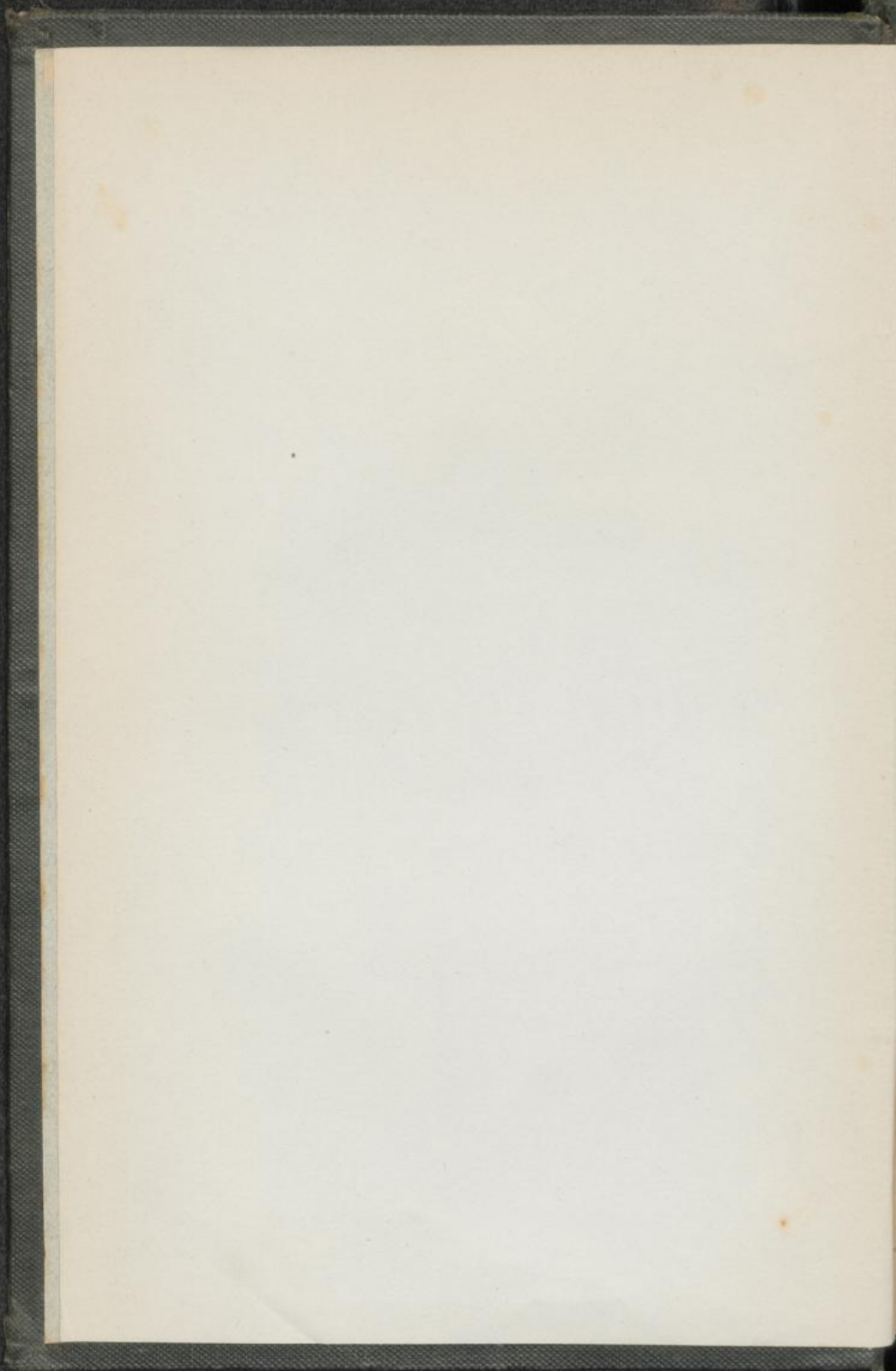


Dv 3386

Dr. Med. Alfred Goenner  
BASEL



DICTIONNAIRE  
MÉDICAL ET THÉRAPEUTIQUE  
DES  
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES  
ET MÉDICINALES

DICIONNAIRE

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.

SPECIALITES PHARMACEUTIQUES

ET MEDICINALES

DICTIONNAIRE  
MÉDICAL ET THÉRAPEUTIQUE  
DES  
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES  
ET MÉDICINALES

MEMORANDUM DU MÉDECIN-PRATICIEN  
POUR L'EMPLOI  
DES SPÉCIALITÉS

« La liberté et l'intérêt privé qu'elle sert, sont le génie  
« de la découverte et du progrès. La spécialité pharma-  
« ceutique en est une forme; l'homme qui a l'espérance,  
« s'il fait une découverte utile, de monopoliser pour un  
« temps son produit, d'imposer à la consommation sa  
« marque de fabrique et d'édifier ainsi sa fortune, tra-  
« vaille et découvre soit des associations de substances,  
« soit des modes d'administration plus commodes et  
« plus faciles, soit même des remèdes nouveaux. »

D<sup>r</sup> A. NAQUET, sénateur,  
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

PREMIÈRE ÉDITION

PARIS  
CARMOUCHE (ANCIENNE MAISON A. HUGOT)

ÉDITEUR  
49, RUE VIEILLE-DU-TEMPLE, 49

1885

Tous droits d'auteur et de traduction réservés.

DICIONNAIRE

DE

SCIENCE PHARMACEUTIQUES

ET MEDICINALES

MEMORABON DU MEDICIN-PRATIQUE

DE

DES STROUSSIERS

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK  
- Medizinische Abt. -  
DÜSSELDORF  
V1199





## PRÉFACE

---

L'extension croissante des **Spécialités pharmaceutiques**, l'impossibilité où se trouve le praticien de connaître la valeur médicale de chacune d'elles, et disons-le, les questions que m'apporte le courrier de chaque jour, et auxquelles il faut répondre, m'ont inspiré la pensée de ce **Dictionnaire**.

Là, le Médecin trouvera immédiatement — groupés avec méthode et clarté, — tous les renseignements dont il peut avoir besoin. Il aura sous la main la description des remèdes sérieux, journellement employés par le corps médical, *leur base, leur composition, leur dose, leur mode d'emploi, leur prix*, et le seul fait de les trouver consignés dans cet ouvrage sera une garantie de leur efficacité; car un choix s'imposait à ma sollicitude.

Mais, comment ai-je procédé? De la façon la plus simple et la plus rationnelle, en jugeant « *l'arbre par ses fruits* ».

Laissant donc au chimiste le soin d'analyser les produits, au praticien celui de constater les résultats obtenus par leur usage, j'ai adopté comme criterium de mon choix, le seul moyen de contrôle qui fût à ma disposition, savoir : « *la fréquence des demandes* ».

A la tête d'un établissement qui réunit les spécialités françaises et celles étrangères les plus en renom; en rapport journalier avec les principales maisons de Droguerie et de Pharmacie de France, rien ne m'a été plus facile que de constater la faveur accordée aux diverses préparations pharmaceutiques.

C'est donc après vérification de leurs « *Etats de service* », que les spécialités ont été admises à figurer dans ce recueil.

Il me paraît évident, en effet, qu'un médicament prescrit par la généralité des médecins, constamment demandé de tous les points de la France, doit posséder des propriétés curatives incontestables.

Si le diagnostic que je formule ici n'est pas infaillible, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il réunit au moins tous les témoignages de certitude qu'il soit raisonnablement permis d'exiger.

Après ces préliminaires, sur l'origine et le but de cette publication, qu'on me permette de donner un aperçu du plan et de la division de l'ouvrage et des services qu'il est appelé à rendre.

Le Dictionnaire médical et thérapeutique des spécialités pharmaceutiques est divisé en trois parties :

PREMIÈRE PARTIE.

Classification thérapeutique des médicaments;

DEUXIÈME PARTIE.

Nomenclature alphabétique des diverses maladies;

TROISIÈME PARTIE.

Table des spécialités pharmaceutiques.

---

PREMIÈRE PARTIE

Divers systèmes de classification s'offraient à mon choix :

La classification de *J. Pereira*, dite « *Classification anglaise* », avait eu un moment de vogue; elle séduisait à première vue. Ne comprenant que neuf classes, elle paraissait fort simple au premier abord, mais ces neuf classes se divisaient en quantités de sous-classes qui, elles-mêmes, se subdivisaient en ordres et en sous-ordres; enfin, ces ordres et sous-ordres étaient encore groupés par genres. Je l'ai rejetée comme n'étant ni assez méthodique, ni assez commode pour les recherches.

Négligeant d'autres classifications différemment appréciées, j'ai adopté la plus ancienne, celle de *Boucharlat*.

Sauf quelques retouches, réclamées par les progrès de la science, c'est à cette conception magistrale que je me suis arrêté; c'est d'après elle que j'ai classé les nombreux médicaments journallement employés dans la Pharmacopée française.

La liste des **Eaux minérales naturelles et artificielles** avec leur composition termine cette première partie.

#### DEUXIÈME PARTIE

Elle comprend la nomenclature des diverses maladies classées dans l'ordre alphabétique, avec un exposé thérapeutique rappelant sommairement le traitement général à suivre.

A la suite de cet exposé vient la description des spécialités qui conviennent au traitement, leur composition, leur mode d'emploi, leurs effets, etc..., à l'exclusion de toutes celles qui présentent un caractère empirique, ou qui pourraient être considérées comme « *Remèdes secrets* ».

#### TROISIÈME PARTIE

Elle comprend la liste alphabétique de toutes les spécialités pharmaceutiques décrites dans l'ouvrage, avec le nom et l'adresse des préparateurs et le prix au public. — Ce dernier renseignement pouvant être utile au médecin, s'il doit, par exemple, prescrire une médication de longue durée.

Voyons maintenant par des exemples le côté pratique du **Dictionnaire**.

Un docteur, après son diagnostic, reconnaît tous les symptômes de la *phthisie*; que va-t-il formuler?

Il est bien évident qu'il ne peut avoir présent à l'esprit tous les médicaments indispensables aux phthisiques; mais, ouvrant le dictionnaire au mot :

*Phthisie,*

l'exposé thérapeutique succinct lui donne immédiatement, et d'un seul coup d'œil le traitement à suivre, ainsi que la nomenclature de tous les remèdes susceptibles d'être ordonnés aux *phthisiques*, avec leur dose, leur mode d'emploi, en un mot, tous les renseignements dont peut avoir besoin le praticien.

Se reportant à la table générale de la fin du volume, on trouve aussi le prix du médicament ordonné, ainsi que le nom et l'adresse du préparateur.

Second exemple :

Un docteur est en présence d'un convalescent; il lui a déjà prescrit divers **Reconstituants**, mais, désireux de varier ses ordonnances pour une cause ou pour une autre, il n'a pas présent à la mémoire la série complète et variée de tous les **Analeptiques** qui pourraient convenir à son client, que fait-il dans ce cas?

A CONVALESCENCE, il trouve bien les divers reconstituants dont il a besoin, mais s'il désire simplement la liste des **Reconstituants** et des **Analeptiques**, la classification thérapeutique du commencement de l'ouvrage lui en donne la liste au complet. (*Voir page 16.*)

De plus, en regard de chacun d'eux, le numéro du paragraphe renvoie au texte du volume où la valeur du médicament est décrite.

Le **Dictionnaire médical et thérapeutique des spécialités pharmaceutiques** aura aussi l'avantage de mettre en relief, et de faire connaître à tout le corps médical d'excellents produits pharmaceutiques justement appréciés, mais connus seulement dans leur région, spécialités dues aux recherches et aux travaux de savants spécialistes provinciaux, la plupart lauréats de nos Facultés, ou ex-internes de nos hôpitaux.

Tous les semestres, un supplément sera publié, il contiendra la description des préparations nouvelles, de celles seulement qui auront rendu de réels et incontestables services en thérapeutique.

Par contre, il reste bien entendu que les diverses spécialités qui ne répondraient plus au but proposé, seront impitoyablement exclues de la deuxième édition du **Dictionnaire**.

Sans me dissimuler les imperfections qui peuvent se rencontrer dans ma publication, j'ose croire cependant qu'elle réalise un véritable progrès sur tous les essais tentés en ce genre.

Désireux de la perfectionner encore, je prie Messieurs les Médecins de me signaler les fautes et les lacunes qu'ils pourraient y remarquer, et de m'indiquer les spécialités dont les résultats ne répondraient plus à leur attente.

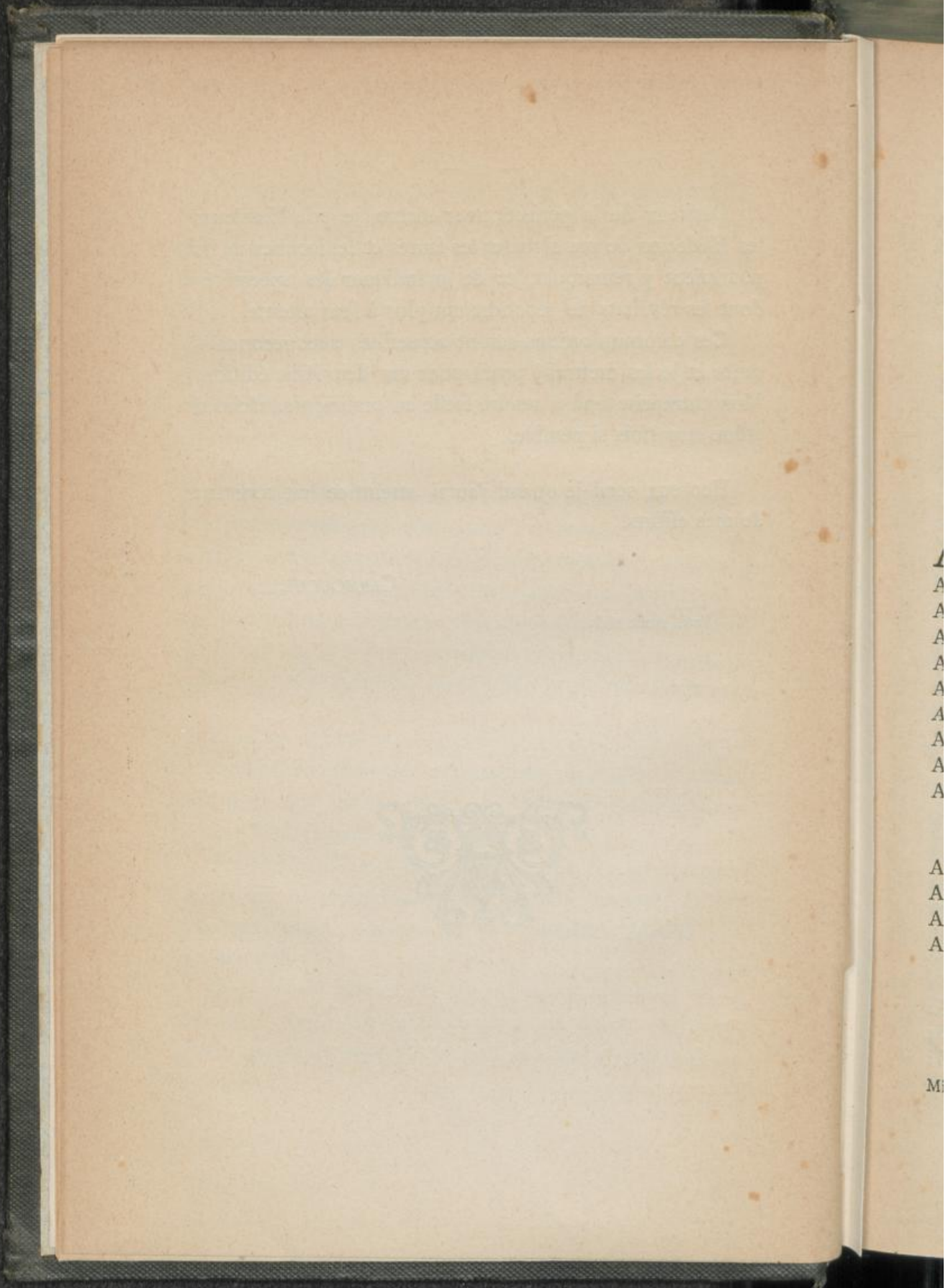
Ces communications seront accueillies avec reconnaissance et je les mettrai à profit pour ma deuxième édition. Mon entreprise tend à rendre facile au praticien sa tâche si ardue et parfois si pénible.

Heureux serai-je quand j'aurai atteint ce but constant de mes efforts.

CARMOUCHE.

Paris, Août 1885.





A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A  
A

M



# NOMENCLATURE DES MALADIES

MENTIONNÉES DANS L'OUVRAGE (\*)

	Pages.
A ABCÈS DIVERS. . . . .	45
ACESCENCE. . . . .	50
ACNÉ. . . . .	52
ADYNAMIE. . . . .	55
AGE CRITIQUE. . . . .	61
ALBUMINURIE. . . . .	63
<i>Alimentation des convalescents et des enfants.</i> . . . .	65
ALOPÉCIE. . . . .	69
AMÉNORRHÉE. . . . .	71
AMYGDALITE simple. . . . .	74
— chronique. . . . .	74
— phlegmoneuse . . . . .	74
ANAPHRODISIE. . . . .	76
ANÉMIE. . . . .	78
ANÉVRISME. . . . .	92
ANGINE simple ou tonsillaire. . . . .	94
— éruptive. . . . .	94
— syphilitique. . . . .	94
— rhumatismale. . . . .	94

\* NOTA. — Dans cette nomenclature, figurent: Alimentation, Convalescence, Miasmes et Pansements.

	Pages.
ANGINE couenneuse. . . . .	94
— chronique. . . . .	94
— gangréneuse . . . . .	94
— de poitrine. . . . .	94
ANTHRAX. . . . .	99
APHONIE. . . . .	102
APHRODISIE. . . . .	104
APHTHES. . . . .	106
ARTHRITE aiguë. . . . .	107
— chronique. . . . .	107
— rhumatismale ou goutteuse. . . . .	107
— sèche. . . . .	107
ASTHÉNIE. . . . .	110
ASTHME bronchique. . . . .	116
— cardiaque. . . . .	116
<b>B</b> LENNORRHAGIE aiguë. . . . .	123
— chronique. . . . .	123
— de la femme. . . . .	130
BRONCHITE. . . . .	131
BRULURES. . . . .	143
<b>C</b> ACHEXIE. . . . .	145
CALCULS biliaires. . . . .	153
— vésicaux (Gravelle). . . . .	154
CALVITIE (voir Alopécie.). . . . .	69
CANCER. . . . .	157
CARDIALGIE. . . . .	160
CARIE. . . . .	162
— dentaire (voir Dentition.) . . . . .	162
CATARRHE pulmonaire. . . . .	164
— gastro-intestinal. . . . .	164
— vésical. . . . .	171

	Pages.
CÉPHALALGIE. . . . .	173
CHANCRÉS phagédéniques. . . . .	175
— syphilitiques ou indurés . . . . .	175
CHLOROSE. . . . .	177
CHOLÉRA. . . . .	188
CHORÉE. . . . .	192
CŒUR (affections du).. . . . .	194
CONGESTION. . . . .	197
CONJONCTIVITE. . . . .	200
CONSTIPATION. . . . .	201
<i>Convalescence.</i> . . . .	208
CONVULSIONS des adultes. . . . .	217
— des enfants. . . . .	217
COQUELUCHE. . . . .	220
CORS AUX PIEDS. . . . .	224
CORYZA. . . . .	226
COXALGIE. . . . .	227
CREVASSES DES SEINS. . . . .	230
CROUP. . . . .	232
CYSTITE aiguë. . . . .	235
— chronique. . . . .	235
— blennorrhagique. . . . .	235
<b>D</b> ARTRES. . . . .	237
DÉBILITÉ GÉNÉRALE. . . . .	242
DENTITION (accidents de la). . . . .	247
— Carie dentaire. . . . .	250
DIABÈTE. . . . .	252
DIARRHÉE aiguë. . . . .	256
— chronique . . . . .	256
— des nourrissons et des enfants. . . . .	256
DIGESTIONS DIFFICILES. . . . .	260
DYSSENTERIE. . . . .	263
DYSMÉNORRHÉE. . . . .	265

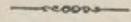
	Pages.
DYSPEPSIE. . . . .	267
DYSPNÉE. . . . .	281
DYSURIE. . . . .	284
<b>E</b> CZÉMA. . . . .	285
— syphilitique. . . . .	285
ENGELURES. . . . .	291
ENROUEMENT. . . . .	293
— intermittent. . . . .	293
EPHÉLIDES. . . . .	295
EPILEPSIE. . . . .	297
ERYSIPÈLE. . . . .	300
ERYTHÈME. . . . .	302
— noueux. . . . .	302
ÉTOURDISSEMENTS. . . . .	303
<b>F</b> IÈVRE éphémère. . . . .	306
— synoque. . . . .	306
— intermittente. . . . .	306
— pernicieuse. . . . .	306
— jaune. . . . .	306
— puerpérale. . . . .	306
— typhoïde . . . . .	306
— éruptive . . . . .	306
— paludéenne. . . . .	306
FOIE (Affections du). . . . .	314
— (Congestion du). . . . .	314
— Hépatite aiguë. . . . .	314
— — chronique. . . . .	314
— Cirrhose atrophique. . . . .	314
— — hypertrophique. . . . .	314
— Dégénérescence amyloïde. . . . .	314
— (Cancer du). . . . .	314

	Pages.
FOIE (Kystes hydatiques du). . . . .	314
FURONCLES. . . . .	320
<b>G</b> ASTRALGIE. . . . .	322
GASTRITE. . . . .	328
GOITRE. . . . .	331
— exophtalmique. . . . .	331
GOURMES. . . . .	333
GOUTTE. . . . .	335
GRAVELLE. . . . .	341
GRIPPE. . . . .	343
<b>H</b> ALEINE fétide. . . . .	346
HÉMOPTYSIE. . . . .	348
HÉMORRHAGIES actives. . . . .	350
— passives. . . . .	350
HÉMORRHOIDES. . . . .	352
HERNIES. . . . .	354
HERPÈS. . . . .	356
HOQUET. . . . .	358
HYDROPIE. . . . .	359
HYPOCHONDRIE. . . . .	362
HYSTÉRIE. . . . .	364
<b>I</b> CTÈRE. . . . .	366
— du nouveau-né. . . . .	366
IMPÉTIGO. . . . .	369
INCONTINENCE D'URINE. . . . .	371
INSOMNIE. . . . .	373
<b>J</b> AUNISSE (voir Ictère). . . . .	366

	Pages.
<b>L</b> ARYNGITE catarrhale. . . . .	375
— striduleuse . . . . .	375
— oedémateuse. . . . .	375
— granuleuse. . . . .	375
LEUCOCYTHÉMIE. . . . .	379
LEUCORRHÉE aiguë. . . . .	381
— chronique. . . . .	381
LUMBAGO. . . . .	388
LUPUS. . . . .	390
<b>M</b> ÉNINGITE. . . . .	392
MÉTRITE. . . . .	394
MÉTRORRHAGIE . . . . .	396
<i>Miasmes.</i> . . . .	398
MIGRAINE. . . . .	400
<b>N</b> ÉCROSE. . . . .	403
— phosphorée. . . . .	403
NÉPHRITE aiguë. . . . .	406
— parenchymateuse. . . . .	406
— chronique. . . . .	406
NÉVRALGIES. — NÉVROSES. . . . .	409
NYPHOMANIE. . . . .	417
<b>O</b> BÉSITÉ. . . . .	418
ODONTALGIE. . . . .	420
OPHTHALMIE. . . . .	422
— Conjonctivite simple. . . . .	422
— — diphthérique . . . . .	422
— — purulente. . . . .	422
— — granuleuse. . . . .	422

	Pages.
OREILLONS. . . . .	425
OTITE. — OTORRHÉE. . . . .	426
OZÈNE. . . . .	428
<b>P</b> ALES COULEURS. . . . .	430
<i>Pansements.</i> . . . . .	433
PARALYSIE. . . . .	438
— à frigore. . . . .	438
— d'origine cérébrale. . . . .	438
— — spinale. . . . .	438
— des convalescents. . . . .	438
— atrophique de l'enfance. . . . .	438
— hystérique. . . . .	438
— faciale à frigore. . . . .	438
— saturnine. . . . .	448
— partielle. . . . .	438
PARAPLÉGIE. . . . .	440
PEMPHIGUS aigu. . . . .	442
— chronique ou cachectique. . . . .	442
PERTES SÉMINALES. . . . .	444
PHARYNGITE. . . . .	446
PHTHISIE. . . . .	448
PITYRIASIS. . . . .	461
— verticolor. . . . .	461
PLEURÉSIE. . . . .	463
— chronique. . . . .	463
PNEUMONIE. . . . .	466
POLLUTIONS NOCTURNES (voir Pertes séminales) . . . . .	444
PRIAPISME. . . . .	468
PRURIGO. . . . .	470
PSORIASIS. . . . .	472
PURPURA. . . . .	474
PYROSIS. . . . .	476

	Pages.
<b>R</b> ACHITISME. . . . .	478
RHUMATISMES. . . . .	484
<b>S</b> CROFULE. . . . .	497
SPERMATORRHÉE. . . . .	503
SUEURS NOCTURNES. . . . .	505
SURDITÉ. . . . .	507
SYPHILIS. . . . .	509
— cérébrale. . . . .	509
<b>T</b> EIGNE. . . . .	514
TÉNIA. . . . .	516
TOUX. . . . .	518
TUMEURS. . . . .	525
<b>U</b> LCÈRES. . . . .	527
<b>V</b> ARIOLE. . . . .	529
VERS INTESTINAUX (voir Ténia). . . . .	530
VERTIGE STOMACAL. . . . .	532
VOMISSEMENTS. . . . .	536
— de la grossesse. . . . .	536





# CLASSIFICATION THÉRAPEUTIQUE

## DES MÉDICAMENTS

### I. — MÉDICAMENTS ALTÉRANTS ET SUBSTITUTIFS.

Médicaments absorbés qui agissent en modifiant d'une manière persistante la nature du sang et les humeurs diverses.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 13.*

- 1° Albumineux.
- 2° Amylacés.
- 3° Gélatineux.
- 4° Gras.
- 5° Alcooliques.
- 6° Saccharins.

### II. — MÉDICAMENTS ANALEPTIQUES ET ÉMOLLIENTS.

Les **Analeptiques** sont des substances qui interviennent utilement dans la nutrition, soit directement, soit indirectement, ou qui remplacent certains produits des sécrétions utiles à la digestion. (Sucs gastrique, pancréatique.) Les **Emollients** sont des agents — diamétralement opposés aux toniques — qui diminuent la contractibilité des tissus. Employés intérieurement, la plupart des **Emollients** sont des **Analeptiques**.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 16.*

### III. — MÉDICAMENTS ANTHELMINTHIQUES OU VERMIFUGES

- 1° Téniafuges.
- 2° Vermifuges et Parasitocides.

Médicaments destinés à faire périr les vers intestinaux, ou à les expulser.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 20.*

### IV. — MÉDICAMENTS ANTISPASMODIQUES.

- 1° Anesthésiques.
- 2° Aromatiques ou Fétides.
- 3° Ombellifères.

Médicaments qui exercent sur le système nerveux une influence spécifique tendant

à faire cesser les troubles de ces fonctions, et à calmer les contractions musculaires irrégulières et désordonnées, connues sous le nom de *spasmes*.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 21.*

#### V. — MÉDICAMENTS APHRODISIAQUES.

Médicaments ayant pour but d'exciter les désirs vénériens.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 22.*

#### VI. — MÉDICAMENTS ASTRINGENTS OU STYPTIQUES.

Médicaments qui ont pour propriété essentielle de déterminer le resserrement des tissus avec lesquels on les met en contact. On les désigne plus ordinairement sous le nom de *Styptiques*, lorsqu'on les emploie à l'extérieur et qu'on les applique à la surface d'une plaie saignante pour produire une astriction qui arrête le sang fourni par les petits vaisseaux.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 23.*

#### VII. — MÉDICAMENTS DIAPHORÉTIQUES OU SUDORIFIQUES.

Médicaments qui augmentent la transpiration cutanée jusqu'à déterminer la sueur.

*Médication diaphorétique* : Hydrothérapie, bains de vapeur.

#### VIII. — MÉDICAMENTS DIURÉTIQUES.

{ 1° Végétaux.  
2° Minéraux.

Médicaments absorbés, ayant une action spéciale sur les reins, dont ils augmentent la sécrétion.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 24.*

#### IX. — MÉDICAMENTS ÉMÉTIQUES ET EXPECTORANTS.

{ Vomitifs et  
incisifs.

Les *Émétiques* sont des médicaments qui déterminent le vomissement, quelle que soit la manière dont ils sont introduits dans le torrent circulatoire; les *Expectorants* agissent spécialement sur la muqueuse pulmonaire et favorisent l'expulsion des matières contenues dans les canaux bronchiques.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 25.*

#### X. — MÉDICAMENTS EMMÉNAGOGUES.

Médicaments ayant une action spéciale sur l'utérus, et provoquant l'écoulement menstruel.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 25.*

**XI. — MÉDICAMENTS NARCOTIQUES.**

- 1° Opiacés.
- 2° Solanées.
- 3° Ombellifères.
- 4° Elleborés.
- 5° Tétaniques et  
Cyaniques.

Médicaments qui agissent spécialement sur le système nerveux, et principalement sur le cerveau, en en diminuant l'activité, ou en interrompant momentanément ses fonctions.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 26.*

**XII. — MÉDICAMENTS PURGATIFS.**

- 1° Drastiques.
- 2° Cathartiques.
- 3° Laxatifs.

Médicaments qui augmentent d'une manière notable les évacuations alvines.

*Médication purgative mécanique :* Graine de lin, moutarde blanche, soufre.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 28.*

**XIII. — MÉDICAMENTS STIMULANTS OU EXCITANTS.**

- 1° Stimulants  
généraux.
- 2° Balsamiques.

Médicaments qui augmentent immédiatement, et d'une manière momentanée l'énergie des fonctions vitales. A doses modérées, au premier abord, les **Excitants** semblent se rapprocher des toniques, mais les effets de ces corroborants ne se manifestent qu'à la longue, et sont persistants, tandis que l'action des **Stimulants** est immédiate et fugace.

*Médication excitante :* Electricité.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 29.*

**XIV. — MÉDICAMENTS TEMPÉRANTS OU ACIDES (Réfrigérants).**

Médicaments qui diminuent la rapidité de la circulation, et la production de la chaleur animale. Leur action est donc complètement opposée à celle des Toniques.

**XV. — MÉDICAMENTS TONIQUES.**

- 1° Fébrifuges.
- 2° Amers.
- 3° Corroborants.

Médicaments qui, par une action locale, provoquent l'afflux du sang dans les vaisseaux voisins du lieu de leur application, et augmentent conséquemment l'énergie des organes.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 32.*

**XVI. — MÉDICAMENTS TOPIQUES.**

- 1° Caustiques.
- 2° Révulsifs.
- 3° Vésicants.
- 4° Astringents.
- 5° Antiseptiques.
- 6° Odontalgiques.
- 7° Calmants.

Médicaments destinés à l'usage externe.

*Médication antiphlogistique* : Emissions sanguines, saignée, Ventouses scarifiées et sangsues.

*Voir la nomenclature de ces médicaments, page 36.*

Ac  
An  
An  
Ar

Bi  
Bi

Br  
Ca

Ch

Ci  
Cr  
Cr  
Cr  
Dr

I. — ALTÉRANTS ET SUBSTITUTIFS

Voir paragraphes.

Acide arsenieux : Granules Lecocq. . . . .	573, 765
Anti-obésitas. . . . .	2010
Anti-croup du D <sup>r</sup> Roussel. . . . .	254, 951
Arseniate de fer : Granules Lecocq. . . . .	93
— de manganèse : Granules Lecocq. . . . .	230
— de soude : Granules Lecocq. . . . .	2266
— de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	2113
Biphosphate de chaux Tréhyou. . . . .	207
Biscuits du D <sup>r</sup> Chauvin, anti-syphilitiques (Albuminate de mercure.). . . . .	2469
Bromure de potassium Landron.. . . .	1189, 1307
Capsules Boué. . . . .	1668
— Clin. . . . .	243
Charbon de Belloc. . . . .	1462
— granulé Velpry. . . . .	25
Cigarettes Giniez, arsenicales. . . . .	1223
Crème Quesneville. . . . .	27
Cressine Dupuy. . . . .	1985
Cresson Dupuy. . . . .	690
Dragées Cabanès, blanches. . . . .	2470
— — roses. . . . .	2471
— Clin. . . . .	243
— de Deslauriers. . . . .	2418
— Foucher (d'Orléans), bromurées. . . . .	1969
— — iodurées. . . . .	2475

Voir paragraphes.

Dragées du Dr Gibert. . . . .	2472
— du Dr Labourée : Bromure de camphre. . . . .	244
— de Landron. . . . .	1189
Elatine du Dr Bouïn. . . . .	20, 54, 559, 629
Elixir Chapés. . . . .	2335
— Dulieu. . . . .	1054
Granules d'hydrocotyle asiatica Lépine. . . . .	1257
Hypophosphite de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	160
Iodoforme pur : Granules Lecocq. . . . .	681
Injection américaine du Dr Pattesson. . . . .	430
Liqueur du Dr Vindevogel. . . . .	2431
Magnésie calcinée Henry's. . . . .	1087
— granulée Mentel. . . . .	589
— — Velpry. . . . .	26
Mixture Frémy. . . . .	255, 953
Pastilles Martin-Chapuis. . . . .	1465
— Beaufrère, Mercier et Blin. . . . .	989
Peptone hydrargyrique Delpech. . . . .	2468
Phosphate de fer de Leras. . . . .	606
Pilules de Cabanès. . . . .	2473
— de Hogg : Pepsine et iodure de fer. . . . .	513
Poudre du Dr Vindevogel. . . . .	2337
Rob dépuratif Lechaux. . . . .	1514
Saccharure éthéré de Cubèbe Delpech. . . . .	955
Salicylate de bismuth Schlumberger et Cerkel. . . . .	1133
— de zinc Schlumberger et Cerkel. . . . .	432
Sirop anti-scorbutique Moride. . . . .	522
— de Barbarin. . . . .	2454
— de Bochet, du Serpent de Lyon. . . . .	997
— — iodé, de Bertrand aîné. . . . .	1258

Voir paragraphes.

Sirop du Dr Almas : Sirop de Salsepareille composé. . . . . 434, 993, 2373, 2480

— du Dr Chrestien : Sirop de Salsepareille ioduré. . . . . 18, 998, 1847

Sirop dépuratif Arduin. . . . . 1260

— de Chartroule. . . . . 932

— de Falières. . . . . 109

— de T. Gras. . . . . 2338

— de Henry Mûre, au bromure de potassium. . . . . 1309

— d'hydrocotyle asiatica Lépine. . . . . 1257

— iodo-tannique de Guilliermond. . . . . 2423

— de Jomin, bromuré. . . . . 1308

— — ioduré. . . . . 2424

— de Landron. . . . . 1189

— de Laroze, ioduré. . . . . 242

— de Pennès. . . . . 313

— Percot. . . . . 1110

— de Quet aîné. . . . . 2416

— de Teyssède. . . . . 881

— sédatif Parod. . . . . 886

— de raifort Garnier. . . . . 1527

— de raifort iodé Grimault. . . . . 1155

Solution du Dr Albens, au chlorhydrophosphate de chaux. . . . . 606 bis.

Solution du Dr Bonnet, au biphosphate de chaux. . . . . 14, 71, 517

Solution Bourguignon, au chlorhydrophosphate de chaux. . . . . 872

Solution Pautauberge. . . . . 2174

— Tréhyou. . . . . 207

nes.

472

244

189

629

335

054

257

160

581

430

431

087

589

26

053

465

089

468

506

473

513

337

514

055

133

432

522

454

097

258

Voir paragraphes.

Sulfate de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	161
Tablettes dépuratives Escrouzailles. . . . .	1000
Tribromure Gigon. . . . .	1310
Tube-collyre du Dr Gayat. . . . .	2021
Vin iodé Moride. . . . .	522
— d'Ossian Henry, iodé. . . . .	141

## II. — ANALEPTIQUES ET ÉMOLLIENTS

### 1° Albumineux.

Dragées du Dr Baud. . . . .	1194
— du Dr Francey. . . . .	1195
Elixir alimentaire Ducro. . . . .	175
— de pepsine Blanchard. . . . .	76
— de pepsine Boudault. . . . .	1205
— de peptone Catillon. . . . .	258
— du Dr Francey. . . . .	1195
— Grez. . . . .	1184
— Trouette-Perret. . . . .	2155
Emulsion pancréatique Defresne. . . . .	577
Extrait de viande Deslauriers. . . . .	1015
Jus de bifteck du Dr Roussel. . . . .	701, 837
Liqueur de Laprade. . . . .	1131
Maltine Carnrick. . . . .	1199 bis.
— Gerbay. . . . .	1200
Musculine Guichon. . . . .	178, 2160



Voir paragraphes.

161	Pancréatine Defresne. . . . .	1202
1000	Pastilles de pepsine Boudault. . . . .	1205
1310	Pepsine Blanchard. . . . .	76
2021	— Boudault. . . . .	1205
522	— liquide Besson. . . . .	1204
141	Peptone Defresne. . . . .	77, 510, 577
	Peptonoïdes de bœuf Carnrick. . . . .	354
	Peptone sirupeuse Francey. . . . .	78
	Pilules de Chassaing. . . . .	1208
	— pancréatiques Defresne. . . . .	1202
	— de pepsine Blanchard. . . . .	76
	— — Boudault. . . . .	1205
	— — Hogg. . . . .	1186
	Poudre de filet de bœuf Moride. . . . .	182
	— nutritive du Dr Vindevogel. . . . .	2337
1194	— de viande Julien, formule Dr Ruppert. . . . .	352, 484, 581, 1070
1195	Poudre de viande Rousseau. . . . .	506, 2165
175	— — Yvon. . . . .	1889
76	Sirop de Chassaing. . . . .	1208
1205	— du Dr Francey. . . . .	1195
258	Viande diastasée granulée Velpry. . . . .	507
1195	Vin de Barabeau. . . . .	2168
1184	— Bastide. . . . .	1187
2155	— de Chassaing. . . . .	1208, 1499
577	— du Dr Dumontel: Pepsine et diastase. . . . .	51, 1500
1015	— du Dr Francey. . . . .	1195
837	— de Roussy. . . . .	713
1131	— de pepsine Boudault. . . . .	1205
bis.	— de peptone Chapoteaut. . . . .	7
1200	— — Defresne. . . . .	77
2160		

2° Amylacés.

Voir paragraphes.

Bière de santé de Jean Hoff. . . . .	75, 833
Biscuits Moride. . . . .	182
Extrait de Malt de Jean Hoff.. . . .	75, 833, 1197
Farine lactée Nestlé. . . . .	115
— Mexicaine. . . . .	2158
— Scotts, diastasée et phosphatée. . . . .	114, 2312
Fécule maternelle. . . . .	1107
Maltine Carnrick. . . . .	1199 bis.
— Gerbay. . . . .	1200
Nutricine Moride. . . . .	182
Biberon Robert flexible. . . . .	1106

3° Gélatineux.

Biscuits Moride. . . . .	182
Elixir alimentaire Ducro. . . . .	175
— de peptone Catillon.. . . .	1368
Extrait de viande Deslauriers. . . . .	1015
Jus de bifteck du D <sup>r</sup> Roussel.. . . .	701, 837
Musculine Guichon. . . . .	178, 1201, 2160
Peptonoïdes de bœuf de Carnrick. . . . .	354
Pilules pancréatiques Defresne. . . . .	1202
— de pepsine Hogg. . . . .	1186
Poudre de viande Julien : Formule du D <sup>r</sup> Ruppert	
	352, 484, 581, 1070
— de filet de bœuf Moride. . . . .	182
— de viande Rousseau. . . . .	506, 2165
— — Trouette-Perret. . . . .	2166

Voir paragraphes.

Poudre de viande Yvon. . . . .	1889
Produits alimentaires Moride. . . . .	182
Viande diastasée granulée Velpry. . . . .	1022
Vin diastaté de Durand. . . . .	1891

4° Gras.

Capsules Taëtz, huile de foie de morue. . . . .	10, 523
Chocolat G <sup>re</sup> Hayem, ferrugineux au quinquina. . . . .	509, 1389, 2313
— — au quinquina. . . . .	174, 346, 933, 1193, 1373
— Moride. . . . .	182
— Tréhyou, au biphosphate de chaux. . . . .	207
Dragées Gras. . . . .	69
Huile de foie de morue Defresne. . . . .	524
— — Jomin. . . . .	526
— — Hogg. . . . .	525, 2149
— — Vezu. . . . .	2150
Sirops de Despinoy. . . . .	706
Sirup du D <sup>r</sup> Vanier et Dupuy. . . . .	2152
Vins de Despinoy. . . . .	706

5° Alcooliques.

Elixir Roussy. . . . .	1010
Jus de bifteck du D <sup>r</sup> Roussel. . . . .	701, 837
Potions alcooliques reconstituantes Guichon. . . . .	2160
Quina Laroche. . . . .	197
Vin Auguet. . . . .	201, 1173, 1372

833  
182  
197  
115  
158  
312  
107  
bis.  
200  
182  
106  
  
182  
175  
368  
015  
837  
160  
354  
202  
186

Voir paragraphes.

Vin de Barabeau. . . . .	2168
— Bastide. . . . .	1187
— de Bucaille. . . . .	854
— Bugeau Paul. . . . .	190, 855
— de coca Bain. . . . .	1428
— de Chassaing. . . . .	1208, 1499
— du D <sup>r</sup> Dumontel : Pepsine et diastase. . . . .	51, 1500
— de Mariani. . . . .	59, 857
— d'Ossian Henry titré. . . . .	1715
— de Roussy. . . . .	713
— de Saint-Raphaël. . . . .	206, 858
— de Vial. . . . .	873

#### 6° Saccharins.

Jus de bifteck du D <sup>r</sup> Roussel. . . . .	701, 837
Mixture Frémy. . . . .	255, 953
Sirop de Chassaing. . . . .	1208
— du D <sup>r</sup> Francey. . . . .	1195
— de Le Couppey. . . . .	1314

### III. — ANTHELMINTHIQUES OU VERMIFUGES.

#### 1° Téniafuges.

Capsules du D <sup>r</sup> Abat, téniafuges. ( <i>Fougère mâle</i> de Suisse). . . . .	2500
--	------

Voir paragraphes.

Dragées Michel au kousso. . . . .	2501
Kousso granulé Velpry. . . . .	2502

2° Parasitiques et Vermifuges.

Élixir Vermifuge du D <sup>r</sup> Deb. . . . .	2566
Gâteaux vermifuges Martin-Chapuis. . . . .	2568
Pastilles Roche et Vincenot. . . . .	2569
Poudre Vermicide Grahaud. . . . .	2570

IV. — ANTISPASMODIQUES.

1° Anesthésiques.

Ampoules Boissy : Iodure d'éthyle. . . . .	265
— Boissy : Nitrite d'amyle. . . . .	1692
Antinause Oudin. . . . .	893,1922
Capsules anti-vomitives Lucas. . . . .	2607
Chloral Limousin. . . . .	883
Cigarettes Giniez : Camphre. . . . .	1908
Collyre Dubois : Chlorhydrate de cocaïne. . . . .	796,2025
Groton-chloral : Granules Lecocq. . . . .	338
Digitaline : Granules Lecocq. . . . .	245
Élixir de Bonjean. . . . .	1114
Liqueur de santé Belin. . . . .	1100
Nervine Furlon. . . . .	1968

58  
87  
54  
55  
28  
99  
00  
57  
15  
13  
58  
73

37  
53  
08  
95  
14

00

Voir paragraphes.

Parégorique Deslauriers. . . . .	2613
Perles Clertan : Chloroforme. . . . .	548
— Clertan : Éther. . . . .	52
Sirop anti-convulsif du D <sup>r</sup> Gélinau. . . . .	884
— Teyssède. . . . .	881

**2<sup>o</sup> Aromatiques ou Fétides.**

Eau de mélisse Deslauriers. . . . .	1446
Liqueur de valérianate d'ammoniaque Pierlot. . . . .	590
Perles Lagnoux : Valérianate de caféine. . . . .	675
Quina Pontois. . . . .	198, 1371, 1451
Sirop de Lagnoux : Valérianate de caféine. . . . .	676
Valérianate de fer : Granules Lecocq. . . . .	755
— de quinine : Granules Lecocq. . . . .	268
— de zinc : Granules Lecocq. . . . .	756

**3<sup>o</sup> Ombellifères.**

Baume de conicine Guilliermond. . . . .	572
Bromhydrate de cicutine : Granules Lecocq. . . . .	310
Pilules de ciguë Guilliermond. . . . .	572

**V. — APHRODISIAQUES.**

Huile phosphorée du D <sup>r</sup> Reinwillier. . . . .	1793
Hypophosphite de chaux : Granules Lecocq. . . . .	162

Voir paragraphes.

Hypophosphite de soude : Granules Lecocq. . . . .	163
— de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	160
Phosphure de zinc : Granules Lecocq. . . . .	164

VI. — ASTRINGENTS OU STYPTIQUES.

Anti-catarrhal Lambert. . . . .	2510
Dragées d'ergotine Bonjean. . . . .	1611
Eau de Léchelle. . . . .	1612
— des plaies variqueuses. . . . .	2554
Élatine du D <sup>r</sup> Boüin. . . . .	1613
Élixir du D <sup>r</sup> Kœnig. . . . .	2188
Ergotine Bonjean. . . . .	1611
Ergotine : Granules Lecocq. . . . .	1743
Gargarisme Barnoud. . . . .	148
Hydrogemmine Lagasse. . . . .	248
Liqueur Laprade. . . . .	1131
Métriasiphores du D <sup>r</sup> Petitot. . . . .	1824, 1872
Pastilles de Dethan. . . . .	154
— Palangié. . . . .	155
— salicylées Schlumberger et Gerckel. . . . .	1765
Phénol du D <sup>r</sup> Leber, salicylé. . . . .	749, 1905
Pilules de Deleau. . . . .	1132
Salicol Dusaule. . . . .	751
Sirop de Deleau. . . . .	1132
— du D <sup>r</sup> Dujardin : Chlorhydrate de cocaïne. . . . .	273, 2521 bis
— du D <sup>r</sup> Noyre. . . . .	1057
Seigle ergoté de Velpry. . . . .	82
Tablettes chloroborâtées de Deslauriers. . . . .	1766

VII. — DIURÉTIQUES.

1° Végétaux.

Voir paragraphes.

Capsules Bry. . . . .	418
— de Hollande, du D <sup>r</sup> Quarante. . . . .	557
— Lagasse. . . . .	428, 448, 1816
Digitaline : Granules Nativelle. . . . .	246
Élatine du D <sup>r</sup> Bouïn. . . . .	20, 54, 559, 629
Granules Homolle et Quévenne. . . . .	1303
Hydrogemmine Lagasse. . . . .	428, 448
Liqueur du D <sup>r</sup> Laville. . . . .	1546
Pilules du D <sup>r</sup> Laville. . . . .	1546
— de scillitine Mandet. . . . .	1663
Quassine Adrian. . . . .	966
— Frémint. . . . .	1169
Quina glycérique Pontois. . . . .	558, 1067, 1242
Sirop du D <sup>r</sup> Almas : Salsepareille composé. . . . .	434, 993, 2480
— du D <sup>r</sup> Becquet : Stigmates de maïs. . . . .	97, 660, 1244
— du D <sup>r</sup> Frobert, à la digitale. . . . .	98, 240
— de scillitine Mandet. . . . .	1663
Thé du D <sup>r</sup> Becquet : Stigmates de maïs. . . . .	100
Vin Duflot. . . . .	1545

2° Minéraux.

Carbonate de lithine : Granules Lecocq. . . . .	2301
Élixir anti-rhumatismal du D <sup>r</sup> Ozil. . . . .	333, 1536



Voir paragraphes.

Élixir anti-rhumatismal J. Olivier. . . . .	336, 2361
Élixir du D' Vindevogel. . . . .	1540
Granules Mentel : Benzoate de soude. . . . .	556
Pastilles de lithine Glaize. . . . .	1538
Pilules de benzoate de lithine Tréhyou. . . . .	552, 1539
— du D' Vindevogel. . . . .	1540
Salicylate de lithine : Granules Lecocq. . . . .	1561
— de lithine de Schlumberger et Cerckel. . . . .	1541
Vin du D' Barbot : Anti-hydropique. . . . .	1414, 1705, 1661

IX. — ÉMÉTIQUES ET EXPECTORANTS.

Vomitifs et Incisifs.

Granules antimoniaux du D' Papillaud. . . . .	476
Pastilles anti-catarrhales Vauquelin. . . . .	635
Pâte de Vauquelin. . . . .	475
Sirop de Vauquelin. . . . .	475
Vomitif Deslauriers. . . . .	952

X. — EMMÉNAGOGUES.

Capsules d'apiol Homolle et Joret. . . . .	128
Dragées de Grimaud. . . . .	677
Élixir américain de Decourcelles. . . . .	129
Ergotine : Granules Lecocq. . . . .	1743

18  
57  
16  
46  
29  
03  
48  
46  
46  
63  
66  
69  
242  
480  
244  
240  
563  
100  
545  
  
301  
536

Voir paragraphes.

Ergotine Bonjean. . . . .	1611
Seigle ergoté Velpry. . . . .	82

XI. — NARCOTIQUES.

1° Opiacés.

Cigarettes Giniez : Cannabis indica. . . . .	1984
Inhalateur-cigare Magnes-Lahens. . . . .	378
Pâte pectorale Faraut. . . . .	470
— de Gigon. . . . .	469
Sirop Aubergier. . . . .	392, 466, 2514
— de Berthé, à la codéine. . . . .	467
— de Charcellay. . . . .	468
— de Gigon. . . . .	469
— Faraut. . . . .	470
— pectoral de Malric. . . . .	395, 473
— de Zed. . . . .	1752

2° Solanées.

Anti-asthmatique Julien. . . . .	376
Atropine : Granules Lecocq. . . . .	1740
Cigarettes Giniez : Belladone. . . . .	2184
— — Datura stramonium. . . . .	291
— — Digitale. . . . .	1223
— — Jusquiame. . . . .	1660
Élixir anti-rhumatismal Sarrazin. . . . .	2362

Voir paragraphes.

Papier anti-asthmatique Vrignaud et Darragon. . . . .	379
Remède Radiguet. . . . .	1966
Solution Pize. . . . .	894

### 3° Ombellifères.

Baume de conicine Guilliermond. . . . .	572
Bromhydrate de cicutine : Granules Lecocq. . . . .	310
Cicutine : Granules Lecocq. . . . .	385
Élixir anti-asthmatique de Deslauriers. . . . .	390
Papier Fruneau. . . . .	380
Pilules de ciguë Guilliermond. . . . .	572
Tubes anti-asthmatiques Bayard. . . . .	383
— anti-asthmatiques Levasseur. . . . .	384
— anti-asthmatiques Vauquelin. . . . .	390

### 4° Elléborés.

Aconitine : Granules Lecocq. . . . .	267
Pilules Moussette. . . . .	1981 bis.
Poudre d'Abyssinie d'Exibard. . . . .	380 bis.
— anti-asthmatique du D' Cléry. . . . .	381
— — Fromage. . . . .	382

### 5° Cyaniques et Tétaniques.

Hypophosphite de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	160
Sulfate d'atropine : Granules Lecocq. . . . .	2453
— de strychnine : Granules Lecocq. . . . .	161

XII. — PURGATIFS.

1° Drastiques.

Voir paragraphes.

Capsules Thévenot : Huile de ricin. . . . .	1632
Élixir du D <sup>r</sup> Guillié. . . . .	804
Jalapine : Granules Lecocq. : . . . . .	105
Pilules Morison's Moulin. . . . .	809
— purgatives Dacheux. . . . .	811
Sirop du D <sup>r</sup> Guillié. . . . .	1547

2° Cathartiques.

Bonbons purgatifs du D <sup>r</sup> Brébant. . . . .	802
Capsules Taëtz : Huile de ricin. . . . .	803
Limonade du D <sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie. . . . .	90, 806
— Langlois. . . . .	1137
Pilules purgatives Bosredon. . . . .	810
— — Dacheux. . . . .	811
— divines Martin. . . . .	808
— Morison's Moulin. . . . .	809
Podophylle Cousy : Podophyllin. . . . .	91, 788
Sel de Sedlitz granulé Chanteaud. . . . .	1350
— — Velpry. . . . .	813

3° Laxatifs.

Extrait de Tamarin de Bruc. . . . .	805
Grains de santé du D <sup>r</sup> Franck (Véritables). . . . .	818

Voir paragraphes.

Limonade du D <sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie. . . . .	286
— Langlois. . . . .	1137
— Rogé. . . . .	297
Poudre laxative de Vichy, du D <sup>r</sup> Souligoux. . . . .	654, 807
Pilules de podophyllin Delpech. . . . .	820
Podophylle Cousy : Podophyllin. . . . .	91, 788
Rhubarbe granulée Velpry. . . . .	812
Sucre purgatif Velpry. . . . .	815
Thé des Alpes de Rech. . . . .	816
— purgatif Blaize père. . . . .	817

XIII. — STIMULANTS OU EXCITANTS.

1° Stimulants généraux.

Café Barlerin. . . . .	1923
Caféine : Granules Lecocq. . . . .	895
Carbonate de lithine : Granules Lecocq. . . . .	2301
Gastrine Delam. . . . . 535, 1112, 1181, 1486,	2300
Granules anti-épidémiques Bravais. . . . .	1379
Granules de digitale de Labélonye. . . . .	772
Pastilles Barotte. . . . .	1183
— du D <sup>r</sup> Mayo, bismutho-magnésiennes. . . . .	1464, 2303
— de Vichy. Établissement de l'État. . . . .	956
Paullinia granulé Velpry. . . . .	1988
Pilules Langlebert. . . . .	778
Prises de Paullinia Cléret. . . . .	1912, 1980

532  
304  
105  
309  
311  
47

02  
03  
06  
37  
10  
11  
08  
09  
88  
50  
13

05  
18

Voir paragraphes.

Sirop du D' Déclat. . . . .	648
— du D' Frobert, à la digitale. . . . .	98, 240
— de digitale de Labélonye. . . . .	772
— Langlebert. . . . .	778
Tonique cardiaque du D' Bouyer. . . . .	777

2° Balsamiques.

Benzoate de soude : Granules Lecocq. . . . .	411
Bonbon pectoral de Senot. . . . .	2519
Capsules américaines Arduin. . . . .	2176
— créosotées Bourgeaud. . . . .	2183
— Brodie : Créosote de hêtre. . . . .	387, 458, 917
— Bry. . . . .	418
— Dartois. . . . .	2178
— Delpech, au cubèbe. . . . .	415
— Delpech, à l'essence d'eucalyptus. . . . .	626
— Doré. . . . .	445
— créosotées Fournier. . . . .	2175
— Gardy. . . . .	2185
— de goudron Guyot. . . . .	447
— Lagasse. . . . .	428, 448, 1816, 2186
— Mothes : Copahu. . . . .	416
— Paul Petit. . . . .	423
— Raquin, au copahu. . . . .	657
— Taëtz : Baume de copahu. . . . .	419
Cigarettes Giniez : Goudron. . . . .	2534
Collyre volatil du D' Périer. . . . .	2020
Cubèbe granulé Velpry. . . . .	417

Voir paragraphes.

648	Dragées du D <sup>r</sup> Deb. . . . .	420
240	— du D <sup>r</sup> Delatosse. . . . .	421
772	— Foucher ( <i>d'Orléans</i> ). Copahu. . . . .	422
778	Élatine du D <sup>r</sup> Bouïn. . . . .	20, 54, 559, 629
777	Élixir créosoté de Dubost. . . . .	459
	— du D <sup>r</sup> Kœnig. . . . .	2188
	— Mariani. . . . .	170
	— anti-rhumatismal du D <sup>r</sup> Ozil. . . . .	333, 1536
	Émulsion Marchais. . . . .	2180
111	Escargots concentrés J. T. . . . .	2513
119	Gemme saponinée Lagasse. . . . .	1816
76	Goudron Freyssinge. . . . .	633
83	— Verne soluble. . . . .	451, 1253
17	Grains créosotés Sabourdy. . . . .	2181
18	Huile créosotée Bourgeaud. . . . .	2183
78	— créosotée Fournier. . . . .	2175
15	— de foie de morue créosotée Jomin. . . . .	2182
26	Hydrogemmine Lagasse. . . . .	248, 428, 448, 2186
45	Injection de kava du D <sup>r</sup> Fournier. . . . .	414, 1814
75	— du D <sup>r</sup> Smet, au matico. . . . .	425, 1823
85	Liniment Delpech, à l'essence d'eucalyptus. . . . .	626
47	Pastilles Bélin. . . . .	452
86	— Brachat. . . . .	453, 2525
16	— Lathelize. . . . .	454, 2244
23	Perles Clertan : Essence de térébenthine. . . . .	443
57	Pilules anti-névralgiques de Deslauriers. . . . .	1990
19	— de kava du D <sup>r</sup> Fournier. . . . .	414, 1814
34	— du D <sup>r</sup> Ozil. . . . .	2356
20	Saccharolé de goudron Roussin. . . . .	455
17	Santal Cabanès. . . . .	424

Voir paragraphes.

Sirop Delpech, à l'essence d'eucalyptus. . . . .	626
Sirop minéral sulfureux du D <sup>r</sup> Ferdi. . . . .	472, 2199
Sirop-gelée d'escargots J. T. . . . .	471
Sirop pectoral de Senot. . . . .	2519
Vin de Joseph Bain. . . . .	595, 1428
— créosoté Bourgeaud. . . . .	2183
— créosoté Fournier. . . . .	2175
— de Mariani. . . . .	59, 170

Médication excitante: Électricité.

Appareils électro-médicaux de GaiFFE. . . . .	2388
— — flexibles de Pulvermacher. . . . .	1996
Collier Wiatka. . . . .	965

XV. — TONIQUES.

1° Fébrifuges.

Berbéris Moulin. . . . .	1365
Capsulines du D <sup>r</sup> Berthal : sulfate de quinine. . . . .	678
Élatine du D <sup>r</sup> Bouïn. . . . .	20, 54, 559, 629
Élixir créosoté de Dubost. . . . .	459
— Mariani. . . . .	170
— tonifébrifuge Deslauriers. . . . .	1354



Voir paragraphes.

26	Perles Clertan : Sulfate de quinine. . . . .	1331
99	Pilules Cronier . . . . .	1355
71	— de gelsémium du D <sup>r</sup> Fournier. . . . .	1965
19	— de sulfate de quinine du D <sup>r</sup> Francey. . . . .	1357
28	Prises de sulfate de quinine du D <sup>r</sup> Francey. . . . .	1357
83	Quina Laroche. . . . .	197
75	— Pontois. . . . .	198, 1371, 1451
70	— — créosoté. . . . .	462
	Quinoïdine Duriez. (Dragées de). . . . .	1358
	Quinquina granulé Velpry. . . . .	1353
	Salicylate de quinine Schlumberger et Cerckel. . . . .	1359
	— de soude granulé de Velpry. . . . .	2358
88	Sirop de fraxinine Mandet. . . . .	1992
96	— de Le Couppey. . . . .	1314
65	Thé Mariani. . . . .	1171
	Valérianate de quinine : Granules Lecocq. . . . .	268
	Vin Auguet. . . . .	201, 1173
	— de Bucaille. . . . .	854
	— de Paul Bugeau. . . . .	190
	— de Bugeaud. . . . .	167
	— de coca Bain. . . . .	595
	— de Forestier. . . . .	1892
	— Mariani. . . . .	59
	— de quinium Labarraque. . . . .	331
65	— de Saint-Raphaël. . . . .	206
78	— de Séguin (Gilbert). . . . .	283
29	— tannique de Bagnols-Saint-Jean. . . . .	1159
59		
70		
54		

2° Amers.

Voir paragraphes.

Boldo Verne. . . . .	53, 1164, 1425, 1798
Élatine du D' Bouïn. . . . .	54
Élixir Boldo-Verne. . . . .	53, 1164, 1425, 1798
— de Colombo de Gigon. . . . .	848, 1156
Gouttes de Gigon. . . . .	1168
Quassia granulé Velpry. . . . .	593
Quassine Frémint. . . . .	1169
Quina Pontois. . . . .	198, 1371, 1451
— quassia Rabot. . . . .	1427
Sapa Gerbay. . . . .	1170
Sirop Laroze. . . . .	144
Théobromine-kina Aupée. . . . .	852
Vin Aroud. . . . .	8
— Auguet. . . . .	1372
— Vin de Bellini. . . . .	85
— du D' Duborjal : Quina et quassia. . . . .	40, 1455

3° Corroborants.

Biphosphate de fer Tréhyou. . . . .	207
Biscuits Docteur. . . . .	183
Dragées Akar : Protoiodure de fer et manne. . . . .	86, 208, 1806
— Carbonel. . . . .	209
— dynamophores Martin. . . . .	213
— Gautrelet. . . . .	720

Voir paragraphes.

Dragées d'iodure de fer et manne Foucher. . . . .	723
— Gélis et Conté. . . . .	724
— de la Reine du fer. . . . .	237, 744
— Rabuteau. . . . .	1787 bis.
— Hecquet. . . . .	210
Eau de Mars Aupée. . . . .	216
Élixir ferrugineux de Rabuteau. . . . .	1313
— Hampton. . . . .	722, 1175
— Lucas. . . . .	186
— dynamophore Martin. . . . .	213
— du D <sup>r</sup> Thermes. . . . .	215, 726
— Tréhyou, au biphosphate de chaux. . . . .	207
Fer Aupée. . . . .	216
— Bravais. . . . .	217, 728, 1805
— Quévenne. . . . .	861
— réduit et granulé Velpry. . . . .	218
— granulé de Velpry au seigle ergoté. . . . .	729
Liqueur de Laprade. . . . .	1131
Pastilles de Gélis et Conté. . . . .	724
— Schædelin. . . . .	1151
Pepto-fer Jaillet. . . . .	862
Pilules Blancard. . . . .	1374
— Blaud. . . . .	732
— ferrugineuses du D <sup>r</sup> Herment. . . . .	221
— Louvard. . . . .	222
— du D <sup>r</sup> Patris : Protoiodure de fer et quassine 107, 670, 733, 1519	
— de pepsine et fer réduit de Hogg. . . . .	734
— du D <sup>r</sup> Petitot. . . . .	224
— de protoiodure de fer de Vézu. . . . .	736

Voir paragraphes.

Pilules Vallet. . . . .	864
Poudre Burin du Buisson. . . . .	29
— hématique du D <sup>r</sup> Guerder. . . . .	226
Quinoïdine Duriez. . . . .	1358
Salicylate de fer Schlumberger et Cerckel. . . . .	738
Sirops de Despinoy. . . . .	706
— de Gille. . . . .	866
— de Mars Aupée. . . . .	216
— Tréhyou, au biphosphate de chaux. . . . .	207
Vin de Bernard. . . . .	228
Vins de Despinoy. . . . .	706

XVI. — TOPIQUES.

1° Caustiques.

Anti-cors Ardisson et Ponzio. . . . .	922
Eau Félix Forges. . . . .	982
— des plaies variqueuses. . . . .	2554
Pommade Carré. . . . .	986
— Dupuy. . . . .	987
Toile du Père Joseph. . . . .	923

2° Révulsifs.

Coton iodé Thomas. . . . .	1406
Emplâtre Leperdriel. (Thapsia). . . . .	1854

Ouat  
Papi  
—  
Révu  
Sinap  
Thap

Ouat  
Papi  
Toile  
Topi  
—  
Vésic

Buxin  
Chirc  
Cosm  
Garg  
Pasti

Pom

Sel B

Voir paragraphes.

864	Ouate iodée Hugot : Révulsif instantané. . . . .	477, 1551, 2377
29	Papier Alix, au piment royal de Ceylan. . . . .	292
226	— Rigollot. . . . .	789, 892
1358	Révulsifs Desnoix. . . . .	2224
738	Sinapisme Rigollot. . . . .	789
706	Thapsia Desnoix. . . . .	2224

3° Vésicants.

216	Ouate iodée Hugot : Révulsif instantané. . . . .	477, 2377
207	Papier Alix, au piment royal de Ceylan. . . . .	292
228	Toile vésicante Desnoix. . . . .	2224
706	Topique Bertrand. . . . .	1833
	— Lafay. . . . .	481
	Vésicatoire liquide Bidet. . . . .	329, 770, 1860

4° Astringents.

922	Buxine Deslauriers. . . . .	2209
982	Chirophile Prothière. . . . .	947
2554	Cosmétique Delacour. . . . .	948
986	Gargarisme Barnoud. . . . .	148
987	Pastilles de Dethan. . . . .	154
923	— Palangié. . . . .	155
	Pommade Fontaine. . . . .	39
	— dermatique Moulin. . . . .	1250
	— Thomassin. . . . .	1278
1406	Sel Brochet. . . . .	1281
1854		

Voir paragraphes.

Sel Dacheux. . . . .	1282
Spécifique Arduin (cold cream). . . . .	1246
Subérine Brochard, poudre de liège. . . . .	949, 1386, 2110
Suc de basilic Clauss. . . . .	2463

5° Antiseptiques.

Alcool thymique Doré. . . . .	1907
Alcoolature d'eucalyptus Delpech. . . . .	276
Anti-croup du D <sup>r</sup> Roussel. . . . .	254, 951
Antiseptique Desnoix : Méthode Lister. . . . .	2075
Bandes dextrinées Desnoix : Méthode Lister. . . . .	2076
Coaltar saponiné Le Beuf. . . . .	123
Coton hydrophile du D <sup>r</sup> Tourainne. . . . .	1
— phéniqué Desnoix : Méthode Lister. . . . .	2
Gaze phéniquée Desnoix : Méthode Lister. . . . .	2
Phénol du D <sup>r</sup> Leber, salicylé. . . . .	4, 749, 1905
Phéno-thymol de Deslauriers. . . . .	750
Poudres de goudron Verne. . . . .	1253
Savon au thymol Doré. . . . .	1907
Salicol Dusaule. . . . .	751
Solution phéno-thymique de Deslauriers. . . . .	750
Sparadrap chirurgical Desnoix : Méthode Lister. . . . .	2075
Thymol Doré. . . . .	1907

6° Odontalgiques.

Baume sédatif Chautard. . . . .	2015
Élixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de Soulac. . . . .	1055
— Dulieu. . . . .	1054

hes. . . . .

Voir paragraphes.

1282	Sirop du D <sup>r</sup> Noyres. . . . .	1057
1246	— du D <sup>r</sup> Desvaucelles. . . . .	1056
2110	— de dentition Perret. . . . .	1058
2463	Gouttes jurassiques Levier. . . . .	1064, 2016
	Pâte dentifrice des RR. PP. Bénédictins de Soulac.	1055
	Poudre dentifrice des RR. PP. Bénédictins de Soulac	1055

7<sup>o</sup> Calmants.

1907		
276		
4,951		
2075	Algésine du D <sup>r</sup> Ozil. . . . .	2353
2076	Amandine Deslauriers. . . . .	1722
123	Bain du D <sup>r</sup> Lamau. . . . .	2352
1	— de mer Moride. . . . .	522
2	Cataplasme universel, au fucus perlé. . . . .	6, 33, 1434
2	Nasaline Glaize. . . . .	925
1905	Huile Joseph, spécifique des brûlures. . . . .	500
750	Kalibaume Grosjean. . . . .	2354
1253	Mentholine. . . . .	1967
1907	Ouate du D <sup>r</sup> Pattison. . . . .	2363
751	Pétréoline Lancelot. . . . .	1249
750	Pommade Collas. . . . .	124
2075	— Royer. . . . .	1624
1907	Soyeuse Gobert. . . . .	126



2015  
1055  
1054

## EAUX MINÉRALES

		Voir paragraphes.
<b>Aix-les-Bains</b> (Savoie.) . . .	Sulfurées calciques. . . . .	22, 1701.
<b>Alet</b> (Aude.) . . . . .	Bicarbonatées calciques . . . .	979, 1215.
<b>Andabre</b> (Aveyron.) . . . . .	Alcalines gazeuses et ferrugi- neuses. . . . .	31, 549.
<b>Aulus</b> (Ariège.) . . . . .	Sulfatées calciques. . . . .	564, 1852.
<b>Avène</b> (Hérault.) . . . . .	Bicarbonatées, sodiques arse- nicales . . . . .	2485.
<b>Ax</b> (Ariège.) . . . . .	Sulfurées, sodiques et sulfu- reuses. . . . .	23, 47, 156.
<b>Bagnères-de-Bigorre</b> (H.-P.)	Sulfatées calciques ferrugineu- ses arsenicales. . . . .	741.
<b>Bagnères-de-Luchon</b> (H.-G.)	Sulfurées sodiques. . . . .	616, 1553.
<b>Bagnols</b> (Lozère.) . . . . .	Sulfurées sodiques. . . . .	1271.
<b>Balaruc-les-Bains</b> (Hérault).	Chlorurées sodiques. . . . .	2107.
<b>Barèges</b> (Hautes-Pyrénées). .	Sulfurées sodiques. . . . .	24, 1272.
<b>Bondonneau</b> (Drôme).. . . .	Iodurées gazeuses. . . . .	586, 1520.
<b>Le Boulou</b> (Pyrénées-Or.) . .	Bicarbonatées, ferrugineuses, arsenicales. . . . .	1482.
<b>Bourbon-l'Archambault</b> (Al.)	Chlorurées sodiques. . . . .	2391.
<b>Bourbonne - les - Bains</b> (Haute-Marne). . . . .	Chlorurées sodiques. . . . .	1853, 2097.
<b>La Bourboule</b> (Puy-de-D.).. .	Chlorurées sodiques, bicarbo- natées arsenicales. . . . .	339, 1997.
<b>Bourassol</b> (Haute-Garonne).. .	Ferrugineuses.. . . . .	1702, 1885.
<b>Cadiac</b> (Hautes-Pyrénées). . .	Sulfurées sodiques. . . . .	2219.
<b>Canaveilles (Graus de)</b> (Py- rénées-Orientales). . . . .	Sulfurées sodiques. . . . .	1239.
<b>Campagne</b> (Aude).. . . . .	Bicarbonatées calciques. . . . .	663.
<b>Camoins-les-Bains</b> (Bouches- du-Rhône). . . . .	Sulfurées calciques. . . . .	2487.
<b>Gauterets</b> (Hautes-Pyrénées).	Sulfurées sodiques. . . . .	157, 493, 650.
<b>Cauvalat</b> (Gard). . . . .	Sulfurées calciques froides. . .	2488.
<b>Challes</b> (Savoie).. . . . .	Sulfureuses alcalines. . . . .	32, 1839.
<b>Château-Gontier</b> (Mayenne).	Bicarbonatées calciques, sulfu- tées. . . . .	664.
<b>Châteauneuf</b> (Morny) (Puy- de-Dôme).. . . . .	Bicarbonatées sodiques. . . . .	1216.



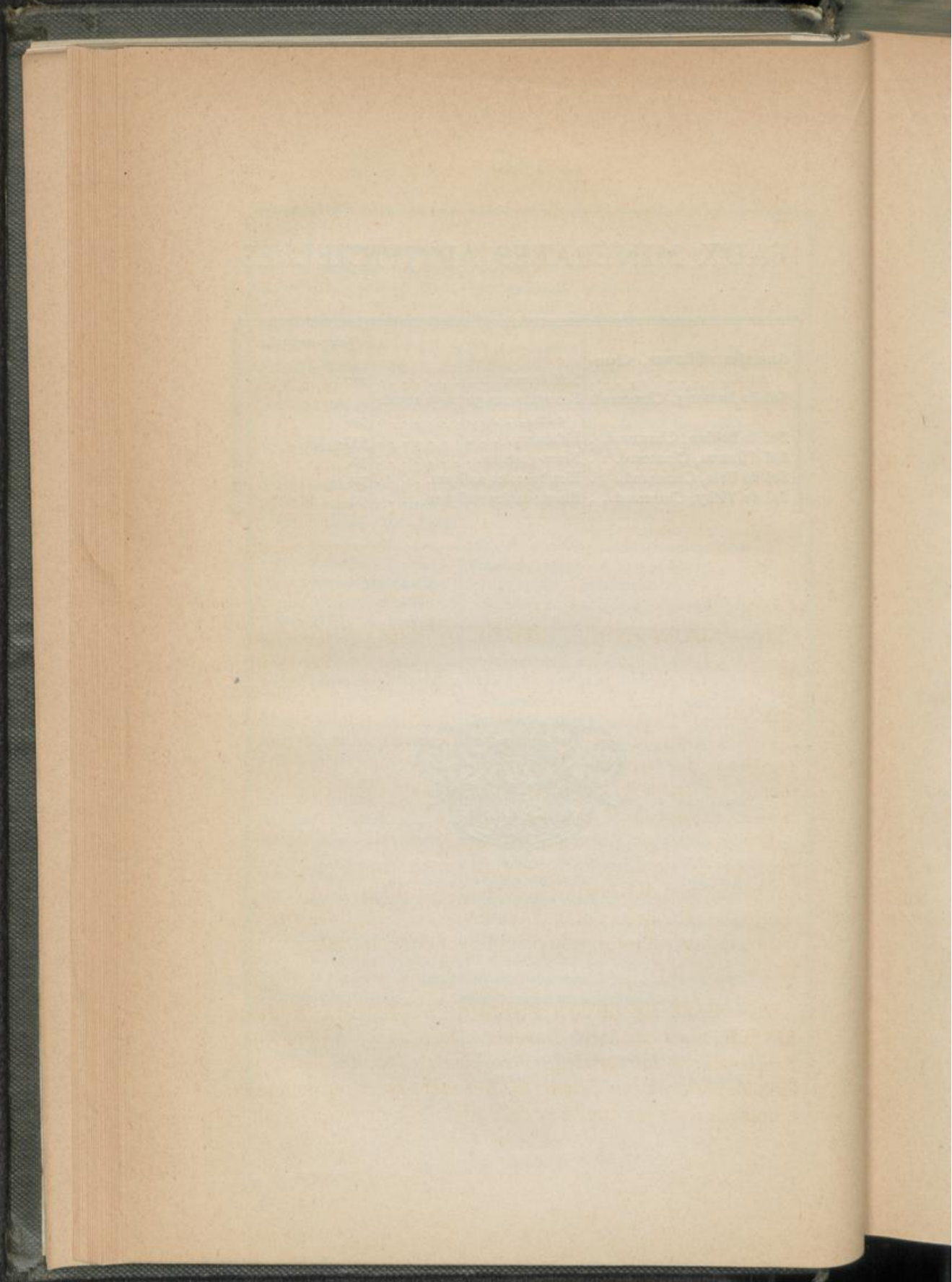
		Voir paragraphes.
<b>Châtel-Guyon</b> (Puy-de-D.) . . . . .	Chloro-magnésiennes . . . . .	565, 795, 1416.
<b>Chaudes-Aigues</b> (Cantal) . . . . .	Carbonatées sodiques . . . . .	2098, 2349.
<b>Cherbourg</b> (Manche) . . . . .	Ferrugineuses . . . . .	742.
<b>Contrexéville</b> (Vosges) . . . . .	Sulfatées calciques alcalines . . . . .	566, 980.
<b>Cours</b> (Gironde) . . . . .	Ferrugineuses froides . . . . .	1886.
<b>Cransac</b> (Aveyron) . . . . .	Sulfatées calciques froides . . . . .	1415.
<b>Cusset</b> (Allier) . . . . .	Bicarbonatées sodiques . . . . .	1956.
<b>Dax</b> (Landes) . . . . .	Ferrugineuses légèrement alcalines . . . . .	48, 1901.
<b>Eaux-Bonnes</b> (Basses-Pyr.) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	270, 1940.
<b>Eaux-Chaudes</b> (Basses-Pyr.) . . . . .	Sulfureuses sodiques . . . . .	2108, 2392.
<b>Eau nitrée</b> (Alsace) . . . . .	13 centigrammes de nitrate de potasse par litre . . . . .	409, 2394.
<b>Enghien-les-Bains</b> (S.-et-O.) . . . . .	Sulfurées calciques . . . . .	271, 303.
<b>Escadas</b> (Pyrénées-Orient.) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	1441.
<b>Escouloubre</b> (Ariège) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	1301, 1442.
<b>Evaux</b> (Creuse) . . . . .	Sodiques bromurées et lithinées . . . . .	567.
<b>Evian-les-Bains</b> (H.-Savoie) . . . . .	Bicarbonatées calciques . . . . .	1957, 2309.
<b>Fumades</b> (Gard) . . . . .	Sulfurées calciques bitumineuses . . . . .	2558.
<b>Gazost</b> (Hautes-Pyrénées) . . . . .	Sulfurées iodiques, bromo-iodurées . . . . .	403, 494, 651.
<b>La Gaille</b> (Haute-Savoie) . . . . .	Sulfureuses alcalines . . . . .	550, 2141.
<b>Lacaune</b> (Tarn) . . . . .	Alcalines arsenicales . . . . .	2559.
<b>Luxeuil</b> (Haute-Saône) . . . . .	Ferrugineuses manganiques . . . . .	1795.
<b>Marcols</b> (Ardèche) . . . . .	Bicarbonatées, ferrugineuses, très gazeuses . . . . .	604.
<b>Martigny - les - Lamarche</b> (Vosges) . . . . .	Calciques froides . . . . .	1567.
<b>Miers</b> (Lot) . . . . .	Sulfatées sodiques laxatives . . . . .	825, 2013.
<b>Montbrun</b> (Drôme) . . . . .	Sulfurées calciques . . . . .	1651.
<b>Mont-Dore</b> (Puy-de-Dôme) . . . . .	Arsenicales ferrugineuses et gazeuses . . . . .	1004, 1779.
<b>Orezza</b> (Corse) . . . . .	Ferro-gazeuses . . . . .	1503.
<b>Oriol</b> (Isère) . . . . .	Ferrugineuses alcalines gazeuses . . . . .	826, 1902.
<b>Passy</b> (Seine) . . . . .	Ferrugineuses . . . . .	605.
<b>Pierrefonds</b> (Oise) . . . . .	Sulfurées calciques froides . . . . .	304.
<b>Plombières</b> (Vosges) . . . . .	Bicarbonatées sodiques . . . . .	1484, 2587.
<b>Pougues</b> (St-Léger) (Nièvre) . . . . .	Alcalines-ferrugineuses . . . . .	147, 652, 981, 1083.
<b>Préchacq</b> (Landes) . . . . .	Chlorurées sodiques . . . . .	2436.
<b>La Preste</b> (Pyrénées-Orient.) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	495.
<b>Reine du fer</b> . . . . .	Ferrugineuse, ferro-magnésienne . . . . .	237, 744.

		Voir paragraphes.
Rennes-les-Bains (Aude) . . . . .	Ferrugineuse . . . . .	94, 2073.
Royale Hongroise (Hongrie) . . . . .	Purgative . . . . .	827, 1273.
Royat (César) (Puy-de-D.) . . . . .	Ferro-arsenicale, alcalines ferrugineuses . . . . .	1128, 1274.
Royat (St-Mart.) (P.-de-D.) . . . . .	Chloro-lithinée . . . . .	113, 1556.
Royat (Victor) (Puy-de-D.) . . . . .	Ferro-arsenicale . . . . .	233, 743.
Sail-les-Bains (Loire) . . . . .	Bicarbonatées silicatées alcalines . . . . .	1084.
Sail-sous-Couzan (Loire) . . . . .	Bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses . . . . .	95, 1161.
Saint-Alban (Loire) . . . . .	Bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses . . . . .	1688.
Saint-Amand (Nord) . . . . .	Boues sulfatées calciques . . . . .	1419, 2109.
Saint-Gervais (H.-Savoie) . . . . .	Sulfatées, sodiques, salines . . . . .	1505.
Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	404, 1780.
Saint-Loubouer (Landes) . . . . .	Sulfurées calciques . . . . .	2437.
Sainte-Madeleine-de-Flourens (Haute-Garonne) . . . . .	Ferrugineuses bicarbonatées froides . . . . .	1162.
Sainte-Marie (H.-Pyrénées) . . . . .	Sulfatées calciques . . . . .	111.
Saint-Mélany (Ardèche) . . . . .	Sulfatées sodiques . . . . .	1781.
Saint-Myon (Puy-de-D.) . . . . .	Ferrugineuses . . . . .	784.
Salies-de-Béarn (Basses-P.) . . . . .	Chlorurées sodiques bromoiodurées . . . . .	1302.
Salins (Jura) . . . . .	Chlorurées sodiques bromurées . . . . .	2438.
Salins-Moutiers (Savoie) . . . . .	Chlorurées sodiques fortes . . . . .	234.
Sermaize (Marne) . . . . .	Bicarbonatées et sulfatées magnésiennes . . . . .	1085.
Sierck (Lorraine) . . . . .	Chlorurées calci-sodiques . . . . .	235, 1998.
Silvanès (Aveyron) . . . . .	Ferrugineuses . . . . .	785.
Siradan (Hautes-Pyrénées) . . . . .	Sulfatées calciques froides . . . . .	112.
Trébas (Tarn) . . . . .	Bicarbonatées ferrugineuses . . . . .	2614.
Uriage (Isère) . . . . .	Sodiques sulfureuxes . . . . .	236, 1005.
Vals (Armélie) (Ardèche) . . . . .	Bicarbonatées sodiques, laxatives . . . . .	220, 1418.
Vals (La Perle) (Ardèche) . . . . .	Alcalines . . . . .	1418.
Vals (Victoire) (Ardèche) . . . . .	Alcalines . . . . .	1418.
Vernet (Pyrénées-Orientales) . . . . .	Sulfurées sodiques . . . . .	171, 405.
Vic-sur-Cère (Cantal) . . . . .	Bicarbonatées ferrugineuses gazeuses . . . . .	172.
Vichy (Allier) . . . . .	Bicarbonatées sodiques . . . . .	413, 568.
Vittel (Vosges) . . . . .	Sulfatées calciques alcalines froides . . . . .	340, 569.

## EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES

		Voir paragraphes.
Granules sulfureux, Chanteaud. . . . .	Sulfureuses. . . . .	272.
Sel de Bussang, Chanteaud.	Ferrugineuses gazeuses arsenicales. . . . .	30.
Sel de lithine, Chanteaud. .	Lithinées. . . . .	337.
Sel d'Orezza, Chanteaud. . .	Ferro-gazeuses. . . . .	30.
Sel de Vals, Chanteaud. . . .	Bicarbonatées sodiques. . . . .	30.
Sel de Vichy, Chanteaud. . .	Bicarbonatées sodiques. . . . .	30.







## ABCÈS DIVERS

Ponction avec la lancette, le bistouri, le trocart ou avec l'aspirateur de Potain; drainage; compression méthodique; pansement avec un linge fenêtré, enduit de cérat ou de vaseline; **pansements antiseptiques**: acide phénique, teinture d'iode; **cataplasmes**. Traitement général en rapport avec la cause: alimentation substantielle; **médication tonique**; **huile de foie de morue**; **préparations martiales**; **médication phosphorée**. **Dépuratifs**, balsamiques. — Révulsifs iodés. **Eaux minérales sulfureuses** en bains ou en douches, au moyen de **pulvérisateurs spéciaux** pour douches locales.

1. — **COTON HYDROPHILE DU D<sup>r</sup> TOURAINNE**. (Coton-charpie). L'avantage du *coton charpie* sur le coton cardé ordinaire a été établi d'une façon précise dans les discussions qui ont eu lieu à l'*Académie de médecine* en juin et juillet 1878; le Coton-charpie est absorbant, sa constitution permet de préserver des germes les plaies qu'il recouvre; les pansements au **Coton hydrophile**, sont moins coûteux que ceux faits au moyen de la charpie de lin.

**MODE D'EMPLOI** : Son pouvoir absorbant permet de l'imprégner de liquides antiseptiques; pour l'appliquer, on en coupe sur une des feuilles une plaque ayant environ 2 centimètres de plus que la plaie à recouvrir, et on le fixe au moyen d'un bandage; il est inutile d'employer des compresses et des linges fenêtrés.

2. — **GAZE ET COTON PHÉNIQUÉS DESNOIX** (Méthode **LISTER**). Les produits **Desnoix** : *Gaze et coton phéniqués*, *l'antiseptique*, le *sparadrap chirurgical*, les *bandes dextrinées*, la *toile vésicante au thapsia* de **Desnoix**, sont journellement employés dans les hôpitaux de Paris. (Voir § 2075.)

3. — **GEMME SAPONINÉE & HYDROGEMMINE LAGASSE.**  
(Voir § 1816.)

4. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER (salicylé).** Dans le pansement des abcès, le Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber est appelé à rendre de réels services à la thérapeutique. Sa composition très rationnelle le recommande comme un antiseptique de maniement facile et d'action régulière. Si l'acide phénique du phénol peut provoquer l'irritation des tissus, l'acide salicylique, qui entre également dans la composition du soluté **LEBER**, corrige l'action un peu vive du liquide phéniqué, tout en lui associant le bénéfice de ses propriétés antiputrides.

Deux à trois cuillerées à bouche de **Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber** donnent une liqueur normale qu'on peut employer soit en lotions, soit en compresses.

5. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au **Salicol Dusaule.** (Voir § 751.)

6. — **CATAPLASME UNIVERSEL AU FUCUS PERLÉ,** dit *Cataplasme à la minute.* L'application du *Cataplasme* à la farine de lin est journellement prescrite par la thérapeutique dans le traitement des abcès de toute nature ; mais combien cette préparation, si simple en apparence, laisse à désirer sous le rapport de l'exécution ! Tantôt la farine de lin n'est point suffisamment cuite, tantôt elle est brûlée, ou bien le *Cataplasme* est trop mince, ou bien il est trop épais. Les médecins n'ont pas à craindre de tels inconvénients avec le **Cataplasme à la minute**, tissu compact et homogène, qui trempé dans l'eau chaude, s'y gonfle rapidement, et maintenu sur la partie malade à l'aide d'une plaque de baudruche, conserve longtemps encore sa température. Le **Cataplasme à la minute** doit cette propriété d'expansion aux principes mucilagineux du *Lichen d'Islande*, et dans les cas de fractures ou de contusions, les chirurgiens l'emploient avec succès comme bandage contentif d'une légèreté et d'une souplesse fort appréciables.

7. — **VIN DE PEPTONE DE CHAPOTEAUT.** Chaque verre à Bordeaux contient la Peptone de 10 grammes de viande de bœuf.
8. — **VIN AROUD, au quina.** Ce vin contient tous les principes solubles de la viande.
9. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** (Voir § 525.)
10. — **CAPSULES TAETZ, à l'huile de foie de morue.** Les malades prennent avec la plus grande facilité les Capsules Taëtz à l'huile de foie de morue, grâce à la souplesse et à l'élasticité de leur enveloppe; la dose ainsi ingérée représente environ 4 grammes par capsule.
11. — **FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux solubles.** (Voir § 216.)
12. — **FER BRAVAIS.** (Voir § 217.)
13. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS.** (Protoiodure de fer et quassine). Chaque pilule contient 5 centigrammes de Protoiodure de fer et 1 milligramme de quassine. (Voir § 733.)
14. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux.** Par sa nature soluble et ses propriétés d'assimilation, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites.  
Dose : Deux à trois cuillerées à potage, chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.
15. — **SOLUTION BOURGUIGNON, au chlorhydro-phosphate de chaux.** Reconstituant général physiologique et rationnel complètement assimilable. (Voir § 872.)
16. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ.** (Voir § 1258.)

17. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON.**  
(Voir § 997.)

18. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN** : salsepareille iodurée. Le virus syphilitique, après avoir manifesté sa présence par les lésions les plus diverses et les plus inattendues sur les différentes parties du corps, amène les accidents tertiaires, soit chez le sujet même, soit sur ses descendants : un dépuratif énergique est donc indispensable.

L'emploi de la Salsepareille a été préconisé depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, et d'après les mémoires des plus célèbres médecins de l'époque, elle opérait des cures merveilleuses dans les cas où le mercure demeurait impuissant.

Associée à l'iodure de potassium, la Salsepareille est toujours demeurée le complément obligé de tout traitement dépuratif et le **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien**, qui est le sirop du *D<sup>r</sup> Ricord* modifié, est un précieux médicament physiologique qui, loin de troubler les fonctions de l'organisme, en rétablit l'équilibre.

Par ses propriétés dépuratives, il provoque des phénomènes d'élimination, en favorisant l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Chaque cuillerée à potage du **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien**, renferme 40 centigrammes d'iodure, et chaque cuillerée à café en contient 10 centigrammes.

19. — **TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.**  
(Voir § 1000.)

20. — **ELATINE.** *Solution de goudron et sapin concentrée.* D<sup>r</sup> Bouïn, Inventeur (1854). Dépurative, détersive, antiputride. S'emploie en lotions, douches locales, bains et boissons.

21. — **OUATE IODÉE HUGOT.** *Réulsif instantané.* L'ouate iodée Hugot contient 15 o/o d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 o/o, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets. (Voir § 2377.)



22. — EAUX MINÉRALES D'AIX-LES-BAINS (*Savoie*).  
Sulfurées calciques.

23. — EAUX MINÉRALES D'AX (*Ariège*). *Sulfurées,*  
*sodiques et sulfureuses.*

24. — EAUX MINÉRALES DE BARÈGES (*Hautes-Pyré-*  
*nées*). Eaux sulfurées sodiques (32° à 44°).





## ACESCENCE

(Dyspepsie par fermentation acide).

Absorbants et anti-acides; charbon végétal, sous-nitrate de bismuth; magnésie calcinée; carbonates alcalins; amers; phosphate de chaux; bi-oxyde de manganèse. Eaux minérales alcalines. — Bains de mer; bains alcalins; hydrothérapie.

25. — **CHARBON GRANULÉ DE VELPRY.** L'avantage des poudres granulées est ainsi établi par le professeur **Bouchardat.** « Conservation parfaite, administration facile, « sûreté et commodité du dosage; des poudres enrobées et « conservées pendant plus d'une année, n'ont subi aucune « altération. » La maison **Velpry de Reims** fabrique spécialement toutes les poudres granulées.

26. — **MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.** « Elle se « désagrège promptement dans l'estomac et son assimilation « est rapide; elle est d'une conservation indéfinie, d'un do- « sage exact et d'une administration facile. » **Bouchardat.**

27. — **CRÈME QUESNEVILLE.** Sous-nitrate de bismuth.

28. — **GOUTTES DE GIGON,** ou véritables gouttes amères de Baumé. (Voir § 1168).

29. — **POUDRE FERRO-MANGANIQUE BURIN DU BUISSON,** pour eau acidule gazeuse, ferrugineuse et manganique.

30. — **SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD** de Vendôme. Les sels pour Eaux minérales de Chanteau

de Vendôme présentent au médecin et au malade un avantage réel, tant sous le rapport du prix que sous celui de la régularité de leur composition, cette dernière condition est surtout importante : il est fort difficile de garantir dans deux bouteilles d'eau minérale une composition identique, il suffit que les infiltrations pluviales aient augmenté le volume de l'eau pour affaiblir sa minéralisation. Il est bien établi que les carbonates alcalins possèdent les mêmes propriétés que les eaux minérales alcalines.

Dose : Une cuillerée à bouche de Sel Chanteaud (VALS ou VICHY), dans une bouteille d'eau, à boire aux repas comme les eaux naturelles.

Les Sels Chanteaud de Vendôme présentent les avantages suivants : 1<sup>o</sup> : fixité dans leur composition; 2<sup>o</sup> : commodité; un flacon représente 20 bouteilles d'eau; 3<sup>o</sup> : économie considérable, la bouteille ne revient qu'à 20 centimes.

31. — EAUX MINÉRALES D'ANDABRE (Aveyron). Eaux alcalines gazeuses et ferrugineuses.

32. — EAUX MINÉRALES DE CHALLES (Savoie). Eaux sulfureuses alcalines.



## ACNÉ

Traitement variable suivant les formes. — Traitement externe: **cataplasmes** émoullients ou féculents. Bains de son ou d'amidon; lotions au savon. **Pommades** au proto-iodure, au bi-iodure ou à l'iodo-chlorure de mercure. Huile de cade ou d'acajou (Hardy). Solutions de sublimé, de sulfure de potassium; turbith minéral; peroxyde de fer. Traitement interne: **toniques amers; purgatifs, dépuratifs.** — **Eaux minérales alcalines et sulfureuses.**

33. — **CATAPLASME UNIVERSEL** au fucus perlé, dit *Cataplasme à la minute*. Lorsqu'il s'agit d'appliquer un cataplasme sur des parties délicates, jamais l'on ne saurait apporter trop de soins dans l'emploi de ce topique émoullient portant sur des régions très sensibles. L'usage de ce tissu homogène et compact, dit *Cataplasme à la minute*, n'oblige pas à des précautions aussi minutieuses que trop souvent inobservées.

**MODE D'EMPLOI :** Tailler un morceau de la grandeur désirée, le tremper quelques minutes dans l'eau chaude, et l'appliquer dès qu'il est suffisamment gonflé, en le recouvrant d'une bande de baudruche pour le tenir fixé et lui conserver sa chaleur.

34. — **EAU FÉLIX FORGES.** (Voir § 982).

35. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751).

36. — **SPÉCIFIQUE ARDUIN,** Cold-cream hygiénique. (Voir § 1260).

37. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (Nouveau Codex). (Voir § 1249.)

38. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)

39. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

40. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**, au quina et quassia. La quassine, principe actif du quassia amara provoque l'appétit et excite les fonctions organiques, en soutenant la digestion dans l'atonie gastrique; associée au quinquina avec le vin Muscat pour véhicule, elle représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

En stimulant les fibres musculaires du tube digestif, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion complète des aliments introduits dans l'estomac.

Dose : Un verre à Madère avant chaque repas.

41. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ**. (Voir § 804.)

42. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON** (d'Orléans). (Voir § 810.)

43. — **GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE**. (Voir § 1257.)

44. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ**. (Voir § 1258.)

45. — **SIROP DE BOCHET, du serpent** (de Lyon). (Voir § 997.)

46. — **TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES**. (Voir § 1000.)

47. — EAUX MINÉRALES D'AX (Ariège). Sulfurées, sodiques et sulfureuses.

48. — EAUX MINÉRALES DE DAX (Landes). Sulfatées, calciques, ferrugineuses, alcalines (32° à 60°).

49. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

Sulfate de magnésic. . . . . 29 gr. 07.

Sulfate de soude. . . . . 17 — 80.

(Voir § 827.)

50. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 272.)





## ADYNAMIE

Boissons alimentaires en quantité variable selon l'état et à doses fractionnées: lait, bouillon, café, thé au rhum, vins généreux, vins de peptone. Anti-spasmodiques. — Médication tonique. — Médication martiale. Huile de foie de morue. — Reconstituants.

51. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL**: Pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine, augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose: Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

52. — **PERLES D'ETHER DU D<sup>r</sup> CLERTAN**.

53. — **BOLDO-VERNE** et **ÉLIXIR DE BOLDO-VERNE**. Auxiliaires précieux des fonctions de nutrition sur lesquelles ils possèdent une action stimulante merveilleuse; ils peuvent être administrés pendant longtemps sans inconvénients, car ils offrent le grand avantage de ne pas irriter l'estomac et les intestins, comme peut le faire le quinquina.

Doses: **Boldo-Verne, Gouttes concentrées**: 30 à 60 gouttes par jour, à chaque repas, à doses progressives de 4 en 4 jours. (*Chaque flacon contient un compte-gouttes.*)

**Élixir Boldo-Verne**: 4 cuillerées à café par jour au dessert, à chaque repas matin et soir.

Observation recueillie par le D<sup>r</sup> Dujardin-Beaumetz (Maison Dubois), service du D<sup>r</sup> Féréol: « Un jeune homme, convalescent d'une fièvre typhoïde, était tombé dans une dépression profonde, il refusait tous les aliments; le vin de

« quinquina et les autres toniques étaient également refusés; faiblesse excessive, faisant craindre une terminaison fatale. On administre le **Boldo** deux fois par jour; le médicament est bien supporté; l'appétit reprend une certaine activité, les forces se relèvent, et la guérison ne se fait pas attendre. »

54. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOÛIN**: Analeptique, Apéritive, Stimulante. « Mêlée au vin de Bordeaux aux repas, elle régénère tout l'organisme... » **D<sup>r</sup> Commandeur Kuntzli**.

55. — **ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON**. Composition: Colombo, quinquina titré, écorces d'oranges amères et vin de Banyuls, ne constipe pas. (Voir § 848.)

56. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE**, cacao, quinquina et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

57. — **VIN DE BUCAILLE**, au Maté du Paraguay. (Voir § 854.)

58. — **VIN DE CHASSAING, SIROP ET PILULES**. Pepsine et Diastase. (Voir § 1208.)

59. — **VIN DE MARIANI**, à la coca du Pérou. Le **Vin de Coca Mariani** est aujourd'hui universellement connu et considéré comme une des meilleures préparations reconstituantes; à l'action tonique et stimulante de la **Coca**, s'ajoute celle du vin choisi avec soin parmi les crus renommés de Bordeaux, suffisamment alcoolique pour dissoudre la **cocaïne**, et les principes résineux de la feuille péruvienne. La maison **Mariani** importe la **Coca** en grande quantité et n'emploie que les feuilles entièrement irréprochables, et n'ayant pas subi l'altération que présentent le plus souvent les feuilles plus ou moins jaunes du commerce; et, par suite, ne contenant que peu ou pas de principes actifs. Le **Vin de Mariani** ne constipe pas, il exerce sur la muqueuse stomacale une action vivifiante, et ne produit aucun trouble



dans les fonctions digestives; ces précieuses qualités le font préférer par beaucoup de médecins aux préparations de quinquina.

L'usage du **Vin de Mariani** est conseillé aux hommes fatigués par un labeur excessif, aux convalescents dont un séjour au lit aura diminué les forces musculaires, aux diabétiques, aux albuminuriques dont les muscles ont perdu leur élasticité et leur vigueur; ses bienfaisants effets anesthésiques ont reçu, notamment dans la **Clinique de Laryngoscopie** du **Dr Fauvel** une heureuse application contre les affections de la muqueuse laryngienne et des voies respiratoires; dans l'angine granuleuse, il remplace avantageusement les badigeonnages et les cautérisations si souvent nuisibles.

MODE D'EMPLOI : 2 à 3 verres à Bordeaux par jour avant les repas.

60. — **DRAGÉES CARBONEL**, au perchlorure de fer. (Voir § 209.)

61. — **DRAGÉES** et **ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN**. (Voir § 213.)

62. — **DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ**. (Voir § 724.)

63. — **FER AUPÉE**, phosphato-lactate de fer et de chaux. Préparation rationnelle dans laquelle le fer est totalement assimilable. (Pour doses, Voir § 216.)

64. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

65. — **PILULES INALTÉRABLES DU D<sup>r</sup> BLAUD**, proto-carbonate de fer assimilable. (Voir § 732.)

66. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS**. (Proto-iodure de fer et quassine). Chaque pilule contient cinq centigrammes de proto-iodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

67. — **PILULES DE PEPSINE ET FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE DE HOGG.** (Voir § 734.)

68. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 738.)

69. — **DRAGÉES T. GRAS**, à l'huile de foie de morue phosphatée. La combinaison de l'huile de foie de morue avec le phosphate de chaux produit une médication éminemment reconstituante. Les Dragées T. Gras ne provoquent ni dégoût ni renvois, elles remplacent avec avantage l'huile de foie de morue dont elles possèdent toutes les propriétés jointes à celles du phosphate de chaux.

Dose : 6 à 8 dragées par jour avant le repas.

70. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** (Voir § 525.)

71. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET**, au bi-phosphate de chaux. Les avantages de cette préparation sont les suivants : le bi-phosphate de chaux est normalement soluble et par conséquent assimilable, il est donc préférable aux phosphates basiques insolubles, et aux sels dérivés du phosphore, tels que les hypophosphites trop instables; sa saveur agréablement acide le fait agréer par les malades les plus difficiles; cette acidité normale n'offre pas le désagrément de l'acidité des phosphates neutres, dissous à la faveur des acides minéraux ou organiques de certaines préparations. L'analyse démontre que le **bi-phosphate de chaux** passe sans altération dans le torrent circulatoire; on le retrouve tenu en dissolution dans les tissus, et même combiné à la substance organique. Il est aussi considéré par les médecins comme un puissant prophylactique; les personnes délicates, faibles de la poitrine, prédisposées aux rhumes, devraient en faire usage de temps en temps comme préservatif.

Dose : La dose moyenne est de 2 à 4 cuillerées à bouche par jour prises au repas dans de l'eau sucrée ou rougie; on

peut élever la dose à 6 ou 8 cuillerées progressivement. Pour les enfants la dose est de 6 à 8 cuillerées à café.

72. — **SOLUTION BOURGUIGNON**, au chlorhydrophosphate de chaux. Reconstituant physiologique et rationnel, complètement assimilable. (Voir § 872.)

73. — **BIBERON ROBERT FLEXIBLE**. (Voir § 1106.)

74. — **ÉLIXIR LUCAS**, ferrugineux alimentaire ou sans fer. (Voir § 186.)

75. — **EXTRAIT DE MALT (Bière de santé) DE JEAN HOFF**. L'extrait de Malt possède des propriétés toniques, nutritives et réconfortantes; la **Bière HOFF**, connue depuis plus de 30 ans, a été accueillie avec empressement par les médecins comme un très bon agent diurétique de la classe des analeptiques. Il est utile dans les affections adynamiques pour réveiller la contractilité musculaire des organes digestifs, et pour introduire dans l'économie les substances nutritives aptes à relever les forces générales épuisées.

76. — **PEPSINE BLANCHARD**. Élixir et Pilules. Rigoureusement dosée, chaque cuillerée d'Élixir assure la digestion de 10 grammes de fibrine, et chaque pilule l'assimilation de 5 grammes. La saveur de la **Pepsine** est complètement dissimulée par le goût agréable de la Coca, précieux adjuvant, agissant à la fois comme tonique et comme reconstituant.

77. — **PEPTONE DEFRESNE**. Cette préparation savoureuse est stimulante et tonique, elle réveille l'appétit en donnant une force nouvelle à tout l'organisme dont elle assure la nutrition, car 100 grammes de peptone contiennent 200 grammes de viande, ou 25 grammes de peptone: 2,25 de phosphate de chaux combiné à la matière organique, soit 0,70 acide phosphorique, ou 0,20 phosphate de fer combiné.

Dose : 2 à 3 cuillerées par jour dans un peu d'eau tiède et salée.

**VIN DE PEPTONE DEFRESNE**, très agréable à prendre : un demi-verre à madère au dessert.

**78. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** Obtenue avec une pepsine d'un puissant pouvoir digestif, son goût est très agréable, et son emploi facile.

Dose : Une cuillerée à bouche représente 10 grammes de viande.

**79. — PEPTONOÏDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

**80. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)





## AGE CRITIQUE

Traitement variable. S'il y a pléthore, saignée du bras. Contre les hémorragies utérines : repos, **seigle ergoté**, **ergotine**, **ergotinine**; préparations de safran, rhue, sabine. Bains frais, affusions froides, hydrothérapie. — **Toniques; préparations martiales et arsenicales.** — **Combattre la constipation**, s'il y a lieu. **Eaux minérales ferrugineuses.**

81. — **ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN.**  
(Voir § 1611.)
82. — **SEIGLE ERGOTÉ GRANULÉ DE VELPRY.**  
(Voir § 25.)
83. — **ELATINE DU D<sup>r</sup> BOÛIN**, hémostatique, tonique et reconstituante. (Voir § 629.)
84. — **QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à 0,02.) (Voir § 1169.)
85. — **VIN DE BELLINI**, au quina et Colombo.
86. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR**, proto-iodure de fer et manne. Ces dragées possèdent les mêmes propriétés que celles de **Proto-iodure de fer**, mais elles ont sur ces dernières l'avantage d'être tolérées par les personnes prédisposées à la constipation.  
La **Manne** devient le correctif naturel de l'échauffement produit par l'emploi prolongé de ce proto-sel.
87. — **DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN.** (Voir § 213.)
88. — **FER BRAVAIS.** (Voir § 217.)

89. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 738.)

90. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Elle agit comme laxatif, prise à petites doses, sans causer le moindre dégoût, ni provoquer la plus légère irritation sur la muqueuse gastro-intestinale.

Le citrate de magnésie, d'après les expressions textuelles du Rapporteur de l'Académie de Médecine, agit : « *tuto, cito et jucunde* ».

91. — **PODOPHYLLE DU D<sup>r</sup> COUSY.** Trousseau a le premier préconisé la résine du *Podophyllum pellatum* comme laxatif et purgatif, mais les travaux des D<sup>rs</sup> Constantin Paul, Marchand, l'ont popularisée.

Dose : Deux pilules le soir en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale.

Chaque pilule est dosée à un centigramme.

92. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

93. — **GRANULES LECOCQ :** Arseniate de fer à 1 milligramme.

La quantité de substance active que renferme chaque **Granule Lecocq** est dosée mathématiquement par un procédé mécanique spécial. Le praticien peut conséquemment compter sur un dosage précis, et surveiller facilement les effets de ses prescriptions.

94. — **EAUX MINÉRALES DE RENNES-LES-BAINS** (Aude) Ferrugineuses (12° à 51°).

95. — **EAUX MINÉRALES DE SAIL-SOUS-COUZAN** (Loire). Bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses, silicatées, alcalines.

96. — **SEL D'OREZZA**, ou de **BUSSANG**, de **CHANTEAUD** de **VENDOME.** (Voir § 238.)



## ALBUMINURIE

Traitement variable suivant la forme: saignée, ventouses et sangsues à la région lombaire. — Vêtements de laine, bains de vapeur, fumigations. — Traitement interne: régime lacté; tous les diurétiques; purgatifs, préparations à base de jalap. Préparations iodiques, ferrugineuses, balsamiques. En cas de vomissements, boissons glacées; contre les convulsions, bromures alcalins. Eviter les médicaments qui s'accumulent dans les reins. — Eaux minérales sulfatées calciques.

### 97. — SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET, aux stigmates de maïs.

Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années le D<sup>r</sup> Becquet l'a introduite en thérapeutique et l'a préconisée sous le nom de Sirop du D<sup>r</sup> Becquet; l'extrait de stigmates étant la base de ce sirop son action thérapeutique est constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le Sirop du D<sup>r</sup> Becquet constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, gravelle, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose: 2 à 3 cuillerées de Sirop du D<sup>r</sup> Becquet dans un verre d'eau ou de tisane.

98. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT, à la Digitale. « La Digitale, dit Bouchardat, est employée dans les anévrismes du cœur, avec ou sans lésions des valvules, mais elle est éga-

« lément indispensable dans le traitement de la néphrite  
 « albumineuse (mal de Bright). Elle a été employée avec  
 « succès par MM. Homolle et Quevenne qui ont constaté la  
 « diminution, et même la disparition de l'albumine dans les  
 « urines. »

Suivant les observations du célèbre thérapeutiste **Christison**, d'Edimbourg, « la **Digitale** doit être préférée aux autres  
 « diurétiques, parce qu'elle n'a pas l'inconvénient d'aggra-  
 « ver l'irritation rénale ».

**Bouchardat** ordonne la digitale à forte dose, à la condi-  
 tion expresse d'avoir une préparation toujours identique; le  
**Sirop du D<sup>r</sup> Frobert** répond à cette condition essentielle; le  
 praticien en le prescrivant, peut compter sur un médicament  
 irréprochable, et rigoureusement dosé.

Dose: Deux cuillerées à bouche par jour.

99. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.**  
 (Voir § 1663.)

100. — **THÉ DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs.  
 (Voir § 97.)

101. — **QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à à 0,02.) (Voir  
 § 1169.)

102. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU  
 D<sup>r</sup> GUILLIÉ.** (Voir § 804.)

103. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON  
 D'ORLÉANS.** (Voir § 810.)

104. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du  
 D<sup>r</sup> Souligoux). (Voir § 807.)

105. — **GRANULES LECOCQ**, Jalapine à 1 milligramme.

106. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux,  
 ou fer réduit par la lumière. (Voir § 216.)



**107. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS.** — (Iodure de fer et Quassine.)

Les propriétés diurétiques de la quassine ont été utilisées avec succès contre l'albuminurie et contre la néphrite albuminurique, à l'heure critique où l'émission de l'urine devient de plus en plus rare. L'emploi des **Pilules Patris** se trouve donc indiqué dans le traitement de l'albuminurie chronique et de toutes ses transformations, d'autant plus que le proto-sel qui entre dans la composition de ces mêmes pilules est un puissant réparateur des troubles de la nutrition provoqués par le mal de Bright. La dose de quassine contenue dans les **Pilules Patris** est parfaitement tolérée par l'estomac, et elle lui rend l'énergie de ses forces digestives.

**108. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :** Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

**109. — SIROP DE FALIÈRES,** au bromure de potassium pur.

**110. — PEPTONE DEFRESNE.** Remplace avantageusement le régime lacté et prévient plus sûrement l'apparition de l'albuminurie dans l'urine.

Dose : 7 cuillerées par jour, dans un peu d'eau tiède et salée. (Voir § 77.)

**111. — EAUX MINÉRALES DE SAINTE-MARIE** (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfatées calciques (17°).

**112. — EAUX MINÉRALES DE SIRADAN** (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfatées calciques froides.

**113. — EAUX DE ROYAT** (Puy-de-Dôme). (Source Saint-Mart), Chloro-Lithinée.



## ALIMENTATION

### DES CONVALESCENTS & DES ENFANTS

Farine diastasée et phosphatée, farine lactée. Chocolat au quinquina ferrugineux.  
— Poudre de viande. — Jus de viande.

114. — **FARINE SCOTTS**, farine pure de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée.

L'importante question de l'alimentation des enfants, qui a été l'objet de nombreuses études des docteurs les plus célèbres, à cause des ravages causés par l'allaitement insuffisant qui amène presque invariablement le rachitisme, a été résolue par l'emploi de la **farine Scotts, de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée**.

La composition de la **Farine de gruau d'avoine d'Ecosse** est presque identique au lait de la femme et son emploi a toujours donné les plus heureux résultats chez les enfants rachitiques ou débiles. Les professeurs **Payen, Dujardin-Beaumetz, Hardy, Pietra-Santa, Bouchut** en ont constaté les propriétés nutritives, et leurs rapports favorables l'ont fait adopter dans les crèches et les hôpitaux de Paris.

On emploie pour la dessiccation de la **farine d'avoine Scotts**, des étuves à courant d'air sec, dont la température maxima ne dépasse jamais 40°, de cette manière, on conserve toujours tous les principes diastasés qui sont forcément détruits dans les autres fours chauffés à 80° et plus. La richesse en phosphates est aussi très importante, l'assimi-

lation de ces sels est assurée, et son emploi constitue un précieux agent de la médication phosphatée, si utile à la transformation des tissus osseux chez les jeunes enfants débiles, son usage sera aussi des plus utiles pour l'alimentation des convalescents.

**145. — FARINE LACTÉE NESTLÉ.** La Farine lactée Nestlé dont la base est le bon lait des vaches suisses, est le meilleur aliment pour les enfants en bas âge, elle supplée à l'insuffisance du lait maternel et facilite le sevrage. Tous les essais faits dans les maternités et hospices furent couronnés de succès, et MM. les Docteurs et Professeurs de ces établissements ont accordé leur faveur et leur approbation, à un produit qui contribue au plus haut degré à restreindre les affections gastro-intestinales, et l'effrayante mortalité qui en est la conséquence.

**146. — CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina.**

Le Chocolat G<sup>o</sup> Hayem renferme exactement trente grammes d'alcaloïdes par kilogramme, chaque déjeuner dosé à un gramme de Quinquina jaune Calisaya représente donc trente centigrammes d'alcaloïdes.

**147. — CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina ferrugineux.**

Le Chocolat G<sup>o</sup> Hayem qui associe au cacao et au sucre les principes toniques du quinquina et les propriétés reconstituantes du fer, renferme exactement 30 grammes d'alcaloïdes et 4 grammes de fer réduit par kilogramme, soit par chaque déjeuner 30 centigrammes d'alcaloïdes et 12 milligrammes de fer.

**148. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.** (Voir §§ 506 et 2165.)

**149. — JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.**

Le jus de bifteck du D<sup>r</sup> Roussel est le jus de la viande de bœuf extrait de la fibre musculaire parfaitement pure, et



riche de ses principes azotés avec addition d'alcool et de sucre; ces précieux agents, agissant à la fois comme adjuvant et comme tonique, assurent de plus la conservation indéfinie de cet aliment réparateur.

#### 120. — BIBERON ROBERT.

— « De tous les biberons, le  
« Biberon Robert réunit les con-  
« ditions de bon marché et de  
« simplicité; la succion s'y fait  
« très aisément, et avec lui l'en-  
« fant ne peut pas boire sans té-  
« ter. » D' Brochard. (Voir § 1106.)





## ALOPÉCIE

Etat accidentel où les cheveux ne tombent que parce que le bulbe est malade, ce qui le distingue de la calvitie. — Frictions irritantes, vésicatoires volants. **Lotions** d'alcool et de quinquina, astringentes, alcalines. — **Pommades** à la térébenthine, au goudron. — En cas de syphilis, **médication hydrargyrique**. — Eviter les irritations du cuir chevelu par les peignes ou les brosses.

121. — **PAPIER ALIX**, au Piment Royal de Ceylan. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi car, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, n'ayant pas les inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

122. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET**.

123. — **COALTAR SAPONINÉ LE BŒUF**. Le D<sup>r</sup> Bazin prescrivait avec succès, contre l'Alopécie et le Pytiriasis, des lotions à l'aide d'une petite éponge ou d'une brosse douce, imbibée de **Coaltar Le Bœuf**, étendu de 3 à 6 parties d'eau tiède ou d'eau de son. Ce médicament dont la réputation n'est plus à faire, est recommandé comme désinfectant, anti-miasmatique et cicatrisant des plaies. Il est du reste admis dans les **Hôpitaux de Paris**, ce qui est une preuve irrécusable de ses qualités. Employé en compresses, lotions, injections, gargarismes, son efficacité est remarquable dans les cas suivants: **Anthrax, Cancers, Gangrène, Plaies, Pertes blanches, Angine, Inflammation des gencives**, etc.

124. — **POMMADE COLLAS**, à base de goudron de Norwège purifié et de beurre de Cacao.

126.—**PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades.  
(Nouveau Codex.) (Voir § 1249.)

126. — **SOYEUSE GOBERT**. La **Soyeuse Gobert**, dont le nom seul indique les propriétés éminemment lubrifiantes, est une huile composée de végétaux, qui combat avec succès l'**alopécie**, cette maladie des bulbes pileux, en pénétrant insensiblement dans le cuir chevelu, et en régénérant le cheveu jusque dans sa racine.

La **Soyeuse** agit également comme moyen préventif; par son application sagement dirigée, elle garantit l'encéphale contre les variations de la température extérieure, et soustrait ainsi les cheveux à l'une des causes les plus fréquentes de leur chute prématurée. Son emploi dispense souvent de l'épilation, opération nécessaire dans les cas d'atrophie partielle, mais toujours douloureuse. Quand les cellules épithéliales, ou pellicules viennent s'interposer entre le follicule et le cheveu pour déterminer par leur disjonction l'atrophie du bulbe, la **Soyeuse Gobert** soulève, par son action directe sur elles, les pellicules qui tombent immédiatement sous le peigne.





## AMÉNORRHÉE

Saignée en cas de pléthore; sangsues à la vulve, à la partie supéro-interne des cuisses.  
Bains généraux; bains de siège, bains de pieds sinapisés ou irritants. **Sinapismes.**  
Fumigations aromatiques locales. **Electricité.** Traitement interne: **apiol**, rhue, sabine; infusions d'absinthe, d'armoise, de safran, emménagogues. **Préparations ferrugineuses, iodées, toniques, antispasmodiques.** — Bains de mer et de rivière. — Hydrothérapie. **Eaux minérales.**

**126 bis. — PAPIER RIGOLLOT.** (Voir § 789 et 892.)

**127. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX GAIFFE.**  
Excitateurs utérins. Excitateurs concentriques. (Voir § 2388.)

**128. — CAPSULES D'APIOL,** Homolle et Joret.

**128 bis. — GRANULES LECOCQ :** Phosphure de zinc à 1 milligramme.

La substance active que renferme chaque granule **Lecocq** est mathématiquement dosée. (Voir § 164.)

**129. — ÉLIXIR AMÉRICAIN de DE COURCELLES,** à base d'aunée et de safran. Recommandé spécialement dans les affections utérines, très efficace dans les suppressions de toute nature; il calme rapidement les douleurs qui accompagnent la menstruation, il dissipe les flueurs blanches.

Dose : 2 à 4 cuillerées à café par jour.

**130. — DRAGÉES CARBONEL,** au perchlorure de fer. (Voir § 209.)

**131. — DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN.** (Voir § 213.)

132. — DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ. (Voir § 724.)
133. — ÉLIXIR HAMPTON, élixir cordial au peptonate de fer, à la pepsine et à la diastase. (Voir § 722.)
134. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux, assimilable. (Voir § 216.)
135. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)
136. — PILULES DU D<sup>r</sup> BLAUD, proto-carbonate de fer inaltérable, facilement assimilables ne fatiguant pas l'estomac et n'ayant pas sur l'intestin les inconvénients des préparations ferrugineuses, en général mal absorbées. (Voir § 732.)
137. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS. Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement 5 centigrammes de protoiodure de fer et 1 milligramme de quassine. (Voir § 733.)
138. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER : hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)
139. — VIN DE BERNARD, fer assimilable et alcaloïdes du quinquina. (Voir § 228.)
140. — PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG. (Voir § 513.)
141. — VIN IODÉ D'OSSIAN HENRY. Vin de quinquina iodé.
142. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON. (Voir § 848.)
143. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules à à 0,02.) (Voir § 1169.)
144. — SIROP D'ÉCORCES D'ORANGES AMERES DE J.-P. LAROZE.



145. — THÉOBROME KINA AUPÉE, puissant tonique à base de cacao et d'écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

146. — PERLES D'ÉTHER DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

147. — LES EAUX DE POGUES St-LÉGER (Nièvre) sont reconstituantes, alcalines, ferrugineuses.



DE

ate

ux,

fer  
iac  
ra-  
2.)

et  
ies

io-

es

IE

ia

.)

E



## AMYGDALITE

**AMYGDALITE SIMPLE** : gargarismes émollients et astringents; vomitifs. — **AMYGDALITE CHRONIQUE** : cautérisation au nitrate d'argent, teinture d'iode, alun, chlorate de potasse, borate de soude; excision. **Eaux minérales sulfureuses**. — **AMYGDALITE PHLEGMONEUSE** (esquinancie) : vomitifs répétés, ponctions au bistouri; gargarismes émollients, glycinés; cataplasmes autour du cou.

148. — **GARGARISME BARNOUD**, au Borate de soude. Gargarisme sec, inaltérable, présenté sous forme de bonbon agréable; l'action détersive et anti-septique du borate de soude en fait un médicament précieux contre les affections de la gorge, de la muqueuse buccale et des gencives; il agit aussi d'une manière remarquable contre l'aphonie.

**MODE D'EMPLOI**: Mettre une pastille Barnoud dans la bouche, et l'y laisser se dissoudre au contact de la salive. 8 à 10 pastilles par jour.

149. — **PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1765.)

150. — **SIROP DU D<sup>r</sup> DUJARDIN**, au chlorhydrate de cocaïne. (Voir § 273.)

151. — **TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS**. (Voir § 1766.)

152. — **VOMITIF DESLAURIERS**. (Voir § 952.)

153. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 o/o d'iode tandis que la

préparation du Codex n'en renferme que 8 o/o, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication.

154. — **PASTILLES DE DETHAN**, au chlorate de potasse.

155. — **PASTILLES PALANGIÉ**, au chlorate de potasse et goudron de Norwège.

156. — **EAUX MINÉRALES D'AX** (Ariège). Eaux sulfurées sodiques et sulfureuses.

157. — **EAUX MINÉRALES DE CAUTERETS** (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques.

158. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME**. (Voir § 272.)

159. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé, dit *cataplasme à la minute*. Jamais, l'on ne saurait donner trop de soins à l'application d'un cataplasme sur des organes délicats, portant sur des régions des plus sensibles. L'emploi du **fucus perlé d'Islande**, tissu homogène et compact, a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir aucun des inconvénients.

**MODE D'EMPLOI**: Couper un morceau de la grandeur désirée, le tremper quelques minutes dans l'eau bien chaude, et lorsqu'il est suffisamment gonflé, l'appliquer, en ayant soin de le recouvrir d'une bande de baudruche pour le maintenir, et lui conserver sa chaleur.



## ANAPHRODISIE

Repos des organes s'il y a eu excès; massage, frictions, bains de mer, hydrothérapie. Electrification en cas de spermatorrhée, cautérisation du col. — À l'intérieur, **médication excitante**: noix vomique, strychnine, poivre; phosphure de zinc; pastilles stimulantes. — **Régime tonique et fortifiant**; vins et élixirs de coca. — **Eaux minérales** ferrugineuses et sulfureuses.

160. — **GRANULES LECOCQ**: Hypophosphite de strychnine, à 1 demi-milligramme. Le praticien en prescrivant les granules Lecocq peut être certain du dosage mathématiquement exact du médicament employé, il pourra donc en surveiller les divers effets.

161. — **GRANULES LECOCQ**: Sulfate de strychnine à 1 demi-milligramme.

162. — **GRANULES LECOCQ**: Hypophosphite de chaux à 1 centigramme.

163. — **GRANULES LECOCQ**: hypophosphite de soude à 1 centigramme.

164. — **GRANULES LECOCQ**: phosphure de zinc.

Le phosphure de zinc agit comme le phosphore, et remplace très avantageusement les préparations à base de phosphore, c'est un produit défini cristallisé, contenant toujours lorsqu'il est pur (et c'est le cas de la préparation **Lecocq**), une même proportion de phosphore. Régulateur de la menstruation, il est naturellement indiqué dans l'aménorrhée, les hémorragies utérines et contre l'impuissance; c'est l'aphrodisiaque le plus pur et le moins dangereux.

Les praticiens n'ont jamais constaté d'insuccès avec les granules de phosphure de zinc cristallisé Lecocq.

Dose : chaque granule, scrupuleusement dosé par procédé spécial, renferme 1 milligramme de sel, soit  $\frac{1}{8}$  de milligramme de phosphore chimiquement pur; 2 à 4 par jour au moment des repas, en ne dépassant point 12 à 15 granules.

165. — PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

166. — FER AUPÉE, fer réduit par la lumière et Kina Aupée. (Voir § 216.)

167. — VIN DE BUGEAUD, toni-nutritif au quinquina et au cacao.

168. — QUASSINE FRÉMINT (pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

169. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase; de plus, le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents physiologiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

170. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. Le D<sup>r</sup> Gübler a préconisé la coca pour soutenir les forces chez les sujets qu'une affection des organes digestifs a jetés dans le marasme, ou dont le système nerveux est épuisé par toute autre cause, dans ce dernier cas, L'ÉLIXIR MARIANI à la coca, doit être recommandé de préférence au vin. (Voir § 59.)

Dose : un verre à liqueur matin et soir, et après les repas, pur ou dans de l'eau.

171. — EAUX MINÉRALES DE VERNET (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées sodiques (18° à 58°).

172. — EAUX MINÉRALES DE VIC-SUR-CÈRE (Cantal). Eaux bicarbonatées, ferrugineuses, gazeuses.



## ANÉMIE

Séjour à la campagne, à la montagne (stations alpestres); frictions sèches, gymnastique, équitation, hydrothérapie; **bains stimulants**, de mer, de rivière. — Traitement interne. **Alimentation**: régime excitant et substantiel, viandes rôties, saignantes; poudre ou gelée de viande. **Reconstituants**. **Vins généreux, toniques amers, préparations ferrugineuses, manganiques, arsenicales. Antispasmodiques. Electricité.** — **Eaux minérales ferrugineuses, sulfurées, chlorurées sodiques.**

173. — **BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU D<sup>r</sup> LAMAU.** (Voir § 2352.)

174. — **CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina.** Le **Chocolat G<sup>o</sup> Hayem, au quinquina**, occupe une place honorable parmi les anti-anémiques déjà si nombreux qui se recommandent à l'attention du praticien. Certes l'anémie, cet appauvrissement du sang qu'on appelle « *la maladie du siècle* » exige une médication des plus fortifiantes; mais, comme elle a presque toujours pour conséquence une perturbation profonde du système nerveux, il importe d'éviter dès le début un traitement trop énergique et une alimentation trop excitante. L'administration progressive du **Chocolat G<sup>o</sup> Hayem**, dont chaque déjeuner contient un gramme de poudre de **quinquina Calisaya**, se trouve donc parfaitement indiquée dans le traitement des troubles nerveux et digestifs qui accompagnent l'**Anémie**.

175. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** Les matières premières qui concourent à la préparation de cet élixir, sont : la viande, l'alcool et les écorces d'oranges amères.

Son goût agréable le fait accepter avec plaisir par les personnes qui ont le plus de répugnance pour les aliments.

Dose : Un ou deux verres à liqueur, selon l'âge de la personne, au commencement et à la fin des repas.

176. — **EXTRAIT DE VIANDE DE DESLAURIERS.**  
(Voir § 1015.)

177. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** (Voir § 837.)

178. — **MUSCULINE GUICHON.** Préparation de chair musculaire crue, maintenue à l'état naturel sans mélange ni contact d'aucun agent chimique, et présentant, sous la forme de tablettes glacées, la partie la plus délicate et la plus assimilable du filet de bœuf.

La fibrine des muscles s'y trouve conservée sans aucune altération. Essentiellement digestive, la **Musculine** est, au dire du professeur **Trousseau**, « un reconstituant de premier ordre. » Chaque tablette du poids de 2 grammes représente 5 grammes de filet de bœuf à l'état frais.

Dose : De 20 à 40 tablettes par jour.

179. — **PEPTONE DEFRESNE.** Très agréable à prendre, c'est l'élément hémospéctique par excellence; le phosphate de fer et de potasse, combiné, comme dans le sang, à l'élément protéique, s'y trouve dans la proportion de 20 o/o. La **Peptone Defresne** réveille l'appétit, développe les forces; c'est le reconstituant le plus sûr et le plus puissant.

Dose : 2 à 3 cuillerées par jour dans un peu d'eau tiède et salée.

180. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

181. — **POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.** (Voir §§ 506, 2165.)

**182. — PRODUITS ALIMENTAIRES ET RECONSTITUANTS DE E. MORIDE**, Lauréat de l'Institut, admis dans les hôpitaux de Paris.

**Poudre de filet de bœuf E. Moride** : contient cinq fois son poids de filet de bœuf frais.

**Nutricine Moride, aux lentilles** : aliment complet, contenant la viande très divisée et la fécule azotée.

**Nutricine Moride, au tapioca** : se mêle au bouillon ordinaire.

**Biscuits à la viande** : (forme des biscuits Albert), très commode pour l'alimentation des enfants ou des personnes difficiles.

**Chocolat à la viande** : (forme croquette) n'a d'autre goût que celui du bon chocolat.

**Biscuits de troupe ou de chasseurs**. Viande et gruau, se conserve indéfiniment.

Le corps médical remarquera les produits de **M. Moride**, dont les travaux scientifiques, justement estimés, et principalement les mémoires sur l'**Iode** et l'**Iodure** lui ont valu l'honneur d'être **lauréat de l'Institut**.

**183. — BISCUITS-DOCTEUR**. Les **Biscuits-Docteur**, au **fer et quinquina**, doivent être classés au nombre des médicaments anti-anémiques que leur composition rationnelle recommande à l'attention du praticien. En effet, les **Docteurs Quarante** et **Claparède** ont basé le dosage du **fer** et du **quinquina**, dans ces **Biscuits**, sur les principes de la physiologie expérimentale. Cette préparation facilement assimilable et n'exerçant aucune action irritante sur les membranes de l'estomac est acceptée avec plaisir, grâce à la saveur agréable et à la pâte légère du **biscuit**, par les femmes, les enfants et les estomacs les plus délicats.

**184. — ÉLIXIR CHAPÈS**, phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

**185. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON**. L'association



des principes du Colombo, des écorces d'oranges amères et du quinquina dissous dans un bon vin de Banyuls, constitue un excellent tonique, préférable au quinquina seul, dans beaucoup de cas. (Voir § 848.)

186. — **ÉLIXIR LUCAS**, ferrugineux alimentaire ou sans fer. Cet agréable élixir réunit, sous une forme concentrée, les trois agents essentiels de toute médication tonique et reconstituante : le fer, la viande, le vieux Cognac, aliments d'épargne et anti-dépenseurs. Supporté par les estomacs les plus débilisés, il relève très rapidement les forces. Excellents résultats dans les langueurs, défaillances, pâles couleurs, retards, fièvres typhoïdes, et surtout les convalescences. Très élogieux et nombreux témoignages de médecins.

DOSÉS : 3 cuillerées à bouche, soit pur, soit étendu d'eau ou mieux de bouillon froid, avant et après les repas; 3 cuillerées à café pour les enfants.

187. — **SIROP DE PHOSPHATE GÉLATINEUX DE T. GRAS**. (Voir § 2338.)

187 bis. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS**, au chlorhydrophosphate de chaux.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion.

DOSÉ : Chaque cuillerée à bouche contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

188. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET**, au biphosphate de chaux.

Par ses propriétés d'assimilation et sa nature soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites.

DOSÉ : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

189. — **SOLUTION BOURGUIGNON**, au chlorhydrophosphate de chaux, reconstituant général, physiologique et rationnel, complètement assimilable. (Voir § 872).

190. — **VIN DE PAUL BUGEAU**. (Cacao, Quinquina, Malaga.) Par son goût agréable, ses propriétés bienfaisantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

DOSSES : Un petit verre à liqueur le matin et à jeun, et le soir en se couchant. Un demi-verre pour les enfants.

191. — **VIN DE VIAL** : Suc de viande quina et lactophosphate de chaux. Le vin de Vial est employé avec avantage, dans tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés; il contient tous les éléments nécessaires à la reconstitution d'une santé ébranlée, comme au développement de l'enfant jusqu'à la fin de sa croissance. (Pour Doses, Voir § 873.)

192. — **BOLDO-VERNE** et **ÉLIXIR DE BOLDO-VERNE**. (Voir § 53.)

193. — **ÉLATINE BOUIN** : Tonique, apéritive, stimulante. (Voir § 54.)

194. — **ÉLIXIR DE ROUSSY**, à base de pepsine, de diastase et de cocaïne. (Voir § 1010.)

195. — **ÉLIXIR TONIFÉBRIFUGE DE DESLAURIERS**, au quinquina et au café. (Voir § 1354.)

196. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

197. — **QUINA LAROCHE**. Cet élixir vineux est un extrait complet des trois quinquinas.

198. — **QUINA PONTOIS.** Le quina Pontois à base de quinquina calisaya titré et d'écorces d'oranges amères, est une préparation qui se recommande d'elle-même à l'attention du corps médical, dans le traitement de l'anémie et des troubles nerveux qui en sont la conséquence, l'emploi des toniques amers étant naturellement et rationnellement indiqué contre toutes les affections du même genre.

Le quinquina jaune calisaya est le fortifiant par excellence, et l'écorce d'oranges amères, ou curaçao, associée à l'action de principes toniques parfaitement déterminés, celle, moins connue peut-être, quoique incontestable de propriétés antispasmodiques habilement utilisées dans certaines préparations célèbres.

199. — **QUINOÏDINE DURIEZ (Dragées de).** La quinoïdine Duriez possède, sous un petit volume, toutes les propriétés du quinquina. Son état de pureté en fait un médicament constant dans sa composition, et par suite dans ses effets. Les dragées de quinoïdine Duriez dissimulent l'amertume particulière aux principes du quinquina, et sont d'une administration des plus faciles. Chaque dragée de quinoïdine Duriez contient 10 centigrammes de quinoïdine pure.

Dose : Une ou deux dragées au moment de chaque repas. (Voir § 1358.)

200. — **THÉOBROME KINA AUPÉE,** à base de cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

201. — **VIN AUGUET,** toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.

L'anémie, cette altération ou plutôt cette diminution du chiffre du volume du sang, n'est que trop souvent la conséquence de la chlorose, du lymphatisme, et de toutes les affections troublant profondément l'organisme, est combattue avec succès par le vin toni-réparateur d'Auguet. La coca, par la stimulation qu'elle exerce sur l'appareil digestif et par

les propriétés nutritives qui lui sont particulières; le quinquina et l'écorce d'oranges amères par l'action tonique qui leur est spéciale, se trouvent indiqués dans tout traitement rationnel contre l'anémie.

Dose : trois à quatre verres à liqueur par jour pour les adultes; trois à quatre cuillerées à dessert pour les enfants.

202. — VIN DE BARABEAU, peptone arsénio-phosphatée. (Voir § 2168.)

203. — VIN DE BUCAILLE, au maté du Paraguay. (Voir § 854.)

204. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. (Voir § 59.)

205. — VIN DE ROUSSY, viande assimilable et phosphate de chaux. (Voir § 713.)

206. — VIN DE SAINT-RAPHAEL, fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, goût excellent, préférable dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux dont il n'a pas les inconvénients.

Dose : Un demi-verre à Bordeaux après chaque repas.

207. — BIPHOSPHATE DE FER ET DE CHAUX SOLUBLE DE TRÉHYOU. Bonne préparation offrant le double avantage de réunir la médication ferrugineuse et la médication phosphatée, le sel qui en fait la base est entièrement soluble, étant cristallisé, il représente toujours les proportions déterminées des composants actifs. Les formes pharmaceutiques sous lesquelles il est prescrit sont : la solution, le sirop, les tablettes de chocolat, ou l'élixir aromatisé à la chartreuse, à la vanille, à l'anisette, etc... La cuillerée à bouche de chaque préparation, ainsi que la tablette de chocolat représentent 60 centigrammes de biphosphate de fer et de chaux.

208. — DRAGÉES AKAR, au protoiodure de fer et manne.

L'anémie ayant pour résultat immédiat une diminution du chiffre des globules rouges du sang, la médication ferrugineuse est d'une absolue nécessité. Le **protoiodure de fer** est un des agents les plus puissants de tout traitement anti-anémique; l'iode et le fer qui entrent dans la composition de ces **dragées** tendent au même but, c'est-à-dire à la guérison de cet appauvrissement du sang, par l'influence, soit de leurs propriétés spéciales, soit de leur action combinée. Malheureusement le protoiodure de fer prédispose comme tous les sels de la même famille, à la constipation. Les **dragées Akar** combattent cet inconvénient par l'addition de la **manne** dont chacun connaît les vertus laxatives.

209. — **DRAGÉES CARBONEL**, au perchlorure de fer. Le perchlorure de fer constitue une des meilleures préparations martiales. Son instabilité seule le fait repousser par le corps médical. **M. Carbonel** prépare ce sel inaltérable sous forme de dragées contenant chacune cinq centigrammes de perchlorure sec. Grâce à l'enveloppe sucrée et imperméable qui protège ces dragées, la sapidité disparaît complètement.

Dose : quatre à dix dragées par jour, à prendre soit avant les repas, soit matin et soir.

210. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> HECQUET**, au sesqui-bromure de fer. D'après **Mialhe**, l'assimilation du fer pour la formation des globules a lieu lorsque le fer est à l'état de **peroxyde** et non pas de **protoxyde**, c'est sur cette donnée scientifique, et après de nombreuses expériences que le **D<sup>r</sup> Hecquet** a basé sa préparation de **sesqui-bromure de fer**.

Dose : quatre à huit dragées par jour au repas.

211. — **DRAGÉES D'IODURE DE FER ET MANNE, DE L. FOUCHER** d'Orléans. (Voir § 723.)

212. — **DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ**. (Voir § 724.)

213. — **DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN.** Dans cette préparation, le fer assimilable et le quinium constituent la base; l'écorce d'oranges amères et la rhubarbe en sont les adjuvants, la manne et le beurre de cacao les excipients; nous croyons inutile de nous étendre sur les propriétés thérapeutiques des produits que nous venons d'énumérer; leur réunion, sous forme de dragées ou élixir, constitue un médicament bien justement nommé dynamophore.

MODE D'EMPLOI : **Dragées dynamophores Félix Martin :** 1 à 6 par jour avant les repas

**Élixir dynamophore Félix Martin :** 1 cuillerée à café ou à soupe matin et soir selon l'âge.

214. — **ÉLIXIR HAMPTON,** élixir cordial au peptonate de fer, à la pepsine et à la diastase. (Voir § 722.)

215. — **ÉLIXIR DU D<sup>r</sup> THERMES.** L'instabilité du lactate de protoxyde de fer qui se suroxyde très rapidement lui fait préférer le **citro-lactate** plus stable et moins sapide; c'est ce sel qui fait la base de l'élixir du D<sup>r</sup> Thermes, liqueur à la fois hygiénique et médicamenteuse dont l'effet physiologique se révèle par une activité insolite des fonctions, par la coloration rapide du visage, par une prompte diminution des symptômes du mal que le fer est appelé à combattre; son action sur l'intestin est nulle, il combat efficacement les troubles dyspeptiques.

Dose : deux cuillerées à café ou à bouche par jour, matin et soir, selon l'âge.

216. — **FER AUPÉE,** réduit par la lumière, phospho-lactate de fer et de chaux assimilable. D'après l'auteur de cette préparation fondée sur des bases rationnelles et des faits scientifiques incontestables, la lumière agissant sur les sels formant la base du fer Aupée, produit les mêmes phénomènes, qui font que le fer s'assimile et se solubilise dans les végétaux; de même dans le sang, sous l'influence respec-

tive de la lumière et de l'air, il se produit une réduction ou désoxydation, avec formation d'acide carbonique et de vapeur d'eau, pour oxydation nouvelle et nouvelle réduction. Le **fer Aupée**, préparé d'après ces données physiologiques, constitue évidemment une excellente préparation ferrugineuse; il est présenté sous deux formes : pour les adultes on prescrira l'eau de **Mars Aupée**, pour les enfants le sirop de **Mars Aupée**.

**DOSES** : Pour les adultes, une cuillerée à bouche au repas du matin.

Pour les enfants, une cuillerée à café ou à dessert selon l'âge.

**217. — FER BRAVAIS.** Préparation ferrugineuse obtenue par la dialyse à l'aide d'appareils brevetés dont le fonctionnement repose sur les théories de **Graham** et de **Dubrochet**. C'est simplement un peroxyde de fer à l'état liquide, uni à l'oxygène de l'eau.

**DOSE** : De deux à quinze gouttes au début du traitement pour arriver à quarante ou cinquante gouttes; on le prend dans un peu d'eau, de vin ou de café; *un compte-gouttes accompagne chaque flacon.*

La préférence accordée au **fer Bravais** sur les autres préparations ferrugineuses, se trouve justifiée par l'extrait de la lettre d'un médecin de Londres, publié le 3 mars 1877, dans le **British medical Journal** : « *J'ai essayé, dit ce savant, le fer Bravais sur un grand nombre de mes malades, et l'ai administré dans des cas où il était impossible de faire prendre le fer sous une autre forme, c'est à mon avis la meilleure préparation ferrugineuse connue jusqu'à ce jour.* »

**218. — FER RÉDUIT ET GRANULÉ DE VELPRY.**  
(Voir § 25.)

**219. — PILULES FERRUGINEUSES DU D<sup>r</sup> BLAUD.** La plus ancienne préparation de ce genre et dont les médecins n'ont jamais obtenu que de bons résultats. (Voir § 732.)

220. — **PILULES CRONIER** à l'iodure de fer et de quinine.  
(Voir § 1355.)

221. — **PILULES FERRUGINEUSES DU D<sup>r</sup> HERMENT**, à base de fer chimiquement pur : Elles ne constipent pas, bien qu'elles ne renferment aucun purgatif, elles sont d'une solubilité remarquable. Chaque pilule contient **10 centigrammes de fer pur**. Les malades les prennent sans répugnance et les tolèrent bien; elles sont employées avec un succès complet dans la **chlorose**, la **leucorrhée**, etc.

222. — **PILULES LOUVARD**, au fer pur et à l'absinthe. Prises à la dose de six à neuf par jour, deux ou trois une heure avant les 3 repas (ces doses sont indispensables), elles constituent le plus sûr de tous les reconstituants; en quelques jours les fonctions digestives sont rétablies, et cela quel que soit l'état d'intolérance ou d'atonie de l'estomac.

Elles sont employées avec un succès constant dans les cas les plus graves où d'autres ferrugineux ont échoué; elles sont apéritives et stimulantes au plus haut degré et ne constipent jamais.

223. — **PILULES DE PEPSINE ET FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE DE HOGG**. Cette association constitue une excellente préparation ferrugineuse; elle s'adresse à tous les sujets anémiques ou lymphatiques, dont les fonctions digestives sont insuffisantes. (Voir § 734.)

224. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PETITOT**, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. L'association de la rhubarbe au carbonate de fer constitue une bonne préparation souvent formulée par la plupart des médecins. Les pilules du D<sup>r</sup> Petitot sont spécialement préparées avec du carbonate de fer bien maintenu à l'état de proto-sel; l'addition de la rhubarbe réagit contre les propriétés astringentes des sels de fer; on peut prescrire ces pilules sans avoir à redouter la



constipation. Chaque pilule contient : sel ferreux, 10 centigrammes, rhubarbe : 5 centigrammes.

Doses : Une à quatre selon l'âge et le sujet au commencement des deux repas.

225. — PILULES DE PROTO-IODURE DE FER DE VÉZU. (Voir § 736.)

226. — POUDRE HÉMATIQUE DU D' GUERDER : Composée exclusivement de sang de bœuf cuit et desséché, cette poudre renferme : matières albuminoïdes 93 o/o; sels chlorurés et phosphatés, 4,5 o/o; fer, 2,5 o/o, calculé à l'état métallique, sous forme d'hémoglobine, c'est-à-dire de fer physiologique, tel qu'il existe normalement dans le sang. La poudre hématique du D' Güerder n'est donc pas seulement l'aliment tonique par excellence, mais encore le ferrugineux le plus rationnel et le plus sûr.

Doses : Adultes : deux à six cuillerées par jour; enfants : une à trois cuillerées.

La poudre hématique du D' Guerder, est livrée en flacons ou en boîtes de cachets-cuillers.

227. — SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 738.)

228. — VIN DE BERNARD. Adopté par le corps médical, en raison de ce que par le procédé Bernard, le fer et le quinquina, mis en présence, ne donnent lieu à aucun précipité. Limpidité irréprochable, goût parfait, composition constante, efficacité certaine. Chaque cuillerée à bouche contient 10 centigrammes de sel ferrique, et la quantité d'alcaloïde du quinquina dissous par un bon vin de Malaga. Recommandé contre la chlorose, l'aménorrhée, la débilité générale, suite de couches, dyspepsie, convalescence, etc.

229. — GRANULES LECOCQ: Arséniate de fer à 1 milligramme. (Voir § 160.)

230. — **GRANULES LECOCQ**: Arséniate de manganèse à 1 milligramme. (Voir § 160.)

231. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**. (Voir § 2388.)

232. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER**. (Voir § 1996.)

233. — **EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme)**. La source Victor ferro-arsénicale est ordonnée avec succès aux tempéraments lymphatiques pour combattre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, des femmes à l'âge critique, et l'altération des globules sanguins, etc., etc. Elle est très efficace dans les maladies des voies respiratoires. Très minéralisée : 56 milligrammes de bi-carbonate de fer, et 4 milligrammes  $1/2$  d'arséniate de soude par litre, on la prend en boisson, en pulvérisations et inhalations.

234. — **EAUX MINÉRALES DE SALINS-MOUTIERS (Savoie)**. Eaux chlorurées sodiques fortes (36°).

235. — **EAUX MINÉRALES DE SIERCK (Lorraine)**. Emploi de l'eau minérale de Sierck, chlorurée calci-sodique (12 grammes) et bromurée contre le lymphatisme.

236. — **EAUX MINÉRALES D'URIAGE (Isère)**. Eaux chlorurées sodiques, sulfureuses (27°).

237. — **LA REINE DU FER** est la plus ferrugineuse des eaux minérales d'Europe : elle contient par litre **39 centigrammes** de carbonate de fer tenu en dissolution, grâce à un excès d'acide carbonique qui donne à la Reine du fer la saveur fraîche et agréable des eaux gazeuses.

Les **DRAGÉES DE LA REINE DU FER**, préparées avec les sels naturels de cette eau minérale sont prises à la dose de six à huit par jour, et représentent un litre de la Reine du fer.

238. — SEL D'OREZZA, OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD DE VENDOME. Les sels ferrugineux Chanteaud, pour eaux minérales artificielles, sont inaltérables; ils donnent en tout point une eau analogue à l'eau naturelle et d'une composition toujours identique; cette eau ne noircit pas le vin et ne constipe pas.

DOSE : Une cuillerée à bouche pour une bouteille d'eau. (Voir § 30).





## ANÉVRISME

Traitement chirurgical et médical. — Méthodes directes. Ouverture du sac, extirpation du sac (Burmann). Cautérisation; onze méthodes pour modifier le sac. — Méthodes indirectes; traitement de Valsalva. Ligature au-dessus du sac (Anel), au-dessous; au-dessus et au-dessous; compressions. Saignées générales dans les anévrismes de l'aorte. Calme physique et moral. **Traitement**: réfrigérants; injections sous-cutanées d'ergotine ou d'ergotinine; digitale et digitaline, iodure de potassium, bromure de camphre, sous-acétate de plomb.

239. — ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN. (Voir § 1611.)

240. — SIROP DE DIGITALE DU D<sup>r</sup> FROBERT. « La digitale est spécialement employée, dit Bouchardat, dans les anévrismes du cœur; avec ou sans lésions des valvules. Je l'emploie, dit-il, à doses énergiques, et pendant un nombre illimité de jours, mais à la condition d'avoir une préparation toujours semblable à elle-même ».

Le praticien, en ordonnant le sirop du D<sup>r</sup> Frobert, peut compter sur un médicament irréprochable, et bien rigoureusement dosé.

Dose : Deux cuillerées à bouche par jour.

241. — SIROP ET GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE. (Voir § 772.)

242. — SIROP DÉPURATIF d'écorces d'oranges amères à l'iodure de potassium, de J. LAROZE.

Dose exacte et définie.

243. — **DRAGÉES CLIN ET CAPSULES CLIN**, au bromure de camphre. Dragées : 10 centigrammes de bromure, Capsules : 20 centigrammes.

244. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE**, au bromure de camphre. Le Bromure de camphre est le spécifique par excellence des maladies nerveuses, il agit à petites doses. Il est indiqué dans les cas de névralgies anciennes ou récentes et de céphalalgies.

Dose : de 6 à 12 dragées par jour, toujours une heure avant les repas, ou deux heures après.

Chaque dragée contient exactement 10 centigrammes de principe actif.

245. — **GRANULES LECOQ** : Digitaline à 1 milligramme. Le praticien en prescrivant les **Granules Lecocq** peut sérieusement compter sur un médicament scrupuleusement dosé; il aura toute facilité pour suivre les effets de ses ordonnances, ayant un dosage précis.

246. — **DIGITALINE : GRANULES NATIVELLE.**





## ANGINE

**ANGINE SIMPLE** ou tonsillaire : Voir Amygdalite. — **ANGINE ÉRUPTIVE** : traitement de l'amygdalite. — **ANGINE SYPHILITIQUE** : gargarisme au sublimé, au peptonate de mercure. — **ANGINE RHUMATISMALE** : gargarismes émoullients, au chlorate de potasse; alcoolature de racine d'aconit; benjoin; collutoires astringents. — **ANGINE COUENNEUSE** : douches locales à l'eau de chaux, de goudron, de Vichy. Collutoires à l'iode de mercure, au saccharolé de potasse, à l'acide phénique, au jus de citron, à la papaine, goudron saponiné. — A l'intérieur, vomitifs, cubèbe, alcool. Alimentation : le plus possible avec gelées de viande, poudre de viande, lait, peptone. — **ANGINE CHRONIQUE** : balsamiques; eaux sulfureuses. — **ANGINE GANGRENEUSE**. Même traitement que pour l'angine couenneuse. — **ANGINE DE POITRINE** : éviter de fumer et tout excès; vie à la campagne; ne pas monter d'escaliers; tranquillité morale. Nitrite d'amyle en inspirations. Injections hypodermiques de morphine; faradisation. — Hydrate de chloral; éther; chloroforme à l'intérieur ou en inhalations; aconitine, valériannes, camphre, ciguë et ses préparations. Arsenicaux. En cas de syphilis, usage prolongé de l'iode de potassium. — Eaux minérales sulfureuses.

247. — **GARGARISME BARNOUD**, au borate de soude.  
(Voir § 148.)

248. — **HYDROGEMMINE LAGASSE**. « L'eau de pin gemmée paraît dans beaucoup de cas devoir être substituée avec succès à l'eau de goudron ». (Union médicale, février 1884.) Elle est prescrite depuis longtemps dans les hôpitaux de Bordeaux comme tisane contre la bronchite, les catarrhes, etc.; on peut aussi l'employer en gargarismes.  
(Voir § 448.)

249. **PASTILLES DE DETHAN**, au chlorate de potasse.

250. — **PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1765.)

251. — **TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS**. (Voir § 1766.)

252. — Pulvérisations de **GOUDRON FREYSSINGE**.  
(Voir § 633.)

253. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER** (Salicylé). (Voir § 1905).

254. — **ANTI-CROUP** du D<sup>r</sup> Roussel. Le D<sup>r</sup> Roussel a étudié depuis longtemps l'action combinée des chloriodures hydrargyriques et bromure de potassium dans le traitement préventif et curatif des affections dites membraneuses, telles que la diphthérie, l'angine couenneuse et le croup.

Le résultat de ces observations a été la création de **L'ANTICROUP**, poudre dont la composition ci-dessus indiquée, explique du reste les propriétés fluidifiantes, dissolvantes et antiseptiques.

On sait avec quelle rapidité se propagent ces terribles maladies dont les germes répandus dans l'air ambiant sont éminemment infectieux. Une solution d'anticroup prise à la dose de trois cuillerées par jour, préserve de la contagion.

Dans le traitement curatif, cette solution plus concentrée, est administrée au malade de demi-heure en demi-heure, en même temps qu'on badigeonne les amygdales et les parties voisines, s'il s'agit de la diphthérie, avec une solution saturée d'anticroup; ces applications locales secondent activement et avantageusement le traitement interne, en détruisant les fausses membranes, et en modifiant ainsi la sécrétion des muqueuses.

255. — **MIXTURE FRÉMY** (dite Eau de Chinon), au saccharolé de potasse. Cette préparation jouit aujourd'hui d'une réputation bien établie, les bons résultats obtenus par son emploi l'ont fait adopter par nombre de médecins qui la recommandent journellement. Elle est d'une conservation indéfinie, et les enfants la prennent sans répugnance.

DOSIS : Pour les adultes, huit à dix cuillerées par jour, pour les enfants, huit à dix cuillerées à café par jour.

256. — **VOMITIF DESLAURIERS**. (Voir § 952.)

VE :  
imé,  
mol-  
ollu-  
i de  
rolé  
iné.  
avec  
UE :  
nent  
er et  
rale.  
adi-  
ons;  
ux.  
rales

de.

de  
tre  
di-  
ns  
te,  
es.

ER

U-

257. — CAPSULES ET SACCHARURE A L'EXTRAIT ALCOOLIQUE ÉTHÉRÉ DE CUBÈBE DE DELPECH. (Voir § 415.)

258. — ÉLIXIR DE PEPTONE CATILLON, à base de phosphates et de viande assimilable.

259. — JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL. Le jus de bifteck du D<sup>r</sup> Roussel est le jus de la viande de bœuf, extrait de la fibre musculaire parfaitement pure et riche de tous ses principes azotés. L'alcool et le sucre qui agissent à la fois comme adjuvant et comme tonique assurent la conservation de cet aliment réparateur, « véritable chair liquide », d'assimilation rapide et complète.

260. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU. (Voir § 2165.)

261. — ANTICATARRHAL LAMBERT. (Voir § 2510.)

262. — COALTAR SAPONINÉ LE BEUF. N'étant en aucune façon caustique ni vénéneux, ce produit a l'avantage de pouvoir être confié impunément à toutes les mains. Le D<sup>r</sup> Bouchut prétend que les douches dans le pharynx, de Coaltar Le Beuf, étendu de 3 à 7 parties d'eau, sont le meilleur tonique à employer. (Voir § 123.)

263. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN : Gargarisme expectorant (Goudron et sapin concentrés). Douches locales. (Voir § 658.)

264. — GOUDRON VERNE SOLUBLE (Liquueur de). (Voir § 451.)

265. — AMPOULES D'IODURE D'ÉTHYLE BOISSY.

266. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE. Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques. Appareils à pile au sulfate de mercure (Voir figure D § 2388); — à pile au chlorure d'argent; — à chariot du D<sup>r</sup> Tripier (Voir fig. E § 2388); — modèle de Gaiffe, à double jeu de bobines; — modèle Clarke, modifié (Voir fig. F § 2388.) (Voir § 2388.)



267. — **GRANULES LECOCQ** : Aconitine à 1 demi-milligramme. Les **Granules Lecocq** sont dosés mathématiquement par procédé mécanique spécial.

268. — **GRANULES LECOCQ** : Valérianate de quinine à 1 centigramme. Le praticien en prescrivant les **Granules Lecocq** est certain d'avoir une préparation mathématiquement dosée dont il pourra suivre les effets.

269. — **DRAGÉES FOUCHER**, à l'iodure de potassium.

270. — **EAUX MINÉRALES D'EAUX-BONNES**. (Basses-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (12 à 32°).

271. — **EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN-LES-BAINS**. (Seine-et-Oise). Eaux sulfurées calciques (19° à 43°).

272. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME**. Le professeur Gübler admettait avec raison que les eaux minérales sulfureuses naturelles ou artificielles agissaient de la même manière, certains praticiens préfèrent les eaux artificielles à cause de l'instabilité des eaux naturelles dont l'action thérapeutique ne s'exerce efficacement qu'à la source même.

Les **granules sulfureux Chanteaud** permettent d'obtenir instantanément une eau minérale sulfureuse stable et toujours identique.

**DOSES** : Pour boisson, gargarisme ou pulvérisation, une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau ou de lait chaud. Pour lotion : deux cuillerées à bouche pour un litre d'eau.

273. — **SIROP DU D<sup>r</sup> DUJARDIN**, au chlorhydrate de cocaïne.

Le chlorhydrate de cocaïne exerce une action anesthésique locale sur le larynx, le pharynx... Le **sirop du D<sup>r</sup> Dujardin** n'a point les effets irritants des élixirs ayant l'alcool pour véhicule; il calme immédiatement les douleurs les plus vives,

et dans l'aphonie, l'enrouement, il rend aux cordes vocales leur souplesse et leur élasticité.

De plus, il procure un repos réparateur pendant lequel toute fatigue est évitée.

Dose : Une cuillerée à potage après les deux principaux repas, et au moment des crises.

Le sirop du D<sup>r</sup> Dujardin, scrupuleusement dosé, renferme 2 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne par cuillerée à potage, c'est-à-dire par 20 grammes de sirop.





## ANTHRAX

Cataplasmes laudanisés. Grands bains, s'il n'y a ni fièvres ni sueurs profuses. Pansements antiseptiques, au perchlorure de fer, à la teinture d'iode. Boissons délayantes; préparations au quinquina; arsenicaux; alcooliques; sulfate de quinine, s'il y a menace d'infection purulente. Purgatifs salins. Dépuratifs. — Contre les démangeaisons de la cicatrisation, lotions adoucissantes; analyser les urines et rechercher le sucre.

274. — **CATAPLASME UNIVERSEL** au fucus perlé, dit cataplasme à la minute. Composé du mucilage du lichen d'Islande, il a tous les avantages de la farine de lin sans en avoir les inconvénients : il est léger et très économique. (Voir § 1631.)

275. — **ANTISEPTIQUE DESNOIX.** (Voir § 2075.)

276. — **ALCOOLATURE D'EUCALYPTUS DE DELPECH.** Prescrit comme antiputride, désinfectant et cicatrisant dans le pansement des plaies, s'emploie pur ou étendu d'eau. (Observations du D<sup>r</sup> Demarquay.)

277. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** : pur ou mélangé à parties égales d'eau. (Voir § 123.)

278. — **COTON HYDROPHILE DU D<sup>r</sup> TOURAINNE.** (Coton-charpie.) (Voir § 1.)

279. — **ELATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN** : Détersive, dépurative. Lotions, pansements contre les démangeaisons et en boissons. (Voir § 20.)

280. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER (salicylé). Le médecin appelé à opérer le pansement de l'anthrax largement ouvert, ne saurait trop prendre de précautions pour éviter ou pour enrayer les manifestations gangréneuses qui suivent presque toujours le débridement de la tumeur. Il pourra recourir, dans ce but, au Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber dont les propriétés antiseptiques sont très nettement déterminées. En conséquence, il devra faire des lavages réitérés avec cette solution coupée d'eau, avant d'étendre sur l'anthrax l'onguent détersif ou un cataplasme émollient.

281. — SALICOL DUSAULE. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

282. — OUATE IODÉE HUGOT. (Révulsif instantané.)  
L'ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

283. — VIN DE SÉGUIN (Gilbert), fébrifuge et stomachique à base de quinquina.

284. — PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY. (Voir § 1357.)

285. — ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ. (Voir § 804.)

286. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, AU CITRATE DE MAGNÉSIE.

Les purgatifs salins étant recommandés dans le traitement de l'anthrax, la Limonade du D<sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie est assurément un de ceux qui donnent les meilleurs résultats. Son action, pour être un peu plus lente que celle du sulfate de magnésie, n'en est pas moins certaine; son goût agréable lui assure la préférence sur tous les pro-

duits similaires; les purgations que détermine la **Limonade du D<sup>r</sup> Collis** ne fatiguent jamais le tube digestif; elles peuvent donc être fréquemment renouvelées, autant que le comporte du reste le traitement interne de l'anthrax.

287. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON, D'ORLÉANS.** (Voir § 810.)

288. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ.** (Voir § 1258.)

289. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON.** (Voir § 997.)

290. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN**: Salsepareille iodurée. (Voir § 18.)





## APHONIE

Rechercher la cause. **Cigarettes balsamiques.** Topiques à l'alun, au nitrate d'argent. Cautérisation avec l'ammoniaque caustique. Applications locales de teinture de noix vomique. Galvanisation cutanée. Electro-puncture. Bains d'air comprimé. **Révlusifs** sur le cou. — Vomitifs et purgatifs. Antispasmodiques. **Balsamiques.** Chlorate de potasse. — Contre l'aphonie intermittente: sulfate de quinine. Pulvérisations et inhalations d'eaux minérales sulfureuses.

291. — **CIGARETTES GINIEZ** de *Datura stramonium*. Les vertus calmantes du *stramonium* agissent directement sur les organes respiratoires et rendent aux cordes vocales leur force et leur élasticité.

292. — **PAPIER ALIX**, au Piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué, son action est intermédiaire entre le sinapisme dont l'action est rapide mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs ni demangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

293. — **PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

294. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

295. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER.** (Voir § 1996.)

296. — ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D' GUILLIÉ. (Voir § 804.)

297 — LIMONADE PURGATIVE ROGÉ, au citrate de magnésie.

298. — ELATINE DU D' BOUIN. Son action sur le larynx est instantanée. Pulvérisations et inhalations. (Voir § 629.)

299. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. Le D' Ch. Fauvel le recommande journellement contre les affections des voies respiratoires, il en a obtenu des effets remarquables sur des malades atteints d'abaissement de la voix, et n'a pas craint de le nommer « tenseur des cordes vocales. » Si les lettres flatteuses envoyées à M. Mariani au sujet de l'emploi de son vin pouvaient figurer dans ce recueil, il faudrait citer : Capoul, Faure, Melchissédech, Marie Helbronn, la Patti et autres grands noms d'artistes. (Pour l'emploi, Voir § 59.)

300. — PASTILLES DE DETHAN, au Chlorate de potasse.

301. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET GERCKEL. (Voir § 1765.)

302. — PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D' FRANCEY. (Voir § 1357.)

303. — EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN - LES - BAINS (Seine-et-Oise). Eaux sulfurées calciques (14°).

304. — EAUX MINÉRALES DE PIERREFONDS (Oise). Eaux sulfurées calciques froides.

305. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 272.)



## APHRODISIE

Traitement moral; travail intellectuel; exercices musculaires; nourriture simple et légère; éviter les mets épicés et les excitants; à l'intérieur: **camphre**, **bromure de camphre**, **digitale**, **ciguë**, bromhydrate de cicutine, **bromures alcalins**; bains froids, lotions froides locales.

306. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE, au bromure de camphre.

Chaque dragée rigoureusement dosée contient dix centigrammes de bromure de camphre qu'une enveloppe de sucre met à l'abri des altérations de l'air.

307. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT, à la Digitale.

« La Digitale, dit Bouchardat, dans son Manuel de matière médicale, peut être administrée à hautes doses, à la condition d'être toujours identiquement préparée. »

Le Sirop du D<sup>r</sup> Frobert répond exactement à cette condition *sine qua non*, le Docteur, en le prescrivant, peut compter sur une préparation scrupuleusement dosée, et toujours identique.

Dose : Deux cuillerées à potage chaque jour.

308. — GRANULES LECOCQ: Digitaline à un milligramme. Dosage scrupuleusement exact obtenu par un procédé mécanique spécial.

309. — SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE.



310. — GRANULES LECOQ : Bromhydrate de cicutine  
à un milligramme.

311. — DRAGÉES FOUCHER, au bromure de potassium.

312. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

313. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE  
PENNÈS.





## APHTHES

Gargarismes émollients et astringents; eau de guimauve, miel rosat, borate de soude, chlorate de potasse; teintures balsamiques (myrrhe), teinture de cachou; glycérocérine phéniquée; cautérisation directe avec l'alun, le nitrate d'argent, l'acide chlorhydrique; collutoires astringents.

314. — GARGARISME BARNOUD, au Borate de soude.  
(Voir § 148.)

315. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER  
ET CERCKEL. (Voir § 1765.)

316. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER (salicylé). Dans les pansements, le Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber est appelé à rendre de réels services à la thérapeutique. Sa composition, très rationnelle, le recommande comme un antiseptique de maniement facile et d'action régulière. Si l'acide phénique du phénol peut provoquer l'irritation des tissus, l'acide salicylique, qui entre également dans la composition du soluté Leber, corrige l'action un peu vive du liquide phéniqué, tout en lui associant le bénéfice de ses propriétés antiputrides.

Deux à trois cuillerées à bouche de Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber donnent une liqueur normale qu'on peut employer en lotions.

317. — SALICOL DUSAULE. (Voir § 751.)

318. — TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS.  
(Voir § 1766.)



## ARTHRITE

**ARTHRITE AIGUE**: placer l'articulation dans une position avorable; l'immobiliser par un bandage ouaté; **cataplasmes** laudanisés, sangsues; ventouses, teinture d'iode; **salicylate de soude**; antiphlogistiques. — **ARTHRITE CHRONIQUE**: ventouses scarifiées; vésicatoires, ponction et aspiration avec les appareils de Potain ou de Dieulafoy. Emétique à doses fractionnées. **Rubéfiants**. Toniques; **iodure de fer**; frictions sèches; **bains sulfureux**; douches de vapeur — **ARTHRITE RHUMATISMALE** ou **GOUTTEUSE**; **ARTHRITE SÈCHE**: médication appropriée au cas; préparations de colchique, benzoates alcalins; sels de lithine. Pommade de véralrine; chloral, iodiques; repos. — **Eaux minérales sulfatées sodiques**.

319. — **CATAPLASME UNIVERSEL** au fucus perlé, dit Cataplasme à la minute. (Voir § 1631.)

320. — **OUATE ANTI-RHUMATISMALE** DU Docteur PATTISON. (Voir § 2363.)

321. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

322. — **SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1541.)

323. — **SALICYLATE DE SOUDE** (cristallisé) DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 2357.)

324. — **PAPIER ALIX**, au Piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le

**Papier Alix** est indiqué, son action est intermédiaire entre le sinapisme dont l'action est rapide mais fugace et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

325. — **PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

326. — **RÉVULSIFS DESNOIX.** Toile vésicante et Thapsia Desnoix. (Voir § 2224.)

327. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

328. — **TOPIQUE LAFAY.** Vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

329. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET,** pouvant s'appliquer sur toutes les parties saillantes ou creuses.

330. — **PILULES DU D' PATRIS.** Protoiodure de fer et quassine.

Chaque pilule contient cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

331. — **VIN DE QUINIUM LABARRAQUE.**

332. — **BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU D' LAMAU.** (Voir § 2352.)

333. — **ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DU D' OZIL** (à base de benzoate de quinine).

L'emploi de cet élixir amène promptement la guérison.

334. — **LIQUEUR ET PILULES DU D' LAVILLE.** (Voir § 1546.)

335. — **KALIBAUME GROSJEAN.** (Voir § 2354.)

336. — **ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL J. OLIVIER**, à base de **Lithine**. Le traitement des douleurs rhumatismales par cet élixir est avantageux à divers points de vue : 1<sup>o</sup> il ne contient aucun toxique, ni salicylate, ni purgatif, sa base active est la **Lithine**, qui est le meilleur dissolvant de l'acide urique; 2<sup>o</sup> il est supporté par les estomacs les plus délicats et peut être donné aux enfants sans aucun inconvénient; 3<sup>o</sup> son usage ne nécessite aucun traitement spécial.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : Une cuillerée à bouche dans un verre d'eau, ou mieux dans un grog léger, tous les soirs en se couchant.

337. — **SEL DE LITHINE CHANTEAUD, DE VENDOME.** La **Lithine** n'est soluble qu'à l'état de bicarbonate, les eaux naturelles retiennent ce sel en dissolution, grâce à l'acide carbonique qu'elles contiennent, mais dès que ce gaz s'échappe, le carbonate de **Lithine** se dépose et l'eau devient inerte.

Avec le **Sel de Lithine Chanteaud** on obtient instantanément une eau lithinée gazeuse très active et très efficace.

338. — **GRANULES LECOCQ** : Croton-chloral à un centigramme. (Voir § 160.)

339. — **EAUX MINÉRALES DE LA BOURBOULE** (Puy-de-Dôme). Eaux chlorurées sodiques, bi-carbonatées arsenicales (60°).

340. — **EAUX MINÉRALES DE VITTEL** (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines froides.

— 10000 —



## ASTHÉNIE

Régime réparateur et excitant: aliments gras; huile de foie de morue, huile iodée; viande crue; poudre de viande. Toniques amers et toniques stimulants; fer, manganèse et arsenic; bains stimulants; électricité, hydrothérapie.

341. — ELIXIR CHAPÈS, phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

342. — DRAGÉES T. GRAS à l'huile de foie de morue phosphatée. (Voir § 69.)

343. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG. (Voir § 525.)

344. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

345. — SIROPS ET VINS DE DESPINOY A L'EXTRAIT PUR DE FOIE DE MORUE, SIMPLE ET FERRUGINEUX. (Voir § 706.)

346. — CHOCOLAT G<sup>re</sup> HAYEM, au quinquina. L'Asthénie n'est pas à proprement parler une maladie: c'est plutôt un état de débilité, une sorte d'affaissement qui reconnaît pour cause principale l'affaiblissement général du système nerveux. Les stimulants, les toniques, les reconstituants sont donc naturellement indiqués contre les désordres organiques causés par l'asthénie; et tout d'abord, la thérapeutique prescrit une alimentation fortifiante qui combatte énergiquement les troubles de la nutrition. Le Chocolat G<sup>re</sup> Hayem

qui associe au cacao les principes toniques du quinquina, peut être considéré à la fois comme un médicament et comme un aliment utile contre l'anémie.

Le **Chocolat G<sup>o</sup> Hayem** contient trente grammes d'alcaloïdes par kilogramme : chaque déjeuner étant dosé à un gramme de quinquina **Calisaya**, renferme donc trois centigrammes d'alcaloïdes.

347. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** (Voir § 837.)

348. — **ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

349. — **MUSCULINE GUICHON**, employée concurremment avec les **POTIONS ALCOOLIQUES RECONSTITUANTES**, dosées d'après les formules du professeur **Fuster**, de Montpellier. (Voir § 178.)

350. — **PEPSINE BLANCHARD.** Elixir et Pilules. (Voir § 76.)

351. — **PEPTONE DEFRESNE.** C'est le reconstituant le plus complet, elle relève l'appétit et est l'excitateur général du système nerveux. (Pour doses : Voir § 77.)

352. — **POUDRE DE VIANDE JULIEN** (Formule du **D<sup>r</sup> Ruppert**).

Si l'atonie indique un état de relâchement des tissus, l'asthénie indique l'affaiblissement de leurs fonctions; un régime réparateur peut seul combattre ces troubles nerveux de l'organisme. L'alimentation sagement dosée fait nécessairement partie de cette médication reconstituante, et la **Poudre de viande** en est, sans contredit, un des meilleurs agents. Son extrême division moléculaire la met immédiatement en contact avec les sucs digestifs, sans que l'estomac en éprouve la moindre fatigue, et l'assimilation s'opère très facilement. L'expérience a démontré que sa puissance nutritive était, à volume égal, quatre fois plus considérable que celle de la viande crue.

Mais, pour que l'emploi de cette préparation ne laisse aucune incertitude au praticien, il est essentiel que la fibre musculaire entrant dans sa composition soit pure et privée d'azote ammoniacal. De nombreux essais ont démontré que la **Poudre de viande Julien**, dite **poudre de bifteck**, était d'une richesse sans égale, d'une pureté absolue et d'une conservation indéfinie.

**353. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

**354. — PEPTONOÏDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
Élément nitrogène présenté sous forme de poudre et composé de tous les constituants nutritifs du bœuf (en partie peptonisés), de tous les constituants solides du lait et du gluten de froment dépourvu d'amidon.

Étant spécialement préparés pour l'assimilation, les **Peptonoïdes de Carnrick** ne demandent, pour être digérés, qu'une très petite quantité de suc gastrique; ils contiennent 70 o/o de matières nitrogènes nécessaires à la production des tissus, et plus de 20 o/o des éléments nécessaires à la production de la chaleur. Ils ont un **goût** et une **odeur agréables** qui les font accepter par les malades les plus délicats, et leur forme pulvérulente fait qu'ils se conservent sous tous les climats.

Les **Peptonoïdes Carnrick** constituent un aliment parfait pour la formation des tissus.

**355. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir §§ 506 et 2165.)

**356. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,**  
lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

**357. — VIN DE CHASSAING, SIROP ET PILULES DE PEPSINE ET DIASTASE.** (Voir § 1208.)

**358. — ELIXIR DE COLOMBO DE GIGON.** (Voir § 848.)



359. — **QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à à 0,02.)  
(Voir § 1169.)

360. — **QUINA LAROCHE.** Cet Elixir vineux est un extrait complet des trois quinquinas.

361. — **VIN DE BUCAILLE,** au Maté du Paraguay.  
(Voir § 854.)

362. — **VIN DE PAUL BUGEAU.** (Cacao, Quinquina, Malaga.)

Par son goût agréable, ses propriétés fortifiantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

Doses : Un petit verre à liqueur le matin à jeun et le soir en se couchant. Un demi-verre pour les enfants.

363. — **VIN DU D' DUBORJAL :** quina et quassia. La quassine, principe actif du quassia amara, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques en soutenant la digestion dans l'atonie gastrique; elle est associée au quinquina, avec le vin Muscat pour véhicule. Le Vin du D' Duborjal représente donc l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

En stimulant les fibres musculaires du tube digestif le Vin du D' Duborjal devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion complète des aliments introduits dans l'estomac.

Dose : Un verre à Madère avant chaque repas.

364. — **VIN DE QUINIUM LABARRAQUE.**

365. — **DRAGÉES ET ELIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN.** (Voir § 213.)

366. — **ELIXIR LUCAS,** ferrugineux alimentaire ou sans fer. (Voir § 186.)

367. — **FER AUPÉE** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

367 bis. — **SOLUTION DU D' ALBENS** au chlorhydrophosphate de chaux.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion.

Dose : Chaque cuillerée à bouche contient cinq grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

368. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

369. — **PILULES DU D' PATRIS**. (Iodure de fer et quassine.) A cet état de débilité générale que l'on désigne sous le nom d'**Asthénie** conviennent les toniques amers et les ferrugineux complètement assimilables. Les **Pilules Patris** offrent à la thérapeutique les avantages de ces deux catégories de médicaments. Le protoiodure de fer rapidement entraîné dans le torrent circulatoire, agit et par l'iode et par le fer, qui en constituent les bases essentielles. Si parfois il irrite un peu vivement la muqueuse de l'estomac et détermine un état de constipation qui pourrait être fâcheux chez les asthéniques, la **quassine** corrige immédiatement cet effet passager, tout en stimulant l'atonie des voies digestives et en réveillant, par ses propriétés apéritives, l'inappétence des malades.

370. — **PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG**. (Voir § 513.)

371. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D' GUERDER** : hémoglobine ou-fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

372. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 738.)

373. — **GRANULES LECOQ** : Arseniate de manganèse à un milligramme. La quantité de substance active que renferme chaque **Granule Lecocq** est dosée mathématiquement

par un nouveau procédé mécanique spécial. Le praticien peut donc compter sur un dosage précis.

374. — BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU D<sup>r</sup> LAMAU. (Voir § 2352.)

375. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE. (Voir § 2388.)





## ASTHME

**ASTHME BRONCHIQUE** : pendant l'accès : cigarettes arsenicales, de solanées vireuses; aspirations d'oxygène; opiacés; bromures alcalins; bromhydrate de cicutine; balsamiques. — Révulsifs, coton iodé; iodure de potassium; chloral; iodure d'éthyle en aspirations; *lobelia inflata*; fumigations de papier nitré. — Médication suivant la constitution. — **ASTHME CARDIAQUE** : préparations de digitale et de scille. — **Eaux minérales** sulfurées, sodiques. Electricité.

**376. — ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN.** Les trochisques antiasthmatiques Julien se recommandent dans tous les cas d'asthmes et d'affections nerveuses; brûlés dans la chambre du malade, ils modifient l'air et combattent heureusement l'insomnie.

**MODE D'EMPLOI** : Placer un trochisque sur une assiette, et l'allumer par la partie supérieure du cône.

**377. — CIGARETTES GINIEZ au Stramonium** : Sédatif par excellence de l'asthme sous toutes ses formes, le stramonium qui entre dans la préparation des cigarettes Giniez est l'objet d'une culture spéciale.

**378. — INHALATEUR-CIGARE MAGNES-LAHENS** (breveté S. G. D. G.). Petit appareil très portatif, de la forme d'un cigare, que l'on charge d'un goudron spécial; par l'aspiration les voies respiratoires absorbent les principes balsamo-résineux et l'oppression cesse; la toux, l'enrouement, la bronchite sont promptement soulagés par son usage. Il offre encore un avantage hygiénique : les fumeurs passionnés l'adoptent aisément et finissent quelquefois par se corriger de leur funeste habitude.

**379. — PAPIER ANTI-ASTHMATIQUE VRIGNAUD ET DARRAGON :** Ce papier jouit d'une bonne réputation dans le monde médical ; il est adopté par la marine ; il est préféré aux préparations similaires parce que la quantité d'oxygène qu'il dégage est beaucoup plus grande, grâce à l'introduction dans la pâte même du papier, d'un produit très oxygéné ; on a pu ainsi diminuer la proportion d'azotate de potasse et par suite éviter les vapeurs nitreuses qui viennent combattre les effets bienfaisants de la *lobelia inflata*, de la *belladone*, du *stramonium*, etc., qui sont les agents les plus sérieux de la matière médicale contre toutes les maladies des voies respiratoires. Le nitrate de potasse n'étant introduit que comme agent de combustion et cela en minime quantité, nous évitons les nausées et les congestions, phénomènes qui, souvent répétés, finissent par décourager le malade et même altérer la santé générale. Notre papier doit être toujours employé en fumigation et jamais à l'état de cigarettes, car d'après les dernières observations des savants sur les maladies des voies respiratoires, il ne faut jamais que les poumons soient en contact direct avec le médicament ; il faut au contraire que ce soit l'air ordinaire qui agisse, mais saturé de toutes les substances médicamenteuses employées, cela permet en plus de doser soi-même d'une façon sûre et intelligente l'action du médicament, en éloignant ou rapprochant de la bouche et du nez le papier en combustion suivant que l'accès est plus ou moins fort.

**380. — PAPIER FRUNEAU.** La composition de ce papier est assez complexe ; il contient des poudres végétales dont les propriétés calmantes sont bien établies et des sels minéraux décomposables par la chaleur ; une partie de l'oxygène se fixe au charbon produit par l'incinération du papier et des végétaux, l'autre partie se répand dans l'atmosphère et exerce une action bienfaisante sur la respiration, aussi n'est-il pas besoin de se placer au-dessus du papier pour en aspirer la fumée. La modification que subit l'air de l'appartement

par cette oxygénation suffit pour calmer les accès d'asthme; le **papier Fruneau** est connu depuis de longues années, et fort apprécié du corps médical.

**MODE D'EMPLOI :** Au moment des accès, faire brûler sur la petite grille contenue dans chaque boîte une feuille de **papier Fruneau**, placée dans une soucoupe, à proximité du malade.

**380 bis. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.** Cette préparation est une modification du **carton antiasthmatique du Codex**; un grand nombre de médecins ont remarqué que le papier dégage en brûlant une huile empyreumatique âcre qui a le grand inconvénient d'irriter les muqueuses du nez et des yeux; c'est dans le but d'éviter ce désagrément que l'auteur de cette préparation a supprimé la pâte de carton, en y laissant subsister les sédatifs, les narcotiques, les balsamiques et les sels devant fournir de l'oxygène à la respiration, il en résulte que la **poudre d'Abyssinie** brûle lentement; que sa fumée très douce à respirer ne fatigue pas le malade, et qu'elle soulage immédiatement dans les accès d'asthme, et dans toutes les autres formes de dyspnée.

**MODE D'EMPLOI :** Verser sur une soucoupe une petite cuillerée de poudre, et l'allumer au moyen d'une allumette ou d'un charbon incandescent, aspirer la fumée à quelque distance, de manière à la faire pénétrer mélangée d'air, dans les cellules pulmonaires. Brûlée dans la chambre des malades, la **poudre d'Abyssinie** en modifie complètement l'air, et permet de combattre l'insomnie.

**381. — POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE DU D<sup>r</sup> CLÉRY.** Composée des sucres du pin maritime, du fruit de la kasmyeh d'Égypte et de sels minéraux, la **poudre Cléry** exerce par sa combustion une action bienfaisante sur les organes respiratoires. Les propriétés calmantes de ces végétaux, en modifiant immédiatement l'air de l'appartement, procurent aux malades un soulagement immédiat, et font cesser les accès d'asthme ou d'oppression.

MODE D'EMPLOI : Placer sur une assiette le contenu d'une ou deux doses de poudre (une cuillère-mesure se trouve dans chaque boîte), en faire un petit monticule et l'allumer; il suffit d'aspirer la fumée qui se dégage.

**382. — POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE FROMAGE.**

Composée de végétaux, de sels minéraux inoffensifs qui, par la combustion, dégagent des vapeurs et principalement de l'oxygène, en aspirant ces vapeurs l'oppression cesse rapidement.

MODE D'EMPLOI : Verser sur une assiette le contenu de la mesure qui se trouve dans la boîte, en faire un petit monticule et allumer; dans les cas d'oppression grave on peut aspirer directement la fumée qui se dégage.

**383. — TUBES ANTI-ASTHMATIQUES BAYARD.** Ils sont d'une innocuité complète; pour l'emploi on allume un tube par une extrémité et on aspire la fumée, de manière à la faire pénétrer dans les voies respiratoires. Les malades qui ne peuvent faire des efforts d'aspiration, les feront brûler sur une assiette auprès d'eux; les tubes se consomment bien sans aspiration.

**384. — TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE LEVASSEUR.**

Extrait de la *Gazette des Hôpitaux*, sous la signature du *D<sup>r</sup> Adam* : « *Frappé de tous les inconvénients qui résultent de l'emploi des préparations employées contre les accès de suffocations asthmatiques, nous avons employé les tubes antiasthmatiques de Levasseur, et nous devons dire qu'ils n'ont causé ni étourdissements, ni nausées, et qu'ils ont totalement enrayé la suffocation* ». (*Gazette des Hôpitaux* du 23 avril 1864).

MODE D'EMPLOI : Le tube *Levasseur* se fume lentement, en ayant soin d'aspirer la fumée, on peut sans inconvénient fumer ces tubes avant, pendant, ou après le repas; au moment des suffocations ils ne produisent jamais de nausées.

385. — **GRANULES LEGOCQ** : Cicutine à un demi-milligramme. (Voir § 160.)

386. — **ANTICATARRHAL LAMBERT**. (Voir § 2510.)

387. — **CAPSULES BRODIE**, à la créosote de hêtre.

L'asthme est, comme chacun le sait, une névrose de l'appareil respiratoire, se manifestant par des accès périodiques d'une telle intensité que l'asphyxie semble devoir en être le terme fatal. Si toutefois avant cette période de suffocation, l'expectoration peut s'établir facile et abondante, le mal est une fois de plus conjuré. Mais, cette hypersécrétion des glandes muqueuses, d'une partie de l'appareil respiratoire, est par elle-même si fatigante, et la toux qui l'accompagne si pénible, que la thérapeutique se préoccupe souvent d'en arrêter le développement exagéré.

Les capsules Brodie doivent à la créosote distillée du goudron de hêtre, qui entre dans leur composition, leur action efficace contre les manifestations de l'asthme humide.

388. — **CAPSULES GARDY**, d'huile de Gabian. (Voir § 2185.)

389. — **ELATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Souveraine en pulvérisations, inhalations et boissons.

D<sup>r</sup> Laville, Salles-Girons, Du Planty, Lesueur, etc. (Voir § 629.)

390. — **ÉLIXIR ANTI-ASTHMATIQUE DE DESLAURIERS**. **TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE VAUQUELIN**. Excellentes préparations. Les tubes renferment les principes actifs du papier fumigatoire du *Codex* associés à l'extrait de chanvre indien, et à l'arséniat de soude.

L'élixir est à base de potassium, associé au pareira brava, au polygala, à l'aconit et à la lobélie.

391. — **ÉLIXIR CICATRISANT DU D<sup>r</sup> KENIG**, à base de phellandrie. (Voir § 2188.)



392. — **SIROP AUBERGIER**, au lactucarium. « *Le lactucarium possède des propriétés hypnotiques manifestes. Les recherches d'Aubergier se distinguent principalement par l'application de la comparaison des différentes variétés de laitues. Cette comparaison l'a conduit à préférer dans sa culture la laitue gigantesque (Béring), qui fournit facilement et à un prix proportionnellement très peu élevé, un lactucarium d'une qualité supérieure.*

« *Le lactucarium possède les propriétés calmantes de l'opium sans en avoir les inconvénients, c'est-à-dire qu'il ne produit ni la constipation opiniâtre, ni la congestion cérébrale, ni l'inappétence qui accompagnent souvent l'usage de ce médicament.* » (Bouchardat). (Voir § 2514.)

393. — **SIROP DE CHARCELLAY**. (Voir § 468.)

394. — **SIROP ET PATE DE GIGON**, à la narcéine. (Voir § 469.)

395. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC**, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. Très employé contre les affections des voies respiratoires. (Pour dose, Voir § 473.)

396. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

397. — **SIROP PECTORAL** au miel, **DE SENOT**. (Voir § 2519.)

398. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE**, au baume du Brésil et tolu. (Voir § 421.)

399. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

400. — AMPOULES d'iodure d'éthyle de BOISSY.
401. — SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE.  
(Voir § 772.)
402. — GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE.  
(Voir § 772.)
403. — EAU MINÉRALE DE GAZOST (Hautes-Pyrénées).  
Sulfurée, iodique (0,03) bromo-iodurée, jamais excitante.
404. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-HONORÉ-LES  
BAINS (Nièvre). Eaux sulfurées sodiques (32°).
405. — EAUX MINÉRALES DE VERNET (Pyrénées-  
Orientales). Eaux sulfurées sodiques (18° à 58°).
406. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE  
VENDOME. (Voir § 272.)
407. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.  
(Voir § 2388.)
408. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES  
DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)





## BLENNORRHAGIE

**BLENNORRHAGIE AIGUE** : au début, tempérants et émollients; bains; tisanes diurétiques nitrées; pilules camphrées, opiacées; **bromure de camphre**; benzoate de soude; eaux minérales alcalines à haute dose; **kava, cubèbe, extrait hydro-alcoolique de cubèbe**; bols, opiat de cubèbe; **copahu, santal**; oléo-résine de gurgum; térébenthine; **matico, goudron**; **injections styptiques**. **Dépuratifs**. — **BLENNORRHAGIE CHRONIQUE** : médication du deuxième temps de la **Blennorrhagie aiguë**; **bougies médicamenteuses** dans le canal. Traitement général: **toniques ferrugineux, reconstituants**.  
**BLENNORRHAGIE DE LA FEMME** : remplacer les injections par des **tampons** imbibés de solutions glycériques, de substances astringentes, ou par des poudres styptiques : alun, borax, ratanhia, fer, etc. **Lotions antiseptiques**.

409. — **EAU NITRÉE D'ALSACE**. La composition singulière de l'**EAU NITRÉE D'ALSACE** (0,13 centigr. de nitrate de potasse par litre), s'indique tout naturellement contre la période aiguë de la **Blennorrhagie** dont elle supprime la douleur.

410. — **DRAGÉES DU D' LABOURÉE**, au bromure de camphre. Le **Bromure de camphre** est le spécifique par excellence des maladies nerveuses; il agit à petites doses. Comme calmant, son emploi est indiqué dans le traitement de la **blennorrhagie aiguë** ou chronique.

Dose : De 6 à 12 dragées par jour, toujours une heure avant les repas, ou deux heures après.

Chaque dragée contient exactement 10 centigrammes de principe actif.

411. — **GRANULES LECOQ** : Benzoate de soude à 1 centigramme. Le praticien en prescrivant les granules Lecocq est certain de compter sur un dosage mathématiquement exact et précis. (Voir § 160.)

412. — **EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme).** Eaux bicarbonatées sodiques ferrugineuses arsenicales (19° à 35°).

413. — **EAUX MINÉRALES DE VICHY (Allier).** Eaux bicarbonatées sodiques (14° à 44°).

414. — **PILULES DE KAVA DU D<sup>r</sup> FOURNIER.** Le kava est une plante herbacée de la famille des pipéracées; son action thérapeutique réside dans l'oléo-résine et dans un principe cristallisable : la kavahine qu'il renferme.

« Il n'est plus permis de douter de la puissance curative du kava, non seulement contre les blennorrhagies uréthrales, ou les leucorrhées vaginales, mais encore et peut-être principalement dans les cas d'urétrite aiguë. (Professeur Gübler.)

Dose : De 8 à 12 pilules par jour à l'heure des repas.

Le D<sup>r</sup> Fournier prépare aussi l'**INJECTION KAVA**, qui constitue le complément du traitement de la blennorrhagie.

415. — **CAPSULES A L'EXTRAIT ALCOOLIQUE ÉTHÉRÉ DE CUBÈBE DE DELPECH.** Elles s'emploient avec succès dans la blennorrhagie et la blennorrhée; cet extrait est également prescrit contre le catarrhe vésical, l'angine couenneuse et le croup.

Dose : Capsules Delpech : 4 à 6 par jour.

416. — **CAPSULES MOTHES** au baume de copahu.

417. — **CUBÈBE GRANULÉ VELPRY.** (Voir § 25.)

418. — **CAPSULES BRY**, à la résine pure de copahu et à l'essence pure de Santal. L'action spéciale du baume de copahu sur les muqueuses et principalement sur les muqueuses des membranes génito-urinaires rend son emploi précieux dans le traitement de la blennorrhagie; mais les nausées, l'inflammation intestinale et les douleurs de reins

qu'il provoque trop souvent, lui font préférer certains de ses succédanés, dont les propriétés stimulantes, pour être aussi énergiques que celles du baume de copahu, sont moins irritantes.

C'est ainsi que la **résine pure de copahu**, moins âcre que le baume lui-même, agit spécifiquement sur les organes génito-urinaires; c'est ainsi que l'**essence pure de Santal** jouit de propriétés identiques, sans altérer les fonctions du tube digestif. L'association de la **résine de copahu** à l'**essence pure de Santal** double encore la valeur thérapeutique de ces deux médicaments, et c'est à ce titre que les **capsules Bry** doivent prendre place parmi les spécifiques destinés à combattre les **blennorrhagies**.

419. — **CAPSULES TAETZ**, au baume de copahu. Les capsules Taetz emprisonnent dans leur enveloppe d'une extrême solubilité, et dans de notables proportions, le **baume de copahu**, dont l'effet devient immédiat, ses principes actifs n'étant atténués par aucun mélange.

420. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DEB**, à l'opiat balsamique du codex.

Dose : 6 à 12 par jour.

421. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE**, aux baumes du Brésil et de Tolu. L'association des baumes de **Tolu** et de **copahu**, constitue une préparation pharmaceutique digne de fixer l'attention des médecins; le **copahu** seul, dont l'action est cependant incontestée, possède des inconvénients sérieux qu'il est important d'atténuer; son odeur spéciale, son assimilation difficile et les renvois désagréables qu'il occasionne, le font redouter des malades qui sont obligés d'en user; le **D<sup>r</sup> Delatosse**, en l'associant au **Tolu**, a obtenu un médicament représentant toute l'action du **copahu**, sans en avoir les inconvénients; on peut même dire que ces deux agents sont complémentaires l'un de l'autre et que leur

association augmente leurs propriétés. — Mêmes dragées créosotées à 0,025 milligrammes.

DOSSES : 3 à 6 par jour en trois fois avant les repas.

422. — DRAGÉES AU BAUME DE COPAHU, DE FOUCHER D'ORLÉANS. Le baume de copahu, le spécifique le plus efficace et le plus énergique de la blennorrhagie, possède divers inconvénients qu'il a été indispensable d'atténuer; en effet, à cause de son odeur et de son goût désagréables, peu de malades consentent à le prendre en nature. D'un autre côté, les capsules gélatineuses, avec leur enveloppe résistante et peu soluble, provoquent des crampes d'estomac ou des coliques très douloureuses, accompagnées de renvois nauséabonds. Les dragées de baume de copahu Foucher obvient à ces inconvénients multiples, car leur solubilité immédiate ne fatigue nullement la muqueuse stomacale, et les principes balsamiques du copahu agissant directement, modifient les liquides des mixtions : leur action calme rapidement les douleurs vives et cuisantes causées par l'émission de l'urine.

423. — CAPSULES PAUL PETIT à l'essence de Santal citrin. Excellente préparation offrant toutes les garanties possibles de pureté avec lesquelles ont été faites il y a dix-huit ans les premières expériences qui ont été couronnées d'un succès si décisif. Les capsules préparées avec l'essence de Santal fabriquée dans le laboratoire de M. Paul Petit, peuvent être employées à toutes les périodes de la blennorrhagie. Elle remplace avec de grands avantages le copahu et le cubèbe dont elle n'a pas les inconvénients.

DOSE : Dans la blennorrhagie, 6 à 10 capsules par jour en deux fois; dans les affections catarrhales de la vessie, l'essence de Santal agit encore avec une incontestable supériorité. (Voir Catarrhe de la vessie, § 656). La dose est alors de 2 à 4 capsules par jour.

N. B. Chaque capsule renferme environ 40 centigrammes d'essence.

424. — **SANTAL CABANÈS.** Le Santal est l'anti-blennorrhagique par excellence, à la condition d'être pur. Le nombre des médecins qui le prescrivent est de jour en jour plus considérable. C'est pour l'avoir vu si souvent réussir dans la pratique du **D' Simonnet** que **M. Cabanès**, son interne pendant quatre ans à l'hôpital du Midi, a donné tous ses soins à cette préparation qui, par son prix élevé, est l'objet de nombreuses contrefaçons dans le commerce.

En prescrivant le **Santal Cabanès** à leurs malades, MM. les médecins peuvent compter sur un médicament réellement actif.

Chaque capsule contient 40 centigrammes d'essence de Santal.

La dose est de 8 à 12 par jour.

425. — **INJECTION DU D' SMET au matico.** Cette injection a toujours donné les meilleurs résultats dans la période inflammatoire caractérisée par les douleurs si cuisantes et si vives que provoque l'émission de l'urine; son emploi apporte un soulagement immédiat et assure la guérison en peu de temps, tout en mettant le malade à l'abri des rechutes.

Dose : 3 à 4 injections par jour.

426. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN :** en boissons, injections. (Voir § 455.)

427. — Injections et Boisson de **GOUDRON FREYSSINGE.** (Voir § 633.)

428. — **CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE.** — La gemme de pin renferme des principes volatils et résineux que **M. Lagasse** est parvenu à condenser sous un petit volume et à renfermer dans des capsules; les principes résineux absorbés s'éliminent par les voies urinaires en modifiant les liquides des mixtions; ces capsules peuvent donc être substituées à celles de copahu dont elles n'ont pas les inconvénients. On peut aussi employer en

injections l'**hydrogemmine Lagasse** soit pure, soit comme véhicule des injections salines.

**DOSES : Capsules Lagasse**, 8 à 10 par jour avant les repas.

**429. — ELATINE DU D' BOUIN : Injections** (spécifique).  
« *Ecoulements de toute nature, même anciens et rebelles au copahu et au cubèbe.* » (D<sup>r</sup> Parisel.) (Voir § 629.)

**430. — INJECTION AMÉRICAINE DU D' PATESSON**, à base de sulfate de Bismuth : Le sulfate de Bismuth est préférable au sous-nitrate, parce qu'il est toujours bien défini. Ce dernier contient en effet une proportion d'acide variant avec son mode de préparation; cet acide agit quelquefois comme irritant sur la muqueuse uréthrale et provoque de nouvelles ulcérations qui occasionnent des bourrelets cicatriciels et plus tard des rétrécissements. Le sulfate de Bismuth a donc sa raison d'être et doit être préféré.

**MODE D'EMPLOI :** Trois injections par jour, recommander d'agiter le flacon.

**431. — SALICOL DUSAULE.** Injections au **SALICOL DUSAULE**. (Voir § 751.)

**432. — SALICYLATE DE ZINC DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** Une solution pour injections préparée avec le salicylate de zinc agit rapidement sans douleur et sans danger sur les écoulements de toute nature, récents ou invétérés; l'effet de ce sel sur les muqueuses est rationnellement expliqué : à l'action topique des sels de zinc se joint l'antisepticité de l'acide salicylique sur laquelle nous n'insistons pas. L'effet actif est régulier, et on évite ainsi les cicatrifications et les bourrelets, ou ces anneaux de la muqueuse uréthrale, cause des rétrécissements.

Cette préparation est recommandable à d'autres points de vue : le préparateur a eu le soin de réunir sous un volume peu embarrassant tout ce qui est nécessaire au traitement;



dans le même étui, à côté du flacon de solution, se trouve la seringue.

MODE D'EMPLOI : 2 à 4 injections par jour, selon l'état aigu ou chronique de l'affection; recommander de continuer quelque temps après la disparition de l'écoulement.

433. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux assimilable. (Voir § 216.)

434. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS**. — Sirop concentré de salsepareille composé. — Dans le traitement de la **Blennorrhagie**, il est essentiel, avant d'arrêter l'écoulement, de faire disparaître le plus promptement possible l'état inflammatoire. Or, la médication diurétique réalise mieux que toute autre cette indication. Le **sirop concentré de salsepareille composé du D<sup>r</sup> Almas** peut être considéré comme un diurétique utile pendant les premiers jours de la **blennorrhée**; et quand l'écoulement aura cessé, la préparation du **D<sup>r</sup> Almas** trouvera encore son application dans le traitement dépuratif qui suit d'ordinaire la guérison des **blennorrhagies**.

DOSSES : Quatre cuillerées à bouche dans un litre d'eau qui sera bu chaque jour suffisent au début de la maladie; à la fin, de une à quatre cuillerées matin et soir complètent et terminent le traitement.

435. — **PHÉNOL D<sup>r</sup> LEBER**. — Salicylé. — Lotions. (Voir § 1905.)

**BLENNORRHAGIE DE LA FEMME**

436. — **PILULES DE KAVA DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
(Voir § 414.)

437. — **INJECTION DE KAVA DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
Tampons. (Voir § 414.)

438. — **INJECTION DU D<sup>r</sup> SMET, au Matico.**  
(Voir § 425.)

439. — **MÉTRIASIPHORES DU D<sup>r</sup> PETITOT :** Appliqués contre la **vaginite**, de bons résultats ont été obtenus à l'hôpital Saint-Eloi, à Montpellier. (Voir § 1824.)

440. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS :** Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

441. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL :** Pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

---



## BRONCHITE

Expectorants; polygala; ipécacuanha; boissons tièdes; tisanes émollientes; fruits béchiques; balsamiques; baume de tolu, benjoin; térébenthine, goudron, bourgeons de sapin; préparations créosotées; sirops pectoraux; opiacés; antimoniaux; révulsifs. Alimentation, huile de foie de morue; huile de gaban; coca; bromure de calcium; fumigateurs; préparations salicylées. Electricité. — Eaux minérales sulfureuses.

442. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.  
(Voir § 1663.)

443. — PERLES D'ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE DU  
D<sup>r</sup> CLERTAN.

444. — ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN. (Voir § 376.)

445. — CAPSULES DORÉ, balsamiques au thymol. A la haute efficacité des balsamiques, les capsules Doré au thymol ajoutent l'indispensable action du plus actif des antiferments. Depuis la découverte du microbe de la phthisie, les propriétés antiseptiques du thymol sont des plus précises, aussi les capsules Doré, à la dose de 4 à 6 par jour, procurent-elles contre toutes les affections des voies respiratoires les meilleurs résultats.

446. — CAPSULES GARDY, d'huile de Gaban.  
(Voir § 2185.)

447. — CAPSULES DE GOUDRON GUYOT.

448. — CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE. La gemme de pin est un produit naturel qui

découle des incisions faites au tronc du pin; elle contient donc toutes les résines naturelles et les produits volatils balsamiques. Le goudron au contraire que l'on préconise journellement contre les affections des voies respiratoires n'est autre chose que le résidu liquide et noir qui coule du bois de pin, lorsqu'on le soumet à la combustion; il ne contient donc que des résines modifiées et ne renferme qu'un peu, ou presque plus, de produits volatils; or, les résines après être passées dans le torrent circulatoire où elles s'oxydent sont éliminées par les voies urinaires; les produits volatils, au contraire, sont rejetés par les pores de la peau et par les poumons, en modifiant les sécrétions bronchiques. Les capsules Lagasse sont donc indiquées dans le traitement des affections des voies respiratoires. Comme tisane on prescrira l'hydrogemmine Lagasse qui agit comme les capsules.

**DOSES :** Capsules, 4 à 6 par jour, 2 ou 3 avant chaque repas. L'hydrogemmine : verser une cuillerée dans une tasse de lait, prendre trois à quatre cuillerées par jour.

449. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Aucune affection des bronches, même invétérée, ne résiste à son emploi. En inhalations et mêlée à du lait chaud. (Voir § 629.)

450. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE,** au baume du Brésil et tolu. (Voir § 421.)

451. — **GOUDRON VERNE,** soluble. Cette préparation nouvellement formulée a un double avantage :

1° Elle est tolérée sous toutes ses formes pharmaceutiques, par les estomacs les plus délicats des femmes et des enfants, ce qui permet dans certains cas d'administrer jusqu'à 3 ou 4 grammes de goudron par 24 heures, dose qui serait impossible, soit avec les capsules mal tolérées à haute dose, soit avec les liqueurs tant acides qu'alcalines employées jusqu'ici, et qui ne contiennent que des traces des plus actifs éléments du goudron.

2° Le **goudron Verne soluble** permet de préparer une eau limpide, différente de toutes les eaux de goudron en ce que seule elle contient tous les éléments du goudron dissous et titrés; une petite mesure, équivalente à 8 gouttes ou 40 centigrammes de liqueur de **goudron Verne soluble** titrée au quart; et une dragée de **goudron Verne soluble**, dosée à 10 centigrammes, représente le même médicament; dans la même dose et les mêmes conditions de digestion et d'assimilation faciles, rapides et certaines. (Voir §§ 634 et 1253.)

452. — **PASTILLES F. BELIN**, au goudron et tolu, agissant par inhalation et absorption.

453. — **PASTILLES BRACHAT**, à la sève de pin, au lactucarium et à la codéine. Beaucoup de médecins préfèrent la sève de pin au goudron; ce dernier, en effet, ne peut être administré que bien purifié, mais les divers procédés de purification ne peuvent s'exécuter sans nuire sensiblement aux propriétés balsamiques de cette résine: la chaleur chasse une partie des principes volatils, au détriment de l'action thérapeutique, le goudron n'agissant sur les bronches que par élimination, la sève de pin doit lui être préférée; les **PASTILLES BRACHAT** constituent une bonne préparation; aux propriétés balsamiques de la sève de pin viennent se joindre les propriétés calmantes du lactucarium et de la codéine dont nous n'avons pas à décrire la valeur thérapeutique que tous les médecins connaissent.

Dose: 12 à 15 pastilles Brachat pour les adultes, 5 à 6 pour les enfants.

454. — **PASTILLES LATHÉLIZE**, au goudron et au baume de tolu. Au déclin des bronchites, quand la période inflammatoire est en voie de décroissance, l'emploi des balsamiques se trouve naturellement indiqué. On connaît l'action spécifique du goudron contre les affections des voies respiratoires; d'autre part, le baume de tolu stimule sans fatigue la muqueuse des bronches. De l'association de ces

deux médicaments, résultent la prompte sédation de la toux et le sommeil, un des meilleurs réparateurs de l'organisme; mais il importe, pour que cette modification heureuse se manifeste, que les produits mis à la disposition du praticien soient d'une pureté excessive. Les **pastilles Lathelize au goudron** et au baume de tolu se recommandent précisément par cette qualité au corps médical.

**455. — SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN.**  
Préparation sous forme de poudre entièrement soluble, constante dans sa composition, parfaitement dosée (4 o/o), le goudron ne s'y trouve mêlé ni combiné à aucun produit pouvant altérer sa composition naturelle, donnant instantanément une eau de goudron qui se digère sans rapports ni fatigues. Cette préparation a de sérieux avantages sur les liqueurs de goudron, où le produit chimique qui s'y trouve toujours, modifie les qualités balsamiques et résineuses du goudron, et détruit ses effets curatifs : le sucre, au contraire, conserve ses propriétés, et en favorise l'absorption.

Le **saccharolé de goudron** s'emploie en boissons, gargarismes, lotions, injections, inhalations, pulvérisations.

**456. — CAPSULES CRÉOSOTÉES DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
**HUILE ET VIN CRÉOSOTÉS DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**

(Voir § 2175.)

**457. — CAPSULES DARTOIS, à la créosote de goudron de hêtre.** (Voir § 2178.)

**458. — CAPSULES DU D<sup>r</sup> BRODIE, à la créosote de hêtre.** Les capsules de créosote de hêtre font nécessairement partie de tout traitement contre la **bronchite chronique**. La **CRÉOSOTE PURE**, distillée du goudron de hêtre, est en effet un agent destructeur des principes morbides qui envahissent les tissus pulmonaires. Les malades qui en font usage, voient au bout de quelques jours l'expectoration qui les fatigue se ralentir peu à peu, la toux diminuer dans les

mêmes proportions, la fièvre s'arrêter, et les forces se relever rapidement.

Les capsules Brodie qui contiennent une dose parfaitement déterminée de créosote de hêtre introduisent directement le médicament dans l'économie, sans fatigue pour l'estomac, ni dégoût pour le malade.

459. — ÉLIXIR CRÉOSOTÉ au quinquina et au lacto-phosphate de chaux de J.-P. DUBOST.

Cette excellente préparation dont l'éloge n'est plus à faire a conséquemment, par sa composition rationnelle, sa place indiquée dans le traitement des affections des voies respiratoires, telles que bronchites, toux opiniâtres, etc.

460. — L'ÉMULSION MARCHAIS. (Créosote de hêtre, tolu et phosphate de chaux) calme la toux, facilite et tarit l'expectoration. (Voir § 2180.)

461. — PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES DE BOURGEAUD. Capsules, huile et vin créosotés. (Voir § 2183.)

462. — QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ. Le quinquina jaune calisaya, antifebrifuge par excellence; le sirop d'écorces d'oranges amères, tonique antinerveux et antispasmodique et la créosote de goudron de hêtre qui, par ses propriétés indiscutables, est l'antidote de toutes les affections bronchiques, ont, par leur association logique et rationnelle, enrichi la thérapeutique d'un précieux médicament bien connu sous le nom de quina Pontois créosoté. Cette excellente préparation dont l'éloge n'est plus à faire, a conséquemment sa place tout indiquée dans le traitement du catarrhe, de la coqueluche, de la grippe, de la pharyngite, de la toux et de toutes les affections bronchiques en général.

463. — SOLUTION PAUTAUBERGE, Phosphate de chaux assimilable et créosote de hêtre. (Voir § 2174.)

464. — ÉLIXIR ANTI-ASTHMATIQUE DE DESLAURIERS. (Voir § 390.)

465. — **ÉLIXIR CICATRISANT DU D<sup>r</sup> KENIG**, à base de Phellandrie. (Voir § 2188.)

466. — **SIROP AUBERGIER** au Lactucarium. « *Le Lactucarium jouit de propriétés sédatives marquées, moins puissantes toutefois que celles de l'opium; mais il possède sur ce dernier un avantage précieux: jamais son usage même prolongé et à des doses assez fortes, n'est suivi de douleurs de tête, de bourdonnements, de l'injection de la face, du sentiment de mal-être général, de l'élévation et de la dureté du pouls qui succède presque invariablement à l'action un peu soutenue de l'opium; on n'aperçoit rien enfin de la congestion et de l'excitation cérébrales déterminées par ce dernier.* »

**D<sup>r</sup> Bertrand.**

« *Il est bien évident que l'opium possède des propriétés hypnotiques autrement puissantes que celles du Lactucarium, mais il a les inconvénients de sa puissance, et les occasions où l'action douce, inoffensive du Lactucarium est bien préférable à l'action puissante de l'opium, se présentent tous les jours dans la pratique.* »

**Bouchardat.**

(Voir § 2514.)

467. — **SIROP DE BERTHÉ**, à la Codéine.

468. — **SIROP DE CHARCELLAY**. Cette préparation est simplement le sirop Thébaique du Codex, modifié de manière à le rendre plus agréable à prendre; il est exactement dosé à 15 milligrammes d'extrait thébaique par cuillerée à bouche; le but du préparateur a été de mettre à la disposition du médecin un sirop toujours mathématiquement dosé et sur l'efficacité duquel il puisse compter; l'opium employé pour la préparation de l'extrait thébaique contient rigoureusement 10 o/o de morphine, naturellement combiné aux acides végétaux, ce qui assure une assimilation plus précise.

**DOSES** : Chaque cuillerée à bouche contient 15 milligrammes d'extrait thébaique; sauf contre-indication, on donnera une cuillerée à bouche aux adultes, une demi-



cuillerée à bouche aux enfants de 6 à 14 ans, une cuillerée à café aux enfants de 2 à 5 ans.

469. — **SIROP ET PATE DE GIGON, à la Narcéine.**

Cette préparation remplace avantageusement celles de morphine ou de codéine dont elle n'a pas les inconvénients; elle ne produit pas la torpeur cérébrale qu'occasionnent généralement les autres alcaloïdes de l'opium; la narcéine peut se donner aux enfants et aux personnes trop sensibles à l'action de l'opium. Chaque cuillerée à bouche de **sirop de Gigon** contient **deux centigrammes de narcéine**. La **pâte de Gigon à la narcéine** contient **2 milligrammes de narcéine** par bonbon.

Dose : Par cuillerée à café aux enfants; par cuillerée à bouche aux adultes, 2 à 3 par jour.

470. — **SIROP FARAUT.** M. le D<sup>r</sup> Lutaud, dans le Journal de Médecine de Paris (n<sup>o</sup> 482, 21 avril 1883), insère au formulaire la préparation suivante : « Particulièrement  
« recommandable dans la Bronchite et dans toutes les  
« affections pulmonaires accompagnées de toux; son dosage  
« mathématique nous permet d'en recommander spéciale-  
« ment l'emploi :

- « ʒ Infusion vineuse filtrée de lichen, polygala, ipéca,  
thym, romarin, serpolet, manne et tolu. 1 litre.  
« Sucre blanc. . . . . 2 kilog.  
« Préparer un sirop dans lequel on versera  
la solution suivante :  
« Eau de laurier cerise . . . . . 500 gr.  
« Extrait de Gombo (*Hibiscus Esculentus*). 25 »  
« Extrait d'aconit et d'opium titré . àà. 2 »  
« Extrait d'Ipécacuanha. . . . . 1 »  
« Ajouter à ce mélange :  
« Sirop de séné . . . . . 8 kilog.  
« Trente grammes de sirop de Faraut représentent :  
« 1 centigramme d'extrait d'opium.  
« 1 centigramme d'extrait d'aconit.  
« 5 milligrammes d'extrait d'ipécacuanha. »

**PÂTE PECTORALE FARAUT.** Les principes du Sirop Faraut se trouvent condensés sous un petit volume dans la Pâte pectorale Faraut, dont le véhicule est l'infusion de violettes de Parme. Chaque losange de Pâte contient un milligramme d'extrait d'opium et d'aconit, et un demi-milligramme d'extrait d'ipécacuanha.

471. — **SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J. T.** L'analyse des ESCARGOTS de vigne a été faite, et on a trouvé dans leur composition un principe soufré connu sous le nom d'Hélicine. D'autre part, l'expérience a démontré depuis longtemps la propriété spéciale du soufre dans le traitement des affections des voies respiratoires : il accélère le pouls, augmente la chaleur animale et active la sécrétion bronchique. Il n'est donc pas extraordinaire que le Sirop-Gelée d'Escargots ait donné de bons résultats dans tous les cas où la thérapeutique a dû recourir à une médication légèrement stimulante dans le traitement de la Bronchite et des Rhumes.

Dose : 3 à 4 cuillerées dans le jour, et autant dans la nuit; moitié pour les enfants. Chaque flacon est accompagné d'une instruction spéciale.

472. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FERDI, minéral-sulfureux.** L'action curative du Sirop minéral-sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi se produisant dans la dernière période de la bronchite aiguë, la logique veut que cette même action s'exerce dans les cas de bronchite chronique. L'expérience a démontré en effet que la meilleure médication contre ces sortes de maladies consistait dans l'emploi simultané des stimulants balsamiques et des sulfureux. Or, le Sirop minéral-sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi réunit dans sa composition les principes des Eaux des Pyrénées aux propriétés balsamiques du Goudron purifié de Norwège; le Corps Médical peut compter sur la fidélité constante de cette préparation.

473. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit.** L'association des extraits

d'aconit et d'opium, fréquemment employés, constitue une excellente préparation calmante; il semblera peut-être bizarre qu'on ait songé à spécialiser ces produits actifs; cependant, il faut bien reconnaître que rien n'est plus vague comme composition qu'un extrait pharmaceutique; la pharmacopée dit bien que l'extrait d'opium doit contenir tant pour cent d'alcaloïdes; il n'est certainement pas impossible aux pharmaciens de bien titrer leurs extraits, mais il est incontestable que la plupart négligent de le faire et s'en rapportent à la maison de droguerie qui les leur livre titrés; une préparation à base d'opium spécialisée par un pharmacien consciencieux et capable doit être prise en considération. Telle est la préparation que nous recommandons sous le nom de **Sirop pectoral de Malric**.

Dose : 3 à 4 cuillerées à bouche par jour pour les adultes, 3 à 4 cuillerées à café pour les enfants au-dessus de cinq ans.

474. — **SIROP PECTORAL au miel, DE SENOT.** (Voir § 2519.)

475. — **SIROP ET PATE DE VAUQUELIN.** Employés avec succès depuis le commencement du siècle dans tous les cas où les pectoraux, les antiphlogistiques et les expectorants sont indiqués.

476. — **GRANULES ANTIMONIAUX DU D<sup>r</sup> PAPILLAUD.**

477. — **OUATE IODÉE HUGOT.** Révulsif instantané.

La thérapeutique prescrit l'emploi des révulsifs énergiques dans le traitement des affections goutteuses ou rhumatismales, et l'on ne peut se passer de leur concours, si l'on veut obtenir une dérivation sûre et prompte.

Généralement le thapsia, la farine de moutarde, l'huile de croton, la cantharidine ne donnant pas immédiatement la révulsion demandée, le praticien a forcément recours à la teinture d'iode; mais, la plupart des malades ne l'emploient

qu'à regret, à cause de son maniement dangereux et incommode.

L'**ouate iodée Hugot** vient obvier à ces inconvénients multiples : composée de coton cardé de belle qualité, elle est obtenue par une modification apportée à la formule du nouveau Codex (**Xylum iodatum**, page 364), modification heureuse qui a permis au préparateur d'incorporer sous le même volume d'ouate une quantité double d'iode. L'**ouate iodée Hugot** contient 15 o/o d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 o/o : elle agit conséquemment plus puissamment sur l'épiderme, et de plus le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication.

MODE D'EMPLOI : On applique l'**ouate iodée Hugot** à la place indiquée par le Docteur, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus être tolérée, en prenant soin de placer sur la peau la feuille de baudruche (contenue dans la boîte), pour éviter la volatilisation de l'iode. Lorsqu'on enlève l'**ouate**, si elle n'est pas complètement blanche, elle peut encore servir, à la condition de l'envelopper dans la baudruche pour la préserver du contact de l'air.

478. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **papier Alix** est indiqué; son action est intermédiaire entre le sinapisme dont l'action est rapide, mais fugace et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporée l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

479. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

480. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

481. — **TOPIQUE LAFAY.** Ce topique est le sparadrap vésicant du **Codex (Codex 579)** heureusement modifié en ce sens que le principe actif, la **cantharidine**, s'y trouve régulièrement dosé et réparti; la masse emplastique présente une grande adhérence; elle se conserve indéfiniment; enfin la **cantharidine** agit localement et n'est pas absorbée grâce à une couche protectrice particulière qui enveloppe ce vésicant.

MODE D'EMPLOI : Le **topique Lafay** s'emploie comme les vésicatoires ordinaires; aussitôt l'effet obtenu, l'enlever et panser soit avec le sparadrap adoucissant, soit avec un linge enduit de cérat ou mieux de vaseline.

482. — **EXTRAIT DE MALT (Bière de santé)** de **JEAN HOFF.** (Voir § 833.)

483. — **FARINE MEXICAINE.** Une alimentation à la **farine Mexicaine** contribue puissamment à la guérison. (Voir § 2158.)

484. — **POUDRE DE VIANDE JULIEN** (Formule du **D<sup>r</sup> Ruppert**). Que de fois le praticien a dû s'avouer vaincu dans sa lutte contre l'affaissement et l'état de débilitation générale et contre l'amaigrissement progressif qui suivent inévitablement les manifestations de la **bronchite chronique!** L'huile de foie de morue, la viande hachée et généralement les toniques que la thérapeutique conseille en pareil cas, sont sinon impuissants, du moins incertains dans leurs effets. Les poudres de viande donnent des résultats beaucoup plus constants et surtout beaucoup plus appréciables; leur pouvoir nutritif étant plus considérable, sous un volume quatre fois moindre que celui de la viande crue, la suralimentation s'opère rapidement, l'appétit renaît, les fonctions de l'estomac se rétablissent, et tel malade tombé dans le marasme a vu, grâce à l'emploi de la **poudre de bifteck Julien** ses forces reparaitre et son corps recouvrer l'embonpoint perdu.

485. — SIROPS ET VINS DE DESPINOY A L'EXTRAIT PUR DE FOIE DE MORUE, SIMPLE ET FERRUGINEUX. (Voir § 706.)
486. — CAPSULES AMÉRICAINES ARDUIN, à l'huile de de gabian créosotée et phosphatée. (Voir § 2176.)
487. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. (Voir § 299.)
488. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)
489. — POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE FROMAGE. (Voir § 382.)
490. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD (Voir § 380 bis.)
491. — TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE VAUQUELIN. (Voir § 390.)
492. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1765.)
493. — EAUX MINÉRALES DE CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques.
494. — EAUX MINÉRALES DE GAZOST, sulfurée, sodique (0,03), froide, bromo-iodurée, jamais excitante.
495. — EAUX MINÉRALES DE LA PRESTE. (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées sodiques. (40 à 44°.)
496. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 272.)
497. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)
498. — ANTI-CATARRHAL LAMBERT. (Voir § 2510.)



## BRULURES

Lubrifiants. — Pansements antiseptiques.

499. — ANTISEPTIQUE DESNOIX. (Voir § 2075.)

500. — HUILE JOSEPH. L'huile Joseph est une préparation à base d'huile d'olive vierge et d'extraits végétaux choisis dans les familles des Papavéracées, des Borraginées et des Ménilots, parmi lesquels nous citerons : le *papaver officinalis*, le *borrago officinalis*, le *mélilotus officinalis*, le *mélilotus caeruleus*, etc...

Les sucres balsamiques de ces plantes et les propriétés émoullientes de l'huile d'olive, font de l'huile Joseph un agent thérapeutique indispensable pour le traitement des brûlures à n'importe quel degré. Son emploi apporte un soulagement immédiat aux douleurs si cuisantes et parfois intolérables que cause la désorganisation des tissus vivants.

Ce précieux topique, par les propriétés calmantes des sucres végétaux qu'il renferme, et dont l'huile d'olive est le véhicule, prévient toute suppuration, et évite les terribles complications de fièvre et d'ulcération, pouvant même amener une terminaison fatale, si le tissu cellulaire, les muscles, les aponévroses ou les vaisseaux sont profondément altérés. Il est bien évident que ces graves accidents auront toute chance d'être évités si la brûlure, aussi profonde qu'elle soit, est limitée dans son extension par un traitement lubrifiant convenablement approprié. L'emploi de l'huile Joseph facilite rapidement la cicatrisation des plaies, et donne au derme

et à l'épiderme la force qui leur fait défaut au moment de leur reconstitution.

Les propriétés incontestables de l'huile Joseph ont été préconisées par les docteurs Aimé Martin, Zabé, Cahours, de Paris, Mosetic-Orloff, médecin en chef des hôpitaux de Vienne (Autriche), Morel, docteur-aliéniste, Després, Rodet, de Lyon, etc.

Les plus hautes récompenses ont été décernées à M<sup>r</sup> V<sup>o</sup> Joseph, et les plus importantes usines métallurgiques, fabriques de produits chimiques, verreries... sont toujours pourvues de ce précieux topique.

L'huile Joseph est d'une conservation indéfinie, les flacons, même débouchés, ne s'altèrent pas au contact de l'air.

MODE D'EMPLOI : S'il existe des phlyctènes ou ampoules, les percer avec soin, pour en faire sortir la sérosité, en se gardant bien d'arracher l'épiderme. Avec un pinceau doux, ou une barbe de plume, appliquer l'huile Joseph sur les brûlures, toutes les 15 minutes environ, jusqu'à cessation complète des douleurs, les pansements suivants se feront de deux en deux heures. Envelopper les plaies avec du taffetas gommé, et pour enlever toute inflammation, les laver deux ou trois fois par jour, avec une décoction de racines de guimauve.

501. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Salicylé. (Voir § 1905.







## CACHEXIE

Régime réparateur; viandes saignantes; viandes crues; **poudres de viande**; préparations de pepsine et de peptone; chocolat ferrugineux au quinquina. Quinquina. Coca. Médication phosphatée; iodiques, huile de foie de morue; toniques amers, toniques stimulants; ferrugineux; manganiques; arsenicaux; bains stimulants.

502. — **BISCUITS DOCTEUR**, au fer et au quinquina. (Voir § 183.)

503. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO**. (Voir § 175.)

504. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL**. (Voir § 837.)

505. — **MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQVES RECONSTITUANTES**. (Voir § 178.)

506. — **POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU**. Les nombreuses expériences faites depuis quelques années dans les hôpitaux ont très nettement démontré que la suralimentation par la poudre de viande offrait à la thérapeutique un concours précieux contre les désordres de nutrition provoqués par la cachexie sous toutes ses formes. Mais, pour remplir cette mission réparatrice, il importe que la **poudre de viande** offre des garanties d'une nature spéciale. Il faut qu'à volume égal, son pouvoir nutritif soit quatre fois plus considérable que celui de la viande crue. En outre, la fibre musculaire que représente la poudre de viande doit être pure et complètement débarrassée de tout azote ammoniacal. En d'autres termes, pour qu'une poudre de viande soit parfaitement

assimilable, et que par suite elle devienne un agent de rénutrition complète, il est essentiel qu'elle représente quatre fois son poids de viande crue, qu'elle soit dépourvue d'odeur, qu'elle soit d'un goût agréable, et qu'enfin sa conservation soit indéfinie. Or, la **poudre de viande de Rousseau** remplit toutes ces conditions. Admise dans les hôpitaux de Paris, elle a donné des résultats indiscutables dans le traitement des maladies générales qui débilitent complètement l'organisme. Associée au chocolat, elle offre aux malades un aliment complet d'une très grande puissance nutritive, et d'une saveur agréable.

**507. — VIANDE DIASTASÉE GRANULÉE DE VELPRY.**  
(Voir § 25.)

**508. — BIBERON ROBERT FLEXIBLE.** (Voir § 1106.)

**509. — CHOCOLAT G<sup>re</sup> HAYEM, ferrugineux au quinquina.** Le chocolat ordinaire étant essentiellement composé d'aliments gras qui sont absorbés par les intestins, il lui manque un tonique pour devenir un reconstituant. Associé au quinquina et au fer, il devient sous un très petit volume un des éléments de nutrition des plus utiles et des plus parfaits. Les cachexiques, sans fatigue pour leurs organes digestifs, ne peuvent trouver d'association plus heureuse que celle du chocolat, du quinquina et du fer.

**510. — PEPTONE DEFRESNE.** Très agréable à prendre dans un peu d'eau tiède et salée, elle nourrit les muscles sans avoir fait travailler l'estomac; sous son influence, les forces digestives se relèvent aussitôt.

Dose : Deux à trois cuillerées par jour, dans un peu d'eau tiède et salée.

**511. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

512. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

513. — **PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG.** Cette préparation est destinée à rendre de grands services contre les troubles de la digestion qu'on pourrait attribuer à la cachexie scrofuleuse, et principalement chez les enfants qui ont besoin de réparation organique, et qui ne peuvent manger les viandes et autres aliments nutritifs en quantité notable, pour suffire au travail physiologique qui s'opère en eux. Les propriétés de la pepsine pure de Hogg sont décrites à l'article dyspepsie. (Voir § 1186.)

Dose : 2 à 6 par jour, progressivement, aux repas.

514. — **ÉLIXIR CHAPÈS,** phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

515. — **FARINE MEXICAINE.** (Voir § 2158.)

516. — **FARINE SCOTTS,** farine pure de gruau d'avoine d'Écosse, diastasée et phosphatée.

La composition de cette farine est presque identique à celle du lait de femme, et son emploi a toujours donné les résultats les plus heureux. Les rapports des docteurs Payen, Dujardin-Beaumetz, Hardy, Pietra-Santa, Bouchut, ont constaté les propriétés nutritives de la farine d'avoine d'Écosse, diastasée et phosphatée, et elle a été adoptée par les crèches et les hôpitaux de Paris.

516 bis. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS,** au chlorhydrophosphate de chaux.

La solution du D<sup>r</sup> Albens est celle qui, sous le même volume, contient le plus de médicament, l'acide chlorhydrique du suc gastrique ayant sur le phosphate de chaux un pouvoir dissolvant plus considérable que tous les autres acides.

Dose : Une cuillerée à bouche de solution Albens contient 5 grammes de chlorhydro-phosphate de chaux gélatineux.

(Voir § 606 bis.)

517. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET**, au biphosphate de chaux. Par ses propriétés d'assimilation et sa nature essentiellement soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à bases insolubles, telles que les phosphites et les hypophosphites.

Dose : De deux à cinq cuillerées à potage par jour, après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

518. — **SOLUTION BOURGUIGNON**, au chlorhydrophosphate de chaux. Reconstituant général, physiologique et rationnel, complètement assimilable.

(Pour doses, Voir § 872.)

519. — **VIN DE ROUSSY**, viande assimilable et phosphate de chaux. (Voir § 713.)

520. — **DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ, DE L. FOUCHER** (d'Orléans). (Voir § 2475.)

521. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ**. (Voir § 1258.)

522. — **VIN IODÉ DE E. MORIDE**, lauréat de l'institut. Il contient l'iode combiné des plantes marines, comme l'huile de foie de morue. Cette préparation s'adresse principalement aux adultes.

Dose : 2 verres à Bordeaux par jour; pour la médication iodée des enfants, nous recommandons de préférence le sirop antiscorbutique de E. Moride, il contient par cuillerée à bouche la même quantité d'iode qu'un verre à Bordeaux de vin, l'iode s'y trouve également à l'état de combinaison physiologique. Comme complément de la médication iodique, nous signalons le bain de mer de E. Moride, approuvé par l'Académie de Médecine, composé des sels contenus normalement dans les cendres de vareck.

Le nom de M. E. Moride, dont les travaux scientifiques

sont universellement connus, et qui lui ont valu l'honneur d'être lauréat de l'académie des sciences, est une garantie sincère pour les praticiens.

**523. — CAPSULES TAETZ, à l'huile de foie de morue.**

Les capsules Taëtz, dites élastiques russes permettent aux malades de prendre une grande quantité d'huile de foie de morue, sans le moindre dégoût et sans fatigue pour l'estomac.

**524. — HUILE DE FOIE DE MORUE DEFRESNE.**

Dédoublée et émulsionnée par la pancréatine, elle stimule l'organisme, elle est toujours assimilée, puisqu'elle est préalablement digérée: elle se mêle à l'eau sucrée, au lait, etc., elle est très agréable à prendre.

**525. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** L'huile de foie de morue, agit à la fois et par ses principes inorganiques : iode, brome, phosphore, et par ses principes organiques : oléine, margarine, etc. C'est donc un médicament et en même temps un aliment important par sa matière nutritive. On peut ici poser la question : quelle huile doit-on prescrire de préférence? La brune, la blonde ou la blanche? La réponse paraît être en faveur de cette dernière; il résulte en effet des travaux importants de plusieurs savants : Soubeiran, Lesueur, Bouchardat, Deschamps, Berthier, Gübler, Trousseau et Pidoux, etc... que l'huile blanche contient plus de principes médicamenteux que les huiles colorées; il est bien entendu que nous ne voulons parler que de l'huile blanche naturelle, et qu'il n'est nullement question des huiles obtenues blanches au moyen de l'acide sulfurique et de la chaux. M. Hogg, qui a étudié spécialement cette question (*Étude sur l'huile de foie de morue naturelle*, 1 vol. in-8°, Masson-Paris), a fait connaître un procédé spécial d'obtention d'huile naturelle qui répond au desiderata de la médecine. Propriétaire d'un établissement spécial depuis 1849, à Saint-Jean de Terre-Neuve, il y a

installé ses appareils de fabrication; c'est du produit ainsi obtenu que **Moquin-Tardon**, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris, disait : « ainsi préparée, « cette huile a une saveur presque nulle, on la désigne sous « le nom d'huile vert doré de Hogg ».

MODE D'ADMINISTRATION : Il est naturellement du domaine du médecin (deux à quatre cuillerées à soupe par jour), nous ferons cependant remarquer qu'il n'y a aucun inconvénient à donner des doses qu'on n'oserait risquer avec des huiles âcres acides, dont l'assimilation est plus que douteuse.

N.-B. — Elle est préparée avec des foies frais de poisson bons à manger, et l'huile qui en est extraite est bonne à boire.

526. — **HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE DE JOMIN** (de Boulogne-sur-Mer). Ce produit est très apprécié du corps médical; parmi les savants qui ont recommandé, prescrit ou employé cette huile de Jomin, citons : MM. de Quatrefages, Milne-Edwards, Cazin, Dewulf, Dumas, Libermann, Huchard, etc., etc.

Ce produit importé directement de Norvège, préparé à la vapeur avec des foies frais, est très apprécié du corps médical; il vient d'être adopté par une association de près de 3000 médecins.

527. — **HUILE DE FOIE DE MORUE FERRUGINEUSE DE VÉZU.** (Voir § 2150.)

528. — **BOLDO-VERNE** et **ÉLIXIR DE BOLDO-VERNE.** (Voir § 53.)

529. — **ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.** (Voir § 848.)

530. — **QUASSINE FRÉMINT** (pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

531. — **QUINA LAROCHE.** Cet élixir vineux est un extrait complet des trois quinquinas.

532. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE**, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)

533. — **VIN DE MARIANI**, à la coca du Pérou. (Voir § 59.)

534. — **VIN DE SAINT-RAPHAEL**, fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, d'un goût excellent, préférable dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux dont il n'a pas les inconvénients.

Dose : Un demi-verre à Bordeaux après chaque repas.

535. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM**. La cachexie étant une altération profonde de la nutrition caractérisée par un état d'affaiblissement général et par l'amaigrissement du tissu cellulo-adipeux et des muscles eux-mêmes, il importe, tout en combattant les troubles moteurs ou nerveux qui en résultent, de rendre à l'estomac, véritable siège du mal, la force et l'appétit qu'il a perdus. La **gastrine du D<sup>r</sup> Delam** remplit toutes ces indications, grâce au **bromure de sodium chimiquement pur**, à la **magnésie**, au **sous-carbonate de fer**, au **bicarbonat de soude** et à la **poudre de cannelle** qui entrent dans sa composition. Pendant que le **bromure de sodium** exerce sur la muqueuse gastrique la sédation qui lui est propre, les alcalins neutralisent les produits de fermentation acide, et le sel ferrugineux uni à la poudre aromatique stimule activement les fonctions digestives.

536. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux, soluble. (Voir § 216.)

537. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 728.)

538. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR**, protoiodure de fer et manne. (Voir § 208.)

539. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS**. Proto-iodure de fer et quassine. (Voir § 733.)

540. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :**  
Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

541. — **GRANULES LECOCQ :** Arseniate de manganèse  
à 1 milligramme. (Voir § 160.)

542. — **BAIN ANTIRHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU  
D<sup>r</sup> LAMAU.** (Voir § 2352.)







## CALCULS

**CALCULS BILIAIRES** : fondants; **essence de térébenthine** et savon; mixture de Durande; **sucs d'herbe**; vomitifs, **purgatifs**; chloroforme; **eaux minérales alcalines**.

**CALCULS VESICAUX (Gravelle)**. Manger modérément les aliments azotés, peu de vin; gymnastique, sauf l'équitation; bicarbonate de soude; phosphate de soude; phosphates de potasse et de soude; **sels de lithine**; **benzoate de soude**; **essence de genévrier**; glycérine. Balsamiques. Créosote. **Diurétiques**, digitale, **huile de Harlem**; **stigmates de maïs**; eau oxy-azotique; silicate de soude; acide borique; **balsamo-résineux**; **eaux minérales alcalines et lithinées**.

## CALCULS BILIAIRES

543. — **ANTINAUSE-LOUDIN**, liqueur hygiénique à base de chlorure de Méthyle bichloré. Excellent dissolvant de la cholestérine et par conséquent des calculs biliaires.

(Pour doses, Voir § 1922.)

544. — **PERLES DU D<sup>r</sup> CLERTAN**, à l'essence de térébenthine.

545. — **VOMITIF DESLAURIERS**. (Voir § 952.)

546. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est un purgatif commode et agréable, il ne fatigue nullement les organes digestifs : il agit sans coliques, ni épreintes, ni nausées. (Voir § 806.)

547. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

548. — **PERLES DE CHLOROFORME DU D<sup>r</sup> CLERTAN.**

549. — **EAUX MINÉRALES D'ANDABRE** (Aveyron).  
Eaux alcalines gazeuses et ferrugineuses.

550. — **EAUX MINÉRALES DE LA GAILLE** (Haute-Savoie). Eaux sulfureuses alcalines.

---

### CALCULS VÉSICAUX (GRAVELLE)

551. — **ELIXIR ANTIRHUMATISMAL J. OLIVIER**, à base de lithine. (Voir § 336.)

552. — **PILULES DE BENZOATE DE LITHINE DE TRÉHYOU.** Le benzoate de lithine a été préconisé et introduit en thérapeutique par M. Tréhyou; les résultats obtenus par les Docteurs Mallez, Axenfeld, Moreau Wolff, Champaignat (de Vichy), Bouloumié (de Vittel) l'ont placé au premier rang de la médication lithontriptique. La rapide transformation de l'acide benzoïque dans l'économie, le fait préférer aux autres sels qui sont éliminés par les sécrétions rénales sans être décomposés, et qui sont par conséquent sans action sur les urates insolubles.

Pour doses et mode d'emploi : (Voir § 1539.)

553. — **PASTILLES DE LITHINE GLAIZE**, dosées à 2 centigrammes. (Voir § 1538.)

554. — **SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1541.)

555. — SEL DE LITHINE CHANTEAUD DE VENDOME.  
(Voir § 337.)

556. — GRANULES MENDEL, au benzoate de soude.

557. — CAPSULES DE HOLLANDE, DU D<sup>r</sup> QUARANTE, à l'éthérolé de genièvre. Le D<sup>r</sup> Quarante a utilisé avec succès dans ses capsules de Hollande à l'éthérolé de genièvre, l'action spécifique de cette précieuse mixture contre les calculs biliaires et vésicaux. L'éthérolé de genièvre, en pénétrant dans l'estomac ne s'y dissout pas, seulement l'éther s'y évaporant rapidement, agit aussitôt comme antispasmodique, et facilite de ce fait la sortie des calculs engagés dans les canaux excréteurs. L'essence de genièvre arrivant dans le duodénum, en irrite vivement la muqueuse, et cette nouvelle excitation favorise l'expulsion des calculs arrêtés dans le canal.

L'action des capsules du D<sup>r</sup> Quarante sur les organes génitaux-urinaires repose donc sur des données physiologiques confirmées par l'expérience, qui a démontré ainsi l'efficacité incontestable de l'éthérolé de genièvre, dans le traitement des calculs vésicaux et biliaires.

558. — QUINA GLYCÉRIQUE PONTOIS (anti-diabétique). Les divers rapports et mémoires présentés à l'Académie de Médecine par les professeurs Demarquay, Bouchardat et Jaccoud, sur les heureux effets de la glycérine dans toutes les affections rénales, ont logiquement amené M. Pontois à associer ce précieux médicament (obtenu chimiquement pur et spécialement préparé par redistillation pour l'usage interne), au quinquina jaune calisaya et au sirop d'écorces d'oranges amères; les principes fortifiants et anti-spasmodiques de ces deux précieux agents, joints à l'action toute particulière exercée par la glycérine sur l'urine et ses sels, font du quina glycérique Pontois un puissant spécifique contre l'hématurie, la dysurie et le diabète. (Voir § 1067.)

559. **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** *Dans les affections de la vessie et des reins, l'Élatine a, sur la térébenthine, l'avantage de n'être jamais échauffante. L'état inflammatoire n'est pas une contre-indication à son emploi comme pour la térébenthine.* » (D<sup>r</sup> Lesueur.)

Dose : De 2 à 6 verres à Bordeaux par jour.

560. — **CAPSULES DU D<sup>r</sup> BRODIE,** à la créosote de hêtre. (Voir § 387.)

561. — **QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

562. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT,** à la digitale. « La digitale n'a pas l'inconvénient d'aggraver l'irritation rénale. » Bouchardat. — (*Bulletin de thérapeutique*, 1853). (Voir § 98.)

563. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET,** aux stigmates de maïs. (Voir § 1566.)

564. — **EAUX MINÉRALES D'AULUS** (Ariège). Eaux sulfatées calciques (18°).

565. — **EAUX DE CHATEL-GUYON GUBLER** (Puy-de-Dôme). Chloro-magnésiennes.

566. — **EAUX MINÉRALES DE CONTREXÉVILLE** (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines. (12°).

567. — **EAUX MINÉRALES D'ÉVAUX.** (Creuse). Eaux minérales sodiques bromurées et lithinées (30° à 58°).

568. — **EAUX MINÉRALES DE VICHY** (Allier). Eaux bicarbonatées sodiques (14° à 44°).

569. — **EAUX MINÉRALES DE VITTEL** (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines froides.



## CANCER

Fondants, internes et externes; **mercuriaux**; **iodiques**; **ciguë et cicutine**; sédatifs opiacés, internes et externes; **caustiques**; acide arsénieux; chlorure de zinc; beurre d'antimoine; flèches de Canquoin; **crayons d'huile de croton tiglium**; applications de créosote (Forney). — **Peptones et viandes en poudre**; lavements alimentaires de peptone. — **Eaux minérales**.

**570. — BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN, anti-syphilitiques.**

Chaque biscuit contient un centigramme d'albuminate de mercure, l'une des préparations hydrargyriques les plus assimilables et des plus facilement tolérées. (Voir § 2469.)

**571. — PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG.** (Voir § 513.)

**572. — PILULES DE CIGUE ET BAUME DE CONICINE GUILLIERMOND.**

Dose : Une à deux pilules par jour et progressivement jusqu'à six.

**573. — GRANULES LECOQC : Acide arsénieux à un milligramme.**

La quantité de principe actif est rigoureusement dosée par un procédé mécanique spécial; le praticien, en prescrivant les granules Lecocq, peut donc compter sur un dosage précis.

**574. — CHOCOLAT G<sup>vo</sup> HAYEM, granulé, ferrugineux au quinquina.** (Voir § 1389.)

**575. — ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

576. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

577. — **PEPTONE DEFRESNE.** Elle peut remplacer toute autre alimentation, et est prise avec plaisir; la ration d'entretien est de 6 à 7 cuillerées par jour, et ne réclame aucun travail de l'estomac ni des intestins.

**L'ÉMULSION PANCRÉATIQUE DEFRESNE**, ou graisse dédoublée par la pancréatine, peut compléter l'alimentation. Ces deux nutriments peuvent assurer la nutrition pendant de longs mois. (Pour dose, Voir § 77.)

578. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

579. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

580. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :**  
nutritive, ferrugineuse, physiologique. (Voir § 226.)

581. — **POUDRE DE VIANDE JULIEN.** (Formule du D<sup>r</sup> RUPPERT.) La Poudre de Viande Julien, dite Poudre de Bifteck, est appelée à rendre d'importants services à la thérapeutique dans le traitement des **affections cancéreuses de l'estomac**, surtout à cette période critique où l'insuffisance d'alimentation provoque chez les malades un état d'amaigrissement et de dépérissement qui fait prévoir à bref délai une terminaison fatale. Comme cette **poudre de Bifteck** a sous un volume quatre fois moindre un pouvoir nutritif plus considérable, la tolérance de l'estomac se trouve sollicitée moins vivement, et comme d'autre part, l'extrême division de la viande la rend très promptement et très facilement assimilable, la nourriture effective des **cancéreux** peut se réaliser ainsi avec des chances de succès.

582. — **POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir §§ 506 et 2165.)

583. — **POUDRE DE VIANDE P. YVON**, représentant cinq fois son poids de viande.

584. — **PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

585. — **VIN DE CHASSAING**, à la pepsine et à la diastase. Lorsque, par suite d'ulcérations de l'estomac, l'assimilation des aliments ne pourra se faire, on la favorisera par l'usage du **Vin de Chassaing**. (Voir § 1208.)

586. — **EAU MINÉRALE DE BONDONNEAU (Drôme)**. L'eau minérale de **Bondonneau** est la seule eau iodurée-gazeuse que l'on connaisse contre toutes les affections cancéreuses.





## CARDIALGIE

**Antispasmodiques**; opiacés; sous-nitrate de bismuth; magnésie; valériانات; **toniques amers**; quinquina; quassia; colombo; coca; **toniques ferrugineux** en cas d'anémie; **arsenicaux et antimoine**; **ferments digestifs**, éther à l'intérieur; **peptones**. **Eaux minérales alcalines**, ferrugineuses et salines.

587. — **ANTINAUSE OUDIN**, liqueur hygiénique à base de chlorure de Méthyle bichloré. Stimulant et anesthésique précieux. (Pour **DOSES**, Voir § 1922.)

588. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM**. La Cardialgie, qui a pris depuis quelque temps la dénomination de **Gastralgie**, est un état nerveux différent de la **Dyspepsie**, et commun cependant à beaucoup de dyspeptiques. Le **Bromure de sodium chimiquement pur**, qui entre dans la composition de la **Gastrine du D<sup>r</sup> Delam** apaise et supprime rapidement, par ses propriétés anesthésiques, ces malaises nerveux, suivis trop souvent d'éruclations et de vomissements, c'est-à-dire des symptômes d'affection dyspeptique. Le **Bromure de sodium**, employé par **M. Giniez**, pharmacien, préparateur de la **Gastrine** est, d'après les recherches chimiques du **D<sup>r</sup> Delam**, d'une pureté irréprochable.

589. — **MAGNÉSIE GRANULÉE DE MENTEL**.

590. — **VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE PIERLOT**.

591. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

592. — **ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON**. (Voir § 848.)



593. — QUASSIA AMARA GRANULÉ DE VELPRY.  
(Voir § 25.)

594. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0,02.)  
(Voir § 1169.)

595. — VIN DE COCA DU PÉROU DE J<sup>h</sup> BAIN.

596. — DRAGÉES, ÉLIXIR VIN, SIROP DU D<sup>r</sup> FRANCEY  
à la Pepsine pure de porc. (Voir § 1195.)

597. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.  
(Voir § 78.)

598. — PILULES DE PEPSINE ET FER RÉDUIT PAR  
L'HYDROGÈNE DE HOGG. (Voir § 734.)

599. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : Pepsine et diastase.  
Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de  
11 à 12 grammes de fibrine, augmentée des propriétés  
digestives de la diastase; de plus, le vieux vin de Frontignan,  
véhicule de ces agents physiologiques, agit à la fois comme  
adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

600. — VIN CHASSAING, SIROP ET PILULES, pepsine  
et diastase. (Voir § 1208.)

601. — EXTRAIT DE MALT (Bière de santé) DE JEAN  
HOFF. (Voir § 833.)

602. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

603. — PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

604. — EAUX MINÉRALES DE MARCOLS (Ardèche).  
Eaux bicarbonatées sodiques et ferrugineuses, très  
gazeuses.

605. — EAUX MINÉRALES DE PASSY (Seine). Eaux  
ferrugineuses.



## CARIE

Traitement chirurgical à appliquer suivant la nature de la carie. — Traitement interne: phosphates; hypophosphites; préparations iodiques; tous les toniques; huile de foie de morue; médication ferrugineuse; eaux minérales.

**CARIE DENTAIRE.** (Voir: **DENTITION.**)

**606. — PHOSPHATE DE FER SOLUBLE DE LERAS,**  
ou Pyrophosphate de fer et de soude.

**606 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS** au chlorhydrophosphate de chaux. Le chlorhydrophosphate de chaux est une préparation rationnelle et physiologique, puisque à l'état naturel ce sel ne se dissout pas sans l'acide chlorhydrique du suc gastrique. C'est celle qui, sous le même volume, contient le plus de médicament, l'acide chlorhydrique ayant sur le phosphate de chaux un pouvoir dissolvant plus considérable que tous les autres acides. C'est enfin la plus économique, condition importante pour un traitement souvent de longue durée. Mélangée à de l'eau sucrée, à du vin étendu d'eau, elle est insipide, de sorte que les malades ne s'en fatiguent point.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion.

**DOSE :** Une cuillerée à bouche de solution Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.

**607. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET,** au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

**608. — SOLUTION BOURGUIGNON,** au chlorhydro-

phosphate de chaux. Reconstituant physiologique et rationnel, complètement assimilable. (Voir § 872.)

609. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

610. — **HUILE DE FOIE DE MORUE DEFRESNE** : dédoublée et émulsionnée par la pancréatine, est très agréable à prendre, elle est toujours mise à profit par l'économie et n'occasionne ni nausées ni renvois, elle stimule l'organisme.

La **PEPTONE DEFRESNE** viendrait en cette circonstance compléter heureusement le régime alimentaire. (Voir § 524.)

611. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG**. (Voir § 525.)

612. — **MUSCULINE GUICHON**. (Voir § 178.)

613. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

614. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR** : Protoiodure de fer et manne. Le protoiodure de fer est un des agents les plus puissants de tout traitement reconstituant; malheureusement, le protoiodure de fer prédispose à la constipation. Cet inconvénient n'a plus lieu par l'addition de la manne, dont tous les praticiens connaissent les propriétés laxatives.

615. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS** : Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

616. — **EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON** (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°).



## CATARRHE

**CATARRHE PULMONAIRE** : préparations créosotées ; médication balsamique ; baume de Tolu ; huile de Gabian ; benjoin ; goudron ; bourgeons de sapin ; sirops pectoraux ; fumigateurs ; opiacés ; antimoniaux ; sirops sulfureux ; acide phénique ; eaux minérales sulfureuses. — **CATARRHE GASTRO-INTESTINAL** : laxatifs, purgatifs légers.

617. — **CAPSULES CRÉOSOTÉES DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
**HUILE ET VIN CRÉOSOTÉS DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
(Voir § 2175.)

618. — **CAPSULES du D<sup>r</sup> BRODIE, à la créosote de hêtre.**  
S'il est une infirmité pénible, et pour les malades qui en souffrent et pour ceux qui les entourent, c'est assurément le **catarrhe pulmonaire** avec son cortège ordinaire de sécrétions exagérées et ininterrompues. Les **capsules Brodie à la créosote de goudron de hêtre** sont appelées, par leur composition, à tarir cette source inépuisable de mucosités. Qui ne connaît, en effet, l'action topique de la **créosote pure** sur le débordement des sécrétions bronchiques ? Cet agent, administré à doses progressives, ralentit l'expectoration et la supprime même, sans crainte de répercussion fâcheuse. Mais il importe que la **créosote** soit pure et résulte de la distillation du **goudron de hêtre**. Les **capsules Brodie** sont préparées avec ce précieux médicament.

619. — **CAPSULES DARTOIS, à la créosote de goudron de hêtre.** (Voir § 2178.)

620. ÉMULSION MARCHAIS, Créosote de hêtre, tolu et phosphate de chaux. (Voir § 2180.)

621. — PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES DE BOURGEAUD. Capsules, huile et vin créosotés. (Voir § 2183.)

622. — QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ. (Voir § 462.)

623. — SOLUTION PAUTAUBERGE. Phosphate de chaux assimilable et créosote de hêtre. (Voir § 2174.)

624. — ANTI-CATARRHAL LAMBERT. (Voir § 2510.)

625. — CAPSULES AMÉRICAINES ARDUIN, à l'huile de gabian créosotée et phosphatée. (Voir § 2176.)

626. — CAPSULES ET SIROP A L'ESSENCE PURE D'EUCALYPTUS GLOBULUS DE DELPECH. — L'action de l'essence d'eucalyptus offre une certaine analogie avec celle de l'essence de térébenthine, mais tandis que cette dernière s'élimine en majeure partie par l'appareil urinaire, celle-là, au contraire, relativement peu oxydable, suit principalement la voie ouverte aux substances volatiles ou gazeuses. On prescrit avec succès les capsules et le sirop à l'essence pure d'eucalyptus de Delpech contre les rhumes et les catarrhes; elles réussissent aussi contre la migraine et certaines formes rhumatismales; dans ce cas, on emploie le liniment Delpech à l'essence d'eucalyptus.

627. — CAPSULES GARDY, d'huile de gabian. (Voir § 2185.)

628. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE, aux baumes du Brésil et de Tolu. L'association de ces deux balsamiques, complémentaires l'un de l'autre, a rendu de grands services dans le traitement des affections bronchiques. (Pour DOSES, voir § 421.)

629. — **ÉLATINE.** Solution de goudron de sapin concentrée. D<sup>r</sup> Bouïn, inventeur (1854). La puissance de ses propriétés balsamiques, hémostatiques et antiseptiques, constatée par les sommités médicales : D<sup>r</sup> Bouchardat, Cabarrus, Pidoux, Piorry, etc., l'a fait substituer en thérapeutique à toutes les préparations de goudron et de sapin. Son action spéciale étant de raffermir et de tonifier les tissus, elle supprime toutes les sécrétions vicieuses et trop abondantes des muqueuses. L'Élatine est reconnue sans rivale dans le traitement des affections catarrhales aiguës et chroniques de tous les organes et de toutes les maladies des **voies respiratoires**. En inhalations, ses puissantes et salutaires émanations procurent les senteurs balsamiques et vivifiantes qui s'exhalent des sapinières.

630. — **ELIXIR ANTI-ASTHMATIQUE DE DESLAURIERS.**  
(Voir § 390.)

631. — **ELIXIR CICATRISANT DU D<sup>r</sup> KENIG,** à base de phellandrie. (Voir § 2188.)

632. — **ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS.** J. T.  
(Voir § 2513.)

633. — **GOUDRON FREYSSINGE.** Liqueur normale concentrée non alcoolique, pour préparer instantanément l'**EAU DE GOUDRON DU CODEX.** Le *Nouveau Codex* contient la formule suivante :

« Goudron végétal. . . . .	5 gr.
« Sciure de bois de sapin. . . . .	15 gr.
« Eau distillée . . . . .	1000 gr.

« Divisez le goudron en le mêlant intimement à la sciure  
« de bois de sapin, mettez-le en contact avec l'eau pendant  
« 24 heures, en ayant soin d'agiter de temps en temps. L'eau  
« de goudron doit avoir une réaction légèrement acide. »

*Codex. (Edition 1884. Page 377.)*

En 1880, M. Freyssinge a fait paraître une petite brochure dans laquelle il publiait la formule de la **liqueur de goudron** qu'il prépare : cette formule est la même que celle ci-dessus, les doses seules varient ; la voici :

Goudron végétal. . . . .	15 gr.
Sciure de bois de sapin. . . . .	15 gr.
Eau distillée. . . . .	1000 gr.

L'appareil dont il se sert est un fort tonneau en bois dans lequel un agitateur à palettes, mis en mouvement par un engrenage, opère le mélange. Eu égard au temps et à la température employés (60°), les principes solubles du **goudron** sont entièrement dissous, et il obtient une liqueur légèrement acide, suffisamment colorée, d'une odeur franche et très aromatique.

Il ne faut pas oublier que parmi les qualités de l'eau de **goudron**, l'une des plus importantes, c'est de pouvoir être administrée sans danger, dans les périodes subinflammatoires de l'arbre bronchique ou de l'appareil urinaire ; c'est pour cela que l'eau de **goudron**, qui a de tout temps fait ses preuves, est la seule préparation que le **Codex** ait inscrite pour l'usage interne. Il recommande l'extrait aqueux de **goudron**, si l'on peut s'exprimer ainsi, et non le **goudron** lui-même, qu'il soit en émulsion ou en capsules.

A la dose de deux cuillerées à soupe, dans un litre d'eau, le **goudron Freyssinge** donne une **eau de goudron** d'une belle couleur ambrée, très efficace et très agréable, que l'on boit aux repas au lieu de l'eau ordinaire. Cette liqueur concentrée peut également être très utilement employée pour l'usage externe ; en lotions, injections, pulvérisations, fumigations.

Le **goudron Freyssinge** a été expérimenté en France et en Belgique par un grand nombre de praticiens qu'il serait trop long de citer. On recevra un compte rendu de ces expériences, contre toute demande adressée à M. Freyssinge, pharmacien, 105, rue de Rennes, à Paris.

634. — **GOUDRON VERNE soluble**, contenant tous les éléments solubles du **goudron pur**, intégralement soluble dans l'eau. Les préparations que **M. Verne** a formulées comme conclusion d'une étude pharmacologique sur le **goudron** fournissent aux médecins et aux malades un médicament d'une digestion et d'une assimilation faciles; l'estomac le tolère à tous les âges; il est toujours identique, qu'il soit pris en nature sous forme de dragées ou de pilules, ou en solution, liqueur titrée. Le travail et les formules de **M. Verne** ont été cités et publiés par tous les journaux de pharmacie, et le **D<sup>r</sup> Dujardin-Beaumetz** les a donnés dans la dernière édition de ses « *Leçons cliniques de thérapeutique.* » (Voir §§ 451 et 1253.)

635. — **PASTILLES ANTI-CATARRHALES VAUQUELIN**, à base de polygala, thridace, ipéca, aconit.

636. — **PASTILLES LATHELIZE** au Goudron et au Baume de Tolu.

L'heureuse association du **Goudron purifié** de Norwège et du **Baume de Tolu** fourni directement par le **Myrospermum toluiferum** a permis aux **Pastilles Lathelize** d'être employées avec succès dans le traitement des catarrhes chroniques. On connaît l'influence toute puissante des balsamiques sur les sécrétions exagérées qui sont l'inconvénient le plus ordinaire de cette désagréable maladie. Les **Pastilles Lathelize** doivent les résultats incontestables qui ont signalé leur adoption par la thérapeutique, à la pureté extrême du **Goudron** et du **Tolu** servant à leur fabrication.

637. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN** : en boissons, inhalations, injections vésicales. (Voir § 455.)

638. — **SIROP DE CHARCELLAY**. (Voir § 468.)

639. — **SIROP ET PATE FARAUT**, lénitif pectoral. (Voir § 470.)



640. — SIROP PECTORAL au miel, DE SENOT.  
(Voir § 2519.)

641. — SIROP ET PATE DE VAUQUELIN. (Voir § 475.)

642. — ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN. (Voir § 376.)

643. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.  
(Voir § 380 bis.)

644. — TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE LEVASSEUR.  
(Voir § 384.)

645. — TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE VAUQUELIN.  
(Voir § 390.)

646. — SIROP DU D<sup>r</sup> FERDI, Sirop minéral sulfureux.  
Dans la bronchite aiguë, après la période inflammatoire, le flux catarrhal s'établit, assez prolongé et assez abondant pour fatiguer les malades. En outre, cette sécrétion exagérée des bronches est accompagnée de toux qui, par sa persistance, plus peut-être encore la nuit que le jour, finit par épuiser complètement le malade. Le Sirop minéral sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi doit au Goudron de Norwège purifié, et au principe sulfureux des Eaux des Pyrénées qu'il contient, son efficacité incontestable contre les affections catarrhales.

L'expectoration diminue, la toux s'arrête, et les forces du malade renaissent après quelques jours de traitement.

647. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC à base d'extrait thébaïque et d'aconit. (Voir § 473.)

648. — SIROP INALTÉRABLE à l'acide phénique pur titré à 10 centigrammes, du D<sup>r</sup> DÉCLAT.

649. — FARINE MEXICAINE. Alimentation phosphatée.  
(Voir § 2158.)

650. — EAUX MINÉRALES DE CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques.

651. — **EAU MINÉRALE DE GAZOST**, sulfurée, iodique (0,03), froide, bromo-iodurée, jamais excitante.

652. — **EAUX DE POUQUES-SAINT-LÉGER** (Nièvre). Ferrugineuses, alcalines et reconstituantes.

653. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME.** (Voir § 272.)

654. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** L'action de la Poudre laxative de Vichy (formule du D<sup>r</sup> Souligoux) est incontestable dans le traitement des constipations occasionnées par un arrêt de la circulation biliaire, et dans le traitement des coliques hépatiques, des engorgements du foie avec jaunisse, et de l'atonie intestinale. Dès que les glaires obstruent le tube digestif, le séné et le soufre, qui entrent dans la composition de la Poudre laxative de Vichy, exercent une dérivation légère sur la muqueuse gastro-intestinale, sans que cette action, plutôt laxative que purgative, soit accompagnée de coliques ou de diarrhée. Les principes aromatiques qui entrent également dans la composition de la Poudre laxative de Vichy, stimulent et tonifient le tube digestif.





## CATARRHE DE LA VESSIE

Balsamiques; baume de tolu, du Pérou, de la Mecque, de copahu; gurgum; térébenthine; goudron; diurétiques; sulfite de soude; injections vésicales à l'acide borique, au permanganate de potasse. Eaux minérales.

655. — CAPSULES BRY, à la résine pure de Copahu et à l'essence pure de Santal. (Voir § 418.)

656. — CAPSULES PAUL PETIT, à l'essence de Santal citrin. Le D<sup>r</sup> Gübler, dans ses commentaires, affirme avoir souvent constaté l'utilité de l'Essence de Santal dans le traitement du catarrhe vésical. Elle agit sur la muqueuse des voies urinaires comme la térébenthine ou le copahu dont elle n'a pas les inconvénients. (Voir § 423.)

657. — CAPSULES DE GLUTEN RAQUIN, au baume de Copahu.

658. — ELATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Spécifique.  
(Voir § 629.)

659. — PERLES DU D<sup>r</sup> CLERTAN : Essence de térébenthine.

660. — SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le D<sup>r</sup> Becquet l'a introduite en thérapeutique et l'a préconisée sous le nom de Sirop du D<sup>r</sup> Becquet; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates,

l'action thérapeutique est par conséquent constante; ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie, et tous les cas dans lesquels la digitale et les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, gravelle, cystite : c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : 2 à 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

661. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.**  
(Voir § 1663.)

662. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**, salicylé. Pour injections vaginales. (Voir § 1905.)

663. — **EAUX MINÉRALES DE CAMPAGNE (Aude).**  
Eaux bicarbonatées calciques.

664. — **EAUX MINÉRALES DE CHATEAU-GONTIER (Mayenne).** Eaux bicarbonatées, calciques, sulfatées froides.





## CÉPHALALGIE

Traitement variable suivant les causes: en cas d'anémie, **médication tonique et martiale**; en cas de syphilis: **iodure de potassium; préparations étherées; caféine et ses sels; aconitin; et quinium; opiacés; valériane et valérianates; ergot de seigle et ergotine; médication arsenicale; sulfate de quinine.**

665. — **CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM**, granulé, ferrugineux, au quinquina. Le **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem**, préparé avec du quinquina jaune Calisaya, d'une composition toujours identique, fait partie de l'alimentation légèrement stimulante que réclame l'affaiblissement nerveux.

666. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

667. — **PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS.** (Voir § 1990.)

668. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR.** Protoiodure de fer et manne. (Voir § 717.)

669. — **FER AUPÉE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

670. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS.** Protoiodure de fer et Quassine. L'assimilation de la quassine au protoiodure de fer convient dans le traitement de la **chlorose**; il ne s'agit pas seulement de rendre au sang la richesse qu'il a perdue, il faut encore combattre l'état de débilité générale qui résulte de la diminution des globules rouges, réveiller l'atonie des voies digestives, exciter l'appétit et corriger en même temps les tendances à la constipation que provoque chez les

chlorotiques l'administration des sels ferreux. Or, qui saura mieux remplir cette tâche que le quassia, ce tonique amer, un des plus précieux de la matière médicale? Malheureusement, son excessive amertume dégoûte promptement les malades. La quassine, son principe actif, le remplace avec avantage à la dose de quelques centigrammes seulement, et les Pilules Patris, en combinant son principe à ceux du protoiodure de fer, permettent l'absorption sans répugnance et sous un petit volume, d'un des médicaments les plus utiles de la thérapeutique.

671. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

672. — PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

673. — GRANULES LECOCQ : Aconitine à un demi-milligramme. Le praticien en prescrivant les Granules Lecocq est certain d'avoir un dosage mathématique. (Voir § 160.)

674. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. Ce sirop permet de donner l'opium à doses fractionnées sans aucun danger. (Pour DOSES, Voir § 473.)

675. — PERLES LAGNOUX : Valérianate de Caféine.

676. — SIROP DE LAGNOUX au Valérianate de Caféine.

677. — DRAGÉES DE GRIMAUD (de Poitiers) à l'ergot de seigle ferrugineux.

678. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL, au sulfate de quinine. Chaque capsule renferme exactement 10 centigrammes de principe actif.

679. — PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY. (Voir § 1357.)

680. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)



## CHANCRES

**CHANCRE PHAGÉDÉNIQUE** : caustiques; nitrate d'argent; nitrate acide de mercure; acide chromique; tartrate de potasse et de fer en lotions et à l'intérieur; lotions d'hydrate de chloral; iodoforme en applications; **liqueur de Labarraque**; **coaltar saponiné**. — **CHANCRE SYPHILITIQUE ou INDURÉ** : cautérisation comme ci-dessus; **médication mercurielle**; **dépuratifs**; iodure de potassium; sirop et essence de salsepareille; espèces sudorifiques; pour combattre la stomatite, **chlorate de potasse**; **médication tonique**; quinquina, brou de noix, coca; **médication martiale**.

681. — **GRANULES LECOCQ** : Iodoforme pur à un milligramme. Chaque granule scrupuleusement dosé renferme un milligramme de principe actif. Le Docteur peut sérieusement compter sur un dosage précis.

682. — **ALCOOLATURE D'EUCALYPTUS** du Docteur DELPECH. (Voir § 276.)

683. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (Pansements au). (Voir § 123.)

684. — **EAU FÉLIX FORGES**. Elle agit sur les ulcères phagédéniques comme topique et comme anti-septique; il suffit de laver fréquemment les parties infectées avec ce liquide pur, ou dilué, et les recouvrir ensuite d'un peu de charpie imbibée du topique. (Voir § 982.)

685. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR** : Protoiodure de fer et manne.

686. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**. — Salicylé. — Le Phénol salicylé a été préconisé par le D<sup>r</sup> Déclat. Avec son emploi,

tout germe de contagion est détruit. Le phénol associé à l'acide salicylique constitue l'antiputride par excellence. (Voir § 1905.)

687. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

688. — **BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN.** — Anti-Syphilitiques. — Chaque biscuit rigoureusement dosé renferme un centigramme d'albuminate de mercure, préparation des plus assimilables. (Voir § 2469.)

689. — **PEPTONE HYDRARGYRIQUE AMMONIQUE DELPECH.** (Voir § 2468.)

690. — **CRESSON B. DUPUY,** Excellent dépuratif végétal.

691. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS,** Sirop concentré de Salsepareille composé. (Voir § 993.)

692. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN:** Salsepareille iodurée. (Voir § 18.)

693. — **TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.** (Voir § 1000.)

694. — **GRANULES LECOQ:** Croton-Chloral à un centigramme. (Voir § 160.)

695. — **FER AUPÉE,** Phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

696. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS :** Protoiodure de fer et quassine.

Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

697. — **PASTILLES DE DETHAN,** au chlorate de potasse.





## CHLOROSE

**Alimentation** : régime substantiel; viandes saignantes; poudre de viande; gelée de viande; huile de foie de morue ferrugineuse; médication phosphatée; médication tonique; médication martiale; fer et manganèse; fer et arsenic; anti-spasmodiques; emménagogues. Voyages, séjour à la campagne; hydrothérapie; eaux minérales. (Voir ANÉMIE.)

698. — ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO. (Voir § 175.)

669. — EXTRAIT DE MALT (bière de santé) DE JEAN HOFF, combat l'inappétence et rétablit rapidement les forces gastro-intestinales ou digestives. (Voir § 833.)

700. — EXTRAIT DE VIANDE DE DESLAURIERS. (Voir § 1015.)

701. — JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL. « La viande bien employée, a dit un célèbre physiologiste, est le véritable aliment du travail. » Le D<sup>r</sup> Roussel s'est inspiré de cet aphorisme pour doter la thérapeutique d'une arme nouvelle contre les conséquences inévitables de la scrofule, de la phthisie, du rachitisme et de la chloro-anémie; en un mot, dans tous les cas où le praticien doit s'efforcer de reconstituer énergiquement les organismes exténués par une débilitation excessive.

Après de longues et nombreuses recherches, le D<sup>r</sup> Roussel a donc résolu un problème important : l'alimentation secondaire dans les maladies aiguës et chroniques, alimentation représentée par le jus de bifteck dont la composition est basée à la fois sur le raisonnement et l'expérience. Jus de

viande extrait de la fibre musculaire parfaitement pure et riche de tous ses principes azotés, alcool servant de véhicule à cette liqueur, et concourant avec le sucre à en garantir la conservation indéfinie, union intime de ces trois corps, où l'alcool et le sucre figurent déjà comme aliments respiratoires, telle est, en effet, la composition exacte du jus de bifteck du D<sup>r</sup> Roussel.

Faut-il maintenant en déduire l'action physiologique démontrée d'ailleurs par l'expérience? L'assimilation de cette chair liquide se fait rapide et complète sous cette forme, mieux que sous toute autre, les forces se relèvent, l'appétit renaît, la vitalité augmente et la convalescence ainsi dirigée, mène infailliblement à la guérison.

**702.—MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQUES reconstituantes.** (Voir § 178.)

**703. — PEPTONE DEFRESNE.** Est le reconstituant par excellence des globules rouges; elle vivifie la fibre musculaire et réveille l'appétit. (Voir § 77.)

Dose : 2 à 3 cuillerées par jour dans un peu d'eau tiède et salée.

**PANCRÉATINE DEFRESNE :** assure la digestion et concourt au rétablissement général de la santé. (Pour doses, voir § 1202.)

**704. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** (Voir § 78.)

**705. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

**706. — SIROPS ET VINS DE DESPINOY,** à l'extrait pur de foie de morue simple et ferrugineux. Ces médicaments ont été approuvés par l'Académie de médecine; les membres de la commission étaient MM. Bouillaud, Paggiale et Devergie, rapporteur. Dans ce rapport, nous voyons que les

foies de morue donnent 15 o/o d'extrait renfermant 80 o/o de matières actives médicamenteuses, c'est-à-dire que 20 centigrammes d'extrait (la dose habituelle), correspondraient à 35 grammes d'huile de foie de morue. Le rapporteur ajoute « qu'il a constaté ce fait **très important** que « les principes auxquels les chimistes et les médecins ont « attribué jusqu'à présent l'efficacité des huiles de foie de « morue se trouvent en proportion beaucoup plus grande dans « l'extrait que dans les huiles. »

M. Despinoy prépare avec cet extrait un **sirop** et un **vin simple** ou **ferrugineux**. Chaque cuillerée de ces préparations contient 20 centigrammes d'extrait, correspondant à 3 cuillerées d'huile de foie de morue.

Le **sirop** et le **vin de Despinoy**, à l'extrait pur sont prescrits comme toniques réparateurs, le **Sirop** convient surtout pour les personnes délicates et les enfants, pour combattre la phthisie, la bronchite, le rachitisme, etc.

Le **sirop** et le **vin de Despinoy**, à l'extrait ferrugineux sont recommandés contre la chlorose, la chloro-anémie, l'aménorrhée, la leucorrhée, l'asthénie, etc., etc.

Dans ces préparations, le fer entièrement soluble, assimilable, est supporté par l'estomac avec la plus grande facilité.

Dose : Une cuillerée à soupe ou une demi-cuillerée avant le repas, suivant l'âge.

707. — **BOLDO-VERNE** et **ELIXIR DE BOLDO-VERNE**.  
(Voir § 53.)

708. — **ELIXIR DE COLOMBO DE GIGON**. (Voir § 848.)

709. — **QUASSINE FRÉMINT** (Pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

710. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.  
(Voir § 201.)

711. — **VIN DE PAUL BUGEAU.** (Cacao, quinquina, malaga). Par son goût agréable, ses propriétés fortifiantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

DOSES : Un petit verre à liqueur le matin à jeun et le soir en se couchant. Des demi-verres pour les enfants.

712. — **VIN DE MARIANI,** à la coca du Pérou. (Voir § 59.)

713. — **VIN DE ROUSSY.** Viande assimilable et phosphate de chaux. Le vin de Roussy, d'une conservation indéfinie contient, sous un petit volume, tous les principes nutritifs de la viande unis au phosphate de chaux, puissant agent digestif et facteur essentiel de l'acte d'assimilation.

Par son goût agréable et ses propriétés reconstituantes, le vin de Roussy est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, ainsi qu'aux convalescents.

DOSE : Un verre à bordeaux pour les adultes et un verre à liqueur pour les enfants, immédiatement après les repas.

714. — **VIN DE SAINT-RAPHAEL,** fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, goût excellent, préférable, dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux, dont il n'a pas les inconvénients.

DOSE : Un demi-verre à bordeaux après chaque repas.

715. — **VIN DE VIAL,** suc de viande, quina et lactophosphate de chaux. La chlorose entraîne souvent la dyspepsie et l'anorexie ; on a recours aux ferrugineux et aux toniques pour relever les forces des malades ; nous recommandons spécialement le vin de Vial, composé d'éléments assimilables, qui reconstitue rapidement l'organisme ; c'est un tonique alimentaire. (Pour DOSES, voir § 873.)

716. — BIPHOSPHATE DE FER ET DE CHAUX SOLUBLE DE TRÉHYOU. (Voir § 207.)

717. — DRAGÉES du D<sup>r</sup> AKAR, au protoiodure de fer et manne.

La chlorose cède rapidement à l'emploi judicieux des Dragées Akar, au protoioduré de fer et de manne. Cette préparation associe ingénieusement aux propriétés thérapeutiques de l'iode et du fer, l'action spéciale de la manne, dont les principes laxatifs corrigent la constipation trop souvent provoquée par les sels ferrugineux. La manne offre encore un avantage considérable au point de vue de la composition chimique du protoiodure de fer: elle le conserve à l'abri de toute altération, indication précieuse pour le praticien, assuré ainsi de la conservation indéfinie du proto-sel de fer.

718. — DRAGÉES CARBONEL, au perchlorure de fer (Voir § 209.)

719. — DRAGÉES ET ELIXIR DYNAMOPHORES, DE FÉLIX MARTIN. (Voir § 213.)

720. — DRAGÉES GAUTRELET, au tartrate ferrico-ammoniacal.

Les dragées Gautrelet, au tartrate ferrico-ammoniacal, méritent d'attirer l'attention des praticiens par leur composition, qui les rend éminemment propres à combattre l'état de débilitation générale résultant de la chlorose. Parmi les sels de fer, le tartrate ferrico-ammoniacal se distingue par son extrême solubilité et par la stabilité remarquable de son peroxyde de fer, que les alcalis ne peuvent précipiter. En outre, son action sur l'économie se produit sans perturbation aucune des fonctions digestives; inconvénient ordinaire des meilleures préparations ferrugineuses qui provoquent souvent des constipations opiniâtres.

721. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> HECQUET, au sesqui-bromure de fer. (Voir § 210.)

722. — **ÉLIXIR HAMPTON**, Elixir cordial au peptonate de fer, à la pepsine et à la diastase. Par son peptonate de fer, c'est un reconstituant du globule sanguin bien toléré et facile à assimiler; par ses adjuvants, pepsine et diastase, un apéritif et un eupeptique constant dans ses effets, et par ses cordiaux diffusibles, **Coca, Cannelle et Ecorces d'oranges amères**, un stimulant bien approprié à l'organisme des malades par aglobulie, auxquels il s'adresse.

Son goût est très agréable, et tel, que les malades, loin de l'oublier ou de le négliger, le recherchent avec plaisir.

Dose : Une cuillerée avant le repas, deux fois par jour.

723. — **DRAGÉES D'IODURE DE FER ET MANNE DE L. FOUCHER** (d'Orléans). Cette dragée est aussitôt dissoute qu'arrivée dans l'estomac, et ne constipe jamais. Le mérite de cette préparation est qu'elle est basée sur sa grande solubilité et sur ce que l'action de la manne empêche le fer d'agir sur les muqueuses intestinales; ces deux avantages, constatés dans les hôpitaux, sont bien dignes d'attirer l'attention des Médecins, pour tous les cas où le fer est nécessaire.

Dose : 2 à 6 par jour, aux deux principaux repas.

724. — **DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ**. L'acide lactique, normal dans le suc gastrique, est un agent de la médication eupeptique, si opportune chez la plupart des malades dont le sang est appauvri.

Doses : Chaque dragée ou chaque pastille contient cinq centigrammes de **Lactate de fer**; 4 à 8 par jour aux repas.

725. — **ÉLIXIR LUCAS**, ferrugineux alimentaire ou sans fer. (Voir § 186.)

726. — **ÉLIXIR DU D<sup>r</sup> THERMES**. Le choix d'une préparation ferrugineuse a son importance au point de vue médical; il est évident que les sels de protoxyde de fer,

dont l'acide se rapproche le plus de l'acide normal du sel gastrique, doivent être préférés dans la médication martiale; le **lactate de fer** a été vanté, et théoriquement c'est un excellent agent, mais son altérabilité, la rapidité avec laquelle il se suroxyde et devient insoluble, lui fait préférer le **citro-lactate de fer**, très stable et dépourvu du goût styp-tique; c'est ce sel qui fait la base de l'**Elixir du D<sup>r</sup> Thernes**. (Pour doses, Voir § 215.)

727. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux, assimilable. Cette préparation est présentée sous deux formes : à l'état de sirop (**Sirop de Mars Aupée**) pour les enfants ou personnes délicates, et à l'état de solution (**Eau de Mars Aupée**) pour les adultes. (Pour doses, Voir § 216.)

728. — **FER BRAVAIS** : Malgré les critiques intéressées dont il a été l'objet, le **Fer dialysé Bravais** est encore prescrit journellement par les grands médecins; le professeur **Gübler**, dans son **Cours de Thérapeutique**, place au-dessus de toutes les préparations ferrugineuses l'**oxyde de fer soluble, facilement absorbable, passage dénué de saveur**.

Dose : De 2 à 15 gouttes au début du traitement, pour arriver à 40 ou 50 gouttes, on le prend dans un peu d'eau, de vin ou de café; un compte-gouttes accompagne chaque flacon.

La préférence accordée au **Fer Bravais** sur les autres préparations ferrugineuses se trouve justifiée par l'extrait de la lettre d'un médecin de Londres, publiée le 3 mars 1877, dans le *British medical journal* :

« J'ai essayé, dit ce savant, le **Fer Bravais** sur un grand nombre de mes malades et l'ai administré dans des cas où il était impossible de faire prendre le fer sous une autre forme; c'est à mon avis la meilleure préparation ferrugineuse connue jusqu'à ce jour. »

729. — **FER RÉDUIT GRANULÉ DE VELPRY**, au seigle ergoté. (Voir § 25. Note de M. le Professeur Bouchardat.)

730. — **PILULES CRONIER**, à l'Iodure de fer et de quinine. (Voir § 1355.)

731. — **PILULES LOUVARD**. Fer pur et absinthe. Le plus prompt et le plus sûr reconstituant. (Voir § 222.)

732. — **PILULES DU D<sup>r</sup> BLAUD**, au proto-carbonate de fer inaltérable. Nous plaçons en première ligne les pilules du D<sup>r</sup> Blaud comme le plus puissant des ferrugineux pour combattre les affections chlorotiques; c'est du reste la plus ancienne préparation de ce genre. Nombre de médecins peuvent affirmer qu'ils n'ont jamais eu de mécompte dans leur emploi, aussi peut-on recommander d'une manière toute particulière cet excellent corroborant.

Doses : Une à douze par jour, avant les repas.

733. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS** : Protoiodure de fer et Quassine.

Le Protoiodure de fer, réunissant les propriétés curatives du fer et de l'iode, agit sur l'organisme de deux façons simultanées qui se complètent et s'enchaînent; aussi, il occupe à juste titre une des premières places parmi les meilleurs ferrugineux, car tandis que le fer aide à la reconstitution des globules du sang, l'iode agit plus spécialement sur les glandes et les tubercules.

Le D<sup>r</sup> Patris, en associant le Protoiodure de fer à la Quassine, l'alkaloïde cristallisé du *Quassia amara*, l'un des toniques amers les plus utilisés par la thérapeutique dans le traitement des diverses affections des organes digestifs, a créé un médicament appelé à rendre les plus nombreux services dans la cure de l'anémie, de la dyspepsie, de la chlorose, etc.; de plus, ses Pilules ont sur les autres préparations ferrugineuses le grand avantage d'être très solubles, de facile digestion, et d'être supportées par les personnes prédisposées à la constipation : elles sont conséquemment tolérées par les estomacs les plus délicats et les plus faibles.



734. — **PILULES DE PEPSINE ET FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE DE HOGG.** Dans son mémoire présenté à l'Académie de Médecine (Voir § 1186, *Dyspepsie*), **M. Hogg**, après avoir fait ressortir les avantages de la forme pilulaire pour assurer la bonne conservation de la **Pepsine**, a exposé les divers cas où ce produit physiologique peut être d'un grand secours; il recommande spécialement la **Pepsine** associée au fer réduit contre les vices de digestion, qui auraient pour cause une de ces altérations du sang si fréquentes chez les femmes, et pour lesquelles la Médecine n'a pas de médicament plus héroïque que le fer; cette préparation s'adresse surtout aux sujets lymphatiques et aux chlorotiques qui manquent d'appétit et digèrent mal par suite d'une insuffisance de sécrétion gastrique.

Dose : 4 à 8 pilules par jour, par deux, matin et soir, et aux repas.

735. — **PILULES PETITOT**, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

736. — **PILULES DE PROTO-IODURE DE FER DE VÉZU.** **M. Vézu** a communiqué à la Société de Médecine de Lyon, en 1861, un mode de préparation de l'iodure de fer inaltérable; il obtient ce produit sans le secours de l'eau, qu'il remplace par le **beurre de cacao**; l'iodure, ainsi préparé, reste inaltérable à l'état de proto-sel; l'assimilation est facile et les bons résultats obtenus ont été signalés par le **D<sup>r</sup> Rollet**, Médecin en chef de l'Antiquaille de Lyon; un savant chimiste, **M. le D<sup>r</sup> Soubeyran**, professeur à l'**Ecole de Pharmacie de Paris**, a constaté dès 1862 (*dans la Gazette hebdomadaire*), que le procédé **Vézu** donnait les moyens de prévenir la décomposition de l'iodure de fer. Chaque pilule contient 4 centigrammes d'iodure de fer et 2 centigrammes de fer réduit.

Doses : 2 à 6 par jour, aux repas, selon l'âge et le tempérament.

737. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER** :  
hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

738. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. L'acide salicylique et l'oxyde ferrique produisent une combinaison bien définie, très soluble et insipide; cette dernière propriété est surtout précieuse pour l'administration d'un sel de fer; au point de vue physiologique ce sel présente de grands avantages : on sait avec quelle facilité les salicylates, dans l'organisme, cèdent leur base pour permettre à l'acide salicylique d'exercer son action dans la circulation, en assainissant le sang, et les nombreux vaisseaux par lesquels il passe; il en résulte un double service, car en abandonnant l'acide, l'oxyde de fer en quelque sorte à l'état naissant, vient à son tour remplir son rôle fortifiant sur les globules sanguins.

**DOSE** : Salicylate de fer assimilable en paillettes, 10 à 20 centigrammes, deux ou trois fois par jour.

739. — **VIN DE BERNARD**, fer assimilable et alcaloïdes du quinquina. (Voir § 228.)

740. — **ÉLIXIR AMÉRICAIN DE DECOURCELLES**, à base d'aunée et de safran. (Voir § 129.)

741. — **EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES DE BIGORRE** (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfatées calciques, sulfurées calciques, ferrugineuses, arsénicales.

742. — **EAUX MINÉRALES DE CHERBOURG** (Manche). Eaux ferrugineuses.

743. — **EAUX MINÉRALES DE ROYAT** (Puy-de-Dôme). Source Saint-Victor ferro-arsénicale.

744. — **EAUX MINÉRALES DE SAINT-MYON** (Puy-de-Dôme). Eaux ferrugineuses.

745. — **LA REINE DU FER** est une eau alcaline ferromanganésienne, la plus riche des eaux ferrugineuses d'Europe : elle contient en effet, par litre **39 centigrammes de carbonate de fer** dissous par l'excès de l'acide carbonique qui donne à cette eau la saveur fraîche et agréable des eaux gazeuses. Les chlorures alcalins qui entrent dans sa composition empêchent la **Reine du fer** de provoquer ces constipations opiniâtres qui accompagnent malheureusement trop souvent les meilleures préparations martiales.

Les **DRAGÉES DE LA REINE DU FER** préparées avec les sels naturels de cette eau minérale, sont prises à la dose de 6 à 8 par jour et représentent un litre de la **Reine du fer**.

746. — **SEL D'OREZZA, OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD DE VENDOME.** (Voir § 238.)





## CHOLÉRA

Antiseptiques, antiépidémiques, assainissement de tout ce qui a servi aux cholériques, phénol, thymol, acide phénique, acide salicylique.

« Les remèdes contre le choléra n'étant pas encore trouvés, « il n'a conséquemment pu être mentionné ici, que divers « agents prophylactiques destinés, non pas à prévenir les « fermentations putrides, mais tout au moins capables d'en « enrayer le développement contagieux.

« D'après les théories de M. Pasteur, que les sommités « médicales de tous les pays ont unanimement acceptées, « l'acide phénique et l'acide salicylique sont reconnus actuelle- « ment comme les meilleurs antiseptiques et antiferments, « capables de détruire les microbes et les bacilles, germes des « foyers épidémiques ».

747. — ANTIÉPIDÉMIQUE BRAVAIS. Antimicrobe.  
(Voir § 1379.)

748. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Puissant diurétique, antiseptique, tonique. (Voir § 1903.)

749. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Salicylé. Depuis que le D<sup>r</sup> Declat a préconisé avec tant d'autorité l'emploi de l'acide salicylique comme antiferment par excellence, l'usage de ce produit s'est répandu bien vite dans la pharmacie et dans l'usage usuel.

En temps d'épidémie, on ne saurait trouver une formule plus parfaite que celle du D<sup>r</sup> Leber : l'acide salicylique associé

à l'acide phénique détruit tout germe de contagion, et assainit l'air respirable qui nous entoure; en un mot le microbe qui résisterait à l'action combinée de ces deux acides est encore à naître et à trouver.

Le phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber s'emploie en lotions, en pulvérisations, etc.

**750. — PHÉNO-THYMOL ET SOLUTION PHÉNO-THYMIQUE DE DESLAURIERS.** Ces deux préparations plus actives que le thymol, et plus agréables que le phénol, sont : la première à base de soude, la seconde plus active, à base d'alcool. Cette dernière offre de grands avantages sur l'acide phénique dans toutes les opérations chirurgicales et les pansements.

**751. — SALICOL DUSAULE, désinfectant, antiseptique, antiépidémique, cicatrisant.**

L'utilité des antiseptiques est aujourd'hui hors de discussion; la seule question, c'est le choix; le meilleur sera celui qui réunira à la fois l'énergie dans ses effets, et l'innocuité dans son application.

Pendant longtemps, on a donné la préférence, malgré ses inconvénients, à l'acide phénique que l'on croyait doué des plus grandes propriétés antiseptiques, mais de nombreux travaux dont quelques-uns sont assez récents (Miquel, Robinet et Pellet, Arloing, Cornevin et Thomas...) l'ont relégué sous ce rapport à un rang inférieur. Dans le travail très étudié du D<sup>r</sup> Miquel, les antiferments les plus usités dans la thérapeutique ont été rangés dans l'ordre suivant :

Acide salicylique. . . . .	1 gr.
Acide benzoïque. . . . .	1 — 10
Acide phénique. . . . .	3 — 20
Alcool méthylique. . . . .	14 —
Alcool ordinaire. . . . .	95 —

Les chiffres ci-dessus indiquent le nombre proportionnel

de grammes nécessaire pour rendre une substance impu-  
trescible.

L'**acide salicylique** est au premier rang : il est donc le plus actif, il n'a pas d'odeur, il n'est pas irritant, et n'est pas vénéneux. Le seul inconvénient de l'**acide salicylique** est son peu de solubilité dans l'eau ; mais, il est très soluble dans un mélange de parties égales d'eau et d'alcool méthylique. Cette solution aromatisée elle-même avec des essences antiseptiques d'une odeur très agréable, constitue le **salicol Dusaule**. Son emploi se généralise chaque jour davantage, depuis les expériences qui ont été faites par un grand nombre de praticiens, dont les intéressants comptes rendus seront adressés à toute personne qui en fera la demande à la *Pharmacie Freyssinge, 105, rue de Rennes, à Paris.*

MODE D'EMPLOI :

**Assainissement des habitations.** Pulvériser à l'aide du pulvérisateur **Dusaule**, ou arroser avec du **salicol** pur, ou coupé de parties égales d'eau suivant les cas.

**Désinfection des vases, linges, etc.** Les laver avec un liquide composé de cinq ou six cuillerées de **salicol** par litre d'eau.

**Décès.** Verser dans une cuvette un flacon de **salicol** par litre d'eau, et laver le corps avec ce liquide.

**Embaumements.** Injecter du **salicol** pur par la carotide.

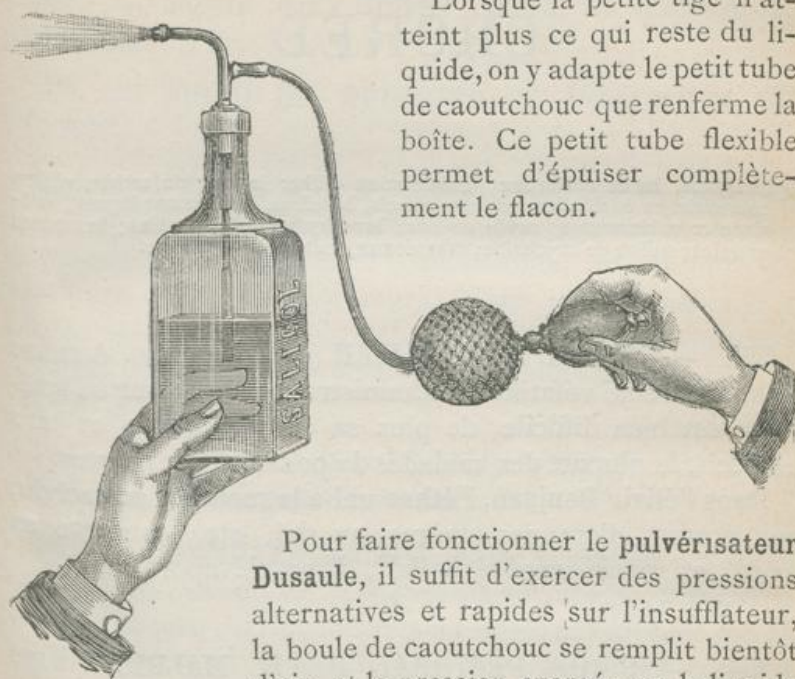
**Plaies, ulcères variqueux ou autres, blessures en suppuration, dartres, pertes, pityriasis, teigne, sueurs fétides, etc.,** faire des lotions, des lavages avec un liquide composé de une ou deux cuillerées de **salicol** par verre d'eau.

**752. — PULVÉRISATEUR DUSAULE.** Le pulvérisateur **Dusaule** est un petit appareil qui peut servir à pulvériser toutes sortes de liquides, mixtures, antiseptiques, eaux sulfureuses, parfums, etc., etc.

Le dessin ci-contre le représente adapté à un flacon de **salicol**, mais la forme conique du bouchon permet de l'adapter

à toute autre flacon de moyenne grandeur. Dans tous les cas, il est toujours facile de garnir ce bouchon d'un petit linge ou même d'une bande de papier, car il importe beaucoup que le bouchage soit complet.

Lorsque la petite tige n'atteint plus ce qui reste du liquide, on y adapte le petit tube de caoutchouc que renferme la boîte. Ce petit tube flexible permet d'épuiser complètement le flacon.



Pour faire fonctionner le pulvérisateur Dusaule, il suffit d'exercer des pressions alternatives et rapides sur l'insufflateur, la boule de caoutchouc se remplit bientôt d'air, et la pression exercée sur le liquide

ne tarde pas à produire un jet continu.

Une petite tige en fil de fer renfermée dans la boîte suffit pour le nettoyer.





## CHORÉE

Gymnastique, **bains sulfureux**; pulvérisation d'éther le long du rachis; régime substantiel en évitant les excitants; opiacés, belladone, **antispasmodiques**, valériane et **valérianates**, oxyde de zinc; **bromhydrate de cicutine**; **bromures alcalins**; sulfate de strychnine; **arsenicaux**, traitement de Gillette.

**753. — ÉLIXIR DE BONJEAN** (*de Chambéry*). A cause de son extrême volatilité, l'administration de l'éther à l'intérieur est bien difficile, de plus sa saveur chaude et âcre empêche la plupart des malades de pouvoir le supporter.

Dans l'élixir Bonjean, l'éther uni à la menthe, au cachou, aux écorces d'oranges amères, au thé, etc., conserve sa fixité, et même exposé à l'air, il ne s'évapore point.

(Voir § 1114.)

**754. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC**, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. (Voir § 473.)

**755. — GRANULES LECOCQ**: Valérianate de fer à 1 centigramme. (Voir § 160.)

**756. — GRANULES LECOCQ**: Valérianate de zinc à 1 centigramme.

**757. — GRANULES LECOCQ**: Bromhydrate de cicutine à 1 milligramme.

**758. — GRANULES LECOCQ**: Cicutine à un demi-milligramme.



759. — DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM DE FOUCHER (d'Orléans).

760. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

761. — SIROP DE HENRY MURE, au bromuré de potassium. (Voir § 1309.)

762. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.

763. — TRIBROMURE GIGON. Un grand nombre de praticiens préfèrent aujourd'hui le mélange des bromures de potassium, de sodium et d'ammonium, au bromure de potassium seul; le tribromure Gigon est un mélange à parties égales de ces trois sels, obtenus chimiquement purs, exempts d'iodures, de bromates et de chlorures.

(Voir § 1310.)

764. — GRANULES LECOCQ: Hypophosphite de strychnine à un demi-milligramme.

765. — GRANULES LECOCQ: Acide arsénieux à 1 milligramme. La quantité de substance active que contient chaque granule Lecocq est rigoureusement dosée par procédé mécanique spécial; le praticien peut conséquemment compter sur un dosage précis.

766. — GRANULES LECOCQ: Arséniate de fer à 1 milligramme.





## CŒUR (AFFECTIONS DU)

Repos moral et physique; révulsifs; digitale et digitaline; sédatifs; bromures alcalins, véralrine, arséniate d'antimoine. Diurétiques: scille, bromhydrate de caféine; convallaria maialis; nitrite d'amyle ou acide prussique en inhalations (cinq à dix gouttes). Médication tonique, martiale et iodique. Eaux minérales.

**767. — OUATE IODÉE HUGOT** (Révulsif instantané). L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

**768. — PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

**769. — TOPIQUE LAFAY,** vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

**770. — VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET.** Trois couches. Expérimenté dans les hôpitaux de Paris.

**771. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT,** à la digitale. « La digitale est employée dans les anévrismes du cœur avec ou sans lésions des valvules, à forte dose, à la condition d'avoir toujours une préparation identique ». Bouchardat.

Le sirop du D<sup>r</sup> Frobert est un médicament scrupuleusement dosé et sur lequel le corps médical peut sérieusement compter.

Dose : Deux cuillerées à bouche par jour.

772. — SIROP ET GRANULES DE DIGITALE DE LABELONYE. Employés depuis plus de 30 ans par les médecins de tous les pays, contre les affections du cœur, les hydropisies, les bronchites nerveuses, et en général dans tous les troubles de la circulation.

DOSES : Sirop de Labélonye, deux cuillerées à bouche par jour ; Granules de digitale de Labélonye, quatre par jour.

773. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

774. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

775. — SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET, aux stigmates de maïs. (Voir § 1244.)

776. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET. (Voir § 1663.)

777. — TONIQUE CARDIAQUE DU D<sup>r</sup> BOUYER, à base de bromhydrate de caféine.

DOSE : Une cuillerée à bouche le soir au coucher, ou plusieurs suivant le cas ; soit seul, soit dans une petite infusion ; aux enfants, par cuillerées à café.

778. — SIROP ET PILULES LANGLEBERT, au convallaria maialis. Le professeur G. Sée (*de l'Académie de Médecine*) donne les indications suivantes sur ce produit :

« Contre les palpitations résultant d'un état d'épuisement  
« des nerfs vagues ; — dans les cas d'arythmie avec ou sans  
« hypertrophie du cœur, avec ou sans lésions des valvules ou  
« des orifices ; — contre le rétrécissement mitral, dans  
« l'insuffisance de la valvule mitrale ; — dans le mal de  
« Corrigan ; dans les dilatations du cœur, avec ou sans dégé-  
« nérescence graisseuse, avec ou sans sclérose des tissus  
« musculaires ; — dans toute affection cardiaque produisant  
« l'infiltration des membres, à plus forte raison une hydro-  
« pisie générale ».

Les expériences de MM. G. Sée et Bochefontaine, au laboratoire de l'Hôtel-Dieu de Paris, ont été faites avec les extraits préparés par M. Langlebert.

DOSE : Sirop Langlebert, deux à trois cuillerées par jour.  
Pilules Langlebert, 6 par jour.

779. — THÉOBROME-KINA AUPÉE, cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

780. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

781. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

782. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS. Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement 5 centigrammes de protoiodure de fer et 1 milligramme de quassine. (Voir § 733.)

783. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER. hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

784. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-MYON (Puy-de-Dôme). Eaux ferrugineuses (14°).

785. — EAUX MINÉRALES DE SILVANÈS (Aveyron). Eaux ferrugineuses (32° à 38°).

786. — SEL D'OREZZA OU DE BUSSANG DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 238.)





## CONGESTION

Révulsifs. — Purgatifs. — Eaux minérales.

**787 — OUATE IODÉE HUGOT.** (Révulsif instantané.)

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le Praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

**788. — PODOPHYLLE DU D' COUSY.** Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *Podophyllum pellatum* depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des **Pilules de Podophylle Cousy** dans la thérapeutique et les travaux de **Constantin Paul, Marchand, etc.**, ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé par les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI :** Les pilules de **Podophylle Cousy** sont dosées à 1 centigramme; deux pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

**789. — SINAPISME RIGOLLOT :** « Excellente préparation qui est devenue immédiatement populaire » (**Professeur Bouchardat**). La facilité et la rapidité avec laquelle on obtient un sinapisme au moyen du **papier Rigollot** en a fait un agent indispensable dans les familles. La moutarde

fine sur ce papier est inaltérable, ce qui est très important pour son action; **Trousseau** et **Pidoux** établissent d'une manière irréfutable que tandis que la moutarde récemment moulue agit instantanément, la moutarde ayant huit à dix jours met dix fois plus de temps à produire son action; si on tient compte de l'ennui qu'occasionne la préparation d'un sinapisme, on voit combien le **papier Rigolot** peut rendre de services; il suffit de tremper une feuille dans de l'eau tiède pour obtenir aussitôt un sinapisme prêt à appliquer. Nous n'insistons pas sur l'action physiologique des sinapismes; selon le temps de contact, les effets seront variables; on obtiendra une légère révulsion ou rougeur douloureuse pouvant produire des phlyctènes, il n'est donc pas prudent de laisser un sinapisme trop longtemps à la même place, même lorsque le malade ne se plaint pas; si les malades sont trop sensibles, on pourra atténuer l'effet de la moutarde en interposant un linge usé ou une feuille de papier de soie; c'est ainsi du reste qu'il est prudent de l'employer pour les enfants. (Voir § 892.)

**790. — ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ.** (Voir § 804.)

**791. — THÉ DES ALPES DE RECH.** Le Thé des Alpes ne diffère des préparations similaires, des **Espèces du Codex**, que par le choix des végétaux entrant dans sa composition.

**MODE D'EMPLOI :** Chaque boîte contient une petite mesure qui sert à régler les doses; on le prépare en infusions comme le thé ordinaire; on peut prendre sans inconvénient une tasse matin et soir, pendant huit jours, pour combattre les constipations; si l'on veut obtenir un effet purgatif, on en prend une infusion faite avec trois ou quatre mesures.

**792. — THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** (Voir § 817.)

793. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

794. — **GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK** (Véritables.) (Voir § 818.)

795. — **EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON GUBLER** (Puy-de-Dôme). Chloro-Magnésiennes.



nt  
ne  
nt  
lix  
on  
un  
re  
au  
er.  
a-  
s;  
se  
nt  
ce,  
es  
de  
e;  
es  
  
U  
  
és  
es  
sa  
  
te  
u-  
n-  
ur  
et  
re  
  
(.)



## CONJONCTIVITE

Repos et antiphlogistiques. **Collyres anesthésiants** et astringents; lotions tièdes; pédiluves. **Purgatifs légers**, irrigations d'eau froide, onguent napolitain, injections d'eau alcoolisée au quart. (Voir : **OPHTHALMIE**.)

**796. — COLLYRE DUBOIS**, au Chlorhydrate de Cocaïne.  
(Voir § 2025.)

**797. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie.

La Limonade du D<sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie, n'est pas seulement un purgatif d'une efficacité certaine : à petites doses, elle agit comme laxatif sans causer ni coliques, ni épreintes, ni nausées.

Elle est présentée sous forme de poudre inaltérable dont il suffit de faire dissoudre une cuillerée ou deux dans un demi-verre d'eau pour obtenir immédiatement une purgation légère. (Le contenu du flacon représente la dose nécessaire pour une forte purgation.)

**798. — LIMONADE ROGÉ**, au citrate de magnésie.

**799. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY**. (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

**800. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**. Salicylé. (Voir § 1905.)

**801. — SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)





## CONSTIPATION

Lavements émollients, suppositoires au beurre de cacao et savon médicinal. Boissons émollientes. **Purgatifs et laxatifs**: cathartiques, drastiques, salins; podophylle. **Toniques. Eaux minérales salines.**

### 802. — BONBONS PURGATIFS DU D<sup>r</sup> BRÉBANT.

### 803. — CAPSULES TAETZ, à l'huile de ricin.

L'huile de ricin s'administre avec la plus grande facilité et à la dose d'environ 2 grammes dans les **Capsules Taetz**, dites **Capsules élastiques Russes**, remarquables par leur souplesse et par leur élasticité.

804. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ.** Cette préparation n'est pas un remède secret. Divers arrêts rendus par les cours de Dijon, en 1854; de Rouen, en 1855; de Metz, en 1857, confirmés par la Cour de Cassation, ont constaté, sur le rapport de **MM. Chevalier** et **O. Henry**, membres de l'**Académie de Médecine**, et **Lassaigne**, professeur de chimie, experts désignés pour en faire l'analyse, « que l'**Élixir de Guillié**, préparé par **Paul Gage**, « étant un médicament perfectionné, toujours régulier dans « son action, n'était point un remède secret. » L'**Élixir tonique anti-glaireux de Guillié** n'est en effet qu'une heureuse modification de la **teinture de jalap composée** ou **Eau-de-vie Allemande** du **Codex**. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont toujours choisies et titrées; ce titrage est des plus importants et permet seul d'obtenir

une préparation régulière et toujours identique au point de vue des effets; les principes résineux purgatifs du **jalap** ou de la **scammonée** varient de 30 à 90 o/o dans ces végétaux. L'**Élixir de Guillié** offre donc des garanties d'action qu'on ne peut attendre des teintures purgatives communément préparées ou de l'**Eau-de-vie Allemande du Codex**.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : Au-dessous de douze ans, une cuillerée à bouche et, immédiatement après, un demi-verre d'eau sucrée; au-dessus de cet âge, de deux à trois cuillerées à bouche, selon l'âge et l'effet que l'on veut obtenir.

**805. — EXTRAIT DE TAMARIN DU D' DE BRUC.** Le **Tamarin** jouit en Amérique, aux Indes, en Égypte et en Italie d'une réputation qui en a fait un remède populaire; l'extrait du fruit, préparé d'après les données du **D' de Bruc**, possède sous un volume réduit toutes les propriétés du **Tamarin** et le rend plus agréable à prendre; il est rafraîchissant, laxatif ou purgatif selon les doses; il ne produit d'irritation ni locale ni générale.

**DOSES** : Comme **laxatif**, une ou deux cuillerées à bouche, pur ou dans un demi-verre d'eau, le matin à jeun ou immédiatement avant les repas. Comme **purgatif**, trois à quatre cuillerées à bouche le matin.

**806. — LIMONADE DU D' COLLIS**, au Citrate de magnésie. La **Limonade du D' Collis**, au Citrate de magnésie, n'est pas seulement un purgatif d'une efficacité certaine; elle agit encore comme **laxatif** à petites doses, sans causer le moindre dégoût, ni provoquer la plus légère irritation sur la muqueuse de l'estomac. Comme sa conservation à l'état liquide ne serait pas de longue durée, elle se présente sous forme d'une poudre inaltérable dont il suffit de dissoudre une cuillerée ou deux dans un demi-verre d'eau pour obtenir une purgation légère. Le contenu du flacon, qui renferme la **Limonade du D' Collis**, au Citrate de magnésie, représente la dose nécessaire pour une forte purgation.

807. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. Dans les cas de constipation opiniâtre, où il importe non pas d'obtenir un effet purgatif très intense, mais simplement une irritation légère de la muqueuse gastro-intestinale, la **Poudre laxative de Vichy**, préparée d'après la formule du D<sup>r</sup> Souligoux, se recommande à l'attention du corps médical par la régularité de son action toujours certaine et toujours identique. Cette poudre, qui n'offre au goût aucune saveur désagréable, se compose de séné, de soufre et de substances aromatiques. Le séné, débarrassé de sa cathartine, principe âcre qui provoque souvent de violentes coliques, produit sur la muqueuse gastro-intestinale une dérivation suffisante, tandis que le soufre exerce sur l'économie son action altérante et diaphorétique. De leur côté, par leurs propriétés stimulantes et carminatives, les substances aromatiques corrigent heureusement la débilitation légère du tube digestif qui résulte parfois de l'usage continu des laxatifs, même les moins irritants.

La **Poudre laxative de Vichy** provoque, dix heures après son absorption, une légère contraction intestinale qui amène, sans douleur, sans diarrhée, une selle naturelle copieuse.

La **Poudre laxative de Vichy** empêche dans l'intestin et dans l'estomac la formation des gaz qui caractérise la dyspepsie flatulente gastro-intestinale habituellement compliquée de constipation opiniâtre, et, par suite, le vertige stomacal, qui en est la conséquence.

808. — **PILULES DIVINES F. MARTIN, DE NANTES.**

Ces pilules sont préparées d'après la formule exacte du professeur Bouchardat, publiée dans son *Formulaire de thérapeutique* (édition 1881, page 224). Le savant professeur s'exprime ainsi à leur égard : « *C'est un purgatif précieux qui a toujours été du goût populaire, car, en même temps qu'il procure d'abondantes évacuations alvines, il ranime vivement l'énergie des fonctions digestives.* »

809. — **PILULES MORISON MOULIN**, pilules hydrogogues du **Codex** modifiées.

Dose : Une à quatre par jour, selon l'effet que l'on veut obtenir.

810. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON, D'ORLÉANS**. Pilules de coloquinte composées, du **Codex**, heureusement modifiées par l'addition de crème de tartre, ce sel rend ce purgatif doux, et agréable en modifiant l'action drastique des autres substances.

Doses : Comme purgatif, 3 à 5 pilules; comme laxatif, 1 à 2 pilules.

811. — **PILULES PURGATIVES DACHEUX**. Modification des pilules de coloquinte composées, de l'ancien **Codex**; elles purgent sans produire les coliques désagréables qui, le plus souvent, caractérisent ces préparations.

MODE D'EMPLOI : L'action purgative variant avec l'âge et le tempérament, on prescrira aux adultes 2 à 4 pilules comme purgatif, et 1 à 2 comme laxatif, au début du principal repas, et de préférence à celui du soir.

812. — **RHUBARBE GRANULÉE DE VELPRY**.  
(Voir § 25.)

813. — **SEL DE SEDLITZ GRANULÉ DE VELPRY**.  
(Voir § 25.)

814. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON**.  
(Voir § 997.)

815. — **SUCRE PURGATIF VELPRY**. (Voir § 25.)

816. — **THÉ DES ALPES DE RECH**. Nous n'avons pas à nous étendre sur l'action des purgatifs; le **Thé des Alpes Rech**, ne diffère des préparations similaires que par le choix des végétaux entrant dans sa composition, la récolte des composants est, de la part du préparateur, l'objet d'une cul-

ture toute spéciale sur les riches côtes des Alpes, dont on connaît la belle végétation.

MODE D'EMPLOI : Chaque boîte contient une petite mesure qui sert à régler les doses, on le prépare en infusions comme le thé ordinaire; on peut prendre sans inconvénient une tasse matin et soir, pendant huit jours, pour combattre les constipations; si l'on veut obtenir un effet purgatif, on en prend une infusion faite avec trois ou quatre mesures.

817. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** La composition de ce thé purgatif serait longue à énumérer, tous ses composants sont empruntés au règne végétal et mélangés dans des proportions convenables qui assurent une action régulière. La réputation justement méritée du **Thé Blaize père** en a fait un remède populaire dans le midi de la France où, depuis plus de soixante ans, de nombreux médecins l'ont recommandé à leurs malades; c'est bien plus un laxatif qu'un purgatif; il possède des propriétés dépuratives qui le signalent à l'attention du corps médical.

MODE D'EMPLOI : Chaque boîte contient une mesure qui correspond à une tasse d'infusion et que l'on prépare à la manière du thé ordinaire; une à quatre mesures, selon l'âge ou l'effet qu'on désire obtenir.

818. — **GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK (Véritables).** Dans le traitement de la constipation, les **Véritables grains de santé du D<sup>r</sup> Franck**, les seuls, du reste, qui aient le droit de porter le nom du **D<sup>r</sup> Franck**, agissent à la fois comme toniques et comme purgatifs. Cette double propriété s'explique par la nature même de leur composition. L'**aloës** et la **gomme-gutte**, qu'ils contiennent, provoquent une irritation légère de l'intestin et dégagent, par cette révulsion, tous les organes congestionnés. Ce médicament, le meilleur et le plus doux des cholagogues connus, entraîne dans sa dérivation sur le duodénum, les matières bilieuses et muqueuses qui embarrassent l'intestin, et dégagent d'autant

les organes congestionnés, surtout le cerveau; de là son action bienfaisante contre les **migraines** et surtout contre les **apoplexies**.

Ils se dosent à tous les tempéraments : 1, 2 ou 3 le soir, dans la première cuillerée de potage, sans changement à son régime ordinaire.

**819. — PODOPHYLLE DU D<sup>r</sup> COUSY.** Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *Podophyllum peltatum*. Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de **Podophylle Cousy** dans la thérapeutique, et les travaux de **Constantin Paul, Marchand, etc.**, ce médicament s'est popularisé en France. C'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé par les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI :** Les pilules de **Podophylle du D<sup>r</sup> Cousy** sont dosées à 1 centigramme, 2 pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale. Se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

**820. — PILULES DE PODOPHYLLIN DELPECH,** contre la constipation habituelle; un des meilleurs évacuants de la bile.

**Dose :** Une le soir au coucher.

**821. — FER AUPÉE,** Phospho-lactate de fer et de chaux. Les sels de fer réellement assimilables sont sans action sur l'intestin; de ce nombre se trouve le fer réduit par la lumière ou **Fer Aupée**, produit physiologique qui régularise les fonctions du tube digestif. (Pour doses, Voir § 216.)

**822. — QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à à 0,02.) (Voir § 1169.)

**823. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER.** (Voir § 1996.)

824. — **EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON GUBLER** (Nièvre), Chloro-magnésiennes. Elles combattent avec succès et font disparaître sûrement, si on les emploie avec continuité, la constipation accidentelle ou ancienne. La guérison est obtenue sans aucun des effets nuisibles causés par l'emploi des eaux dites purgatives.

825. — **EAUX MINÉRALES DE MIERS** (Lot). Eaux sulfatées sodiques, laxatives et purgatives.

826. — **EAUX MINÉRALES D'ORIOLE** (Isère). Eaux ferrugineuses alcalines gazeuses.

827. — **EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.** Nous nous contenterons du tableau comparatif ci-dessous résultant de l'analyse des deux eaux d'Hunyadi-János et de la Royale hongroise :

Royale Hongroise.	Hunyadi-János.
Sulfate de magnésie. 29 <sup>gr</sup> 07	Sulfate de magnésie. 16 <sup>gr</sup> 01
Sulfate de soude. . 17 80	Sulfate de soude. . 15 91

L'eau de Pullna est encore moins riche en sels purgatifs.

L'Eau minérale purgative de la Royale Hongroise est en telle abondance que le corps médical est toujours certain de la trouver à l'état naturel.





## CONVALESCENCE

Alimentation progressive : analeptiques, poudres et gelées de viande; toniques et reconstituants; vins généreux, de peptone, de quinquina, phosphatés, ferrugineux; médication martiale, arsenicale et manganique. Huile de foie de morue.

828. — CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina. « Une convalescence, a dit le professeur Chomel, est plus difficile à diriger qu'une maladie. » C'est surtout vis-à-vis des enfants qui reviennent lentement et péniblement à la santé que la sollicitude du médecin doit se tenir toujours en éveil. L'alimentation des jeunes convalescents devenant la première de ses préoccupations, il trouvera un auxiliaire utile dans le **Chocolat G<sup>o</sup> Hayem, au quinquina**, qui relève les forces affaiblies et stimule l'atonie des organes, sans produire la moindre irritation.

Dans les cas où l'anémie serait dominante, la dose d'un demi-déjeuner à chaque repas suffirait; on augmenterait progressivement la dose au double. Chez les adultes, la quantité peut être portée à trois et même quatre doses par jour.

829. — CHOCOLAT GRANULÉ G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina ferrugineux.

830. — ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO. (Voir § 175.)

831. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Reconstituante, analeptique, stimulante. (Voir § 54.)



## 832. — ÉLIXIR CATILLON, à la peptone.

833. — **EXTRAIT DE MALT** (Bière de santé) de **JEAN HOFF**. Le D<sup>r</sup> Laverau, médecin en chef du Val-de-Grâce, a jugé ainsi cette préparation. « L'Extrait de Malt de Jean Hoff, est un bon analeptique, c'est-à-dire une substance alimentaire réparatrice, utile dans toutes les affections chroniques dans lesquelles l'appétit du malade pour les aliments solides est insuffisant, bien que l'entretien des forces rende désirable l'introduction des substances nutritives. Les affections de poitrine dans lesquelles l'abondance d'expectoration et les faiblesses dominant nous ont paru favorablement modifiées par l'emploi de cette préparation. En résumé, un grand nombre de malades manquent des forces nécessaires à la digestion des aliments solides, et ne se fatiguent pas d'ingérer les boissons; il est précieux d'avoir à leur disposition une substance alimentaire plus nourrissante que les tisanes et moins stimulante que les vins. »

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : Comme analeptique, dans les maladies d'estomac, manque d'appétit, insomnie, affaiblissement, etc.; on le prend froid, sans mélange, trois fois par jour avant ou pendant le repas, à la dose d'une bouteille par jour.

Dans la toux, les bronchites ou autres affections des voies respiratoires ou de la poitrine, on en prend matin et soir un verre chaud et sucré.

Pour les jeunes enfants, diminuer les doses de moitié.

834. — **EXTRAIT DE VIANDE DE DESLAURIERS**. (Voir § 1015.)835. — **FARINE MEXICAINE**. (Voir § 2158.)836. — **FARINE SCOTTS**, farine pure de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée.

La composition de la farine Scotts est presque identique à celle du lait de la femme; son emploi a toujours donné les

plus heureux résultats dans l'alimentation des convalescents et des enfants rachitiques ou débilés.

Les professeurs Payen, Dujardin-Beaumetz, Hardy, Pietra-Santa, Bouchut, ont constaté les propriétés nutritives, de la *Farine d'Avoine d'Ecosse*, et leurs rapports favorables l'ont fait adopter dans les hôpitaux et les crèches de Paris.

(Voir § 114.)

**837. — JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** « *La viande « bien employée, a dit un célèbre physiologiste, est le véritable aliment du travail.* » Le D<sup>r</sup> Roussel s'est inspiré de cet aphorisme pour doter la thérapeutique d'une arme nouvelle contre les conséquences inévitables de la scrofule, de la phthisie, du rachitisme et de la chloro-anémie; en un mot, dans tous les cas où le praticien doit s'efforcer de reconstituer énergiquement les organismes exténués par une débilitation excessive.

Après de longues et nombreuses recherches, le D<sup>r</sup> Roussel a donc résolu un problème important : l'alimentation secondaire dans les maladies aiguës et chroniques, alimentation représentée par le jus de bifteck dont la composition est basée à la fois sur le raisonnement et l'expérience. Jus de viande extrait de la fibre musculaire parfaitement pure et riche de tous ses principes azotés, alcool servant de véhicule à cette liqueur et concourant avec le sucre à en garantir la conservation indéfinie; union intime de ces trois corps, où l'alcool et le sucre figurent déjà comme aliments respiratoires, telle est, en effet, la composition exacte du jus de bifteck du D<sup>r</sup> Roussel.

Faut-il maintenant en déduire l'action physiologique démontrée d'ailleurs par l'expérience? L'assimilation de cette chair liquide se fait rapide et complète sous cette forme, mieux que sous toute autre, les forces se relèvent, l'appétit renaît, la vitalité augmente, et la convalescence, ainsi dirigée, mène infailliblement à la guérison.

**838. — MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOL- LIQUES RECONSTITUANTES.** (Voir § 178.)

839. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.  
(Voir § 78.)

840. — PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.  
(Voir § 354.)

841. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :  
nutritive, ferrugineuse, physiologique. (Voir § 226.)

842. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.  
(Voir §§ 506 et 2165.)

843. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,  
lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

844. — VIN DE PEPTONE DEFRESNE. Tonifie le tube  
intestinal; la peptone qu'il contient vivifie les muscles; il  
active les sécrétions gastriques et pancréatiques.

Dose : Un demi-verre à madère au dessert.

PANCRÉATINE DEFRESNE : Aide l'estomac dans ses  
fonctions encore languissantes; elle donne son concours pour  
digérer des aliments azotés, la graisse et l'amidon. Ce ré-  
gime accélère le retour des forces et la convalescence ne  
donne plus d'anxiété.

(Pour dose, voir § 1209.)

844 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydro-  
phosphate de chaux.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion.

Dose : Une cuillerée à bouche de Solution Albens contient  
5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.

(Voir § 606 bis.)

845. — VIN DE ROUSSY, viande assimilable et phos-  
phate de chaux. (Voir § 713.)

846. — BOLDO-VERNE et ELIXIR DE BOLDO-VERNE.  
(Voir § 53.)

847. — **QUINOÏDINE DURIEZ.** (Dragées de) (Voir § 199.)
848. — **ELIXIR DE COLOMBO DE GIGON.** Cette préparation, composée de colombo, quinquina, écorces d'oranges amères et vin de Banyuls, constitue un excellent tonique; le Colombo est un type de tonique amer exempt de tannin et par conséquent d'astringence; il provoque l'appétit et active les digestions gastriques sans exposer à la constipation, sans produire d'excitation circulatoire et cabrifuge, avantage précieux dans beaucoup de cas.  
Dose : un verre à liqueur avant les repas.
849. — **ELIXIR TONIFÉBRIFUGE DE DESLAURIERS,** au quinquina et au café. (Voir § 1354.)
850. — **QUASSINE FRÉMINT.** (Pilules à 0,02). (Voir § 1169.)
851. — **SAPA GERBAY.** Quinquina, colombo et coca. (Voir Dyspepsie § 1170.)
852. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE,** à l'écorce d'oranges amères. Elixir toni-nutritif aux extraits de cacao et de quinquina et à l'écorce d'oranges amères; goût très agréable; l'action du quinquina sur l'intestin est neutralisée par celle du cacao; stimule énergiquement les organes digestifs dont il régularise les fonctions.  
Dose : Un verre à bordeaux avant chaque repas.
853. — **VIN AUGUET,** toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne. (Voir § 201.)
854. — **VIN DE BUCAILLE,** au maté du Paraguay. Le maté est un tonique dont les Hispano-Américains font une immense consommation pour fortifier l'estomac et relever les forces générales. Gübler a classé le maté parmi les aliments dynamophores pour exprimer qu'ils réparent les

forces et non les tissus. Le D<sup>r</sup> Cornibert, qui a fréquenté les rives de la Plata, partage cette conviction et assigne au maté le rang le plus élevé parmi les agents de cette classe.

Dose : Un verre à madère, 2 ou 3 fois par jour, avant ou après les repas.

855. — VIN DE PAUL BUGEAU (Cacao, quinquina, malaga.)

Par son goût agréable, ses propriétés fortifiantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

Doses : Un petit verre à liqueur le matin à jeun et le soir en se couchant. Des demi-verres pour les enfants.

856. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL. Quina et quassia.

La quassine, principe actif du quassia amara, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques en soutenant la digestion dans l'atonie gastrique; elle est associée au quinquina, avec le vin muscat pour véhicule. Le vin du D<sup>r</sup> Duborjal représente donc l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

857. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. Opinion de Gübler sur cet agent thérapeutique : « On se contente généralement de dire que la coca est un médicament d'épargne, sans trop savoir ce que cela signifie. Nous croyons que cette substance apporte au système nerveux, comme la théine, la caféine, la substance dont elle est chargée, à la manière d'un fulminate, avec cette différence qu'elle ne ne la cède que lentement et non tout d'un coup. Il en résulte que momentanément les matières combustibles sont inutiles et que le mouvement de dénutrition peut être retardé. »

(Pour emploi, voir § 59.)

858. — VIN DE SAINT-RAPHAEL, fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, goût excellent, préférable dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux, dont il n'a pas les inconvénients.

Dose : Un demi-verre à bordeaux après chaque repas.

859. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

860. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

861. — FER QUEVENNE : fer réduit par l'hydrogène.

862. — PEPTO-FER JAILLET. Fer assimilable au chloro-peptonate de fer.

863. — PILULES PETITOT, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

864. — PILULES VALLET, au proto-carbonate de fer.

865. — SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 738.)

866. — SIROP DE GILLE, à l'iodure de fer.

867. — VIN DE BARABEAU, peptone arsénio-phosphatée. (Voir § 2168.)

868. — VIN DE BERNARD. Fer assimilable et alcaloïdes du quinquina. (Voir § 228.)

869. — ELIXIR LUCAS, ferrugineux alimentaire, ou sans fer. (Voir § 186.)

870. — SIROP DE PHOSPHATE DE CHAUX GÉLATINEUX DE T. GRAS. (Voir § 2338.)

871. — SOLUTION DU D' BONNET, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

872. — **SOLUTION BOURGUIGNON**, au chlorhydrophosphate de chaux; reconstituant général, physiologique et rationnel, complètement assimilable.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : 2 à 4 cuillerées à bouche, mélangée à l'eau rougie, au repas. Pour les enfants, on prescrira le sirop Bourguignon par cuillerée à café, ou le vin Bourguignon par verre à bordeaux ou à liqueur, selon l'âge.

873. — **VIN DE VIAL**. Suc de viande, quina et lacto-phosphate de chaux. Dans la période de la transition entre la maladie qui n'existe plus et le retour parfait à la santé et des forces que comporte la constitution individuelle, le malade est guéri, mais encore faible, ses fonctions n'ont pas encore l'entière énergie de leur exercice régulier, c'est à ce moment que l'emploi d'un médicament tonique et reconstituant sera d'un utile secours; le vin de Vial se recommande spécialement; chaque cuillerée représentant les principes actifs de 30 grammes de viande, de 1 gramme de quina et de 50 centigrammes de lacto-phosphate de chaux répond à ces indications. Son action est des plus puissantes dans la convalescence et en général dans tout état de langueur qui subsiste dans diverses fonctions plus ou moins longtemps après une maladie de quelque gravité. Le vin de Vial, par l'action tonique et stimulante de l'excellent quinquina qu'il contient et du généreux vin d'Espagne qui en est le véhicule, rend à l'estomac l'exercice de ses fonctions, le suc de viande, loin de causer à l'appareil gastrique aucune fatigue, est directement absorbé sans avoir besoin de subir l'élaboration souvent assez longue et difficile de la digestion. Quant au lacto-phosphate de chaux, il est lui-même un puissant agent digestif, un facteur essentiel de l'acte d'assimilation.

**Dose** : D'après la composition du vin de Vial (donnée plus haut) le médecin prescrira un verre à liqueur ou un verre à bordeaux avant ou après les repas, selon l'âge et l'état.

874. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG. (Voir § 525.)

875. — PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS. (Voir § 1990.)







## CONVULSIONS

**CONVULSIONS DES ADULTES** : rechercher la cause. Antispasmodiques : valériane et valérianates, bromures alcalins, bromure de camphre; opiacés; aconitine et quinium; chloral et chloroforme; toniques; électricité. — **CONVULSIONS DES ENFANTS** : rechercher la cause. Bains tièdes et affusions froides sur la tête; antispasmodiques; oxyde de zinc, valérianates, bromhydrate de cicutine; musc, chloral; assa-fœtida en lavement; laxatifs doux; en cas de vers intestinaux : anthelminthiques. Révulsifs. Surveiller la nourriture.

876. — **ANTINAUSE OUDIN**, Liqueur hygiénique à base de chlorure de Méthyle bichloré. En vertu de sa double action stimulante et anesthésique, l'Antinause Oudin est un sédatif efficace de beaucoup d'affections spasmodiques. (Pour doses, Voir § 1922.)

877. — **PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS**. (Voir § 1990.)

878. — **DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM DE FOUCHER** (d'Orléans). (Voir § 1969.)

879. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

880. — **TRIBROMURE GIGON**. Le bromure de potassium seul possède des propriétés anémiantes que ne possède pas le mélange des bromures purs de potassium, de sodium et d'ammonium. (Voir § 1310.)

881. — **SIROP TEYSSÈDRE**, au bromure de calcium pur. Préparé exclusivement pour les enfants à la mamelle, c'est l'anti-nerveux et le sédatif spécial des nourrissons. Il est un

agent sûr et précieux dans toutes les affections du premier âge où, soit comme cause, soit comme conséquence, l'*innervation* prédomine toujours et impose au médecin l'obligation de combattre l'*élément douleur* pour éviter les spasmes, convulsions, etc. Le Sirop Teyssèdre compte vingt années de succès.

Dose : De 2 à 6 cuillerées à café.

882. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE, au bromure de camphre. (Voir § 244.)

883. — CHLORAL LIMOUSIN.

884. — SIROP ANTI-CONVULSIF DU D<sup>r</sup> GÉLINEAU. Sirop anti-convulsif au chloral et au bromure santoniné.

885. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE. (Voir § 2388.)

886. — SIROP SÉDATIF PAROD (*de Limoges*) au bromo-phosphate de chaux. Dans cette préparation, les propriétés anémiantes du brôme sont heureusement atténuées par le phosphate de chaux; ce sirop réussit bien contre les convulsions et les maladies nerveuses.

Dose : Chaque cuillerée à café contient 25 milligrammes de sel.

887. — SIROP PERCOT. (Voir § 1110.)

888. — ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ. (Voir § 804.)

889. — LIMONADE PURGATIVE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie. (Voir § 806.)

890. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

891. — POUDRE VERMICIDE GRAHAUD. (Voir § 2570.)

892. — **PAPIER RIGOLLOT** : Dans la médecine infantile on hésite quelquefois à appliquer des sinapismes, on redoute avec juste raison l'effet trop actif de la moutarde, cependant nous sommes convaincus qu'on peut l'employer sans inconvénients en suivant les prescriptions du regretté Brochard; voici dans quels termes il conseillait le **Papier Rigollot** dans une de ses leçons professées à l'école pratique de la Faculté de Médecine : « Parmi les substances que l'on applique à chaque instant sur la peau des enfants lorsqu'ils sont malades, il en est une d'un usage presque journalier, c'est la farine de moutarde; il est souvent impossible de se la procurer fraîche à la campagne, quelquefois on la trouve mélangée de substances étrangères pouvant donner lieu à de graves accidents; on doit toujours se servir du **Papier Rigollot** qui jouit de toutes les propriétés de la moutarde sans en avoir aucun des inconvénients... Pour l'employer chez les enfants, on coupe une feuille en deux et on applique chaque moitié sur le mollet du nourrisson ou sur la cuisse, on l'y maintient fixé au moyen d'un linge; chez un nouveau-né, un sinapisme ne doit rester que quelques secondes; dès que la peau devient rouge autour du papier, on enveloppe séparément chaque jambe dans de l'ouate que l'on recouvre de taffetas gommé; on prolonge ainsi l'effet des sinapismes sans aucun danger. Il m'est arrivé bien souvent de faire mettre ainsi des sinapismes le soir à des nourrissons qui avaient de la fièvre; le lendemain, sous la seule influence de ce révulsif dont l'action avait été prolongée ainsi toute la nuit, je les trouvais dans leur état de santé ordinaire; c'est surtout pendant la dentition que l'on doit avoir recours à ce moyen. »



## COQUELUCHE

Au début, traitement de la bronchite; **antispasmodiques**; ipéca, café, **caféine** et ses sels, particulièrement le **valérianate**; **valérianate d'ammoniaque**; benzoate de soude, **bromures alcalins**; bromhydrate de **cicutine**, belladone; **acide phénique**. **Sirops pectoraux**; sirops calmants, narcéine, extrait thébaïque, aconit cicutine. — **Balsamiques**; préparations créosotées. **Fumigateurs**.

893. — **ANTINAUSE OUDIN**, liqueur hygiénique à base de **chlorure de Méthyle bichloré**. Dans les cas de névrose douloureuse et spasmodique des organes qui constituent l'ensemble de l'appareil respiratoire aux accès de toux quinteuse et violente de la coqueluche, on obtiendra de bons résultats avec l'**Antinause Oudin**.

**Dose** : Pour les enfants de cinq à douze ans, 3 à 4 cuillerées à café par jour; au-dessous de cet âge par demi-cuillerées à café; pour les adultes, 6 à 8 cuillerées à bouche ou à dessert.

894. — **SOLUTION PIZE**. Solution abortive de la coqueluche. La coqueluche est heureusement combattue et plus souvent guérie par cette solution à base de **Belladone** et de **Chloral**.

**Dose** : Une cuillerée à café toutes les heures, au début de la maladie.

895. — **GRANULES LECOCQ** : **Caféine** à 1 milligramme.

896. — **GRANULES LECOCQ** : **Valérianate de zinc** à 1 centigramme.

897. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

898. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

899. — TRIBROMURE GIGON. Les bromures alcalins (potassium, sodium, ammonium) sont indiqués pour obtenir l'anesthésie de l'isthme guttural, Gùbler et Blache les ont préconisés et employés avec succès contre la coqueluche. (Voir § 1310.)

900. — ANTI-CATARRHAL LAMBERT. (Voir § 2510.)

901. — CAPSULES GARDY d'huile de Gabian. (Voir § 2185.)

902. — CAPSULES DE GOUDRON GUYOT.

903. — SIROP AUBERGIER, au Lactucarium. (Voir § 2514.)

904. — SIROP DE CHARCELLAY. (Voir § 468.)

905. — SIROP PECTORAL au miel, DE SENOT. (Voir § 2519.)

906. — SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS J. T. (Voir § 471.)

907. — SIROP ET PATE DE VAUQUELIN. (Voir § 475.)

908. — SIROP ET PATE DE GIGON à la Narcéine. La Narcéine possède les propriétés hypnotiques de la morphine ou de la codéine, sans en avoir les inconvénients; c'est un calmant précieux des quintes de toux; on peut donner, sans danger, aux enfants le Sirop de Gigon. (Pour dose, Voir § 469.)

909. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit : Contre les quintes suffo-

cantes, on emploiera avec succès le **Sirop de Malric**; l'opium y est titré d'une façon mathématique, et l'extrait d'aconit possède une régularité d'action qu'on ne trouve pas généralement dans les préparations analogues qui varient avec la richesse en principes de la matière première qui sert à les obtenir. (Pour doses, Voir § 473.)

910. — **GRANULES LECOQ** : Cicutine à un demi-milligramme. (Voir § 160.)

911. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Se prend dans du lait chaud et sucré ou infusions pectorales à la dose d'un verre à Madère à chaque accès de toux. (Voir § 629.)

912. — **GOUDRON VERNE soluble** : Liqueur, dragées. (Voir § 634.)

913. — **SALICOL DUSAULE**. Pulvérisations au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

914. — **GOUDRON FREYSSINGE**. (Pulvérisations et Boissons de) (Voir § 633.)

915. — **CAPSULES, VIN ET HUILE CRÉOSOTÉS DE BOURGEAUD**. (Voir § 2183.)

916. — **CAPSULES DARTOIS**, à la Créosote de Goudron de hêtre. (Voir § 2178.)

917. — **CAPSULES DU D<sup>r</sup> BRODIE**, à la Créosote du Goudron de hêtre.

Dans le traitement des Coqueluches tenaces, les **Capsules BRODIE**, à la Créosote de Goudron de hêtre rendent aux Médecins des services qu'explique du reste la nature de leur composition.

La créosote pure, résultant de la distillation du **Goudron de hêtre**, est le spécifique le plus fréquemment employé aujourd'hui contre les affections des voies respiratoires.

Lorsque, autrefois, les Médecins prescrivait aux enfants

atteints de **Coqueluche**, des stations réitérées dans les usines à gaz, c'était assurément aux vapeurs créosotées qu'il fallait attribuer les résultats heureux obtenus par cette médication. Et cependant la **Créosote** de goudron de houille est loin d'être aussi pure que celle du **Goudron de hêtre**. Les **Capsules Brodie** ne contiennent que celle-ci, et leur petit volume en permet l'absorption facile même aux enfants.

918. — **QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ.** (Voir § 462.)

919. — **POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE FROMAGE.**  
(Voir § 382.)

920. — **POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.**  
(Voir § 380 bis.)

921. — **COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE DU**  
**D<sup>r</sup> WIATKA.** (Voir § 965.)





## CORS AUX PIEDS

Sparadrap; emplâtres et topiques contre les cors; teinture d'iode; papier chimique; potasse caustique; acide acétique.

922. — **ANTI-CORS ARDISSON ET PONZIO.** L'application régulière de ce topique sur les cors les fait disparaître promptement; son action rapide est due à l'acide acétique dissous dans du collodion.

**MODE D'EMPLOI :** Enduire les cors très régulièrement, matin et soir, avec le pinceau trempé dans le liquide, jusqu'à leur complète destruction; si les cors sont trop anciens, les ramollir préalablement au moyen d'un petit cataplasme de farine de lin ou d'un bain de pied tiède. Si le contenu du flacon s'épaississait à l'air, on le rendra fluide par l'addition de quelques gouttes d'éther.

923. — **TOILE DU PÈRE JOSEPH.** L'action spécifique de cette préparation, préconisée depuis si longtemps contre les cors aux pieds, les durillons et les œils de perdrix, n'est pas seulement consacrée par l'empirisme; elle est encore basée sur la composition rationnelle des divers éléments qui entrent dans la fabrication de la toile du père Joseph.

La couche emplastique qui recouvre ce tissu se compose d'onguent de Nuremberg, auquel on a préalablement incorporé de l'oxyde de zinc et une certaine quantité de minium, ou oxyde de plomb. On prévoit l'action de la toile du père Joseph, mise en contact direct avec le cor usé par le papier-



lime qui accompagne le tissu. L'alun calciné doit à ses propriétés escharétiques d'entamer la peau, le minium par la suppuration légère qu'il établit élimine les membranes mortifiées et l'oxyde de zinc cautérise et cicatrise la plaie légère qui a remplacé le cor.





## CORYZA

Au début, forte sudation provoquée par des infusions de bourrache, de gayac, de jaborandi; aspirations de vapeurs d'iode ou ammoniacales. **Poudres errhines.**

924. — **ELATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**, en boissons chaudes ou inhalations. (Voir § 629.)

925. — **LA NAZALINE GLAIZE** (*Pulvis Altheæ comp.*) est le premier remède inventé (1870) pour la guérison immédiate du **coryza**, et le temps n'a fait que confirmer son efficacité.

Deux ou trois prises rendent la respiration nasale libre et la guérison se complète en quelques heures.

Si l'on en fait usage avant que l'inflammation ait atteint la gorge et les bronches, elle prévient ce danger et les conséquences qui en résultent.

Dose : 4 ou 5 prises à 5 minutes d'intervalle, puis environ toutes les heures.





## COXALGIE

Traitement de la scrotule. Huile de foie de morue; huile iodée; ferrugineux; iodiques; alimentation réparatrice; médication phosphatée; révulsifs énergiques, immobilisation du membre dans une position favorable, à l'aide d'appareils spéciaux.

926. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG. (Voir § 525.)

927. — HUILE DE FOIE DE MORUE PANCRÉATIQUE DEFRESNE. (Voir § 610.)

PEPTONE DEFRESNE. C'est le reconstituant par excellence. (Voir § 77.)

928. — FER AUPEE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

929. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

930. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS : Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

931. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

932. — SIROP PECTORAL IODÉ DU D<sup>r</sup> CHARTROULE.

933. — CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM, au quinquina. La Coxalgie, résultant forcément de la diathèse scrofuleuse, réclame,

en même temps qu'un traitement local, l'administration de reconstituants et de toniques non moins puissants.

Le **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem**, au quinquina, trouvera facilement sa place dans cette œuvre de réparation. Les poussées de la scrofule dans la **Coxalgie** sont très souvent accompagnées de mouvements fébriles que le **Quinquina Calisaya** du **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem** arrêtera aussi promptement, et avec moins de danger que le sulfate de quinine, qui provoque souvent des gastrites et de la diarrhée. Mélangée intimement avec la pâte du chocolat, la poudre de quinquina devient, sous la forme que lui a donnée **M. G<sup>ve</sup> Hayem**, un aliment dont les propriétés fortifiantes et nutritives sont incontestables.

934. — **FARINE MEXICAINE.** (Voir § 2158.)

935. — **FARINE SCOTTS.** Farine pure de gruau d'avoine d'Écosse, diastasée et phosphatée.

La farine de gruau d'avoine d'Écosse est desséchée dans des étuves à courant d'air sec dont la température ne dépasse jamais 40°, de cette façon on conserve toujours tous les principes diastasés et phosphatés qui étaient forcément volatilisés dans les anciens fours à tourailles chauffés à 80° et plus.

936. — **MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQVES RECONSTITUANTES.** (Voir § 178.)

937. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

938. — **PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG.** (Voir § 513.)

939. — **VIN DE BARABEAU,** Peptone arsénio-phosphatée. (Voir § 2168.)

940. — **ÉLIXIR CHAPÈS,** phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

941. — SIROP DE PHOSPHATE DE CHAUX GÉLATINEUX DE T. GRAS. (Voir § 2338.)

941 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydrophosphate de chaux.

La Solution du D<sup>r</sup> Albens réunit les effets eupeptiques de l'acide chlorhydrique et les effets reconstituants du phosphate de chaux. Prise au moment des repas comme cela doit être, elle favorise la digestion d'une manière très sensible.

Dose : Une cuillerée à bouche de Solution Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

942. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

943. — SOLUTION BOURGUIGNON, au chlorhydrophosphate de chaux. Reconstituant physiologique et rationnel complètement assimilable. (Voir § 872.)

944. — OUATE IODÉE HUGOT (Révulsif instantané). L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le Praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

945. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)





## CREVASSES DES SEINS

Mucilage de pépins de coings; glycérolé de tannin; astringents; cosmétiques spéciaux; applications de baudruche; subérine (Dr Brochard). Vaseline.

946. — **AMANDINE DESLAURIERS**, à base de glycérine boratée.

947. — **CHIROPHILE PROTHIÈRE**, au benzooborate de soude, sans danger pour l'enfant.

948. — **COSMÉTIQUE DELACOUR**. On lit dans le Traité des accouchements du D<sup>r</sup> Cazeaux, revu par Tarnier, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, à l'article :

« *Traitement des gerçures, crevasses du mamelon. Dans ma pratique, j'ai souvent employé avec avantage une solution que l'on appelle : Eau de Madame Delacour.* »

Madame Legrand, sage-femme en chef de la Maternité de Paris, affirme avoir employé le cosmétique Delacour pendant plus d'une année, et en avoir obtenu d'heureux résultats.

949. — **SUBÉRINE BROCHARD**. La subérine offre comme poudre siccative un avantage considérable sur les poudres similaires de lycopode et d'amidon. L'amidon du commerce conserve trop souvent les traces des acides qui ont servi à sa préparation. On comprend donc les inconvénients qui peuvent résulter de son application sur les plaies ou sur les tissus en voie de reconstitution; d'ailleurs, l'amidon si purifié qu'il soit, est encore d'un emploi difficile; au lieu de se

répartir en couches uniformes sur la place qu'il doit occuper, il se masse par plaques irrégulières. Le lycopode s'étale peut-être plus uniformément, mais les propriétés dues à l'oléo-résine entrant dans sa composition, sont insignifiantes auprès de celles de la **subérine**.

La **Subérine** qui se trouve dans la paroi des vieilles cellules de la couche subéreuse du chêne-liège, en même temps que dans les cellules épidermiques, renferme un tannin spécial dont l'action bienfaisante assainit et cicatrise rapidement les plaies de toute nature. Préparée avec un liège de première qualité et réduite en poudre impalpable à l'aide d'un procédé spécial, la **Subérine** est encore le topique par excellence des **crevasses** et des **gerçures du sein**.

Le **D<sup>r</sup> Brochard**, qui a obtenu de son application les meilleurs résultats, dit dans le journal « *la Jeune Mère* » :

« Pour guérir les **crevasses** et les **gerçures du sein**, quel-  
« que légères ou quelque profondes qu'elles soient, il suffit  
« de les saupoudrer de **Subérine** et de couvrir le mamelon  
« d'une rondelle de baudruche percée de quelques trous d'ai-  
« guille. Lorsqu'on veut donner à téter on enlève la **subérine**  
« qui est sur le mamelon et on fait téter l'enfant à travers la  
« rondelle de baudruche appliquée sur le sein. La succion se  
« fait alors sans douleur. Lorsque l'enfant a tété, on remet de  
« la **Subérine** et l'on continue ainsi, en ayant soin de toujours  
« faire téter l'enfant au moyen de la rondelle de baudruche ;  
« par ce moyen, les **gerçures** n'interrompent pas la lacta-  
« tion. »

950. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pom-  
mades. (Nouveau Codex.) (Voir § 1249.)



## CROUP

Emissions sanguines, révulsifs ou vésicatoires, dangereux ou sans avantages. Vomitifs : ipéca, sulfate de cuivre de préférence à l'émétique. Altérants à petites doses, surtout le calomel. Cautérisations légères au perchlorure de fer, acide phénique. Badigeonnage au jus de citron, au suc de carica-papaya. Douches à l'eau de Vichy, à l'eau de goudron; coaltar saponiné. Trachéotomie en cas d'asphyxie, en se servant particulièrement des canules à bec de Krishaber. Alimentation tonique, alcool, analeptiques. Chlorate de potasse.

951. — **ANTI-CROUP DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** L'anti-croup, poudre à base de chloro-iodure hydrargyrique et bromure de potassium, est dû aux observations du D<sup>r</sup> Roussel, qui a reconnu dans sa pratique journalière l'action fondante, dissolvante et anti-septique de ces trois sels intimement unis, contre les maladies membraneuses ou pseudo-membraneuses et surtout contre le croup.

Le chlorure de potassium est un dissolvant et l'iodure de potassium un fondant par excellence. Quant au bromure de potassium, il réagit contre la paralysie des nerfs vaso-moteurs qui n'accompagnent que trop souvent les affections croupales.

Ces mêmes affections étant, comme chacun le sait, éminemment contagieuses, l'absorption de 3 à 4 cuillerées par jour d'une solution d'anti-croup du D<sup>r</sup> Roussel, préservera de toute atteinte du fléau.

Si la maladie est imminente ou déclarée, l'emploi fréquemment répété sous la surveillance du médecin, d'une solution concentrée d'anti-croup devient indispensable. Il sera important de badigeonner en même temps, avec une



solution saturée d'anti-croup toute la muqueuse laryngienne pour la débarrasser de ses fausses membranes et modifier ainsi les sécrétions.

952. — **VOMITIF DESLAURIERS.** Chaque pastille renferme 20 centigrammes d'extrait d'ipéca soluble représentant une cuillerée à bouche de sirop, de plus 20 centigrammes de poudre, à faire dissoudre dans quelques cuillerées d'eau chaude et à administrer comme le sirop. Se conserve indéfiniment.

953. — **MIXTURE FRÉMY** (*dite Eau de Chinon*), au saccharolé de potasse. Cette préparation jouit aujourd'hui d'une réputation bien établie; les bons résultats obtenus par son emploi l'ont fait adopter par de nombreux médecins qui la recommandent journellement. Elle est d'une conservation indéfinie et les enfants la prennent sans répugnance.

DOSIS : Pour les adultes, 8 à 10 cuillerées à bouche par jour; pour les enfants, 8 à 10 cuillerées à café par jour.

954. — **PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1765.)

955. — **SACCHARURE D'EXTRAIT ALCOOLIQUE ÉTHÉRÉ DE CUBÈBE DE DELPECH.** M. Delpech prépare, pour combattre le croup, et spécialement pour les enfants, le saccharure d'extrait alcoolique éthéré de cubèbe; il se donne par cuillerées, dissous dans l'eau, à haute dose, et dès le début des accidents.

956. — **PASTILLES DE VICHY.** (*Etablissement de l'Etat.*)

957. — **FARINE SCOTTS.** Farine pure de gruau d'avoine d'Ecosse diastasée et phosphatée.

La farine de gruau d'avoine d'Ecosse est desséchée dans des étuves à courant d'air sec, dont la température ne dépasse jamais 40°; de cette façon, on conserve toujours tous les principes diastasés et phosphatés qui étaient forcément

volatilisés dans les anciens fours à touraille, chauffés à 80° et plus.

958. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

959. — PEPTONE DEFRESNE : permet d'augmenter la résistance vitale du malade; elle est prise à la dose de 3 à 4 cuillerées par la bouche, ou en lavements dans les cas désespérés. La peptone Defresne, entre les mains de très savants praticiens, a contribué à de véritables résurrections. (Voir § 77.)

960. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Action instantanée et énergique en douches locales et inhalations. Plus énergique que l'acide phénique. (Voir §§ 629 et 263.)

961. — ANTI-ÉPIDÉMIQUE BRAVAIS. Anti-microbe. (Voir § 1379.)

962. — COALTAR SAPONINÉ LE BEUF. (Voir § 262.)

963. — SALICOL DUSAULE. Pulvérisations au salicol Dusaule. (Voir § 751.)

964. — PASTILLES DE DETHAN, au chlorate de potasse.

965. — COLLIER WIATKA. Collier galvano-électrique du D<sup>r</sup> Wiatka. Lorsqu'il existe des épidémies de croup ou de coqueluche, on fait porter aux enfants, pour les préserver de ces affections, le collier galvano-électrique Wiatka.





## CYSTITE

**CYSTITE AIGÜE, CHRONIQUE ou BLENNORRHAGIQUE** : boissons délayantes en abondance, bains généraux; suppositoires belladonés; **diurétiques**; **balsamiques**: goudron; copahu; térébenthine cuite; essence de térébenthine, de myrthe, de santal; oléo-résine de gurgum; extrait éthéré alcoolique de cubèbe; **injections vésicales** avec l'hyposulfite de soude, le permanganate de potasse, l'eau de goudron, l'acide phénique, l'eau de Pougues. Lavements. — **Eaux minérales** légèrement alcalines.

966. — (Dragées) **QUASSINE** (Cristallisée ou amorphe)  
**ADRIAN.**

967. — **QUASSINE FRÉMINT** (Pilules àà 0,02).  
(Voir § 1169.)

968. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs.  
Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années le **D<sup>r</sup> Becquet** l'a introduite en thérapeutique et l'a préconisée sous le nom de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates, l'action thérapeutique est par conséquent constante; ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie, et tous les cas dans lesquels la digitale et les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

**DOSE** : 2 à 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

969. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.  
(Voir § 1663.)
970. — CAPSULES BRY, à la résine pure de Copahu et  
à l'essence pure de Santal. (Voir § 418.)
971. — CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE  
LAGASSE. (Voir § 428.)
972. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE, aux baumes du  
Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)
973. — CAPSULES A L'EXTRAIT ALCOOLIQUE ÉTHÉRÉ  
DE CUBÈBE DE DELPECH. (Voir § 415.)
974. — DRAGÉES DE BAUME DE COPAHU DE FOUCHER  
(d'Orléans). (Voir § 422.)
975. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Remplace avec avan-  
tage la térébenthine et l'acide phénique, dont elle n'a jamais  
l'action irritante. (Voir § 429.)
976. — GOUDRON FREYSSINGE (Boire du).  
(Voir § 633.)
977. — GOUDRON VERNE soluble : Liqueur, dragées.  
(Voir § 634.)
978. — SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN : en  
boissons et en injections vésicales. (Voir § 455.)
979. — EAUX MINÉRALES D'ALET (Aude). Eaux bicar-  
bonatées calciques.
980. — EAUX MINÉRALES DE CONTREXÉVILLE  
(Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines (12°).
981. — EAUX DE POUQUES-SAINT-LÉGER (Nièvre).  
Alcalines, reconstituantes-ferrugineuses.



## DARTRES

Lotions; pommades; acide chrysophanique; acide pyrogallique. Huile de cade, de bouleau, d'acajou. A l'intérieur, soufre et ses préparations; mercuriaux; arsénicaux, et surtout l'arséniat de fer. Alcalins, iodiques, amers, sirops dépuratifs, purgatifs, bains sulfureux. Eaux minérales sulfureuses et salines.

982. — **EAU DE FÉLIX FORGE.** Cette eau qui est très employée, et avec de grands succès dans l'ouest de la France, a pour base active les sulfates de zinc et de cuivre purs et le camphre; elle agit par ses propriétés topiques et anti-septiques; on l'a employée avec succès contre les ulcères variqueux et les plaies en général; on obtient aussi de bons résultats des lotions avec de l'Eau Félix Forge contre les affections herpétiques en général: Dartres, Eczéma, etc.

MODE D'EMPLOI: Pour les plaies, employer des tampons de charpie imbibés d'Eau Félix Forge; pour les affections cutanées, faire des lotions matin et soir sur les parties atteintes.

983. — **EAU DES PLAIES VARIQUEUSES.**

(Voir § 2554.)

984. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

985. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN,** en boissons, lotions. (Voir § 455.)

986. — **POMMADE CARRÉ.** Cette préparation a pour base la glycérine, le goudron et un sel mercuriel; elle jouit

depuis de longues années, dans le centre de la France, d'une réputation justement méritée : elle est connue sous le nom de **Pommade « la Souveraine. »**

MODE D'EMPLOI : Onctions légères matin et soir sur les parties affectées.

987. — **POMMADE B. DUPUY**, à base de fossiline et d'oxyde de zinc.

988. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (*Nouveau Codex.*) (Voir § 1249.)

989. — **PASTILLES BEAUFRÈRE, MERCIER ET BLIN.** Soufre, Goudron et Baume de Tolu.

990. — **BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN.** — Anti-Syphilitiques. — Chaque biscuit exactement dosé renferme 1 centigramme d'albuminate de mercure, l'une des préparations hydrargyriques les plus facilement assimilables. (Voir § 2469.)

991. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : quina et quassia. La quassine, principe actif du quassia amara, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques en soutenant la digestion dans l'atonie gastrique; elle est associée au quinquina avec le vin Muscat pour véhicule. Le Vin du D<sup>r</sup> Duborjal devient un succédané du suc gastrique : il a l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

Dose : Un verre à Madère avant chaque repas.

992. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Boissons, lotions, pansements. (Voir § 20.)

993. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS**, Sirop concentré de Salsepareille composé. Les Dartres, qu'elles prennent le nom d'Eczéma, de Lichen, d'Impétigo, de Lupus, d'Acné ou d'Herpès, résultent d'un trouble général des fonctions de nutrition qui se porte plus spécialement sur la peau. Il importe donc, pour rendre aux tissus cutanés leur état normal, d'éli-

miner le principe âcre qui les désorganise soit par la transpiration, soit par la sécrétion des urines. La **Salsepareille**, qui jouit des propriétés à la fois sudorifiques et diurétiques, se trouve donc naturellement indiquée dans le traitement des dartres de toute nature, et le **Sirop concentré de Salsepareille composé du D<sup>r</sup> Almas**, préparé depuis plus de vingt années contre ces affections, offre à la thérapeutique de sérieuses garanties de succès.

**Dose** : Deux cuillerées matin et soir pendant huit jours, puis on augmentera progressivement jusqu'à trois et quatre cuillerées, soit six à huit par jour.

994. — **GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE.** (Voir § 1257.)

995. — **SIROP DÉPURATIF ARDUIN, Rob dépuratif alcalin.** (Voir § 1260.)

996. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ.** (Voir § 1258.)

997. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON** : Occupe depuis longtemps une place dans la thérapeutique : Dépuratif et tonique, tels sont les titres qui le recommandent à l'attention du corps médical. L'expérience a démontré que ce sirop est un remède sérieux et qu'il réunit au plus haut degré toutes les qualités essentielles à une médication vraiment dépurative.

Le **Sirop de Bochet du Serpent** sera donc, pour le praticien, un adjuvant précieux dans un grand nombre de cas et constituera très souvent à lui seul un traitement complet.

**Dose** : Deux, trois ou quatre cuillerées à soupe ou à café par jour, selon l'âge.

998. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN** : Salsepareille iodurée.

La salsepareille a toujours été reconnue comme le dépuratif par excellence, elle occupe la première place dans le

rang des sudorifiques végétaux, tous les praticiens conseillent son emploi dans le traitement des affections vénériennes rebelles; associée à l'iodure de potassium, elle est le plus puissant dépuratif connu.

Chaque cuillerée à potage de Sirop du Dr Chrestien contient exactement 40 centigrammes d'iodure, et chaque cuillerée à dessert 10 centigrammes. (Voir § 18.)

999. — SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE DE QUET AINÉ. (Voir § 2416.)

1000. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.

Les Tablettes dépuratives Escrouzailles ont un grand avantage sur la généralité des dépuratifs employés jusqu'à ce jour sous forme de sirops, robs, au goût peu agréable, s'altérant plus ou moins vite, et d'un transport difficile pour les personnes astreintes à se déplacer.

Ce puissant dépuratif, présenté sous forme de tablettes larges et minces, est d'une conservation indéfinie, et, de plus, la saveur des médicaments, complètement déguisée, permet de le donner aux personnes les plus délicates.

Les Tablettes dépuratives Escrouzailles étant à base de Salsepareille, Quinquina et Iodure de potassium, et chaque tablette étant scrupuleusement dosée à 10 centigrammes de principe actif, constituent un remède des plus commodes pour le praticien qui peut suivre et modifier à son gré le traitement prescrit.

1001. — LIMONADE DU Dr COLLIS, au Citrate de magnésie. (Voir § 806.)

1002. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON, D'ORLÉANS. (Voir § 810.)

1003. — PILULES DIVINES F. MARTIN, DE NANTES. (Voir § 808.)

1004. — EAUX MINÉRALES DU MONT-DORE (Puy-de-



Dôme). Eaux arsenicales, bicarbonatées, ferrugineuses et gazeuses (42° à 45°).

1005. — EAUX MINÉRALES D'URIAGE (Isère). Eaux chlorurées sodiques sulfureuses (27°).

1006. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 272.)





## DÉBILITÉ GÉNÉRALE

Régime réparateur excitant; aliments gras; médication phosphatée; huile de foie de morue; viande crue; gelées de viande; toniques amers et toniques stimulants; ferrugineux, manganiques et arsénicaux; eaux minérales; électricité, hydrothérapie; bains stimulants.

1007. — ÉLIXIR LUCAS, ferrugineux alimentaire ou sans fer. (Voir § 186.)

1007 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS au chlorhydrophosphate de chaux.

Chaque cuillerée à bouche contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

1008. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

1009. — SOLUTION BOURGUIGNON, au chlorhydrophosphate de chaux, reconstituant physiologique et rationnel, complètement assimilable. (Voir § 872.)

1010. — ÉLIXIR DE ROUSSY, à base de pepsine, diastase et cocaïne. Tous les praticiens connaissent la valeur thérapeutique de la pepsine, de la diastase et de la cocaïne, qui sont les éléments constitutifs de l'élixir de Roussy. Cet excellent réparateur est conséquemment indiqué dans la débilité générale, la dyspepsie, la gastralgie, les digestions difficiles et incomplètes, l'amaigrissement, l'anémie.

DOSES : un ou deux verres à liqueur, immédiatement après chaque repas.

1011. — BIBERON ROBERT FLEXIBLE. (Voir § 1106.)
1012. — CHOCOLAT G<sup>e</sup> HAYEM, au quinquina ferrugineux. (Voir § 1373.)
1013. — ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO. (Voir § 175.)
1014. — EXTRAIT DE MALT (bière de santé) DE JEAN HOFF. (Voir § 833.)
1015. — EXTRAIT DE VIANDE DE DESLAURIERS. D'un goût de café très agréable et d'un dosage rigoureusement exact, chaque cuillerée à bouche correspond à 20 grammes de viande de bœuf complètement dégraissée.
1016. — MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLISÉES reconstituantes. (Voir § 178.)
1017. — PEPTONE DEFRESNE. C'est un reconstituant incomparable; elle stimule les sécrétions gastriques et pancréatiques.  
(Pour DOSES, voir § 77.)
- LA PANCRÉATINE DEFRESNE ou les PILULES PANCRÉATIQUES DEFRESNE assurent la nutrition chancelante. (Voir § 1202.)  
Dose : 3 à 5 pilules après les repas.
1018. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY. (Voir § 78.)
1019. — PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK. (Voir § 354.)
1020. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU. (Voir §§ 506 et 2165.)
1021. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE, lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

1022. — VIANDE DIASTASÉE GRANULÉE DE VELPRY.  
(Voir § 25.)

1023. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE  
DE HOGG. (Voir § 525.)

1024. — HUILE DE FOIE DE MORUE FERRUGINEUSE  
DE VÉZU. (Voir § 2150.)

1025. — BISCUITS DOCTEUR, au fer et au quinquina.  
(Voir § 183.)

1026. — BOLDO-VERNE et ÉLIXIR DE BOLDO-VERNE.  
(Voir § 53.)

1027. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.  
(Voir § 848.)

1028. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE, lauréat de  
l'Institut. (Voir § 522.)

1029. — QUASSINE FRÉMINT (pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

1030. — QUINA LAROCHE. Cet élixir vineux est un  
extrait complet des trois quinquinas.

1031. — SAPA GERBAY. Quinquina, colombo et coca.  
(Voir § 1170.)

1032. — THÉOBROME-KINA AUPÉE : Cacao et écorces  
d'oranges amères. (Voir § 852.)

1033. — VIN AUGUET, toni-réparateur au quina, coca,  
écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.  
(Voir § 201.)

1034. — VIN BASTIDE, à la coca et à la pepsine.  
(Voir § 1187.)

1035. — **VIN DE BUCAILLE**, au maté du Paraguay.  
(Voir § 854.)

1036. — **VIN DE PAUL BUGEAU**. Cacao, quinquina, malaga. Par son goût agréable, ses propriétés fortifiantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

DOSES : Un petit verre à liqueur le matin à jeun et le soir en se couchant. Un demi-verre pour les enfants.

1037. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**, quina et quassia.  
(Voir § 40.)

1038. — **VIN DE MARIANI**, à la Coca du Pérou.  
(Voir § 59.)

1039. — **VIN DE VIAL**, suc de viande, quina et lacto-phosphate de chaux. Lorsqu'il y a diminution de l'énergie vitale, les reconstituants s'imposent; parmi les préparations spéciales de ce genre, nous placerons en première ligne le vin de Vial; c'est une préparation raisonnée, efficace et parfaite; au quinquina, elle associe le suc de viande, base de l'alimentation et le lacto-phosphate de chaux, sel essentiel dans l'acte d'assimilation et dans la formation des tissus musculaires et osseux.

Pour DOSES, voir § 873.

1040. — **PEPSINE BLANCHARD**. Elixir et pilules.  
(Voir § 76.)

1041. — **ELIXIR DU D<sup>r</sup> THERMES**. Contre l'impuissance, la tristesse, les vertiges, la fatigue au moindre effort, en un mot contre la débilité, on emploiera avec succès l'Elixir du D<sup>r</sup> Thermes; le fer qui en fait la base active est rapidement assimilable et ne provoque jamais de désordres intestinaux; il est particulièrement recommandé pour les jeunes enfants

et les jeunes filles; son goût agréable en fait une liqueur hygiénique en même temps qu'un aliment.

Pour DOSES, voir § 215.

1042. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1043. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1044. — **PILULES CRONIER**, à l'iodure de fer et de quinine. (Voir § 1355.)

1045. — **PILULES LOUVARD**. Fer pur et absinthe. Le meilleur réparateur et stimulant. (Voir § 222.)

1046. — **PILULES PETITOT**, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

1047. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER**. Hémo-globine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

1048. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 738.)

1049. — **VIN DE BERNARD**. Fer assimilable et alcaloïdes du quinquina. (Voir § 228.)

1050. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**. (Voir § 2388.)

1051. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER**. (Voir § 1996.)

1052. — **SEL D'OREZZA OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD DE VENDOME**. (Voir § 238.)

---



## DENTITION (ACCIDENTS DE LA)

Collutoires et mellites astringents; sirops de dentition; mastication de racines de guimauve. Veiller à l'état de la bouche. Cataplasmes laudanisés autour des mâchoires; onction sur la peau, le long des mâchoires, avec la pommade belladonnée faible. Contre les accidents convulsifs: bromures alcalins; débridement des gencives.

**CARIE DENTAIRE.** — Topiques spéciaux; plombage, mastic dentaire. Eaux dentifrices.

1053. — **BAUME SÉDATIF CHAUTARD.** (Mixture phéniquée.) (Voir § 2015.)

1054. — **ÉLIXIR DULIEU** pour calmer les douleurs de la dentition chez les enfants.

L'évolution de la dentition chez les enfants étant souvent accompagnée d'accidents nerveux qui peuvent dégénérer en convulsions, un praticien distingué de Longueval (*Aisne*), M. Dulieu, a eu l'ingénieuse idée de composer un élixir à base de bromure de potassium, tant pour calmer les douleurs que pour prévenir toute surexcitation du système nerveux.

Des frictions sur les gencives, répétées plusieurs fois dans le courant de la journée, amènent une sédation rapide et certaine, résultat précieux qui a valu à M. Dulieu les lettres et les encouragements les plus flatteurs. C'est ainsi que plusieurs de ses confrères, entre autres le D<sup>r</sup> Massul, de Chaumont-Porcien, et le D<sup>r</sup> Bouchut, médecin de l'hôpital des enfants malades, lui ont témoigné toute leur satisfaction du soulagement immédiat que leurs petits malades avaient obtenu de l'emploi de l'Élixir Dulieu.

**1055. — ÉLIXIR DENTIFRICE DES RR. PÈRES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE SOULAC.**

L'Élixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac est un alcoolat à base des meilleurs topiques odontalgiques : cannelle, girofles, anis, menthe, etc., etc., d'une innocuité parfaite, il manifeste de suite ses effets sédatifs sur les gencives, il raffermi les dents et prévient toute surexcitation nerveuse. Par ses propriétés anti-putrides, cet Élixir est recommandé tout spécialement contre la fétidité de l'haleine.

MODE D'EMPLOI : Pour lotions (soins hygiéniques de la bouche, haleine fétide) une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau; pour obvier au déchaussement des dents, pour frictions sur les gencives, on emploiera l'Élixir pur.

La Poudre et la Pâte dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac ont également pour base les mêmes topiques odontalgiques.

**1056. — SIROP DU D<sup>r</sup> DESVAUCELLES.** L'inflammation gastro-intestinale, si redoutable chez les enfants nouveau-nés, est accompagnée de diarrhées continues et de tranchées violentes, qui peuvent même provoquer une surexcitation générale du système nerveux. Le D<sup>r</sup> Desvaucelles est arrivé à combattre ces accidents par l'administration méthodique de la magnésie hydratée gélatineuse, associée au bromure de sodium. La magnésie hydratée gélatineuse, parfaitement soluble dans les liquides du suc stomacal neutralise les acides du tube digestif avec lesquels elle se combine immédiatement. Quant au Bromure de Sodium, souvent plus pur que le Bromure de Potassium, on sait qu'il est un puissant sédatif des maladies nerveuses.

Le Sirop du D<sup>r</sup> Desvaucelles, préparé d'après ces données scientifiques, est donc employé avec succès contre les coliques et les tranchées des enfants nouveau-nés.

DOSES : 2 à 4 cuillerées à café par jour suffisent dans la plupart des cas.



1057. — **SIROP DU D<sup>r</sup> NOYRE**, au Tambayang. Les accidents de la dentition, si terribles chez les enfants, peuvent être combattus, d'après le **D<sup>r</sup> Noyre**, en prévenant la cause qu'ils produit; les gencives commencent par s'enflammer, cette inflammation s'étend à l'estomac d'abord, puis aux intestins; de là, des vomissements, des diarrhées, du muguet, etc. Il en résulte un trouble de la nutrition et, comme conséquence, une débilité générale; on combat heureusement ces affections gastro-intestinales par l'emploi du **Sirop du D<sup>r</sup> Noyre**, dont l'action est purement calmante et, pour ainsi dire, anti-inflammatoire.

**DOSES** : Comme **préservatif** : 2 à 3 cuillerées à café étendues de 3 à 4 cuillerées à bouche d'eau à faire prendre par petites portions dans la journée; comme **curatif**, toutes les heures, une cuillerée à café de **Sirop du D<sup>r</sup> Noyre** jusqu'à cessation des symptômes : vomissements, diarrhées.

1058. — **SIROP DE DENTITION PERRET**, à base de borate de soude, de bromures alcalins, de safran et de roses de Provins, telle est la composition de ce sirop de dentition, il est complètement inoffensif, et son effet sédatif se manifeste rapidement lorsqu'on l'emploie contre les douleurs produites par la dentition des jeunes enfants.

**MODE D'EMPLOI** : Toucher plusieurs fois par jour les gencives des enfants lorsque l'évolution dentaire ne se produit pas naturellement.

1059. — **SIROP TEYSSÈDRE**, au bromure de calcium pur. Son usage interne à la dose de 2 à 6 cuillerées à café, joint à son emploi en frictions sur les gencives, produit d'excellents résultats pour calmer l'innervation et prévenir les convulsions. (Voir § 881.)

1060. — **ANTINAUSE OUDIN**, liqueur hygiénique à base de chlorure de Méthyle bichloré. Précieux calmant et antispasmodique pour la médecine des enfants; il prévient les accidents convulsifs. (Pour doses, Voir § 1922.)

1061. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

1062. — SOLUTION, SIROP OU VIN BOURGUIGNON, au chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)

1063. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

## CARIE DENTAIRE

1064. — GOUTTES JURASSIQUES. Mastic dentaire du D<sup>r</sup> Levier. Les douleurs intolérables produites par la carie dentaire sont rapidement soulagées par l'emploi des Gouttes Jurassiques; on a souvent recours au plombage qui ne réussit pas toujours à moins qu'on ait eu la précaution d'appliquer sur les nerfs dentaires un topique énergique. Le Mastic dentaire du D<sup>r</sup> Levier est préparé spécialement pour permettre à chacun d'être son propre dentiste; il est composé de résines purifiées tenues en dissolution dans le chloroforme alcoolisé; ses principes actifs sont comme topique : l'acide arsénieux; comme calmant : l'acétate de morphine; qu'on ne s'effraie pas de ce poison minéral appliqué dans la cavité dentaire, l'acide arsénieux agit comme caustique, mais la volatilité du chloroforme laisse les résines se solidifier, elles emprisonnent alors les principes qui deviennent insolubles et ne sauraient provoquer d'accidents. Une longue expérience a placé les Gouttes jurassiques au rang des topiques sérieux et recommandables.

MODE D'EMPLOI : Prendre une boulette de coton de grosseur suffisante pour remplir la cavité dentaire; la fixer à

l'extrémité d'une tige métallique et après l'avoir imbibée de Gouttes jurassiques, la placer dans la carie et l'y entasser; en quelques instants le durcissement s'opère et peut durer plusieurs mois.

1065. — **ÉLIXIR DENTIFRICE** des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.

Poudre dentifrice et Pâte dentifrice des RR. Pères Bénédictins de l'Abbaye de Soulac. (Voir § 1055.)

1066. — **PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1765.)





## DIABÈTE

Exercice du corps, gymnastique, bains de vapeur. Supprimer ou diminuer les féculents, selon l'état des urines, que l'on devra analyser fréquemment; supprimer les boissons et aliments sucrés. **Anti-diabétiques, quina-glycérine.** Alimentation: viande, œufs, poisson, **pain de gluten, chocolat au gluten sans sucre; vins généreux, toniques; ferrugineux; sulfate de quinine; bromure de potassium, arséniate de soude; iodiques, eaux minérales alcalines.**

**1067. — QUINA GLYCÉRIQUE PONTOIS** (anti-diabétique). Quant le diabète continu se trouve nettement confirmé, l'emploi des toniques et des reconstituants devient une des conditions essentielles du traitement. C'est à ce titre que le **quina glycérique Pontois** mérite de figurer au premier rang des anti-diabétiques connus.

Sa composition est des plus rationnelles: elle compte parmi ses éléments le **quinquina jaune Calisaya titré** et l'**écorce d'oranges amères**, qui sont des fortifiants et des anti-spasmodiques d'une valeur incontestable, médication parfaitement indiquée contre une des perturbations les plus profondes de l'innervation. Le **quina glycérique Pontois** contient en outre (et son nom l'indique suffisamment), une dose déterminée de **glycérine** redistillée, chimiquement pure et préparée spécialement pour l'usage interne. Les remarquables travaux des professeurs **Demarquay, Bouchardat** et **Jaccoud** ont démontré l'action particulière de la glycérine sur la sécrétion rénale, et les modifications heureuses que cet alcool triatomique fait subir à l'urine et à ses sels. Enfin des observations toutes récentes publiées dans la *Gazette des Hôpitaux* et dans l'*Union médicale*, établissent que la

glycérine doit être considérée aujourd'hui comme un de nos anti-diabétiques les plus puissants.

1068. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.**  
(Voir § 837.)

1069. — **MUSCULINE GUICHON**, en tablettes non candiées, préparées pour les diabétiques et ceux qui ne peuvent supporter le sucre. (Voir § 178.)

1070. — **POUDRE DE VIANDE JULIEN** (Formule du D<sup>r</sup> Ruppert). Dans la plupart des cas de diabète, les médecins recommandent à leurs malades la viande à peine cuite et les jus de viande. Par malheur, ces aliments, de composition variable et de préparation irrégulière, s'altèrent rapidement ou répugnent à l'estomac. La poudre de viande Julien, dite poudre de bifteck, n'a pas à redouter ces inconvénients. Son goût est agréable, son procédé de fabrication, qui la débarrasse complètement de tout azote ammoniacal, assure sa conservation indéfinie; enfin sa richesse en principes nutritifs de composition toujours identique garantit son pouvoir de suralimentation, car c'est à ce titre surtout que la poudre de bifteck agit contre le diabète, rétablissant, par son alimentation rapide, sous l'influence des sucs gastriques, les fonctions profondément troublées de la nutrition.

1071. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.

1072. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**, Quina et quassia.

En stimulant les fibres musculaires du tube digestif, le vin du D<sup>r</sup> Duborjal devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion complète des aliments dans l'estomac.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

1073. — **VIN TANNIQUE DE BAGNOLS SAINT-JEAN.**

1074. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1075. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1076. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS** : iodure de fer et quassine.

Le diabète est combattu avec succès par tous les ferrugineux et principalement par le **proto-iodure de fer**, un des plus énergiques reconstituants que possède la thérapeutique; mais il faut éviter que cette médication ne provoque une réaction trop vive et qu'aux diarrhées persistantes ne succède une constipation opiniâtre, cet inconvénient des meilleurs ferrugineux. La **quassine**, qui entre dans la composition des **Pilules Patris**, modifie cette influence fâcheuse par son action stimulante sur l'appareil digestif. Tout en relevant les forces du malade, elle réveille l'appétit, régularise l'émission trop fréquente de l'urine, et rend à l'intestin son élasticité normale.

1077. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER** : Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

1078. — **CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL** : sulfate de quinine à 10 centigrammes. (Dosage précis). (Voir § 678.)

1079. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY**. (Voir § 1357.)

1080. — **BROMURE DE POTASSIUM GRANULÉ DE LANDRON**, chimiquement pur, exempt d'iode et de bromates.

Le bromure granulé de Landron est destiné aux malades qui doivent faire usage de ce médicament à haute dose, et pendant longtemps. Il est livré en flacons de 60 grammes, accompagnés d'une mesure contenant exactement 1 gramme de sel.

**M. Landron** prépare également un sirop et des dragées de même base. (Voir § 1189.)

1081. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1082. — **TRIBROMURE GIGON**. (Voir § 1310.)

1083. — **EAUX MINÉRALES NATURELLES DE POUQUES-SAINT-LÉGER** (Nièvre). Elles comptent au nombre de celles qui sont les plus anciennement connues; leurs propriétés médicinales sont d'une efficacité remarquable dans le traitement du diabète et des affections génito-urinaires; leur minéralisation est alcaline-ferrugineuse et reconstituante. Etablissement thermal de premier ordre. (Saison du 15 mai au 15 octobre.)

1084. — **EAUX MINÉRALES DE SAIL-LES-BAINS** (Loire.) Eaux bicarbonatées mixtes silicatées alcalines (11° à 34°).

1085. — **EAUX MINÉRALES DE SERMAIZE** (Marne). Eaux bicarbonatées calciques et sulfatées magnésiennes froides.

1086. — **SELS DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD DE VENDOME**. (Voir § 30.)





## DIARRHÉE

**DIARRHÉE AIGUE** : antiphlogistiques; décoction blanche; riz; sirop de coings. — **DIARRHÉE CHRONIQUE** : astringents; cachou; ratanhia; colombo; perchlorure de fer; **absorbants** : craie, magnésie, sous-nitrate de bismuth, phosphate et carbonate de chaux; eau de chaux; opiacés; eau albumineuse; eau glacée. **Alimentation** : poudre de viande crue; gelée de viande; peptones; pepsine; farine de lentilles; farines alimentaires. — **DIARRHÉE DES NOURRISSONS ET DES ENFANTS** : sirops calmants. Farine d'avoine diastasée et phosphatée.

1087. — **MAGNÉSIE ANGLAISE CALCINÉE HENRY'S.**

1088. — **MAGNÉSIE GRANULÉE DE MENTEL.**

1089. — **FER AUPÉE.** Phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1090. — **SOLUTION DU D' BONNET,** au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

1091. — **SOLUTION BOURGUIGNON,** au chlorhydrophosphate de chaux. Reconstituant physiologique et rationnel, complètement assimilable. (Voir § 872.)

1092. — **ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

1093. — **MUSCULINE GUICHON.** Par sa nature même, cette préparation est un astringent puissant, à effets sûrs et uniformes.

1094. — **PEPTONE DEFRESNE et PANCRÉATINE DEFRESNE.** L'une, en permettant le repos relatif de l'estomac, l'autre en assurant la digestion du lait et des aliments



que l'on donne dans la convalescence, ont donné de magnifiques résultats à plusieurs médecins de la marine; ces messieurs ont, par suite, demandé et obtenu du Ministre l'admission des produits Defresne dans la thérapeutique navale. (Pour DOSES, voir §§ 77 et 1202.)

1095. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.  
(Voir § 78.)

1096. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :  
nutritive, ferrugineuse, physiologique. (Voir § 226.)

1097. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,  
lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

1098. — ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN (*de Chambéry*).  
La meilleure des préparations éthérées et la seule dans laquelle ce puissant anti-spasmodique perd la sensation désagréable et souvent douloureuse produite sur la muqueuse buccale. (Voir § 1114.)

1099. — ÉLIXIR DULIEU. (Voir § 1054.)

1100. — LIQUEUR DE SANTÉ F. BELIN. Tonique stimulant éthéré, à base de menthe, mélisse et cachou.

1101. — QUASSINE FRÉMINT (Pilules àà 0,02).  
(Voir § 1169.)

1102. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. (Voir § 473.)

1103. — VIN AUGUET, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.  
(Voir § 1173.)

1104. — VIN BASTIDE A LA COCA ET A LA PEPSINE.  
(Voir § 1187.)

1105. — **VIN DE CHASSAING A LA PEPSINE ET A LA DIASTASE.** Des diarrhées rebelles ont été guéries par l'usage des ferments digestifs; le vin de Chassaing favorise l'assimilation des aliments. (Voir § 1208.)

1106. — **BIBERON ROBERT FLEXIBLE.** Le biberon Robert est recommandé par des célébrités médicales qui



attestent que les cas de mortalité ont diminué de dix pour cent depuis l'usage du biberon Robert; en moins de 17 ans, la maison Robert a vendu plus de 15 millions de biberons! Le biberon Robert flexible présente de grands avantages sur les autres systèmes, il est d'un entretien de propreté facile et n'est pas sujet à donner mauvais goût au lait.

Le D<sup>r</sup> Brochard, dans son cours à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, a dit : « De tous les biberons, celui que je prendrais, parce qu'il réunit toutes les conditions de bon marché et de simplicité, c'est le biberon Robert. Ce qui fait surtout son grand mérite, ce qui le rend supérieur aux autres biberons, c'est que la succion s'y fait très aisément, et qu'avec lui l'enfant ne peut pas boire sans têter. »

1107. — **FÉCULE MATERNELLE.** Aliment complet pour les enfants en bas âge et pouvant remplacer le lait. Cette farine est composée de farine de maïs, de tapioca et de jaune d'œuf; les potages préparés au gras avec cette fécule sont très nourrissants; on les prépare au lait pour les enfants; selon la quantité de farine délayée dans le lait, on peut obtenir soit une crème à donner à la cuillère, soit une bouillie liquide

que l'on peut faire prendre au biberon; elle est spécialement recommandée pour prévenir la diarrhée des jeunes enfants et continuer leur alimentation après le sevrage.

**1108. — FARINE SCOTTS.** Farine pure de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée.

La composition de la farine d'avoine d'Ecosse est la même que celle du lait de la femme; elle est actuellement adoptée par les hôpitaux et les crèches de Paris.

**1109. — SIROP DU Dr NOYRES,** au tambayang. (Voir § 1057.)

**1110. — SIROP PERCOT.** Les convulsions ont généralement pour cause primordiale l'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale.

Le sirop Percot, à base de magnésie calcinée anglaise, de rhubarbe de Chine, de cannelle de Ceylan et de Santal citrin, avec l'huile d'amandes douces pour véhicule, par ses propriétés calmantes et émollientes, supprime les tranchées et les coliques des nouveau-nés et des enfants en bas-âge. De plus, l'action alcaline et absorbante de la magnésie arrête toute fermentation acide dans l'estomac et empêche la formation des gaz dans l'appareil digestif.

**DOSE ET MODE D'EMPLOI :** Suivant l'âge, de 2 à 6 cuillerées à café par jour, chaque cuillerée immédiatement avant l'allaitement, ou environ une heure après.

**1111. — SIROP TEYSSÉDRE,** au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)





## DIGESTIONS DIFFICILES

Stimulants; absorbants, charbon végétal. Agents physiologiques, pepsine. Alimentation; purgatifs légers; ferrugineux. — Eaux minérales.  
(Voir: GASTRALGIE, DYSPEPSIE.)

4112. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM.** La gastrine du D<sup>r</sup> Delam est employée avec succès contre les dyspepsies de toute nature. Le bicarbonate de soude et la magnésie qu'elle contient sont des alcalins et des absorbants qui arrêtent la fermentation acide; le sous-carbonate de fer et la cannelle, des toniques ferrugineux et aromatiques qui stimulent les fonctions digestives. Enfin le bromure de sodium, chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié les propriétés anesthésiques dans le traitement des névroses de l'estomac, diminue et arrête les symptômes d'ordre réflexe causés par la dyspepsie, sans présenter les inconvénients du bromure de potassium, c'est-à-dire la diarrhée et un état d'affaiblissement général.

Dose: Un ou deux cachets avant chaque repas.

4113. — **EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS.**  
(Voir § 1446.)

4114. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN.** L'administration de l'éther à l'intérieur est des plus difficiles, à cause de son insolubilité dans l'eau et de son extrême volatilité; une partie seulement est absorbée et encore le peu qui entre dans l'économie est-il rapidement éliminé par les voies respiratoires, M. Bonjean (*de Chambéry*), se basant sur l'im-

portance majeure de cet agent thérapeutique, est parvenu, après de savantes recherches, à lui donner une **fixité** qu'on n'avait pas encore obtenue, à ce point que, même après une exposition de son élixir à l'air, longtemps prolongée, l'éther ne s'évapore plus. Dans l'**élixir de santé**, l'éther est uni à de légers excitants, tels que menthe, écorces d'oranges amères, thé, cachou, etc., formant ce qu'on appelle les **stimulants diffusibles**.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : Dans les diverses affections de l'estomac ou du tube digestif, une cuillerée à bouche le matin à jeun et une cuillerée après chaque repas suffisent.

1115. — **GOUTTES DE GIGON**, ou véritables gouttes amères de Baumé. (Voir § 1168.)

1116. — **SIROP DE FRAXININE MANDET**. (Voir § 1992.)

1117. — **MAGNÉSIE CALCINÉE ANGLAISE HENRY'S**.

1118. — **POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC**.

1119. — **DRAGÉES, ÉLIXIR, VIN, SIROP DU D<sup>r</sup> FRANCEY**, à la pepsine de porc. (Voir § 1195.)

1120. — **ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE DE GREZ**. (Amers et ferments digestifs.) (Voir § 1184.)

1121. — **PEPSINE LIQUIDE BESSON**, au sirop d'écorces d'oranges amères, (Voir § 1204.)

1122. — **PEPSINE BOUDAULT**. Elixir, — vin, — pilules, — pastilles et pepsine en poudre. (Voir § 1205.)

1123. — **PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG**. (Voir § 1186.)

1123 bis. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS**, au chlorhydrophosphate de chaux.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion d'une manière très sensible.

Dose : Chaque cuillerée à potage renferme 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

1124. — **EXTRAIT DE MALT (Bière de santé) DE JEAN HOFF.** (Voir § 833.)

1125. — **FARINE MEXICAINE.** (Voir § 2158.)

1126. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

1127. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS.** Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement 5 centigrammes de protoiodure de fer et 1 milligramme de quassine. (Voir § 733.)

1128. — **EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme).** La source César, alcalino-ferrugineuse, excite la muqueuse de l'estomac, développe l'appétit, facilite la digestion et délivre des nausées les personnes qui y sont sujettes. Elle est employée avec succès contre les digestions difficiles et pénibles, les états nerveux dans les fièvres intermittentes, les convalescences; redonne du ton à l'estomac et augmente les forces.

Composition mixte : bicarbonate de soude, de magnésie et chlorure de sodium.

1129. — **SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD DE VENDOME.** (Voir § 30.)



## DYSSENTERIE

**Astringents** : cachou, ratanhia, perchlorure de fer. — **Absorbants** : carbonates et phosphate de chaux; sous-nitrate de bismuth; eau albumineuse; glace. — **Macération d'ipéca**; **purgatifs salins**; alcooliques; **médication tonique**. — **Alimentation** : peptone, viande crue; pepsine; farines alimentaires.

1130. — **SIROP PERCOT** (Voir § 1110.)

1131. — **LIQUEUR DE LAPRADE**. (Albuminate de fer.)

1132. — **SIROP ET PILULES** de perchlorure de fer de **DELEAU**.

1133. — **SALICYLATE de BISMUTH de SCHLUMBERGER et CERCKEL**. Cette préparation a la propriété d'arrêter, pour ainsi dire instantanément, les affections des intestins qui sont la cause de diarrhées plus ou moins violentes.

Au moindre symptôme de cette nature, il ne faut pas hésiter un instant à prendre quelques prises de **Salicylate de Bismuth** que l'on **délaye** dans un demi-verre d'eau. Administré à temps, on est certain de faire avorter les maladies les plus graves, telles que **Fièvre typhoïde, Choléra, Dysenterie**, etc.

L'action de ce médicament est remarquable dans les cas de **diarrhées infantiles**; un enfant au berceau peut en supporter, sans inconvénient, jusqu'à 2 grammes par jour, en 3 ou 4 fois (*par demi-paquet*). Les adultes, pour des cas graves, devront élever la dose, souvent jusqu'à 8 et 10 grammes; mais en général, 2 à 3 grammes suffisent pour couper une diarrhée ordinaire.

1134. — SOLUTION DU D' BONNET, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)

1135. — SOLUTION, SIROP OU VIN BOURGUIGNON, Chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)

1136. — ELIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU Docteur GUILLIÉ. (Voir § 804.)

1137. — LIMONADE SÈCHE au Citrate de magnésie de LANGLOIS.

1138. — THÉOBROME - KINA AUPÉE et FER AUPÉE. (Voir §§ 852 et 216.)

1139. — ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO. (Voir § 175.)

1140. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

1141. — PEPTONE DEFRESNE : Reconstituant par excellence. (Voir § 1094.)

PANCRÉATINE DEFRESNE. (Voir § 1094.)

1142. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D' FRANCEY. (Voir § 78.)

1143. — POUDRE HÉMATIQUE DU D' GUERDER : Nutritive, ferrugineuse, physiologique. (Voir 226.)

1144. — VIN BASTIDE A LA COCA ET A LA PEPSINE. (Voir § 1187.)

1145. — VIN CHASSAING, SIROP ET PILULES : Pepsine et Diastase. (Voir 1208).





## DYSMÉNORRÉE

Repos au lit; serviettes chaudes sur le ventre; cataplasmes laudanisés; lavements laudanisés ou au chloral. Traitement ferrugineux; manganiques; fer et arsenic; apiol; iodure de potassium. — Medication tonique et reconstituante. Eaux minérales alcalines et ferrugineuses.

1146. — **CATAPLASME UNIVERSEL AU FUCUS PERLÉ**, dit cataplasme à la minute. Composé des principes mucilagineux du fucus perlé d'Irlande, il remplace avantageusement la farine de lin, dont il a toutes les propriétés sans en avoir les inconvénients : il réunit les qualités essentielles d'économie, de propreté, de légèreté et de rapidité. (Voir § 1631.)

1147. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1148. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1149. — **DRAGÉES D'IODURE DE FER ET MANNE DE L. FOUCHER** (d'Orléans). (Voir § 723.)

1150. — **DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN**. (Voir § 213.)

1151. — **PASTILLES SCHAEDELIN** : phosphate de fer.

1152. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER**, hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

1153. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 738.)

1154. — SIROP DE GILLE. Iodure de fer.
1155. — SIROP DE GRIMAULT. Sirop de raifort iodé.
1156. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON. Le colombo est un tonique stomachique très usité parce qu'il ne constipe pas (Gübler) et ne détermine ni nausées, ni soif, ni mal de tête, ni fièvre; associé au quinquina jaune et à l'écorce d'oranges amères, c'est un puissant reconstituant.  
Dose : Un verre à liqueur avant chaque repas.
1157. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0,02.)  
(Voir § 1169.)
1158. — THÉOBROME-KINA AUPÉE, cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)
1159. — VIN TANNIQUE DE BAGNOLS SAINT-JEAN.
1160. — MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQUES RECONSTITUANTES. (Voir § 178.)
1161. — EAUX MINÉRALES DE SAIL-SOUS-COUZAN (Loire). Eaux bicarbonatées sodiques ferrugineuses froides, silicatées alcalines.
1162. — EAUX MINÉRALES DE SAINTE-MADELEINE DE FLOURENS (Haute-Garonne). Eaux ferrugineuses bicarbonatées froides.
1163. — SEL D'OREZZA OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 238.)





## DYSPEPSIE

Le matin et avant les repas : **toniques amers** : quassia, gentiane, colombo, fraxinine; **toniques ferrugineux**; préparations martiales. **Alcalins et absorbants** : phosphates et carbonates de chaux; magnésie; sous-nitrate de bismuth; charbon végétal; **calmants**; préparations opiacées et dérivés de l'opium. Après les repas, infusions aromatiques et liqueurs alcooliques très étendues. **Agents physiologiques**; diastase; pepsine; pancréatine; papaine. **Alimentation** : peptone et poudres de viande; peptone en lavement; farines alimentaires. **Purgatifs légers**, lavage et gavage de l'estomac par le siphon de Faucher. — **Eaux minérales alcalines.**

### 1164. — BOLDO-VERNE et ELIXIR DE BOLDO-VERNE.

Extrait du Bulletin de la Société de Thérapeutique de Paris :  
« Administré dans la dyspepsie, ce puissant tonique stimulant, produit d'abord de l'excitation générale, puis une augmentation d'appétit, les fonctions digestives s'accomplissent mieux et les malades se rétablissent en peu de temps. »

**DOSES** : Boldo-Verne, gouttes concentrées, 30 à 60 gouttes par jour, à chaque repas, à doses progressives de 4 en 4 jours. (Chaque flacon contient un compte-gouttes.)

**Elixir de Boldo-Verne** : 4 cuillerées à café par jour, au dessert, à chaque repas et matin et soir.

1165. — CAFÉ BARLERIN, en infusion après les repas. (Voir § 1923.)

1166. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Tonique, stimulante, apéritive, régularise les fonctions digestives, et donne toujours beaucoup d'appétit.

1167. — SIROP DE FRAXININE MANDET. (Voir § 1992.)

1168. — **GOUTTES DE GIGON**, ou véritables gouttes amères de Baumé. Préparées avec la fève de Saint Ignace, par **Gigon**, titulaire de l'ancienne pharmacie **Baumé**, contre les dyspepsies flatulentes, gastralgies, pertes de l'appétit, pyrosis, stimulant énergique de l'estomac.

Dose: 2 à 5 gouttes, suivant prescription médicale, avant les repas. (*Chaque flacon est accompagné d'un compte-gouttes.*)

1169. — **QUASSINE FRÉMINT**. Tonique amer. Siologogue, apéritif, diurétique.

La quassine, principe actif du *quassia amara*, active et augmente la sécrétion des glandes salivaires, du foie, des reins et des glandes mammaires. Elle réveille l'action des fibres musculaires du tube digestif, de l'appareil urinaire et du canal excréteur de la bile; elle augmente la sécrétion des muqueuses et facilite conséquemment les défécations normales; elle réveille l'appétit, reconstitue les forces et hâte l'expulsion des calculs rénaux et hépatiques.

La quassine Frémint se trouve aujourd'hui dans la plupart des pharmacies sous la forme de petites pilules argentées, contenant chacune 2 centigrammes de quassine amorphe. Ces pilules sont préparées au pilulier ordinaire, ce qui est une garantie de dosage; une légère addition d'extrait de glycérine les empêche de durcir: elles sont dès lors sûrement et rapidement absorbées. Elles ont été expérimentées avec un succès constant dans les hôpitaux de Paris et de Bruxelles et par un grand nombre de praticiens qu'il serait trop long de citer.

La quassine Frémint peut être employée en toute confiance contre la dyspepsie atonique, la chlorose, la débilité générale, l'irrégularité des fonctions digestives, les diarrhées rebelles, la constipation, les coliques hépatiques et néphrétiques, les cystites, etc., etc.

Les doses sont de une ou deux pilules cinq minutes avant les deux principaux repas, soit 4 par jour pour les adultes et 1 ou 2 chez les enfants.

1170. — **SAPA GERBAY** : vin toni-protéique au quinquina, colombo, coca, acidulé à l'acide normal de l'estomac. La composition de ce vin indique suffisamment ses propriétés; il favorise la sécrétion des glandes pepsinées et aide à la digestion des aliments azotés, dont il assure l'assimilation; ses principes toniques calment l'irritabilité de l'estomac; administré en même temps que la **maltine Gerbay**, il constitue un ferment digestif complet.

Dose : 2 à 6 cuillerées à bouche par jour, avant les repas, pur ou étendu d'eau.

1171. — **THÉ MARIANI** à la coca du Pérou. Le D<sup>r</sup> Gazeau (thèse pour le doctorat, Paris 1870) résume ainsi l'action physiologique de la coca sur l'estomac : « *Excitation légère, anesthésie et probablement augmentation du suc gastrique; sur l'intestin, augmentation des sécrétions intestinales; ces propriétés physiologiques multiples sur le tube digestif se résument en une action pour ainsi dire spécifique dans les troubles fonctionnels, si nombreux et si mal connus, des organes de la digestion.* » (Pour l'emploi, voir § 59.)

1172. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE**, cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

1173. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quinquina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne. La coca, par la stimulation qu'elle exerce sur l'estomac, et l'écorce d'oranges amères, par son action tonique et spéciale contre l'inappétence, sont des agents que la thérapeutique emploie volontiers dans le traitement de la **dyspepsie**. Leurs propriétés sont encore utilisées avec succès contre la diarrhée chronique. Et si ces troubles de l'estomac et de l'intestin se compliquent de névralgies, toujours fort douloureuses, l'emploi du **quinquina** se trouve naturellement indiqué. Le **vin Auguet**, qui contient de la coca, de l'écorce d'oranges amères et du quinquina peut donc prendre place parmi les préparations employées contre la **dyspepsie** et la diarrhée.

Dose : 3 ou 4 verres à liqueur par jour pour les adultes ;  
3 ou 4 cuillerées à dessert pour les enfants.

**1174. — VIN DE SAINT-RAPHAEL, fortifiant et digestif.**  
Tonique, reconstituant, préférable dans beaucoup de cas,  
pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugi-  
neux, dont il n'a pas les inconvénients.

Dose : Un demi-verre à bordeaux après chaque repas.

**1175. — ELIXIR HAMPTON, élixir cordial, au peptonate  
de fer, à la pepsine et à la diastase.** Cet élixir constitue un  
apéritif et un eupeptique constant dans ses effets, en même  
temps qu'un stimulant diffusible. Reconstituant ferrugineux  
des mieux indiqués dans la dyspepsie par aglobulie. Son  
goût est très agréable, et tel que les malades, loin de l'ou-  
blier ou de le négliger, le recherchent avec plaisir.

Dose : Une cuillerée avant le repas, deux fois par jour.  
(Voir § 722.)

**1176. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux  
soluble.** (Voir § 216.)

**1177. — PILULES DU D' PATRIS, Iodure de Fer et Quas-  
sine.** Les Pilules du D' Patris, à l'iodure de fer et à la quas-  
sine ont pour base les médicaments héroïques employés le  
plus fréquemment par la thérapeutique contre la dyspepsie.  
La quassine, principe actif du quassia, ce tonique par excel-  
lence de toutes les pharmacopées, permet à l'estomac, par  
son influence spéciale sur les voies digestives, de reprendre  
ses fonctions normales ; elle augmente ou diminue, mais elle  
régularise toujours les sécrétions biliaires et intestinales. De  
son côté, l'iodure de fer agit comme un reconstituant éner-  
gique contre les paresse de l'estomac, dyspepsies résultant  
pour la plupart de l'anémie et de la chlorose.

**1178. — POUDRE HÉMATIQUE DU D' GUERDER :**  
Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

117  
loïdes

118

118

D' DE

de tot

Étu

Bicar

chacu

la ferr

des t

foncti

ment

priété

l'este

causé

Bron

d'affa

telier

D' D

dont

peuti

De

11:

(Voir

11:

gasti

niqu

L'

queu

vien

ou a

L:

1179. **VIN DE BERNARD.** Fer assimilable et alcaloïdes du quinquina. (Voir § 228.)

1180. — **CHARBON GRANULÉ DE VELPRY.** (Voir § 25.)

1181. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM.** La Gastrine du D<sup>r</sup> DELAM est employée avec succès contre les dyspepsies de toute nature.

Étudions, en effet, la composition de cette poudre : le Bicarbonate de soude et la Magnésie qu'elle contient, sont, chacun le sait, des alcalins et des absorbants qui arrêtent la fermentation acide; le sous-carbonate de fer et la Cannelle, des toniques ferrugineux et aromatiques qui stimulent les fonctions digestives. Enfin le Bromure de Sodium chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié spécialement les propriétés anesthésiques dans le traitement des névroses de l'estomac, diminue et arrête les symptômes d'ordre reflexe causés par la dyspepsie, sans présenter les inconvénients du Bromure de Potassium, c'est-à-dire la diarrhée, et un état d'affaiblissement général. Comme il est essentiel que le praticien puisse compter sur une préparation irréprochable, le D<sup>r</sup> Delam en a confié l'exécution à M. Giniez, pharmacien, dont le nom et la surveillance garantissent la valeur thérapeutique de la Gastrine.

Dose : Un ou deux cachets avant chaque repas.

1182. — **MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.**  
(Voir § 26.)

1183. — **PASTILLES BAROTTE,** toni-digestives et anti-gastralgiques. (Bismutho-magnésiennes, aux extraits toniques amers.)

L'action des Sels de Bismuth et de Magnésie sur la muqueuse stomacale, combinée aux extraits toniques amers, vient enrayer rapidement les malaises multiples, chroniques ou aigus, survenant dans le cours de la digestion.

La composition des Pastilles Barotte est des plus logiques,

car la magnésie sature et absorbe les acides et les gaz en excès, tandis que le sous-nitrate de Bismuth arrête les vomissements ou la diarrhée des dyspeptiques. En même temps, les toniques amers provoquent l'appétit, et soutiennent la digestion dans l'atonie gastrique.

Dose : 1 à 3 pastilles par jour, un quart d'heure avant les principaux repas.

**1184. — ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE GREZ.** (Amers et ferments digestifs.) Les expériences cliniques de MM. les Professeurs Archambault, Bouchut, Dujardin-Beaumetz, Frémy, Gübler, Huchard, Troisier, etc., etc., ont démontré l'efficacité remarquable et l'action rapide de cette préparation toni-digestive dans les dyspepsies, la chloro-anémie, l'anorexie, et les troubles gastro-intestinaux des enfants.

Chaque cuillerée à bouche contient 50 centigrammes de pepsine.

Dose : Un verre à liqueur à chaque repas pour les adultes et une cuillerée à dessert pour les enfants.

**1185. — ÉLIXIR DE ROUSSY,** à base de pepsine, diastase et cocaïne. (Voir § 1010.)

**1186. — PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG.** La forme pilulaire, pour un médicament aussi altérable que la pepsine, est peut-être la plus convenable; il suffit souvent, en effet, du contact prolongé de l'air, d'une légère humidité, pour lui faire perdre en partie, et quelquefois en totalité son pouvoir digestif. M. Hogg a exposé dans un mémoire communiqué à l'Académie de Médecine, les motifs qui l'avaient décidé à adopter la forme pilulaire; il transforme en pilule la pepsine récemment préparée, et n'a pas à redouter l'altération rapide; de plus, cette préparation est sans contredit préférable aux vins ou élixirs généralement très alcooliques; il est bien établi aujourd'hui que l'alcool empêche de se produire l'action de la pepsine sur les matières albuminoïdes, ou tout au moins la ralentit; on sait du reste que lorsque l'on veut



obtenir la pepsine pure, on la précipite de sa solution aqueuse par l'addition d'alcool.

La forme pilulaire doit être préférée à la forme liquide.

Dose : Prendre une pilule immédiatement avant et après chaque repas, et augmenter jusqu'à 6 par jour, une avant, et deux après.

**1187. — VIN BASTIDE à la Coca et à la Pepsine.** Expérimenté avec succès dans les hôpitaux, excitant, nutritif, dépuratif et stomachique, le **vin Bastide** provoque l'appétit et facilite la digestion. Son goût agréable le fait accepter par tous les malades sans qu'ils en éprouvent jamais la moindre répugnance. Chaque cuillerée contient, avec les éléments actifs de la **Coca**, l'équivalent de **75 centigrammes de pepsine amyliacée du Codex**.

Dose : Un verre à liqueur avant ou après le repas.

**1188. — VIN DE ROUSSY.** Viande assimilable et phosphate de chaux. (Voir § 713.)

**1189. — BROMURE DE POTASSIUM LANDRON, Sirop et Dragées.** Le **Sirop**, très concentré, et cependant agréable, permet d'administrer à la fois 2 grammes de **bromure**.

Les **Dragées** offrent l'avantage de dissimuler complètement la saveur du sel, chaque **Dragée** en contient exactement 25 centigrammes.

Le **Bromure de Potassium Landron** est chimiquement pur, exempt de chlorures et d'iodures.

**1190. — EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS.** (Voir § 1446.)

**1191. — SIROP DE CHARCELLAY.** (Voir § 468.)

**1192. — SIROP PECTORAL de E. MALRIC,** à base d'extrait thébaïque et d'aconit. (Voir § 473.)

**1193. — CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM,** au quinquina. L'emploi inconsideré des toniques et des fortifiants aggrave trop

souvent l'état fâcheux des dyspeptiques. Il ne s'agit pas pour eux de digérer beaucoup, mais de bien digérer; il faut donc éviter toute surexcitation dont le premier effet serait de provoquer une inflammation très vive des membranes de l'estomac. Le **chocolat G<sup>ve</sup> HAYEM au quinquina**, pris à dose modérée, c'est-à-dire à raison de une, deux ou trois tablettes par jour, suivant l'âge du malade et la nature de sa **dyspepsie**, fait nécessairement partie de l'alimentation légèrement stimulante que réclame cet état pathologique. Le **chocolat G<sup>ve</sup> HAYEM**, préparé avec du **quinquina Calisaya**, d'une composition toujours identique, contient un gramme de poudre par chaque déjeuner, dose très suffisante et cependant incapable de produire la moindre irritation, le tannin de la poudre de **quinquina** étant le correctif obligé de tout autre principe excitant.

**1194. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> BAUD.** Les médicaments diastasés du **D<sup>r</sup> Baud**, sont de petites dragées à base d'une solution titrée d'arsenic, d'iode ou de fer. Le noyau de ces dragées est une graine de cresson qui a germé en absorbant ladite solution; c'est la vie végétale substituée aux manipulations incertaines du laboratoire, avec toutes les garanties de pureté de la diastase.

**1195. — DRAGÉES, ÉLIXIR, VIN, SIROP DU Docteur FRANCEY**, à la pepsine pure de porc. L'activité de la **pepsine** varie selon sa provenance et l'animal qui la fournit; il est bien établi que la **pepsine de porc**, animal omnivore, est la plus active, puis viennent celles de veau et de mouton. Les préparations du **D<sup>r</sup> Francey** sont rigoureusement dosées d'après leur pouvoir digestif.

Chaque dragée digère exactement 10 grammes de fibrine.

Une cuillerée à bouche d'**élixir**, de **vin** ou de **sirop**, digère également 10 grammes de fibrine.

**DOSÉS : Dragées : 2 à 4 par repas.**

**Élixir, vin, sirop : 2 à 4 cuillerées par repas.**

1196. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

1197. — **EXTRAIT DE MALT (Bière de santé) DE JEAN HOLF.** L'extrait de Malt possède des propriétés nutritives, toniques et réconfortantes, mais il agit autant par ses propriétés nutritives que par les ferments qu'il introduit dans l'économie; il contient en outre une certaine proportion de diastase capable de suppléer à l'insuffisance de la ptyaline et, par conséquent, peut combattre heureusement la dyspepsie. Parmi les praticiens qui l'ont préconisé, nous devons citer : **Blache, Borth, Pidoux, Gueneau de Mussy, Bouchut, Piossy**, qui le prescrivent fréquemment pour rétablir et régulariser les forces digestives.

MODE D'EMPLOI : (Voir § 833.)

1198. — **FÉCULE MATERNELLE**, contre les troubles digestifs des enfants. (Voir § 1107.)

1199. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** (Voir § 837.)

1199 *bis.* — **MALTINE CARNRICK**, Extrait d'orge, de froment et d'avoine maltés. C'est la seule préparation contenant le principe diastasique de ces trois céréales : elle est susceptible de saccharifier trente fois son poids de matières amylacées. En même temps qu'un ferment digestif, la **maltine Carnrick** est aussi un aliment riche en substances nutritives et phosphatiques, nécessaires à la formation des tissus et des os.

Dose : Une cuillerée à potage avant chaque repas.

1200. — **MALTINE GERBAY.** Le plus puissant digestif des aliments amylacés; c'est une des meilleures préparations contre la dyspepsie. Elle a été l'objet d'un travail du **D<sup>r</sup> Coutaret** : « *Essai sur les dyspepsies* », récompensé par l'Institut, en 1872; ce savant a démontré que souvent cette affection était due à la mauvaise digestion des féculents par suite d'insuffisance de la ptyaline, et que la maltine, ferment

soluble de la germination, suppléait admirablement dans l'estomac la diastase salivaire. L'expérience a prouvé la vérité de cette assertion, qui est appuyée par les Docteurs **Gübler, Fonssagrives, Dujardin-Beaumetz**, etc.

DOSE : 2 pastilles à chaque repas, et au besoin 2 pastilles, au moment des troubles digestifs.

**1201. — MUSCULINE GUICHON.** La musculine n'étant que la fibre musculaire crue, mondée de toutes ses parties inertes, et débarrassée d'une partie de son eau de constitution, est de tous les aliments le plus substantiel, le plus digestible et le mieux assimilable.

DOSES PROGRESSIVES : de 2 à 30 tablettes par jour, une heure avant les repas, et une demi-heure après. (Voir § 178.)

**1202. — PANCRÉATINE DEFRESNE.** Elle digère simultanément 80 grammes de fibrine, 12 grammes de graisse et 9 grammes d'amidon. Prise à la fin des repas, elle séjourne impunément au milieu du chyle dont l'acidité est due en majeure partie à des acides organiques, mis alors en liberté par l'acide chlorhydrique du suc gastrique; dans ce milieu elle dépense le tiers de son activité, et quand le chyle est neutralisé par la bile, la pancréatine continue son action dans le duodénum sur les différents aliments.

DOSE : 1 à 2 cuillerées à café après le repas ou 3 à 5 pilules de poudre de pancréatine.

**1203. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir § 506 et 2165.)

**1204. — PEPSINE LIQUIDE BESSON,** au sirop d'écorces d'oranges amères. La pepsine, obtenue par un procédé spécial à l'auteur, est transformée immédiatement en sirop, de cette manière ce produit si facilement altérable possède toutes ses propriétés peptiques et les conserve indéfiniment; il est à peu près inodore. On pourrait le dénommer **suc gastrique artificiel**; acidulé au même titre que l'acide nor-

mal de l'estomac, il est apte à digérer les aliments azotés et à favoriser leur assimilation.

Le sirop d'écorces d'oranges amères qui lui sert de véhicule est une addition heureuse qui, tout en tonifiant l'estomac et les intestins, donne au médicament une saveur très agréable.

**DOSE :** Une ou deux cuillerées à bouche immédiatement avant chaque repas.

**1205. — PEPSINE BOUDAULT.** Élixir, vin, pilules, pastilles et pepsine en poudre. C'est la plus anciennement connue, elle a été l'objet du mémoire du **D' Corvisart**: « Dyspepsie et consommation », couronné par l'Institut en 1856, elle est depuis cette époque la seule admise dans les hôpitaux de Paris.

Les préparations de **pepsine Boudault** sont toutes titrées par digestions artificielles, et offrent ainsi toutes garanties à MM. les Médecins.

**Pepsine Boudault en poudre.** Acide ou neutre, par flacon de 15 et 30 grammes. Chaque flacon renferme une cuiller-mesure contenant 25 centigrammes de poudre.

**DOSE :** Enfants : 25 à 50 centigrammes; adultes : 50 centigrammes à 1 gramme à chaque repas.

**Élixir de pepsine Boudault,** très agréable au goût et plus sucré que le vin.

**DOSE :** Enfants : une cuillerée à café; adultes : une cuillerée à bouche.

**Vin de pepsine Boudault,** mêmes doses que l'élixir.

**Pilules et pastilles.** **DOSE :** 2 à 4 à chaque repas.

**1206. — PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

**1207. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,**  
lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

**1208. — VIN DE CHASSAING,** à base de Pepsine et de Diastase. Les travaux de **M. Chassaing** sur la

pepsine et la diastase ont été soumis à l'approbation de l'Académie de Médecine, la savante compagnie constata dans la séance du 29 mars 1864, qu'il n'y avait aucune incompatibilité chimique entre la pepsine et la diastase, et que leur association devait rendre des services à la thérapeutique. Depuis cette époque on a constaté que dans nombre de cas où la pepsine seule avait échoué, la pepsine associée à la diastase avait pleinement réussi. La pepsine est un succédané du suc gastrique normal, pouvant tenir utilement la place de ce dernier quand la digestion stomacale est défectueuse. La diastase ou ptyaline est capable de transformer en dextrine d'abord, puis en sucre assimilable, les matières féculentes qui, avec les matières azotées, forment la base naturelle de nos aliments. La pepsine et la diastase de **M. Chassaing**, sont obtenues dans un état de pureté remarquable qui assure leur action rapide; la pepsine est **complètement inodore**, ce qui la fait accepter par les malades les plus difficiles. Le vin de **Chassaing** a pour excipient le muscat vieux de Frontignan; c'est donc à la fois un excellent tonique fortifiant, et un puissant digestif. **M. Chassaing** prépare aussi pour les personnes dont l'estomac ne pourrait supporter le vin (peu alcoolique cependant), un **sirop de pepsine et diastase à l'écorce d'oranges amères**, et des **pilules de même base** qui conservent indéfiniment l'action des deux ferments.

**DOSSES :** Vin de Chassaing, 1 ou 2 verres à liqueur après chaque repas, ou mieux au dessert.

**Sirop de Chassaing**, une ou deux cuillerées à bouche à chaque repas.

**Pilules de Chassaing**, une ou deux, avant ou après chaque repas.

Les quantités indiquées ci-dessus, représentent une quantité suffisante de ferments digestifs, pour assurer la digestion complète des aliments introduits dans l'estomac.

1209. — **VIN DE PEPTONE DEFRESNE.** Agit comme

peptogène, il stimule les sécrétions gastriques et pancréatiques.

Dose : Un demi-verre à madère au dessert.

1210. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ** : Deux cuillerées à café dans un verre de vin de quinquina ou de gentiane. (Voir § 804.)

1211. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. (Voir constipation, page 806).

1212. — **PODOPHYLLE COUSY**. Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*; depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de **podophylle Cousy** dans la thérapeutique et les travaux de **Constantin Paul, Marchand**, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé chez les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

DOSES ET MODE D'EMPLOI. Les pilules de **podophylle Cousy**, sont dosées à 1 centigramme, 2 pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

1213. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux). (Voir § 807.)

1214. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE**. (Voir § 817.)

1215. — **EAUX MINÉRALES D'ALET** (Aude). Eaux bicarbonatées calciques (20° et 28°).

1216. — **EAUX MINÉRALES DE CHATEAUNEUF** (Puy-de-Dôme). Source Morny-Châteauneuf. Eaux bicarbonatées sodiques (16° à 35°).

1217. — **EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON GUBLER** (Puy-de-Dôme). Elles ont été expérimentées à la

faculté de médecine et dans tous les hôpitaux de Paris, sont reconnues aujourd'hui comme le meilleur traitement de la **dyspepsie**, grâce au **chloruré de magnésium** qu'elles contiennent, leur emploi fait rapidement disparaître les vomissements, sensations de brûlure à l'estomac, les lourdeurs pendant la digestion, ballonnement, gaz, etc., etc. Prendre l'eau par dose très fractionnée, et commencer par un 1/2 verre le matin.

**1218. — EAUX MINÉRALES NATURELLES DE POUQUES SAINT-LÉGER (Nièvre).** Elles sont très minéralisées (4 grammes 53) par le carbonate de chaux et de fer, et sont très gazeuses et agréables à boire. Leur efficacité dans le traitement des diverses variétés de la **dyspepsie** et de tous les troubles fonctionnels des voies digestives a été constatée par toutes les sommités médicales et prescrites dans ces cas, par le plus grand nombre d'entre eux.

Établissement thermal de premier ordre, saison du 15 mai au 15 octobre.

**1219. — EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme).** Eaux bicarbonatées sodiques chlorurées ferrugineuses et arsénicales.

**1220. — EAU MINÉRALE DE VALS (Ardèche). SOURCE AMÉLIE.** L'Amélie de Vals, très gazeuse, contenant 3 grammes de bicarbonate de soude, et légèrement laxative, grâce à la magnésie bicarbonatée qui entre dans sa composition, se trouve indiquée dans le traitement des affections des voies urinaires et de la diathèse urique.

**1221. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD DE VENDOME.** (Voir § 30.)





## DYSPNÉE

La **dyspnée** n'est que le symptôme de maladies fort différentes par leur siège et par leur nature; aussi ne peut-on en indiquer un traitement général. Après en avoir déterminé la cause, on lui appliquera les remèdes appropriés: **cigarettes arsenicales**; cigarettes de solanées vireuses; préparations de **digitale**; **iodure d'éthyle** en aspiration; **chloral**; **iodure de potassium**; **bromhydrate de cicutine**, **bromures alcalins**; **opiacés**; **sirops calmants**, chlorure de méthyle, phélandrie. **Créosote**. — **Eaux minérales sulfurées sodiques**. Médication suivant la constitution.

1222. — **ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN**. (Voir § 376.)

1223. — **CIGARETTES DE GINIEZ**, à la digitale. **CIGARETTES arsenicales DE GINIEZ**. Les cigarettes de Giniez, préparées avec les feuilles de digitale pourprée apaisent rapidement la **dyspnée**, cette angoisse symptomatique de la plupart des affections du cœur. Il sera bon d'associer cette médication avec celle des **cigarettes arsenicales de Giniez**, modification heureuse des cigarettes bien connues du regretté Trousseau.

1224. — **TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE LEVASSEUR**. Parmi les médecins qui ont recommandé les tubes Levasseur, nous pouvons citer les D<sup>r</sup> B. Roussel et G. Adam, de la *Gazette des Hôpitaux*, F. Ferret, du *Courrier médical*, D<sup>r</sup> Mathieu de l'*Abeille médicale*, etc. (Voir § 384.)

1225. — **TUBES BAYARD**.

1226. — **LE PAPIER ANTI-ASTHMATIQUE FRUNEAU** agit en modifiant l'air que respirent les malades; composé de substances décomposables par la chaleur, il produit de

l'oxygène dont l'action bienfaisante, à l'état naissant, se manifeste rapidement sur la respiration. (Voir § 380.)

1227. — **POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.**  
(Voir § 380 bis.)

1228. — **POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE DE FROMAGE.**  
(Voir § 382.)

1229. — **SIROP DU D' FROBERT, à la digitale.**  
(Voir § 771.)

1230. — **AMPOULES D'IODURE D'ÉTHYLE DE BOISSY.**

1231. — **DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ DE L. FOUCHER (d'Orléans).** (Voir § 2475.)

1232. — **GRANULES LECOCQ : bromhydrate de cicutine à 1 milligramme.**

1233. — **SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium.** (Voir § 1309.)

1234. — **TRIBROMURE GIGON.** (Voir § 1310.)

1235. — **ANTINAUSE OUDIN, liqueur hygiénique à base de chlorure de Méthyle bichloré.** La double action stimulante et anesthésique de cette préparation en fait un sédatif efficace des affections spasmodiques.  
(Pour DOSES, Voir § 1922.)

1236. — **ÉLIXIR CICATRISANT DU D' KENIG, à base de phellandrie.** (Voir § 2188.)

1237. — **CAPSULES du D' BRODIE, à la Créosote de Goudron de Hêtre.**

La dyspnée est un symptôme des plus fréquents des affections de l'appareil respiratoire; elle est précédée ou suivie d'accès de toux qui la rendent encore plus douloureuse. La créosote pure, obtenue par la distillation du goudron de

**hêtre**, combat avec succès cet état symptomatique en s'attaquant directement aux accès de toux qu'elle fait promptement disparaître.

Les **Capsules Brodie**, préparées avec une créosote extrêmement pure, réalisent en quelques jours cette amélioration, non pas comme les sédatifs qui pallient le mal sans le détruire, mais comme les spécifiques qui vont le chercher jusque dans les organes où il siège pour les en débarrasser complètement.

1238. — **ÉLATINE DU D' BOUIN**. Elle procure un soulagement immédiat en vaporisations, inhalations. (D<sup>rs</sup> Ballu, Cabarrus...) (Voir §§ 389 et 629.)

1239. — **EAUX MINÉRALES DE CANAVEILLES** (Graus de) (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées sodiques (23° à 64°.)

1240. — **EAUX MINÉRALES D'EAUX-BONNES** (Basses-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (12° à 32°.)

1241. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME**. (Voir § 272.)





## DYSURIE

Quina-glycérine. — Diurétiques, digitale, stigmates de maïs.

1242. — **QUINA GLYCÉRIQUE PONTOIS** (anti-diabétique). Grâce aux remarquables travaux de MM. Bouchardat, Demarquay et Jaccoud, la glycérine est journellement employée aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de produire une modification sur la sécrétion rénale.

M. Pontois, en associant un fortifiant, le quinquina jaune Galisaya, et un anti-spasmodique, écorces d'oranges amères à la glycérine redistillée et préparée spécialement pour l'usage interne, a enrichi la thérapeutique d'un précieux médicament connu sous le nom de **Quina glycérique Pontois**, dont l'éloge n'est plus à faire.

Dans le traitement du diabète, les résultats obtenus ont été des plus heureux. (Voir § 1067.)

1243. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT**, à la digitale.

Dose : Deux cuillerées à bouche par jour. (Voir § 98.)

1244. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs. Les stigmates de maïs et principalement le Sirop du D<sup>r</sup> Becquet, constituent un diurétique puissant et inoffensif (Voir les travaux des D<sup>rs</sup> Constantin Paul, Marchand...) dans tous les cas où la digitale est mal supportée ; c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : 2 à 3 cuillerées à potage dans un verre d'eau ou de tisane.

1245. — **THÉ DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs.



## ECZÉMA

Contre les démangeaisons, emploi de la toile caoutchoutée, appliquée sur la peau, ou cousue à la face interne du vêtement. Traitement externe: **pommades** astringentes et mercurielles; glycérolé d'amidon, de goudron; bains simples d'amidon, gélatineux, sulfureux ou mercuriels. A l'intérieur: tisanes amères, dépuratives; anti-scorbutiques; boissons laxatives; **eaux ou sels minéraux purgatifs** (deux fois par semaine). **Préparations arsenicales**; bicarbonate de soude. — Dans l'**ECZÉMA SYPHILITIQUE**, emploi de la **médication antisypilitique**. **Eaux minérales**.

1246. — **SPÉCIFIQUE ARDUIN**, cold-cream hygiénique, contre les affections de la peau. Les principes actifs de cette pommade sont le précipité blanc, l'acide borique et la vaseline; il n'est point nécessaire de faire ici l'éloge de l'association de ces agents anti-parasitaires et anti-septiques.

MODE D'EMPLOI: Une légère friction matin et soir, pendant une ou deux minutes.

1247. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)

1248. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

1249. **PÉTRÉOLINE LANCELOT**. La pétroline ou vaseline est un mélange naturel d'hydrocarbures solides et liquides. C'est une paraffine molle d'une grande pureté, cédant aisément sous le doigt, sans jamais laisser suinter la moindre goutte d'huile. Elle est absolument neutre, inodore et insipide. Ces caractères la distinguent des vaselines allemandes ou autres, qui ne sont souvent que de grossiers mélanges d'huiles lourdes, tendant toujours à se séparer,

souvent acides et possédant une odeur de pétrole très prononcée.

La **Pétréoline Lancelot** se dissout en toute proportion dans les corps gras, les essences, le chloroforme; à la température ordinaire, elle dissout le brome, l'iode et beaucoup d'alcaloïdes, particulièrement la cantharidine, l'atropine, la nicotine, la cicutine, et, en notable proportion, les acides benzoïque, phénique, salicylique. Le *Nouveau Codex* a adopté la **Pétréoline** comme excipient des pommades, elle remplace le cérat dans le pansement des vésicatoires et des plaies, dont elle diminue la suppuration, en même temps qu'elle active la cicatrisation. Elle est particulièrement recommandée pour la préparation des suppositoires, dans lesquels elle remplace le beurre de cacao et le suif.

La **Pétréoline Lancelot** est la seule admise dans les hôpitaux de Paris.

**1250. — POMMADE DERMATIQUE MOULIN**, à base de tannin. Excellents résultats dans le traitement des maladies de peau.

**1251. — EAU DE FÉLIX FORGE.** (Voir § 982.)

**1252. — EAU DES PLAIES VARIQUEUSES.**  
(Voir § 2554.)

**1253. — GOUDRON VERNE soluble.** Cette préparation de goudron se prête à toutes les formes pharmaceutiques, tant pour l'usage externe que pour l'usage interne.

**Poudres absorbantes.** Ces poudres, préparées par M. Verne, à la demande et sur les indications de M. le D<sup>r</sup> Veyrières, qui les a employées avec succès dans la clientèle spéciale des eaux de « la Bourboule, » sont dosées : le n<sup>o</sup> 1 à 1/10, le n<sup>o</sup> 2 à 1/20 et le n<sup>o</sup> 3 à 1/50 de goudron Verne soluble. M. le D<sup>r</sup> Veyrières règle ainsi leur usage : « Les poudres n<sup>os</sup> 2 et 3 « devront être employées dans toutes les affections de la peau « à forme humide (toutes les variétés d'eczéma), la période

« aiguë étant passée; et dans un certain nombre d'affections  
« à formes sèches toutes les fois qu'il y a deux surfaces en  
« contact. » Le n° 3, c'est-à-dire la poudre la plus faible en  
**goudron**, convient admirablement pour la toilette des petits  
enfants. Le n° 1 sert à préparer les autres poudres en l'ad-  
ditionnant suivant l'ordonnance du médecin.

(Voir §§ 451 et 634.)

1254. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en  
boissons et lotions. (Voir § 455.)

1255. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au  
Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1256. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Remède héroïque dans  
toutes les affections dues à un vice du sang. En lotions, elle  
supprime instantanément les démangeaisons.

1257. — **GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE  
ASIATICA DE J. LÉPINE**: Ils sont, d'après le D<sup>r</sup> Cazenave,  
ex-médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis, le remède le  
plus efficace contre les maladies rebelles de la peau, telles  
que : excéma, lichen, dartres, psoriasis, etc., etc.

Dose : 2 à 6 cuillerées de sirop ou 2 à 12 granules par jour.

1258. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ**.

Le sirop de Bochet, des hôpitaux de Lyon, dont la for-  
mule a été publiée par le D<sup>r</sup> Pétrequin, jouit d'une réputa-  
tion universelle; la pharmacie Bertrand aîné s'est attachée  
spécialement à la préparation de ce dépuratif; aux végétaux  
qui en font la base active, on a adjoint l'iode; ainsi préparé,  
ce médicament peut être substitué avantageusement à l'huile  
de foie de morue, aux éponges calcinées, etc. On l'emploie  
toujours avec succès comme agent iodique ou comme simple  
dépuratif.

Dose et mode d'emploi : Deux à quatre cuillerées par  
jour, le matin et le soir dans un peu d'eau ou de tisane ap-  
propriée.

1259. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON.**  
(Voir § 997.)

1260. — **SIROP DÉPURATIF ARDUIN**, rob dépuratif alcalin. Le sirop dépuratif ou Rob Arduin, jouit d'une réputation méritée dans le nord de la France; ses principes actifs sont l'iodure de potassium et le bi-carbonate de soude comme sels minéraux; les végétaux qui entrent dans sa composition sont les plantes dites sudorifiques, au nombre desquelles se trouvent le jaborandi et la salsepareille; le sirop Arduin n'est donc qu'une modification heureuse du célèbre sirop de Cuisinier ioduré.

DOSÉS : 1 ou 2 cuillerées à bouche le matin et autant le soir.

1261. — **TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.**  
(Voir § 1000.)

1262. — **BONBONS PURGATIFS DU D<sup>r</sup> BRÉBANT.**

1263. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU Docteur GUILLIÉ.** Comme purgatif, donner 2 ou 3 jours par semaine l'élixir de Guillié, à dose purgative, c'est-à-dire deux à trois cuillerées à bouche, selon l'âge. Si l'on veut obtenir un effet laxatif, faire prendre une cuillerée à bouche matin ou soir et aussitôt après, un demi-verre d'eau sucrée. (Voir § 804.)

1264. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au Citrate de magnésie.

Dans le traitement de l'eczéma, la thérapeutique prescrit l'emploi fréquemment répété des purgatifs salins qui déterminent sur l'intestin une légère irritation.

La limonade du D<sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie, appartient à cette classe de purgatifs et se recommande plus que toute autre à l'attention du corps médical par son action régulière et certaine, par son goût agréable, et par la tolérance de l'estomac à son égard. Elle ne laisse après son ingestion ni soif, ni épreintes, ni coliques, inconvénients que présentent la plupart des autres purgatifs salins.



1265. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON** (d'Orléans). (Voir § 810.)

1266. — **PILULES DIVINES F. MARTIN** (de Nantes). (Voir § 808.)

1267. — **PODOPHYLLE COUSY**. Trousseau, le premier a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*; depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de podophylle Cousy dans la thérapeutique et les travaux de Constantin Paul, Marchand, etc., ce médicament s'est popularisé en France. C'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé par les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI** : Les pilules de Podophylle Cousy sont dosées à 1 centigramme, deux pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

1268. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY**. Dans le traitement de l'eczéma et de presque toutes les affections dartreuses, résultant d'un trouble général de la nutrition, se portant principalement sur la peau, la Poudre laxative de Vichy (formule du D<sup>r</sup> Souligoux), agit à la fois comme laxatif et comme dépuratif. Le sené, un des éléments de cette poudre aromatique et sucrée, produit sur la muqueuse gastro-intestinale une irritation passagère qui dérive heureusement les principes morbides de l'affection cutanée, tandis que le soufre agit également contre cette même affection, en vertu des principes spécifiques qui lui sont propres.

1269. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE**. (Voir § 817.)

1270. — **THÉ DES ALPES DE RECH**. Nous n'avons pas à nous étendre sur l'action des purgatifs, le thé des Alpes Rech ne diffère des préparations similaires que par le choix des végétaux entrant dans sa composition, la récolte des composants est, de la part du préparateur, l'objet d'une

culture toute spéciale sur les riches coteaux des Alpes, dont on connaît la belle végétation.

MODE D'EMPLOI : Chaque boîte contient une petite mesure qui sert à régler les doses ; on le prépare en infusions comme le thé ordinaire ; on peut prendre sans inconvénient une tasse matin et soir pendant huit jours pour combattre les constipations ; si l'on veut obtenir un effet purgatif, on en prend une infusion faite avec trois ou quatre mesures.

1271. — EAUX MINÉRALES DE BAGNOLS (Lozère).  
Eaux sulfatées sodiques (22° à 43°).

1272. — EAUX MINÉRALES DE BARÈGES (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfureuses sodiques (31°).

1273. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

*Sulfate de magnésie*. . . . . 29<sup>gr</sup> 07

*Sulfate de soude*. . . . . 17<sup>gr</sup> 80

(Voir § 827.)

1274. — EAUX DE ROYAT (Puy-de-Dôme). Source César. Alcalino-ferrugineuse.

1275. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 272.)





## ENGELURES

Astringents; sulfate de zinc, alun, borax, acétate de plomb en solution pour lotions; iode et iodure de potassium comme fondants; **pommades et topiques divers**; alcool camphré; glycérine simple ou phéniquée; collodion; coaltar saponiné; contre les engelures ulcérées, **taffetas** au collodion ou à l'arnica, comme épiderme artificiel.

1276. — **AMANDINE DESLAURIERS.** (Voir § 1722.)

1277. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (*Nouveau Codex.*) (Voir § 1249).

1278. — **POMMADE THOMASSIN.** Les bases actives de cette préparation sont des antiseptiques au nombre desquels figurent le camphre, des balsamiques, des calmants dérivés de l'opium et de l'acétate de plomb. L'action combinée de ces divers agents constitue une préparation dont l'emploi réussit à merveille pour calmer les démangeaisons insupportables produites par les engelures et prévenir les ulcérations douloureuses.

MODE D'EMPLOI : Enduire les engelures plusieurs fois par jour avec la **Pommade Thomassin.**

1279. — **EAU DE FÉLIX FORGE.** (Voir § 982.)

1280. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1281. — **SEL BROCHET** : Curatif et préservatif certain des engelures non ulcérées; le **sel Brochet**, dissous dans l'eau chaude, s'emploie en lotions.

1282. — SEL DACHEUX. Composition : acide chromique alun, borax et aniline.

MODE D'EMPLOI : Faire dissoudre le sel dans 2 à 3 litres d'eau et faire des lotions sur les parties affectées, ou mieux l'employer en bains tièdes.





## ENROUEMENT

Thérapeutique variant suivant la cause; médication **antispasmodique**; médication **sulfureuse**; balsamiques, coca. Préparations créosotées; chlorhydrate de cocaïne; sirop d'erysimum; sirop sulfureux; vomitifs et **purgatifs**; topiques à l'alun, au nitrate d'argent; douches locales, au moyen de **pulvérisateurs**, de liquides balsamiques. Contre l'**Enrouement intermittent**: sulfate de quinine.

1283. — PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

1284. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 272.)

1285. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Unique par sa rapidité d'action. (Voir §§ 298 et 629.)

1286. — HYDROGEMMINE LAGASSE, en inhalations. (Voir § 448.)

1287. — SIROP ET PÂTE DE VAUQUELIN. (Voir § 475.)

1288. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. (Voir § 807.)

1289. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou. Le D<sup>r</sup> Ch. Fauvel, à sa clinique, a émis les idées suivantes : « De  
« tous les remèdes que j'emploie localement contre les affec-  
« tions du pharynx, c'est encore à l'action directe et topique  
« de la coca pendant plusieurs semaines et plusieurs fois par  
« jour que je donne la préférence. »

Pour mode d'emploi, voir § 299.

1290. — CAPSULES DU D<sup>r</sup> BRODIE, à la créosote pure de goudron de hêtre.

Nous avons vu les enrouements les plus tenaces céder à l'action des Capsules Brodie, à la créosote pure de goudron de hêtre. Ce goudron, qu'il faut se garder de confondre avec les produits similaires, dénommés goudron de Norwège et goudron de houille, donne, par la distillation, la créosote pure, employée aujourd'hui avec succès contre toutes les affections de poitrine. D'ordinaire, ces affections sont accompagnées d'enrouement et parfois même d'extinction de voix. Or, de nombreux praticiens ont remarqué que les malades, presque aphones, qui faisaient usage des Capsules Brodie, devaient à leur emploi continu de recouvrer rapidement la voix.

1291. — QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ. (Voir § 462.)

1292. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1765.)

1293. — SIROP DU D<sup>r</sup> DUJARDIN, au chlorhydrate de cocaïne. (Voir § 273.)

1294. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL : sulfate de quinine dosées à 10 centigrammes.





## ÉPHÉLIDES

Lotions phéniquées, lotions émollientes; **topiques spéciaux**; lotions astringentes à l'alun, au borate de soude; **pommades** au baume du Pérou, au goudron, au benjoin, au précipité blanc, à l'acétate de plomb; sels mercuriels; lait d'amandes camphré. **Eaux minérales** sulfureuses.

1295. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**. Phénol Salicylé. Le phénol du D<sup>r</sup> Leber, par ses propriétés antiseptiques, convient spécialement au traitement des éphélides. L'acide salicylique, associé à l'acide phénique, a été une excellente innovation : le D<sup>r</sup> Declat l'a préconisée.

Les propriétés astringentes du **Phénol Leber** (employé en lotions fréquemment répétées), ont toujours amené les plus heureux résultats.

1296. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au salicol Dusaulé. (Voir § 751.)

1297. — **EAU DE FÉLIX FORGE**. (Voir § 982.)

1298. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (*Nouveau Codex*). (Voir § 1249.)

1299. — **SPÉCIFIQUE ARDUIN**, cold-cream hygiénique. (Voir § 1246.)

1300. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

1301. — EAUX MINÉRALES D'ESCOULOUBRE (Ariège).  
Eaux sulfurées sodiques (23° à 58°.)

1302. — EAUX MINÉRALES DE SALIES-DE-BÉARN.  
(Basses-Pyrénées). Eaux chlorurées sodiques bromo-iodu-  
rées, eaux-mères.







## ÉPILEPSIE

Éviter les excès, les alcooliques, le tabac, les bains de mer. **Digitale.** — Tous les **antispasmodiques**; **bromures alcalins**; sulfate de cuivre ammoniacal; oxyde de zinc et valériane; **valérianates**, belladone ou atropine; cicutine ou bromhydrate de cicutine; picrotoxine, **médication tonique.** **Electricité.**

### 1303. — GRANULES DE DIGITALINE DE HOMOLLE ET QUEVENNE.

#### 1304. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT. Sirop de digitale.

« Dans l'épilepsie, dit Bouchardat (dans son Manuel de matière médicale), on doit donner la digitale ou la digitaline à fortes doses, de manière à produire sur le système nerveux des effets physiologiques marqués, lesquels sont presque inmanquablement accompagnés d'une action dérivative sur le canal digestif. » Le D<sup>r</sup> Duclos (de Tours) a publié un travail important qui confirme les bons effets de la digitale dans l'épilepsie; et le D<sup>r</sup> Anneille, qui l'a également employée dans la même affection, l'a aussi préconisée.

Le sirop du D<sup>r</sup> Frobert est scrupuleusement dosé; le praticien, en le prescrivant, peut compter sur un médicament toujours identiquement préparé.

1305. — ÉLIXIR DE BONJEAN (de Chambéry), à base d'éther. (Voir § 1114.)

1306. — PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.

1307. — BROMURE DE POTASSIUM GRANULÉ DE LANDRON, chimiquement pur. Dans le traitement de

l'épilepsie, le bromure Landron granulé répond à tous les desiderata et offre toutes les ressources désirables : pureté absolue, facilité de dosage et économie. Chaque flacon de 60 grammes est accompagné d'une mesure contenant exactement 1 gramme de sel.

M. Landron prépare également un Sirop et des Dragées de bromure de potassium pur. (Voir § 1209.)

**1308. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM JOMIN,** à l'écorce d'oranges amères. Ce sirop doit son succès aux soins apportés à sa spécialisation; sa composition, toujours identique et son mode de préparation, expliquent ses effets thérapeutiques constants et la facilité avec laquelle il est supporté par l'estomac.

**1309. — SIROP DE HENRY MURE,** au bromure de potassium.

La vogue et la réputation justement méritées du Sirop de Henry Mure, sont dues à l'irréprochable pureté de ce produit; le sel employé est rigoureusement exempt de chlorure, d'iodure et de bromate.

Chaque cuillerée à bouche représente exactement 2 grammes de bromure de potassium.

**1310. — TRIBOMURE DE A. GIGON.** Mélange par parties égales des trois bromures : potassium, sodium, ammonium en poudre et chimiquement purs. Ce mélange a été employé avec succès par les praticiens dans bien des cas où le bromure de potassium seul avait échoué; il est donc tout indiqué dans le traitement des affections nerveuses (névroses, épilepsie...) et du diabète.

Chaque flacon est accompagné d'une cuillère-mesure dosant exactement 1 gramme de tribomure qu'il suffit de faire dissoudre, au moment du besoin, dans un peu d'eau pure ou sucrée; de là, dosage facile et conservation indéfinie.

DOSÉS : Le tribromure A. Gigon agit comme sédatif ou

anesthésique à la dose de 2 grammes par jour, on peut donner sans inconvénient 1 gramme aux enfants en bas âge; contre les convulsions choréiques aux épileptiques, on peut donner 3, 4, 5 et 6 grammes aux grandes personnes dans les 24 heures.

1311. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1312. — SIROP DE GILLE : iodure de fer.

1313. — ELIXIR FERRUGINEUX DE RABUTEAU.

1314. — SIROP DE QUINQUINA FERRUGINEUX DE LE COUPPEY.

1315. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL, quina et quassia. (Voir § 40.)

1316. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE. (Voir § 2388.)

1317. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)





## ÉRYSIPELE

Cataplasmes de fécule; **subérine**; poudre d'amidon camphrée; lotions d'eau de sureau; ouate; lotions au sulfate de fer, au borate de soude, teinture d'iode; **coaltar saponiné**; **lotions phéniquées**, eau phéniquée; collodion élastique. **A l'intérieur**: vomitifs, **purgatifs**; émétique en lavage, 5 centig. pour 1000. — **Alimentation** substantielle en rapport avec l'état du malade. **Eaux minérales purgatives**.

**1318. — SUBÉRINE BROCHARD.** Quand la période inflammatoire de l'érysipèle est en voie de résolution, et que sous l'influence d'une médication appropriée les phlyctèmes se dessèchent et tombent en écailles furfuranées pour faire place à un nouvel épiderme, il est essentiel de saupoudrer de **Subérine** ce tissu à peine formé. La **Subérine**, poudre impalpable de liège, complètement purifiée, est douée de propriétés astringentes qui raffermissent et consolident les membranes les plus minces et les moins résistantes.

**1319. — COTON HYDROPHYLE DU D<sup>r</sup> TOURAINNE** (coton charpie.) (Voir § 1.)

**1320. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER.** — Salicylé. — Le Phénol salicylé a été préconisé par le D<sup>r</sup> Déclat; l'association du phénol à l'acide salicylique constitue le plus puissant antiseptique connu. (Voir § 1905.)

**1321. PÉTRÉOLINE LANCELOT** (onctions avec) excipient des pommades. (Nouveau Codex.) (Voir § 1249.)

**1322. — VOMITIF DESLAURIERS.** (Voir § 952.)

1323. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie.

Après l'éméto-cathartique indispensable, dès le début de l'érysipèle, il importe de produire sur l'intestin des dériva-  
tions successives qui ne laissent ni fatigue ni irritation.

La limonade du D<sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie, remplit parfaitement cette indication. Elle réussit aussi bien que les autres purgatifs salins, et comme elle n'a pas leur saveur âcre et amère, elle est acceptée avec plaisir par les estomacs les plus délicats. L'inflammation qu'elle détermine sur le tube digestif est tellement légère qu'elle ne provoque ni soif ardente, ni colique douloureuse comme la plupart des purgatifs salins.

1324. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON (d'Orléans.) (Voir § 810.)

1325. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Procure une guérison prompte et certaine, lors même que tous les autres remèdes ont échoué.

En compresses. (Voir § 20.)

1326. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

Sulfate de magnésie. . . . . 29<sup>fr</sup> 07

Sulfate de soude. . . . . 17<sup>fr</sup> 80

(Voir § 827.)



de su-  
coaltar  
érieur:  
tation  
s.

e in-  
t que  
èmes  
faire  
er de  
opal-  
riétés  
anes

INNE

- Le  
ation  
ssant

piant



## ÉRYTHÈME

Toniques, émoulliens; fomentations; cataplasmes; subérine; fécule; glycérine; bains. — Erythème nouveau: même indication; au besoin, repos au lit; sulfate de quinine, salicylate de soude.

1327. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL : quina et quassia.  
(Voir § 40.)

1328. — CATAPLASME UNIVERSEL, au fucus perlé, dit cataplasme à la minute. Composé des principes mucilagineux du fucus perlé d'Islande, il retient avec facilité chacune des substances ordonnées par le médecin, telles que laudanum, arnica, etc. (Voir § 1631.)

1329. — SUBÉRINE BROCHARD. La Subérine est une poudre purement végétale produite par la pulvérisation du liège. Grâce aux principes salutaires dus au tannin qu'elle contient, elle est bien supérieure aux poudres d'amidon, de lycopode, de riz ou de fécule.

1330. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL. Sulfate de quinine, dosées à dix centigrammes.

1331. — PERLES DE SULFATE DE QUININE du D<sup>r</sup> CLERTAN, dosées à dix centigrammes.



## ÉTOURDISSEMENTS

Emissions sanguines; applications froides sur la tête; pédiluves irritants; **sinapismes**; **laxatifs**; **drastiques**; **antispasmodiques**; comme préventif: **bromure de potassium**; médication **tonique** et **ferrugineuse**.

1332. — **OUATE IODÉE HUGOT**. (Révulsif instantané.)

L'ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1333. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1334. — **CAPSULES TAETZ**, à l'huile de ricin.

Les Capsules Taetz doivent à leur souplesse, à leur élasticité et à la digestion rapide de leur enveloppe d'être employées fréquemment par le corps médical pour l'ingestion de l'huile de ricin à dose encore assez élevée.

1335. — **ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX** du Docteur **GUILLIÉ**. (Voir § 804.)

1336. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON** (d'Orléans.) (Voir § 810.)

1337. — **PILULES DIVINES DE F. MARTIN** (de Nantes.) (Voir § 808.)

1338. — **PODOPHYLLE COUSY**. Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*, depuis dix

ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de podophylle Cousy dans la thérapeutique et les travaux de Constantin Paul, Marchand, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé par les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

**DOSES et MODE D'EMPLOI:** Les pilules de podophylle Cousy sont dosées à 1 centigramme, deux pilules tous les soirs en se couchant jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

**1339. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. La thérapeutique doit au D<sup>r</sup> Souligoux la composition d'un laxatif dont l'action certaine, régulière, et toujours identique, mérite d'être signalée. Dans les cas d'étourdissement, à la suite des congestions légères déterminées par une pléthore générale, la Poudre laxative de Vichy, composée de sené, de soufre purifié et de substances aromatiques, exerce sur la muqueuse gastro-intestinale une irritation passagère, sans provoquer, comme tant d'autres drastiques, de coliques ni de vomissements.

**1340. THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** Ce thé purgatif, connu depuis plus de soixante ans, et dont la réputation n'est plus à faire, a rendu de signalés services comme purgatif léger et comme dérivatif; il ne produit pas de coliques et peut être pris sans rien changer à ses occupations habituelles; son goût agréable le fait accepter par les personnes les plus difficiles. Pour mode d'emploi et doses, voir § 817.

**1341. — THÉ DES ALPES DE RECH.** (Voir § 816.)

**1342. — VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK.**  
(Voir § 818.)

**1343. — QUASSINE FRÉMINT** (Pilules àà 0,02).  
(Voir § 1169.)



1344. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL, quina et quassia.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

(Voir § 40.)

1345. — EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS.

(Voir § 1446.)

1346. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1347. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS : Protoïdure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement 5 centigrammes de protoïdure de fer et 1 milligramme de quassine.

(Voir § 733.)

1348. — FER AUPÉE ET THÉOBROME-KINA AUPÉE.

(Voir §§ 216 et 852.)





## FIÈVRES

**FIÈVRE ÉPHÉMÈRE, FIÈVRE SYNOQUE, FIÈVRE INTERMITTENTE, FIÈVRE PERNICIEUSE** : purgatifs et vomitifs; boissons acidules et délayantes; préparations quiniques. Opiacés pour favoriser la sueur; toniques; digitale; fraxinine; berbérís. Arsenic; eucalyptus; sel marin à haute dose; révulsifs énergiques; réchauffer les malades; hydrothérapie; en cas de **FIÈVRE PERNICIEUSE**, injections sous-cutanées de bromhydrate neutre de quinine; changement de climat. — **FIÈVRE JAUNE**: ventouses scarifiées au creux épigastrique; vomitifs, astringents, matico, monesia ratanhia, cachou, cannelle, bistorte, perchlorure de fer; toniques, stimulants, antispasmodiques. Quinine. — **FIÈVRE PUERPÉRALE**: sangsue à l'hypogastre; saignées; cataplasmes et onctions mercurielles belladonnées; ipéca au début; sulfate de quinine; quinquina; opiacés; chloral; purgatifs, chloroforme en inhalations. Régime lacté. — **FIÈVRE TYPHOÏDE**: au début, émétique, purgatifs. Potions toniques et stimulantes; spiritueux; acide phénique, salicylate de soude; sulfate de quinine; antispasmodiques. Combattre les complications; soins extrêmes de propreté, changement de lit pour la nuit. Lavements et douches anales; lotions froides aromatiques; bains (Brandt). Lait, bouillon, vin. Dans la convalescence, viande crue ou en poudre; gelée de viande; vins toniques; ferrugineux. — **FIÈVRES ÉRUPTIVES** (Rougeole, Varicelle), subérine, purgatifs légers. — **FIÈVRES PALUDÉENNES**.

1349. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est, d'après le rapport de l'Académie de Médecine, l'un des purgatifs le plus agréable et le plus commode que l'on puisse rencontrer; d'après les termes mêmes du rapporteur, son action est : « cito, tuto et jucunde. »

1350. — SEL DE SEDLITZ GRANULÉ CHANTEAUD.

1351. — VOMITIF DESLAURIERS, à base d'ipécacuanha. (Voir § 952.)

1352. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL. Chaque capsule renferme exactement dix centigrammes de sulfate de quinine.

1353. — **QUINQUINA GRANULÉ DE VELPRY.**

(Voir § 25.)

1354.—**ÉLIXIR TONIFÉBRIFUGE DE DESLAURIERS**, au quinquina et au café, renfermant les principes actifs de 1 gr. 20 de quinquina jaune et de 60 centigr. de café par cuillerée à bouche.

1355. — **PILULES CRONIER** : Iodure de fer et quinine. Médicament très actif et d'une efficacité certaine, à la seule condition qu'il soit bien préparé, c'est-à-dire stable, les pilules Cronier sont absolument inaltérables et insipides. Elles jouissent des propriétés de l'iodure de fer et possèdent l'efficacité des préparations ferrugineuses et de quinquina, dont elles n'ont pas les inconvénients. Ce sel a été préconisé par le professeur Bouchardat.

Dose : 2 à 8 par jour, selon l'âge.

1356. — **PILULES ANTI - NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS.** (Voir § 1990.)

1357. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** L'addition d'une faible quantité de pepsine au sulfate de quinine pur, le fait tolérer par les estomacs les plus délicats. Chaque prise et chaque pilule renferment dix centigrammes du sulfate de quinine pur et deux centigrammes de pepsine, digérant mille fois son poids de fibrine.

1358.—**QUINOÏDINE DURIEZ** (dragées de). Alcaloïde dont l'usage même prolongé n'occasionne ni céphalalgies, ni troubles des fonctions digestives. Son action est plus lente, mais plus durable que celle de la quinine; aussi, si elle ne peut la remplacer pour les accès pernicieux, elle lui est au contraire préférée dans les fièvres à accès quotidiens, les fièvres quartes, la cachexie paludéenne, et c'est principalement contre les récidives des fièvres intermittentes et les névralgies rebelles qu'elle obtient ses plus beaux succès. On la

prescrit aux mêmes doses que la quinine ; son prix est beaucoup moins élevé.

Les dragées de quinoïdine Duriez dissimulent complètement l'amertume des principes du quinquina. Chaque dragée contient dix centigrammes de quinoïdine pure.

Consulter : *Bulletin de l'Académie de Médecine*, année 1878, page 509 ; année 1879, page 974.

*Union médicale*, année 1878, n<sup>os</sup> 140, 142, 143, 145.

*Bulletin général de thérapeutique*, année 1881, page 347.

(Voir § 199.)

**1359. — SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** Le salicylate de quinine jouit comme le sulfate des mêmes propriétés fébrifuges ; il a sur lui l'avantage de n'avoir pas d'amertume prononcée, ce qui permet de le prendre dans un peu d'eau sucrée ou dans un peu de lait. Le salicylate de quinine est livré en prises contenant chacune 10 centigrammes de salicylate et 90 centigrammes de sucre ; son action est plus sûre que celle du sulfate de quinine et plus prompte, en raison même de sa solubilité ; il présente en outre, de plus que le sulfate de quinine, toutes les propriétés antiseptiques de l'acide salicylique.

Dose : Même dose que le sulfate de quinine.

**1360. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.**

(Voir § 848.)

**1361. — THÉOBROME KINA-AUPÉE :** cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

**1362. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR :** Protoiodure de fer et manne.

Dose : 2 à 6 par jour, aux principaux repas.

**1363. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT,** à la digitale.

(Voir § 771.)

1364. — **SIROP DE FRAXININE MANDET.**  
(Voir § 1992.)

1365. — **BERBÉRIS MOULIN.** Solution de l'extrait hydroalcoolique. Après les expériences publiques concluantes faites en 1863, par le professeur **Piorry**, dans sa clinique de la Charité, et le rapport favorable présenté à l'Académie de Médecine en 1865, par le **D<sup>r</sup> Roger**, rapporteur, s'exprimant ainsi : « *Après de nombreux essais en France et en Algérie sur les fièvres intermittentes et paludéennes, le Berbériss Moulin convient dans tous les cas où le sulfate de quinine est employé, sans jamais produire de troubles cérébraux ; il agit rapidement contre les engorgements de la rate et du foie et même des poumons...* » il convient donc de placer cette ingénieuse préparation au premier rang des fébrifuges.

Dose : 1 à 2 cuillerées à bouche le soir en se couchant et le matin à jeun. Dans les accès bien déterminés, 2 cuillerées 2 heures avant l'accès.

1366. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Analeptique, reconstituante et antimiasmatique. Fortifie tout l'organisme.  
(Voir §§ 54 et 629.)

1367. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

1368. — **ÉLIXIR CATILLON : Peptone.**

1369. — **PEPTONE DEFRESNE.** Nourrit et soutient les fébricitants. (Voir § 77.)

1370. — **PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

1371. — **QUINA PONTOIS.** L'action du Quina Pontois, à base de quinquina Calisaya titré et d'écorces d'oranges amères, est éminemment spécifique dans le traitement des fièvres intermittentes.

En effet, le préparateur du Quina Pontois, se basant sur

cette considération que l'alcool tient en dissolution tous les principes essentiels du quinquina, a composé une liqueur alcoolique où ces mêmes principes se trouvent représentés et dosés de telle sorte que chaque cuillerée de cet élixir contient un certain nombre de centigrammes parfaitement déterminés de tous les alcaloïdes du quinquina.

La thérapeutique peut donc, en prescrivant le **Quina Pontois**, compter sur un médicament de composition stable et d'action uniforme, que l'écorce d'oranges amères vient renforcer encore de ses propriétés toniques et anti-nerveuses.

1372. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.

Le quinquina calisaya, qui entre dans la composition du **Vin Auguet**, est le spécifique par excellence des fièvres intermittentes.

La coca et les écorces d'oranges amères complètent, par leurs propriétés toniques et nutritives, l'action spéciale du quinquina. Car il faut toujours avoir à l'esprit le conseil que donne le regretté **Trousseau**, dans son *Traité de Clinique médicale*, lorsqu'il recommande aux praticiens d'alimenter les fébricitants : « *Il importe avant tout, dit-il, de soutenir l'économie dans sa lutte contre les maladies aussi longues qui tendent à l'épuiser.* »

Le **Vin Auguet**, à la dose de 3 à 4 verres par jour pour les adultes et de 3 à 4 cuillerées à dessert pour les enfants, peut donc être employé avec succès contre les fièvres de toute nature et principalement les fièvres intermittentes.

1373. — **CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM**, au quinquina. Le quinquina est journellement prescrit dans le traitement des fièvres puerpérales comme anti-putride, fébrifuge et tonique. Il importe au médecin que la composition de cette précieuse écorce soit toujours identique. Or, le quinquina calisaya qui sert à la préparation du **chocolat Hayem** est rigoureusement

titré et contient 30 grammes d'alcaloïdes par kilogramme. Chaque déjeuner renferme 1 gramme de poudre de quinquina et par conséquent 3 centigrammes d'alcaloïdes. Cette préparation met donc entre les mains du praticien un succédané du sulfate de quinine qui en offre tous les avantages et qui n'en a pas les inconvénients, c'est-à-dire le défaut très grave de provoquer quelquefois une vive inflammation de la muqueuse gastrique. En outre, comme dans les affections puerpérales, les malades ont besoin d'un régime doucement réparateur, le chocolat Hayem au quinquina, pris à doses modérées, remplira parfaitement le rôle de traitement.

1374. — PILULES BLANCARD. Proto-iodure de fer.

1375. — PILULES BLAUD. Carbonate de fer.

1376. — PILULES VALLET. Proto-carbonate de fer.

1377. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL : sulfate de quinine scrupuleusement dosé à dix centigrammes par capsule.

1378. — CHLORAL LIMOUSIN.

1379. — ANTI-ÉPIDÉMIQUE BRAVAIS (anti-microbe). Les belles et décisives expériences de M. Pasteur ont nettement démontré les relations étroites qui existent entre les affections dites contagieuses ou infectieuses et les fermentations morbides qui envahissent telle ou telle partie de notre organisme. L'agent microscopique dont l'existence est pour ainsi dire la raison d'être de ces mêmes fermentations, a pris le nom de **microbe**. Aujourd'hui, les physiologistes qui recherchent les causes premières de toutes les maladies et principalement des affections transmissibles, se proposent d'isoler le ferment, c'est-à-dire le microbe spécial à chaque cas pathologique, pour l'atténuer et le supprimer même, à l'aide des procédés de vaccination qu'a indiqués M. Pasteur.

Dans les conditions ordinaires de l'existence, les microbes qui pénètrent de toutes parts dans notre économie n'y laissent pas de traces bien profondes, eu égard à une sorte de tolérance qui résulte de leur acclimatation dans nos tissus. Mais, par suite d'un déplacement, d'une modification hygiénique, ou d'un brusque changement de température, les conditions de la vie ordinaire se trouvent profondément troublées, les microbes de telle ou telle affection transmissible peuvent porter immédiatement atteinte à l'existence.

C'est alors, soit pour prévenir le mal, soit pour l'arrêter, que la médication due aux recherches de **M. Bravais** devient un auxiliaire utile de la thérapeutique. Les granules de son **anti-épidémique**, administrés à l'intérieur, dégagent lentement du **sulfure de magnésium**, qui en est la base principale, l'acide sulfhydrique, le toxique immédiat de tous les parasites et de tous les ferments. Cette action physiologique s'augmente encore des propriétés toniques de la **cocaïne** et de la **caféine**, autres substances qui entrent dans la composition de l'**anti-épidémique Bravais**, et qui maintiennent la transpiration en favorisant l'élimination du **microbe**, tout en s'opposant à la formation rapide de l'**urée**, ce produit toxique de la désassimilation de la musculine.

1380. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**, salicylé.  
(Voir § 1905.)

1381. — **SALICYLATE DE BISMUTH DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1133.)

1382. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**, quina et quassia.  
Dose : Un verre à madère avant les repas.  
(Voir § 40.)

1383. — **VIN TANNIQUE DE BAGNOLS-SAINT-JEAN**.

1384. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL**, pepsine et diastase.  
(Voir § 51.)



1385. — **MUSCULINE GUICHON**. Pendant la convalescence. (Voir § 178.)

1386. — **SUBÉRINE BROCHARD**. A la fin de la rougeole, de la varicelle et de la plupart des éruptions bénignes, il se produit une desquamation de l'épiderme accompagnée très souvent de démangeaisons. Pour les atténuer et remédier en même temps à cet inconvénient en aidant à revivifier les tissus, la thérapeutique prescrit l'emploi du lycopode et de l'amidon. L'amidon du commerce a souvent une réaction acide, et le lycopode, quoiqu'il saupoudre mieux les parties affectées que l'amidon, est un médicament sans la moindre valeur. La **Subérine**, au contraire, poudre impalpable retirée de l'expansion subéreuse du chêne-liège, doit à la résine et au tannin que l'analyse a découverts dans sa composition, des propriétés siccatives et astringentes qui l'ont fait adopter par le **D<sup>r</sup> Brochard** dans la médecine des enfants.

1387. — **LIMONADE ROGÉ**, au citrate de magnésie.

1388. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY**. (Formule du **D<sup>r</sup> Souligoux**.) (Voir § 807.)

1389. — **CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM**, au quinquina ferrugineux. L'emploi du **chocolat G<sup>ve</sup> Hayem**, au quinquina, dans le traitement des fièvres paludéennes, répond à une double indication. Le **quinquina Calisaya** qui sert à sa fabrication étant dosé à 30 grammes d'alcaloïdes par kilogramme, il en résulte que chaque déjeuner contient un gramme de **quinquina** et par conséquent trois centigrammes d'alcaloïdes. On sait, du reste, l'action spécifique du **quinquina** et de ses sels contre les fièvres en général et surtout contre la fièvre paludéenne. Cette dernière prend quelquefois un tel développement que le malade en est réduit à cet état de débilitation qu'on appelle **cachexie paludéenne**. Les principes nutritifs particuliers au chocolat, c'est-à-dire le sucre et le cacao ajoutent leurs propriétés reconstituantes à l'action fébrifuge du quinquina.



## FOIE (AFFECTIONS DU)

**ICTÈRE**: limonade sulfurique et autres. Lait. Purgatifs salins; nitrate de potasse; berbérís, préparations quiniqúes; glace contre les vomissements; antispasmodiques; en cas d'empoisonnement par le phosphore, térébenthine et alcool. Médication ferrugineuse. — **CONGESTION DU FOIE**: révulsifs; purgatifs salins; pilules bleues; diurétiques; laxatifs. Diète lactée; s'abstenir d'alcooliques. Eaux minérales. — **HÉPATITE AIGUE**: saignées; révulsifs et cataplasmes; calomel; ipéca. — **HÉPATITE CHRONIQUE**: révulsifs, pilules bleues; drastiques; toniques. — **CIRRHOSE ATROPHIQUE**: diète lactée; s'abstenir de tout alcoolique et excitant; purgatifs salins; diurétiques; drastiques; digitale et digitaline; toniques et ferrugineux; ponction. — **CIRRHOSE HYPERTROPHIQUE**: même traitement que pour la congestion. — **DÉGÉNÉRESCENCE AMYLOÏDE**: combattre la cause. — **CANCER DU FOIE**: diète lactée; eau de Miers — **KYSTES HYDATIQUES**: iodure de potassium; acupuncture; galvanopuncture; ponction et aspiration; ouverture par la méthode de Récamier; injections iodées.

1390. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ**. Lorsqu'il y a excès de sécrétions bilieuses, ou mieux, dès les premiers symptômes, il est bon de prescrire l'usage de l'**Élixir tonique antiglaireux de Guillié**, les purgatifs végétaux conviennent mieux dans ces cas que les purgatifs salins. (Pour doses et mode d'emploi Voir § 804.)

1391. — **EXTRAIT DE TAMARIN DU D<sup>r</sup> DE BRUG**. (Voir § 805.)

1392. — **PILULES DIVINES F. MARTIN DE NANTES**. (Voir § 808.)

1393. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON** (d'Orléans). La modification apportée par le préparateur dans la composition des pilules purgatives du *Codex*, modifie l'action drastique des composants. (Voir § 810.)

1394. — **PODOPHYLLE COUSY.** Trousseau, le premier a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*; depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de podophylle Cousy dans la thérapeutique et les travaux de Constantin Paul, Marchand, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé chez les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

DOSSES ET MODE D'EMPLOI : Les pilules de podophylle Cousy sont dosées à 1 centigramme, 2 pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

1395. — **THÉ DES ALPES DE RECH.** (Voir § 816.)

1396. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** (Voir § 817.)

1397. — **VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK.** (Voir § 818.)

1398. — **BERBÉRIS MOULIN.** (Voir § 1365.)

1399. — **SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1359.)

1400. — **FER AUPÉE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1401. — **FER BRAVAIS.** (Voir § 217.)

1402. — **FER QUÉVENNE,** fer réduit par l'hydrogène.

1403. — **PILULES BLANCARD :** Protoiodure de fer.

1404. — **PILULES BLAUD :** Carbonate de fer.

1405. — **PILULES VALLET :** Protocarbonate de fer.

1406. — **COTON IODÉ DE J. THOMAS.**

1407. — **OUATE IODÉE HUGOT** (Révulsif instantané). L'ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1408. — **PAPIER DU D' ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son action est intermédiaire entre le sinapisme dont l'effet est rapide mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1409. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir § 789 et 1833.)

1410. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1411. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

1412. — **SIROP DU D' BECQUET**, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le **D' Becquet** l'a introduit en thérapeutique, et l'a préconisé sous le nom de **sirop du D' Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est par conséquent constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D' Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les

affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : Deux à trois cuillerées de Sirop du D<sup>r</sup> Becquet dans un verre d'eau ou de tisane.

1413. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE  
MANDET. (Voir § 1663.)

1414. — VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT. Le Vin antihydropique du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, et d'après le professeur Bouchardat, « *cet énergique diurétique est spécialement ordonné dans l'hydropisie, l'ictère et les engorgements des viscères abdominaux.* »

Dorvault le recommande « *tout spécialement en boissons, en potions* », dans les mêmes cas.

Son effet salutaire a été constaté dans le traitement des diverses affections du foie, chroniques ou aiguës.

MODE D'EMPLOI : De une à six cuillerées à potage par jour, dans l'intervalle des repas, soit toujours au moins une heure avant ou après.

Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot peut être employé pur, mais il est préférable de diluer chaque dose dans un demi-verre d'eau sucrée, ou mieux encore dans un peu de tisane diurétique.

1415. — EAUX MINÉRALES DE GRANSAC (Aveyron).  
Eaux sulfatées calciques froides.

1416. — EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON  
GUBLER (Puy-de-Dôme), chloro-magnésiennes. Eminemment désobstruantes du foie et de tout le système de la veine-  
porte, elles réussissent parfaitement toutes les fois qu'il est  
nécessaire de pousser à l'évacuation de calculs et de rétablir  
le cours normal de la bile. Leur action stimulante constitue  
un effet diurétique constant.

Dose : De 2 à 5 verres par jour.

1417. — EAUX MINÉRALES DE MIERS (Lot). Eaux  
sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

**1418. — EAUX MINÉRALES DE VALS (Ardèche).  
L'Amélie, la Perle, la Victoire.**

**Perle et Victoire** : premier degré de minéralisation alcaline. **Amélie** : deuxième degré de minéralisation alcaline.

Très gazeuses et très agréables, ces eaux minérales du bassin de **Vals** rendent d'importants services à la thérapeutique, dans le traitement des affections du foie et de l'appareil digestif (dyspepsies, gastralgies, etc).

**1419. — EAUX MINÉRALES ET BOUES DE SAINT-AMAND (Nord). Eaux sulfatées calciques (21°). Boues sulfatées.**

**1420. — EAUX MINÉRALES DE VICHY (Allier). Eaux bicarbonatées sodiques (14° à 44°).**

**1421. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 30.)**

**1422. — GRANULES DE DIGITALINE DE HOMOLLE ET QUÉVENNE.**

**1423. — GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE.**

**1424. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT, à la digitale.**  
(Voir § 98.)

**1425. — BOLDO-VERNE et ELIXIR DE BOLDO-VERNE :**  
Le **Boldo** est depuis longtemps employé au Chili, contre l'hépatite des pays chauds. Il a été prescrit avec succès en France dans plusieurs cas d'hépatites chroniques contractées en Afrique. **Gübler** l'a expérimenté dans l'ictère spasmodique, et en a obtenu des résultats remarquables, principalement par la rapidité de ses effets thérapeutiques. Dans la colique hépatique, il est nettement indiqué, de même que dans la congestion du foie, l'hypertrophie, la lithiase biliaire, comme le démontrent les observations médicales adressées à **M. Verne**, ainsi que les expériences journallement faites dans les hôpitaux de Paris et de Vichy.

DOSES : **Boldo-Verne**, gouttes concentrées : 30 à 60 gouttes par jour à chaque repas, à doses progressives de quatre en quatre jours (chaque flacon contient un compte-gouttes).

**Élixir de Boldo-Verne** : Quatre cuillerées à café par jour au dessert, à chaque repas et matin et soir.

1426. — **QUASSINE FRÉMINT** (pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

1427. — **QUINA-QUASSIA RABOT**.

1428. — **VIN DE COCA DU PÉROU DE J<sup>B</sup> BAIN**.

1429. — **LA PANCRÉATINE DEFRESNE** vient assurer la digestion toujours languissante et assure également l'assimilation des corps gras. (Pour doses, Voir § 1202.)

1430. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**.  
Excitateurs. — Révulseurs. — Aiguilles à électro-puncture. — Trocarts pour cautérisation tubulaire. — Excitateurs concentriques. (Voir § 2388.)

1431. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER**. (Voir § 1996.)

1432. — **SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM, DE H<sup>T</sup> MURE**.

1433. — **SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS**.





## FURONCLES

Voir d'abord s'il n'existe pas de diabète. — Traitement externe: cataplasmes; goudron, salicol, coaltar saponiné; teinture d'iode; onguent napolitain, simple ou belladonné; **sparadrap de Vigo**; bains locaux ou généraux; incisions si c'est nécessaire — Traitement interne: boissons amères; **arsenicaux**; **iodiques**; **iodure de fer**; **huile de foie de morue**; **eaux minérales**.

1434. — **CATAPLASME UNIVERSEL** au fucus perlé, dit **cataplasme à la minute**. L'usage continu de **cataplasmes** pour la maturation rapide des **furuncles**, cloux, tournoles et autres petits abcès plus désagréables que dangereux, exige, au lieu et place de la farine de lin, dont les inconvénients ne sont plus à compter, un topique d'une application aussi simple que facile, que l'on appelle : **le cataplasme à la minute**. Un fragment de cette toile chargée des principes mucilagineux du **lichen d'Islande** est à peine dans l'eau chaude qu'il se gonfle et se transforme ainsi en un **cataplasme** souple, léger, et parfaitement homogène, qu'une feuille de baudruche tient en place, en lui conservant sa température.

1435. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (Cataplasmes arrosés de). (Voir § 123.)

1436. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1437. — Boire de l'eau de **GOUDRON FREYSSINGE** contre la diathèse furonculeuse. (Voir § 633.)

1438. — **GRANULES LECOQ** : arséniate de fer à un



milligramme. Chaque granule Lecocq, exactement dosé par un procédé mécanique, contient un milligramme de principe actif. Le praticien peut donc compter sur un dosage précis. (Voir § 160.)

1439. — **GRANULES LECOQ** : arséniate de manganèse à un milligramme. (Voir § 160.)

1440. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS** : protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

1441. — **EAUX MINÉRALES D'ESCADAS** (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées, sodiques (19° à 43°).

1442. — **EAUX MINÉRALES D'ESCOULOUBRE** (Ariège). Eaux sulfurées sodiques. (23° à 58°.)





## GASTRALGIE

Pendant les crises, applications très chaudes sur l'épigastre; vésicatoires morphinés; opiacés à l'intérieur ou en lavements. Fraxinine. Infusions aromatiques fraîches par gorgées. Grands bains tièdes; antispasmodiques; éther et chloroforme. Toniques amers; en cas d'anémie, toniques ferrugineux; stimulants, absorbants; carbonate et phosphate de chaux; magnésie; sous-nitrate de bismuth; charbon végétal; alimentation convenable et en rapport avec le sujet. Ferments digestifs. — Eaux minérales alcalines, ferrugineuses.

1443. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. (Voir § 473.)

1444. — SIROP DE FRAXININE MANDET. (Voir § 1992.)

1445. — ANTINAUSE OUDIN, liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. Dans un mémoire publié dans les *Archives de médecine*, les D<sup>rs</sup> Lassègue et Regnaud, assurent que le chlorure de méthyle bichloré, combat victorieusement les malaises multiples qui peuvent survenir au cours de la digestion. (Pour doses, Voir § 1922.)

1446. — EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS. Renferme les principes aromatiques de l'alcoolat du Codex, associés au chloroforme, à l'éther, et à la teinture de noix vomiques. Dose : De une demie à une cuillerée à café.

1447. — ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN (de Chambéry). La meilleure des préparations éthérées et la seule dans laquelle ce puissant antispasmodique perd la sensation

désagréable et souvent douloureuse qu'il produit sur la muqueuse buccale. (Voir § 1114.)

1448. — **BOLDO-VERNE ET ÉLIXIR DE BOLDO-VERNE.** (Voir § 53.)

1449. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Stimulante et tonique, toujours efficace. (Voir § 1166.)

1450. — **GOUTTES DE GIGON, ou véritables gouttes amères de Baumé.** (Voir § 1168.)

1451. — **QUINA PONTOIS.** La gastralgie étant une affection nerveuse de l'estomac, précédée ou accompagnée la plupart du temps d'un état dyspeptique, le Quina Pontois doit à sa composition de tenir une place honorable parmi les préparations appelées à combattre avec succès les diverses manifestations de la gastralgie.

En effet, le quinquina calisaya titré, qui constitue avec l'écorce d'oranges amères, une des bases essentielles du Quina Pontois, est le tonique dont la puissance réparatrice stimule le plus activement les fonctions de l'estomac, pendant que les propriétés antinerveuses et antispasmodiques de l'écorce d'oranges amères atténuent et calment les tiraillements, les nausées et même les vomissements qui sont trop souvent les symptômes ou les conséquences de la gastralgie.

1452. — **QUASSINE FRÉMINT** (pilules àà 0,02). (Voir § 1169.)

1453. — **SAPA GERBAY, quinquina, colombo et coca.** (Voir § 1170.)

1454. — **THÉOBROME-KINA AUPEE, cacao et écorces, d'oranges amères.** (Voir § 852.)

1455. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL, quina et quassia.** La

quassine, principe actif du *quassia amara*, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques, en soutenant la digestion dans l'atonie gastrique; associée au quinquina avec le vin Muscat pour véhicule, le Vin du D<sup>r</sup> Duborjal représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

DOSE : Un verre à Madère avant chaque repas.

1456. — VIN DE MARIANI, à la coca du Pérou.  
(Voir § 1171.)

1457. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1458. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1459. — PILULES CRONIER à l'iodure de fer et de quinine. (Voir § 1355.)

1460. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER : Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

1461. — GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM. La gastrine du D<sup>r</sup> Delam est employée avec succès dans les divers cas de troubles digestifs.

Le bicarbonate de soude et la magnésie qu'elle renferme, par leurs propriétés alcalines et absorbantes, empêchent toute fermentation acide, le sous-carbonate de fer et la cannelle, par leur action tonique et fortifiante, stimulent les fonctions digestives. Enfin, le bromure de sodium chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié les propriétés anesthésiques dans le traitement des névroses de l'estomac, diminue et arrête les symptômes d'ordre réflexe causés par la gastralgie, sans présenter les divers inconvénients du bromure de potassium, c'est-à-dire la diarrhée, et un état d'affaiblissement général.

DOSE : 1 ou 2 cachets avant chaque repas.

1462. — **CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC.**

1463. — **PASTILLES BAROTTE**, toni-digestives et anti-gastralgiques. Bismutho-magnésiennes, aux extraits toniques amers. (Voir § 1183.)

1464. — **PASTILLES DU D<sup>r</sup> MAYO**, bismutho-magnésiennes. L'action de la magnésie et du sous-nitrate de bismuth sur les fibres musculaires de la tunique stomacale est de saturer et d'absorber complètement les acides et les gaz qui se forment souvent en excès dans les digestions des dyspepsiques.

Dose : 2 ou 3 pastilles quinze à vingt minutes avant les principaux repas.

1465. — **PASTILLES ANTI-GASTRALGIQUES de MARTIN CHAPUIS.**

Que la **gastralgie** soit le résultat d'un malaise quelconque de l'estomac ou d'un trouble nerveux, elle n'en est pas moins caractérisée par des accidents produits par l'une ou l'autre cause : gaz, borborygmes, nausées, vomissements accompagnés de douleurs atroces dans la région épigastrique, tels sont les symptômes les plus ordinaires de la **gastralgie**.

Les **Pastilles anti-gastralgiques de Martin Chapuis** sont appelées, par leur composition, à combattre avec succès cette affection, qu'un de nos praticiens appelle si justement « *l'angoisse de l'estomac.* »

La **magnésie**, une des bases des **Pastilles Martin-Chapuis**, sature et absorbe les acides et les gaz qui se produisent dans le travail de la digestion, tandis que le **sous-nitrate de bismuth** et l'**opium** qui entrent dans la composition de ces pastilles arrêtent, l'un les vomissements, l'autre l'irritation nerveuse qui accompagne toujours les manifestations de la **gastralgie**.

1466. — **EXTRAIT DE MALT (bière de santé) DE JEAN HOFF.** (Voir § 833.)

1467. — FÉCULE MATERNELLE, contre les troubles digestifs des enfants. (Voir § 1107.)
1468. — JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL. (Voir § 837.)
1469. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)
1470. — PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK. (Voir § 354.)
1471. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE, lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)
1472. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> BAUD. (Voir § 1194.)
1473. — ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE GREZ. (Amers et ferments digestifs.) (Voir § 1184.)
1474. — ÉLIXIR DEROUSSY, à base de pepsine, diastase et cocaïne. (Voir § 1010.)
1475. — MALTINE GERBAY, dosée par le D<sup>r</sup> Coutaret. (Voir § 1200.)
1476. — PEPSINE BOUDAULT. Élixir. — Vin. — Pilules. — Pastilles et pepsine en poudre. (Voir § 1205.)
1477. — PILULES ANTI-NÉURALGIQUES DE DESLAURIERS. (Voir § 1990.)
1478. — PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG. (Voir § 1186.)
1479. — VIN DE BUCAILLE, au maté du Paraguay. (Voir § 854.)
1480. — VIN DE CHASSAING, SIROP ET PILULES, pepsine et diastase. (Voir § 1208.)
1481. — SEL DE VICHY OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 238.)

1482. — **EAUX MINÉRALES DE LE BOULOU** (Pyrénées-Orientales). Eaux bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses et arsenicales (16° à 19°.)

1483. — **EAUX MINÉRALES DE MIERS** (Lot). Eaux sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

1484. — **EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES** (Vosges). Eaux silicatées sodiques (15° à 71°.)

1485. — **EAUX MINÉRALES NATURELLES DE POUQUES-SAINTE-LÉGER** (Nièvre). Elles contiennent à haute dose du carbonate de chaux et de fer (4 grammes 53), ces eaux indiquées dans le traitement de la **gastralgie** sont éminemment propres à la guérison de cette affection commune. Leur action sur la muqueuse de l'estomac est prompte et leur réputation n'est plus à faire dans le traitement des maladies du tube digestif.

Établissement thermal de premier ordre, saison du 15 mai au 15 octobre.



les di-

IRICK.

ORIDE,

GREZ.

astase

ataret.

ilules.

SLAU-

HOGG.

aguay.

ULES,

EAUD



## GASTRITE

Stimulants; ferrugineux, toniques, ferments digestifs; purgatifs légers. — Eaux minérales alcalines. — Même traitement que la **DYSPEPSIE** (Voir ce mot).

1486. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM.** La gastrine du D<sup>r</sup> Delam est employée avec succès contre la gastrite. Etudions, en effet, la composition de cette poudre : le **bicarbonate de soude** et la **magnésie** qu'elle contient sont, chacun le sait, des alcalins et des absorbants qui arrêtent la fermentation acide, le **sous-carbonate de fer** et la **cannelle**, des toniques ferrugineux et aromatique qui stimulent les fonctions digestives; enfin, le **bromure de sodium**, chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié spécialement les propriétés anesthésiques dans le traitement des névroses de l'estomac, diminue et arrête les symptômes d'ordre réflexe causés par la gastrite, sans présenter les inconvénients du bromure de potassium, c'est-à-dire la diarrhée, et un état d'affaiblissement général. Comme il est essentiel que le praticien compte sur une préparation irréprochable, le D<sup>r</sup> Delam en a confié l'exécution à M. **Geniez**, pharmacien, dont le nom et la surveillance garantissent la valeur thérapeutique de la **Gastrine**.

Dose : Un ou deux cachets avant chaque repas.

1487. — **PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS** : protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)



1488. — GOUTTES DE GIGON, ou véritables gouttes amères de Baumé. (Voir § 1168.)

1489. — QUINA-QUASSIA RABOT, au quinquina, quassia et écorces d'oranges amères.

1490. — SAPA GERBAY : quinquina, colombo et coca. (Voir § 1170.)

1491. — SIROP DE FRAXININE MANDET. (Voir § 1992.)

1492. — VIN DE SAINT-RAPHAEL, fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, goût excellent, préférable dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux, dont il n'a pas les inconvénients.

Dose : Un demi-verre à bordeaux après chaque repas.

1493. — DRAGÉES, ÉLIXIR, VIN, SIROP DUD'FRANCEY, à la pepsine de porc. (Voir § 1195.)

1494. — ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE DE GREZ. (Amers et ferments digestifs.) (Voir § 1184.)

1495. — MALTINE GERBAY, dosée par le D<sup>r</sup> Coutaret. (Voir § 1200.)

1496. — PEPSINE LIQUIDE BESSON, au sirop d'écorces d'oranges amères, (Voir § 1204.)

1497. — PEPSINE BOUDAULT. Elixir, — vin, — pilules, — pastilles et pepsine en poudre. (Voir § 1205.)

1498. — PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG. (Voir § 1186.)

1499. — VIN de CHASSAING, à la pepsine et à la diastase. Le professeur Gübler préconisait ces préparations contre les affections de l'estomac, le regretté savant s'exprime ainsi dans ses commentaires du *Codex* : « La pepsine

« est associée à la diastase dans une série d'excellentes préparations (Vin, sirop, pilules) préparées par Chassaing; « elles m'ont rendu les plus grands services. »

(POUR DOSES ET EMPLOI, voir § 1208.)

1500. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine, augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

1501. — VIN DE PEPTONE CHAPOTEAUT.

1502. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

1503. — EAUX MINÉRALES D'OREZZA (Corse). Eaux ferro-gazeuses (14°.)

1504. — EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES (Vosges). Eaux silicatées sodiques (15° à 71°.)

1505. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-GERVAIS (Haute-Savoie). Eaux sulfatées sodiques salines (20° à 42°.)

1506. — EAU MINÉRALE DE VALS (Ardèche). Source Amélie. L'Amélie de Vals, très gazeuse, contenant 3 grammes de bicarbonate de soude, et légèrement laxative grâce à la magnésie bicarbonatée qui entre dans sa composition, se trouve indiquée dans le traitement des affections des voies urinaires et de la diathèse urique.

1507. — SEL DE VICHY OU DE VALS DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 30.)



## GOITRE

Changement de climat. A l'intérieur : **iodiques**, teinture d'iode par gouttes, iodure de potassium; iodure d'ammonium; iodure de fer; iodoforme; conicine; **huile de foie de morue**; éponges calcinées. — A l'extérieur : teinture d'iode en badigeonnages; pommades iodurées; injection intersituelle d'une solution iodurée. — **GOITRE EXOPHTALMIQUE**. Iode inutile; **toniques et ferrugineux**; digitale; bromures alcalins; vératrine; strychnine. Ergotine; applications de glace.

1508. — **DRAGÉES DE DESLAURIERS**, à l'iodure de potassium. (Voir § 2418.)

1509. — **DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINE DE L. FOUCHER** (*d'Orléans.*) (Voir § 2475.)

1510. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, iodée, excipient des pommades. (*Nouveau Codex.*) (Voir § 1249.)

1511. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

1512. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AÎNÉ.** (Voir § 1258.)

1513. — **SIROP DE RAIFORT, IODÉ, DE GRIMAUULT.**

1514. — **ROB DÉPURATIF LECHAUX**, cresson et salsepareille rouge.

1515. — **SIROP DE BOCHET DU SERPENT DE LYON.** (Voir § 997.)

1516. — **PILULES DE CIGUE ET BAUME DE CONICINE GUILLIERMOND.**

Dose : Une ou deux pilules par jour et progressivement jusqu'à six.

**1517. — OUATE IODÉE HUGOT. (Révulsif instantané).**

L'ouate iodée Hugot renferme 15 0/0 d'iode libre, tandis que la préparation du Codex n'en contient que 8 0/0. Le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut arriver à la vésication.

**1518. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)**

**1519. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS, Protoiodure de fer et quassiné.** Le protoiodure de fer réunissant les propriétés curatives du fer et de l'iode, agit sur l'organisme de deux façons simultanées qui se complètent et s'enchaînent, aussi il occupe à juste titre une des premières places parmi les meilleurs ferrugineux, car tandis que le fer aide à la reconstitution des globules du sang, l'iode agit plus spécialement sur les glandes et les tubercules.

Le D<sup>r</sup> Patris, en associant le protoiodure de fer à la quassine, l'alcaloïde cristallisé du quassia amara, l'un des toniques amers les plus utilisés en thérapeutique dans le traitement des diverses affections des organes digestifs, a créé un médicament appelé à rendre les plus nombreux services dans la cure de l'anémie, de la dyspepsie, de la chlorose, etc. De plus, les Pilules du D<sup>r</sup> Patris ont sur les autres préparations ferrugineuses, l'immense avantage d'être très solubles, de facile digestion, par suite n'apportant aucune fatigue aux muqueuses stomacales et conséquemment très facilement supportées par les personnes prédisposées à la constipation; elles seront donc tolérées par les estomacs les plus faibles et les plus débiles.

Chaque pilule contient exactement 5 centigrammes de protoiodure de fer et 1 milligramme de quassine.

**1520. — EAU MINÉRALE DE BONDONNEAU (Drôme).** L'eau minérale de Bondonneau, la seule iodurée gazeuse que l'on connaisse, se trouve naturellement indiquée par sa composition, dans le traitement du goitre.



## GOURMES

Dépuratifs; quinquina. Tisanes amères et dépuratives; sirops d'arséniat de soude, antiscorbutique, de raifort iodé; quinquina; huile de foie de morue. Bains de sublimé; lotions au sublimé; sulfure de potassium; pommades au goudron, huile de cade, mercurielle; cataplasme de fécule et pas de graine de lin. Enveloppement au caoutchouc. Subérine Brochard.

1521. — SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS, sirop concentré de salsepareille composé. (Voir § 993.)

1522. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ. (Voir § 1258.)

1523. — SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, DE LYON. (Voir § 997.)

1524. — SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIÈN : salsepareille composée et iodure de potassium. Chaque cuillerée à potage contient 40 centigrammes d'iodure de potassium et chaque cuillerée à dessert en renferme 10 centigrammes. (Voir § 18.)

1525. — VIN AROUD, au quina.

1526. — SIROP DE GRIMAULT : raifort iodé.

1527. — SIROP DE RAIFORT IODO-PHOSPHATÉ DE J. GARNIER. Ce sirop contient, par cuillerée à bouche, 50 centigrammes de lacto-phosphate de chaux et 2 centigrammes d'iode dissous dans le sirop anti-scorbutique du Codex; il est recommandé comme remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue, principalement pendant les

chaleurs. Nous ne croyons pas nécessaire de rappeler que la digestion, l'assimilation et la combustion physiologique des corps gras, s'opèrent mal pendant les grandes chaleurs. Les enfants prennent facilement le sirop de Garnier.

Dose : De 2 ou 3 cuillerées à bouche ou à café par jour, selon l'âge.

1528. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

1529. — **DRAGÉES T. GRAS**, à l'huile de foie de morue phosphatée. (Voir § 69.)

1530. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG**. M. Bouchardat, professeur à la faculté de Médecine de Paris, a démontré que l'huile blanche naturelle de Hogg contient plus d'iode que les huiles de couleur, blonde ou brune. (Voir mode d'administration, § 525.)

1531. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (lotions au). (Voir § 123.)

1532. — **SUBÉRINE BROCHARD**. Lorsque les gourmes, une fois leurs croûtes détachées, se séchent sous l'influence des pommades au goudron ou au précipité blanc, il faut, dès qu'on cesse les onctions avec les corps gras, assurer au malade les bénéfices du traitement antérieur par la substitution d'une poudre siccative et astringente, aux pommades que nous venons de mentionner. La **Subérine Brochard** extraite de la couche subéreuse du chêne-liège réalise facilement cette indication, grâce aux principes résineux et tanniques qui entrent dans sa composition. Des applications fréquemment répétées de **Subérine Brochard**, réduite en poudre impalpable, donneront plus de cohésion et de force au tissu épidermique en voie de reconstitution.



## GOUTTE

Tous les exercices du corps; vêtements de flanelle; frictions sèches et massage; bains sulfureux, alcalins, de chlorure de sodium. **Liniments calmants** au chloroforme, à l'opium, au camphre; frictions à l'huile de cajepout, à la térébenthine; baume de Fioraventi; fumigations au benjoin; hydrothérapie. Alimentation maigre peu azotée. Boissons aqueuses abondantes. Vin blanc; bicarbonate de soude; acide benzoïque, **benzoate de soude**; **sels de lithine**; préparations de **colchique**; scille, stigmates de maïs; salicylate de soude. Iode. Gayac, vératrine, **aconit**, **chloral**; drastiques; opiacés, **toniques**. — **Eaux minérales**.

1533. — **BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU D<sup>r</sup> LAMAU.** (Voir § 2352.)

1534. — **KALIBAUME GROSJEAN.** (Voir § 2354.)

1535. — **PANCRÉATINE DEFRESNE.** Elle a souvent enrayé tous les accidents goutteux, occasionnés plus souvent qu'on ne le pense par la mauvaise qualité du chyle élaboré par la digestion. (Voir § 1202.)

1536. — **ÉLIXIR ANTI-GOUTTEUX DU D<sup>r</sup> OZIL,** à base de benzoate de quinine.

L'emploi de cet élixir amène promptement la guérison.

1537. — **ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL J. OLIVIER,** à base de lithine. (Voir § 336.)

1538. — **PASTILLES DE LITHINE GLAIZE,** dosées à 2 centigrammes. Elles sont agréables à prendre, rigoureusement dosées et d'un emploi facile dans toutes les affections où les sels de lithine sont indiqués.

**Dose :** 2 à 4 pastilles matin et soir, une demi-heure avant les repas.

**1539. — PILULES DE BENZOATE DE LITHINE DE TRÉHYOU.** L'auteur de cette préparation a publié des analyses intéressantes faites après l'absorption du **benzoate de lithine** : 20 centigrammes d'acide benzoïque pur ou une combinaison alcaline sont transformés après 4 heures d'ingestion en acide hippurique; l'analyse démontre la présence dans les urines de 18 centigrammes de ce nouvel acide. On comprend l'avantage que présente le **benzoate de lithine** sur les autres sels, le bromure, par exemple, qui est éliminé à l'état de sel, ou le salicylate, dont la transformation en acide salicylique est hypothétique.

**M. Tréhyou** prépare, pour les sujets anémiques, des **pilules de benzoate de lithine ferrugineux**.

**DOSE ET MODE D'EMPLOI** : Chaque pilule de **Tréhyou** contient 15 centigrammes de **benzoate de lithine**; 4 à 8 par jour dans un peu d'eau au moment des repas.

**1540. — PILULES ET ELIXIR DU D<sup>r</sup> VINDEVOGEL**, à base de lithine et d'iodure de potassium, employés en traitement préventif et curatif.

**1541. — SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** On connaît l'action du sel à base de lithine sur les calculs vésicaux; le **salicylate de lithine** est un des meilleurs à employer pour les dissoudre; on l'administre avec succès contre les calculs de la vessie et la gravelle; il possède également les propriétés anti-rhumatismales des **salicylates alcalins**, aussi son emploi est-il indiqué concurremment avec le salicylate de soude contre la goutte et le rhumatisme.

**DOSE** : Le **salicylate de lithine** est livré en pilules dosées à 10 centigrammes de sel; cinq ou six par jour, selon l'intensité du mal.

**1542. — SEL DE LITHINE CHANTEAUD, DE VENDOME.**  
(Voir § 337.)



1543. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs.

Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le D<sup>r</sup> Becquet l'a introduit en thérapeutique et l'a préconisé sous le nom de **Sirop du docteur Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est par conséquent constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie dans sa composition. Les stigmates de maïs et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie, et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : 2 ou 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

1544. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.**

(Voir § 1663.)

1545. — **VIN DU FLOT** : vin anti-rhumatismal de scillitine. Excellent diurétique à base de vin de Médoc; produit de bons effets dans la **goutte** et dans la plupart des affections caractérisées par une production exagérée d'acide urique.

Doses : De 100 à 500 grammes (un à cinq verres à bordeaux) par jour; dans les cas aigus, 100 grammes toutes les deux heures; dans les cas chroniques, 100 grammes à chaque repas.

1546. — **LIQUEUR DU D<sup>r</sup> LAVILLE**. (Quinium et extrait de coloquinte composé). Cette liqueur s'emploie contre les accès à la dose de 1 à 3 cuillerées à café par jour, suivant l'intensité des symptômes. Loin de provoquer le déplacement de la **goutte**, elle est souveraine contre les affections métastatiques du cerveau, du cœur et des poumons.

**PILULES DU D<sup>r</sup> LAVILLE** (silicate de soude et extrait

d'Alkekenge composé). Ces pilules, véritable dépuratif gouteux, s'emploient à la dose de 4 à 10 par jour, dans l'intervalle des accès, pour en prévenir le retour et dissoudre les tophus.

Ces médicaments : la liqueur, dans l'état aigu, les pilules dans l'état chronique, sont également efficaces dans le rhumatisme, aux doses prescrites contre la goutte.

**1547. — SIROP ANTI-GOUTTEUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ.**  
L'emploi des drastiques produit de bons résultats dans la goutte et le rhumatisme; l'élixir Guillié sera toujours prescrit avec succès; mais comme son action n'est pas assez énergique sur l'appareil urinaire, on devra prescrire l'emploi du Sirop anti-gouteux du D<sup>r</sup> Guillié.

Comme préservatif de la goutte, on fera usage de l'Élixir tonique anti-glaireux du D<sup>r</sup> Guillié.

**1548. — SALICYLATE DE SOUDE (cristallisé) DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 2357.)

**1549. — ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN.** (Voir § 2362.)

**1550. — OUATE ANTI-RHUMATISMALE DU DOCTEUR PATTISON.** (Voir § 2363.)

**1551. — OUATE IODÉE HUGOT.** Révulsif instantané. La thérapeutique prescrit l'emploi des révulsifs énergiques dans le traitement des affections gouteuses et rhumatismales, et l'on ne peut se passer de leur concours, si l'on veut obtenir une dérivation sûre et prompte dans les organes respiratoires : bronches, larynx...

Généralement le thapsia, la farine de moutarde, l'huile de croton, la cantharidine ne donnant pas immédiatement la révulsion demandée, le praticien a forcément recours à la teinture d'iode, mais la plupart des malades ne l'emploient qu'à regret, à cause de son maniement dangereux et incommode.

L'Ouate iodée Hugot vient obvier à ces inconvénients

multiples : composée de coton cardé de belle qualité, elle est obtenue par une modification apportée à la formule du nouveau Codex (*Xylum iodatum* page 364), modification heureuse qui a permis au préparateur d'incorporer sous le même volume d'ouate une quantité double d'iode. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0 ; elle agit conséquemment plus puissamment sur l'épiderme, et, de plus, le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication.

MODE D'EMPLOI : On applique l'Ouate iodée Hugot à la place indiquée par le Docteur et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus être tolérée, en prenant soin de placer sur la peau la feuille de baudruche *contenue dans la boîte*, pour éviter la volatilisation de l'iode. Lorsqu'on enlève l'Ouate, si elle n'est pas complètement blanche, elle peut encore servir, à la condition de l'envelopper dans la baudruche pour la préserver du contact de l'air.

1552. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)

1553. — EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°.)

1554. — EAUX MINÉRALES DE CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques.

1555. — EAUX MINÉRALES DE CONTREXÉVILLE (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines (12°.)

1556. — EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme). La source Saint-Mart (chloro-lithinée), dite *fontaine des goutteux*, renferme les deux alcalins les plus puissants pour combattre la goutte et le rhumatisme : le carbonate de soude et la lithine, dans ses proportions relatives (35 milligrammes de chlorure de lithium par litre), qui lui donnent incontestablement

blement une supériorité marquée sur tous les médicaments dans le traitement de ces deux maladies.

**1557. — EAU MINÉRALE DE VALS (Ardèche).—SOURCE AMÉLIE.** L'Amélie de Vals, très gazeuse, contenant 3 grammes de bicarbonate de soude et légèrement laxative, grâce à la magnésie bicarbonatée qui entre dans sa composition, se trouve indiquée dans le traitement des affections des voies urinaires et de la diathèse urique.

**1558. — EAUX MINÉRALES DE VICHY (Allier).** Eaux bicarbonatées sodiques (14° à 44°).





## GRAVELLE

Exercices de tout genre, excepté l'équitation. Peu d'aliments azotés; vin blanc et boissons délayantes. — Dans la **GRAVELLE OXALIQUE**, se défier de l'oseille et des légumes herbacés. Glycérine. Bicarbonate de soude à haute dose; phosphate de soude; **benzoate de soude**; sels de lithine; acide chlorhydrique; **stigmates de maïs**. **Eaux minérales**.

1559. — **QUINA GLYCÉRIQUE PONTOIS**.  
(Voir § 1067.)
1560. — **GRANULES LECOCQ**. Benzoate de soude à un centigramme. (Voir § 160.)
1561. — **GRANULES LECOCQ** : Salicylate de lithine à 1 centigramme. (Voir § 160.)
1562. — **PILULES DE BENZOATE DE LITHINE DE TRÉHYOU**. (Voir § 1539.)
1563. — **SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1541.)
1564. — **SEL DE LITHINE CHANTEAUD, DE VENDOME**.  
(Voir § 337.)
1565. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE DE MANDET**. (Voir § 1663.)
1566. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs.  
Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le D<sup>r</sup> Becquet l'a introduit en thé-

rapeutique et l'a préconisé sous le nom de **Sirop du docteur Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est par conséquent constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition.

Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie, et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : 2 ou 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

1567. — **EAUX MINÉRALES DE MARTIGNY-LES-LAMARCHE** (Vosges). Eaux calciques froides.

1568. — **EAUX MINÉRALES DE POUQUES** (Nièvre). Eaux bicarbonatées calciques froides.

1569. — **EAUX MINÉRALES DE SERMAIZE** (Marne). Eaux bicarbonatées calciques et sulfatées magnésiennes froides.

1570. — **EAUX MINÉRALES DE VITTEL** (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines.





## GRIPPE

Repos; **révulsifs**; boissons diaphorétiques; opiacés; **sulfate de quinine**; vomitifs et purgatifs; contre la toux violente, belladone, cicutine, **sirops calmants**; en cas de diarrhée et de vomissements, opiacés, boissons de riz et d'amidon; décoction blanche; ratanhia; contre l'adynamie, infusion de sauge, de thé, de sureau; préparations d'aconit. **Toniques**. **Préparations créosotées**.

1571. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son action est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1572. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1573. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

1574. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1575. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. (Voir § 806.)

1576. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY**. (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

1577. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX** DU docteur **GUILLIÉ**. (Voir § 804.)

1578. — **GOUDRON VERNE SOLUBLE** : Liqueur et Dragées. (Voir § 451.)

1579. — **PASTILLES ANTI-CATARRHALES** DE **VAUQUELIN**. (Voir § 635.)

1580. — **SIROP AUBERGIER**, au lactucarium. (Voir § 2514.)

1581. — **SIROP ET PATE FARAUT**, lénitif pectoral. (Voir § 470.)

1582. — **SIROP-GELÉE D'ESCARGOTS**, J. T. (Voir § 471.)

1583. — **SIROP PECTORAL** (au miel) DE **SÉNOT**. (Voir § 2519.)

1584. — **SIROP ET PATE DE VAUQUELIN**. (Voir § 475.)

1585. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC**, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. L'aconit associé à l'opium constitue un médicament calmant sans fatigue ; le **Sirop de Malric** permet de donner ces agents énergiques sans inconvénients.

(Pour doses, voir § 473.)

1586. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : Quina et quassia. En stimulant les fibres musculaires du tube digestif, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** devient un succédané du suc gastrique, car il représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

1587. — **CAPSULES** du D<sup>r</sup> **BRODIE**, à la créosote pure de goudron de hêtre. La grippe est caractérisée, non



seulement par un état général de fièvre et de courbature, mais encore par une toux persistante qui fatigue les malades beaucoup plus peut-être que cette influence épidémique, peu grave d'ailleurs, ne semble réellement le comporter.

Quelques **Capsules Brodie**, à la créosote pure du goudron de hêtre, font cesser en peu de jours les accès de toux; et le flux catarrhal, qui accompagne fréquemment la grippe, cède également à cette application rationnelle de la créosote dont l'action spécifique sur l'expectoration est utilisée aujourd'hui avec tant de succès par le corps médical.

1588. — **QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ.** (Voir § 462.)



teur

teur

DE

ral.

ase  
um  
de  
on-

En  
du  
il  
ies

re  
on



## HALEINE FÉTIDE

Rechercher la cause (stomatite, coryza chronique, ozène, dyspepsie); enlever les mauvaises dents. Gargarismes au chlorate de potasse, au chlorure de chaux; cachou; myrrhe; quinquina; myrtol, thymol, eucalyptol, phénol, poudres absorbantes; charbon végétal. Combattre la cause par une médication appropriée.

1589. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF.** Gargarismes avec de l'eau additionnée de coaltar. (Voir § 123.)

1590. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Désinfectante, antiputride. Inhalations et pulvérisations.

1591. — **ÉLIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE SOULAC.**

**POUDRE DENTIFRICE** et pâte dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Soulac. (Voir § 1055.)

1592. — **GARGARISME BARNOUD,** au borate de soude. (Voir § 148.)

1593. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER,** salicylé. Que cette déplorable infirmité provienne d'une affection quelconque de l'estomac, ou d'un mauvais état de la dentition et des gencives, il est essentiel d'y remédier par des soins hygiéniques fréquents et continus. Le Phénol du D<sup>r</sup> Leber est appelé, en raison de ses propriétés antiputrides, à combattre avec succès les plus fâcheuses odeurs.

**MODE D'EMPLOI :** Verser quelques gouttes de Phénol du D<sup>r</sup> Leber, dans un demi-verre d'eau, et se frotter les dents quatre fois par jour à l'aide d'une brosse à dents imbibée

de ce liquide; se rincer souvent la bouche avec cette solution.

1594. — PASTILLES DE DETHAN, au chlorate de potasse.

1595. — TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS. (Voir § 1766.)

1596. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1765.)

1797. — PASTILLES DU D<sup>r</sup> MAYO, bismutho-magnésiennes. (Voir § 1464.)

1598. — POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC.



er les  
chaux;  
ndres  
opriée.

mes

nte,

NÉ-

PP.

de.

ette

e de

en-

ues

, en

vec

du

nts

bée



## MÉMOPTYSIE

Immobilité complète; repos moral et physique; air frais. Glace *intus* et *extra*. Ligature des membres. Ventouses sèches. **Révuifs**. Injections hypodermiques d'**ergotine** et d'**ergotinine**. Potions au perchlorure de fer, à l'**ergotine**, au ratanhia, monesia, à la térébenthine; **sels solubles de fer**; **eaux hémostatiques**; ipéca et apomorphine.

1599. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révuif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1600. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son action est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**; il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1601. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

1602. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1603. — SIROP ET PILULES de perchlorure de fer DE DELEAU.

1604. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Puissamment hémotatique; elle supprime *instantanément* les crachements de sang et en prévient le retour. (Voir § 1613.)

1605. — ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN. (Voir § 1611.)

1606. — HYDROGEMMINE LAGASSE. Récamier préconisait, dans le traitement des hémoptysies et des hémorrhagies intestinales, l'emploi de la térébenthine diluée; l'**hydrogемmine Lagasse** contient plus de principes résineux que les eaux artificielles térébenthinées.

1607. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1608. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)





## HÉMORRHAGIES

**HÉMORRHAGIES ACTIVES** : repos; ligature des membres; air frais; ventouses; révulsifs; glace à l'extérieur; saignées après avoir déterminé la cause. Compression; tamponnement. Elever le siège de l'hémorrhagie. Boissons glacées. Injections d'ergotine et d'ergotinine. Astringents. Eaux hémostatiques. — **HÉMORRHAGIES PASSIVES** : astringents; toniques et ferrugineux.

1609. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. Elle contient 15 0/0 d'iode libre, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0. (Voir § 2377.)

1610. — **PAPIER DU D<sup>r</sup> ALIX**, au piment royal de Ceylan. Composé d'une masse emplastique homogène, il a tous les avantages du thapsia sans en avoir les inconvénients multiples. (Voir § 1600.)

1611. — **ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN**. L'ergotine Bonjean contient tous les principes actifs de l'ergot de seigle, débarrassés des principes vénéneux.

**Doses** : Elle s'emploie à l'intérieur en potion, à la dose de 1 à 4 grammes par jour, ou en **Dragées** de 15 centigrammes, à la dose de 4 à 12 dragées; en injection hypodermique : en solution au dixième.

1612. — **EAU DE LÉCHELLE**. (Hémostatique).

1613. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Un des plus puissants hémostatiques connus; elle arrête immédiatement les hémorrhagies les plus persistantes, et est sans rivale pour la prompte cicatrisation des plaies, blessures, etc.

1614. — HYDROGEMMINE LAGASSE. (Voir § 1606.)

1615. — SIROP DE PERCHLORURE DE FER DU  
D<sup>r</sup> DELEAU.

1616. — FER AUPÉE phospho-lactate de fer et de chaux  
soluble. (Voir § 216.)

1617. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1618. — DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE  
FÉLIX MARTIN. (Voir § 213.)

1619. — PILULES LOUVARD (fer pur et absinthe). Le  
meilleur remède préventif et reconstituant. (Voir § 222.)

1620. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :  
Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)





## HÉMORRHOÏDES

Lavements frais et laxatifs; lotions et bains de siège. Topiques et suppositoires calmants à l'iodoforme, astringents à l'ergot de seigle. **Purgatifs légers**; laxatifs. Infusions de myrte en lavements; à l'intérieur: **capsicum** (Vidal), poudre de myrte et térébenthine (Delioux). Dilatation forcée; excision avec l'écraseur. Cautérisations au fer rouge ou à l'acide.

**1621. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie.

La limonade du D<sup>r</sup> Collis, au citrate de magnésie, n'a pas la saveur âcre et amère des autres purgatifs ou des eaux minérales; son goût agréable plaît aux personnes les plus difficiles. L'inflammation qu'elle détermine sur les membranes gastro-intestinales est tellement légère qu'elle ne provoque ni soif, ni coliques, ni épreintes; elle est conséquemment acceptée par les estomacs les plus faibles et les plus débiles.

**1622. — PODOPHYLLE COUSY**. Trousseau a le premier préconisé la résine du *podophyllum pellatum* comme purgatif léger, ou mieux comme laxatif; les travaux de **Constantin Paul** l'ont popularisée.

Dose: Une ou deux pilules, le soir en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale.

Chaque pilule contient un centigramme de principe actif.

**1623. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux). La Poudre laxative de Vichy n'est pas un purgatif énergique, car elle ne produit qu'une irritation des plus légères sur l'intestin; c'est donc un excellent laxatif



d'une régularité et d'une action certaine. Elle provoque, environ dix heures après son absorption, une légère contraction intestinale qui amène, sans coliques, ni diarrhée, une selle abondante et copieuse.

1624. — POMMADE ROYER, à base d'achillœa millefolium. La Pommade Royer agit énergiquement sur le système sanguin, en résolvant la tumeur hémorrhoidale. Sous l'influence de son action, tout à la fois calmante et astringente, les douleurs cessent, les tumeurs se flétrissent et la suppuration disparaît complètement.

MODE D'EMPLOI : Application matin et soir, et après les selles.





## HERNIES

Le malade devra éviter les efforts, la constipation. — Prendre des bains et de légers purgatifs. **Bandages.** Si une hernie ne peut être réduite immédiatement, bains, repos, **cataplasmes**, glace sur la hernie; lavement de tabac. **Huile de ricin.** Taxis après une injection hypodermique de morphine et dans un bain. Kélotomie.

1625. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est un des purgatifs des plus commodes et des plus agréables, on peut dire qu'il agit : « *cito, tuto et jucunde.* » (Voir § 286.)

1626. — **PODOPHYLLE DU D<sup>r</sup> COUSY.** Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*, depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des **Pilules de podophylle Cousy** dans la thérapeutique et les travaux de **Constantin Paul, Marchand**, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé chez les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI :** Les **Pilules de podophylle Cousy** sont dosées à 1 centigramme, 2 pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter tous les jours à la garde-robe à la même heure.

1627. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY** (formule du D<sup>r</sup> Souligoux). (Voir § 807.)

1628. — **THÉ DES ALPES DE RECH.** Le Thé des Alpes ne diffère des « *espèces du Codex* » que par le choix des végétaux qui entrent dans sa composition; la récolte

des composants est de la part du préparateur l'objet d'une culture toute spéciale sur les riches coteaux des Alpes dont on connaît la belle végétation. (Voir § 816.)

1629. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** (Voir § 817.)

1630. — **BANDAGES WICKHAM.** Perfectionnés, sans sous-cuisses, à contention parfaite, et sans fatigue pour les hanches.

1631. — **CATAPLASME UNIVERSEL, au fucus perlé, dit cataplasme à la minute.** Quand il s'agit d'appliquer un cataplasme sur une hernie, on ne saurait trop apporter de soins à la confection de ce topique émollient, qui porte directement sur une région dont la sensibilité est extrême. L'emploi du tissu homogène et compacte, appelé : « **Cataplasme à la minute** n'oblige pas à des précautions aussi minutieuses que mal observées. Il suffit de tailler dans ce tissu profondément imprégné des principes mucilagineux du lichen d'Islande, un morceau de la grandeur du cataplasme que l'on désire préparer, de le tremper pendant quelques minutes dans un peu d'eau chaude, et de l'appliquer, dès qu'il est suffisamment gonflé, sur la hernie. Une bande de baudruche le tient en place et lui conserve la douce chaleur qu'il doit toujours avoir.

1632. — **CAPSULES THÉVENOT à l'huile de ricin.**





## HERPÈS

**Traitement externe :** lotions; pommades astringentes, antiseptiques, mercurielles; acide chrysophanique; huile de cade, de bouleau, d'acajou; glycérolés d'amidon, de goudron; préparations sulfureuses. — **Traitement interne :** tisanes amères, dépuratives; purgatifs salins; préparations arsenicales; arséniate de fer; soufre; sirops dépuratifs, simples ou alcalins, ou iodurés; bicarbonate de soude; bains sulfureux; eaux minérales.

1633. — EAU FÉLIX FORGE. (Voir § 982.)

1634. — GOUDRON VERNE SOLUBLE. Goudron pour pommades, glycérolés, etc.; liqueur pour lotions; poudre absorbante. (Voir § 1253.)

1635. — SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN, en boissons et lotions. (Voir § 455.)

1636. — SALICOL DUSAULE. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1637. — PÉTRÉOLINE LANCELOT, excipient des pommades. (*Nouveau Codex*). (Voir § 1249.)

1638. — POMMADE FONTAINE, au turbith nitreux.

1639. — GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE. (Voir § 1257.)

1640. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ. (Voir § 1258.)

1641. — SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, DE LYON. (Voir § 997.)

1642. — SIROP DÉPURATIF ARDUIN : Rob dépuratif alcalin. (Voir § 1260.)

1643. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES. (Voir § 1000.)

1644. — ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ. (Voir § 804.)

1645. — PILULES DIVINES F. MARTIN (de Nantes.) (Voir § 808.)

1646. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON (d'Orléans). (Voir § 810.)

1647. — SUCRE PURGATIF VELPRY. (Voir § 25.)

1648. — SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS. Sirop concentré de salsepareille composé. (Voir § 2480.)

1649. — SIROP DU D<sup>r</sup> J. CHRESTIEN. Salsepareille iodurée. Chaque cuillerée à potage renferme exactement 40 centigrammes d'iodure de potassium. (Voir § 18.)

1650. — EAUX MINÉRALES DE BARÈGES (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (32° à 44°.)

1651. — EAUX MINÉRALES DE MONTBRUN (Drôme). Eaux sulfurées calciques froides.

1652. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

Sulfate de magnésie . . . . . 29<sup>gr</sup> 07

Sulfate de soude. . . . . 17<sup>gr</sup> 80

(Voir § 827.)

1653. — EAUX MINÉRALES D'URIAGE (Isère). Eaux chlorurées sodiques sulfureuses (27°.)

1654. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 272.)



## MOQUET

Suspendre la respiration. Eau froide ou glacée par gorgée; **antispasmodiques**; sulfate de strychnine (Guibourt). **Révuifs**; aimants, faradisation, applications de glace; **éther**; éther en pulvérisation, chloroforme en inhalations, jusquiame.

1655. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi, car composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons; il n'a pas les divers inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1656. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1657. — **ANTINAUSE OUDIN**, liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. Une cuillerée à bouche d'antinause Oudin calme instantanément les spasmes du diaphragme. (Voir § 1922.)

1658. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN** (de Chambéry), à base d'éther. (Voir § 1114.)

1659. — **PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN**.

1660. — **CIGARETTES GINIEZ**, à la jusquiame. Les cigarettes Giniez, préparées avec les feuilles choisies de la jusquiame noire, calment, au bout de quelques aspirations, les spasmes les plus violents.



## HYDROPIISIE

Rechercher la cause. **Diurétiques**; hydragogues; **purgatifs drastiques**; **iodiques**; **digitale**, convallaria maialis; diète lactée; **médication tonique**; bains d'étuve, de vapeur; frictions; acupuncture. — **Eaux minérales purgatives.**

### 1661. — VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT, ANTI-HYDROPIQUE. —

Le vin anti-hydropique du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, et d'après Bouchardat ce diurétique « est principalement ordonné dans l'hydropisie. »

Dorvault préconise également l'emploi de l'acétate de potasse « principalement en boissons et en potions dans les hydroopies. »

Dans l'anasarque, dans l'œdème, dans l'ascite, le Vin du D<sup>r</sup> Barbot a toujours donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas les plus rebelles. Sa puissante action diurétique en provoquant l'évacuation des liquides par les voies urinaires, apporte une amélioration immédiate dans l'état du malade et vient obvier conséquemment aux inconvénients multiples de la ponction qui, le plus souvent, ne procure qu'un soulagement de peu de durée.

MODE D'EMPLOI : De 1 à 6 cuillerées à potage par jour, dans l'intervalle des repas, soit toujours au moins une heure avant ou après.

Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot peut être employé pur, mais il est préférable de le diluer dans un peu d'eau sucrée, ou mieux dans un demi-verre de tisane diurétique.

### 1662. — SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET, aux stigmates de maïs.

Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates

est un remède populaire contre les affections de la vessie ; depuis quelques années, le **D<sup>r</sup> Becquet** l'a introduit en thérapeutique et l'a préconisé sous le nom de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** ; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates, l'action thérapeutique est par conséquent constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs et principalement le **sirop du D<sup>r</sup> Becquet** constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés ; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : 2 ou 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

#### 1663. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.

La **scille** est le plus efficace des diurétiques, mais son action est d'autant moins manifeste que ses effets émeto-cathartiques sont plus intenses ; la **scille** contient deux principes : la **scillitine**, qui possède seule l'action diurétique, et la **skuléine (Mandet)**, principe irritant et tonique ; on conçoit l'avantage qu'il y a à se servir d'un produit défini, toujours identique, et dont l'action se manifeste sans danger. La **scillitine**, préparée par **M. Mandet**, a été l'objet d'un travail présenté à l'**Académie de Médecine**. Ses travaux scientifiques lui ont valu le **prix Monthyon**, décerné par l'**Académie des sciences de Paris**.

Dose et mode d'emploi : Le **Sirop** s'administre chez les adultes à la dose de 2 ou 3 cuillerées à soupe par jour, matin, midi et soir, 2 heures après ou avant les repas, soit pur, soit dans une tasse de tisane nitrée. Les **Pilules** à la dose de 6 à 10 par jour, aux mêmes heures.

#### 1664. — ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX du Docteur GUILLIÉ. (Voir § 804.)



1665. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON  
(d'Orléans.) (Voir § 810.)

1666. — PILULES DIVINES F. MARTIN (de Nantes.)  
(Voir § 808.)

1667. — Véritables GRAINS DE SANTE DU D<sup>r</sup> FRANCK.  
(Voir § 818.)

1668. — CAPSULES BOUÉ contenant un centigramme  
d'iode libre.

1669. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT, à la digitale.  
(Voir § 771.)

1670. — SIROP ET GRANULES DE DIGITALE DE  
LABÉLONYE. (Voir § 772.)

1671. — SIROP ET PILULES LANGLEBERT, au conval-  
laria maialis. (Voir § 778.)

1672. — FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE.  
(Voir §§ 216 et 852.)

1673. — QUASSINE FRÉMINT (Pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

1674. — EAU NITRÉE D'ALSACE. L'eau nitrée d'Alsace  
contient par litre 0<sup>gr</sup> 13 de nitrate de potasse, composition  
exceptionnelle pour une eau minérale, ce qui la recommande  
dans le traitement de l'hydropisie et des affections cardia-  
ques.





## HYPOCHONDRIE

Établir la cause. Traitement moral; voyages, stations balnéaires, exercices. S'abstenir des alcooliques et des excitants; combattre l'anémie par les toniques, ferrugineux arsenicaux; traiter la constipation par les moyens appropriés, ainsi que l'état dyspeptique (Voir ces mots). Les névralgies et l'état spasmodique seront combattus par les antispasmodiques, principalement les valériانات, les opiacés, la belladone ou l'atropine, l'aconit; eaux minérales.

1675. — QUASSINE FRÉMINT (Pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

1676. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL. Quina et quassia.  
En stimulant les fibres musculaires de la muqueuse stomacale, le Vin du D<sup>r</sup> Duborjal devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion par son action corroborante et tonifébrifuge.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

1677. — FER AUPÉE. Il combat l'anémie et détruit la constipation. (Voir § 216.)

1678. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1679. — PILULES CRONIER, iodure de fer et quinine.  
(Voir § 1355.)

1680. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS. Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine.

1681. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie ne fatigue point la muqueuse intestinale; d'après les termes mêmes du savant rapporteur de l'Académie de Médecine, le citrate de magnésie agit « *cito, tuto et jucunde.* »

1682. — PODOPHYLLE DU D<sup>r</sup> COUSY. Trousseau, le premier, a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*; depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des Pilules de podophylle Cousy dans la thérapeutique et les travaux de Constantin Paul, Marchand, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé par les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

DOSES ET MODE D'EMPLOI: Les Pilules de Podophylle Cousy sont dosées à 1 centigramme; deux pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

1683. — THÉ DES ALPES DE RECH. (Voir § 816.)

1684. — THÉ PURGATIF BLAIZE PERE. (Voir § 817.)

1685. — (Véritables) GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK. (Voir § 818.)

1686. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)

1687. — EAUX MINÉRALES DE RENNES-LES-BAINS (Aude). Eaux ferrugineuses bi-carbonnées (12° à 51°.)

1688. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-ALBAN (Loire.) Eaux bicarbonatées sodiques ferrugineuses et gazeuses.



## HYSTÉRIE

Traitement moral, isolement, voyages, exercices, bains de mer. Pendant l'accès, aération, liberté de la respiration; **antihystériques**; après l'accès, **antispasmodiques**, valériane ou valérianates; assa-fœtida, éther; **calmants**, opium et ses préparations; **chloral**, belladone; **toniques amers et ferrugineux**; quinquina, colombo; quassia, apiol, café, coca; fer sous toutes ses formes. **Eaux minérales**, chlorurées, sodiques, ferrugineuses et sulfureuses.

1689. — **ANTINAUSE OUDIN**, liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. Excellent régulateur et sédatif efficace des affections spasmodiques, telles que la chorée, l'hystérie, etc., etc.

(Pour DOSES, voir § 1922.)

1690. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN** (de Chambéry), à base d'éther.

1691. — **PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN**.

1692. — **AMPOULES DE NITRITE D'AMYLE DE BOISSY**.

1693. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1694. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**. Quassia et quina. (Voir § 40.)

1695. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR**. Protoiodure de fer et manne. La manne, avec ses propriétés laxatives, devient le correctif du protosel de fer.

1696. — DRAGÉES DUD' HECQUET, au sesqui-bromure de fer. (Voir § 210.)

1697. — DRAGÉES ET ELIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN. (Voir § 213.)

1698. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1699. — THÉOBROME KINA-AUPÉE et FER AUPÉE. (Voir §§ 852 et 216.)

1700. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)

1701. — EAUX MINÉRALES D'AIX-LES-BAINS (Savoie). Eaux minérales sulfurées calciques (43° à 45°.)

1702. — EAUX MINÉRALES DE BOURRASSOL (Haute-Garonne). Eaux ferrugineuses (16°.)

1703. — EAUX MINÉRALES D'EAUX-BONNES (Basses-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (12° à 32°.)

1704. — EAUX MINÉRALES D'ORIOLE (Isère). Eaux bicarbonatées ferrugineuses.





## ICTÈRE

Repos, bains, hydrothérapie, douches sur le foie. Régime lacté. Boissons émoullientes et rafraichissantes; limonades; boissons faiblement alcalines; **diurétiques, purgatifs salins** et vomitifs. (Voir **CALCULS BILIAIRES**.) **Toniques.** Eaux minérales. — **ICTÈRE DU NOUVEAU-NÉ.** Bains, frictions sur la région du foie avec des pommades alcalines; sirop de chicorée; lavements avec miel de mercuriale.

1705. — **VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT.** Vin anti-hydropique. Le Vin anti-hydropique du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, et, d'après Bouchardat, ce diurétique « est spécialement ordonné dans l'hydropisie, la goutte et certaines affections des voies urinaires. Il est également prescrit dans l'ictère et les obstructions des viscères abdominaux. »

Dorvault préconise également l'emploi de l'acétate de potasse, « principalement en boissons et en potions dans les hydropisies et dans l'ictère. »

Dans l'anasarque, dans l'œdème, dans l'ascite, le Vin du D<sup>r</sup> Barbot a toujours donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas les plus rebelles aux diverses autres médications; son effet salutaire a été également constaté dans le traitement des affections du foie, soit chroniques, soit aiguës. Sa puissante action diurétique amène un prompt soulagement et vient obvier aux inconvénients multiples de la ponction, qui, le plus souvent, n'apporte qu'un soulagement de peu de durée.

MODE D'EMPLOI : De 1 à 6 cuillerées à potage par jour, dans l'intervalle des repas, soit toujours au moins une heure avant ou après.

Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot peut être employé pur, mais il est

préférable de diluer chaque dose dans un demi-verre d'eau sucrée, ou mieux encore dans un peu de tisane diurétique.

1706. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le **D<sup>r</sup> Becquet** l'a introduit en thérapeutique et l'a préconisé sous le nom de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est, par conséquent, constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose: 2 ou 3 cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.

1707. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.**  
(Voir § 1663.)

1708. — **ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX** du Docteur **GULLIÉ.** (Voir § 804.)

1709. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON**  
(d'Orléans.) (Voir § 810.)

1710. — **PILULES DIVINES DE F. MARTIN** (de Nantes.)  
(Voir § 808.)

1711. — **SEL DE SEDLITZ GRANULÉ CHANTEAUD.**

1712. — **VOMITIF DESLAURIERS**, à base d'ipécacuanha.  
(Voir § 952.)

1713. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0.02.)  
(Voir § 1169.)

1714. — VIN IODÉ D'OSSIAN HENRY.

1715. — VIN D'OSSIAN HENRY titré.

1716. — EAUX MINÉRALES DE MIERS (Lot). Eaux sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

1717. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.

Sulfate de magnésie. . . . . 29<sup>gr</sup> 07

Sulfate de soude. . . . . 17<sup>gr</sup> 80

(Voir § 827.)

1718. — EAUX MINÉRALES DE SAIL-LES-BAINS (Loire). Eaux bicarbonatées mixtes silicatées alcalines. (11° à 34°).

1719. — EAUX MINÉRALES DE SAINTE-MARIE (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfatées calciques (17°).







## IMPÉTIGO

Cataplasmes de fécule; poudre d'amidon; subérine, lycopode; sous-nitrate de bismuth. Pommades aux sels de mercure, au tannin, à l'acide salicylique; goudron, huile de cade. Lotions calmantes; lotions faibles au nitrate d'argent. **Arséniate de soude**; huile de foie de morue; gentiane; toniques amers; ferrugineux; arsenicaux. — Bains sulfureux; enveloppement au caoutchouc; air de la campagne; exercice. (Voir: GOURMES.) **Eaux minérales** sulfurées sodiques.

1720. — CATAPLASME UNIVERSEL, au fucus perlé d'Islande, dit Cataplasme à la minute. (Voir § 1631.)
1721. — SUBÉRINE BROCHARD. (Voir § 1386.)
1722. — AMANDINE DESLAURIERS, à base de glycérine boratée.
1723. — POMMADE CARRÉ. (Voir § 986.)
1724. — PÉTRÉOLINE LANCELOT, excipient des pommades. (*Nouveau Codex.*) (Voir § 1249.)
1725. — SPÉCIFIQUE ARDUIN, cold-cream hygiénique. (Voir § 1246.)
1726. — COALTAR SAPONINÉ LE BEUF (lotions au). (Voir § 123.)
1727. — EAU FÉLIX FORGE. (Voir § 982.)
1728. — GOUDRON VERNE SOLUBLE. Goudron pour pommades, glycérolés, etc., liqueur pour lotions; poudre absorbante. (Voir § 1253.)

1729. — **GOUDRON FREYSSINGE** (lotions de.)  
(Voir § 633.)

1730. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en  
boissons et lotions. (Voir § 455.)

1731. — **SIROP DE GRIMAULT**. Raifort iodé.

1732. — **FER AUPÉE**, fer réduit par la lumière.  
(Voir § 216.)

1733. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1734. — **DRAGÉES du D<sup>r</sup> AKAR**. Protoiodure de fer et  
manne. Ces dragées possèdent les mêmes propriétés que celles  
de protoiodure de fer; elles s'emploient dans les mêmes pro-  
portions, mais elles ont sur ces dernières l'avantage d'être  
tolérées par les personnes prédisposées à la constipation.

La manne devient le correctif naturel de l'échauffement  
produit par l'emploi prolongé des sels ferrugineux.

1735. — **EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN-LES-BAINS**  
(Seine-et-Oise). Eaux sulfurées calciques.

1736. — **EAUX MINÉRALES DE PIERREFONDS** (Oise).  
Eaux sulfurées calciques froides.

1737. — **EAUX MINÉRALES D'URIAGE** (Isère). Eaux  
chlorurées sodiques sulfureuses (27°.)

1738. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE  
VENDOME**. (Voir § 272.)



## INCONTINENCE D'URINE

Ne pas boire le soir. Électricité (un réophore dans l'anus, un autre sur le bas-ventre). Sulfate de strychnine (demi ou quart de milligramme). Belladone; atropine; seigle ergoté ou ergotine; chloral; bromures alcalins; toniques. Eaux minérales. Exercices; bains de mer et de rivière; bains sulfureux.

### 1739. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.

Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques de Gaiffe, du D<sup>r</sup> Tripier, de Clarke (modifié).

Excitateurs rectaux, vésicaux, uréthraux, utérins.

(Voir § 2388.)

1740. — GRANULES LECOCQ : Atropine à un demi-milligramme. Les granules Lecocq, mathématiquement dosés par un nouveau procédé mécanique, sont d'un emploi commode et certain entre les mains du praticien; comptant sur un dosage précis, il peut surveiller ou modifier ses prescriptions à son gré.

1741. — GRANULES LECOCQ : Sulfate de strychnine dosés à un demi-milligramme. (Voir § 160.)

1742. — DRAGÉES DE GRIMAUD (*de Poitiers*) à l'ergot de seigle ferrugineux.

1743. — GRANULES LECOCQ : Ergotine à un centigramme. (Voir § 160.)

1744. — SIROP DE FALIÈRES, au bromure de potassium.

1745. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.

1746. — EAUX MINÉRALES D'ALET (Aude). Eaux bicarbonatées calciques.

1747. — EAUX MINÉRALES DE VITTEL (Vosges). Eaux sulfatées calciques alcalines froides.





## INSOMNIE

Exercice le jour; hydrothérapie; narcotiques; solanées vireuses; antispasmodiques; bromures alcalins; chloral. Lactucarium.

1748. — ANTI-ASTHMATIQUE JULIEN. (Voir § 376.)

1749. — AMPOULES DE NITRITE D'AMYLE DE BOISSY.

1750. — SIROP DE FRAXININE MANDET.  
(Voir § 1992.)

1751. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. L'extrait thébaïque est le calmant par excellence; représentant tous les alcaloïdes de l'opium, il est préférable à la morphine ou à la codéine données isolément; l'action de l'aconit vient heureusement s'ajouter à celle de l'extrait thébaïque.

(Pour DOSES, voir § 473.)

1752. — SIROP de ZED, à base de codéine très pure, de baume de tolu et de quelques autres principes analogues. Ce sirop est exempt de tout opium.

1753. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.  
(Voir § 380 bis.)

1754. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

DE

bi-

Eaux

1755. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

1756. — SIROP AUBERGIER, au lactucarium. (Voir § 2514.)





## LARYNGITE

**LARYNGITE CATARRHALE**: repos; vomitifs; diaphorétiques; **inhalations** et **pulvérisations** balsamiques: goudron, térébenthine, tolu, benjoin. Préparations créosotées; bromures alcalins. Gargarismes émollients d'abord, astringents ensuite; aconit. — **LARYNGITE STRIDULEUSE**: linges chauds et éponges d'eau chaude sur le cou; vomitifs; traitement de la laryngite catarrhale, en insistant sur les antispasmodiques et les calmants. — **LARYNGITE ŒDÉMATEUSE**: révulsifs; gargarismes astringents; ponction. — **LARYNGITE GRANULEUSE**: topiques astringents, à l'iode de potassium; capsicum. Pulvérisations sulfureuses. Eaux minérales.

1757. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Sa puissante efficacité a été constatée par les D<sup>rs</sup> Cabarrus, du Planty, Laville. Pulvérisations, Inhalations. (Voir § 629.)

1758. — Pulvérisations de **GOUDRON FREYSSINGE**. (Voir § 633.)

1759. — **GOUDRON VERNE SOLUBLE**: Liqueur et dragées. (Voir § 451.)

1760. — **HYDROGEMMINE LAGASSE**, en inhalations et pulvérisations. (Voir § 448.)

1761. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boisson, gargarisme, pulvérisation. (Voir § 455.)

1762. — **GARGARISME BARNOUD**, au borate de soude. (Voir § 148.)

1763. — **PASTILLES DE BELIN**, goudron et tolu.

1764. — **PASTILLES BEAUFRÈRE, MERCIER ET BLIN**: Goudron, soufre et tolu.

**1765. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** Cette façon d'administrer l'acide salicylique rend les plus grands services toutes les fois qu'il s'agit de **maladies de la gorge**, de rhumes, **angines**, **diphthérie**, etc. Les personnes atteintes de tuberculose feront bien de faire un usage très fréquent de ces pastilles; si le mal n'est pas trop invétéré, on peut être certain d'amener promptement un soulagement, sinon une cautérisation complète des cavernes, à cause de l'action cicatrisante de l'acide salicylique sur les ulcères des poumons. On empêche également les désagréments de l'haleine fétide lorsqu'on fait usage de ces pastilles.

Dose : 15 à 20 pastilles par jour.

**1766. — TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS**, à base de chlorate de potasse et de borate de soude; elles facilitent considérablement l'emploi des iodiques. Mieux tolérées que les pastilles de chlorate de potasse, elles en ont tous les emplois.

*(Affections de la bouche, de la gorge, scorbut, stomatite...)*

**1767. — SIROP DE CHARCELLAY.** (Voir § 468.)

**1768. — SIROP ET PÂTE DE VAUQUELIN.**  
(Voir § 475.)

**1769. — SIROP DU D' FERDI**, minéral sulfureux. L'altération de la voix est une des conséquences malheureusement trop fréquentes de la **laryngite chronique**. Les cordes vocales se fatiguent à la suite de l'inflammation du larynx, les sons deviennent d'abord rauques et finissent par s'éteindre complètement. Cette aphonie, très pénible pour les personnes qui sont obligées de parler longuement et à haute voix, cède à l'emploi sagement dirigé du **Sirop minéral sulfureux du D' Ferdi**. En effet, les principes balsamiques et sulfureux qui entrent dans sa composition, parviennent à modifier heureusement la muqueuse qui sert d'enveloppe



aux organes de la phonation, les cordes vocales retrouvant rapidement leurs forces, et le timbre de la voix sa sonorité.

**1770. — CAPSULES DU D<sup>r</sup> BRODIE**, à la créosote pure de goudron de hêtre.

Au mois d'août 1877, le D<sup>r</sup> Bouchard, professeur à l'École de Médecine de Paris, et le D<sup>r</sup> Gimbert, savant praticien demeurant à *Cannes*, ont signalé l'action très remarquable de la **créosote du goudron de hêtre** dans le traitement de toutes les affections pulmonaires. Le larynx, qui est pour ainsi dire le sommet de l'appareil respiratoire, est souvent le siège d'inflammations très vives, non seulement dans sa membrane muqueuse, mais encore dans son tissu cellulaire sous-muqueux. De là, de fatigantes extinctions de voix, une toux persistante et des crachats abondants.

Les **Capsules Brodie**, à la créosote pure de goudron de hêtre, se trouvent donc indiquées contre cet état inflammatoire qu'elles résolvent après quelques jours de traitement.

**1771. — ÉLIXIR CRÉOSOTÉ**, au quinquina et au lactophosphate de chaux de J.-P. DUBOST.

Cette excellente préparation, dont l'éloge n'est plus à faire, a, par sa composition des plus rationnelles, sa place marquée dans le traitement des affections des organes respiratoires, telles que rhumes négligés, bronchites, toux opiniâtres, etc.

**1772. — DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ DE L. FOUCHER** (*d'Orléans.*) (Voir § 2475.)

**1773. — PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait

GER  
ique  
t de  
etc.  
aire  
pas  
ment  
ca-  
ique  
les  
ces

DE  
rate  
des  
de

(...)

ux.  
eu-  
les  
du  
par  
our  
à  
ral  
es  
à  
pe

éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1774. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir § 789 et 892)

1775. — TOPIQUE BERTRAND. (Voir § 1833.)

1776. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1777. — COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE DU Docteur WIATKA. (Voir § 965.)

1778. — EAU MINÉRALE DE GAZOST. Sulfurée, iodique (0,03) froide, bromo-iodurée, jamais excitante.

1779. — EAUX MINÉRALES DU MONT-DORE (Puy-de-Dôme). Eaux arsenicales bicarbonatées ferrugineuses et gazeuses 42° à 45°.

1780 — EAUX MINÉRALES DE SAINT-HONORÉ-LES-BAINS (Nièvre). Eaux sulfurées sodiques (32°.)

1781. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-MÉLANY (Ardèche). Eaux sulfatées sodiques dites : Source de l'Œuf.

1782. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 272.)





## LEUCOCYTHÉMIE

Distractions, voyages, hydrothérapie, bains de mer. Alimentation substantielle. Traitement : médicaments toniques, ferrugineux; arsenicaux; manganiques; préparations phosphorées; iodiques. Eaux minérales.

1783. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.  
(Voir § 848.)

1784. — VIN DE PAUL BUGEAU. (Cacao, quinquina, Malaga). Par son goût agréable, ses propriétés fortifiantes, ce vin délicieux est spécialement recommandé aux enfants languissants, aux jeunes filles chlorotiques, aux femmes délicates et nerveuses, aux personnes affaiblies par de longues maladies.

DOSES : Un petit verre à liqueur le matin à jeun, et le soir en se couchant. Un demi-verre pour les enfants.

1785. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

1786. — PEPSINE BLANCHARD. Elixir et pilules.  
(Voir § 76.)

1787. — PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE, lauréat de l'institut. (Voir § 182.)

1787 bis. — DRAGÉES RABUTEAU.

1788. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1789. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1790. — DRAGÉES CARBONEL, au perchlorure de fer.  
(Voir § 209.)

1791. — PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE  
DE FER DE HOGG. (Voir § 513.)

1792. — SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE  
SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 738.)

1793. — HUILE PHOSPHORÉE TITRÉE DU Docteur  
REINVILLIER.

1794. — EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON.  
(Puy-de-Dôme). Eaux chlorurées magnésiennes (35°).

1795. — EAUX MINÉRALES DE LUXEUIL. (Haute-  
Saône). Eaux ferrugineuses manganiques (24° à 29°).





## LEUCORRÉE

Médication tonique et ferrugineuse; balsamiques. Kava, baume de copahu, pin; huile de foie de morue. — Dans la **LEUCORRÉE AIGUE**: injections astringentes, alumineuses; tamponnements vaginaux; antiseptiques, acide salicylique, phénol, thymol, résorcine, naphтол. **Porte-remèdes**. — Dans la **LEUCORRÉE CHRONIQUE**: pessaire, cautérisation du col.

1796. — **CHOCOLAT GRANULÉ G<sup>re</sup> HAYEM**, au quinquina ferrugineux. Chaque déjeuner contient 30 centigrammes d'alcaloïdes du quinquina jaune calisaya et 12 milligrammes de fer réduit. (Voir § 1389.)

1797. — **MUSCULINE GUICHON**. (Voir § 178.)

1798. — **BOLDO-VERNE** et **ELIXIR DE BOLDO-VERNE**.  
« Les toniques amers et les bains ferrugineux naturels et artificiels constituent le traitement général de la leucorrhée. (Professeur Courty.)

« Le Boldo-Verne et l'Élixir de Boldo-Verne peuvent être placés parmi les toniques les plus actifs pour combattre cette affection. L'action thérapeutique du Boldo a principalement pour but de fournir un coefficient élevé à la puissance de l'assimilation chez les malades, par conséquent de fournir au sang les éléments qui lui manquent, et d'en refaire la richesse par le rétablissement des fonctions digestives toujours profondément troublées dans la leucorrhée des chlorotiques ». (D<sup>r</sup> Dupouy.)

Doses: Boldo-Verne, gouttes concentrées: 30 à 60 gouttes par jour à chaque repas, à doses progressives de 4 en 4 jours. (Chaque flacon contient un compte-gouttes.)

**Elixir de Boldo-Verne** : Quatre cuillerées à café par jour au dessert à chaque repas, et matin et soir.

**1799. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.**  
(Voir § 848.)

**1800. — QUINA PONTOIS.** Le corps médical a deux manières d'envisager la leucorrhée, soit comme affection purement locale, soit comme une conséquence générale de l'anémie.

Quoi qu'il en soit, les malades atteintes de leucorrhée, sont d'ordinaire dans un tel état de débilité, que leur santé exige l'usage d'une médication éminemment reconstituante.

Le quina Pontois, à base de quinquina calisaya et d'écorces d'oranges amères est une des préparations les plus toniques que la thérapeutique puisse prescrire contre la leucorrhée. Cet élixir qui représente dans toute leur intégrité les principes essentiels du quinquina est facilement accepté par les malades qui se dégoûtent si promptement de tout traitement interne; la saveur agréable de l'écorce d'oranges amères, tonique et antinerveux bien connu, masque facilement l'amertume du quinquina.

**1801. — THÉOBROME-KINA AUPÉE,** à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)

**1802. — VIN AUGUET,** toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.  
(Voir § 201.)

**1803. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL.** Quassia et quina.  
(Voir § 40.)

**1804. — FER AUPEE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

**1805. — FER BRAVAIS :** Préparation logique et irréprochable au point de vue chimique; une longue expérimen-

tation clinique en France et à l'étranger permet d'établir son importance, et de la placer en tête de la médication martiale, c'est le modificateur le plus puissant de l'hématose.

**DOSE :** De 2 à 15 gouttes au début du traitement pour arriver à 40 ou 50 gouttes; on le prend dans un peu d'eau, de vin ou de café (*un compte-gouttes accompagne chaque flacon*).

La préférence accordée au **fer Bravais** sur les autres préparations ferrugineuses, se trouve justifiée par l'extrait de la lettre d'un médecin de Londres, publiée le 3 mars 1877, dans le *British medical Journal* : « J'ai essayé, dit ce savant, « le **fer Bravais** sur un grand nombre de mes malades et l'ai « administré dans des cas où il était impossible de faire « prendre le fer sous une autre forme; c'est, à mon avis, la « meilleure préparation ferrugineuse connue jusqu'à ce jour. »

**1806. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR**, protoiodure de fer et manne. La plupart des malades atteintes de leucorrhée étant anémiques, la nécessité de la médication ferrugineuse s'impose donc au praticien; les **Dragées Akar**, au protoiodure de fer et manne sont un des meilleurs agents qu'il ait à sa disposition pour rendre au sang la richesse qu'il a perdue. Le protoiodure de fer a fait depuis trop longtemps ses preuves en thérapeutique, pour qu'il soit nécessaire de s'étendre longuement sur ses propriétés héroïques dues au fer et à l'iode qui entrent dans sa composition; malheureusement il provoque des constipations opiniâtres dont la manne, qui fait partie des **Dragées Akar** a facilement raison.

**1807. — DRAGÉES CARBONEL**, au perchlorure de fer.  
(Voir § 209.)

**1808 — DRAGÉES D'IODURE DE FER ET MANNE, DE L. FOUCHER** (d'Orléans). (Voir § 723.)

1809. — **ÉLIXIR HAMPTON** ; élixir cordial, au peptonate de fer, à la pepsine et à la diastase.

Dose : Une cuillerée avant les repas, deux fois par jour. (Voir § 722.)

1810. — **PILULES FERRUGINEUSES DU D<sup>r</sup> BLAUD**. Le carbonate de fer à l'état naissant et pur est le sel de fer qui s'assimile le mieux, étant complètement soluble dans le suc gastrique. (Voir § 732.)

1811. — **PILULES PETITOT**, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

1812. — **PILULES DE PROTO-IODURE DE FER DE VÉZU**. (Voir § 736.)

1813. — **SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 738.)

1814. — **PILULES DE KAVA DU D<sup>r</sup> FOURNIER**. Le professeur Gübler a recommandé l'emploi du kava contre la leucorrhée, il le classe en tête des synergiques du copahu, dont il n'a pas les inconvénients. (Voir § 414.)

1815. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE**, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)

1816. — **CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE. — GEMME SAPONINÉE LAGASSE**. A l'article blennorrhagie § 428, nous avons exposé le mode d'action des Capsules Lagasse ; la Gemme saponinée Lagasse possède dans les affections utérines des propriétés thérapeutiques dignes de fixer l'attention des médecins ; ses propriétés antiseptiques l'ont fait adopter, non seulement dans le traitement des plaies et ulcérations, mais encore contre les écoulements vaginaux. Le D<sup>r</sup> R. Fauquez, médecin-adjoint de Saint-Lazare, l'a souvent employée dans son service et a publié sur ce produit, dans la Revue médico-chirurgicale



des maladies des femmes, un article dont nous extrayons les passages suivants : « **La Gemme saponinée de Lagasse** est un puissant antiseptique; de l'urine mélangée d'un cinquième de son volume de gemme saponinée, a pu se conserver dix jours à l'air, sans altération; en plein été, de la chair de bœuf s'est conservée quinze jours dans cette émulsion; nous en avons fait usage avec le plus grand succès dans le traitement de la **leucorrhée**, avec ou sans ulcération du col; dans le traitement des ulcères de la matrice ou du canal de l'utérus; afin de modifier l'écoulement fétide et les hémorrhagies; dans les accouchements à titre de désinfectant; dans la métrite purulente, la vulvite, la vaginite. Quelques tentatives toutes récentes ont démontré son action très rapide dans quelques cas de diphthérie de la vulve, ce qui permet d'en conseiller l'usage dans des cas analogues de la gorge ou du larynx. »

MODE D'EMPLOI : Selon l'état plus ou moins grand de sensibilité des plaies ou des ulcérations, on fait des pansements avec de l'ouate ou de la charpie imbibée de **Gemme saponinée** pure, ou étendue d'un ou de deux volumes d'eau. En injections vaginales, deux à quatre cuillerées de **Gemme saponinée** dans un litre d'eau tiède.

1817. — **SIROPS ET VINS DE DESPINOY** à l'extrait pur de foie de morue, simple et ferrugineux. (Voir § 706.)

1818. — **ANTICATARRHAL LAMBERT.** (Voir § 2510).

1819. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF.** Injections vaginales avec : eau, 1/2 litre, et **coaltar Le Beuf**, une à deux cuillerées à bouche. (Voir § 123.)

1820. — **EAU FÉLIX FORGE.** Les propriétés topiques et antiseptiques de l'eau **Félix Forge**, la recommandent d'une manière spéciale contre les affections vaginales; on peut l'employer soit en injections, soit en tamponnements locaux. (Voir § 982.)

1821. — EAU DES PLAIES VARIQUEUSES.  
(Voir § 2554).

1822. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Injections.  
(Voir § 429.)

1823. — INJECTION DU D<sup>r</sup> SMET, au matico.

« Les propriétés non douteuses du **matico**, doivent placer  
« cette plante au rang des plus héroïques moyens que nous  
« possédons jusqu'ici pour combattre la blennorrhagie et la  
« leucorrhée. »

« Bouchardat. »

Cette injection a donné les meilleurs résultats et a mis les malades à l'abri de toute rechute.

1824. — MÉTRIASIPHORES DU D<sup>r</sup> PETITOT. Les succès obtenus à l'hôpital Saint-Eloi, à Montpellier, avec ce produit, ont engagé M. Petitot à le faire connaître au corps médical. Les Métriasiphores sont destinés à remplacer les injections médicamenteuses dans le traitement des affections vaginales ou utérines, leur composition explique leur mode d'action; ils sont formés de **tannin** et de **substances antiseptiques**, ils possèdent à la fois les propriétés toniques, astringentes et antiputrides qu'on doit exiger des médicaments destinés à combattre de pareilles affections. Le principal avantage qu'offrent les Métriasiphores est de ne céder que lentement leurs principes actifs; il faut environ 2 jours pour les épuiser entièrement, leur application correspond en quelque sorte à une injection permanente de 48 heures.

MODE D'EMPLOI : Les Métriasiphores sont des pessaires médicamenteux; ils doivent être introduits dans le vagin aussi profondément que possible; on peut les y maintenir au moyen d'un tampon ou les abandonner seuls; bien recommander de faire avant l'application, une grande ablution ou injection à l'eau tiède, afin d'enlever les mucosités qui empêcheraient le contact direct de la muqueuse.

1825. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Salicylé, en injections.  
(Voir § 1905.)

1826. — SALICOL DUSAULE. Injections et lotions au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1827. — THYMOL DORÉ et ses dérivés. (Voir § 1907.)

1828. — SEL D'OREZZA, OU DE BUSSANG, DE CHANTEAUD (de Vendôme). (Voir § 238.)



acer  
nous  
et la

mis

Les  
c ce  
orps  
les  
ons  
ode  
nti-  
es,  
ica-  
rin-  
der  
urs  
ond  
s.  
res  
gin  
au  
m-  
ou  
qui

ns.



## LUMBAGO

Ventouses scarifiées; cataplasmes émollients très chauds; sachets de sable brûlant; bains de vapeur; révulsifs; teinture d'iode. **A l'intérieur**: térébenthine cuite, propylamine, sulfate de quinine, calmants, chloral. Eaux minérales alcalines sulfureuses. (Voir RHUMATISME.)

1829. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé, dit cataplasme à la minute. Composé des principes mucilagineux du *fucus perlé d'Islande*, il a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir les inconvénients multiples. (Voir § 1631.)

1830. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1831. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1832. — **RÉVULSIFS DESNOIX**. Toile vésicante et thapsia Desnoix. (Voir § 2224.)

1833. — **TOPIQUE BERTRAND**. Sparadrap épispastique à base de cantharidine. Le principe actif très exactement

réparti dans la masse emplastique, permet d'obtenir, selon le temps de contact avec la peau, soit une légère révulsion, moins désagréable que celle produite par le thapsia, soit une rubéfaction, soit une vésication comparable à celle produite par la *Mouche de Milan*; ce produit se recommande à MM. les médecins qui peuvent avoir toujours sur eux un puissant révulsif, inaltérable et n'offrant jamais les inconvénients des vésicatoires, qui produisent le plus souvent la cystite.

MODE D'EMPLOI : Appliquer un **Topique Bertrand** de la grandeur du point douloureux, et le laisser en place jusqu'à obtention de l'effet prévu, avoir soin de le bien fixer et de le recouvrir de coton cardé comme absorbant.

1834. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1835. — **KALIBAUME GROSJEAN**. (Voir § 2354.)

1836. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D' FRANCEY**. (Voir § 1357.)

1837. — **ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN**. (Voir § 2362.)

1838. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER**. (Voir § 1996.)

1839. — **EAUX MINÉRALES DE CHALLES (Savoie)**. Eaux sulfureuses alcalines iodurées et bromurées froides.

1840. — **EAUX MINÉRALES DE CONTREXÉVILLE (Vosges)**. Eau sulfatée calcique alcaline (12°.)



## LUPUS

Cautérisation au nitrate acide de mercure; pâte de Canquoin, poudre de Vienne, scarification; **pommades** arsenicales ou mercurielles, de ciguë; huile de cade, d'acajou, de bouleau; pommades iodurées; huile de croton tiglium. Traitement interne de la **scrofule** ou de la **syphilis**. **Eaux sulfurées arsenicales**.

1841. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)
1842. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.
1843. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**; excipient des pommades. (*Nouveau Codex*). (Voir § 1249.)
1844. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au salicol Dusaule. (Voir § 751.)
1845. — **BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN**. — Antisypilitiques. (Voir § 2469.)
1846. — **GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE**. (Voir § 1257.)
1847. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN** : Salsepareille iodurée. Le virus syphilitique après avoir manifesté sa présence par les lésions les plus diverses et souvent les plus inattendues sur les différentes parties du corps, amène les accidents tertiaires, soit chez le sujet même, soit sur ses descendants : un dépuratif énergique est donc indispensable.
- Le **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien**, par ses propriétés dépuratives, provoque des phénomènes d'élimination, en favorisant

l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Chaque cuillerée à potage du **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien** renferme 40 *centigrammes d'iodure* de potassium, et chaque cuillerée à café en contient 10 *centigrammes*.

1848. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS.** — Sirop concentré de salsepareille composé. (Voir § 2480.)

1849. — **SIROP DE GRIMAULT :** Raifort iodé.

1850. — **TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES,**  
(Voir § 1000.)

1851. — **EAUX MINÉRALES D'AIX-LES-BAINS** (Savoie).  
Eaux minérales sulfureuses (43° à 45°).

1852. — **EAUX MINÉRALES D'AULUS** (Ariège). Eaux sulfatées calciques.

1853. — **EAUX MINÉRALES DE BOURBONNE-LES-BAINS** (Haute-Marne). Eaux chlorurées sodiques fortes (60 à 65°).





## MÉNINGITE

Diète lactée, bouillon, tisanes acidules ou délayantes; ne pas trop couvrir les enfants; couper les cheveux; pas de bruit autour des malades. — Sangsues aux apophyses mastoïdes; **révulsifs**; mouches de Milan; vésicatoires; huile de croton; pommade stibiée; teinture d'iode, affusions froides ou irrigation continue sur la tête; eau sédative; moyen empirique; alcoolature de bryone, 20 à 30 gouttes. **Iodure de potassium, bromures alcalins**. Comme purgatif: calomel, huile de ricin; contre les vomissements: le **sulfate de quinine**, l'opium, le chloroforme; l'éthérolé de **valériane**, le castoréum, l'assa-fœtida. Eau glacée; potion de Rivière; **chloral**.

1854. — **EMPLATRE LE PERDRIEL**, au thapsia.

1855. — **OUATE IODÉE HUGOT**. (Révulsif instantané).

L'Ouate iodée Hugot renferme 15 0/0 d'iode libre, tandis que la préparation du Codex n'en contient que 8 0/0. Le praticien, en obtenant la révulsion immédiate qu'il cherche, peut la modifier à son gré et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1856. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi: composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extract éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1857. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)



1858. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

1859. — **TOPIQUE LAFAY.** Vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1860. — Le **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET** s'applique au moyen d'un pinceau sur toutes les surfaces ; il supprime les bandes et les serviettes ; il est donc indispensable pour les enfants.

1861. — **SIROP DE FALIERES,** au bromure de potassium.

1862. — **SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.**

1863. — **CAPSULES TAETZ,** à l'huile de ricin.

1864. — **CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL :** Sulfate de quinine régulièrement dosées à dix centigrammes.

1493. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** (Voir § 1357.)

1866. — **CHLORAL LIMOUSIN.**

1867. — **GRANULES LECOCQ :** Croton-chloral à un centigramme. (Voir § 160.)

1868. — **GRANULES LECOCQ :** Valérianate de fer à un centigramme. (Voir § 160.)

1869. — **GRANULES LECOCQ :** Valérianate de quinine à un centigramme. (Voir § 160.)



## MÉTRITE

Repos général; injections astringentes. **Ceinture hypogastrique.** Bains de siège; sangsues à l'hypogastre; lavements émollients et laudanisés. Suppositoires calmants; topiques astringents; applications du fer rouge; perchlorure de fer; badigeonnage du col avec la teinture d'iode. **Eaux hémostatiques; injections antiseptiques:** phénol salicylé, thymol, naphтол, résorcine; liqueur de Labarraque. — Traitements **toniques et ferrugineux** suivant le sujet. **Eaux minérales.**

1870. — **CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE.** (Voir § 428.)

1871. — **ÉLATINE DU D' BOUIN.** Puissant hémostatique. Injections. (Voir § 1613.)

1872. — **MÉTRIASIPHORES DU D' PETITOT.** Ils cèdent lentement leurs principes astringents et antiseptiques et constituent une injection permanente. Mis en contact avec le col de la matrice dans le cas de granulation ou d'ulcération, les **Métriasiphores** exercent une action astringente qui, le plus souvent, rend les cautérisations inutiles et dispense les malades de se soumettre périodiquement aux soins donnés directement par un médecin. (Voir § 1824.)

1873. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF.** Injections vaginales avec eau coaltarée. (Voir §§ 123 et 1819.)

1874. — **GEMME SAPONINÉ DE LAGASSE,** en lotions et en injections. (Voir § 1816.)

1875. — **PHÉNOL DU D' LEBER.** — Salicylé. — Injections.

L'acide phénique et l'acide salicylique par leur association forment un des plus puissants antiseptiques connus.

(Voir § 1905.)

1876. — THYMOL DORÉ et ses dérivés.

(Voir § 1907.)

1877. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0,02.)

(Voir § 1169.)

1878. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL, quassia et quina.

(Voir § 40.)

1879. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1880. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

1881. — ÉLIXIR FERRUGINEUX DE RABUTEAU.

1882. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS : iodure de fer et quassine.

Les physiologistes ont remarqué que la quassine, le principe actif du quassia, exerçait une action toute particulière sur les cystites du col de la matrice qui accompagnent d'ordinaire les métrites. En effet, la quassine calme les douleurs provoquées par l'émission de l'urine. Or, comme dans le traitement de la métrite, les toniques et les ferrugineux sont prescrits par la thérapeutique, les Pilules Patris, qui associent aux propriétés du protoiodure de fer celles de la quassine, remplissent donc toutes les indications d'une médication parfaitement rationnelle.

1884. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER : Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

1885. — EAUX MINÉRALES DE BOURASSOL (Haute-Garonne). Eaux ferrugineuses bicarbonatées.

1886. — EAUX MINÉRALES DE COURS (Gironde). Eaux ferrugineuses froides.



## MÉTRORRHAGIE

Repos général; lavements froids et applications froides sur le ventre; injections hypodermiques d'ergotine ou d'ergotinine. Refaire le sang dans les cas d'anémie; alimentation substantielle; poudre ou gelée de viande; viandes saignantes; peptones; vins toniques; médication martiale; hydrothérapie; eaux minérales. Combattre les causes organiques de l'hémorrhagie utérine par l'ergot de seigle, l'ergotine, la rhue et les astringents; limonades minérales; eaux hémostatiques.

1887. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

1888. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.  
(Voir § 2165.)

1889. — POUDRE DE VIANDE YVON.

1890. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine, augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

1891. — VIN DURAND A LA DIASTASE.

1892. — VIN DE FORESTIER, au quinquina ferrugineux.

1893. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1894. — DRAGÉES CARBONEL, au perchlorure de fer.  
(Voir § 209.)

1895. — DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN. (Voir § 213.)

1896. — PILULES PETITOT, au proto-carbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

1897. — ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN. (Voir § 1611.)

1898. — SEIGLE ERGOTÉ DE VELPRY. (Voir § 25.)

1899. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN, puissant hémostatique.

1900. — SIROP DE PERCHLORURE DE FER DE DELEAU.

1901. — EAUX MINÉRALES DE DAX (Landes). Eaux ferrugineuses légèrement alcalines (32° à 60°).

1902. — EAUX MINÉRALES D'ORIOLE (Isère). Eaux minérales bicarbonatées ferrugineuses.



ions  
mie:  
ntes;  
iné-  
t de  
nos-

se.  
de  
di-  
ule  
me

as.

ix.

de

er.



## MIASMES

Ventilation; désinfection par une température élevée; grands feux dans les villes. Acide sulfureux; vapeurs d'acide phénique; thymol; acide azotique; acide hypoazotique; chlore et hypochlorites; lotions avec les solutions désinfectantes: phénol, goudron ou coaltar saponiné; plâtre coalté; poudres désinfectantes; charbon; eau créosotée.

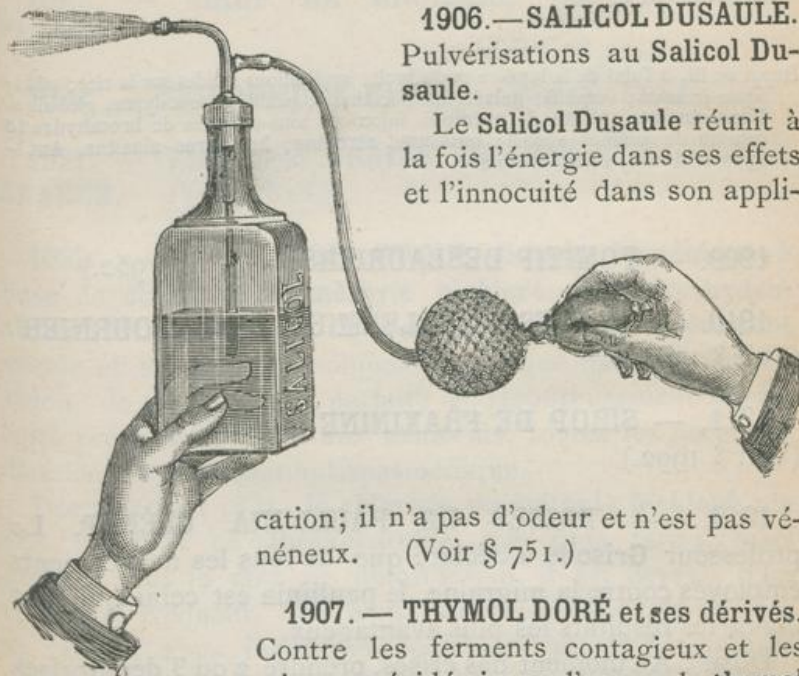
1903. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Antiputride, désinfectante. Vaporisations. Pulvérisations.

1904. — GOUDRON VERNE soluble. Goudron en nature et liqueur pour solution et lavages. (Voir § 1253.)

1905. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Le phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber doit prendre place aux premiers rangs des agents prophylactiques destinés, sinon à prévenir les miasmes, du moins à en arrêter le développement. De même que l'acide phénique est l'antiputride par excellence, de même l'acide salicylique, qui entre également dans la composition du soluté Leber, s'oppose à la vie des microbes, des bacilles et autres organismes que la science reconnaît aujourd'hui comme le foyer toujours en activité des maladies épidémiques. Dès que ces affections contagieuses sévissent, le Phénol du D<sup>r</sup> Leber doit être employé comme suit :

MODE D'EMPLOI : Délayer 3 à 4 cuillerées à bouche de Phénol salicylé dans un litre d'eau, et s'en servir pour les lotions de toilette; pour arroser les appartements; en pulvérisations; pour désinfecter ou assainir les cuvettes et les vases intimes. Pendant les maladies épidémiques, avoir soin de verser dans les vases ou cuvettes destinés aux déjections une cuillerée à bouche de Phénol salicylé pur. Les person-

nes qui approchent les malades atteints de ces affections, devront en imprégner leurs effets, en verser quelques gouttes sur leur mouchoir. Un excellent moyen pour purifier l'air vicié des habitations consiste à en verser 5 à 6 cuillerées dans un vase et à maintenir ce vase en ébullition pendant quelque temps.



**1906.—SALICOL DUSAULE.**  
Pulvérisations au Salicol Dusaule.

Le Salicol Dusaule réunit à la fois l'énergie dans ses effets et l'innocuité dans son appli-

cation; il n'a pas d'odeur et n'est pas vénéneux. (Voir § 751.)

**1907.—THYMOL DORÉ et ses dérivés.**

Contre les ferments contagieux et les miasmes épidémiques, l'usage du **thymol Doré** pour l'hygiène du corps et pour l'assainissement des appartements est certainement d'une efficacité sans pareille. L'alcool thymique et le **savon au thymol Doré** de la *Société d'hygiène pratique* répondent en outre à toutes les exigences de la toilette quotidienne.

**1908.—CIGARETTES GINIEZ, au camphre.** Pendant les épidémies, l'emploi fréquent et continu des **Cigarettes Giniez, au camphre**, est conforme aux lois de l'hygiène la plus salubre.



## MIGRAINE

Repos au lit, à l'abri de la lumière et du bruit; applications froides sur la tête; pédiluves irritants; vomitifs; **gelsémium**; fraxinine; paullinia; eucalyptus globulus. **Ferrugineux**; sulfate de quinine; injections sous-cutanées de bromhydrate neutre de quinine; aconit; quinium; atropine; bromures alcalins. Antispasmodiques; métallothérapie.

1909. — **VOMITIF DESLAURIERS.** (Voir § 952.)

1910. — **PILULES DE GELSÉMIUM DU D<sup>r</sup> FOURNIER.**  
(Voir § 1965.)

1911. — **SIROP DE FRAXININE MANDET.**  
(Voir § 1992.)

1912. — **PRISES DE PAULLINIA CLÉRET.** Le professeur Grisolles a déclaré que, de tous les médicaments employés contre la migraine, le paullinia est celui qui lui a donné les résultats les plus avantageux.

Dose : Au moment des crises, prendre 2 ou 3 demi-prises de 10 en 10 minutes.

1913. — **CAPSULES ET SIROP, à l'essence pure d'eucalyptus globulus de DELPECH.** (Voir § 626.)

1914. — **FER AUPÉE, son action sur les organes digestifs le recommande.** (Voir § 216.)

1915. — **ÉLIXIR FERRUGINEUX DE RABUTEAU.**

1916. — **LIQUEUR DE LAPRADE : Albuminate de fer.**



1917. — PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY. (Voir § 1357.)

1918. — SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1359.)

1919. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM PENNÈS.

1920. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

1921. — (Véritables) GRAINS DE SANTÉ du Docteur FRANCK. (Voir § 818.)

1922. — ANTINAUSE OUDIN, liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. Solution hydroalcoolique de chlorure de méthyle bichloré, légèrement sucrée et aromatisée; toujours identique dans sa composition, de conservation parfaite et rigoureusement titrée, cette préparation offre aux médecins, toutes les garanties d'action d'un puissant antispasmodique.

Découvert en 1831, le chlorure de méthyle bichloré n'a été introduit en thérapeutique que plus tard; mais depuis, sous le nom de chloroforme, il est devenu d'un emploi si fréquent, que nous nous dispensons de décrire sa valeur; nous insisterons seulement sur ce fait, que le chloroforme employé généralement pour l'usage externe, ne présente pas les garanties nécessaires qu'on doit exiger d'un médicament destiné à être administré à l'intérieur; le produit qui fait la base de l'Antinause Oudin, est spécialement pour l'usage interne.

DOSES : Pour les adultes : six à huit cuillerées à bouche ou à dessert par jour selon l'état.

Pour les enfants : de 5 à 12 ans, trois à 5 cuillerées à café par jour.

Pour les enfants au-dessous de 5 ans, deux ou trois cuillerées à café par jour.

1923. — **CAFÉ BARLERIN.** Beaucoup de médecins recommandent à leurs clients, l'usage du **Café Barlerin**, il possède les propriétés toniques des meilleurs cafés, sans avoir l'inconvénient de leur action excitante sur le système nerveux; c'est un stomachique précieux, recommandé contre certaines affections de l'estomac, gastrites, gastralgies, etc.; on l'a également recommandé contre les névroses et la migraine en particulier.

MODE D'EMPLOI : En infusion après les repas, comme le café ordinaire.

1924. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN** (*de Chambéry*). La meilleure des préparations éthérées et la seule dans laquelle ce puissant antispasmodique perd la sensation désagréable et souvent douloureuse qu'il produit sur la muqueuse buccale. (Voir § 1114.)

1925. — **MENTHOLINE**, ou crayon antinévralgique (*usage externe*). (Voir § 1967.)

1926. — **NERVINE FOURLON.** Introduire un tampon d'ouate imbibé de liquide dans chaque narine et faire des aspirations à quelques minutes d'intervalle. (Voir § 1968.)

1927. — **APPAREILS ÉLECTRO MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER.** (Voir § 1996.)





## NÉCROSE

Antiphlogistiques; sangsues; vésicatoires; cautérisation ponctuée ou transcurrente; résection; compression; ouvrir les abcès; drainage; injections; extraire les séquestres; pansements antiseptiques. Toniques; quinquina; phosphates. Bains sulfureux et de mer; eaux minérales. — **NECROSE PHOSPHOREE.** Ne pas garder dans les ateliers les gens ayant de mauvaises dents ou des gengivites; faire changer de profession. Régimes toniques; amers; injections chlorurées; pommades calmantes; ouvrir les abcès de bonne heure; n'enlever les séquestres que lorsqu'ils sont mobiles. — **Eaux sulfureuses sodiques.**

1928. — **ANTISEPTIQUE DESNOIX.** Méthode Lister.

(Voir § 2075.)

1929. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER.** — Salicylé. L'association de l'acide salicylique à l'acide phénique constitue, dit le D<sup>r</sup> Declat, un des plus puissants antiseptiques connus. Dans les divers pansements, son emploi a toujours donné les résultats les plus satisfaisants, et son usage a, de la thérapeutique, bien vite passé dans la vie usuelle. Le Phénol Leber est actuellement d'un emploi journalier.

1930. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1931. — **QUINA-QUASSIA RABOT.**

1932. — **SIROP DE QUINQUINA FERRUGINEUX DE LE COUPPEY.**

1933. — **THÉOBROME-KINA AUPÉE,** cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

1934. — **PHOSPHATE DE FER SOLUBLE DE LERAS.**

**1934 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydrophosphate de chaux.**

Le chlorhydrophosphate de chaux est la préparation la plus rationnelle, la seule physiologique, puisqu'à l'état naturel ce sel ne se dissout qu'à la faveur de l'acide chlorhydrique du suc gastrique; c'est la seule qui réunisse à l'action eupeptique de l'acide chlorhydrique les effets reconstituants du phosphate de chaux, et concourt directement au même but.

C'est celle qui, sous le même volume, contient le plus de médicament, l'acide chlorhydrique ayant, sur le phosphate de chaux un pouvoir dissolvant plus considérable que tous les autres acides.

C'est également la moins acide; c'est enfin la plus économique, condition importante pour un traitement souvent de longue durée.

Mélangée à de l'eau sucrée, de l'eau et du vin, elle est insipide, de sorte que les malades ne s'en fatiguent point. Prise au moment des repas, comme cela doit être, elle favorise la digestion d'une manière très sensible.

DOSE : Une cuillerée à bouche de Solution du D<sup>r</sup> Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.

**1935. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux.**

Avec ses propriétés d'assimilation, le biphosphate de chaux, par sa nature soluble, doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites.

DOSE : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

**1936. — SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON, au chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)**

**1937. — ÉLIXIR CHAPÉS; phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)**

1938. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

1939. — EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°.)

1940. — EAUX MINÉRALES D'EAUX-BONNES (Basses-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques (12° à 32°.)

1941. — EAUX MINÉRALES D'URIAGE (Isère). Eaux chlorurées sodiques sulfureuses (27°.)



dro-

n la  
na-

hy-  
tion  
asti-  
t au

s de  
hate  
tous

ono-  
t de

est  
int.  
fa-

ens

e de

de  
utes  
elles

les

ON,

imi-



## NÉPHRITE

**NÉPHRITE AIGUE** : diète lactée; bains; **révulsifs** sur la région lombaire; bains de vapeur. Ne pas administrer de médicaments pouvant s'accumuler dans le rein; éviter toute cause de refroidissement; **diurétiques**; astringents. — **NÉPHRITE PARENCHYMEUSE** : même traitement. — **NÉPHRITE CHRONIQUE** : insister sur les diurétiques; même traitement; **eaux minérales alcalines**.

1942. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1943. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué; son effet est intermédiaire entre le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas, et le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extrait éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1944. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

1945. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

1946. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1947. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET.**

1948. — **GRANULES DE DIGITALINE DE HOMOLLE ET QUÉVENNE.**

1949. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs. (Voir § 97.)

1950. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT**, à la digitale. « *La digitale, dit Bouchardat, s'emploie dans la néphrite (mal de Bright) et MM. Homolle et Quévenne l'ont également utilisée avec succès.* »

La digitale, à la condition d'être toujours également présentée, offre les plus grandes ressources aux praticiens, et en prescrivant le Sirop du D<sup>r</sup> Frobert, ils peuvent compter sur une préparation toujours identique et scrupuleusement dosée.

1951. — **VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT**. Vin antihydropique. — Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, c'est un des plus puissants diurétiques connus, et son emploi a toujours donné les résultats les plus satisfaisants. (Voir § 1414.)

1952. — **THÉ DU D<sup>r</sup> BECQUET** : stigmates de maïs.

1953. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Spécifique. (Observations du D<sup>r</sup> Pitet.) (Voir § 559.)

1954. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

1955. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : quassia et quina. (Voir § 40.)

1956. — **EAUX MINÉRALES DE CUSSET (Allier)**. Eaux bicarbonatées sodiques (16°).

1957. — EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS  
(Haute-Savoie). Eaux bicarbonatées calciques (12°).

1958. — SEL DE VICHY OU DE VALS DE CHANTEAUD  
DE VENDOME. (Voir § 30.)







## NÉVRALGIES, NÉVROSES

Topiques calmants; **révulsifs**, et surtout vésicatoires morphinés. Piqûre avec l'atropine. Electricité; aimantation; injections sous-cutanées avec le **bromhydrate de quinine**; inhalations d'éther ou de chloroforme. A l'intérieur, **gelsémium**, paulinia, fraxinine, quinoïdine, cressine, tous les **antispasmodiques**; **aconit** et **quinium**; **bromures alcalins**; **chloral**; solanées vireuses; **toniques** et **ferrugineux**; enfin section du nerf. Bains et douches sulfureuses. Rechercher s'il y a eu syphilis. S'il y a intermittence, **sulfate de quinine**: dans les névralgies rebelles, sulfate de cuivre ammoniacal et douches térébenthinées. — **NÉVROSES**: rechercher la cause. **Antispasmodiques**: **bromures alcalins**; opiacés; haschich; électricité; hydrothérapie. — **Eaux minérales calci-sodiques**.

1959. — **EMPLATRE LE PERDRIEL**, au thapsia.

1960. — **OUATE IODÉE HUGOT**. Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du **Codex** n'en renferme que 8 0/0. Le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1961. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1962. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir §§ 789 et 892.)

1963 — TOPIQUE BERTRAND. (Voir § 1833.)

1964. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1965. — PILULES DE GELSEMIUM DU D<sup>r</sup> FOURNIER. Les propriétés thérapeutiques du « *gelsemium sempervirens* » sont établies aujourd'hui, d'une manière irréfutable, par les travaux et les observations des D<sup>rs</sup> Dujardin-Beaumetz et Maurice Raynaud, de Paris, Gordes, de Genève, Ortille, de Lyon, et bien d'autres savants médecins.

« Les Pilules anti-névralgiques du D<sup>r</sup> Fournier ont permis  
« de vulgariser l'emploi du *gelsemium*; leur action anti-  
« névralgique presque élective sur les nerfs de la cinquième  
« paire, en fait un spécifique des névralgies faciales et s'étend  
« jusqu'aux névralgies intercostales et même sciatiques. »

Professeur Desmarres.

DOSES : Deux pilules à la fois, puis une toutes les heures jusqu'à six ou sept.

1966. — REMÈDE ANTI - NÉURALGIQUE DE A. RADIGUET.

Le Remède anti-névralgique de A. Radiguet, d'un usage aussi simple que commode, s'emploie seulement au moment des crises. Il se compose exclusivement : 1° d'un cataplasme calmant, à base de plantes vireuses : stramonium, morelle, jusquiame, etc. ; 2° de pilules anti-névralgiques, de composition spéciale, à base de sulfate de quinine chimiquement pur, d'extrait d'opium, de jusquiame, etc.

Ce précieux agent thérapeutique agit avec une rapidité remarquable sur le système nerveux facial, et il a la propriété de calmer, pour ainsi dire instantanément, les névralgies du trijumeau ; il se recommande conséquemment tout spécialement à l'attention du corps médical.

Durée du traitement : Un jour. Une seule boîte suffit pour empêcher toute récurrence.

**DOSES ET MODE D'EMPLOI :** Délayer la farine calmante dans un peu d'eau ; la faire cuire 10 à 12 minutes ; l'étendre sur un linge fin et l'appliquer aussi chaude que possible sur les parties douloureuses.

Après la pose du cataplasme, prendre 5 pilules avec un intervalle de cinq minutes entre chacune d'elles. Le praticien sera toujours libre de varier la dose des pilules suivant l'âge et le tempérament du malade.

**1967. — MENTHOLINE, ou crayon anti-névralgique à base de menthol.** D'un emploi facile, et grâce à ses bons effets, ce crayon est aujourd'hui très répandu et très apprécié ; sa forme élégante permet de l'avoir toujours sur soi, au théâtre, à la promenade, aux réunions ; par son odeur très agréable, il remplace avantageusement les flacons de sels anglais.

**MODE D'EMPLOI :** Appliqué légèrement et à différentes reprises sur le siège de n'importe quelle douleur nerveuse, il procure une agréable sensation de fraîcheur et amène un calme immédiat.

Les **névralgies** et les **migraines** les plus opiniâtres sont toujours soulagées et très souvent guéries par l'emploi de la **Mentholine**.

**1968. — NERVINE FOURLON.** Produit complètement inoffensif, à base de camphre. Dans la névralgie, il suffit d'imbibé de **Nervine Furlon** le tampon contenu dans la boîte, de l'introduire dans la narine du côté malade et de faire deux ou trois aspirations fortes pour obtenir une sédation aussi complète qu'instantanée. On peut aussi frictionner la tempe avec de l'ouate imbibée de **Nervine**.

Dans les douleurs dentaires, la **Nervine Furlon** réussit également bien ; si la dent est cariée, il suffit d'introduire dans l'ouverture un tampon d'ouate imbibée de **Nervine** ; si la douleur n'est pas calmée, employer ce topique comme pour la névralgie.

1969. — **DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM FOUCHER** (*d'Orléans*). L'emploi du bromure de potassium est obligatoire dans le traitement des maladies nerveuses en général; de plus, son usage a toujours donné des résultats constants; il peut être supporté à très fortes doses et sans danger dans la cure des **névralgies**, des affections du cœur, du cerveau, de l'hystéro-épilepsie, etc.

Malheureusement sa saveur peu agréable empêchait beaucoup de malades de le prendre en solutions ou en sirops. **Monsieur Foucher** est arrivé à présenter le bromure de potassium sous forme de **Dragées** et à masquer complètement le goût de ce bromure alcalin.

D'une ingestion facile, d'un dosage exact, les **Dragées Foucher** permettent au praticien de suivre, de surveiller et de modifier à son gré ses prescriptions.

Chaque dragée contient **25 centigrammes** de bromure de potassium chimiquement pur.

1970. — **SIROP DE HENRY MURE**, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

1971. — **TRIBROMURE GIGON**. (Voir § 1310.)

1972. — **CHLORAL LIMOUSIN**.

1973. — **CAFÉ BARLERIN**, en infusion après les repas. (Voir § 1923.)

1974. — **THÉOBROME KINA-AUPÉE**, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 216.)

1975. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne. (Voir § 1372.)

1976. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1977. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

1978. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** (Voir § 1357.)

1979. — **SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1359.)

1980. — **CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM, au quinquina.** Les névralgies reconnaissent diverses causes se rapportant forcément à un mauvais état général. La médication, tendant à reconstituer l'organisme, convient donc dans le traitement des névralgies, même les plus rebelles.

Le **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem, au quinquina,** peut, par sa composition, prendre place parmi les toniques et les fortifiants dignes d'être recommandés au praticien. Les alcaloïdes et le tannin contenus dans le quinquina rigoureusement dosé, qui sert à la préparation du **Chocolat G<sup>ve</sup> Hayem** sont précisément la base active de tout traitement dirigé contre les névralgies; d'autre part, les matières grasses et sucrées que renferme le chocolat combattent avec succès les troubles de la nutrition.

1981. — **GRANULES LECOCQ.** Aconitine à un demi-milligramme.

1981 *bis.* — **PILULES MOUSSETTE.** Aconitine et quinium.

1982. — **ANTINAUSE OUDIN,** liqueur hygiénique à base de chlorure de méthyle bichloré. (Voir § 1922.)

1983. — **SIROP PECTORAL DE E. MALRIC,** à base d'extrait thébaïque et d'aconit. L'aconit et l'opium associés en proportions convenables, constituent un excellent calmant des névralgies en général; le **Sirop de Malric** contient ces deux agents thérapeutiques dans des proportions toujours égales et dont l'action est toujours identique pour une même dose.

(Pour doses, voir § 395.)

1984. — **CIGARETTES GINIEZ**, au cannabis indica. (*Chanvre indien ou haschich*). D'après le **D<sup>r</sup> Moreau**, les Cigarettes au cannabis indica sont appelées à rendre de grands services à la thérapeutique dans le traitement de toutes les névroses, et c'est à ce titre que les Cigarettes Giniez se recommandent au corps médical.

1985. — **CRESSINE B. DUPUY**. La Cressine isolée par **M. Dupuy**, est le principe actif du « *cresson alénois* ; » les observations recueillies par les nombreux médecins qui l'ont employée, démontrent son efficacité souveraine contre les névralgies de toutes sortes.

1986. — **ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN**. (Voir § 2362.)

1987. — **KALIBAUME GROSJEAN**. (Voir § 2354.)

1988. — **PAULLINIA GRANULÉ DE VELPRY**. (Voir § 25.)

1989. — **PRISES DE PAULLINIA CLÉRET**. Dans les cas de névralgies rebelles où le sulfate de quinine a échoué, on obtient de bons résultats du paullinia Cléret. Il est également prescrit avec succès contre le tic douloureux de la face.

Dose : Au moment des crises, prendre deux ou trois demi-prises, de dix en dix minutes.

1990. — **PILULES ANTI - NÉURALGIQUES DE DESLAURIERS**, à base de théine, de valérianate de zinc et de quinine.

1991. — **POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD**. (Voir § 380 bis.)

1992. — **SIROP DE FRAXININE MANDET**. « *L'écorce de frêne, qui a semblé mériter un moment le titre ambitieux de quinquina d'Europe, n'est plus employée aujourd'hui,*

« bien que comme amer et astringent elle ne soit pas à dédaigner. » (Gübler). Les travaux de M. Mandet, lauréat de l'Institut, ont jeté un nouveau jour sur la valeur thérapeutique du frêne; c'est à M. Mandet que l'on doit la découverte de la fraxinine; le D<sup>r</sup> Ducrest l'a employée avec succès à la dose de 60 à 90 centigrammes, contre les névralgies de la cinquième paire, et lui a reconnu des propriétés éminemment fébrifuges; c'est aussi un agent précieux pour combattre les désordres de l'appareil digestif et du système nerveux.

DOSE ET MODE D'EMPLOI : Deux ou trois cuillerées à potage par jour avant les repas.

1993. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux. Par ses propriétés d'assimilation et sa nature soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à bases insolubles, telles que les phosphites ou les hypophosphites.

DOSE : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour, après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

1994. — QUINOÏDINE DURIEZ (Dragées de).  
(Voir § 1358.)

1995. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.  
Electrothérapie. — Induction. — Excitateurs.  
(Voir § 2388.)

1996. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. Les remarquables expériences faites par nos plus éminents physiologistes ont démontré depuis longtemps l'analogie qui existe entre la force électrique et la force nerveuse : l'emploi de l'électricité, comme agent thérapeutique, était donc logiquement indiqué dans le traitement des affections musculaires, à la condition *sine qua non* de pouvoir obtenir un courant doux et continu.

L'Académie de Médecine a reconnu que, seuls, les Appareils électro-médicaux flexibles de Pulvermacher avaient résolu

ce double problème; elle les a conséquemment honorés de sa haute approbation, et, de plus, elle a voté des remerciements à leur inventeur. (*Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris, tome XVI, n° 13*). Enfin, les professeurs **Becquerel, Pouillet, de la Rive, Duchenne (de Boulogne), Gariels, Littré, Onimus, Robin, Tripier...** ont, par leurs rapports élogieux, signalé et fait apprécier les heureux résultats obtenus par l'emploi des **Appareils Pulvermacher** dans la cure des affections nerveuses en général.

**1997. — EAUX MINÉRALES DE LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme).** Eaux chlorurées sodiques bicarbonatées arsenicales (60°.)

**1998. — EAU MINÉRALE DE SIERCK (Lorraine).** L'eau minérale de Sierck, chlorurée, calci-sodique (12 grammes) et bromurée, aide puissamment la médication antispasmodique dans le traitement des **névroses**.







## NYMPHOMANIE

Bains de siège froids, émollients, calmants, d'acide carbonique; conseiller le mariage, et recourir aux maisons de santé en cas d'oubli de toute pudeur. Traitement moral, exercices et distractions. A l'intérieur: **bromure de camphre**, **bromures alcalins**; **préparations de ciguë**; sulfure de carbone (une à deux gouttes dans l'alcool); toniques et ferrugineux.

1999. — **DRAGÉES DE BROMURE DE POTASSIUM** de **FOUCHER** (d'Orléans).

2000. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE**, au bromure de camphre. Le bromure de camphre est le spécifique par excellence des maladies nerveuses : il agit à petites doses. Chaque dragée contient exactement 10 centigrammes de principe actif.

Dose : De 5 à 12 dragées par jour, toujours une heure avant les repas, ou deux heures après.

2001. — **TRIBROMURE GIGON** (Voir § 1310.)

2002. — **GRANULES LECOCQ** : Cicutine à un demi-milligramme. Les Granules Lecocq sont mathématiquement dosés par procédé mécanique; le praticien peut conséquemment compter sur un dosage précis.

2003. — **FER AUPÉE** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2004. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)



## OBÉSITÉ

Exercices méthodiques, marche et gymnastique; sudation, peu de sommeil; s'abstenir d'aliments gras, féculents, sucrés, d'alcool, viandes rôties sans graisse; vin pur en petite quantité; très peu d'eau; thé sans lait ni sucre; café; purgatifs minéraux; *fucus vesiculosus*; iodiques. Eaux minérales.

2005. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie. D'après les conclusions du rapport présenté à l'Académie de Médecine, le citrate de magnésie excite sans fatigue pour la muqueuse gastro-intestinale, et son action est à la fois : « *cito, tuto et jucunde* ».

2006. — LIMONADE SÈCHE, AU CITRATE DE MAGNÉSIE LANGLOIS.

2007. — PILULES PURGATIVES H. BOSREDON (d'Orléans). (Voir § 810).

2008. — PILULES DIVINES F. MARTIN (de Nantes). (Voir § 808.)

2009. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. Lorsqu'il n'est pas nécessaire d'obtenir un effet purgatif énergique, mais bien une irritation des plus légères sur les fibres de la muqueuse gastro-intestinale, la Poudre laxative de Vichy (selon la formule du D<sup>r</sup> Souligoux), doit être employée à cause de son action certaine et toujours identique; elle a de plus le grand avantage de ne point débilitier l'estomac par son usage continu.

La Poudre laxative de Vichy provoque, dix heures environ

après son absorption, une légère contraction intestinale qui amène sans douleur et sans diarrhée, une selle naturelle copieuse.

**2010. — ANTI-OBÉSITAS**, élixir à base de *fucus vésiculosus* et d'iodure de potassium. L'action lente que le *fucus vésiculosus* exerce sur l'économie animale est de celles qu'on nomme altérantes et peut être rapportée à la présence des sels neutres qu'il renferme en abondance, et surtout à la petite proportion de son iodure de sodium. Agissant à la manière des doses faibles d'iode, il modifie par conséquent la circulation des vaisseaux capillaires, et fait prédominer le mouvement de dénutrition sur celui de composition, d'où la résorption de la graisse en réserve, des exsudats plastiques et des tissus non complètement organisés.

L'addition d'une proportion déterminée d'iodure de potassium, favorise son mode d'action. L'**Élixir Antiobésitas** est facile à prendre, car le goût désagréable du *fucus vésiculosus* et la saveur de l'iodure de potassium sont complètement masqués.

Dose : Un petit verre à liqueur, le matin à jeun.

**2011. — EAU MINÉRALE DE BONDONNEAU (Drôme).** L'Eau minérale de Bondonneau, la seule eau iodurée gazeuse connue, fait disparaître rapidement l'obésité sans nuire à la santé.

**2012. — EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON GUBLER (Puy-de-Dôme).** Chloro-magnésiennes.

**2013. — EAUX MINÉRALES DE MIERS (Lot).** Eaux sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

**2014. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.**

Sulfate de magnésie. . . . . 29 gr. 07

Sulfate de soude. . . . . 17 — 80

(Voir § 827.)



## ODONTALGIE

Soins de la bouche: le matin, **eaux dentifrices** alcalines neutres ou acides, selon la réaction de la salive; nettoyer la bouche après chaque repas; état de propreté constant; traiter la scrofule, la syphilis, la dyspepsie, selon les indications; à l'intérieur, **ferrugineux** et **phosphates**; **toniques**. — Contre la carie, cautérisations au fer rouge; **topiques** au chloroforme; créosote; teinture de benjoin; pour cautériser la pulpe, acide arsénieux, acide phénique, mélanges calmants et isolants; obturation. — Contre la périostite, incision et cautérisation à l'acide chromique; lavages avec solutions alcalines; **chlorate de potasse**. — **DENTS DE SAGESSE** (accidents). Fendre la gencive jusqu'à la dent. Arracher la dent ou la deuxième molaire (ordinairement) pour faire place.

2015. — **BAUME SÉDATIF CHAUTARD**. L'efficacité de ce baume est attestée par trente années d'expérience et de succès. Il calme instantanément la douleur, cautérise le nerf dentaire et, possédant la propriété de durcir après son application, il remplace le plombage des dents.

Un traitement suivi rend les dents tout à fait insensibles.

**MODE D'EMPLOI**: Imbiber un morceau d'amadou de grosseur suffisante pour remplir exactement la cavité, et l'appliquer à l'aide d'un cure-dent. Renouveler le pansement jusqu'à cessation de la douleur.

2016. — **GOUTTES JURASSIQUES**. (Mastic dentaire du D<sup>te</sup> **LEVIER**.) Appliquées dans les cavités des dents malades, elles soulagent instantanément et guérissent les maux de dents produits par la carie; en se solidifiant, ce mastic devient préférable aux plombages; il est économique, et chacun peut devenir son propre dentiste. **Les Gouttes jurassiques** sont inoffensives et agréablement aromatisées.

MODE D'EMPLOI : Prendre une boulette de coton de grosseur suffisante pour remplir la cavité dentaire ; la fixer à l'extrémité d'une tige métallique, et après l'avoir imbibée de **Gouttes jurassiques**, la placer dans la carie et l'y entasser ; en quelques instants, le durcissement s'opère et peut durer plusieurs mois.

2017. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**. Lotions avec eau :  $\frac{1}{4}$  de verre et *coaltar* : une cuillerée à café. (Voir § 123.)

2018. — **ÉLIXIR DENTIFRICE DES RR. PÈRES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE SOULAC**. (Voir § 1055.)

2019. — **PASTILLES DE DETHAN**, au chlorate de potasse.





## OPHTHALMIE

**CONJONCTIVITE SIMPLE** : douches froides (12°) sur l'œil fermé, avec jets en arrosoir; compresses tièdes quand les malades ne peuvent supporter le froid. Collyres au sulfate de zinc et eau de roses; sous-acétate de plomb; nitrate d'argent qu'on neutralise ensuite avec le chlorure de sodium. Sur les paupières: **pommades** au précipité rouge, au sous-acétate de plomb liquide; badigeonnage sur les bords libres avec la teinture d'iode; lotions de borate de soude. Pommade sur les tempes avec l'onguent mercuriel belladoné. — **CONJONCTIVITE DIPHTHÉRIQUE** : deux ou trois sangsues à la tempe; scarifications multiples de la conjonctivite. Eau glacée sur les paupières. Compresses d'eau blanche. **Collyres** au borax, tannin; acide phénique. Badigeonnage des paupières avec teinture d'iode; lavage des yeux avec lait et glycérine; **collyres** au nitrate d'argent et neutralisation immédiate avec eau salée. — **CONJONCTIVITE PURULENTE** : lavages à l'eau tiède. Crayons au nitrate d'argent mitigé avec nitrate de potasse; crayons au sulfate de cuivre (trois fois par jour). **Collyres** au nitrate d'argent, au sulfate neutre d'atropine; **pommade** au précipité rouge ou jaune sur les paupières. Œil dans l'obscurité; purgatifs salins. — **CONJONCTIVITE GRANULEUSE** : bonne hygiène; isolement, **collyres** au nitrate d'argent et au chlorhydrate de cocaïne; macération de jéquirity; crayons de sulfate de cuivre et tannin. Compresses d'eau chaude en permanence. Inoculation d'une blennorrhagie ou d'une conjonctivite purulente (de Wecker). — **OPHTALMIE SYMPATHIQUE, IRIDO-CHOROÏDITE** : antiphlogistiques énergiques. — Moyens chirurgicaux. — Ponctions. — Iridectomie, etc.

2020. — **COLLYRE VOLATIL DU D' PÉRIER**. (Alcoolat aromatique.) Cet alcoolat, dont les vapeurs seules agissent sur les yeux, joint à l'action tonique de l'alcool, les propriétés aromatiques, vulnéraires et stimulantes des plantes qui le composent, et en particulier de la sauge, du thym et de l'arnica. Il réveille la vitalité de l'appareil visuel, l'entretient et apporte aux forces régénératrices de la nature le plus précieux concours. En un mot, c'est le remède indiqué dans tous les cas où il y a inflammation, fatigue ou affaiblissement de l'organe.

2021. — TUBE-COLLYRE DU D<sup>r</sup> J. GAYAT, à l'oxyde jaune d'hydrargyre.

2022. — COTON HYDROPHILE DU D<sup>r</sup> TOURAINNE. (Coton charpie.) (Voir § 1.)

2023. — SALICOL DUSAULE. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

2024. — PÉTRÉOLINE LANCELOT. Elle ne rancit jamais, c'est le meilleur excipient des pommades. (Voir § 1249.)

2025. — COLLYRE DU D<sup>r</sup> DUBOIS, au chlorhydrate de cocaïne, pour l'anesthésie locale de l'œil.

Grâce à son action, il n'est pas une affection des yeux qui ne soit susceptible d'en tirer bénéfice. « *De toutes les opérations qui se pratiquent sur les yeux, dit le D<sup>r</sup> Panas, celle de la cataracte est appelée à bénéficier au premier chef de l'emploi de ce nouvel agent anesthésique.* »

Le malade, à part la sensation désagréable du contact de la première goutte tombante, n'accuse aucune douleur et pas la moindre cuisson. L'œil, loin de rougir, tend à pâlir légèrement, mais le plus souvent, dit Koller, « *malgré l'action vaso-constrictive de la cocaïne, il ne change pas de couleur.* »

Tout corps étranger, enclavé dans la cornée, peut être enlevé sans la moindre douleur.

Le Collyre du D<sup>r</sup> Dubois, qui n'irrite pas, et ne s'altère pas, a conséquemment sa place tout indiquée dans le cabinet de tout praticien.

MODE D'EMPLOI : Procéder par instillation de cinq en cinq minutes; au bout d'un quart d'heure environ, l'action du Collyre Dubois gagne par l'absorption l'iris dont le sphincter se paralyse en partie et l'anesthésie locale est complète. Les deux temps les plus pénibles de l'opération de la cataracte, à savoir l'ouverture des paupières par l'écarteur, et la fixation

du globe par la pince fixatrice, se passent à l'insu du malade. La section de la cornée est si peu douloureuse, qu'elle ne provoque aucune plainte.

L'usage du chlorhydrate de cocaïne rend des services journaliers dans la polyclinique de l'Hôtel-Dieu.







## OREILLONS

Isolément pour éviter la contagion. — Mentonnière ouatée et imprégnée d'un corps gras. Liniments calmants. **Cataplasmes.** Alimentation demi-liquide. — Repos à la chambre. — S'il y a métastase, même moyen à employer. Les inflammations des parotides à la suite des fièvres éruptives ou typhoïdes doivent être traitées par sangsues, ventouses scarifiées, mouchetures à la lancette. **Pansements antisepsiques.** — Si les oreillons sont suivis d'induration, pommades résolutives; **emplâtre de Vigo.** Éviter soigneusement le contact du froid.

2026. — **CATAPLASME UNIVERSEL AU FUCUS PERLÉ**, dit **Cataplasme à la minute.** Les cataplasmes prescrits contre les oreillons sont d'une application difficile s'ils ne sont faits avec cette toile, d'un emploi si répandu aujourd'hui, que l'on appelle **Cataplasme à la minute.** Il suffit d'en couper un morceau de la grandeur voulue, de ramollir ce tissu dans un peu d'eau chaude, et de l'appliquer, dès qu'il est suffisamment gonflé, sur la partie malade. Une bande de baudruche le tient en place et lui conserve sa température. Mieux que tout autre, ce cataplasme qui doit ses principes émollients au mucilage du *lichen d'Islande*, accepte et retient à sa surface les divers calmants, tels que huile camphrée, baume tranquille et laudanum dont la thérapeutique recommande l'usage contre cette bénigne mais désagréable infirmité des oreillons.

2027. — **COTON HYDROPHILE DU D<sup>r</sup> TOURAINNE.**  
(Coton-charpie.) (Voir § 1.)

2028. — **SALICOL DUSAULE.** Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)



## OTITE, OTORRÉE

Injections émollientes, astringentes, désinfectantes, calmantes répétées avec eau de roses, eau de plantain; sulfate de zinc, tannin; **phénol salicylé**; **acide phénique**; **thymol**; **résorcine**; alun; borate de soude; sublimé; chloral; glycérine; garnir le conduit avec les topiques; **révulsifs** derrière l'oreille. A l'intérieur, traiter la scrofule ou la tuberculose: **iodure de fer**; **arséniat de fer**, basilic; **huile de foie de morue**; toniques.

2029. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**. Injections avec *Coaltar* : une partie, et *eau* : cinq à six parties. (Voir § 123.)

2030. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Antispasmodique et désinfectante. (Voir §§ 2043 et 2412).

2031. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**. Salicylé. L'otite, accompagnée d'otorrhée, est à l'oreille ce que l'ozène est au nez; le même traitement externe s'impose donc au praticien. Aussi, le phénol du D<sup>r</sup> Leber agira-t-il énergiquement, et sur la phlegmasie qui caractérise cette affection des membranes de l'oreille, et sur l'écoulement qui en est la conséquence. La solution du D<sup>r</sup> Leber étant à base d'acide phénique et salicylique, les propriétés antiseptiques de ces deux acides, amènent promptement la résolution de l'état inflammatoire, et la suppression de l'écoulement.

Il faut injecter 2 ou 3 fois par jour dans l'oreille le **Phénol salicylé** du D<sup>r</sup> Leber.

2032. — **SALICOL DUSAULE**. Injections au **Salicol Dusaule**. (Voir § 751.)

2033. — **OUATE IODÉE HUGOT.** (Révulsif, instantané).  
L'Ouate iodée Hugot renferme 15 0/0 d'iode libre, tandis que la préparation indiquée par le nouveau Codex, n'en contient que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut la modifier à son gré, et arriver même à la vésication.

2034. — **PAPIER ALIX,** au piment royal de Ceylan.  
Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué, son effet est intermédiaire entre le sinapisme dont l'action est rapide mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extract éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2035. — **TOPIQUE LAFAY,** vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2036. — **SUC DE BASILIC CLAUSS.** (Voir § 2463.)

2037. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** (Voir § 525.)

2038. — **FER AUPEE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble (Voir § 216.)





## OZÈNE

Rechercher la cause. Injections émoullientes d'abord pour faire tomber les croûtes, ensuite détersives avec eaux sulfureuses et alcalines. Injection de sublimé, d'azotate d'argent, d'eau à grand courant, de chloral; hyposulfite de soude, **acide salicylique**; phénol salicylé; borate de soude; tannin; permanganate de potasse, **thymol**. Applications de poudres de calomel, d'iodoforme, camphre, racines d'asarum. A l'intérieur, **iodure de potassium**.

**2039. — COALTAR SAPONINÉ LE BEUF.** Injections coaltarées. (Voir § 2029.)

**2040. —** Injections et boisson de **GOUDRON FREYSSINGE.** (Voir § 633.)

**2041. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER, salicylé.** L'ozène, cette affection, aussi désagréable pour le malade qui en souffre que pour ceux qui l'entourent, n'est bien souvent qu'une dégénérescence du coryza chronique. Comme l'ozène est presque toujours accompagné d'ulcérations purulentes, il importe de tarir cet écoulement fétide à l'aide d'une médication appropriée. Le **Phénol du D<sup>r</sup> Leber**, injecté 3 ou 4 fois par jour dans les narines, cicatrise promptement les plaies, pendant que les acides phénique et salicylique, qui sont la base du soluté du **D<sup>r</sup> Leber**, atténueront et supprimeront, grâce à leurs propriétés antiseptiques, l'odeur insupportable exalée par l'ozène.

**2042. — SALICOL DUSAULE.** Injections au **Salicol Dusaule.** (Voir § 751.)

2043. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Antiputride. Elle agit victorieusement, d'après le **D<sup>r</sup> Cabarrus**, dans des cas où avaient échoué tous les agents connus. (Voir § 629.)

2044. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS.** Sirop concentré de salsepareille composé.

La *salsepareille*, qui jouit des propriétés à la fois sudorifiques et diurétiques, se trouve donc naturellement indiquée dans le traitement de l'ozène, et le sirop concentré de *salsepareille* composé du **D<sup>r</sup> Almas**, préparé depuis plus de vingt années contre ces affections, offre à la thérapeutique de sérieuses garanties de succès.

Dose : Deux cuillerées matin et soir pendant huit jours, puis on augmentera progressivement jusqu'à trois et quatre cuillerées, soit six à huit par jour.

2044 bis. — **SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN** : Salsepareille iodurée.

L'emploi de la *salsepareille* a été préconisé depuis le seizième siècle, et, d'après les mémoires des plus célèbres médecins de l'époque, elle opérait des cures merveilleuses dans les cas où le mercure demeurait impuissant.

Associée à l'iodure de potassium, la *salsepareille* est toujours demeurée le complément obligé de tout traitement dépuratif et le **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien**, qui est le sirop du *D<sup>r</sup> Ricord* modifié, est un précieux médicament physiologique, qui, loin de troubler les fonctions de l'organisme, en rétablit l'équilibre.

Par ses propriétés dépuratives, il provoque des phénomènes d'élimination, en favorisant l'expulsion des éléments morbides.

Chaque cuillerée à potage du **Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien** renferme 40 centigrammes d'iodure, et chaque cuillerée à café en contient 10 centigrammes.



## PALES COULEURS

Régime substantiel; farine d'avoine; jus et poudre de viande, **reconstituants**; **antispasmodiques**; infusions aromatiques. Emménagogues; voyages et distractions; séjour à la campagne. **Toniques**: quassia, gentiane, quinquina, colombo, écorce d'oranges amères; **médication martiale**; **manganique arsenicale**. — Suspension du traitement pendant la période menstruelle. **Eaux minérales**.

2045. — **CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM**, au quinquina ferrugineux. (Voir § 1389.)

2046. — **FARINE SCOTTS**, farine pure de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée.

La farine de gruau d'avoine d'Ecosse est desséchée dans des étuves à courant d'air sec, dont la température ne dépasse jamais 40°; de cette façon, on conserve toujours tous les principes diastasés et phosphatés qui sont forcément volatilisés dans les anciens fours à tourailles chauffés à 80° et plus.

La farine Scotts de gruau d'avoine diastasée et phosphatée constitue un précieux agent de médication aux convalescents, ainsi qu'aux enfants rachitiques ou débiles, principalement au moment du sevrage.

2047. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL**. (Voir § 837.)

2048. — **MUSCULINE GUICHON**. (Voir § 178.)

2049. — **PEPTONE DEFRESNE**. C'est le reconstituant par excellence des globules rouges et du tissu musculaire. Pour **DOSES**, voir § 77.

2050. — **POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir § 2165.)
2051. — **FER AUPÉE**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)
2052. — **SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET**, au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)
2053. — **SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON**, au chlorhydro-phosphate de chaux. (Voir § 872.)
2054. — **PERLES D'ÉTHER DU D<sup>r</sup> CLERTAN.**
2055. — **ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.**  
(Voir § 848.)
2056. — **QUASSINE FRÉMINT** (Pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)
2057. — **THÉOBROME KINA-AUPÉE**, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)
2058. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : Quina et quassia.  
(Voir § 40.)
2059. — **VIN DE SAINT-RAPHAEL**, fortifiant et digestif. Tonique, reconstituant, goût excellent, préférable dans beaucoup de cas, pour les personnes affaiblies, au quinquina et aux ferrugineux, dont il n'a pas les inconvénients.  
Dose : Un demi-verre à bordeaux après chaque repas.
2060. — **FER BRAVAIS.** (Voir § 217.)
2061. — **DRAGÉES CARBONEL**, au perchlorure de fer.  
(Voir § 209.)
2062. — **DRAGÉES ET PASTILLES DE LACTATE DE FER DE GÉLIS ET CONTÉ.** (Voir § 724.)

2063. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> HECQUET, au sesqui-bromure de fer. (Voir § 210.)

2064. — DRAGÉES ET ÉLIXIR DYNAMOPHORES DE FÉLIX MARTIN. (Voir § 213.)

2065. — DRAGÉES D'IODURE DE FER ET MANNE, DE L. FOUCHER (*d'Orléans.*) (Voir § 723.)

2066. — PILULES FERRUGINEUSES DU D<sup>r</sup> BLAUD. Le carbonate de fer à l'état naissant et pur, est le sel de fer qui, par suite de son entière solubilité dans les acides de l'estomac, s'assimile le mieux. (Voir § 732.)

2067. — PILULES CRONIER : iodure de fer et quinine. (Voir § 1355.)

2068. — PILULES DE PEPSINE ET FER RÉDUIT PAR L'OXYGÈNE DE HOGG. (Voir § 734.)

2069. — PILULES PETITOT, au protocarbonate de fer et à la rhubarbe de Chine. (Voir § 224.)

2070. — PILULES DE PROTO-IODURE DE FER DE VÉZU. (Voir § 736.)

2071. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER : Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

2072. — EAUX MINÉRALES D'ORIOLE (Isère). Eaux ferrugineuses et alcalines gazeuses froides.

2073. — EAUX MINÉRALES DE RENNES-LES-BAINS (Aude). Eaux ferrugineuses carbonatées (12° à 51°).

2074. — SEL D'OREZZA ou de BUSSANG, de CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 272.)





## PANSEMENTS

Méthode Lister; antiseptiques, phénol, salicol.

2075. — ANTISEPTIQUE DESNOIX. Méthode Lister. On donne le nom d'antiseptiques à des substances simples ou composées, qui ont la propriété d'empêcher la putréfaction ou la décomposition des matières organiques. Ces substances sont de diverses natures qui varient suivant l'origine animale ou végétale de l'objet à soustraire à la décomposition.

Parmi les composés qui jouissent de la propriété antiseptique, il en est quelques-uns qui, comme l'acide phénique, l'acide salicylique, l'acide borique, etc..., s'appliquent plus particulièrement à la pratique chirurgicale.

Il y a quelques années, M. le professeur Lister, d'Edimbourg, s'inspirant des travaux si remarquables de notre éminent chimiste M. Pasteur, sur les germes et les fermentations, imagina la méthode antiseptique qui, après avoir rencontré d'abord l'incrédulité, puis une opposition plus ou moins vive, a fini par être adoptée par les maîtres les plus autorisés de la chirurgie moderne; cette méthode pratiquée comme elle doit l'être, donne des résultats tellement satisfaisants, qu'elle mérite d'être placée au rang des plus belles découvertes de la chirurgie.

M. Lister s'est dit, que la cause principale d'aggravation des plaies et des blessures produites soit par le scalpel, soit par accident, devait résider dans les éléments extérieurs,

et que l'air, les instruments, les linges, les aides, l'opérateur lui-même pourraient bien être les véhicules de transmission des corpuscules fermentescibles à l'intérieur des plaies; et que, si on parvenait à supprimer la cause, on supprimerait infailliblement les effets; de là, la méthode à laquelle il a attaché son nom et qui a résolu le problème, depuis si longtemps vainement cherché.

## PRATIQUE DU PANSEMENT :

Deux solutions aqueuses jouent un grand rôle dans le pansement : la solution d'acide phénique à 5 gr. pour cent d'eau, ou **solution forte**; et la solution à 2 gr. 50 pour cent d'eau, dite **solution faible**.

Les instruments, les éponges sont maintenus assez longtemps dans la solution forte, les éponges doivent être exprimées avec soin, avant d'être remises à l'opérateur. Tout objet devant être mis en contact avec la plaie ou ses environs, devra être purifié de la même façon; la solution faible servira pour laver et purifier les mains. A ces soins de propreté minutieuse, il faut ajouter une autre précaution très importante : créer autour de la plaie et du champ opératoire, une atmosphère antiseptique. Ce résultat est obtenu par la pulvérisation, à l'aide d'un appareil spécial, de l'eau phéniquée en un jet puissant au-dessus du champ opératoire, et qui doit l'envelopper pendant tout le temps de l'opération.

Ceci fait, le pansement consiste dans la ligature des vaisseaux au moyen du catgut. Le catgut, fabriqué à l'aide de boyaux, a l'apparence d'un fil, et est d'une solidité parfaite; il est de cinq grosseurs différentes, indiquées par les n<sup>os</sup> 0, 1, 2, 3, 4, et doit servir tant à la ligature des vaisseaux qu'à la suture des plaies. Il ne doit pas être enlevé et doit demeurer dans la plaie, sa nature animale fait qu'il est facilement assimilable, et il est, en effet, assimilé au bout de très peu de temps.

Le pansement consiste ensuite dans l'application sur la

plaie, d'un morceau de protective (*silh protective*) taillé et mouillé préalablement dans la solution faible d'acide phénique. Puis, on applique directement sur le protective quelques fragments de gaze antiseptique, également trempés dans la solution faible. Cette précaution est nécessaire, bien que la substance soit antiseptique, parce que la gaze ne cède l'acide phénique que lentement, et des germes peuvent s'être déposés pendant l'exposition à l'air, germes qu'il est nécessaire de détruire immédiatement. Pour la même raison, on mouille légèrement dans la même solution la surface du pansement qui s'appliquera sur la peau.

Cette dernière pièce principale du pansement se compose en général de huit feuilles de gaze superposées.

Entre la septième et huitième feuille, on place l'imperméable ou *mackintosh*, la surface tournée vers la plaie, le pansement devra couvrir une étendue assez considérable au delà de la plaie, et la dépasser de quelques centimètres.

Le pansement sera fixé ensuite à l'aide de bandes de gaze antiseptique qui sont d'une extrême commodité, elles ne glissent pas; elles sont très solides et très résistantes.

Telle est la manœuvre générale du pansement, sans qu'il soit possible d'indiquer ici les modifications qu'il devra subir pour chaque cas particulier. Dans certains points, le pansement devra être plus épais, dans d'autres, il faudra combler les vides par où l'air pourrait filtrer, etc.

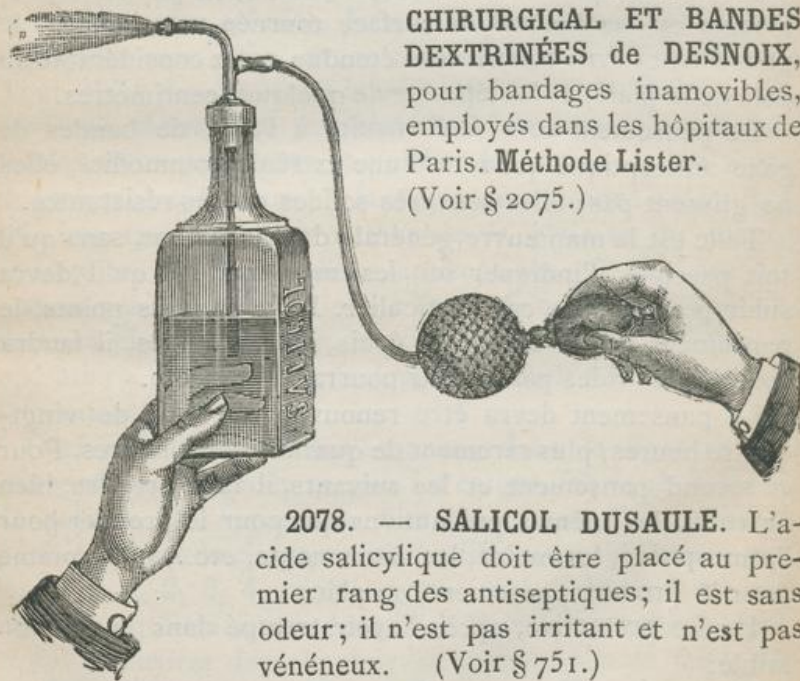
Le pansement devra être renouvelé au bout de vingt-quatre heures, plus rarement de quarante-huit heures. Pour ce second pansement et les suivants, il faut prendre, bien entendu, les mêmes précautions que pour le premier pour l'atmosphère, les mains, les instruments, etc., puis comme pour le premier pansement, on place :

- 1° : Le protective, après l'avoir trempé dans la solution faible;
- 2° : Quelques morceaux de gaze humectée;
- 3° : Le pansement de huit feuilles de gaze; entre les deux dernières feuilles, le mackintosh;

4° : La bande de gaze.

Tous ces détails font comprendre que l'application de cette méthode présente peu de difficultés, et ces difficultés, seraient-elles plus grandes, les chirurgiens auront tout intérêt à les surmonter, car ils ne tarderont pas à constater la supériorité de ce traitement; par les remarquables succès qu'ils obtiendront, ils n'hésiteront point à l'adopter définitivement.

2076. — BANDES DEXTRINÉES pour bandages inamovibles et SPARADRAP CHIRURGICAL DESNOIX. Méthode Lister. Seuls employés dans les hôpitaux de Paris. (Voir § 2075.)



2077. — SPARADRAP CHIRURGICAL ET BANDES DEXTRINÉES de DESNOIX, pour bandages inamovibles, employés dans les hôpitaux de Paris. Méthode Lister. (Voir § 2075.)

2078. — SALICOL DUSAULE. L'acide salicylique doit être placé au premier rang des antiseptiques; il est sans odeur; il n'est pas irritant et n'est pas vénéneux. (Voir § 751.)

2079. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Salicylé. Depuis que le D<sup>r</sup> Déclat a préconisé avec tant d'autorité l'emploi de

l'acide salicylique comme l'antiferment par excellence, l'usage de ce merveilleux produit s'est répandu dans la vie usuelle comme dans la pharmacie, mais jamais application plus heureuse n'a été faite, que celle qui, en l'unissant au phénol, a constitué l'antiseptique par excellence.

**2080. — NÉCESSAIRE DESLAURIERS. (Déposé).** Ce nécessaire renferme environ 50 instruments ou médicaments permettant en cas d'urgence de porter les premiers secours, en attendant l'arrivée du médecin, et à celui-ci d'administrer immédiatement les médicaments urgents.





## PARALYSIE

Déterminer la nature. — **PARALYSIE A FRIGORE**: faradisation; flagellation; ré-vulsifs; liniments excitants, Bains de vapeur, aromatiques, sulfureux. — **PARALYSIE D'ORIGINE CERÉBRALE**: n'électriser qu'après la cession des contractures et par séances très courtes. **Purgatifs énergiques**. — **PARALYSIE D'ORIGINE SPINALE**: faradisation, et, s'il y a atrophie, courants continus. Hydrothérapie: à l'intérieur: nitrate d'argent; noix vomique. — **PARALYSIE DES CONVALESCENTS**: courants à faible tension. **Toniques et ferrugineux**, comme dans la Paralyse des chlorotiques. — **PARALYSIE ATROPHIQUE DE L'ENFANCE**: faradisation des muscles encore excitables. — **PARALYSIE HYSTÉRIQUE**: aimantation; métallothérapie, faradisation et courants continus; antispasmodiques. — **PARALYSIE FACIALE A FRIGORE**: faradisation, courants continus. — **PARALYSIE SATURNINE**: bains sulfureux, courants continus; **iodure de potassium**. — **PARALYSIE PARTIELLE**: galvanisation; faradisation, électropuncture; massage; préparations strychnées; **iodiques**; hydrothérapie; antispasmodiques; **bromures alcalins** contre les douleurs. **Eaux minérales**.

2081. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**.  
Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques de  
Gaiffe, du Dr Tripier, de Clarke (modifié.) (Voir § 2388.)

2082. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

2083. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe  
actif dosé. (Voir § 481.)

2084. — **BONBONS PURGATIFS DU D<sup>r</sup> BRÉBANT**.

2085. — **SEL DE SEDLITZ CHANTEAUD**.

2086. — **EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS**.  
(Voir § 1446.)

2087. — **DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ  
DE L. FOUCHER** (d'Orléans). Employées spécialement dans  
la paralysie saturnine. (Voir § 2475.)

2088. — KALIBAUME GROSJEAN. (Voir § 2354.)
2089. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)
2090. — FER AUPÉE ET THÉOBROME QUINA-AUPÉE. (Voir § 216.)
2091. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)
2092. — PASTILLES SCHAEDELIN : Phosphate de fer.
2093. — PILULES BLANCARD : Protoiodure de fer.
2094. — PILULES BLAUD : Carbonate de fer.
2095. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS. Protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 1177.)
2096. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)
2097. — EAUX MINÉRALES DE BOURBONNE-LES-BAINS (Haute-Marne). Eaux chlorurées sodiques fortes (60° à 65°.)
2098. — EAUX MINÉRALES DE CHAUDES-AIGUES (Cantal). Eaux carbonatées sodiques (57° à 81°.)
2099. — EAU MINÉRALE PURGATIVE DE LA ROYALE HONGROISE.
- |                              |                     |
|------------------------------|---------------------|
| Sulfate de magnésie. . . . . | 29 <sup>fr</sup> 07 |
| Sulfate de soude. . . . .    | 17 <sup>fr</sup> 80 |
- (Voir § 827.)



## PARAPLÉGIE

Cautérisation au fer rouge; **révulsifs** énergiques; électrisation; bains sulfureux, aromatiques; hydrothérapie. A l'intérieur: **phosphure de zinc**; belladone; préparations phosphorées; brucine; nitrate d'argent. Iodure de potassium s'il y a syphilis. **Eaux minérales.**

2100. — **OUATE IODÉE HUGOT.** Révulsif instantané. L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du **Codex** n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

2101. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2102. — **PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

2103. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

2104. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)



2105. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.**  
Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques de Gaiffe,  
du D<sup>r</sup> Tripier, de Clarke (modifié.) (Voir § 2388.)

2106. — **HUILE PHOSPHORÉE TITRÉE** du Docteur  
REINVILLIER.

2107. — **EAUX MINÉRALES DE BALARUC-LES-BAINS**  
(Hérault). Eaux chlorurées sodiques fortes (47°.)

2108. — **EAUX MINÉRALES D'EAUX-CHAUDES** (Basses-  
Pyrénées). Eaux minérales sulfurées sodiques (10° à 36°.)

2109. — **EAUX MINÉRALES ET BOUES DE SAINT-AMAND** (Nord). Eaux sulfatées calciques (21°). — Boues sulfatées.





## PEMPHIGUS

**PEMPHIGUS AIGU** : purgatifs légers. Bains; saupoudrer avec poudre d'amidon, subérine, lycopode, sous-nitrate de bismuth. — **PEMPHIGUS CHRONIQUE** ou **CACHECTIQUE** : pas d'applications humides; pas de purgatifs; piquer les bulles sans rompre l'épiderme et saupoudrer avec une couche épaisse d'amidon, de subérine, de poudre de tan. Contre les ulcérations, poudre et décoction de quinquina; vin aromatique; iodoforme. — A l'intérieur: **arsénicaux**; alcalins; huile de foie de morue; régime tonique et réparateur surtout chez les vieillards. — **Médication spécifique** en cas de syphilis.

2110. — **SUBÉRINE BROCHARD**. Dans les cas de pemphigus aigu ou chronique, le médecin qui traite cette phlegmasie cutanée pique préalablement les vésicules qui en sont le signe caractéristique, mais il prend soin en même temps de n'en pas rompre l'épiderme. Puis, quand les sérosités sont complètement évacuées, il fait saupoudrer d'amidon ou de poudre de tan, toute la surface occupée par l'éruption. L'amidon retenant toujours des traces de l'acide qui a servi à sa fabrication, et la poudre de tan n'étant jamais complètement purifiée, nous leur préférons la **Subérine**, retirée de la couche subéreuse du chêne-liège, poudre légère, impalpable, parfaitement neutre, que ses propriétés astringentes et siccatives, constatées et préconisées par le **D<sup>r</sup> Brochard**, recommandent particulièrement à l'attention du corps médical.

2111. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est un purgatif aussi commode que facile à prendre. Cette limonade est acceptée par les personnes les plus difficiles, et de plus, elle ne provoque ni coliques, ni épreintes. (Voir § 806.)

2112. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux). La Poudre laxative de Vichy est plutôt un laxatif qu'un purgatif. Elle se prend le soir en se couchant, sans rien changer à son régime ni à ses habitudes ordinaires. (Voir § 807.)

2113. — **GRANULES LECOCQ :** Arséniate de strychnine à un demi-milligramme.

2114. — **GRANULES LECOCQ :** Acide arsénieux à 1 milligramme.

2115. — **FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE.** (Voir § 216.)





## PERTES SÉMINALES

Traiter la cause. Bains froids, de mer, sulfureux; hydrothérapie. Courants électriques prolongés sur les vésicules séminales; cautérisation de l'urètre; circoncision si la cause est attribuée à un trop grand développement du prépuce; combattre l'excitation nerveuse par les **sédatifs**; **calmants**; **bromures de camphre**; **bromures alcalins**; **balsamiques**; opiacés. S'il y a spasmes de l'urètre, introduction lente et graduelle d'une sonde. Traitement général: **toniques amers**; **fortifiants**; **ferrugineux**; ergot de seigle; cubébe.

2116. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.  
Appareils à courant continu de Gaiffe, du D<sup>r</sup> Tripier, de Clarke (modifié.) (Voir § 2388.)

2117. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)

2118. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE, au bromure de camphre. (Voir § 244.)

2119. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

2120. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

2121. — CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE. (Voir § 428.)

2122. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)

2123. — FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE. (Voir § 216.)

2124. — **PILULES CRONIER** : Iodure de fer et quinine.  
(Voir § 1355.)

2125. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à à 0.02.)  
(Voir § 1169.)

2126. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : Quina et quassia. En stimulant les fibres musculaires de la muqueuse stomacale, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion des aliments introduits dans l'estomac; il représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

2127. — **DRAGÉES du D<sup>r</sup> AKAR**. Protoiodure de fer et manne. (Voir § 86.)

2128. — **FER BRAVAIS**. (Voir § 217.)

2129. — **MUSCULINE GUICHON**. (Voir § 178.)





## PHARYNGITE

Éviter de fumer; gargarismes émoullients et astringents, vomitifs, collutoires à l'alun, au borax; chlorate de potasse. Balsamiques: bourgeons de sapin, térébenthine, goudron, tolu. Sulfureux; eaux minérales sulfureuses en douches locales.

2130. — VOMITIF DESLAURIERS : Ipécacuanha.

2131. — PASTILLES DE DETHAN, au chlorate de potasse.

2132. — PASTILLES SALICYLÉES DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1765.)

2133. — TABLETTES CHLOROBORATÉES DE DESLAURIERS. (Voir § 1766.)

2133 bis. — CAPSULES du D<sup>r</sup> BRODIE, à la créosote de goudron de hêtre.

La créosote pure résultant de la distillation du goudron de hêtre est le spécifique le plus fréquemment employé aujourd'hui contre les affections des voies respiratoires.

Lorsque, autrefois, les médecins prescrivait des stations répétées dans les usines à gaz, c'était assurément aux vapeurs créosotées qu'il fallait attribuer les résultats heureux obtenus par cette médication. Et cependant la créosote de goudron de houille est loin d'être aussi pure que celle du goudron de hêtre. Les Capsules Brodie ne contiennent que celle-ci, et leur petit volume en permet l'absorption facile même aux enfants.

2134. — CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE. (Voir § 448.)

2135. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN** : Pulvérisations, inhalations. (Voir § 629.)

2136. — Boire du **GOUDRON FREYSSINGE**. (Voir § 633.)

2137. — **GOUDRON VERNE SOLUBLE**. Liqueur, Dragées. (Voir § 451.)

2138. — **QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ**. (Voir § 462.)

2139. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boisson, gargarisme, pulvérisation. (Voir § 455.)

2139 *bis*. — **SIROP DU D<sup>r</sup> FERDI**, minéral-sulfureux. L'action curative du Sirop minéral-sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi se produisant dans la dernière période de la bronchite aiguë, la logique veut que cette même action s'exerce dans les cas de **bronchite chronique**. L'expérience a démontré, en effet, que la meilleure médication contre ces sortes de maladies consistait dans l'emploi simultané des stimulants balsamiques et des sulfureux. Or, le **Sirop minéral-sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi** réunit dans sa composition les principes des **Eaux des Pyrénées** aux propriétés balsamiques du **goudron purifié de Norwège**; le Corps Médical peut compter sur la fidélité constante de cette préparation.

2140. — **EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN-LES-BAINS**. (Seine-et-Oise). Eaux sulfurées calciques (14°).

2141. — **EAUX MINÉRALES DE LA GAILLE**. (Haute-Savoie). Eaux sulfureuses alcalines.

2142. — **EAUX MINÉRALES DU MONT-DORE**. (Puy-de-Dôme). Eaux arsénicales bicarbonatées ferrugineuses et gazeuses (42° à 45°).



## PHTHISIE

Hygiène convenable; éviter tout excès; exercices méthodiques. Flanelle sur la peau; **révulsifs**; pointes de feu; moxas. **Huile de foie de morue**; **gelée de viande**; **poudre de viande**; **peptones**; aliments gras; lait; **hypophosphites**, **créosote**; **térébenthine**; **arséniat** de soude; préparations de quinquina. **Contre la toux**, **belladone**; **aconit**; **opiacés**; **bromures alcalins**; **chloral**. **Contre l'hémoptysie**: ligature des membres; **ipéca** à doses vomitives; **ergotine** et **ergotinine**; **astringents**, **digitale**; **révulsifs**; limonade sulfurique; **eaux hémostatiques**. Cognac; vins généreux. **Contre les sueurs**: **atropine**; **quinine**; **phellandrie**; **sylphium**; **phosphates**; poudre de Dower; agaric blanc. **Contre la diarrhée**: moyens usités ordinairement.

2143. — **PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme dont l'action est rapide mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré du piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2144. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir §§ 789 et 892.)

2145. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

2146. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2147. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET**: l'appliquer dans les fosses claviculaires.



2148. — DRAGÉES T. GRAS, à l'huile de foie de morue phosphatée. (Voir § 69.)

2149. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG. « Les huiles de couleur sont d'un prix inférieur sans doute; mais, s'il suffit d'une moindre quantité d'huile de Hogg pour produire un double effet sur le malade, n'est-ce pas une économie? Du reste, il nous suffira de répéter que cette huile est plus riche en médicament, plus assimilable à la digestion, et surtout préférée par les femmes et les enfants les plus délicats, pour pouvoir trouver le praticien du côté de la vérité. » (Union médicale.)

(Voir mode d'administration § 525).

2150. — HUILE DE FOIE DE MORUE FERRUGINEUSE DE VÉZU. Cette préparation a été l'objet d'un rapport favorable de la part de la commission nommée par l'Académie de médecine de Paris (séance du 31 août 1858). Voici du reste l'appréciation de M. le D<sup>r</sup> Bonnarie, de Lyon. « Parmi les médicaments pris habituellement dans mon service, l'huile de foie de morue tient le premier rang, puis viennent les ferrugineux; un grand nombre d'enfants prennent l'huile et le fer en même temps; M. Vêzu m'a fourni les moyens d'administrer d'un seul coup ces deux médicaments; il a réussi à faire dissoudre dans l'huile, le fer métallique et le protoxyde de fer gélatineux; cette combinaison, que j'ai adoptée avec empressement, m'a permis de supprimer le sirop d'iodure de fer si altérable. » Les observations recueillies à l'Antiquaille ont confirmé cette assertion: on a vu des malades, dont l'estomac n'avait pu tolérer aucune préparation martiale, supporter parfaitement l'huile de foie de morue ferrugineuse de Vêzu. Chaque cuillerée d'huile Vêzu contient 10 centigrammes de sel de fer.

Doses: Une ou deux cuillerées à bouche pour les enfants; le double pour les adultes.

2151. — **SIROPS ET VIN DE DESPINOY**, à l'extrait pur de foie de morue, simple et ferrugineux. (Voir § 706.)

2152. — **SIROP DU D<sup>r</sup> VANIER ET B. DUPUY**. Il constitue le meilleur mode connu d'administration de l'huile de foie de morue qu'il remplace avantageusement.

2153. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO**. (Voir § 175.)

2154. — **ÉLIXIR LUCAS**, ferrugineux-alimentaire ou sans fer. (Voir § 186.)

2155. — **ÉLIXIR TROUETTE-PERRET**, à la papaine. (Pepsine végétale).

2156. — **EXTRAIT DE MALT** (Bière de santé) de **JEAN HOFF**. Nous avons décrit à l'article *convalescence* (voir § 833), les principales propriétés de l'Extrait de malt de Jean Hoff; un grand nombre de savants médecins le prescrit comme aliment reconstituant.

2157. — **EXTRAIT DE VIANDE DE DESLAURIERS**. (Voir § 1015.)

2158. — **FARINE MEXICAINE**. Aliment phosphaté, recommandé dans les affections tuberculeuses, scrofuleuses et les maladies des os. C'est un aliment tonique et reconstituant qui, depuis 20 ans, a rendu de réels services dans les maladies graves des poumons et de la gorge. Il est prescrit journellement sous forme de potages (3 par jour, au gras ou au lait) ou de crèmes; il aide à la cicatrisation des lésions pulmonaires.

2159. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL**. (Voir § 837.)

2160. — **MUSCULINE GUICHON**. Employée concurremment avec les **Potions alcooliques reconstituantes titrées**, selon la formule du D<sup>r</sup> Fuster, professeur de clinique médi-

cale à la faculté de Montpellier. Traitement extraordinairement efficace au début de l'affection, et quand elle n'est pas héréditaire. A toutes les périodes, la **Musculine** seule entretient les forces du malade. Les potions seraient nuisibles à la dernière phase et leur emploi pourrait hâter le dénouement.

**2161. — PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

**2162. — PEPTONE DEFRESNE**, très savoureuse et facile à prendre, relève les forces des phthisiques et reconstitue les réserves musculaires. (Pour doses, Voir § 77.)

**PANCRÉATINE DEFRESNE**, contribue à la digestion facile de tous les aliments. Ces deux produits permettent d'arrêter la dystrophie. (Pour doses, Voir § 1202.)

**2163. — PEPTONOIDES DE BŒUF CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

**2164. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER :**  
nutritive, ferrugineuse, physiologique. (Voir § 226.)

**2165. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.** Depuis longtemps, dans toutes les affections de poitrine, telles que bronchites chroniques et phthisie, la thérapeutique prescrivait l'emploi continu de la viande crue et des jus de viande. Cette alimentation, telle qu'elle était pratiquée, n'était pas toujours satisfaisante, et soit qu'elle fût mal préparée, soit qu'elle fût réellement insuffisante, elle n'était pas volontiers acceptée de tous les malades. La **Poudre de viande** lui est supérieure sous bien des rapports. Les expériences faites dans les hôpitaux ont prouvé que son pouvoir nutritif était supérieur à celui de la viande crue sous un volume quatre fois moindre, et que les malades atteints de consommation retrouvaient rapidement par son emploi, leur appétit, leur embonpoint et leurs forces.

Ce résultat est dû à l'assimilation directe de la poudre de viande, facilitée par son extrême division moléculaire. C'est à ce titre que la **Poudre de viande Rousseau**, admise dans les hôpitaux de Paris, se recommande à l'attention des praticiens. Ses qualités de rénutrition parfaite, de pureté absolue et de conservation indéfinie l'indiquent comme un des auxiliaires les plus précieux de la thérapeutique dans le traitement de la **phthisie**.

**2166. — Poudre de viande diastasée Trouette-Perret.**

**2167. — Produits alimentaires de E. Moride**, lauréat de l'institut. (Voir § 182.)

**2168. — Vin de Barabeau**, peptone-arsénio-phosphatée. Sa composition en fait un vin des plus toniques, et un puissant reconstituant. Il a donné d'excellents résultats dans le traitement de la phthisie pulmonaire, de l'anémie et du rachitisme.

Médicament très recommandé dans les hôpitaux, tant en France qu'à l'étranger.

Chaque cuillerée à bouche représente 10 grammes de viande de bœuf et 1 gramme de bi-phosphate de chaux arsénié.

**Dose** : Deux cuillerées à café par jour pour les enfants ; deux à quatre cuillerées à bouche pour les grandes personnes.

**2169. — Élixir Chapès**, phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

**2170. — Fer Aupée**, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

**2171. — Solution du D' Albens**, au chlorhydrophosphate de chaux.

Dose : Chaque cuillerée à potage de Solution Albens renferme 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.  
(Voir § 606 bis.)

2172. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux. Avec ses propriétés d'assimilation, le biphosphate de chaux, par sa nature soluble, a la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à bases insolubles, telles que les phosphites et les hypophosphites.

Dose : De deux à cinq cuillerées à potage chaque jour, après les repas, dans l'eau rougie ou sucrée.

2173. — SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON, au chlorhydro-phosphate de chaux. (Voir § 872.)

2174. — SOLUTION PAUTAUBERGE. Phosphate de chaux assimilable et créosote de hêtre : constitue un puissant antagoniste de la tuberculose et de la bronchite chronique; chaque cuillerée à bouche contient 5 centigrammes de sel de chaux et 10 centigrammes de créosote.

Doses : Trois à six cuillerées à bouche dans de l'eau sucrée pour les adultes, et pour les enfants, trois à six cuillerées à dessert dans de l'eau sucrée.

2175. — CAPSULES CRÉOSOTÉES DU D<sup>r</sup> FOURNIER. Les Capsules à la créosote de hêtre du D<sup>r</sup> Fournier, contiennent 2 ou 5 centigrammes de créosote pure dissoute dans 50 centigrammes d'huile de foie de morue, ou de toute autre huile sur demande spéciale.

Dose : De 8 à 12 par jour.

VIN ET HUILE CRÉOSOTÉS DU D<sup>r</sup> FOURNIER.

Le Vin et l'Huile créosotés du D<sup>r</sup> Fournier contiennent 20 centigrammes de créosote pure par cuillerée à bouche.

Dose : Deux à cinq cuillerées à soupe par jour.

2176. — CAPSULES AMÉRICAINES ARDUIN, à l'huile de Gabian créosotée et phosphatée. Ces pilules contiennent chacune : huile de Gabian, 15 centigrammes; créosote de

hêtre purifiée, 5 centigrammes, et phosphate de chaux, 5 centigrammes.

**DOSE :** 4 à 6 pilules par jour, immédiatement avant chaque repas principal, avec le potage.

**2177. — CAPSULES du D<sup>r</sup> BRODIE**, à la créosote pure de goudron de hêtre. La créosote pure obtenue de la distillation du goudron de hêtre a dû, aux expériences couronnées de succès des D<sup>rs</sup> Bouchart et Gimbert, d'être considérée comme un des meilleurs spécifiques de la phthisie, même confirmée.

Mise dans des Capsules qui masquent son goût peu agréable, et dont l'enveloppe se digère facilement, la créosote va jusque dans les poumons enrayer la puissance destructive des tubercules. C'est à ce titre que les Capsules Brodie, à la créosote pure de goudron de hêtre, se recommandent à l'attention des médecins.

**2178. — CAPSULES DARTOIS**, à la créosote de goudron de hêtre.

L'efficacité de la créosote de hêtre dans le traitement de la phthisie pulmonaire et les affections chroniques des voies respiratoires, est un fait acquis aujourd'hui; le mode d'administration offre seul encore des difficultés. Les émulsions, huiles, vins et élixirs créosotés, inspirent aux malades une répugnance très difficile à vaincre, surtout pour un traitement de longue durée. Il en est de même des grosses capsules ovoïdes préparées par les anciens procédés.

Les capsules fabriquées par le procédé Dartoï sont les seules qui ont la grosseur d'une pilule ordinaire, et qui se dissolvent immédiatement dans l'estomac. Elles contiennent chacune 5 centigrammes de créosote dissoute dans 20 centigrammes d'huile de foie de morue. En ouvrant une de ces capsules, on reconnaît facilement l'odeur caractéristique de la créosote de bois, à laquelle on substitue quelquefois à tort la créosote de houille. (Codex, édition 1884).

L'action de la créosote est surtout locale et s'exerce sur les processus morbides, et les sécrétions des voies respiratoires. Administrée seule, dissoute suffisamment, son action est plus rapide et plus énergique que lorsqu'elle est associée à d'autres médicaments comme on a essayé de le faire. Le goudron, le baume de Tolu, l'iode, la morphine, etc., peuvent être donnés à d'autres moments de la journée, dans des véhicules appropriés.

Les doses de **Capsules Dartois** sont de 6 à 12 par jour, et il suffit, si on ne les prend point au moment des repas, de boire immédiatement après une petite tasse de tisane ou de lait.

En résumé : facilité d'administration, effets rapides et résultats infiniment supérieurs à ceux obtenus jusqu'à ce jour, prix à la portée de tous, tels sont les avantages des **Capsules Dartois**, expérimentées dans les hôpitaux de Paris, et par un grand nombre de praticiens qu'il serait trop long et inutile d'énumérer : elles se trouvent aujourd'hui dans toutes les pharmacies.

**N.-B.** — Avoir bien soin de prescrire : « **Capsules Dartois** », si l'on ne veut pas courir le risque d'aller contre le but que l'on se propose.

**2179.** — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE**, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)

**2180.** — **L'ÉMULSION MARCHAIS** (Créosote de hêtre, tolu et phosphate de chaux), est le plus puissant remède contre les affections des voies respiratoires : phthisie, bronchite chronique, catarrhe, asthme; elle calme la toux, facilite et tarit l'expectoration, et réunit tous les avantages des préparations créosotées, balsamiques, alcooliques et phosphatées.

**2181.** — **GRAINS CRÉOSOTÉS DE SABOURDY** contre la phthisie, les rhumes, les bronchites, et en général contre

toutes les affections des voies respiratoires. Les médecins prescrivent les grains créosotés de Sabourdy à la dose de 3 grains immédiatement avant chaque repas (matin, déjeuner et dîner); ils en élèvent progressivement la dose à 4, 5 et même 6 grains avant chaque repas; pour les enfants, on commence par 2 grains. Dans le catarrhe laryngo-chronique, les Grains créosotés de Sabourdy pris à la dose de 3 à 6, à chaque repas, ont produit des résultats surprenants.

**2182. — HUILE DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉE JOMIN** (*de Boulogne-sur-Mer*). La juste réputation dont jouit l'huile de foie de morue Jomin, a engagé son préparateur à offrir au corps médical une huile créosotée, qui lui a déjà valu des éloges flatteurs. Le goût désagréable de la créosote est entièrement masqué, sans que les propriétés du médicament soient en rien altérées. L'action irritante de la créosote était un obstacle à son emploi. L'association de ce précieux agent à l'huile de foie de morue fait disparaître cet inconvénient. L'assimilation de l'huile de foie de morue créosotée Jomin se fait avec la plus grande facilité.  
(Voir § 526.)

**2183. — PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES DE BOURGÉAUD.** Capsules, huile et vin créosotés. Ces préparations créosotées, les seules expérimentées et employées dans les hôpitaux de Paris, ont donné des résultats si concluants dans le traitement des maladies de poitrine, toux, catarrhes, bronchites chroniques, etc..., qu'elles sont exclusivement prescrites par les médecins et les célébrités médicales de France et de l'étranger.

**DOSÉS :** Capsules créosotées Bourgeaud, dosées à 2 centigrammes, 5 centigrammes et 10 centigrammes.

**Vin créosoté Bourgeaud :** Une cuillerée avant chaque repas.

**Huile créosotée Bourgeaud :** Une cuillerée avant chaque repas.



2184. — **CIGARETTES GINIEZ**, à la belladone. Préparées avec des feuilles spécialement choisies, les Cigarettes Giniez à la belladone sont employées avec succès depuis quelques années dans le traitement de la phthisie pulmonaire.

2185. — **CAPSULES GARDY**, d'huile de Gabian. L'huile de Gabian est un produit naturel et non un résidu de fabrication comme le goudron, la créosote, la térébenthine. Produit volatil, il n'a pas besoin d'être dissous ni émulsionné; il est absorbé sans fatigue par les organes digestifs. Trousseau et Bidoux l'ont préconisée, Durand-Fardel l'a employée avec succès contre le catarrhe des vieillards dont elle modifie les sécrétions.

Doses : 2 à 4 capsules avant chaque repas, selon la gravité des cas.

2186. — **CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE.** « L'expérimentation clinique de l'hydrogemmine « Lagasse et de l'eau de pin gemmé concentrée est faite et « parfaite dans nos hospices; à Bordeaux, dans les salles de « fiévreux, où la tuberculose, la bronchite chronique et les « catarrhes bronchiques abondent, la tisane commune, notam- « ment pour les tuberculeux, à la 2<sup>e</sup> période, est l'eau de pin « gemmé; ses propriétés hémostatiques conviennent en outre « admirablement pour prévenir les hémorrhagies des bronches « et des poumons. » (Professeur A. de Fleury, *Gazette médicale de Bordeaux*. Avril, 1873.)

Doses : Capsules Lagasse, 4 à 6 par jour, 2 ou 3 avant chaque repas.

Hydrogemmine Lagasse, une cuillerée à soupe dans une tasse de tisane sucrée ou de lait; 3 ou 4 cuillerées par jour.

2187. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**, hémostatique, tonique. (Voir § 54.)

2188. — **ÉLIXIR CICATRISANT DU D<sup>r</sup> KÖENIG**, à base de phellandrie : c'est à la faveur de son action

calmante, que la **phellandrie** produit les résultats thérapeutiques obtenus dans la cure de la tuberculisation pulmonaire, et qui ont été observés par un grand nombre de praticiens : **Thomson, Hufeland, Bertini, Sandras, etc., etc.**; elle agit par son principe actif, la **phellandrine**, et cette dernière est d'autant mieux indiquée, qu'étant volatile elle fait élection de la surface pulmonaire par son élimination, aussi convient-elle aux affections des voies respiratoires, accompagnées de douleur, de spasmes, de toux fatigante : bronchite, asthme, phthisie pulmonaire. **Thomson**, médecin Danois, a reconnu l'odeur de la **phellandrie** dans les crachats des malades qui en faisaient usage pendant quelque temps.

L'apaisement des symptômes nerveux est suivi de diverses modifications favorables dans l'état local et dans l'économie toute entière, la fièvre se calme, le sommeil revient et si les tubercules restent, du moins la phthisie est momentanément enrayée.

**DOSE** : Trois ou quatre cuillerées à bouche dans du lait sucré chaud, pour les adultes, 1/2 heure avant les repas; pour les enfants, trois ou quatre cuillerées à café.

2189. — **ÉLIXIR TONIFÉBRIFUGE DE DESLAURIERS**, au quinquina et au café. (Voir § 1354.)

2190. — Boire du **GOUDRON FREYSSINGE**. (Voir § 633.)

2191. — **PASTILLES BRACHAT**, à la sève de pin, au lactucarium et à la codéine. (Voir § 2525.)

2192. — **PILULES ANTI-NEURALGIQUES DE DESLAURIERS**. (Voir § 1990.)

2193. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY**. (Voir § 1357.)

2194. — **SIROP AUBERGIER**, au lactucarium. (Voir § 2514.)

2195. — SIROP DE CODÉINE DE BERTHÉ.

2196. — SIROP DE CHARCELLAY. (Voir § 468.)

2197. — SIROP ET PATE DE GIGON, à la narcéine, préférable à la morphine. (Voir § 469.)

2198. — SIROP ET PATE FARAUT, lénitif pectoral. (Voir § 470.)

2199. — SIROP DU D<sup>r</sup> FERDI. Sirop minéral sulfureux. Dans la **phtisie pulmonaire**, quand la période inflammatoire est tombée, et qu'il importe pour le repos du malade, qu'épuise une toux incessante, de diminuer la formation des crachats muqueux provenant d'une inflammation catarrhale péri-tuberculeuse, et celle des sécrétions muco-purulentes provenant de l'intérieur des cavernes, le **Sirop minéral sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi** offre au praticien des ressources inespérées pour arrêter le flux de cette pénible expectoration.

Le **goudron de Norwège** qui entre dans la composition, est un balsamique dont l'action contre les sécrétions exagérées des bronches est nettement déterminée. Quant aux principes sulfureux des **eaux des Pyrénées** qui constituent la base essentielle du **Sirop minéral-sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi**, leurs propriétés spécifiques dans le traitement des affections pulmonaires sont assez connues, pour qu'il soit inutile de les rappeler ici.

Il importe de faire remarquer que le principe sulfureux est parfaitement stable dans le **Sirop minéral sulfureux du D<sup>r</sup> Ferdi**.

2200. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extract thébaique et d'aconit. Comme calmant, l'extract thébaique associé à l'aconit, est préférable à la morphine seule, le **Sirop de Malric** à base de ces principes bien titrés, et d'action toujours égale, se recommande contre la toux et les douleurs des phtisiques. (Pour Doses : Voir § 473.)

2201. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

2202. — GRANULES LECOCQ : Ergotine à 1 centigramme.  
(Voir § 160.)

2203. — EAU MINÉRALE DE GAZOST, sulfurée,  
sodique (0,03), froide, bromo-iodurée, jamais excitante.





## PITYRIASIS

Raser la tête ou couper les cheveux très courts. A la période aiguë, émoullients, **lotions** savonneuses, d'eau de son, alcalines. — A la période chronique, **lotions** à la liqueur de van Swieten, alun; borax, eau vinaigrée; **acide salicylique**. Pommade au précipité rouge, au calomel, au turbith; oxyde de zinc; glycérolé de goudron, de tannin; bains alcalins. Combattre a **diathèse herpétique** ou **arthritique**. — **PITYRIASIS VERSICOLOR**: pommades soufrées, oxygénées; bains sulfureux de sublimé; **dépuratifs**; **toniques** en général; **eaux minérales sulfureuses**.

2204. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (Lotions au).  
(Voir § 123.)

2205. — Lotions de **GOUDRON FREYSSINGE**.  
(Voir § 633.)

2206. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en  
boissons, lotions. (Voir § 455.)

2207. — **GOUDRON VERNE SOLUBLE**. Goudron pour  
pommades, glycérolés, etc.; liqueur pour lotions; poudre  
absorbante. (Voir § 1253.)

2208. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au  
Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

2209. — **BUXINE DESLAURIERS**, à base de saponine  
boratée. Elle fait disparaître rapidement les rougeurs, les  
pellicules et les démangeaisons; par ses principes astringents, elle agit comme tonique et stimulant.

2210. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)

2211. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

2212. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pomades. (Nouveau Codex.) (Voir § 1249.)

2213. — **GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME.** (Voir § 272.)

2214. — **SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ.** (Voir § 1258.)

2215. — **SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, de Lyon.** (Voir § 997.)

2216. — **SIROP DU D' ALMAS.** Sirop concentré de salsepareille composé.

La dose est de 4 cuillerées à potage par jour pour les adultes, au commencement du traitement, mais elle sera progressivement augmentée jusque 6 et 8 cuillerées. (Voir § 2480.)

2217. — **SIROP DU D' J. CHRESTIEN :** Salsepareille iodurée.

Chaque cuillerée à potage contient exactement 40 centigrammes d'iodure de potassium et chaque cuillerée à dessert en renferme 10 centigrammes. (Voir § 18.)

2218. — **SIROP DÉPURATIF ARDUIN,** rob dépuratif alcalin. (Voir § 1260.)

2219. — **EAUX MINÉRALES DE CADIAC** (Hautes-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques froides.

2220. — **EAUX MINÉRALES D'ESCOULOUBRE** (Ariège). Eaux sulfurées sodiques (23° à 58°.)



## PLEURÉSIE

Ventouses scarifiées; **vésicatoires**; sudation par le jaborandi; **diurétiques**: scille, digitale, stigmates de maïs; **acétate de potasse**. Alimentation légère s'il y a fièvre. Boissons émollientes, ponctions — **PLEURÉSIE CHRONIQUE**: larges vésicatoires; **révulsifs**; **médication tonique**; alcooliques.

**2221. — VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET**: Trois couches pour obtenir une forte vésication.

**2222 — PAPIER ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**; il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

**2223. — PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

**2224. — RÉVULSIFS DESNOIX.** La **médication révulsive** est aujourd'hui fréquemment appliquée: elle consiste en différents moyens qui varient suivant les résultats que l'on veut obtenir. Cette médication a pour but de détourner le principe d'une affection vers une partie plus ou moins éloignée du siège de la maladie elle-même.

Les rubéfiants, les vésicatoires, le thapsia, sont les **révul-**

sifs par excellence, et doivent être appliqués sur la région même que l'on veut dégager. La saignée du pied, les pédiluves sinapisés sont révulsifs à l'égard de la tête; la saignée du bras à l'égard de la poitrine.

Conséquemment le **Thapsia** et le **Vésicatoire Desnoix**, employés journellement dans tous les hôpitaux de Paris, méritent à juste titre de fixer spécialement l'attention du corps médical.

2225. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

2226. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2227. — **SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET.** (Voir § 1663.)

2228. — **GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE.**

2229. — **SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE.**

2230. — **SIROP DU D' FROBERT**, à la digitale. (Voir § 98.)

2231. — **VIN DU D' BARBOT**, anti-hydropique. Le **Vin du D' Barbot** est à base d'acétate de potasse; ce diurétique énergique a toujours donné les résultats les plus satisfaisants et les plus prompts dans l'hydropisie et la pleurésie. **Bouchardat** et **Dorvault** ont préconisé son emploi, car provoquant l'évacuation des liquides par les voies urinaires, il évite le plus souvent l'emploi des moyens chirurgicaux, c'est-à-dire la ponction, qui ne donne aux malades qu'un soulagement relatif. (Voir § 1661.)

2232. — **SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET**, aux stigmates de maïs. (Voir § 97.)

2233. — **THÉ DU D<sup>r</sup> BECQUET** : Stigmates de maïs.



2234. — ÉLIXIR CRÉOSOTÉ DE DUBOST : Quinquina et lacto-phosphate de chaux.

2235. — ÉLIXIR FERRUGINEUX DE RABUTEAU.

2236. — CHOCOLAT GRANULÉ G<sup>re</sup> HAYEM, ferrugineux au quinquina. Le chocolat ordinaire étant essentiellement composé d'aliments gras qui sont absorbés par les intestins, il lui manque un tonique pour devenir un reconstituant. Associé au quinquina et au fer, il devient, sous un très petit volume, un des éléments de nutrition des plus utiles et des plus parfaits. Les convalescents, sans fatigue pour leurs organes digestifs, ne peuvent trouver d'association plus heureuse que celle du chocolat, du quinquina et du fer.

Le quinquina jaune calisaya, qui sert à sa fabrication, étant dosé à 30 grammes d'alkaloïdes par kilogramme, il en résulte que chaque déjeuner contient un gramme de quinquina, et, par conséquent, trois centigrammes d'alkaloïdes.

Les principes nutritifs particuliers au chocolat, c'est-à-dire le cacao et le sucre, ajoutent leurs propriétés reconstituantes à l'action fébrifuge du quinquina.

2237. — MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQUES RECONSTITUANTES. (Voir §§ 178 et 2160.)





## PNEUMONIE

Séjour au lit; éviter les refroidissements; boissons chaudes et émollientes Saignées, ventouses scarifiées, vésicatoires; tartre stibié; oxyde blanc d'antimoine; kermès; potion de Tood; calmants, balsamiques; opium; toniques.

2238. — **OUATE IODÉE HUGOT.** (Révulsif instantané). L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode libre, tandis que la préparation du nouveau Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut la modifier à son gré et arriver même à la vésication.

2239. — **RÉVULSIFS DESNOIX.** Toile vésicante et Thapsia Desnoix. (Voir § 2224.)

2240. — **TOPIQUE LAFAY,** vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2241. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET :** Trois couches pour obtenir une forte vésication.

2242. — **SIROP PECTORAL IODÉ DU D<sup>r</sup> CHARTROULE.**

2243. — **SIROP DU D<sup>r</sup> DÉCLAT,** à l'acide phénique.

2244. — **PASTILLES LATHÉLIZE,** au goudron et au baume de Tolu.

Les physiologistes ont remarqué qu'à la fin de la période inflammatoire de la pneumonie, les muqueuses des voies respiratoires se trouvaient heureusement modifiées par l'ingestion méthodique des balsamiques régulièrement dosés.

Les Pastilles Lathelize, au goudron et au baume de Tolu, sont donc appelées, par leur composition, à remplir le but que se propose la thérapeutique, dans le traitement de la pneumonie chronique. En outre, le praticien peut employer en toute sécurité ce médicament, préparé avec du goudron de Norwège parfaitement purifié et du baume de Tolu de provenance authentique.

2245. — MUSCULINE GUICHON ET POTIONS ALCOOLIQUES RECONSTITUANTES. (Voir §§ 178 et 2160.)

2246. — SIROP TONIQUE DE LE COUPPEY, au quinquina ferrugineux et sirop d'écorces d'oranges amères.

2247. — VIN DE COCA DU PÉROU DE J. BAIN.



## POLLUTIONS NOCTURNES

Coucher sur un lit dur; supprimer ce qui peut exciter l'imagination; lavements froids camphrés; compressions de l'anus; et du périnée par le bandage de Doineau.

(Voir PERTES SEMINALES.)



## PRIAPISME

Bains de siège froids; émollients, calmants. — Camphre; chloral; bromure de camphre; bromures alcalins; lupulin; préparations de ciguë; bromhydrate de cicutine; sulfure de carbone (une à deux gouttes dans l'alcool). Traitement moral: exercices, distractions. Régime reconstituant. Toniques et analeptiques.

2248. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE, au bromure de camphre.

L'emploi du bromure de camphre est naturellement indiqué comme calmant. Chaque dragée contient exactement 10 centigrammes de principe actif. (Voir § 244.)

DOSE: De 6 à 12 dragées par jour, toujours une heure avant les repas, ou deux heures après.

2249. — DRAGÉES FOUCHER (*d'Orléans*), au bromure de potassium.

2250. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

2251. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.

2252. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

2253. — FER AUPÉE. (Voir § 216.)

2254. — SIROP DE GRIMAULT: Quinquina ferrugineux.

2255. — THÉOBROME KINA-AUPÉE, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)

2256. — VIN DE COCA DU PÉROU DE J. BAIN.

2257. — **FARINE SCOTTS.** Farine de gruau d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée.

La composition de la **Farine Scotts**, diastasée et phosphatée, est identique à la composition du lait de la femme. Les rapports des professeurs **Bouchut, Payen, Pietra-Santa, etc.**, ont fait adopter dans les hôpitaux de Paris et les crèches la **Farine d'avoine d'Ecosse diastasée et phosphatée.**

2257 bis. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2258. — **POUDRE DE VIANDE JULIEN** (Formule du **D<sup>r</sup> Ruppert**).

Si l'atonie indique un état de relâchement des tissus, l'asthénie indique l'affaiblissement de leurs fonctions; un régime réparateur peut seul combattre ces troubles nerveux de l'organisme. L'alimentation sagement dosée fait nécessairement partie de cette médication reconstituante, et la **poudre de viande** en est, sans contredit, un des meilleurs agents. Son extrême division moléculaire la met immédiatement en contact avec les sucs digestifs, sans que l'estomac en souffre la moindre fatigue, et l'assimilation s'opère très facilement. L'expérience a démontré que sa puissance nutritive était, à volume égal, quatre fois plus considérable que celle de la viande crue.

Mais, pour que l'emploi de cette préparation ne laisse aucune incertitude au praticien, il est essentiel que la fibre musculaire entrant dans sa composition soit pure et privée d'azote ammoniacal. De nombreux essais ont démontré que la **Poudre de viande Julien**, dite **Poudre de bifteck**, était d'une richesse sans égale, d'une pureté absolue et d'une conservation indéfinie.

2259. — **POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir § 2165.)

---



## PRURIGO

Bains froids, savonneux, alcalins, au bichlorure de mercure; iodure de potassium; goudron; glycérine; amidon; borax, alun, subérine Brochard. A l'intérieur: Dépuratifs; alcalins; valériane; arsenicaux, bromures alcalins et ferrugineux, surtout dans le Prurigo de la vieillesse.

2260. — **SUBÉRINE BROCHARD**. La Subérine remplace avec avantage l'amidon et l'alun dans le traitement externe du prurigo. Poudre impalpable retirée de la couche subéreuse du chêne-liège, la Subérine est douée de propriétés siccatives et astringentes que la thérapeutique peut utiliser avec succès contre les démangeaisons et l'irritation cutanée que provoquent les papules du prurigo.

2261. — **ÉLATINE DU D' BOUIN**. Lotions, pansements. (Voir § 629.)

2262. — Lotions de **GOUDRON FREYSSINGE**. (Voir § 633.)

2263. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boissons, lotions. (Voir § 455.)

2264. — **DRAGÉES LECOCQ**: Valérianate de fer à un centigramme.

2265. — **GRANULES LECOCQ**: Arseniate de manganèse à un milligramme.

2266. — **GRANULES LECOCQ**: Arseniate de soude à un milligramme.

2267. — SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS.

2268. — SIROP DÉPURATIF ARDUIN, rob dépuratif alcalin. (Voir § 1260.)

2269. — SIROP DE GRIMAULT : iodure de potassium et raifort.

2270. — CHARBON GRANULÉ DE VELPRY.  
(Voir § 25.)

2271. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE MENDEL.

2272. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.

2273. — ÉLIXIR FERRUGINEUX DE RABUTEAU.

2274. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2275. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS : protoiodure de fer et quassine. Le protoiodure de fer, réunissant les propriétés curatives du fer et de l'iode, agit sur l'organisme de deux façons simultanées qui se complètent et s'enchaînent; aussi il occupe à juste titre une des premières places parmi les meilleurs ferrugineux, car tandis que le fer aide à la reconstitution des globules du sang, l'iode agit plus spécialement sur les glandes et les tubercules.

Ces Pilules ont sur les autres préparations ferrugineuses le grand avantage d'être très solubles, de facile digestion, et d'être supportées par les personnes prédisposées à la constipation : elles sont conséquemment tolérées par les estomacs les plus délicats et les plus faibles.

Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine.

2276. — SIROP DE GRIMAULT : Quinquina ferrugineux.



## PSORIASIS

Bains de vapeur, térébenthinés; **pommades** et **lotions**; goudron; précipité blanc; précipité rouge; soufre; chaux; acides chrysophanique et pyrogallique. A l'intérieur: huile phosphorée; teinture de cantharides; **arsenicaux** et **alcalins toniques**; s'il y a syphilis, onguent mercuriel et **médication spécifique**. **Dépuratifs**.

2277. — **POMMADE CARRÉ**. (Voir § 986.)

2278. — **PÉTRÉOLINE LANCELOT**, excipient des pommades. (*Nouveau Codex*). (Voir § 1249.)

2279. — **SPÉCIFIQUE ARDUIN**. Cold-cream hygiénique. (Voir § 1246.)

2280. — **ÉLATINE DU D' BOUIN**. Lotions, pansements, bains.

2281. — **GOUDRON VERNE soluble**. Goudron pour pommades, glycérolés, etc.; liqueur pour lotions; poudre absorbante. (Voir § 1253.)

2282. — **PHÉNOL DU D' LEBER**. Salicylé. « *L'acide phénique associé à l'acide salicylique constitue le plus puissant des antiseptiques connus.* » (D' Declat.) (Voir § 1905.)

2283. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boissons, lotions. (Voir § 455.)

2284. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)



2285. — HUILE PHOSPHORÉE TITRÉE du Docteur REINVILLIER.

2286. — GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE. (Voir § 1257.)

2287. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ. (Voir § 1258.)

2288. — SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, de Lyon. (Voir § 997.)

2288 *bis*. — SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN : Salsepareille iodurée.

La salsepareille a toujours été reconnue comme le dépuratif par excellence; elle occupe la première place dans le rang des sudorifiques végétaux; tous les praticiens conseillent son emploi dans le traitement des affections vénériennes rebelles; associée à l'iodure de potassium, elle est le plus puissant dépuratif connu.

Chaque cuillerée à potage du Sirop du D<sup>r</sup> Chrestien contient exactement 40 centigrammes d'iodure, et chaque cuillerée à dessert 10 centigrammes.





## PURPURA

Pas de fatigue. Exercice modéré; air de la campagne; hydrothérapie. Boissons glacées acidules. Eaux hémostatiques. A l'intérieur: préparations de plantes antiscorbutiques; jus de citron; perchlorure de fer; astringents; térébenthine; sels de fer et toniques.

2289. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. (Voir § 1613.)

2290. — ROB LECHAUX (dépuratif végétal). Cresson et salsepareille rouge.

2291. — SIROP DE GRIMAULT, raifort iodé.

2292. — SIROP DE PERCHLORURE DE FER DE DELEAU.

2293. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2294. — PHOSPHATE DE FER SOLUBLE DE LERAS.

2295. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS. Protoiodure de fer et quassine. Le protoiodure de fer, rapidement entraîné dans le torrent circulatoire, agit et par l'iode et par le fer, qui en constituent les bases essentielles. Si parfois il irrite un peu vivement la muqueuse de l'estomac et détermine un état de constipation qui pourrait être fâcheux, la quassine corrige immédiatement cet effet passager, tout en stimulant l'atonie des voies digestives et en réveillant, par ses propriétés apéritives, l'inappétence des malades.

Chaque pilule contient exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine.

**1195 bis.** — **DRAGÉES DU D' AKAR**, protoiodure de fer et manne. Ces dragées possèdent les mêmes propriétés que celles de protoiodure de fer, mais elles ont sur ces dernières l'avantage d'être tolérées par les personnes prédisposées à la constipation.

La manne devient le correctif naturel de l'échauffement produit par l'emploi prolongé de ce proto-sel.

Dose : 2 à 6 dragées par jour, aux deux principaux repas.

**2296.** — **ÉLIXIR DE PEPTONE CATILLON.**

**2297.** — **SIROP DE GRIMAULT**, quinquina ferrugineux.

**2298.** — **VIN DE FORESTIER**, tonique, reconstituant au quinquina et à l'écorce d'oranges amères.

**2299.** — **SIROP TONIQUE DE QUINQUINA FERRUGINEUX DE LE COUPPEY.**





## PYROSIS

Alcalins à dose modérée; absorbants anti-acides; bicarbonate de soude; carbonate de lithine; carbonate de chaux; phosphate de chaux; sous-nitrate de bismuth; magnésie calcinée; charbon végétal. Gouttes amères de Baumé. — Eaux minérales alcalines.

2300. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM.** Le pyrosis est autant un symptôme dyspeptique qu'une affection spéciale. Quoi qu'il en soit, cette « *brûlure de l'estomac*, » comme l'appellent les patients qui viennent s'en plaindre à leur médecin, cède parfois difficilement au traitement indiqué par l'expérience, c'est-à-dire à la diète lactée et aux boissons émoullientes.

Le D<sup>r</sup> Delam a trouvé dans l'administration du bromure de sodium chimiquement pur un moyen héroïque de supprimer, et les sensations brûlantes occasionnées par le pyrosis, et le pyrosis lui-même. Après avoir reconnu cette propriété du bromure de sodium de produire l'anesthésie de la muqueuse gastrique, le D<sup>r</sup> Delam en a fait la base de sa **Gastrine**, poudre médicamenteuse, riche en sels alcalins qui servent à neutraliser les éructations et les excréations acides du pyrosis.

2301. — **GRANULES LECOCQ :** Carbonate de lithine à un centigramme.

2302. — **CRÈME QUESNEVILLE :** Sous-nitrate de bismuth.

2303. — PASTILLES DU D<sup>r</sup> MAYO : Pastilles bismuthomagnésiennes.

L'action des sels de magnésie et de bismuth sur les fibres musculaires de la tunique stomacale est de saturer et d'absorber entièrement les gaz et les acides qui viennent enrayer les phénomènes de la digestion chez les dyspeptiques.

Dose : 2 ou 3 pastilles 15 à 20 minutes avant les deux principaux repas.

2304. — POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC.

2305. — CHARBON GRANULÉ DU D<sup>r</sup> VELPRY.  
(Voir § 25.)

2306. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE MENTEL.

2307. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.  
(Voir § 25.)

2308. — GOUTTES DE GIGON, ou véritables gouttes amères de Baumé. (Voir § 1168.)

2309. — EAUX MINÉRALES D'ÉVIAN-LES-BAINS (Haute-Savoie). Eaux bicarbonatées calciques (12°).

2310. — EAUX MINÉRALES DE POUQUES (Nièvre). Eaux bicarbonatées calciques froides.

2311. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 30.)



## RACHITISME

Ne pas faire manger les enfants trop jeunes, ni les faire marcher. Lait et farines alimentaires, surtout les farines phosphatées. Pour les enfants plus âgés, gelée de viande; poudre de viande; huile de foie de morue; préparations iodées; iodure de fer, phosphate de chaux; chlorure de sodium; amers; toniques. Dépuratifs. — Bords de la mer; bains stimulants; bains salés; médication spécifique en cas d'origine syphilitique.

2312. — **FARINE SCOTTS.** Farine d'avoine d'Ecosse, diastasée et phosphatée. La composition de la Farine Scotts est presque identique à celle du lait de la femme, et son emploi a toujours donné les plus heureux résultats chez les enfants rachitiques ou débiles. Les professeurs Payen, Dujardin-Beau metz, Hardy, Pietra-Santa, Bouchut, médecins de l'hôpital des Enfants-Malades, ont constaté les propriétés nutritives de la Farine d'avoine d'Ecosse et leurs rapports favorables l'ont fait adopter dans les crèches et les hôpitaux de Paris.

La Farine Scotts, diastasée et phosphatée est le meilleur aliment à donner aux enfants rachitiques.

2313. — **CHOCOLAT G<sup>vo</sup> HAYEM**, au quinquina. Le rachitisme caractérisé par une perturbation générale qui se produit dès l'enfance, dans la dénutrition de tous les tissus, demande à chacun des toniques, et principalement au quinquina, l'arrêt et la suppression des désordres qui altèrent l'organisme.

Le Chocolat G<sup>vo</sup> Hayem est appelé, de ce fait, à rendre des services réels dans l'alimentation des enfants; il est d'abord accepté sans la moindre répugnance; le goût du chocolat modifie très heureusement celui du quinquina, dont l'amer-

tume disparaît dans son union intime avec le sucre et le cacao. En outre, la poudre de quinquina Calisaya qui entre dans la fabrication du **Chocolat G<sup>re</sup> Hayem**, et qui est dosée à raison d'un gramme par déjeuner, vient renforcer les principes nutritifs du sucre et du cacao, par les propriétés toniques et stimulantes de ses alcaloïdes et de son tannin, si précieux dans le travail de reconstitution que réclament les os, les muscles, en un mot la constitution tout entière des jeunes rachitiques.

2314. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.**  
(Voir § 175.)

2315. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.**  
(Voir §§ 701 et 837.)

2316. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2317. — **PEPTONE DEFRESNE.** Elle contient naturellement 2,25 o/o de phosphate de chaux combiné à la matière protéique et développe aussi le système musculaire.  
(Voir § 77.)

Dose: 2 ou 3 cuillerées par jour dans un peu d'eau tiède et salée.

**L'HUILE DE FOIE DE MORUE DEFRESNE**, émulsionnée et dédoublée par la **Pancr atine**, est un stimulant et un analeptique bien supérieur à l'huile de foie de morue ordinaire.  
(Voir § 524.)

2318. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.**  
(Voir § 78.)

2319. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK.**  
(Voir § 354.)

2320. — **POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER:** Nutritive, fer et phosphates physiologiques. (Voir § 226.)

**2321. — POUDRE DE VIANDE JULIEN.** (Formule du **D<sup>r</sup> Ruppert**). Le traitement du rachitisme, cette perturbation générale de la dénutrition des tissus, implique l'usage continu de tous les reconstituants dont peut disposer la thérapeutique, et plus particulièrement de produits alimentaires intelligemment préparés. Or, la viande hachée et les jus de viande n'offrent pas assez de garanties de conservation et d'assimilation parfaites. La **Poudre de bifteck Julien** ne saurait encourir de tels reproches, la fibre musculaire qui la compose étant complètement débarrassée de tout azote ammoniacal, elle n'est susceptible d'aucune altération et les sucs gastriques en élaborent l'assimilation pleine et entière sans que l'estomac en ressente la moindre fatigue.

La **Poudre de bifteck Julien** représentant quatre fois son poids de viande fraîche, offre donc à la thérapeutique tous les avantages d'une préparation exactement dosée, de composition constante et de conservation indéfinie.

**2322. — POUDRE DE VIANDE ROUSSEAU.**  
(Voir §§ 506 et 2165.)

**2323. — BIBERON ROBERT FLEXIBLE.**  
(Voir § 1106.)

**2324. — HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** **M. Lesueur**, chef des travaux chimiques à la Faculté de Médecine de Paris, déclare, dans son rapport, que l'**Huile de foie de morue de Hogg** est incolore, sans odeur ni saveur, et bien supérieure aux huiles blondes ou brunes.

Voir mode d'administration, § 525.

**2325. — HUILE DE FOIE DE MORUE FERRUGINEUSE DE VÉZU.** (Voir § 2150.)

**2326. — SIROPS ET VINS DE DESPINOY,** à l'extrait pur de foie de morue, simple et ferrugineux.  
(Voir § 706.)



2327. — DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ,  
DE L. FOUCHER (*d'Orléans*). (Voir § 2475.)

2328. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE, lauréat de  
l'Institut. (Voir § 522.)

2329. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND  
AINÉ.

2330. — SIROP DE RAIFORT IODO-PHOSPHATÉ DE  
J. GARNIER. Il contient, par cuillerée à bouche, 50 centi-  
grammes de lacto-phosphate de chaux et 2 centigrammes  
d'iode dissous dans le sirop anti-scorbutique du Codex; prépa-  
ration rationnelle pouvant remplacer avantageusement l'huile  
de foie de morue. (Voir § 1527.)

2331. — PILULES CRONIER. Iodure de fer et quinine.  
(Voir § 1355.)

2332. — PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE  
DE FER DE HOGG. (Voir § 513.)

2333. — PILULES DE PROTOIODURE DE FER DE  
VÉZU. (Voir § 736.)

2334. — BIPHOSPHATE DE FER ET DE CHAUX  
SOLUBLE DE TRÉHYOU. (Voir § 207.)

2335. — ÉLIXIR CHAPÈS, apéritif fortifiant et recons-  
tituant. Cette préparation, à base de phosphate de chaux  
et de vin de Lunel, est nécessaire aux enfants et aux grandes  
personnes anémiques et lymphatiques; son action spéciale  
sur le système nerveux la rend indispensable aux enfants qui  
ont les jambes arquées et surtout à ceux qui sont atteints ou  
menacés d'une déviation de la colonne vertébrale ou de  
coxalgie.

Dose : 3 cuillerées à café par jour pour les enfants;  
3 cuillerées à bouche pour les adultes.

2336. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2337. — POUDRE NUTRITIVE DU D<sup>r</sup> VINDEVOGEL, au phosphate de chaux, soude et fer.

2338. — SIROP DE PHOSPHATE DE CHAUX GÉLATINEUX DE T. GRAS. Chaque cuillerée contient 3 grammes de phosphate de chaux gélatineux; c'est la plus assimilable et la plus rationnelle des préparations phosphatées.

Dose : 2 ou 3 cuillerées par jour.

2338 bis. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydro-phosphate de chaux.

Prise au moment des repas, elle favorise la digestion d'une manière très sensible. C'est une préparation rationnelle et physiologique des plus économiques, condition importante pour un traitement de longue durée.

Dose : Chaque cuillerée à potage renferme exactement 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux. (Voir § 606 bis.)

2339. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> BONNET, au biphosphate de chaux.

Par ses propriétés d'assimilation et sa nature soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à bases insolubles, telles que les phosphites et les hypophosphites.

Dose : De 2 à 5 cuillerées à potage chaque jour, après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

2340. — SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON, au chlorhydro-phosphate de chaux. (Voir § 872.)

2341. — SOLUTION PAUTAUBERGE. Phosphate de chaux assimilable et créosote de hêtre. L'association de ces deux agents thérapeutiques donne d'excellents résultats. (Voir § 2174.)

2342. — VIN DE BARABEAU, peptone arsenio-phosphatée. (Voir § 2168.)

2343. — VIN DE VIAL, suc de viande, quina et lacto-phosphate de chaux. Les perturbations de la nutrition de tous les tissus, qui surviennent dans l'enfance, en arrêtent le développement et se manifestent par la déformation du rachis et du tissu osseux; on répare facilement cette perte de substance par l'usage du Vin de Vial; le lacto-phosphate de chaux qu'il contient est le spécifique des affections osseuses; il s'assimile rapidement.

(Pour DOSES, voir § 873.)

2344. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules àà 0,02.)  
(Voir § 1169.)

2345. — VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL, quassia et quina.  
(Voir § 40.)

2346. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.  
(Voir § 1000.)

2347. — BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE  
DU D<sup>r</sup> LAMAU. (Voir § 2352.)

2348. — EAUX MINÉRALES DE BOURBONNE-  
LES-BAINS. Eaux chlorurées sodiques fortes (60° à 65°).

2349. — EAUX MINÉRALES DE CHAUDES-AIGUES  
(Cantal). Eaux carbonatées sodiques (57° à 81°.)

2350. — EAUX MINÉRALES DE DAX (Landes). Eaux sulfatées calciques ferrugineuses légèrement alcalines (32° à 60°.)

2351. — EAU MINÉRALE DE SIERCK (Lorraine).  
Chlorurée, calci-sodique et très riche en brome. L'Eau minérale de Sierck a été employée de tout temps par les praticiens de Metz, de Strasbourg et de Paris, contre le rachitisme et toutes ses manifestations.



## RHUMATISMES

Enveloppement dans l'ouate et les tissus imperméables. **Liniments** contre l'élément douleur; **salicylates de soude**, de quinine, de lithine; sels de lithine, en ayant soin de tenir compte des contre-indications (maladies du cœur, des reins, du cerveau). **Calmants**; opiacés; bromures alcalins; chloral; **iodiques**; **sulfate de quinine**; **diurétiques**; colchiques; scille; digitale et digitaline; **antimoniaux** et **arsenicaux**; **révulsifs**; **médication tonique et reconstituante**; quinquina, fer et huile de foie de morue; **électricité**. **Eaux minérales sulfureuses**.

2352. — **LE BAIN ANTI-RHUMATISMAL HÉMATOGÈNE DU D<sup>r</sup> LAMAU** (préparation à base d'iode et de potasse), est ainsi nommé par son auteur, en raison des remarquables résultats qu'il procure dans le traitement du rhumatisme et même de la goutte. (*Neuf guérisons sur dix malades, obtenues avec une moyenne de six bains.*)

Son efficacité est loin d'être limitée aux différentes formes de la **diathèse rhumatismale ou goutteuse**. Essentiellement hématogène, ce bain favorise la transformation en produits gazeux, facilement éliminables par la peau, des matériaux plus ou moins solides que le sang entraîne avec lui dans le réseau sous-cutané. C'est précisément lorsque cette transformation n'a pu s'opérer, que des troubles surgissent dans la circulation, par le dépôt dans les vaisseaux capillaires des matériaux non éliminés. Les vaisseaux les plus ténus s'obstruent même complètement, et donnent lieu aux troubles les plus divers.

Toutes les névralgies et bon nombre d'affections dites de nutrition, telles que l'anémie, la scrofule, le rachitisme, ne reconnaissent pas d'autres causes. Comme conséquence logique, le **Bain anti-rhumatisme du D<sup>r</sup> Lamau** fera rapide-

ment disparaître les varices, et il retardera inévitablement les manifestations prématurées de la vieillesse, en prévenant la dégénérescence athéromateuse des vaisseaux.

Nul agent thérapeutique ne saurait relever aussi rapidement la vitalité, ni rendre autant de services aux personnes empêchées par leurs occupations d'aller aux bains de mer, ou aux stations thermales.

MODE D'EMPLOI : Verser le contenu du flacon dans un grand bain chaud ordinaire, où le malade restera de 25 à 45 minutes environ, en ayant soin d'agiter souvent le fond de l'eau.

Prendre un bain tous les deux jours, jusqu'à disparition complète des douleurs.

2353. — **ALGÉSINE DU D<sup>r</sup> OZIL** (formule Lacroix). La puissante énergie de ce nouveau composé (iodure double de térébène et de camphre), pour calmer rapidement, par l'usage de frictions *loco dolenti*, les accès les plus aigus, a été reconnue par des expérimentations dans les hôpitaux de Paris, et confirmée par les succès obtenus chaque jour dans le public. Sa facile absorption cutanée, que justifie d'ailleurs sa composition, permet d'expliquer comment il modifie rapidement, par contact direct, les organes et tissus malades.

2354. — **KALIBAUME GROSJEAN**. Le Kalibaume est une préparation externe thermo-résineuse balsamique, contenant à l'état concentré, les éléments salins et alcalins des principales eaux minérales thermales. Le préparateur a heureusement combiné ces principes sodo-potassiques-iodurés, avec l'eucalyptol et les sèves du pin et du genévrier. Par l'application du Kalibaume Grosjean, on obtient les mêmes effets curateurs ou modificateurs qu'amèneraient un bain de vapeur, ou une fumigation aromatique.

MODE D'EMPLOI : Le Kalibaume Grosjean peut être employé en frictions, en lotions, en compresses et en bains.

2355. — LINIMENT DE DELPECH, à l'essence pure d'*Eucalyptus globulus*. (Voir § 626.)

2356. — PILULES ANTI-RHUMATISMALES du Docteur OZIL. Balsamiques salicylées. (*Salicylate de soude*). Elles sont un adjuvant puissant de l'algésine.

Dose : Une à trois pilules par jour.

2357. — SALICYLATE DE SOUDE (cristallisé) de SCHLUMBERGER ET CERCKEL. Ce médicament est pour les rhumatismes même invétérés, le remède le plus sûr et le plus prompt, à la condition d'être pur; il ne fatigue pas l'estomac et n'amène aucune répercussion dans l'organisme. Pour garantir sa pureté, et en rendre l'emploi facile, il est délivré en prises de 50 centigrammes : il est très soluble, inodore, et sa sapidité n'a rien de désagréable; l'eau de Seltz est le meilleur véhicule à recommander.

Dose : Prescrire, suivant l'intensité du mal, 4 à 12 prises par jour, 1 paquet dans un demi-verre d'eau toutes les deux heures, en observant de laisser entre les repas un intervalle d'au moins une heure. Après la disparition des douleurs, on continuera à prendre, pendant une quinzaine de jours, 4 à 6 prises par jour pour éviter les rechutes.

*Nota.* Afin de prévenir les phénomènes « salicylisme », il sera prudent d'alterner le *Salicylate de soude* avec le *Salicylate de quinine*. (Voir § 1359.)

2358. — SALICYLATE DE SOUDE GRANULÉ DE VELPRY. (Voir § 25.)

2359. — SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1541.)

2360. — SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 1359.)

2361. — ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL J. OLIVIER, à base de lithine. Le traitement des douleurs rhumatismales,

par cet élixir, est avantageux à divers points de vue : 1<sup>o</sup> Il ne contient aucun toxique, ni salicylate, ni purgatif, sa base active est la lithine, qui est le meilleur dissolvant de l'acide urique; 2<sup>o</sup> Il est supporté par les estomacs les plus délicats et peut être donné aux enfants, sans aucun inconvénient; 3<sup>o</sup> son usage ne nécessite aucun traitement spécial.

DOSSES ET MODE D'EMPLOI : Une cuillerée à bouche dans un verre d'eau, ou mieux dans un grog léger, tous les soirs en se couchant.

**2362. — ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN.**  
Cet élixir ne contient aucun agent drastique, ses principes actifs sont : la résine de Gayac, les extraits de jusquiame et d'aconit soigneusement préparés, toujours obtenus d'action identique; les douleurs les plus vives cèdent en peu de jours sous son influence et disparaissent complètement; les **névralgies faciales** sont rapidement calmées par cet élixir; il peut être donné sans danger à tous les âges, la durée du traitement est en raison directe de l'ancienneté et de la nature du mal.

MODE D'EMPLOI : Pour les adultes, matin et soir, une cuillerée à bouche d'élixir, et une ou deux heures après, un bol de thé chaud et sucré. Pour les enfants, une cuillerée à café matin et soir dans une tasse de lait chaud.

**2363. — OUATE ANTI-RHUMATISMALE** du Docteur **PATTISON.** Recommandée depuis quelques années et employée avec un grand succès contre les affections rhumatismales, elle est formée de feuilles d'ouate soigneusement choisie, dont une des faces est recouverte d'un vernis contenant des substances calmantes, qui sont absorbées par les pores de la peau; elle agit à la manière d'une injection sous-cutanée calmante, sans exposer au danger d'inflammation locale.

MODE D'EMPLOI : On recouvre la partie affectée d'une feuille d'ouate, en ayant soin d'appliquer la face colorée sur la peau; on la maintient au moyen d'un bandage.

2364. — DRAGÉES DE DESLAURIERS, à l'iodure de potassium. (Voir § 2418.)

2365. — DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ, DE L. FOUCHER (d'Orléans). (Voir § 2475.)

2366. — DRAGÉES DÉPURATIVES IODURÉES DU D<sup>r</sup> GIBERT. (Dragées de Boutigny-Duhamel). (Voir § 2472.)

2367. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE, lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

2368. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES. (Voir § 1000.)

2369. — PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY. (Voir § 1357.)

2370. — SIROP ANTI-GOUTTEUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ. (Voir § 1547.)

2371. — SIROP DU D<sup>r</sup> BECQUET, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le D<sup>r</sup> Becquet l'a introduite en thérapeutique et l'a préconisée sous le nom de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates, son action est constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie facilement dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie, et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : Deux ou trois cuillerées de **Sirop du D<sup>r</sup> Becquet** dans un verre d'eau ou de tisane.



2372. — SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, DE LYON. (Voir § 997.)

2373. — SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS. — Sirop concentré de salsepareille composé. Les rhumatismes aigus et chroniques qui reconnaissent pour cause ordinaire : l'humidité, le refroidissement et les vices d'hérédité, exigent pour leur guérison, l'emploi d'une médication diaphorétique et purgative.

Le Sirop du D<sup>r</sup> Almas est appelé par cela même qu'il jouit de propriétés sudorifiques et laxatives, à devenir l'auxiliaire du praticien pour le traitement des affections rhumatismales. La salsepareille est un diaphorétique puissant dont l'action a été consacrée par l'expérience, et le sené, un purgatif qui désobstrue l'intestin sans le fatiguer. La préparation du D<sup>r</sup> Almas se donne dans la proportion suivante : d'abord, une cuillerée matin et soir pendant les premiers jours, puis deux, trois, et même quatre cuillerées.

2374. — SIROP ET GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE. (Voir § 772.)

2375. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET. (Voir § 1663.)

2376. — VIN DUFLLOT, vin anti-rhumatismal de scillitine. (Voir § 1545.)

2377. — OUATE IODÉE HUGOT. La thérapeutique prescrit l'emploi des révulsifs énergiques dans le traitement des affections goutteuses et rhumatismales, et l'on ne peut se passer de leur concours, si l'on veut obtenir une dérivation sûre et prompte dans les organes respiratoires, bronches, larynx...

Généralement le thapsia, la farine de moutarde, l'huile de croton, la cantharidine ne donnant pas immédiatement la révulsion demandée, le praticien a forcément recours à la teinture d'iode; mais, généralement, les malades ne l'emploient

qu'à regret, à cause de son maniement dangereux et incommode.

L'**Ouate iodée Hugot** vient obvier à ces inconvénients multiples : composée de coton cardé de belle qualité, elle est obtenue par une modification apportée à la formule du *nouveau Codex* (*Xylum iodatum*, page 364), modification heureuse qui a permis au préparateur d'incorporer sous le même volume d'ouate, une quantité double d'iode. L'**Ouate iodée Hugot** contient **15 0/0 d'iode**, tandis que la préparation du *Codex* n'en renferme que **8 0/0** : elle agit conséquemment plus puissamment sur l'épiderme, et de plus, le praticien en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication.

**MODE D'EMPLOI** : On applique l'**Ouate iodée Hugot** à la place indiquée par le docteur, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus être tolérée, en prenant soin de placer sur l'**Ouate** la feuille de baudruche, pour éviter la volatilisation de l'iode. Lorsqu'on enlève l'**Ouate**, si elle n'est pas complètement blanche, elle peut encore servir, à la condition de l'envelopper dans la baudruche pour la préserver du contact de l'air.

**2378. — PAPIER ALIX**, à l'extrait de piment. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué ; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi ; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

**2379. — PAPIER RIGOLLOT.** (Voir §§ 789 et 892.)

2380. — RÉVULSIFS DESNOIX. Toile vésicante et Thapsia DESNOIX. (Voir § 2224.)

2381. — TOPIQUE BERTRAND. (Voir § 481.)

2382. — TOPIQUE LAFAY, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 1833.)

2383. — CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM, au quinquina. Le Chocolat G. Hayem trouve toujours son emploi dans les divers cas où les préparations à base de quinine sont ordinairement prescrites. Ainsi, dans les rhumatismes articulaires et aigus, il arrive un moment où l'organisme, sursaturé de sulfate de quinine, se refuse à le tolérer davantage; la muqueuse gastrique devient d'une extrême sensibilité, la diarrhée apparaît, le malade perd l'appétit, s'amaigrit de jour en jour, et s'affaiblit complètement. Le Chocolat G<sup>o</sup> Hayem lui présente alors sous une autre forme le médicament qui lui convient, c'est-à-dire la poudre de quinquina Calisaya, dosée à raison d'un gramme par déjeuner. En même temps, les matières grasses et sucrées qui entrent dans la composition du chocolat, assurent à l'organisme le bénéfice de leurs propriétés nutritives.

2384. — FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE. (Voir §§ 216 et 852.)

2385. — FER BRAVAIS. (Voir § 217.)

2386. — QUINOÏDINE DURIEZ. (Dragées de) (Voir § 199.)

2387. — LIQUEUR ET PILULES DU D<sup>r</sup> LAVILLE. (Voir § 1546.)

2388. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE. Couples ou batteries. — Galvanomètres. — Commutateurs. Couples au bioxyde de manganèse, au sulfate de cuivre, au sulfate de cuivre, modifiés par A. Gaiffe; au sulfate

d'oxydule de mercure; au chlorure d'argent; au sulfate de bioxyde de mercure.

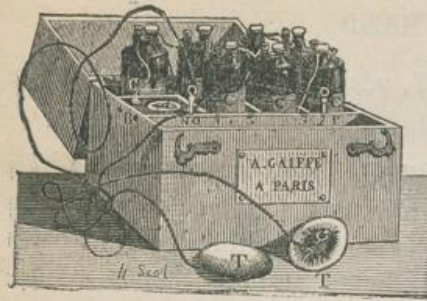


Fig. A.

Piles de 3 à 59 couples, au bioxyde de manganèse, avec galvanomètre et collecteurs simples rectilignes. (En boîtes, bois noirci et acajou). (Voir fig. A.)

Piles de 24 à 60 couples, au bioxyde de manganèse\*); dimensions diverses; collecteur double, galvanomètre ordinaire ou divisé

en unités d'intensité; munies ou non de renverseur et de réostat. Boîte acajou, fig. B ou meubles.

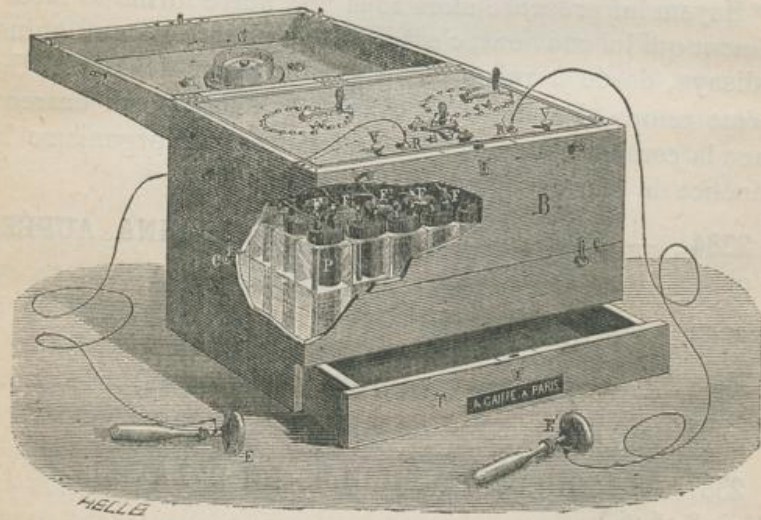


Fig. B.

\* M. Gaiffe construit dans les mêmes dimensions des piles à sulfate de cuivre et sulfate d'oxydule de mercure pouvant être substituées aux piles de manganèse, sur la demande des médecins.

Piles de 18 à 60 couples au chlorure d'argent, mêmes accessoires que pour les précédentes, dans des boîtes en acajou.

Collecteurs simples pour batteries de 18 à 72 couples pris de deux en deux.

Collecteurs à double cadran pour batteries de 18 à 72 couples pris de deux en deux.

Galvanomètres divisés en unités d'intensité (fig. C), ou galvanomètres à divisions ordinaires.

Réostat de 40.000 unités de résistance.

Voltamètres. — Modérateurs. — Interrupteurs. — Réophores. — Produits.

**INDUCTION.** Appareils Volta-faradiques et magnéto-faradiques.

Appareils Volta-faradiques à pile, au sulfate de mercure. (Voir fig. D.)



Fig. C.

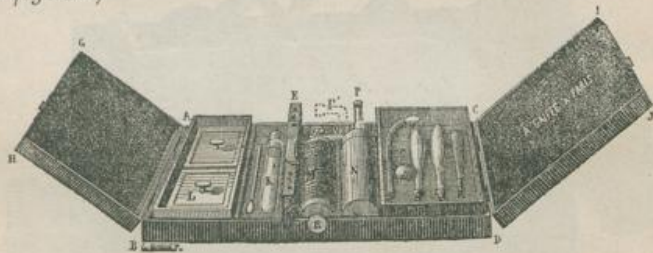


Fig. D.

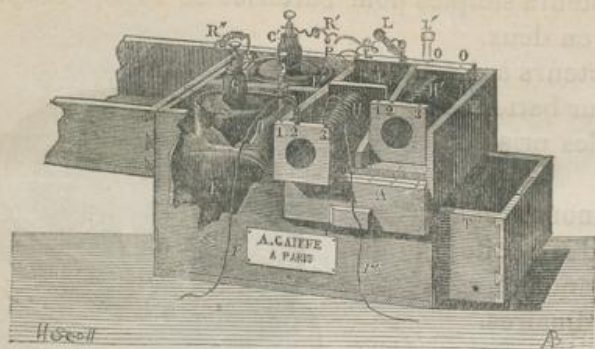
Appareils Volta-faradiques à pile, au chlorure d'argent.

Appareils Volta-faradiques à chariot, du D<sup>r</sup> A. Tripier, munis d'hélices induites de grosseurs et de longueurs différentes.

Petit modèle portatif pour accoucheurs.

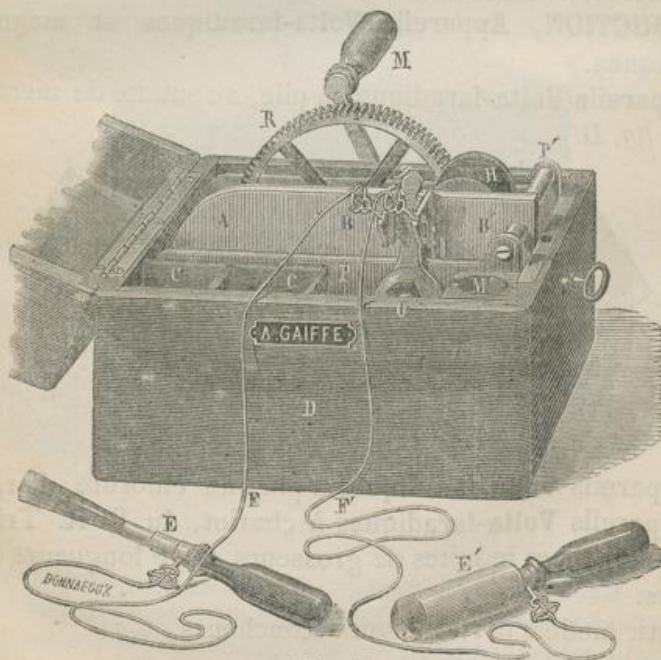
Grand modèle portatif.

Modèle des hôpitaux (*fig. E.*).  
Modèle de laboratoire.



*Fig. E.*

Appareils magnéto-faradiques. Modèle de Gaiffe, à double jeu de bobines.



*Fig. F.*

Appareils magnéto-faradiques. Modèle de Clarké modifié (fig. F), tension ou quantité.

Grand appareil de cabinet, nécessaire du médecin-électricien, contenant une batterie à courant continu de 60 éléments, un appareil d'induction à chariot (modèle de laboratoire), un condensateur, interrupteurs, coupe-courants, pédale, manettes pour combiner entre eux les différents courants; réostat, galvanomètre d'intensité (dans un meuble en acajou verni).

Excitateurs. Boutons, olives et manipules en charbon. — Plaques flexibles en étain. — Révulseurs. — Excitateurs auriculaires. — Excitateurs buccaux et laryngiens. — Excitateurs rectaux, vésicaux, uréthraux, utérins. — Aiguilles à électro-puncture. — Trocarts pour la cautérisation tubulaire. — Excitateurs concentriques. — Excitateurs intestinaux.

2389. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER. (Voir § 1996.)

2390. — EAUX MINÉRALES DE BAGNÈRES-DE-LUCHON. (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°).

2391. — EAUX MINÉRALES DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Eaux chlorurées sodiques.

2392. — EAUX MINÉRALES D'EAUX-CHAUDES. (Basses-Pyrénées). Eaux sulfurées sodiques.

2393. — EAU MINÉRALE DE VALS (Ardèche). Source Amélie. — L'Amélie de Vals, très gazeuse, contenant 3 grammes de bicarbonate de soude, et légèrement laxative, grâce à la magnésie bicarbonatée qui entre dans sa composition, se trouve indiquée dans le traitement des affections des voies urinaires et de la diathèse urique.

2394. — EAU NITRÉE D'ALSACE. L'analyse a découvert, dans cette eau minérale, la présence du nitrate de potasse,

dont elle contient **13 centigrammes** par litre. Aussi réussit-elle dans les **rhumatismes** articulaires aigus, pour rendre le sang moins plastique, et calmer, mieux que toutes les tisanes, la soif ardente et la chaleur qui accompagnent l'arthritisme.

**2395. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD DE VENDOME.** (Voir § 272.)







## SCROFULE

Bonne nourriture; séjour à la campagne aux bords de la mer; exercices physiques; gymnastique; climats chauds, bains froids d'air et de rivière. **Bains stimulants.** — Usage prolongé, pendant l'hiver surtout, d'**huile de foie de morue.** — **Amers:** gentiane, houblon, quassia, quinquina, et autres préparations toniques. Goudron; préparations ferrugineuses et iodées; iodures de fer, de potassium; arséniate de soude; sirops antiscorbutique, de raifort, de salsepareille, de brou de noix; chlorures de sodium, de baryum; lait salé. **Balsamiques.** Médication phosphatée. Alimentation réparatrice. — **Eaux minérales sulfureuses et arsenicales.**

2396. — **BAIN ANTI-RHUMATISMAL HEMATOGENE DU D<sup>r</sup> LAMAU.** (Voir § 2352.)

2397. — **DRAGÉES T. GRAS,** à l'huile de foie de morue phosphatée. (Voir § 69.)

2398. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2400. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** *L'Union médicale*, dans un de ses derniers numéros, a dit :

« Nous devons à M. Hogg, pharmacien à Paris, d'avoir, à force de persévérance et de soins, fait comprendre que les huiles de foie de morue sont d'autant plus médicinales qu'elles sont moins colorées; les caractères de l'Huile de foie de morue de Hogg, sont la limpidité et l'absence de tout mauvais goût et odeur désagréable. »

(Voir mode d'administration, § 525.)

2401. — **HUILE DE FOIE DE MORUE FERRUGINEUSE DE VÉZU.** (Voir § 2150.)

2402. — SIROPS ET VINS DE DESPINOY, à l'extrait pur de foie de morue, simple et ferrugineux.

(Voir § 706.)

2403. — QUASSINE FRÉMINT. (Pilules à à 0,02).

(Voir § 1169.)

2404. — QUINOÏDINE DURIEZ (Dragées de.)

(Voir § 199.)

2405. — VIN AUGUET, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.

(Voir § 201.)

2406. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR, au protoiodure de fer et manne.

Les Dragées Akar, au protoiodure de fer et manne sont un des auxiliaires les plus utiles de la thérapeutique dans le traitement de la diathèse scrofuleuse. On connaît l'action spécifique de l'iode contre toutes les affections strumeuses : aux propriétés fondantes de ce métalloïde, le fer vient ajouter la puissance de ses forces régénératrices, et la manne, en s'associant au proto-sel ferreux pour le préserver de toute altération subséquente, stimule assez vivement, par son action laxative, les sécrétions muqueuses de l'appareil digestif, pour prévenir la constipation résultant de l'emploi continu du protoiodure de fer.

2407. — POUDRE HÉMATIQUE DU D<sup>r</sup> GUERDER : Hémoglobine ou fer physiologique du sang. (Voir § 226.)

2408. — PILULES CRONIER, à l'iodure de fer et de quinine. (Voir § 1355.)

2408 bis. — PILULES DU D<sup>r</sup> PATRIS : protoiodure de fer et quassine. Le protoiodure de fer, réunissant les propriétés curatives du fer et de l'iode, agit sur l'organisme de deux façons simultanées qui se complètent et s'enchaînent; aussi

il occupe à juste titre une des premières places parmi les meilleurs ferrugineux, car tandis que le fer aide à la reconstitution des globules du sang, l'iode agit plus spécialement sur les glandes et les tubercules.

Ces Pilules ont sur les autres préparations ferrugineuses le grand avantage d'être très solubles, de facile digestion, et d'être supportées par les personnes prédisposées à la constipation : elles sont conséquemment tolérées par les estomacs les plus délicats et les plus faibles.

Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine.

2409. — PILULES DE PROTOIODURE DE FER DE VÉZU. (Voir § 736.)

2410. — BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN, anti-syphilitiques. Chaque biscuit contient un centigramme d'albuminate de mercure, préparation hydrargyrique la plus facilement assimilable. (Voir § 2469.)

2411. — DRAGÉES DÉPURATIVES IODURÉES DU D<sup>r</sup> GIBERT. (Dragées de Boutigny-Duhamel.) (Voir § 2472.)

2412. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN. Tonique, dépurative. (Voir §§ 20 et 629.)

2413. — GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE. (Voir § 1257.)

2414. — SIROP DE BOCHET, DU SERPENT, DE LYON. (Voir § 997.)

2415. — SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS. Sirop concentré de salsepareille composé. « La diathèse scrofuleuse, a dit Ricord, est une des formes les plus fréquentes de la syphilis héréditaire. » Comme cette dernière maladie, la scrofule se manifeste par l'engorgement des ganglions lymphatiques.

tiques; il semble donc naturel et rationnel que le traitement par la **salsepareille** et ses succédanés, médication préconisée de longue date contre les affections syphilitiques, puisse être également appliquée à la guérison des scrofules. Le **Sirop du D' Almas** répond à toutes ces indications.

La Dose est de quatre cuillerées à bouche par jour pour les adultes, au commencement du traitement; cette dose pourra être portée à six ou huit cuillerées. Pour les enfants, on donnera des cuillerées à café.

**2416. — SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE QUET AINÉ.**

Le Sirop concentré de salsepareille de Quet aîné est un dépuratif entièrement végétal, agréable au goût, ne fatiguant pas l'estomac, d'une composition toujours identique et pouvant être employé en toute saison. Son action est certaine dans le traitement des affections dartreuses (*eczéma, herpès, acné, lichen, impétigo, teigne, etc.*), de la syphilis, de la scrofule, en un mot, dans tous les cas où l'emploi d'un dépuratif est indispensable.

**2417. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES.**  
(Voir § 1000.)

**2418. — DRAGÉES DE DESLAURIERS,** à l'iodure de potassium, à 25 centigrammes de sel pur, rendu complètement inaltérable, et sans action irritante sur la muqueuse stomacale.

**2419. — DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ DE L. FOUCHER** (*d'Orléans.*) (Voir § 2475.)

**2420. — PILULES DE PEPSINE PURE ET D'IODURE DE FER DE HOGG.** (Voir § 513.)

**2421. — PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

2422. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ. (Voir § 1258.)

2423. — SIROP IODO-TANNIQUE DE GUILLIERMOND.  
DOSE : Suivant l'âge, de 1 à 4 cuillerées par jour.

2424. — SIROP D'IODURE DE POTASSIUM JOMIN, à l'écorce d'oranges amères. Ce sirop doit son succès aux soins apportés à sa spécialisation; sa composition, toujours identique, et son mode de préparation, expliquent ses effets thérapeutiques constants et la facilité avec laquelle il est supporté par l'estomac.

2425. — SIROP DU D<sup>r</sup> CHRESTIEN : Salsepareille et iodure de potassium. (Voir § 18.)

2426. — SIROP DE RAIFORT IODO-PHOSPHATÉ DE J. GARNIER : Contient par cuillerée à bouche 50 centigrammes de lacto-phosphate de chaux et 2 centigrammes d'iode dissous dans le sirop anti-scorbutique du Codex; préparation rationnelle remplaçant avec avantage l'huile de foie de morue. (Voir § 1527.)

2427. — GOUDRON VERNE soluble. Liqueur, dragées. (Voir §§ 451 et 1253.)

2428. — SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN (en boissons.) (Voir § 455.)

2429. — ÉLIXIR CHAPÈS, phosphate de chaux assimilable et vin de Lunel. (Voir § 2335.)

2430. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

2431. — LIQUEUR NUTRITIVE DU D<sup>r</sup> VINDEVOGEL, au lacto-phosphate de chaux et teinture iodurée de salsepareille.

2432. — VIN DE BARABEAU, peptone arsénio-phosphatée. (Voir § 2168.)

2433. — LA PEPTONE DEFRESNE est le reconstituant par excellence. (Voir § 77.)

2434. — HUILE DE FOIE DE MORUE PANCRÉATIQUE DEFRESNE. (Voir § 524.)

2435. — JUS DE BIFTECK DU D' ROUSSEL. (Voir § 837.)

2436. — EAUX MINÉRALES DE PRECHACQ (Landes). Eaux chlorurées sodiques froides.

2437. — EAUX MINÉRALES DE SAINT-LOUBOUER (Landes). Eaux sulfurées calciques (19°.)

2438. — EAUX MINÉRALES DE SALINS (Jura). Eaux chlorurées sodiques bromurées froides, eaux mères, sels d'eaux mères.

2439. — EAU MINÉRALE DE SIERCK (Lorraine). Les médecins de Metz, de Strasbourg et de Paris ont toujours recommandé contre la diathèse scrofuleuse, l'eau minérale de Sierck (Lorraine), chlorurée, calci-sodique (12 grammes) et très riche en brome.

2440. — GRANULES SULFUREUX CHANTEAUD, DE VENDOME. (Voir § 272.)





## SPERMATORRÉE

Régime fortifiant; toniques amers; noix vomique; strychnine; bromures alcalins; traitement de la blennorrhagie chronique; cubébe; copahu; ratanhia; gurjum; santal, etc.; Bromure de camphre.

2441. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.  
(Voir § 848.)
2442. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)
2443. — GRANULES LECOCQ : Hypophosphite de strychnine, à un demi-milligramme.
2444. — GRANULES LECOCQ : Sulfate de strychnine, à un demi-milligramme.
2445. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)
2446. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)
2447. — CAPSULES RAQUIN, au baume de copahu.
2448. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)
2449. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> HECQUET, au sesqui-bromure de fer. (Voir § 210.)
2450. — CHOCOLAT GRANULÉ G<sup>ve</sup> HAYEM, ferrugineux au quinquina. Le chocolat ordinaire étant essentiellement composé d'aliments gras qui sont absorbés par les intestins,

il lui manque un tonique pour devenir un reconstituant. Associé au quinquina et au fer, il devient, sous un très petit volume, un des éléments de nutrition des plus utiles et des plus parfaits. On ne peut trouver d'association plus heureuse que celle du chocolat, du quinquina et du fer.

Le quinquina jaune calisaya, qui sert à sa fabrication, étant dosé à 30 grammes d'alcaloïdes par kilogramme, il en résulte que chaque déjeuner contient un gramme de quinquina, et, par conséquent, trois centigrammes d'alcaloïdes.

Les principes nutritifs particuliers au chocolat, c'est-à-dire le cacao et le sucre, ajoutent leurs propriétés reconstituantes à l'action fébrifuge du quinquina.

**2451. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER.** (Voir § 1996.)

**2452. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> LABOURÉE,** au bromure de camphre. Chaque dragée, exactement dosée, renferme 10 centigrammes de bromure.

Dose : De 4 à 10 dragées par jour, une heure avant ou après les repas. (Voir § 244.)







## SUEURS NOCTURNES

Sulfate d'atropine et préparations belladonnées. Agaric blanc, oxyde de zinc; essence d'ail ou ail pilé. Phosphate de chaux; sylphium; lotions d'eau chaude ou mieux d'eau vinaigrée sur tout le corps; de salicylate de soude. — Traitement de la tuberculose (Voir Phthisie); toniques; ferrugineux; poudres et farines alimentaires; gelées de viande; dans les cas de fièvre intermittente, sulfate de quinine.

2453. — GRANULES LECOCQ : sulfate d'atropine à un demi-milligramme. Par un procédé mécanique spécial, les Granules Lecocq sont mathématiquement dosés; le praticien peut conséquemment compter sur un dosage précis, ce qui lui permet de suivre le traitement indiqué, et de le modifier à son gré.

2454. — SIROP DE BARBARIN, reconstituant au phosphate de chaux.

2455. — SOLUTION DU D' BONNET, au biphosphate de chaux.

Par ses propriétés d'assimilation et sa nature soluble, le biphosphate de chaux doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites.

Dose : De deux à cinq cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

2456. — SOLUTION, SIROP, VIN BOURGUIGNON, au chlorhydróphosphate de chaux. (Voir § 872.)

2457. — SALICYLATE DE FER ASSIMILABLE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL. (Voir § 738.)

2458. — FER AUPÉE, phospho-lactate de fer et de chaux soluble (Voir § 216.)

2459. — PILULES CRONIER, à l'iodure de fer et quinine. (Voir § 1355.)

2460. — MUSCULINE GUICHON. (Voir § 178.)

2461. — PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK. (Voir § 354.)

2462. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL, sulfate de quinine, dosé à 10 centigrammes.

2462 bis. — PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER. Phénol salicylé. L'acide salicylique, associé à l'acide phénique, a été une excellente innovation : le D<sup>r</sup> Declat l'a préconisée.

Les propriétés astringentes du Phénol Leber (employé en lotions fréquemment répétées), ont toujours amené les plus heureux résultats.





## SURDITÉ

En cas d'inflammation du conduit auditif externe, injections à l'eau de morelle, noyer, goudron, saponaire; huile d'amandes douces, glycérine, **basilic**; éther; chloral, **acide phénique**, **thymol**, térébenthine, hyposulfite de soude, **acide salicylique**, borate de soude. En cas d'angine granuleuse, en rapport avec la diathèse herpétique, **eaux sulfureuses**, fumigations pharyngées avec les plantes aromatiques; arnica, valériane, bains d'air comprimé. — Cathétérisme de la trompe et insufflation d'air; dans les cas de surdité nerveuse, électricité (pôle + dans l'oreille remplie d'eau, et pôle — sur la nuque). — Suivant les indications, **toniques**, **reconstituants**; huile de foie de morue; iodiques; antispasmodiques.

2463. — **SUC DE BASILIC CLAUSS**. Le suc de l'*ocimum basilicum* a été introduit dans la thérapeutique à la suite d'un rapport fait par un médecin de la marine sur les propriétés remarquables de cette plante; les Indiens la connaissent sous le nom de « **kali-teulsi** », et ils en emploient le suc pour guérir les affections du tube auditif. **M. Clauss**, à la suite d'études spéciales sur ce produit, est parvenu à rendre ce suc inaltérable.

MODE D'EMPLOI : Avoir soin de faire préalablement une injection émolliente dans le conduit auditif, s'il y a accumulation de sérosités; y instiller ensuite 5 gouttes du liquide, ou toucher le fond de l'oreille au moyen d'un pinceau imbibé de liquide, et recouvrir ensuite d'un tampon d'ouate, deux fois par jour.

2464. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**.  
(Voir § 2388.)

2465. — **EAUX MINÉRALES DE LA CAILLE**. (Haute-Savoie). Eaux sulfureuses alcalines.

2466. — EAUX MINÉRALES D'URIAGE. (Isère). Eaux chlorurées sodiques sulfureuses (27°).

2467. — EAUX MINÉRALES DE VERNET (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées sodiques (18° à 58°).





## SYPHILIS

Préparations mercurielles et bains de sublimé, surtout chez les enfants; injection de **peptone mercurique ammonique**; à l'intérieur, **préparations mercurielles et iodure de potassium**; traitement mixte; sirops dépuratifs et sudorifiques. En cas de **SYPHILIS CÉRÉBRALE**, **iodure de potassium** à haute dose. **Alimentation** tonique et reconstituante, préparations de **quinquina, fer**, etc. — **Eaux minérales iodurées, sulfureuses et arsenicales.**

2468. — **PEPTONE HYDRARGYRIQUE AMMONIQUE DELPECH**, comme nouveau traitement de la syphilis. (Voir : *Mémoire du Docteur Martineau, de l'Académie de Médecine*). La solution de **Peptone hydrargyrique Delpech**, s'emploie en injections hypodermiques et renferme par gramme, 10 milligrammes de sublimé combiné à la **peptone** : elle ne donne lieu à aucun accident; plus de 120.000 injections faites avec succès depuis 1881, soit à l'hôpital, soit dans la clientèle privée, font de ce médicament un agent thérapeutique des plus puissants.

Le D<sup>r</sup> Martineau recommande aussi le **Sirop** et le **Soluté glycéринé de peptone hydrargyrique de Delpech**, remplaçant la liqueur de **Van Swieten**, ainsi que les **Pilules de peptone hydrargyrique de Delpech**, dosées à 5 milligrammes de sublimé combiné à la **peptone**.

2469. — **BISCUITS DU D<sup>r</sup> CHAUVIN**. (Biscuits anti-syphilitiques). Ces biscuits anti-syphilitiques, exactement dosés, contiennent chacun 1 centigramme d'albuminate hydrargyrique; l'une des préparations les plus assimilables conséquemment acceptée par les estomacs les plus délicats, et par suite, permettant d'atteindre des doses élevées, et de

continuer la médication jusqu'à la disparition complète des symptômes.

Les **Biscuits du D<sup>r</sup> Chauvin**, s'emploient dans toutes les périodes de la syphilis. Dans les accidents tertiaires, où le traitement mixte a toujours été bien nettement indiqué par les plus grands spécialistes, ils permettent, en les donnant concurremment avec une préparation iodurée, de varier les doses des deux agents thérapeutiques selon l'intensité de l'affection.

**Dose** : Suivant l'âge et la gravité de la maladie, la dose est de 3 à 6 biscuits par jour, et de 1 ou 2 pour les enfants. Les **Biscuits anti-syphilitiques** conviennent également aux enfants en bas-âge ou à l'allaitement; il suffit d'en réduire en poudre un quart ou un cinquième et de délayer ce fragment de biscuit dans du lait.

**2470. — DRAGÉES CABANÈS IODURÉES (Blanches).** Chaque dragée contient 50 centigrammes d'iodure chimiquement pur. Il n'y a pas à faire l'éloge de l'iodure de potassium; les **Dragées Cabanès** se recommandent parce qu'elles sont inaltérables, ce qui n'avait pas été obtenu jusqu'à ce jour. Les malades les tolèrent mieux que les solutions désagréables de ce sel, dans les adénites, rhumatismes chroniques, anthrax et principalement la diathèse syphilitique.

**Dose** : 2 à 8 dragées par jour, selon la gravité des cas.

Pour les femmes et les enfants, auxquels il n'est pas nécessaire de donner de si fortes doses de sel, les médecins voudront bien prescrire, de préférence, les **Dragées de Cabanès iodurées (Blanches)** à 25 centigrammes.

**2471. — DRAGÉES CABANÈS BI-IODURÉES (Roses).** Chaque dragée contient rigoureusement 5 milligrammes de bi-iodure et 25 centigrammes d'iodure de potassium et correspond exactement à une demi-cuillerée de **Sirop de Gibert**; les grands syphiliographes des hôpitaux du Midi et

de Saint-Louis : **Gibert, Bazin, Ricord, Simonet, Mauriac, Jamin**, ont prescrit ces dragées à leurs malades ; c'est le médicament le plus énergique contre les accidents secondaires. La forme de dragée a l'avantage de masquer la saveur désagréable du sel hydrargyrique.

Dose : 2 à 4 par jour, prises au moment des repas.

**2472. — DRAGÉES DÉPURATIVES IODURÉES DU D<sup>r</sup> GIBERT.** (Dragées de Boutigny-Duhamel). Renfermant 25 centigrammes d'iodure de potassium pur et 5 milligrammes de bi-iodure, correspondant à une demi-cuillerée à bouche de Sirop de Boutigny ; elles ont sur ce dernier, le grand avantage d'être d'un très petit volume et d'un emploi très commode et agréable. Elles se conservent indéfiniment.

**2473. — PILULES AU SUBLIMÉ ET AU GLUTEN DE CABANÈS.** Chaque pilule contient rigoureusement 1 centigramme de sublimé ; ces pilules étaient recommandées par le regretté Docteur Simonet, de l'hôpital du Midi, qui en ordonnait jusqu'à 6 par jour à ses malades sans avoir à noter le moindre accident, tels que salivation, etc.

Dose : Une à six pilules par jour selon la gravité des cas.

**2474. — DRAGÉES DE DESLAURIERS,** à l'iodure de potassium. (Voir § 2418.)

**2475. — DRAGÉES D'IODURE DE POTASSIUM CALCINÉ DE L. FOUCHER** (d'Orléans). Grâce à la purification que M. Foucher fait subir à son iodure, en le calcinant, il est d'une innocuité absolue ; il peut être administré, aux estomacs les plus susceptibles, à haute dose, et aussi longtemps que l'exige le traitement, sans avoir à redouter les accidents que détermine souvent la solution. De plus il ne produit ni salivation, ni constriction à la gorge.

Dose : Chaque dragée contient 25 centigrammes d'iodure de potassium.

2476. — GRANULES ET SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA DE J. LÉPINE. (Voir § 1257.)

2477. — PILULES CRONIER, à l'Iodure de fer et quinine. (Voir § 1355.)

2478. — SIROP DE BOCHET, IODÉ, DE BERTRAND AINÉ. (Voir § 1258.)

2479. — SIROP DU D<sup>r</sup> J. CHRESTIEN, salsepareille iodurée. Chaque cuillerée à potage renferme 40 centigrammes d'iodure de potassium et chaque cuillerée à café en contient 10 centigrammes. (Voir § 18.)

2480. — SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS. Sirop concentré de salsepareille composé. Dès le seizième siècle, la salsepareille faisait son apparition dans la matière médicale, comme le remède anti-syphilitique par excellence. Dans les cas où le mercure restait impuissant, la salsepareille opérait des cures indiscutables, d'après les traités et les mémoires des plus célèbres praticiens de l'époque. L'incrédulité de certains sceptiques ne prévaudra jamais contre des observations vraies et précises, seulement, il faut que la salsepareille soit de bonne provenance, que la présence de ses principes actifs y soit constatée, et qu'enfin une préparation consciencieuse les conserve et même en développe l'efficacité. Le Sirop concentré de salsepareille composé du D<sup>r</sup> Almas réunit ces diverses conditions qui le recommandent à l'attention du corps médical.

2481. — SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE QUET aîné. (Voir § 2416.)

2482. — TABLETTES DÉPURATIVES ESCROUZAILLES. (Voir § 1000.)

2483. — DOSIMETRE DESLAURIERS (*Déposé*). Ce verre, de forme allongée et d'un petit volume, donne exactement



toutes les graduations de la cuillerée à café à la verrée ordinaire : il est indispensable pour l'administration des médicaments. *Cuillerées à café, à dessert, à bouche, verrées à liqueur, à Madère, à Bordeaux, ordinaire.*

2484. — FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE.  
(Voir §§ 216 et 852.)

2485. — EAUX MINÉRALES D'AVÈNE (Hérault). [Eaux bicarbonatées sodiques arsénicales (27°).

2486. — EAU MINÉRALE DE BONDONNEAU (Drôme).  
L'Eau minérale de Bondonneau, la seule eau iodurée-gazeuse que l'on connaisse, est employée avec succès dans le traitement de la syphilis.

2487. — EAUX MINÉRALES DE CAMOINS-LES-BAINS  
(Bouches-du-Rhône). Eaux sulfurées calciques froides.

2488. — EAUX MINÉRALES DE CAUVALAT. (Gard).  
Eaux sulfurées calciques froides.





## TEIGNE

On emploie, suivant le cas, l'épilation, l'enveloppement au caoutchouc, les cataplasmes (pas de graine de lin); pommades alcalines, sulfureuses; lotions et pommades hydrargyriques. **Pommades au turbith**; huile de cade; goudron, glycérolé d'amidon; coaltar; acide phénique. Teintures d'iode, arnica, cantharides, benjoin, guarana, quinquina. Infusions de morelle, de jusquiame. A l'intérieur: **huile de foie de morue**; sirop de raifort; iodiques. Toniques et reconstituants.

2489. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au fucus perlé, dit *cataplasme à la minute*. Composé des principes mucilagineux du *fucus perlé d'Islande*, il a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir aucun des inconvénients. (Voir § 1631.)

2490. — **POMMADE FONTAINE**, au turbith nitreux.

2491. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boissons, lotions. (Voir § 455.)

2492. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au Salicol Dusaule. (Voir § 751.)

2493. — **VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET**: Rapports favorables de la Société de thérapeutique. (Juillet 1883.) (Voir § 329.)

2494. — **SIROP DU D<sup>r</sup> ALMAS**. Sirop concentré de salsepareille composé.

La véritable teigne, c'est-à-dire la teigne tonsurante, qui reconnaît pour cause la présence d'un parasite sur les cheveux et sur la peau du crâne, doit être l'objet, non d'un traitement local, mais encore d'une médication interne ap-

propriée. Un régime rafraîchissant et dépuratif convient donc dans l'espèce. Le **Sirop concentré de salsepareille composé du D' Almas** doit aux principes végétaux de la salsepareille, de la bourrache, des follicules de sené qui entrent dans sa composition, de réaliser une amélioration notable dans l'état pathologique des sujets atteints de la teigne. Comme ce sont presque toujours des enfants qui sont victimes de cette triste maladie, trois ou quatre cuillerées à café par jour suffisent pour le traitement.

**Dose :** Pour les adultes, cinq ou six cuillerées à bouche par jour.

2495. — **SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ DE QUET AINÉ.** (Voir § 2416.)

2496. — **SIROP DE GRIMAULT.** Raifort iodé.

2497. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)

2498. — **FER AUPÉE et THÉOBROME-KINA AUPÉE.** (Voir § 216 et 852.)

2499. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2499 bis. — **VIN DU D' DUMONTEL :** Pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

**Dose :** Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.



## TÉNIA

Extraits de bourgeons frais ou de rhizomes de fougère mâle; écorces de racines de grenadier, et purgatif ensuite. Peltiérine et tannate de peltiérine. Kouso; moussena; chez les enfants, semences de citrouilles.

2500. — CAPSULES DU D<sup>r</sup> ABAT. Capsules téniafuges. M. Giniez, pharmacien, a entrepris avec juste raison une campagne en faveur de la racine de fougère mâle, trop longtemps délaissée comme téniaicide, malgré les expériences concluantes qui avaient établi son incontestable valeur et le témoignage d'autorités telles que MM. Bouchardat et Constantin Paul, qui avaient tenté de réhabiliter ce précieux médicament. Seulement il a bien été prouvé que les préparations de fougère mâle, faites en France, étaient absolument inefficaces, tandis que celles de provenance suisse, obtenues avec de la poudre de fougère fraîche, donnaient des résultats certains.

Se basant sur l'autorité de spécialistes aussi compétents, M. Giniez a préparé avec l'oléo-résine, extraite à l'aide de l'éther, la poudre de fougère mâle récoltée en Suisse, qui est la base des Capsules Abat d'une efficacité certaine.

La thérapeutique emploiera avec toute sécurité l'extrait de fougère mâle du D<sup>r</sup> Abat, car, comme l'a fort bien prouvé son préparateur : « Son innocuité est parfaite; dans aucun cas son ingestion n'est suivie de vomissements ou de symptômes gastriques plus graves. »

2501. — DRAGÉES MICHEL, à base de kousso. Par l'usage des Dragées Michel, l'expulsion du ténia est assurée et les malades n'ont pas à redouter les accidents qui accompagnent quelquefois l'emploi de certains téniciques.

DOSES ET MODE D'EMPLOI : La dose forte ou la dose ordinaire, selon le tempérament et l'âge du malade.

2502. — KOUSSO GRANULÉ DE VELPRY. (Voir § 25.)





## TOUX

Moyens divers suivant la cause: **topiques et révulsifs. Opiacés; bromures; espèces béchiques; antispasmodiques; sirops calmants; chlorhydrate de cocaïne; pâtes pectorales; préparations résino-balsamiques; lactucarium, narcéine, phellandrie, codéine, sève de pin. Préparations créosotées. Cigarettes de solanées vireuses ou arsenicales. Inhalations aromatiques; combattre la cause par les toniques, les reconstituants, les antispasmodiques.**

### 2503. — OUATE IODÉE HUGOT. (Révulsif instantané).

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication.

2504. — PAPIER ALIX, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le Papier Alix est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire, dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le Papier Alix n'offre aucun danger dans son emploi; composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'extract éthéré de piment, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

2505. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir §§ 789 et 892.)

2506. — RÉVULSIFS DESNOIX. Toile vésicante et Thapsia Desnoix. (Voir § 2224.)

2507. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)

2508. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

2509. — **SIROP TEYSSÉDRE**, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

2510. — **ANTI-CATARRHAL LAMBERT.** (Thapsia et écorces d'oranges amères). Au début d'un rhume, il arrête immédiatement son évolution, et son emploi donne des résultats remarquables dans le traitement de toutes les affections catarrhales.

Dose : 2 ou 3 verres à liqueur par jour.

2511. — **ÉLIXIR ANTI-ASTHMATIQUE DE DESLAURIERS.** (Voir § 390.)

2512. — **ÉLIXIR CICATRISANT DU D<sup>r</sup> KÖENIG**, à base de phellandrie. (Voir § 2188.)

2513. — **ESCARGOTS CONCENTRÉS ET CANDIS J. T.**

« Depuis cinquante ans que j'exerce la médecine, à dit le D<sup>r</sup> Chrestien, de Montpellier, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les maladies de poitrine. »

Les escargots doivent cette propriété, non pas comme on l'a cru longtemps, au mucus qu'ils sécrètent, mais à un principe soufré qui a été découvert dans leur propre substance, et désigné sous le nom « d'hélicine. »

Aussi est-ce l'escargot lui-même que le préparateur du pectoral, marque J. T., a voulu présenter sous la forme d'un bonbon candi, d'un goût très agréable, d'une efficacité réelle et d'une conservation indéfinie.

Dose : 5 à 8 escargots dans les vingt-quatre heures ; les laisser fondre dans la bouche.

2514. — **SIROP AUBERGIER**, au lactucarium. Le Sirop Aubergier, dont la formule a été présentée à l'Académie

de Médecine en 1852, a reçu l'approbation de cette Compagnie. Les propriétés du *lactucarium* et en particulier du *Sirop d'Aubergier*, très usité, comme le dit le professeur Gübler, dans la médication infantile, sont analogues à celles de l'opium et n'en offre pas les inconvénients. D'après les physiologistes, le *lactucarium* ne possède des propriétés hypnotiques (*et non narcotiques*), qu'autant qu'il est récemment préparé. La maison *Aubergier* cultive, spécialement en Auvergne, les diverses variétés de laitues qui produisent le *lactucarium*; les médecins qui prescrivent le *Sirop d'Aubergier* peuvent donc être certains d'obtenir constamment une identité d'action avec ce médicament.

DOSE : 2 ou 3 cuillerées à café ou à bouche par jour, selon l'âge.

2515. — SIROP DE CHARCELLAY. (Voir § 468.)

2516. — SIROP ET PATE FARAUT, lénitif-pectoral.  
(Voir § 470.)

2517. — SIROP ET PATE DE GIGON, à la narceïne. Les préparations de morphine ou d'opium ne conviennent pas à tous les tempéraments; on peut les remplacer avantageusement par la *narceïne*, un des alcaloïdes de l'opium, possédant les propriétés calmantes de la morphine et de la codéine, et n'occasionnant pas de torpeur cérébrale.

(Pour DOSE, voir § 469.)

2518. — SIROP PECTORAL DE E. MALRIC, à base d'extrait thébaïque et d'aconit. Beaucoup de médicaments ont été préconisés contre la toux; la plupart ne doivent leur action calmante qu'aux principes somnifères de l'opium, mais les propriétés de cet alcaloïde ne sont réellement efficaces qu'à la condition *sine qua non* d'un dosage exact. Le *Sirop pectoral de Malric*, parfaitement dosé, et, par suite, d'une composition toujours identique, est digne de fixer l'attention du Corps Médical.



**2519. — SIROP PECTORAL AU MIEL, DE SENOT.** Cette préparation est, d'après son auteur, le *sirop béchique modifié du Codex*; au lieu de sucre, il emploie le miel; il est inutile d'insister sur les propriétés de cet agent; c'est un remède courant, populaire en quelque sorte contre les affections de la gorge et les toux bronchiques, le miel, présenté ainsi a sur le sucre des avantages sérieux; il ne laisse pas la bouche empâtée comme le fait ce dernier et loin de posséder son action irritante sur l'intestin, il est, au contraire, légèrement laxatif; on évite donc, par l'emploi du **Sirop au miel, de Senot**, la constipation qui est quelquefois le résultat de l'emploi de sirops pectoraux ordinaires; quant à son action calmante, elle est due aux principes béchiques contenus dans les espèces pectorales du *Codex* et à l'eau de laurier cerise. Ce sirop ne contient pas d'opium.

M. Senot prépare aussi, sous le nom de **Bonbon pectoral au miel**, une pâte pectorale contenant le principe actif du sirop.

**DOSE :** **Sirop pectoral au miel, de Senot**, 4 à 8 cuillerées à bouche ou à café par jour, selon l'âge; **Bonbon pectoral au miel**, 5 à 20 par jour, selon l'âge.

**2520. — SIROP ET PÂTE DE VAUQUELIN.**  
(Voir § 475.)

**2521. — ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN :** Boissons, inhalations.  
(Voir § 629.)

**2521 bis. — SIROP DU D<sup>r</sup> DUJARDIN,** au chlorhydrate de cocaïne.

Le **Sirop du D<sup>r</sup> Dujardin** n'a point les effets irritants des élixirs ayant l'alcool pour véhicule; il calme immédiatement les douleurs les plus vives, et, dans l'aphonie, l'enrouement, il rend aux cordes vocales leur souplesse et leur élasticité.

De plus, il procure un repos réparateur pendant lequel toute fatigue est évitée.

**DOSE :** Une cuillerée à potage après les deux principaux repas, et au moment des crises.

Le **Sirop du D<sup>r</sup> Dujardin**, scrupuleusement dosé, renferme 2 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne par cuillerée à potage de sirop, c'est-à-dire par 20 grammes environ.

2522. — Boire du **GOUDRON FREYSSINGE**.  
(Voir § 633.)

2523. — **SACCHAROLÉ DE GOUDRON ROUSSIN**, en boisson, gargarisme, pulvérisation. (Voir § 455.)

2524. — **PASTILLES ANTI - CATARRHALES DE VAUQUELIN**. (Voir § 635.)

2525. — **PASTILLES BRACHAT**, à la sève de pin, au lactucarium et à la codéine. Beaucoup de médecins préfèrent la sève de pin au goudron; ce dernier, en effet, ne peut être administré que bien purifié; mais les divers procédés de purification ne peuvent s'exécuter sans nuire sensiblement aux propriétés balsamiques de cette résine : la chaleur chasse une partie des principes volatils, au détriment de l'action thérapeutique; le goudron n'agissant sur les bronches que par élimination, la sève de pin doit lui être préférée. Les Pastilles Brachat constituent une bonne préparation; aux propriétés balsamiques de la sève de pin viennent se joindre les propriétés calmantes du lactucarium et de la codéine, dont il est superflu de décrire la valeur thérapeutique que tous les médecins connaissent.

Dose : 12 à 15 Pastilles Brachat pour les adultes, et 5 à 6 pour les enfants.

2526. — **CAPSULES GARDY**, d'huile de gaban.  
(Voir § 2185.)

2527. — **CAPSULES LAGASSE. — HYDROGEMMINE LAGASSE**. (Voir § 2186.)

2528. — **DRAGÉES DU D<sup>r</sup> DELATOSSE**, aux baumes du Brésil et de Tolu. (Voir § 421.)

2529. — CAPSULES BRODIE, à la créosote pure de goudron de hêtre.

Les troubles de l'organe respiratoire sont toujours accompagnés d'accès de **toux**, dont la fréquence est pour les malades une des premières causes d'épuisement. Cette irritation cède facilement à l'emploi continu des **Capsules Brodie**, à la créosote pure de goudron de hêtre. En effet, la créosote, dont les **D<sup>r</sup> Bouchard et Gimbert** ont étudié et signalé les remarquables propriétés dans le traitement des désordres pulmonaires, agit, non pas comme un sédatif, mais comme un spécifique des affections de l'appareil respiratoire. Les quintes de toux et les crachats qui en sont les symptômes indiscutables, disparaissent rapidement sous l'influence de la créosote pure du goudron de hêtre.

2530. — CAPSULES DARTOIS, à la créosote de goudron de hêtre. (Voir § 2178.)

2531. — ÉMULSION MARCHAIS, créosote de hêtre, tolu et phosphate de chaux. (Voir § 2180.)

2532. — PRÉPARATIONS CRÉOSOTÉES DE BOURGEAUD.  
Capsules, huile et vin créosotés. (Voir § 2183.)

2533. — QUINA PONTOIS CRÉOSOTÉ. (Voir § 462.)

2534. — CIGARETTES GINIEZ, au goudron. Pendant la période inflammatoire des rhumes violents, quand la toux est sèche et accompagnée d'oppression, quelques aspirations de **Cigarettes Giniez**, au goudron, combattent heureusement les plus pénibles accès.

2535. — POUDRE D'ABYSSINIE D'EXIBARD.  
(Voir § 380 bis.)

2536. — POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE DU D<sup>r</sup> CLÉRY.  
(Voir § 381.)

2537. — **POUDRE ANTI-ASTHMATIQUE FROMAGE.**  
(Voir § 382.)

2538. — **TUBES ANTI-ASTHMATIQUES DE VAUQUELIN.**  
(Voir § 390.)

2539. — **MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

2539 bis. — **JUS DE BIFTECK DU D<sup>r</sup> ROUSSEL.** « La viande bien employée, a dit un célèbre physiologiste, est le véritable aliment du travail. » Le D<sup>r</sup> Roussel s'est inspiré de cet aphorisme pour doter la thérapeutique d'une arme nouvelle dans tous les cas où le praticien doit s'efforcer de reconstituer énergiquement les organismes exténués par une débilitation excessive.

Après de longues et nombreuses recherches, le D<sup>r</sup> Roussel a donc résolu un problème important : l'alimentation secondaire dans les maladies aiguës et chroniques, alimentation représentée par le jus de bifteck dont la composition est basée à la fois sur le raisonnement et l'expérience. Jus de viande extrait de la fibre musculaire parfaitement pure et riche de tous ses principes azotés, alcool servant de véhicule à cette liqueur, et concourant avec le sucre à en garantir la conservation indéfinie, union intime de ces trois corps, où l'alcool et le sucre figurent déjà comme aliments respiratoires, telle est, en effet, la composition exacte du jus du D<sup>r</sup> Roussel.

Faut-il maintenant en déduire l'action physiologique démontrée d'ailleurs par l'expérience? L'assimilation de cette chair liquide se fait rapide et complète sous cette forme, mieux que sous toute autre, les forces se relèvent, l'appétit renaît et la vitalité augmente.

2540. — **PERLES D'ÉTHÉR DU D<sup>r</sup> CLERTAN.**



## TUMEURS

Si les tumeurs sont gazeuses et gênent par leur volume, ponctions évacuatrices. Pour les épanchements séreux, méthode **révulsive**. Compression pour les épanchements de sang interstitiels, ainsi que sangsues, **vésicatoires**, teinture d'iode, pommades fondantes, topiques émollients; évacuation du pus, si les tumeurs en contiennent. Les tumeurs formées par des exsudats organiques seront enlevées. Celles qui peuvent se généraliser seront extirpées immédiatement, soit au bistouri, soit avec l'écraseur, l'anse galvano-caustique, la ligature élastique. Celles qui dépendent de la **Scrofule** et de la **Syphilis** seront traitées par les moyens indiqués. (Voir ces mots). Pour les tumeurs formées par des parasites, tuer les parasites, faire suppurer ou enlever les tumeurs. A l'intérieur : **huile de foie de morue; iode et iodures; amers et ferrugineux. Médication phosphatée.**

### 2541. — OUATE IODÉE HUGOT. (Révulsif instantané.)

L'Ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

2542. — PAPIER ALIX, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son effet est intermédiaire entre le sinapisme, dont l'action est rapide, mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré du piment**, il n'occasionne ni douleurs, ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

### 2543. — PAPIER RIGOLLOT. (Voir §§ 789 et 892.)

2544. — **TOPIQUE BERTRAND.** (Voir § 1833.)
2545. — **ÉLATINE DU D' BOUIN.** Tonique, détersive.  
(Voir § 20.)
2546. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE.**  
Aiguilles à électro-puncture. — Trocart pour la cautérisation tubulaire. — Révulseurs. — Excitateurs.  
(Voir § 2388.)
2547. — **HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE DE HOGG.** (Voir § 525.)
2748. — **PRODUITS IODÉS DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 522.)
2549. — **SIROP DE GRIMAULT :** Raifort iodé.
2550. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D' FRANCEY.**  
(Voir § 78.)
2551. — **FER AUPÉE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)
- 2551 *bis.* — **SOLUTION DU D' ALBENS,** au chlorhydrophosphate de chaux.  
Dose : Chaque cuillerée à potage de Solution Albens contient 5 grammes de phosphate de chaux gélatineux.  
(Voir § 606 *bis.*)
2552. — **SOLUTION DU D' BONNET,** au bi-phosphate de chaux. (Voir § 71.)
2553. — **SOLUTION, SIROP ou VIN BOURGUIGNON,** au chlorhydrophosphate de chaux. (Voir § 872.)



## ULCÈRES

Sulfates de cuivre et de zinc. — Pansements antiseptiques. — Eaux minérales sulfureuses et arsenicales.

2554. — **EAU DES PLAIES VARIQUEUSES.** Les belles expériences de Velpeau, sur le sulfate de zinc et les propriétés cathératiques bien reconnues du sulfate de cuivre, recommandent l'association de ces deux sels en dissolution dans l'eau distillée, contre tous les ulcères saignants et rebelles.

L'Eau des plaies variqueuses les présente sous cette forme au Corps Médical : le sulfate de zinc et le sulfate de cuivre s'y trouvent à l'état de pureté et de solubilité parfaites. Cette préparation réussit également en lotions fréquemment répétées contre les engelures, l'érysypèle et les affections cutanées de toute nature, telles que *dartres, eczéma, éphélides, acné, etc., etc.*

2555. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Dépurative, détersive. Elle tonifie et affermit les chairs. (Voir § 20.)

2556. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER.** — Salicylé. « Le phénol « associé à l'acide salicylique, a dit le D<sup>r</sup> Declat, est l'anti-  
« septique par excellence. »

L'emploi du Phénol salicylé du D<sup>r</sup> Leber est naturellement indiqué dans le pansement des ulcères.

2557. — **Eaux minérales de Bagnères-de-Luchon** (Haute-Garonne). Eaux sulfurées sodiques (16° à 58°.)

2558. — EAUX MINÉRALES DE FUMADES ou AUZON-DIT-LES-FUMADES (Gard). Eaux sulfurées calciques bitumineuses (15°).

2559. — EAUX MINÉRALES DE LACAUNE (Tarn). Eaux alcalines arsenicales (24°).







## VARIOLE

Séjour au lit, sans trop de chaleur; diète; boissons émollientes; **cataplasmes sinapisés** aux membres inférieurs. Lotions et collutoires émollients. Lavements et laxatifs. Onctions mercurielles; **sparadrap de Vigo**; cautérisations légères. Lotions et pommades au tannin, calomel, oxyde de zinc, glycérine, savon. — Contre les démangeaisons de la cicatrisation, onctions huileuses et narcotiques.

2560. — **CATAPLASME UNIVERSEL**, au *fucus perlé*, dit *cataplasme à la minute*. Composé exclusivement des principes mucilagineux du *fucus perlé d'Islande*, il a tous les avantages de la farine de lin, sans en avoir les inconvénients. (Voir § 1631.)

2561. — **LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS**, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est le plus commode et le plus agréable des purgatifs; il ne produit ni nausées, ni épreintes, ni coliques. Il est accepté par les estomacs les plus faibles. (Voir § 806.)

2562. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY** (Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.) (Voir § 807.)

2563. — **ANTI-ÉPIDÉMIQUE BRAVAIS** (Anti-microbe). Anti-épidémique. (Voir § 1379.)

2564. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF**. (Lotions avec le) étendu de 6 à 10 parties d'eau. (Voir § 123.)

2565. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Souveraine en lotions contre les démangeaisons.



## VERS INTESTINAUX

**Lombries** : semen-contra; mousse de Corse; santonine; calomel; camphre; assa-fœtida; ail. **Biscuits, chocolats, dragées ou pastilles vermifuges** à la santonine, au calomel; **sirops vermifuges**. — **Oxyures** : calomel au début; lavement à la glycérine pure; absinthe; tanaïsie; spigédie; eau de chaux; suie de bois; sublimé; eau mercurielle.  
Voir : **TÉNIA**.

2566. — **ÉLIXIR VERMIFUGE DU D' DEB**, au santonate de soude.

**DOSES** : Une cuillerée à café, matin et soir, pour les enfants au-dessous de cinq ans, et une cuillerée à bouche, matin et soir, pour les adolescents. Deux à trois cuillerées à bouche pour les grandes personnes.

2567. — **EXTRAIT DE TAMARIN DU D' DE BRUC**.  
(Voir § 805.)

2568. — **GÂTEAUX VERMIFUGES DE MARTIN CHAPUIS**.  
On connaît l'action spécifique de la « *santonine* » sur les vers intestinaux; ces parasites sont forcément et rapidement expulsés sous l'influence de la *santonine*, à la condition toutefois que ce glucoside, extrait du semen-contra, soit d'une pureté irréprochable et administré à petites doses.

Les **Gâteaux vermifuges de Martin Chapuis** ont résolu ce double problème : leur goût fin et délicat masque l'amertume de la « *santonine* » et les enfants les prennent avec plaisir. Deux de ces gâteaux, matin et soir, leur suffisent; les adultes devront en prendre le double.

2569. — **PASTILLES ROCHE ET VINCENOT** : Mousse de mer et santonine.

2570. — **POUDRE VERMICIDE GRAHAUD**, au menthol, à l'eucalyptus et à l'acide santonique. Présenté sous forme d'une poudre divisée en paquets, le dosage en est plus exact que dans les pastilles ou dragées généralement préparées à la bassine, et dans lesquelles le principe actif est plus ou moins bien réparti. La **Poudre vermicide Grahaud** s'administre soit délayée dans une cuillerée d'eau ou de lait, soit en lavements, si on veut combattre les oxyures.

Doses : Aux enfants de moins de 2 ans, le tiers d'un paquet ; à ceux de 2 à 8 ans, la moitié d'un paquet ; au-dessus de 8 ans, on doit donner le paquet entier.

Le **Vermicide Grahaud** est délivré en boîtes de 5 prises.

2571. — (Véritables) **GRAINS DE SANTÉ DU D' FRANCK**.  
(Voir § 818.)

2572. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX** du Docteur **GUILLIÉ**. (Voir § 804.)





## VERTIGE STOMACAL

Boire peu de liquides; **amers**; gentiane; quassia, noix vomique; fève de Saint-Ignace; **poudres absorbantes**; charbon végétal, magnésie calcinée; sous-nitrate de bismuth; carbonate ou phosphate de chaux; alcalins. Suivant le cas, diète lactée; lavage de l'estomac par le **siphon de Faucher**. — **Antispasmodiques**. — **Toniques**. **Eaux minérales**.

2573. — **GASTRINE DU D<sup>r</sup> DELAM**. La Gastrine du D<sup>r</sup> Delam est employée avec succès dans les divers cas de troubles digestifs.

Le bicarbonate de soude et la magnésie qu'elle contient, par leurs propriétés alcalines et absorbantes, empêchent toute fermentation acide; le sous-carbonate de fer et la cannelle, par leur action tonique et fortifiante, stimulent les fonctions digestives. Enfin, le bromure de sodium, obtenu chimiquement pur, dont le D<sup>r</sup> Delam a étudié les propriétés anesthésiques dans le traitement de la dyspepsie, de la gastralgie, du pyrosis, diminue et arrête les symptômes d'ordre réflexe causés par les névroses stomacales.

Dose : Un ou deux cachets avant chaque repas.

2574. — **THÉOBROME KINA-AUPÉE**, à l'écorce d'oranges amères. (Voir § 852.)

2575. — **VIN DE MARIANI**, à la coca du Pérou. (Voir § 59.)

2576. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL** : Quina et quassia. La quassine, principe actif du quassia amara, provoque l'appétit et excite les fonctions organiques en soutenant la

digestion dans l'atonie gastrique; associée au quinquina, avec le vin muscat pour véhicule, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** représente l'action combinée des corroborants et des toniques fébrifuges.

En stimulant les fibres musculaires du tube digestif, le **Vin du D<sup>r</sup> Duborjal** devient un succédané du suc gastrique, car il assure la digestion complète des aliments introduits dans l'estomac.

Dose : Un verre à madère avant chaque repas.

**2577. — PASTILLES DU D<sup>r</sup> MAYO, bismutho-magnésiennes.**

L'action des sels de magnésie et de bismuth sur les fibres musculaires de la tunique stomacale est de saturer et d'absorber entièrement les fermentations acides qui viennent enrayer les phénomènes de la digestion chez les dyspeptiques.

Dose : 2 ou 3 pastilles 15 à 20 minutes avant les deux principaux repas.

**2578. — POUDRE DE CHARBON VÉGÉTAL MÉDICINAL DU D<sup>r</sup> BELLOC.**

**2579. — MAGNÉSIE MENTEL.**

**2580. — MAGNÉSIE GRANULÉE DE VELPRY.**

**2581. — SOLUTION DU D<sup>r</sup> ALBENS, au chlorhydrophosphate de chaux.** Avec ses propriétés d'assimilation, le chlorhydro-phosphate de chaux, par sa nature soluble, doit avoir la priorité sur toutes les autres médications phosphatées à base insoluble, telles que les phosphites et les hypophosphites : il est conséquemment reconnu comme un excellent reconstituant général physiologique, entièrement assimilable.

Dose : De 3 à 5 cuillerées à potage chaque jour après les repas, dans de l'eau rougie ou sucrée.

**2582. — VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL : Pepsine et diastase.**

Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase. Le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : Un ou deux verres à liqueur après chaque repas.

**2583. — POUDRE LAXATIVE DE VICHY. —** Formule du D<sup>r</sup> Souligoux. — La dyspepsie et les troubles généraux qui en résultent, c'est-à-dire les gaz qui se forment sur le parcours du tube gastrique, et le vertige stomacal qui en est la conséquence, cèdent rapidement à l'emploi judicieux de la Poudre laxative de Vichy (formule du D<sup>r</sup> Souligoux). Pendant que les substances aromatiques qui entrent dans sa composition tonifient et stimulent la muqueuse, le soufre et le séné, bases essentielles de la Poudre laxative de Vichy, empêchent la formation des gaz dans l'estomac et dans l'intestin, tout en débarrassant par une purgation très légère et très douce le tube digestif des matières qui l'obstruent.

**2584. — ANTINAUSE OUDIN,** liqueur hygiénique, à base de chlorure de méthyle bichloré.

MM. les professeurs Lassègue et Regnaud, dans un mémoire publié dans les *Archives de médecine*, assurent que le chlorure de méthyle bichloré combat victorieusement les malaises multiples des voies digestives.

(Pour doses, Voir § 1922.)

**2585. — EAU DE MÉLISSE DESLAURIERS.**

(Voir § 1446.)

**2586. — MUSCULINE GUICHON.** (Voir § 178.)

**2587. — EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES (Vosges).**  
Eaux silicatées sodiques (15° à 71°.)

2588. — EAUX MINÉRALES DE ROYAT (Puy-de-Dôme).  
Eaux bi-carbonatées sodiques chlorurées ferrugineuses et  
arsenicales (19° à 35°).

2588 bis. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD,  
DE VENDOME. (Voir § 30.)





## VOMISSEMENTS

Rechercher la cause; boissons glacées [et glaces; boissons gazeuses glacées; sirops acidulés; potion de Rivière. Oxyde de zinc; alcooliques; vin de Champagne; hydrate de chloral; chlorhydrate de cocaïne; bromures alcalins; inhalations d'oxygène; pulvérisation d'éther; pepsine et diastase; potion de Rivière; chlorure de méthyle, Tambayang; noix vomique; valériane de cérium; belladone; aconit; valériane; valériane de zinc; eau de chaux; Eaux minérales alcalines.

2589. — SIROP DU D' DUJARDIN, au chlorhydrate de cocaïne.

Le chlorhydrate de cocaïne exerce une action anesthésique locale sur les organes digestifs. Le Sirop du D' Dujardin n'a point les effets irritants des élixirs ayant l'alcool pour véhicule; il calme immédiatement les douleurs les plus vives.

Dose : Une cuillerée à potage après les deux principaux repas, et au moment des crises.

Le Sirop du D' Dujardin, scrupuleusement dosé, renferme 2 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne par cuillerée à potage, c'est-à-dire par 20 grammes de sirop environ.

2590. — SIROP DE HENRY MURE, au bromure de potassium. (Voir § 1309.)

2591. — SIROP TEYSSÈDRE, au bromure de calcium pur. (Voir § 881.)

2592. — TRIBROMURE GIGON. (Voir § 1310.)

2593. — ÉLIXIR CHLORHYDRO-PEPSIQUE DE GREZ (amers et ferments digestifs). (Voir § 1184.)



2594. — **ÉLIXIR DE ROUSSY**, à base de pepsine, diastase et cocaïne. (Voir § 1010.)

2595. — **EXTRAIT DE MALT** (bière de santé) de Jean Hoff. (Voir § 833.)

2596. — **FER AUPÉE** et **THÉOBROME-KINA AUPÉE**. (Voir §§ 216 et 852.)

2597. — **MUSCULINE GUICHON**. Dans les cas de vomissements nerveux, employer la **Musculine Guichon**; on a vu des malades dont l'estomac ne pouvait retenir aucun aliment, même liquide, ne pas rejeter la **Musculine**. (Voir § 178.)

2598. — **PEPTONE DEFRESNE**. Toujours tolérée, elle permet d'assurer la nutrition compromise.

(Pour DOSES, Voir § 77.)

**PANCRÉATINE DEFRESNE**. En rendant les aliments assimilables, elle concourt aussi à arrêter les vomissements. (Pour DOSES Voir § 1202.)

2599. — **PEPTONE SIRUPEUSE DU D' FRANCEY**. (Voir § 78.)

2600. — **PEPTONOIDES DE BŒUF DE CARNRICK**. (Voir § 354.)

2601. — **PEPSINE BOUDAULT**. Élixir. — Vin. — Pilules. — Pastilles et Pepsine en poudre. (Voir § 1205.)

2602. — **PILULES DE PEPSINE PURE DE HOGG**. L'insuffisance de sécrétion gastrique, ne permettant pas la transformation des aliments, il en résulte des vomissements pénibles; on y supplée par l'usage des **Pilules de pepsine pure de Hogg**. (Voir § 1186.)

2603. — **PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE**, lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

2604. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL**, pepsine et diastase. Chaque cuillerée à potage renferme les principes actifs de 11 à 12 grammes de fibrine augmentée des propriétés digestives de la diastase; de plus, le vieux vin de Frontignan, véhicule de ces deux agents thérapeutiques, agit à la fois comme adjuvant et comme tonique.

Dose : 1 ou 2 verres à liqueur après chaque repas.

2605. — **ANTINAUSE-LOUDIN**, liqueur hygiénique, à base de chlorure de méthyle bichloré. (Voir § 1922.)

2606. — **VIN DURAND**, à la diastase.

2607. — **CAPSULES ANTI-VOMITIVES LUCAS**. Le but de l'auteur de cette préparation a été de mettre à la disposition des médecins, la « potion de Rivière » toujours prête. La boîte de **Capsules Lucas** se compose de capsules rondes et de capsules ovales, contenant : les unes, 15 centigrammes d'acide citrique, les autres : 15 centigrammes de bi-carbonate de potasse; il suffit donc d'avaler, au moment du besoin, une capsule de chaque forme, la réaction se produit rapidement dans l'estomac, grâce à la grande solubilité de l'enveloppe.

2608. — **ÉLIXIR DE SANTÉ DE BONJEAN**, de Chambéry. Excellente préparation, la seule dans laquelle l'éther, ce puissant anti-spasmodique, perd la sensation désagréable et souvent douloureuse produite sur la muqueuse buccale. (Voir § 1114.)

2609. — **ÉLIXIR DULIEU**. (Voir § 1054.)

2610. — **SIROP DU D<sup>r</sup> NOYRES**, au Tambayang. (Voir § 1057.)

2611. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN**. Tonique, apéritive, anti-vomitif. (Voir § 1166.)

2612. — **QUASSINE FRÉMINT**. (Pilules à à 0,02). (Voir § 1169.)

**2613. — PARÉGORIQUE DESLAURIERS.** Sa composition se rapproche du parégorique du Codex et de la chlorodyne anglaise : il constitue un calmant des plus énergiques et des plus immédiats contre les crampes, coliques, diarrhées, vomissements, choléra, etc.

Il arrête très rapidement les effets du mal de mer.

Dose : Ne pas dépasser vingt gouttes.

**2614. — EAUX MINÉRALES DE TRÉBAS (Tarn).** Eaux bicarbonatées ferrugineuses (17°).

**2615. — EAUX MINÉRALES DE VICHY (Allier).** Eaux bicarbonatées sodiques.

**2616. — VIN DE CHASSAING,** contre les vomissements de la grossesse. On a obtenu d'excellents résultats de l'emploi du Vin de Chassaing, lorsque l'estomac ne tolère pas les aliments, ou que leur ingestion est suivie de vomissements. (Voir § 1208.)



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
 LIBRARY  
 540 EAST 58TH STREET  
 CHICAGO, ILL. 60637  
 U.S.A.





## TABLE ALPHABÉTIQUE

### A

	Prix
<b>Acide arsénieux : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1 milligramme. . . . .	§§ 573, 765.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 100 granules. . . . .	3 »
<b>Aconitine : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1/2 milligramme. . . . .	§ 267.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 50 granules. . . . .	3 »
<b>Alcool thymique Doré. . . . .</b>	§ 1907.
DORÉ, rue Richer, 20, à Paris. . . . .	Le flacon. 2 »
<b>Alcoolature d'eucalyptus Delpech. . . . .</b>	§ 276.
DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris. . . . .	Le flacon. 3 25
<b>Algésine du Dr Ozil: Formule D'Lacroix</b>	§ 2353.
OZIL, Pharmacien, rue Esquermoise, 60, à Lille. . . . .	Le flacon. 3 »
<b>Amandine Deslauriers. . . . .</b>	§ 1722.
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris. . . . .	Le flacon. 2 50
	Le 1/2 flacon. 1 50
<b>Ampoules d'iode d'éthyle Boissy. . . . .</b>	§ 265.
BOISSY, Pharmacien, place Vendôme, 2, à Paris. . . . .	La boîte. 4 »

	Prix
<b>Ampoules de nitrite d'amyle Boissy.</b> . . . . . § 1692	
Boissy, Pharmacien, place Vendôme, 2, à Paris.	La boîte. 4 »
<hr/>	
<b>Anti-asthmatique Julien.</b> . . . . . § 376.	
JULIEN, Pharmacien, à Saint-Amand-les-Eaux (Nord).	La boîte. 3 »
<hr/>	
<b>Anti-catarrhal Lambert.</b> . . . . . § 2510.	
Dépôt: rue du Bac, 146, à Paris.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Anti-cors Ardisson et Ponzio.</b> . . . . . § 922.	
ARDISSON et PONZIO, Pharmaciens à Cannes.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Anti-croup du Dr Roussel.</b> . . . . . §§ 254, 951.	
DEFFÈS, Pharmacien, rue de la Lingerie, 15, à Paris.	La boîte. 5 »
<hr/>	
<b>Anti-épidémique Bravais.</b> . . . . . § 1379.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Antinause Oudin.</b> . . . . . §§ 893, 1922.	
MALRIC, Pharmacien à Lagny (Seine-et-Marne).	Le flacon. 1 75
<hr/>	
<b>Anti-obésitas.</b> . . . . . § 2010.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 25 »
<hr/>	
<b>Antiseptique Desnoix, méthode Lister.</b> § 2075.	
DESNOIX et C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<hr/>	
<b>Appareils électro médicaux de Gaiffe.</b> § 2388.	
A. GAIFFE, rue Saint-André-des-Arts, 40, à Paris.	
<hr/>	
<b>Appareils électro-médicaux Pulvermacher.</b>	
	§ 1996.
PULVERMACHER, rue de Chabrol, 69, à Paris.	

Prix

- Arseniate de fer : Granules Lecocq.**  
dosés à 1 milligramme. . . . . § 93.  
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »
- Arseniate de manganèse : Granules Lecocq.**  
dosés à 1 milligramme. . . . . § 160.  
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »
- Arseniate de soude : Granules Lecocq.**  
dosés à 1 milligramme. . . . . § 2266.  
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »
- Arseniate de strychnine : Granules Lecocq.**  
dosés à 1/2 milligramme. . . . . § 2113.  
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 50 granules. 3 »
- Atropine : Granules Lecocq.**  
dosés à 1/2 milligramme. . . . . § 1740  
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 50 granules. 3 »

**B**

- Bain du Dr Lamau.** . . . . . § 2352.  
Dépôt: rue du Bac, 146, à Paris. Le flacon. 5 »
- Bain de mer Moride.** . . . . . § 522.  
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris. Le flacon. 1 50
- Bandages Wickham.** . . . . . § 1630.  
WICKHAM, rue de la Banque, 16, à Paris.
- Bandes dextrinées Desnoix, méthode Lister.** . . . . . § 2076.  
DESNOIX ET C<sup>ie</sup>, rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.

	Prix
<b>Baume de conicine Guilliermond.</b> . . . . . § 572. GUILLIERMOND, Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 4 »
<b>Baume sédatif Chautard.</b> . . . . . § 2015. DESHAYES-CHAUTARD, Pharmacien à Vendôme (Loir-et-Cher).	Le flacon. 1 50
<b>Benzoate de soude : Granules Lecocq dosés à</b> 1 centigramme. . . . . § 411. Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon de 100 granules. 3 »
<b>Berbéris Moulin.</b> . . . . . § 1365. C.-L. MOULIN, Pharmacien, rue Louis-le-Grand, 30, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Biberon Robert flexible.</b> . . . . . § 1106. ROBERT, boulevard de Reuilly, 50, à Paris.	
<b>Bière de santé de Jean Hoff.</b> . . . . §§ 75, 833. Dépôt : FALKENBURGER, rue de l'Échiquier, 38, à Paris.	La bouteille. 1 50
<b>Biphosphate de fer et de chaux</b> <b>Tréhyou.</b> . . . . . § 207. TRÉHYOU, Pharmacien, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.	Le flacon. 2 »
<b>Biscuits du Dr Chauvin, Anti-syphili-</b> <b>tiques à l'albuminate de mercure.</b> . . . . § 2469. Rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	La boîte. 4 »
<b>Biscuits Docteur : Fer et quinquina.</b> . . . . § 183. Dépôt : MOPPERT, Pharmacien, rue du Temple, 41, à Paris.	La boîte de 60 biscuits. 3 50
<b>Biscuits de troupe ou de chasseur,</b> <b>Moride.</b> . . . . . § 182. MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	Le kilogramme. 2 »



	Prix
<b>Biscuits à la viande, Moride.</b> . . . . § 182.	
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris. La boîte.	2 »
<b>Boldo Verne.</b> . . . . §§ 53, 1164, 1425, 1798.	
VERNE, Pharmacien à Grenoble. Le flacon.	4 »
<b>Bonbon pectoral de Sénot.</b> . . . . § 2519.	
VIRAVELLE, Pharmacien à Lyon. La boîte.	1 »
<b>Bonbons purgatifs du Dr Brébant.</b> . . § 802.	
MAROT, Pharmacien à Neufchâtel (Aisne). La boîte.	1 »
La demi-boîte.	» 50
<b>Bromhydrate de cicutine : Granules</b>	
<b>Lecocq dosés à 1 milligramme.</b> . . . § 310.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 50 granules.	4 »
<b>Bromure de potassium granulé</b>	
<b>Landron</b> . . . . . §§ 1189, 1307.	
J. GARNIER, Pharmacien à Versailles. Le flacon.	4 »
<b>Buxine Deslauriers.</b> . . . . . § 2209.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris. Le flacon.	3 »

C

<b>Café Barlerin.</b> . . . . . § 1923.	
BARLERIN, Pharmacien, à Tarare (Rhône). La boîte de 250 gr.	1 25
— 500 gr.	2 »
<b>Caféine : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1 milligramme. . . . . § 895.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 100 granules.	3 »

	Prix
<b>Capsules du Dr Abat: Téniafuges (Fougère mâle de Suisse).</b> . . . . . § 2500.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 8 »
<b>Capsules américaines Arduin.</b> . . . . § 2176.	
WAGON, Pharmacien, à Cambrai (Nord).	Le flacon. 3 »
<b>Capsules anti-vomitives Lucas.</b> . . . . § 2607.	
J. LUCAS, Pharmacien, à Ingrandes-sur-Loire (Maine-et-Loire).	Le flacon. 2 »
<b>Capsules d'Apiol Homolle et Joret.</b> . . . § 128.	
A. LAMOUREUX et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue de Rivoli, 150, à Paris.	Le flacon. 4 50 Le 1/2 flacon. 2 25
<b>Capsules Boué.</b> . . . . . § 1668.	
BOUÉ, Pharmacien, 34, rue Grenier-Saint-Lazare, Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Capsules Brodie, à la créosote de goudron de hêtre.</b>	
§§ 387, 458, 917.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Capsules copahu et santal: Formule Bry.</b> § 418.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Capsules Clin.</b> . . . . . § 243.	
CLIN et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Capsules créosotées Bourgeaud.</b> . . . § 2183	
A. BOURGEAUD, Pharmacien, rue Rambuteau, 20, à Paris.	La boîte. 4 »
<b>Capsules créosotées du Dr Fournier.</b> . . § 2175.	
Dr FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.	La boîte. 6 »
<b>Capsules Dartois.</b> . . . . . § 2178.	
C. FREYSSINGE, Pharmacien, rue de Rennes, 105, à Paris.	Le flacon. 3 »

	Prix
<b>Capsules Delpech, au cubèbe.</b> . . . . § 415.	
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	La boîte. 5 »
<b>Capsules Delpech, à l'eucalyptus.</b> . . . . § 626.	
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	La boîte. 2 50
<b>Capsules Doré.</b> . . . . § 445.	
Dépôt : rue Richer, 20, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Capsules Gardy.</b> . . . . § 2185.	
GARDY, Pharmacien, rue Caumartin, 45, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Capsules Guyot, au goudron.</b> . . . . § 447.	
H. FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Capsules de Hollande du Dr Quarante.</b> § 557.	
MOPPERT, Pharmacien, rue du Temple, 41, à Paris.	Le flacon. 10 »
<b>Capsules Lagasse.</b> . §§ 428, 448, 1816, 2186.	
CHEVRIER, Pharmacien, faubourg-Montmartre, 21, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Capsules Mothes, au copahu.</b> . . . . § 416.	
CAPGRAND et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue Jean-Jacques Rousseau, 68, à Paris.	La boîte. 3 »
<b>Capsules Raquin, au copahu.</b> . . . . § 657.	
FUMOZE, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 78, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Capsules santal Petit.</b> . . . . § 423.	
P. PETIT, Pharmacien, rue des Quatre-Vents, 16, à Paris.	La boîte. 6 »
	La 1/2 — 3 »
<b>Capsules Taëtz : Copahu.</b> . . . . § 419.	
PRADEL et PAQUIGNON, Pharmaciens, rue Drouot, 19, à Paris.	La boîte de 18 capsules. 3 50

	Prix
<b>Capsules Taëtz : Huile de foie de morue.</b> . . . . .	§§ 10, 523.
PRADEL et PAQUIGNON, Pharmaciens, rue Drouot, 19, à Paris.	
La boîte de 18 capsules.	2 50
<b>Capsules Taëtz, : Huile de ricin.</b> . . . . .	§ 803.
PRADEL et PAQUIGNON, Pharmaciens, rue Drouot, 19, à Paris.	
La boîte de 8 capsules.	1 50
<b>Capsules Thévenot : Huile de ricin.</b> . . . . .	§ 1632.
THÉVENOT, Pharmacien, à Dijon.	
Le flacon.	1 20
<b>Capsulines du Dr Berthal : Sulfate de quinine,</b> dosées à 10 centigrammes. . . . .	§ 678.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon.	4 »
<b>Carbonate de lithine : Granules Lecocq,</b> dosés à 1 centigramme. . . . .	§ 2301.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 50 granules.	3 »
<b>Cataplasme universel, au fucus perlé.</b>	
§ 6, 33, 1434.	
Dépôt : rue Vieille-du Temple, 19, à Paris.	
L'enveloppe de 3 grands cataplasmes.	1 »
<b>Charbon granulé Velpry.</b> . . . . .	§ 25.
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	
Le flacon.	3 »
<b>Charbon végétal du Dr Belloc.</b> . . . . .	§ 1462.
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	
Le flacon.	2 »
<b>Chirophile Prothière.</b> . . . . .	§ 947.
PROTHIÈRE, Pharmacien à Tarare (Rhône).	
Le flacon.	1 »
<b>Chloral Limousin.</b> . . . . .	§ 883.
LIMOUSIN, Pharmacien, rue Blanche, 2 bis, à Paris.	
Le flacon.	3 »
<b>Chocolat Gustave Hayem, au quinquina.</b>	
§§ 174, 346, 1193, 1373, 2313.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 6 déjeuners.	2 50
— 12 —	5 »

	Prix
<b>Chocolat Gustave Hayem, au quinquina ferrugineux.</b>	
§§ 509, 1389.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La boîte de 6 déjeuners.	2 50
— 12 —	5 »
<b>Chocolat à la viande Moride. . . . .</b>	§ 182.
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris. La boîte.	2 50
<b>Chocolat Tréhyou, au biphosphate de chaux.</b>	
§ 207.	
TRÉHYOU, Pharmacien, rue Saint-Anne, 71, à Paris. La boîte.	3 »
<b>Cicutine : Granules Lecocq,</b>	
dosés à 1/2 milligramme. . . . .	§ 385.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 50 granules.	3 »
<b>Cigarettes Giniez : Arsénicales (Formule du</b>	
<b>D<sup>r</sup> Trousseau). . . . .</b>	§ 1223.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	2 »
<b>Cigarettes Giniez : Belladone. . . . .</b>	§ 2184.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	1 50
<b>Cigarettes Giniez : Camphre. . . . .</b>	§ 1908.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 12 cigarettes.	1 »
<b>Cigarettes Giniez : Cannabis indica. . . . .</b>	§ 1984.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	2 »
<b>Cigarettes Giniez : Datura stramonium. . . . .</b>	§ 291.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	1 50

	Prix
<b>Cigarettes Giniez : Digitale. . . . .</b>	§ 1223.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	1 50
<hr/>	
<b>Cigarettes Giniez : Goudron. . . . .</b>	§ 2534.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	2 »
<hr/>	
<b>Cigarettes Giniez : Jusquiamé. . . . .</b>	§ 1660.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte de 20 cigarettes.	1 50
<hr/>	
<b>Coaltar saponiné Le Beuf. . . . .</b>	§ 123.
LUCIEN LE BEUF, Pharmacien, à Bayonne (Basses-Pyrénées).	
Le flacon.	2 »
<hr/>	
<b>Collier Wiatka. . . . .</b>	§ 965.
BARLERIN, Pharmacien, à Tarare (Rhône).	
Le collier.	2 »
<hr/>	
<b>Collyre Dubois, au chlorhydrate de cocaïne.</b>	
§ 796, 2025.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon	3 »
<hr/>	
<b>Collyre volatil du Dr Périer. . . . .</b>	§ 2020.
GLAIZE, Pharmacien, à Avallon (Yonne).	
Le flacon.	5 »
<hr/>	
<b>Cosmétique Delacour. . . . .</b>	§ 948.
E. COUVENANT, rue Tiquetonne, 56, à Paris.	
Le flacon.	3 »
<hr/>	
<b>Coton hydrophile du Dr Tourainne. . . . .</b>	§ 1.
CONRAD RAUSCHENBACH, à Schaffouse (Suisse).	
<hr/>	
<b>Coton iodé Thomas. . . . .</b>	§ 1406.
THOMAS, Pharmacien, avenue d'Italie, 48, à Paris.	
La boîte.	3 50
La 1/2 —	2 »

**Coton phéniqué Desnoix : Méthode Lister.** § 2.

DESNOIX et C<sup>ie</sup>, rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.

**Crème Quesneville.** . . . . . § 27.

D<sup>r</sup> QUESNEVILLE, rue de Buci, 12, à Paris.

Le flacon. 9 »  
Le 1/2 — 5 »

**Cressine Dupuy.** . . . . . § 1985.

Dépôt : BELIN, passage de la Main d'or, 15, à Paris. Le flacon. 3 50

**Cresson Dupuy.** . . . . . § 690.

Dépôt : BELIN, passage de la Main d'or, 15, à Paris. Le flacon. 3 50

**Croton chloral : Granules Lecocq,**  
dosés à 1 centigramme. . . . . § 338.

Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.

Le flacon de 50 granules. 4 »

**Cubèbe granulé Velpry.** . . . . . § 417.

VELPRY, pharmacien à Reims.

Le flacon. 5 »

D

**Digitaline : Granules Lecocq, dosés à**  
1 milligramme. . . . . § 245.

Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.

Le flacon de 50 granules. 3 »

**Digitaline : Granules Nativelle.** . . . . . § 246.

D<sup>r</sup> NATIVELLE, à Bourg-la-Reine (Seine).

Le flacon. 3 »

**Dosimètre Deslauriers.** . . . . . § 2483.

FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.

3 »

**Dragées du D<sup>r</sup> Akar : Proto-iodure de fer et**  
manne. . . . . § 86, 208, 1806.

Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.

Le flacon de 100 dragées. 3 »

	Prix
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Baud.</b> . . . . . § 1194. BAILLY et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue Drouot, 22, à Paris.	3 »
<b>Dragées de bromure de potassium Foucher</b> (d'Orléans). . . . . § 1969. MAILLARD, Pharmacien, rue François-Miron, 68, à Paris.	3 »
<b>Dragées de bromure de potassium Landron.</b> § 1189. J. GARNIER, Pharmacien à Versailles.	4 »
<b>Dragées Cabanès bi-iodurées : Roses.</b> § 2471. CABANÈS, Pharmacien, boulevard Haussmann, 34, à Paris.	5 »
<b>Dragées Cabanès iodurées : Blanches.</b> § 2470. CABANÈS, Pharmacien, boulevard Haussmann, 34, à Paris.	4 »
<b>Dragées Carbonel.</b> . . . . . § 209. E. CARBONEL, Pharmacien à Avignon.	4 »
<b>Dragées Clin.</b> . . . . . § 243. CLIN et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	5 »
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Deb.</b> . . . . . § 420. A. BELLOU, Pharmacien à Formerie (Oise).	4 »
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Delatosse.</b> . . . . . § 421. G. AUPÉE, Pharmacien à Rouen.	5 »
<b>Dragées de Deslauriers.</b> . . . . . § 2418. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	3 »
<b>Dragées dépuratives iodurées du D<sup>r</sup> Gibert.</b> § 2472. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	5 »
<b>Dragées dynamophores Félix Martin.</b> § 213. FÉLIX MARTIN, Pharmacien à Nantes.	3 50



	Prix
<b>Dragées d'ergotine Bonjean.</b> . . . . § 1611.	
J. BONJEAN, Pharmacien à Chambéry.	
Le flacon.	3 »
Le demi-flacon.	1 50
—————	
<b>Dragées Foucher : Baume de Copahu.</b> § 422.	
MAILLARD, Pharmacien, rue François-Miron, 68, à Paris.	
La boîte.	5 »
La demi-boîte.	3 »
—————	
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Francey.</b> . . . . § 1195.	
NAUDASCHER, Pharmacien, rue des Renardières, 11, à Courbe- voie (Seine).	
Le flacon.	4 »
—————	
<b>Dragées au tartrate ferrico-ammoniacal :</b>	
<b>Formule Gautrelet.</b> . . . . § 720.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon.	3 50
—————	
<b>Dragées de Gélis et Conté.</b> . . . . § 724.	
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.	
La boîte.	4 »
La demi-boîte.	2 »
—————	
<b>Dragées Gras.</b> . . . . § 69.	
GRAS, Pharmacien, rue Lepeltier, 9, à Paris.	
La boîte.	3 »
—————	
<b>Dragées de Grimaud.</b> . . . . § 677.	
GRIMAUD, Pharmacien à Poitiers.	
Le flacon.	5 »
—————	
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Hecquet.</b> . . . . § 210.	
J. BOUTROUILLE, Pharmacien à Roisel (Somme).	
Le flacon.	4 »
—————	
<b>Dragées iodure de fer et manne Foucher.</b> § 723.	
FOUCHER, Pharmacien, rue des Halles, 2, à Paris.	
Le flacon.	2 50
—————	
<b>Dragées iodure de potassium Foucher</b> (d'Orléans). . . . . § 2475.	
FOUCHER, Pharmacien, rue des Halles, 2, à Paris.	
Le flacon.	4 »

	Prix
<b>Dragées du D<sup>r</sup> Labourée : Bromure de camphre.</b> . . . . . § 244.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 75 dragées.	5 »
<b>Dragées Michel : Koussou.</b> . . . . . § 2501.	
MICHEL, Pharmacien à Nîmes.	Le flacon dose forte. 15 »
	Le flacon dose ordinaire. 10 »
<b>Dragées de quinoïdine Duriez.</b> . . . . . § 1358.	
E. DURIEZ, Pharmacien, place des Vosges, 20, à Paris.	
Le flacon.	4 »
<b>Dragées Rabuteau.</b> . . . . . § 1787 bis.	
CLIN et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Dragées de la Reine du Fer.</b> . . . . . §§ 237, 745.	
BENDER, Pharmacien, boulevard Saint-Martin, 12, à Paris.	
La boîte.	3 »

**E**

<b>Eau de Félix Forge.</b> . . . . . § 982.	
ACARD, Pharmacien, rue Saint-Honoré, 213, à Paris.	
Le 1/4 flacon.	1 90
Le petit —	3 60
Le grand —	6 60
<b>Eau de Léchelle.</b> . . . . . § 1612.	
F. SURUN, Pharmacien, rue Saint-Honoré, 378, à Paris.	
Le flacon.	5 »
Le 1/2 —	2 50
<b>Eau de Mars Aupée.</b> . . . . . § 216.	
G. AUPÉE, Pharmacien à Rouen.	Le flacon. 5 »

Eau de mélisse Deslauriers. . . . . § 1446. Prix  
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris. Le flacon. 1 »

Voir paragraphes.

Eaux minérales d'Aix-les-Bains . . . . .	22, 1701.
— d'Alet. . . . .	979, 1215.
— d'Andabre. . . . .	31, 549.
— d'Aulus. . . . .	564, 1852.
— d'Avène. . . . .	2485.
— d'Ax. . . . .	23, 47, 156.
— Bagnères de Bigorre. . . . .	741.
— Bagnères de Luchon. . . . .	616, 1553.
— Bagnols. . . . .	1271.
— Balaruc-les-Bains. . . . .	2107.
— Barèges. . . . .	24, 1272.
— Bondonneau. . . . .	586, 1520.
— Le Boulou. . . . .	1482.
— Bourbon-l'Archambault. . . . .	2391.
— Bourbonne-les-Bains. . . . .	1853, 2097.
— La Bourboule. . . . .	339, 1997.
— Bourrassol. . . . .	1702, 1885.
— Cadiac. . . . .	2219.
— Canaveilles (Graus de). . . . .	1239.
— Campagne. . . . .	663.
— Camoins-les-Bains. . . . .	2487.
— Cauterets. . . . .	157, 493, 650.
— Cauvalat. . . . .	2488.
— Challes. . . . .	32, 1839.
— Château-Gontier. . . . .	664.
— Châteauneuf (Morny). . . . .	1216.
— Chatel-Guyon. . . . .	565, 795, 1416.
— Chaudes-Aigues. . . . .	2098, 2349.
— Cherbourg. . . . .	742.
— Contrexéville. . . . .	566, 980.
— Cours. . . . .	1886. —

	Voir paragraphes.
Eaux minérales de Cransac. . . . .	1415.
— Cusset. . . . .	1956.
— Dax. . . . .	48, 1901.
— Eaux-Bonnes. . . . .	270, 1240.
— Eaux-Chaudes. . . . .	2108, 2392.
— nitrée d'Alsace. . . . .	409, 2394.
— Enghien-les-Bains. . . . .	271, 303.
— Escadas. . . . .	1441.
— d'Escouloubre. . . . .	1301, 1442.
— Evaux. . . . .	567.
— Evian-les-Bains. . . . .	1957, 2309.
— Fumades. . . . .	2558.
— Gazost. . . . .	403, 494, 651.
— La Caille. . . . .	550, 2141.
— Lacaune. . . . .	2559.
— Luxeuil. . . . .	1795.
— Marcols. . . . .	604.
— Martigny-lès-Lamarche. . . . .	1567.
— Miers. . . . .	825, 2013.
— Monthrun. . . . .	1651.
— Mont-Dore. . . . .	1004, 1779.
— Orezza. . . . .	1503.
— Oriol. . . . .	826, 1902.
— Passy. . . . .	605.
— Pierrefonds. . . . .	304.
— Plombières. . . . .	1484, 2587.
— Pougues (Saint-Léger). 147,	652, 981, 1083.
— Préchacq. . . . .	2436.
— La Preste. . . . .	495.
— Reine du fer. . . . .	237, 744.
— Rennes-les-Bains. . . . .	94, 2073.
— Royale-Hongroise. . . . .	827, 1273.
— Royat (César). . . . .	1128, 1274.
— Royat (Saint-Mart). . . . .	113, 1556.
— Royat (Victor). . . . .	233, 743.

	Voir paragraphes.
Eaux minérales de Sail-les-Bains.. . . .	1084.
— Sail-sous-Couzan. . . . .	95, 1161.
— Saint-Alban. . . . .	1688.
— Saint-Amand. . . . .	1419, 2109.
— Saint-Gervais. . . . .	1505.
— de Saint-Honoré-lès-Bains.. . . .	404, 1780.
— Saint-Loubouer. . . . .	2437.
— Sainte-Madeleine-de-Flourens.	1162.
— Sainte-Marie. . . . .	111.
— Saint-Mélany. . . . .	1781.
— Saint-Myon. . . . .	784.
— Salies-de-Béarn.. . . .	1302.
— Salins. . . . .	2438.
— Salins-Moutiers. . . . .	234.
— Sermaize. . . . .	1085.
— Sierck. . . . .	235, 1998.
— Silvanès. . . . .	785.
— Siradan. . . . .	112.
— Trébas. . . . .	2614.
— Uriage. . . . .	236, 1005.
— Vals (Amélie). . . . .	1220, 1418.
— Vals (La Perle). . . . .	1418.
— Vals (Victoire). . . . .	1418.
— Vernet. . . . .	171, 405.
— Vic-sur-Cère. . . . .	172.
— Vichy. . . . .	413, 568.
— Vittel. . . . .	340, 569.

Eau des Plaies variqueuses. . . . .	§ 2554.	Prix
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le 1/4 flacon.	1 50
	Le 1/2 —	3 »
	Le flacon.	6 »

Élatine du D <sup>r</sup> Bouïn. §§ 20, 54, 559, 629, 1613.	
JEANMAIRE, Pharmacien, rue des Francs-Bourgeois, 22, à Paris.	Le flacon. 2 50

	Prix
<b>Élixir alimentaire Ducro.</b> . . . . . § 175.	
E. DURIEZ, Pharmacien, place des Vosges, 20, à Paris.	
	Le flacon, 3 50
<b>Élixir américain de Decourcelles.</b> . . . § 129.	
LEROUX et CALLOUD, Pharmaciens à Vitry-le-Français (Marne).	
	Le flacon. 3 »
<b>Élixir anti-rhumatismal J. Olivier.</b> §§ 336, 2361.	
J. OLIVIER, Pharmacien à Châlons-sur-Marne.	
	Le flacon. 5 »
<b>Élixir anti-rhumatismal du D<sup>r</sup> Ozil.</b> §§ 333, 1536.	
D <sup>r</sup> OZIL, Pharmacien à Lille.	
	Le flacon. 10 »
<b>Élixir anti-rhumatismal Sarrazin.</b> . . . § 2362.	
P. MICHEL, Pharmacien à Aix (Bouches-du-Rhône).	
	Le flacon 10 »
<b>Élixir Boldo Verne.</b> . . §§ 53, 1164, 1425, 1798.	
VERNE, Pharmacien à Grenoble.	
	Le flacon. 3 »
<b>Élixir Chapès.</b> . . . . . § 2335.	
CHAPÈS, Pharmacien, rue Saint-Denis, 143, à Paris.	
	Le flacon. 4 »
<b>Élixir cicatrisant du D<sup>r</sup> Koenig.</b> . . . § 2188.	
LABOUREUR, Pharmacien, rue l'Abbé-Grégoire, 26, à Paris.	
	Le flacon. 6 »
<b>Élixir de Colombo de Gigon.</b> . . . §§ 848, 1156.	
GIGON, Pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	
	Le flacon. 5 »
<b>Élixir créosoté Dubost.</b> . . . . . § 459.	
DUBOST, Pharmacien à Mâcon.	
	La bouteille. 4 »
<b>Élixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.</b> . . . . § 1055.	
SÉGUIN, Pharmacien, rue Huguerie, 3, à Bordeaux.	
	Le flacon. 2 »

	Prix
<b>Élixir Deslauriers anti-asthmatique.</b> . . . . . § 390.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon. 6 »
	Le 1/2 — 3 50
<hr/>	
<b>Élixir Dulieu.</b> . . . . . § 1054.	
VELPRY, Pharmacien à Reims.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Élixir dynamophore Félix Martin.</b> . . . . § 213.	
FÉLIX MARTIN, Pharmacien à Nantes.	La bouteille. 3 50
<hr/>	
<b>Élixir ferrugineux Rabuteau.</b> . . . . . § 1313.	
CLIN et C <sup>o</sup> , Pharmaciens, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Élixir du D<sup>r</sup> Francey.</b> . . . . . § 1195.	
NAUDASCHER, Pharmacien, rue des Renardières, 11, à Courbevoie (Seine).	Le flacon. 4 50
<hr/>	
<b>Élixir Grez.</b> . . . . . § 1184.	
GREZ, Pharmacien, rue Labruyère, 34, à Paris.	Le flacon. 4 50
<hr/>	
<b>Élixir de Guillié anti-glaireux.</b> . . . . § 804.	
P. GAGE fils, Pharmacien, rue de Grenelle, 9, à Paris.	Le flacon. 6 »
	Le 1/2 — 3 50
<hr/>	
<b>Élixir Hampton.</b> . . . . . §§ 722, 1175.	
BAYARD, rue Maubeuge, 49, à Paris.	Le flacon. 4 »
<hr/>	
<b>Élixir Lucas alimentaire.</b> . . . . . § 186.	
J. LUCAS, Pharmacien à Ingrandes-sur-Loire.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Élixir Lucas, ferrugineux alimentaire.</b> § 186.	
J. LUCAS, Pharmacien à Ingrandes-sur-Loire.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Élixir Mariani.</b> . . . . . § 170.	
MARIANI, Pharmacien, boulevard Haussmann, 41, à Paris.	Le flacon. 5 »
<hr/>	

	Prix
<b>Élixir de pepsine Blanchard.</b> . . . . . § 76. DESOBRY, Pharmacien, rue Étienne-Marcel, 31, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Élixir de pepsine Boudault.</b> . . . . . § 1205. CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Élixir de peptone Catillon.</b> . . . . . § 1368. CATILLON, Pharmacien, rue Saint-Vincent-de-Paul, 23, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Élixir de Roussy.</b> . . . . . § 1010. FICHOT, Pharmacien à Neuilly-Plaisance (Seine).	Le flacon. 4 »
<b>Élixir de santé Bonjean.</b> . . . . . § 1114. BONJEAN, Pharmacien à Chambéry.	Le flacon. 5 » Le 1/2 — 3 »
<b>Élixir du D<sup>r</sup> Thermes.</b> . . . . . §§ 215, 726. Dépôt : rue de l'Entrepôt, 25, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Élixir toni-fébrifuge Deslauriers.</b> . . . . . § 1354. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon. 5 » Le 1/2 — 3 »
<b>Élixir Tréhyou au bi-phosphate de chaux.</b> § 207. TRÉHYOU, Pharmacien, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Élixir Trouette-Perret, Papaïne.</b> . . . . . § 2155. TROUETTE, Pharmacien, rue Saint-Antoine, 163, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Élixir vermifuge du D<sup>r</sup> Deb.</b> . . . . . § 2566. A. BELLOU, Pharmacien à Formerie (Oise).	Le flacon. » 75
<b>Élixir du D<sup>r</sup> Vindevogel.</b> . . . . . § 1540. Dépôt : BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 6 »



	Prix
<b>Emplâtre de thapsia Le Perdriel.</b> . . . . . § 1854. LE PERDRIEL, Pharmacien, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 54, à Paris.	
<b>Émulsion Marchais.</b> . . . . . § 2180. A. MARCHAIS, Pharmacien, à La Rochelle.	Le flacon. 3 »
<b>Émulsion pancréatique Defresne.</b> . . . . § 577. TH. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Ergotine Bonjean.</b> . . . . . § 1611. BONJEAN, Pharmacien, à Chambéry.	
<b>Ergotine : Granules Lecocq dosés à 1 centigr.</b> § 1743. Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon de 100 granules. 3 »
<b>Escargots concentrés et candis J.-T.</b> . . . § 2513. JAILLE et THOMAS, Pharmaciens-droguistes, à Agen.	La boîte. 1 »
<b>Extrait de malt de Jean Hoff.</b> § 75, 833, 1197. Dépôt: FALKENBURGER, rue de l'Échiquier, 38, à Paris.	La bouteille. 1 50
<b>Extrait de tamarin du D<sup>r</sup> de Bruc.</b> . . . . § 805. J. COPPEY, Pharmacien, rue Garibaldi, 13, à Lyon.	Le flacon. 2 »
<b>Extrait de viande Deslauriers.</b> . . . . § 1015. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon. 6 » Le 1/2 — 3 50

F

<b>Farine lactée Nestlé.</b> . . . . . § 115. Dépôt: CHRISTEN FRÈRES, 13, rue du Parc-Royal, à Paris.	La boîte. 2 »
--	---------------

	Prix
<b>Farine mexicaine</b> . . . . . § 2158.	
BARLERIN, Pharmacien, à Tarare (Rhône). La boîte de 250 gr.	2 25
— 500 gr.	4 »
— 1 kg.	7 »
<hr/>	
<b>Farine Scotts, diastasée et phosphatée.</b>	
§ 114, 2312.	
Dépôt: 19, rue Vieille-du-Temple, à Paris. La boîte d'une livre.	1 20
<hr/>	
<b>Fécule maternelle.</b> . . . . . § 1107.	
Dépôt: boulevard de Reuilly, 50, à Paris. La boîte.	1 25
<hr/>	
<b>Fer Aupée.</b> . . . . . § 216.	
G. AUPÉE, Pharmacien, à Rouen. Le flacon.	5 »
<hr/>	
<b>Fer Bravais.</b> . . . . . §§ 217, 728, 1805.	
BOUTRON, Pharmacien, rue Saint-Lazare, 40 et 42, à Paris. Le flacon.	5 »
Le 1/2 flacon.	3 50
<hr/>	
<b>Fer Quevenne.</b> . . . . . § 861.	
GENEVOIX, Pharmacien, rue des Beaux-Arts, 14, à Paris. Le flacon.	3 50
<hr/>	
<b>Fer réduit granulé Velpry.</b> . . . . . § 218.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims. Le flacon.	3 »
<hr/>	
<b>Fer réduit granulé, au seigle ergoté Velpry.</b>	
§ 729.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims. Le flacon.	3 »

G

<b>Gargarisme Barnoud.</b> . . . . . § 148.	
PRUDON, Pharmacien, rue de la République, 3, à Lyon. La boîte.	2 50

	Prix
<b>Gastrine du D<sup>r</sup> Delam.</b>	
§§ 535, 1112, 1181, 1486, 2300.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La boîte de 20 cachets.	5 »
<hr/>	
<b>Gâteaux vermifuges Martin Chapuis.</b> . . . . . § 2568.	
E. WARIN, Pharmacien, à Stenay (Meuse). La boîte.	» 80
<hr/>	
<b>Gaze phéniquée Desnoix.</b> . . . . . § 2.	
DESNOIX et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<hr/>	
<b>Gemme saponinée Lagasse.</b> . . . . . § 1816.	
Dépôt: CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg- Montmartre, 21, à Paris.	Le flacon. 2 50
<hr/>	
<b>Goudron Freyssinge.</b> . . . . . § 633.	
FREYSSINGE, Pharmacien, rue de Rennes, 105, à Paris.	Le flacon. 1 50
<hr/>	
<b>Goudron Verne soluble.</b> . . . . . §§ 451, 1253.	
RICARD, Pharmacien, à Grenoble.	Le flacon. 1 50
<hr/>	
<b>Gouttes de Gigon.</b> . . . . . § 1168.	
GIGON, Pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Gouttes jurassiques Levier.</b> . . . . . §§ 1064, 2016.	
C. LEVIER, Chirurgien-dentiste, rue Réaumur, 1, à Paris.	Le flacon. 2 »
<hr/>	
<b>Grains créosotés de Sabourdy.</b> . . . . . § 2181.	
MESTIVIER et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue Saint-Honoré, 275, à Paris.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Grains de santé du D<sup>r</sup> Franck.</b> . . . . . § 818.	
LEROY, Pharmacien, rue Darnou, 2, à Paris.	La boîte. 3 »
	La 1/2 — 1 50

		Prix
<b>Granules anti-épidémiques Bravais.</b> . . . . .	§ 1379.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon.	5 »
<hr/>		
<b>Granules antimoniaux du D<sup>r</sup> Papillaud .</b>	§ 476.	
J. MOUSNIER, Pharmacien, à Sceaux (Seine).	Le flacon.	5 »
	Le 1/2 —	2 75
<hr/>		
<b>Granules de digitale Labélonye.</b> . . . . .	§ 772.	
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.	Le flacon.	3 »
<hr/>		
<b>Granules de digitaline Homolle et Quevenne.</b>	§ 1303.	
CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	Le flacon.	3 »
<hr/>		
<b>Granules d'hydrocotyle asiatica Lépine.</b>	§ 1257.	
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.	Le flacon.	5 »
<hr/>		
<b>Granules Mentel : Benzoate de soude.</b>	§ 556.	
MENTEL, Pharmacien, rue des Deux-Ponts, 11, à Paris.	Le flacon.	5 »
<hr/>		
<b>Granules sulfureux Chanteaud.</b> . . . . .	§ 272.	
Gustave CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).	Le flacon.	2 50

## H

<b>Huile créosotée Bourgéaud.</b> . . . . .	§ 2183.	
BOURGEAUD, Pharmacien, rue Rambuteau, 20, à Paris.	Le flacon.	5 »
<hr/>		
<b>Huile créosotée du D<sup>r</sup> Fournier.</b> . . . . .	§ 2175.	
D <sup>r</sup> FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.	Le flacon.	6 »

**Huile de foie de morue Jomin.** . . . . § 526. Prix  
JOMIN, Pharmacien, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
Le flacon. 3 »

---

**Huile de foie de morue créosotée Jomin.** § 2182.  
JOMIN, Pharmacien, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
Le flacon. 3 50

---

**Huile de foie de morue ferrugineuse Vezu.**  
§ 2150.  
CHAPPELLE, Pharmacien, cours Morand, 5, à Lyon. Le flacon. 4 50  
Le 1/2 — 2 50

---

**Huile de foie de morue Hogg.** . . . . §§ 525, 2149.  
HOGG, Pharmacien, rue Castiglione, 2, à Paris. Le flacon. 8 »  
Le 1/2 — 4 »

---

**Huile de foie de morue pancréatique Defresne.**  
§ 524.  
Th. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris.  
Le flacon. 4 »

---

**Huile Joseph : Spécifique des brûlures.** § 500.  
Dépôt, rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le flacon. 6 »  
Le 1/2 — 3 50

---

**Huile phosphorée du D<sup>r</sup> Reinwillier.** . . . § 1793.  
VIRENQUE, Pharmacien, place de la Madeleine, 8, à Paris.  
Le flacon. 4 »

---

**Hydrogemmine Lagasse.**  
§§ 248, 428, 448, 1816, 2186.  
CHEVRIER, Pharmacien, faubourg Montmartre, 21, à Paris.  
Le flacon. 2 »

---

Prix

**Hypophosphite de chaux : Granules Lecocq.**  
dosés à 1 centigramme. . . . . § 162.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »

**Hypophosphite de soude : Granules Lecocq,**  
dosés à 1 centigramme. . . . . § 163.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »

**Hypophosphite de strychnine : Granules Lecocq,**  
dosés à 1/2 milligramme. . . . . § 160.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 50 granules. 3 »

I

**Inhalateur-Cigare Magnes Lahens. . . . . § 378.**  
MAGNES-LAHENS, Pharmacien, à Toulouse. La boîte. 1 50

**Injection américaine du D<sup>r</sup> Patesson. . . . . § 430.**  
PIERRHUGUES, Pharmacien, rue Vieille-du-Temple, 30,  
à Paris. Le flacon. 4 »

**Injection de kava du D<sup>r</sup> Fournier. §§ 414, 1814.**  
D<sup>r</sup> FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.  
Le flacon. 4 »

**Injection du D<sup>r</sup> Smet : Matico. . . . . §§ 425, 1823.**  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le flacon. 3 »

**Iodoforme : Granules Lecocq.**  
dosés à 1 milligramme. . . . . § 681.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 50 granules. 3 »

J

**Jalapine : Granules Lecocq.** Prix  
dosés à 1 milligramme. . . . . § 105.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.  
Le flacon de 100 granules. 3 »

**Jus de bifteck du D<sup>r</sup> Roussel.** . . . §§ 701, 837.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La bouteille. 3 50

K

**Kalibaume Grosjean.** . . . . . § 2354.  
GROSJEAN, Pharmacien, à Lure (Haute-Saône). Le flacon. 3 »

**Koussou granulé Velpry.** . . . . . § 2502.  
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims. Le flacon. 10 »

L

**Limonade du D<sup>r</sup> Collis : Citrate de magnésie.**  
§§ 90, 286, 806.  
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le flacon. 2 »

**Limonade Langlois.** . . . . . § 1137.  
LAFIN-DALLIER, Pharmacien, Le Mans. Le flacon. 1 50

**Limonade purgative Rogé.** . . . . . § 297.  
ROGÉ, Pharmacien, rue du Quatre-Septembre, 9, à Paris.  
Le flacon. 2 »

	Prix
<b>Liniment Delpech, à l'essence d'eucalyptus.</b>	
§ 626.	
DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Liqueur Laprade.</b> . . . . .	§ 1131.
CHOISNARD, rue Maubeuge, 49, à Paris.	Le flacon. 3 50
<b>Liqueur Laville.</b> . . . . .	§ 1546.
F. COMAR, Pharmacien, rue Saint-Claude, 28, à Paris.	Le flacon. 10 »
<b>Liqueur nutritive du D<sup>r</sup> Vindevogel.</b> . . . . .	§ 2431.
Dépôt: BELIN, passage de la Main d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Liqueur de santé Bélin.</b> . . . . .	§ 1100.
Dépôt: passage de la Main d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 3 50

M.

<b>Magnésie calcinée Henry's.</b> . . . . .	§ 1087.
HENRY et C <sup>o</sup> , Pharmaciens, Manchester (Angleterre).	
<b>Magnésie granulée Velpry.</b> . . . . .	§ 26.
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	Le flacon. 3 »
<b>Magnésie Mentel.</b> . . . . .	§ 589.
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon. 2 »
<b>Maltine Carnrick.</b> . . . . .	§ 1199 bis.
Dépôt: Léopold BOSSANGE, rue Chabanais, 6, à Paris.	
<b>Maltine Gerbay,</b> dosée et titrée par le D <sup>r</sup> Coutaret.	§ 1200.
GERBAY, Pharmacien, à Roanne (Loire).	La boîte. 3 »



	Prix
<b>Mentholine.</b> . . . . . § 1967.	
NICHOLLS et PASSERON, Pharmaciens, à Nice.	L'étui. 2 50
<hr/>	
<b>Métriasiphores Petitot.</b> . . . . . 1824, 1872.	
PETITOT Père, Pharmacien, à Montpellier.	La boîte. 4 »
<hr/>	
<b>Mixture Frémy.</b> . . . . . §§ 255, 953.	
ABEL DISLAY, Pharmacien, à Chinon (Indre-et-Loire).	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Musculine Guichon.</b> . . . . . §§ 178, 1201, 2160.	
Préparée au MONASTÈRE DE LA TRAPPE DE NOTRE-DAME-DES- DOMBES (Ain).	La boîte de 125 gr. 2 »
	— 250 — 5 »
	— 550 — 10 »
	— 1 kg. 18 »

N

<b>Nasaline Glaize.</b> . . . . . § 925.	
GLAIZE, Pharmacien, à Troyes (Aube).	La boîte. 1 »
<hr/>	
<b>Nécessaire Deslauriers.</b> . . . . . § 2080.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	100 »
<hr/>	
<b>Nervine Furlon.</b> . . . . . § 1968.	
FOURLON, Pharmacien, à Méréville (Seine-et-Oise).	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Nutricine Moride, aux lentilles.</b> . . . . . § 182.	
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	La boîte. 3 »
<hr/>	
<b>Nutricine Moride, au tapioca.</b> . . . . . § 182.	
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	La boîte. 2 50

O

	Prix
<b>Ouate anti-rhumatismale du D<sup>r</sup> Pattison.</b> § 2363.	
CONRAD RAUSCHENBACH, à Schaffouse (Suisse). Le rouleau.	2 »
Le 1/2 —	1 »
<b>Ouate iodée Hugot : Révulsif instantané.</b> §§ 477, 1551, 2377.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La boîte de 10 cahiers.	5 »
La boîte de 5 cahiers.	2 50
Le cahier.	» 50

P

<b>Pancréatine Defresne.</b> . . . . . § 1202.	
TH. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris.	
Le flacon.	4 »
<b>Papiër Alix : Piment royal de Ceylan.</b> . . . . . § 292.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
La boîte.	1 50
<b>Papier anti-asthmatique Fruneau.</b> . . . . . § 380.	
V <sup>o</sup> FRUNEAU, à Nantes.	
La boîte.	4 »
La 1/2 —	2 25
<b>Papier anti-asthmatique Vrignaud et Darragon.</b> . . . . . § 379.	
VRIGNAUD ET DARRAGON, Pharmaciens, à Brest.	
La boîte.	2 50
<b>Papier Rigollot.</b> . . . . . §§ 789, 892.	
RIGOLLOT ET C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 24, à Paris.	
<b>Parégorique Deslauriers.</b> . . . . . § 2613.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	
Le flacon.	5 »
Le 1/2 —	3 »

	Prix
<b>Pastilles anti-catarrhales de Vauquelin.</b> § 635.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	La boîte. 3 »
	La 1/2 — 1 75
<hr/>	
<b>Pastilles Barotte.</b> . . . . . § 1183.	
E. BAROTTE, Pharmacien, à Troyes.	La boîte. 5 »
	La 1/2 — 2 50
<hr/>	
<b>Pastilles Beaufrère, Mercier et Blin.</b> . . § 989.	
BEAUFRÈRE, MERCIER ET BLIN, Pharmaciens, à Tours.	La boîte. 1 50
<hr/>	
<b>Pastilles Bélin : Goudron et Tolu.</b> . . . § 452.	
Dépôt : BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	La Boîte. 2 »
<hr/>	
<b>Pastilles Brachat.</b> . . . . . §§ 453, 2525.	
BRACHAT, Pharmacien, rue Leyteire, 61, à Bordeaux.	La Boîte. 1 50
<hr/>	
<b>Pastilles Dethan.</b> . . . . . § 154.	
DETHAN, Pharmacien, rue Baudin, 23, à Paris.	La boîte. 2 50
<hr/>	
<b>Pastilles Gélis et Conté.</b> . . . . . § 724.	
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.	La boîte. 4 »
	La 1/2 — 2 »
<hr/>	
<b>Pastilles Lathelize.</b> . . . . . §§ 454, 2244.	
LATHELIZE, Pharmacien, à Aurillac (Cantal).	La boîte. 1 25
<hr/>	
<b>Pastilles de lithine Glaize.</b> . . . . . § 1538.	
GLAIZE, Pharmacien, à Troyes.	La boîte. 3 »
<hr/>	
<b>Pastilles Martin-Chapuis.</b> . . . . . § 1465.	
E. WARIN, Pharmacien, à Stenay (Meuse).	La boîte. 3 »
	La 1/2 — 2 »
<hr/>	
<b>Pastilles du D' Mayo : Bismutho-magnésiennes.</b>	
	§§ 1464, 2303.
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	La boîte. 2 50

	Prix
<b>Pastilles Palangié.</b> . . . . . § 155.	
RIGAUD ET CHAPOTEAUT, Pharmaciens, rue Vivienne, 8, à Paris.	La boîte. 2 »
<b>Pastilles de pepsine Boudault.</b> . . . § 1205.	
CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	La boîte. 4 »
<b>Pastilles Roche et Vincenot.</b> . . . § 2569.	
VINCENOT, Pharmacien, à Rochefort-sur-Mer (Charente-Infé- rieure).	La boîte. 1 25 La 1/2 — » 75
<b>Pastilles salicylées de Schlumberger et Cerckel.</b> . . . . . § 1765.	
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris.	La boîte. 2 »
<b>Pastilles Schaëdelin.</b> . . . . . § 1151.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	La boîte. 2 »
<b>Pastilles de Vichy.</b> . . . . . § 956.	
ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT, à Vichy (Allier).	La boîte de 500 grammes. 5 »
<b>Pâte dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.</b> . . . . . § 1055.	
Dépôt: SÉGUIN, Chimiste, rue Huguerie, 3, à Bordeaux.	La boîte. 2 »
<b>Pâte Gigon : Narcéine.</b> . . . . . § 469.	
GIGON, Pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	La boîte. 1 50
<b>Pâte pectorale Faraut.</b> . . . . . § 470.	
F. FARAUT, Pharmacien, quai Place-d'Armes, 25, à Nice.	La boîte. 1 25
<b>Pâte Vauquelin.</b> . . . . . § 475.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	La boîte. 2 » La 1/2 — 1 25

	Prix
<b>Paullinia granulé Velpry.</b> . . . . . § 1988.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Pepsine en poudre de Boudault.</b> . . . . § 1205.	
CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	
	Le flacon de 30 grammes. 6 »
	Le flacon de 15 grammes. 3 50
<hr/>	
<b>Pepsinè liquide Besson.</b> . . . . . § 1204.	
J. COPPEY, Pharmacien, rue Garibaldi, 13, à Lyon.	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Pepto-fer Jaillet.</b> . . . . . § 862.	
SCHAFFNER, rue du Faubourg-Poissonnière, 4, à Paris.	
	Le flacon. 4 50
<hr/>	
<b>Peptone Defresne.</b> . . . . §§ 77, 510, 577.	
TH. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris.	
	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Peptone hydrargyrique ammonique Delpech.</b>	
	§ 2468.
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	
	Le flacon. 6 »
<hr/>	
<b>Peptone sirupeuse du D<sup>r</sup> Francey.</b> . . . § 78.	
NAUDASCHER, rue des Renardières, 11, à Courbevoie (Seine).	
	Le flacon. 6 »
<hr/>	
<b>Peptonoïdes de bœuf Carnrick.</b> . . . . § 354.	
Dépôt: LÉOPOLD BOSSANGE, rue de Chabanais, 6, à Paris.	
<hr/>	
<b>Perles chloroforme Clertan.</b> . . . . § 548.	
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<hr/>	
<b>Perles d'essence de térébenthine Clertan.</b> § 443.	
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon. 2 »

		Prix
<b>Perles d'éther Clertan.</b> . . . . .	§ 52.	
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon.	2 50
<hr/>		
<b>Perles Lagnoux : Valérianate de Caféine.</b>	§ 675.	
ARNAUD, Pharmacien, rue Montmartre, 141, à Paris.	Le flacon.	5 »
<hr/>		
<b>Perles de sulfate de quinine Clertan.</b>	§ 1331.	
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	Le flacon.	4 »
<hr/>		
<b>Pétreoline Lancelot.</b> . . . . .	§ 1249.	
LANCELOT FRÈRES ET C <sup>ie</sup> , rue de l'Échiquier, 15, à Paris.		
<hr/>		
<b>Phénol du D<sup>r</sup> Leber, Salicylé.</b>	§§ 4, 749, 1905.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon.	1 50
<hr/>		
<b>Phéno-Thymol de Deslauriers.</b> . . . . .	§ 750.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon.	1 50
<hr/>		
<b>Phosphate de fer Leras.</b> . . . . .	§ 606.	
RIGAUD ET CHAPOTEAUT, Pharmaciens, rue Vivienne, 8, à Paris.	Le flacon.	2 »
<hr/>		
<b>Phosphure de zinc : Granules Lecocq dosés à 1 milligramme.</b> . . . . .	§ 164.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon de 50 granules.	3 »
<hr/>		
<b>Pilules antinévralgiques de Deslauriers.</b>	§ 1990.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	La boîte.	3 »
<hr/>		
<b>Pilules antirhumatismales du D<sup>r</sup> Ozil.</b>	§ 2356.	
D <sup>r</sup> OZIL, Pharmacien, à Lille.	La boîte.	2 »
<hr/>		
<b>Pilules Blancard.</b> . . . . .	§ 1374.	
BLANCARD, Pharmacien, rue Bonaparte, 40, à Paris.	Le flacon.	4 »

	Prix
<b>Pilules du D<sup>r</sup> Blaud.</b> . . . . . § 732.	
A. BLAUD NEVEU, Pharmacien, à Beaucaire (Gard).	Le flacon. 5 »
	Le 1/2 — 3 »
<b>Pilules Bosredon.</b> . . . . . § 810.	
GIGON, Pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	La boîte. 3 50
	La 1/2 — 2 »
<b>Pilules de Cabanès.</b> . . . . . § 2473.	
CABANÈS, Pharmacien, boulevard Haussmann, 34, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Pilules Chassaing.</b> . . . . . § 1208.	
CHASSAING, GUÉNON ET C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 6, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Pilules de Ciguë de Guilliermond.</b> . . . § 572.	
GUILLIERMOND Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 5 »
<b>Pilules Cronier : Iodure de fer et quinine.</b> § 1355.	
PAUL GAGE, Pharmacien, rue de Grenelle, 9, à Paris.	Le flacon. 4 »
	Le 1/2 — 2 »
<b>Pilules Dacheux.</b> . . . . . § 811.	
DACHEUX, Pharmacien, à Amiens.	La boîte. 2 »
<b>Pilules divines de Martin.</b> . . . . . § 808.	
F. MARTIN, Pharmacien, rue d'Orléans, 18, à Nantes.	La boîte. 1 50
<b>Pilules ferrugineuses du D<sup>r</sup> Herment.</b> . . § 221.	
ED. BAROTTE, Pharmacien, à Troyes.	La boîte. 4 »
	La 1/2 — 2 25
<b>Pilules de gelsémium du D<sup>r</sup> Fournier.</b> § 1965.	
D <sup>r</sup> FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.	La Boîte. 3 »
<b>Pilules de Kava du D<sup>r</sup> Fournier.</b> §§ 414, 1814.	
D <sup>r</sup> FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.	L'Étui. 5 »

	Prix
<b>Pilules Langlebert.</b> . . . . . § 778. AD. LANGLEBERT, Pharmacien, rue des Petits-Champs, 55. à Paris.	La boîte. 4 »
<b>Pilules Laville.</b> . . . . . § 1546. F. COMAR, Pharmacien, rue Saint-Claude, 28, à Paris.	Le flacon. 10 »
<b>Pilules Louvard.</b> . . . . . § 222. LOUWARD, Pharmacien, à Versailles.	Le flacon. 6 » Le 1/2 — 3 »
<b>Pilules Morison's Moulin.</b> . . . . . § 809. C. L. MOULIN, Pharmacien, rue Louis-le-Grand, 30, à Paris.	La boîte. 4 » La 1/2 — 2 »
<b>Pilules du D<sup>r</sup> Moussette.</b> . . . . . § 1981 bis. CLIN ET C <sup>ie</sup> , rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	La boîte. 3 »
<b>Pilules pancréatiques Defresne.</b> . . . . § 1202. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Pilules du D<sup>r</sup> Patris : Proto-iodure de fer et quassine.</b> . . . . §§ 107, 670, 733, 1519. Rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Pilules de pepsine Blanchard.</b> . . . . . § 76. DESOBRY, Pharmacien, rue Étienne-Marcel, 31, à Paris.	La boîte. 1 50
<b>Pilules de pepsine Boudault.</b> . . . . § 1205. CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Pilules de pepsine et fer réduit de Hogg.</b> . . . . § 734. HOGG, Pharmacien, rue Castiglione, 2, à Paris.	Le flacon. 4 » Le 1/2 flacon. 2 50



	Prix
<b>Pilules de pepsine et iodure de fer Hogg.</b> § 513.	
HOGG, Pharmacien, rue Castiglione, 2, à Paris.	Le flacon. 4 »
	Le 1/2 — 2 50
<b>Pilules de pepsine pure de Hogg.</b> . . . § 1186.	
HOGG, Pharmacien, rue Castiglione, 2, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Pilules de perchlorure de fer Deleau.</b> § 1132.	
DUCOUX, Pharmacien, rue Richelieu, 44, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Pilules du D<sup>r</sup> Petitot.</b> . . . . . § 224.	
PETITOT PÈRE, Pharmacien, à Montpellier.	Le flacon. 3 »
<b>Pilules de podophyllin Delpech.</b> . . . . § 820.	
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	La boîte. 2 »
<b>Pilules de scillitine Mandet.</b> . . . . § 1663.	
MANDET, Pharmacien, à Tarare (Rhône).	La boîte. 3 »
<b>Pilules de sulfate de quinine du D<sup>r</sup> Francey.</b> § 1357.	
NAUDASCHER, Pharmacien, rue des Renardières, 11, à Courbevoie.	Le flacon. 5 »
<b>Pilules Tréhyou : Benzoate de lithine.</b>	
	§ 552, 1539.
TRÉHYOU, Pharmacien, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.	Le flacon. 10 »
<b>Pilules Vallet.</b> . . . . . § 864.	
FOURNIER, Pharmacien, rue Jacob, 19, à Paris.	La boîte. 3 »
	La 1/2 — 1 50
<b>Pilules Vézu.</b> . . . . . § 736.	
CHAPPELLE, Pharmacien, cours Morand, 5, à Lyon.	Le flacon. 3 »
<b>Pilules du D<sup>r</sup> Vindevogel.</b> . . . . . § 1540.	
Dépôt: BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 6 »

	Prix
<b>Podophylle du D<sup>r</sup> Cousy : Podophyllin.</b> § 91, 788.	
Rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	La boîte. 3 »
<b>Pommade Carré.</b> . . . . . § 986.	
CARRÉ, Pharmacien à Bergerac (Dordogne).	Le pot. 2 50
<b>Pommade Collas.</b> . . . . . § 124.	
CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris.	Le pot. 1 50
<b>Pommade dermatique Moulin.</b> . . . . § 1250.	
MOULIN, Pharmacien, rue Louis-le-Grand, 30, à Paris.	Le pot. 2 »
<b>Pommade Dupuy.</b> . . . . . § 987.	
BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	Le pot. 3 50
<b>Pommade Fontaine.</b> . . . . . § 39.	
TARIN, Pharmacien, place des Petits-Pères, 9, à Paris.	Le pot. 2 »
<b>Pommade Royer.</b> . . . . . § 1624.	
A. DUPUY, Pharmacien, rue Saint-Martin, 225, à Paris.	Le pot. 3 »
<b>Pommade Thomassin.</b> . . . . . § 1278.	
THOMASSIN, Pharmacien, rue du Faubourg-Saint-Georges, 1, à Nancy.	Le pot. 1 »
<b>Potions alcooliques reconstituantes Guichon.</b>	
§ 2160.	
Préparées au MONASTÈRE DE LA TRAPPE DE NOTRE-DAME-DES- DOMBES (Ain).	Le flacon. 3 »
<b>Poudre d'Abyssinie Exibard.</b> . . . § 380 bis.	
EXIBARD, Pharmacien au Parc-Saint-Maur (Seine).	La boîte. 5 »
	La 1/2 — 3 »
<b>Poudre anti-asthmatique Fromage.</b> . § 382.	
G. FROMAGE, Pharmacien, rue Lebrun, 20, à Paris.	La boîte. 4 »
<b>Poudre Cléry.</b> . . . . . § 381.	
H. CLÉRY, Chimiste à Marseille.	La boîte n° 1. 6 »
	La boîte n° 2. 8 »

	Prix
<b>Poudre dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.</b> . . . . . § 1055.	
Dépôt: SÉGUIN, Chimiste, rue Huguerie, 3, à Bordeaux.	La boîte. 2 »
	La 1/2 — 1 25
<b>Poudre ferro-manganique Burin du Buisson.</b> § 29.	
BURIN DU BUISSON, Pharmacien, rue Louis-le-Grand, 33, à Lyon.	Le flacon. 2 »
<b>Poudre de filet de bœuf Moride.</b> . . . . . § 182.	
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	
	La boîte de 250 grammes. 5 »
<b>Poudre de goudron Verne.</b> . . . . . § 1253.	
RICARD, Pharmacien à Grenoble.	La boîte. 1 »
<b>Poudre hématique du D<sup>r</sup> Güerder.</b> . . . . . § 226.	
DALMON, Pharmacien, rue du Faubourg-Saint-Denis, 80, à Paris.	La boîte. 3 50
<b>Poudre laxative de Vichy: Formule du D<sup>r</sup> Souligoux.</b> . . . . . §§ 654, 807.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Poudre nutritive du D<sup>r</sup> Vindevogel.</b> . . . . . § 2337.	
Dépôt: BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Poudre vermicide Grahaud.</b> . . . . . § 2570.	
GRAHAUD, Pharmacien, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).	
	La boîte. 1 50
<b>Poudre de viande diastasée Trouette-Perret.</b>	
	§§ 2166.
TROUETTE, Pharmacien, rue Saint-Antoine, 163, à Paris.	
	Le flacon de 250 grammes. 5 »
<b>Poudre de viande Julien: Formule du D<sup>r</sup> Ruppert.</b>	
	§§ 352, 484, 581, 1070.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
	Le flacon de 500 grammes. 7 »
	— 250 — 4 »

	Prix
<b>Poudre de viande Rousseau.</b> . . . . . §§ 506, 2165.	
R OUSSEAU ET C <sup>ie</sup> , rue Bleue, 3 bis, à Paris.	
La boîte de 500 grammes.	7 50
— 250 —	3 75
<hr/>	
<b>Poudre de viande Yvon.</b> . . . . . § 1889.	
YVON, Pharmacien, rue de la Feuillade, 7, à Paris.	La boîte. 6 »
<hr/>	
<b>Prises de paullinia Cleret.</b> . . . . . § 1912, 1989.	
P. POUSSON, Pharmacien, rue Montmartre, 151, à Paris.	
	La boîte. 5 »
<hr/>	
<b>Prises de Sulfate de quinine du D<sup>r</sup> Francey.</b>	
	§ 1357.
NAUDAŠCHER, Pharmacien, rue des Renardières, 11, à Courbevoie.	Le flacon. 5 »
<hr/>	
<b>Pulvérisateur Dusaule.</b> . . . . . § 752.	
FREYSSINGE, Pharmacien, rue de Rennes, 105, à Paris.	Prix. 6 »

Q

<b>Quassia amara Velpry.</b> . . . . . § 593.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims (Marne).	Le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Quassine Adrian.</b> . . . . . § 966.	
ADRIAN ET C <sup>ie</sup> , rue de la Perle, 11, à Paris.	
	Dragées, le flacon. 3 »
	Granules, le flacon. 3 »
<hr/>	
<b>Quassine Frémint.</b> . . . . . § 1169.	
C. FREYSSINGE, Pharmacien, rue de Rennes, 105, à Paris.	
	Le flacon. 3 »

	Prix
<b>Quina glycérique Pontois : Antidiabétique.</b>	
§§ 558, 1067, 1242.	
PONTOIS, Pharmacien, à Montbard (Côte-d'Or). Le flacon.	4 »
<b>Quina Laroche.</b> . . . . . § 197.	
C. BAILLY ET C <sup>ie</sup> , rue Drouot, 22, à Paris. Le flacon.	5 »
Le 1/2 —	3 »
<b>Quina Pontois créosoté.</b> . . . . . § 462.	
PONTOIS, Pharmacien, à Montbard (Côte-d'Or). Le flacon.	5 »
<b>Quina Pontois simple.</b> . . . . . §§ 198, 1371, 1451.	
PONTOIS, Pharmacien, à Montbard (Côte-d'Or). Le flacon.	3 50
<b>Quina quassia Rabot.</b> . . . . . § 1427.	
RABOT, Pharmacien, à Compiègne (Oise). Le litre.	6 »
Le 1/2 —	3 »
<b>Quinoïdine Duriez (Dragées de).</b> . . . . . § 1358.	
E. DURIEZ, Pharmacien, place des Vosges, 20, à Paris. Le flacon.	4 »
<b>Quinquina granulé Velpry.</b> . . . . . § 1353.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims (Marne). Le flacon.	3 »

R

<b>Remède Radiguet.</b> . . . . . § 1966.	
A. RADIGUET, Pharmacien, à la Ferté-Macé (Orne). La boîte.	4 »
<b>Révulsifs Desnoix.</b> . . . . . § 2224.	
DESNOIX ET C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<b>Rhubarbe granulée Velpry.</b> . . . . . § 812.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	
<b>Rob dépuratif Lechaux.</b> . . . . . § 1514.	
MARIO LECHAUX, Pharmacien, rue Sainte-Catherine, 124, à Bordeaux. Le flacon.	4 »

S

	Prix
<b>Saccharolé de goudron Roussin.</b> . . . . .	‡ 455.
A. ROUSSIN, Pharmacien, à Montélimart (Drôme). La boîte.	2 »
<b>Saccharure de Cubèbe Delpech.</b> . . . . .	‡ 955.
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris. Le flacon.	3 »
<b>Salicol Dusaule.</b> . . . . .	‡ 751.
C. FREYSSINGE, Pharmacien, rue de Rennes, 105, à Paris. Le flacon.	2 »
<b>Salicylate de bismuth Schlumberger et Cerckel.</b>	‡ 1133.
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris. La boîte de 25 doses.	4 »
<b>Salicylate de fer Schlumberger et Cerckel.</b> ‡ 738.	
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris. Le flacon.	2 50
<b>Salicylate de lithine : Granules Lecocq dosés à</b> 1 centigramme. . . . .	‡ 1561.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le flacon de 50 granules.	4 »
<b>Salicylate de lithine Schlumberger et Cerckel.</b>	‡ 1541.
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris. Le flacon.	5 »
<b>Salicylate de quinine Schlumberger et Cerckel.</b>	‡ 1359.
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris. La boîte de 25 prises.	6 »
<b>Salicylate de soude cristallisé Schlumberger et</b> <b>Cerckel.</b> . . . . .	‡ 2357.
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21, à Paris. La boîte.	3 »

**Salicylate de soude granulé Velpry.** . . . . . § 2358. Prix  
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims. Le flacon. 5 »

**Salicylate de zinc Schlumberger et Cerckel.**  
§ 432.  
CHEVRIER, Pharmacien, rue du Faubourg-Montmartre, 21,  
à Paris. Le flacon et accessoires. 5 »

**Santal Cabanès.** . . . . . § 424.  
CABANÈS, Pharmacien, boulevard Haussmann, 34, à Paris.  
Le flacon. 5 »

**Sapa Gerbay.** . . . . . § 1170.  
GERBAY, Pharmacien, à Roanne (Loire). Le flacon. 4 »

**Savon au Thymol Doré.** . . . . . § 1907.  
Dépôt : rue Richer, 20, à Paris. La boîte de 3 pains. 2 50

**Seigle ergoté granulé Velpry.** . . . . . § 82.  
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims. Le flacon. 5 »

**Sel Brochet.** . . . . . § 1281.  
J. BROCHET, Pharmacien, à Lisieux (Calvados). La boîte. 1 25

**Sel de Bussang Chanteaud.** . . . . . § 238.  
G. CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).  
Le flacon. 4 »  
Le 1/2 flacon. 2 »

**Sel Dacheux.** . . . . . § 1282.  
L. DACHEUX, Pharmacien, à Amiens. La boîte. 1 25

**Sel de lithine Chanteaud.** . . . . . § 337.  
G. CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).  
Le flacon. 4 »

Prix

»

»

»

»

2 50

4 »

5 »

6 »

3 »

	Prix
<b>Sel d'Orezza Chanteaud.</b> . . . . . § 238.	
G. CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).	
Le flacon.	4 »
Le 1/2 flacon.	2 »
<hr/>	
<b>Sel de Sedlitz granulé Chanteaud.</b> . . . . . § 1350.	
CHANTEAUD, Pharmacien, rue des Francs-Bourgeois, 54, à Paris.	
Le flacon.	3 »
<hr/>	
<b>Sel de Sedlitz granulé Velpry.</b> . . . . . § 813.	
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	
Le flacon.	3 »
<hr/>	
<b>Sel de Vals Chanteaud.</b> . . . . . § 30.	
G. CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).	
Le flacon.	4 »
Le 1/2 flacon.	2 »
<hr/>	
<b>Sel de Vichy Chanteaud.</b> . . . . . § 30.	
G. CHANTEAUD, Pharmacien, à Vendôme (Loir-et-Cher).	
Le flacon.	4 »
Le 1/2 flacon.	2 »
<hr/>	
<b>Sinapisme Rigollot.</b> . . . . . § 789, 892.	
P. RIGOLLOT ET C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 24, à Paris.	
<hr/>	
<b>Sirop d'acide phénique Déclat.</b> . . . . . § 648.	
CHASSAING, GUÉNON et C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 6, à Paris.	
Le flacon.	3 »
<hr/>	
<b>Sirop du Dr Almas : Sirop de salsepareille composé.</b> . . . . . §§ 434, 993, 2373, 2480.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon.	4 »
<hr/>	
<b>Sirop anti-goutteux du Dr Guillié.</b> . . . . . § 1547.	
PAUL GAGE FILS, Pharmacien, rue de Grenelle, 9, à Paris.	
Le flacon.	10 »
<hr/>	
<b>Sirop antiscorbutique Moride.</b> . . . . . § 522.	
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	
Le flacon.	3 »



	Prix
<b>Sirop Aubergier.</b> . . . . . §§ 392, 466, 2514. AUBERGIER, Pharmacien, à Clermont-Ferrand.	Le flacon. 3 »
<b>Sirop de Barbarin.</b> . . . . . § 2454. ROGUET, Pharmacien, rue de Belleville, 145, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Sirop du Dr Becquet : Stigmates de maïs.</b> Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	§§ 97, 660, 1244. Le flacon. 3 »
<b>Sirop de Berthé.</b> . . . . . § 467. CLIN et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Sirop au biphosphate de chaux Tréhyou.</b> § 207. TRÉHYOU, Pharmacien, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Sirop de Bochet du Serpent.</b> . . . . . § 997. LEVIGNE, Pharmacien, rue Lanterne, 32, à Lyon.	Le litre. 9 » Le 1/2 — 5 » Le 1/4 — 2 50
<b>Sirop de Bochet iodé de Bertrand.</b> . . . . . § 1258. HANTZER, Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 5 » Le 1/2 flacon. 2 50
<b>Sirop de Bourguignon, au chlorydro phosphate de chaux.</b> . . . . . § 872. LABOUREUR, Pharmacien, rue de l'Abbé-Grégoire, 26, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Sirop de Charcellay.</b> . . . . . § 468. Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 2 20
<b>Sirop de Chassaing.</b> . . . . . § 1208. CHASSAING, GUÉNON et C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 6, à Paris.	Le flacon. 3 »

	Prix
<b>Sirop du Dr Chrestien : Sirop de salsepareille ioduré.</b> . . . . .	§§ 18, 998, 1847.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Sirop Delpech, à l'essence d'eucalyptus.</b> § 626.	
E. DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	Le flacon. 3 75
<b>Sirop de dentition Perret.</b> . . . . .	§ 1058.
PERRET, Pharmacien, place Daumesnil, 1, à Paris.	Le flacon. 2 25
<b>Sirop dépuratif Arduin.</b> . . . . .	§ 1260.
WAGON, Pharmacien, à Cambrai (Nord).	Le flacon. 5 »
<b>Sirop de Despinoy.</b> . . . . .	§ 706.
DESPINOY, Pharmacien, à Tourcoing (Nord).	Le flacon. 3 50
<b>Sirop de Despinoy, ferrugineux.</b> . . . . .	§ 706.
DESPINOY, Pharmacien, à Tourcoing (Nord).	Le flacon. 4 »
<b>Sirop du Dr Desvaucelles.</b> . . . . .	§ 1056.
DURAND, Pharmacien, au Havre.	Le flacon. 2 50
	Le 1/2 flacon. 1 50
<b>Sirop du Dr Dujardin, au Chlorhydrate de Cocaïne.</b> . . . . .	§§ 273, 2521 bis.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Sirop de Falières.</b> . . . . .	§ 109.
CHASSAING, GUÉNON et C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 6, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Sirop de Faraut.</b> . . . . .	§ 470.
F. FARAUT, Pharmacien, quai Place-d'Armes, à Nice.	Le flacon. 2 »
<b>Sirop du Dr Ferdi, Minéral sulfureux.</b>	§§ 472, 2199.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 3 »

	Prix
<b>Sirop du Dr Francey.</b> . . . . .	§§ 1195.
NAUDASCHER, Pharmacien, rue des Bernardières, 11, à Courbevoie (Seine).	Le flacon. 3 »
<b>Sirop de fraxinine Mandet.</b> . . . . .	§ 1992.
MANDET, Pharmacien, à Tarare (Rhône).	Le flacon. 3 »
<b>Sirop du Dr Frobert: Digitale.</b> . . . . .	§§ 98, 240.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Sirop gelée d'escargots J. T.</b> . . . . .	§ 471.
JAILLE et THOMAS, Pharmaciens-Droguistes, à Agen.	Le flacon. 1 50
<b>Sirop de Gelineau: Anti-convulsif.</b> . . . . .	§ 884.
J. MOUSNIER, Pharmacien, à Sceaux (Seine).	Le flacon. 2 75
<b>Sirop de Gigon: Narcéine.</b> . . . . .	§ 469.
GIGON, Pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	Le flacon. 3 50
<b>Sirop de Gille.</b> . . . . .	§ 866.
GIRARD, Pharmacien, rue Vauvilliers, 45, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Sirop de Guilliermond: Iodo-tannique.</b> . . . . .	§ 2423.
GUILLIERMOND, Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 3 »
<b>Sirop de Henry Mûre: Bromure de potassium.</b>	
	§ 1309.
H. MURE, Pharmacien, à Pont-Saint-Esprit (Gard).	Le flacon. 5 »
<b>Sirop hydrargyrique Delpech.</b> . . . . .	§ 2468.
DELPECH, Pharmacien, rue du Bac, 23, à Paris.	Le flacon. 6 »
<b>Sirop d'hydrocotyle asiatica Lépine.</b> . . . . .	§ 1257.
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Sirop de Jomin: Bromure de potassium.</b> . . . . .	§ 1308.
JOMIN, Pharmacien à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).	Le flacon. 4 »

		Prix
<b>Sirop de Jomin : Iodure de potassium.</b>	§ 2424.	
JOMIN, Pharmacien, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).		
_____	Le flacon.	4 »
<b>Sirop de Labélonye : Digitale..</b>	§ 772.	
LABÉLONYE, Pharmacien, rue d'Aboukir, 99, à Paris.		
_____	Le flacon.	5 »
_____	Le 1/2 flacon.	3 »
<b>Sirop de Lagnoux : Valérianate de Caféine.</b>	§ 676.	
ARNAUD, Pharmacien, rue Montmartre, 141, à Paris.		
_____	Le flacon.	5 »
<b>Sirop de Landron : Bromure de potassium.</b>	§ 1189.	*
J. GARNIER, Pharmacien, à Versailles.		
_____	Le flacon.	4 »
<b>Sirop de Langlebert.</b>	§ 778.	
AD. LANGLEBERT, rue des Petits-Champs, 55, à Paris.		
_____	Le flacon.	5 »
<b>Sirop de Laroze : Écorces d'oranges amères.</b>	§ 144.	
J.-P. LAROZE et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Lions-Saint-Paul, 2, à Paris.		
_____	Le flacon.	3 »
<b>Sirop de Laroze : Iodure de potassium.</b>	§ 242.	
J.-P. LAROZE et C <sup>ie</sup> , Pharmaciens, rue des Lions-Saint-Paul, 2, à Paris.		
_____	Le flacon.	4 50
<b>Sirop de Mandet : Scillitine.</b>	§ 1663.	
MANDET, Pharmacien, à Tarare (Rhône).		
_____	Le flacon.	3 »
<b>Sirop de Mars Aupée.</b>	§ 216.	
AUPÉE, Pharmacien, à Rouen.		
_____	Le flacon.	5 »
<b>Sirop de Parod.</b>	§ 886.	
A. PAROD, Pharmacien, à Limoges.		
_____	Le flacon.	2 »

	Prix
<b>Sirop pectoral au miel, de Sénot.</b> . . . . . § 2519.	
L. VIRAVELLE, Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 2 »
<b>Sirop pectoral iodé de Chartroule.</b> . . . . . § 932.	
SCHAFFNER, Pharmacien, rue du Faubourg-Poissonnière, 4, à Paris.	Le flacon. 4 » Le 1/2 flacon. 2 50
<b>Sirop pectoral Malric.</b> . . . . . §§ 395, 473	
E. MALRIC, Pharmacien, à Lagny (Seine-et-Marne).	Le flacon. 1 75
<b>Sirop du Dr Noyre.</b> . . . . . § 1057.	
GABORIT, Pharmacien, à Angoulême.	Le flacon. 3 50
<b>Sirop Pennés, au bromure de potassium.</b> § 313.	
PENNÉS, Pharmacien, rue Latran, 2, à Paris.	Le flacon. 4 50
<b>Sirop de perchlorure de fer de Deleau.</b> § 1132.	
DUCOUX, Pharmacien, rue de Richelieu, 44, à Paris.	Le flacon. 5 » Le 1/2 flacon. 3 »
<b>Sirop Percot.</b> . . . . . § 1110.	
F. PERCOT, Pharmacien, au Havre.	Le flacon. 2 25 Le 1/2 flacon. 1 25
<b>Sirop de phosphate de chaux gélatineux de Gras.</b>	
	§ 2338.
GRAS, Pharmacien, rue Lepelletier, 9, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Sirop de Quet : Salsepareille composé.</b> § 2416.	
QUET FILS AINÉ, Pharmacien, à Lyon.	Le litre. 10 » Le 1/2 litre. 5 »
<b>Sirop de quinquina ferrugineux Le Crouppey.</b>	
	§ 1314.
GONNARD, Pharmacien, rue de Charenton, 243, à Paris.	Le flacon. 4 »

	Prix
<b>Sirop de raifort iodé Grimault.</b> . . . . .	§ 1155.
RIGAUD ET CHAPOTEAUT, Pharmaciens, rue Vivienne, 8, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Sirop de raifort iodo-phosphaté de Garnier.</b>	§ 1527.
J. GARNIER, Pharmacien, à Versailles.	Le flacon. 3 »
<b>Sirop de Teyssèdre.</b> . . . . .	§ 881.
TEYSSÈDRE, Pharmacien, à Limoges.	Le flacon. 2 »
<b>Sirop de Vanier et Dupuy.</b> . . . . .	§ 2152.
Dépôt: BELIN, passage de la Main-d'Or, 15, à Paris.	Le flacon. 3 50
<b>Sirop de Vauquelin.</b> . . . . .	§ 475.
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon. 3 »
	Le 1/2 flacon. 1 75
<b>Sirop de Zed.</b> . . . . .	§ 1752.
C. BAILLY et C <sup>ie</sup> , rue Drouot, 22, à Paris.	Le flacon. 3 »
<b>Solution du D' Albens, au chlorhydrophosphate de chaux.</b> . . . . .	§ 606 bis.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Solution au biphosphate de chaux Tréhyou.</b>	§ 207.
TRÉHYOU, Pharmacien, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.	Le flacon. 2 »
<b>Solution du D' Bonnet, au biphosphate de chaux.</b>	§§ 14, 71, 517.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 2 50
<b>Solution Bourguignon.</b> . . . . .	§ 872.
LABOUREUR, Pharmacien, rue de l'Abbé-Grégoire, 29, à Paris.	Le flacon. 2 50

	Prix
<b>Solution Pautauberge.</b> . . . . .	§ 2174.
PAUTAUBERGE, Pharmacien, boulevard Voltaire, 91, à Paris.	
	Le flacon. 3 50
<b>Solution phéno-thymique Deslauriers.</b> § 750.	
FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	Le flacon. 2 »
<b>Solution Pize.</b> . . . . .	§ 894.
A. PIZE, Pharmacien, à Nîmes.	Le flacon. 2 »
<b>Soyeuse Gobert.</b> . . . . .	§ 126.
GOBERT, Pharmacien, à Lille.	Le flacon. 2 50
<b>Sparadrap chirurgical Desnoix : Méthode Lister.</b>	
	§ 2075.
DESNOIX et C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<b>Spécifique Arduin.</b> . . . . .	§ 1246.
WAGON, Pharmacien, à Cambrai (Nord).	Le pot. 3 »
<b>Subérine Brochard.</b> . . . . .	§ 949, 1386, 2110.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La boîte-tamis : » 50 et 1 25	
<b>Suc de basilic Clauss.</b> . . . . .	§ 2463.
CLAUSS, Pharmacien, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).	Le flacon. 5 »
<b>Sucre purgatif Velpry.</b> . . . . .	§ 815.
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	La dose. 1 »
<b>Sulfate d'atropine : Granules Lecoq</b>	
dosés à 1/2 milligramme. . . . .	§ 2453.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
	Le flacon de 50 granules. 3 »
<b>Sulfate de strychnine : Granules Lecoq dosés à</b>	
1/2 milligramme. . . . .	§ 161.
Rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le flacon de 50 granules.	3 »

T

	Prix
<b>Tablettes chloro-borâtées Deslauriers.</b> § 1766. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris. La boîte. 2 »	
<b>Tablettes dépuratives Escrouzailles.</b> . . § 1000. E. ESCROUZAILLES, Pharmacien, à Cahors. L'étui de 50 tablettes. 3 50	
<b>Thapsia Desnoix.</b> . . . . . § 2224. DESNOIX et C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<b>Thé des Alpes de Rech.</b> . . . . . § 816. RECH, Pharmacien, rue de la Madeleine, 63, à Marseille. La boîte. 1 25	
<b>Thé du D<sup>r</sup> Becquet : Stigmates de maïs.</b> § 100. Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. La boîte. 1 50	
<b>Thé Blaize.</b> . . . . . § 817. BLAIZE père, rue Méolan, 4, à Marseille. La boîte. 1 25	
<b>Thé Mariani.</b> . . . . . § 1171. MARIANI, Pharmacien, boulevard Haussmann, 41, à Paris. La boîte. 4 »	
<b>Théobromine-Kina Aupée.</b> . . . . . § 852. G. AUPÉE, Pharmacien, à Rouen. Le flacon. 5 »	
<b>Thymol Doré.</b> . . . . . § 1907. Dépôt: rue Richer, 20, à Paris. Le flacon. 1 50	
<b>Toile du père Joseph.</b> . . . . . § 923. Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris. Le cahier. 1 »	
<b>Toile vésicante Desnoix.</b> . . . . . § 2239. DESNOIX et C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	



	Prix
<b>Tonique cardiaque du D' Bouyer.</b> . . . . . § 777. Docteur BOUYER, à Angoulême.	Le flacon. 6 »
<b>Topique Bertrand.</b> . . . . . § 1833. L. HANTZER, Pharmacien, place Bellecour, 21, à Lyon.	Selon grandeur de 0,25 à 3 »
<b>Topique Lafay.</b> . . . . . § 481. LAFAY, Pharmacien, à Roanne (Loire).	La feuille. » 75
<b>Tribromure Gigon.</b> . . . . . §§ 763, 1310. GIGON, pharmacien, rue Coquillière, 25, à Paris.	Le flacon de 125 gr. 8 » — 60 gr. 4 50 — 30 gr. 2 50
<b>Tubes Bayard.</b> . . . . . § 383. BAYARD, rue de Maubenge, 49, à Paris.	La boîte. 3 »
<b>Tube collyre du D' Gayat.</b> . . . . . § 2021. LAROCHETTE, Pharmacien, à Lyon.	Le tube. 2 50
<b>Tubes Levasseur.</b> . . . . . § 384. LEVASSEUR, Pharmacien, rue de la Monnaie, 23, à Paris.	La boîte. 3 »
<b>Tubes Vauquelin.</b> . . . . . § 390. FOURNIER, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris.	La boîte. 2 »

V

<b>Valérianate d'ammoniaque Pierlot.</b> . . . . . § 590. CLIN et C <sup>ie</sup> , rue des Fossés-Saint-Jacques, 20, à Paris.	Le flacon. 6 »
---	----------------

	Prix
<b>Valérianate de fer : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1 centigramme. . . . .	‡ 755.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 100 granules.	3 »
<b>Valérianate de quinine : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1 centigramme. . . . .	§ 268.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 50 granules.	5 »
<b>Valérianate de zinc : Granules Lecocq.</b>	
dosés à 1 centigramme. . . . .	‡ 756.
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	
Le flacon de 100 granules.	3 »
<b>Vésicatoire Desnoix.</b> . . . . .	‡ 2224.
DESNOIX et C <sup>ie</sup> , rue Vieille-du-Temple, 17, à Paris.	
<b>Vésicatoire liquide Bidet.</b> . . . . .	§§ 329, 770, 1860.
BIDET, Pharmacien, à Nogent-sur-Marne (Seine).	Le flacon. 1 50
<b>Viande diastasée granulée Velpry.</b> . . . . .	§ 25.
C. VELPRY, Pharmacien, à Reims.	Le flacon. 3 »
<b>Vin Aroud, au quina.</b> . . . . .	‡ 8.
FERRÉ, Pharmacien, rue Richelieu, 102, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Vin Auguet.</b> . . . . .	‡‡ 201, 1173, 1372.
J. AUGUET, Pharmacien, à Lyon.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Barabeau.</b> . . . . .	§ 2168.
BARABEAU, Pharmacien, à Angoulême.	Le flacon. 5 »
<b>Vin du D<sup>r</sup> Barbot : Anti-hydropique.</b>	
§§ 1414, 1705, 1661.	
Dépôt: rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	La bouteille. 10 »
<b>Vin de Bastide : Coca et pepsine.</b> . . . . .	§ 1187.
BASTIDE, Pharmacien, à Vienne (Isère).	La bouteille. 4 »

	Prix
<b>Vin de Bellini.</b> . . . . . § 85.	
DETHAN, Pharmacien, rue Baudin, 23, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Bernard.</b> . . . . . § 228.	
ALLIER, Pharmacien, à Saint-Just (près Marseille).	La bouteille. 4 »
<b>Vin de Bourguignon, au chlorhydrophosphate de chaux.</b> . . . . . § 872.	
LABOUREUR, Pharmacien, rue de l'Abbé-Grégoire, 26, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Bucaille.</b> . . . . . § 854.	
BUCAILLE, Pharmacien, à Coulommiers (Seine-et-Marne).	Le flacon. 5 »
<b>Vin de Bugeaud.</b> . . . . . § 167.	
Dépôt : LEBEAULT-MAYET et C <sup>ie</sup> , rue Palestro, 29, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Chassaing.</b> . . . . . §§ 1208, 1499.	
CHASSAING, GUÉNON et C <sup>ie</sup> , avenue Victoria, 6, à Paris.	Le flacon. 4 50
<b>Vin de coca Bain.</b> . . . . . § 1428.	
BAIN, Pharmacien, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 56, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin créosoté de Bourgeaud.</b> . . . . . § 2183.	
A. BOURGEAUD, Pharmacien, rue Rambuteau, 20, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Vin créosoté du D<sup>r</sup> Fournier.</b> . . . . . § 2175.	
D <sup>r</sup> FOURNIER, Pharmacien, place de la Madeleine, 22, à Paris.	Le flacon. 6 »
<b>Vin de Despinoy.</b> . . . . . § 706.	
DESPINOY, Pharmacien, à Tourcoing (Nord).	Le flacon. 3 50
<b>Vin de Despinoy ferrugineux.</b> . . . . . § 706.	
DESPINOY, Pharmacien, à Tourcoing (Nord).	Le flacon. 4 »

	Prix
<b>Vin du Dr Duborjal : au quina et quassia,</b>	
§§ 40, 1455.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Duflot. . . . .</b>	§ 1545.
H. DUFLOT, Pharmacien, rue de Trévis, 30, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin du Dr Dumontel : Pepsine et diastase.</b>	
§§ 51, 1500.	
Dépôt : rue Vieille-du-Temple, 19, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Durand diastasé. . . . .</b>	§ 1891.
Dépôt : MOPPERT, Pharmacien, rue du Temple, 51, à Paris.	Le flacon. 4 50
<b>Vin de Forestier. . . . .</b>	§ 1892.
J. B. BOSREDON, Pharmacien, à Brive (Corrèze).	Le flacon. 5 »
<b>Vin du Dr Francey. . . . .</b>	§ 1195.
NAUDASCHER, Pharmacien, rue des Renardières, 11, à Courbevoie (Seine).	Le flacon. 5 »
<b>Vin iodé de Moride. . . . .</b>	§ 522.
MORIDE, Pharmacien, rue Rougemont, 13, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Mariani. . . . .</b>	§§ 59, 857.
MARIANI, Pharmacien, boulevard Haussmann, 41, à Paris.	La bouteille. 5 »
<b>Vin d'Ossian Henry iodé. . . . .</b>	§ 141.
FOURNIER, Pharmacien, rue de Londres, 15, à Paris.	Le flacon. 5 »
<b>Vin d'Ossian Henry titré. . . . .</b>	§ 1715.
FOURNIER, Pharmacien, rue de Londres, 15, à Paris.	Le flacon. 4 »
<b>Vin de Paul Bugeau. . . . .</b>	§§ 190, 855.
PAUL BUGEAU, Pharmacien, à Surgères (Charente-Inférieure).	Le flacon. 4 »

	Prix
<b>Vin de pepsine Boudault.</b> . . . . § 1205.	
CHASSEVANT, Pharmacien, rue Dauphine, 8, à Paris. Le flacon.	5 »
<b>Vin de peptone Chapoteaut.</b> . . . . § 7.	
RIGAUD et CHAPOTEAUT, Pharmaciens, rue Vivienne, 8, à Paris. Le flacon.	4 »
<b>Vin de peptone Defresne.</b> . . . . § 77.	
TH. DEFRESNE, Pharmacien, rue de la Verrerie, 56, à Paris. Le flacon.	4 »
<b>Vin de quinium Labarraque.</b> . . . . § 331.	
Fournier et C <sup>ie</sup> , rue Jacob, 19, à Paris. Le flacon.	6 »
	Le 1/2 — 3 »
<b>Vin de Roussy.</b> . . . . § 713.	
FICHOT, Pharmacien, à Neuilly-Plaisance (Seine). Le flacon	4 »
<b>Vin de Saint-Raphaël.</b> . . . . §§ 206, 858.	
LA COMPAGNIE DU VIN DE SAINT-RAPHAEL, à Valence (Drôme). La bouteille.	3 »
<b>Vin de Séguin.</b> . . . . § 283.	
F. SURUN, Pharmacien, rue Saint-Honoré, 378, à Paris. Le flacon.	12 »
	Le 1/2 — 8 »
<b>Vin tannique de Bagnols-Saint-Jean.</b> §§ 1159.	
Dépôt: DITELY, rue des Écoles, 18, à Paris. La bouteille.	3 »
<b>Vin de Vial.</b> . . . . § 873.	
VIAL, Pharmacien, rue de Bourbon, à Lyon. La bouteille.	5 »
<b>Vomitif Deslauriers.</b> . . . . § 952.	
Fournier, Pharmacien, rue de Cléry, 31, à Paris. Le flacon.	2 »





## TABLE GÉNÉRALE

---

Préface. . . . .	I
Nomenclature des maladies mentionnées dans l'ouvrage. . . . .	1
Classification thérapeutique des médicaments. . . . .	9
Médicaments altérants et substitutifs. . . . .	13
— analeptiques et émoullients. . . . .	16
— anthelmintiques ou vermifuges. . . . .	20
— antispasmodiques. . . . .	21
— aphrodisiaques. . . . .	22
— astringents ou styptiques. . . . .	23
— diurétiques. . . . .	24
— émétiques et expectorants. . . . .	25
— emménagogues. . . . .	25
— narcotiques. . . . .	26
— purgatifs. . . . .	28
— stimulants ou excitants. . . . .	29
— toniques. . . . .	32
— topiques. . . . .	36
Eaux minérales naturelles. . . . .	40
— artificielles. . . . .	43
Table alphabétique des spécialités pharmaceutiques. . . . .	541

---

PARIS, — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.

TABLA GENEALOGICA

1	De rebus antiquis
2	De rebus antiquis
3	De rebus antiquis
4	De rebus antiquis
5	De rebus antiquis
6	De rebus antiquis
7	De rebus antiquis
8	De rebus antiquis
9	De rebus antiquis
10	De rebus antiquis
11	De rebus antiquis
12	De rebus antiquis
13	De rebus antiquis
14	De rebus antiquis
15	De rebus antiquis
16	De rebus antiquis
17	De rebus antiquis
18	De rebus antiquis
19	De rebus antiquis
20	De rebus antiquis
21	De rebus antiquis
22	De rebus antiquis
23	De rebus antiquis
24	De rebus antiquis
25	De rebus antiquis
26	De rebus antiquis
27	De rebus antiquis
28	De rebus antiquis
29	De rebus antiquis
30	De rebus antiquis
31	De rebus antiquis
32	De rebus antiquis
33	De rebus antiquis
34	De rebus antiquis
35	De rebus antiquis
36	De rebus antiquis
37	De rebus antiquis
38	De rebus antiquis
39	De rebus antiquis
40	De rebus antiquis
41	De rebus antiquis
42	De rebus antiquis
43	De rebus antiquis
44	De rebus antiquis
45	De rebus antiquis
46	De rebus antiquis
47	De rebus antiquis
48	De rebus antiquis
49	De rebus antiquis
50	De rebus antiquis
51	De rebus antiquis
52	De rebus antiquis
53	De rebus antiquis
54	De rebus antiquis
55	De rebus antiquis
56	De rebus antiquis
57	De rebus antiquis
58	De rebus antiquis
59	De rebus antiquis
60	De rebus antiquis
61	De rebus antiquis
62	De rebus antiquis
63	De rebus antiquis
64	De rebus antiquis
65	De rebus antiquis
66	De rebus antiquis
67	De rebus antiquis
68	De rebus antiquis
69	De rebus antiquis
70	De rebus antiquis
71	De rebus antiquis
72	De rebus antiquis
73	De rebus antiquis
74	De rebus antiquis
75	De rebus antiquis
76	De rebus antiquis
77	De rebus antiquis
78	De rebus antiquis
79	De rebus antiquis
80	De rebus antiquis
81	De rebus antiquis
82	De rebus antiquis
83	De rebus antiquis
84	De rebus antiquis
85	De rebus antiquis
86	De rebus antiquis
87	De rebus antiquis
88	De rebus antiquis
89	De rebus antiquis
90	De rebus antiquis
91	De rebus antiquis
92	De rebus antiquis
93	De rebus antiquis
94	De rebus antiquis
95	De rebus antiquis
96	De rebus antiquis
97	De rebus antiquis
98	De rebus antiquis
99	De rebus antiquis
100	De rebus antiquis





